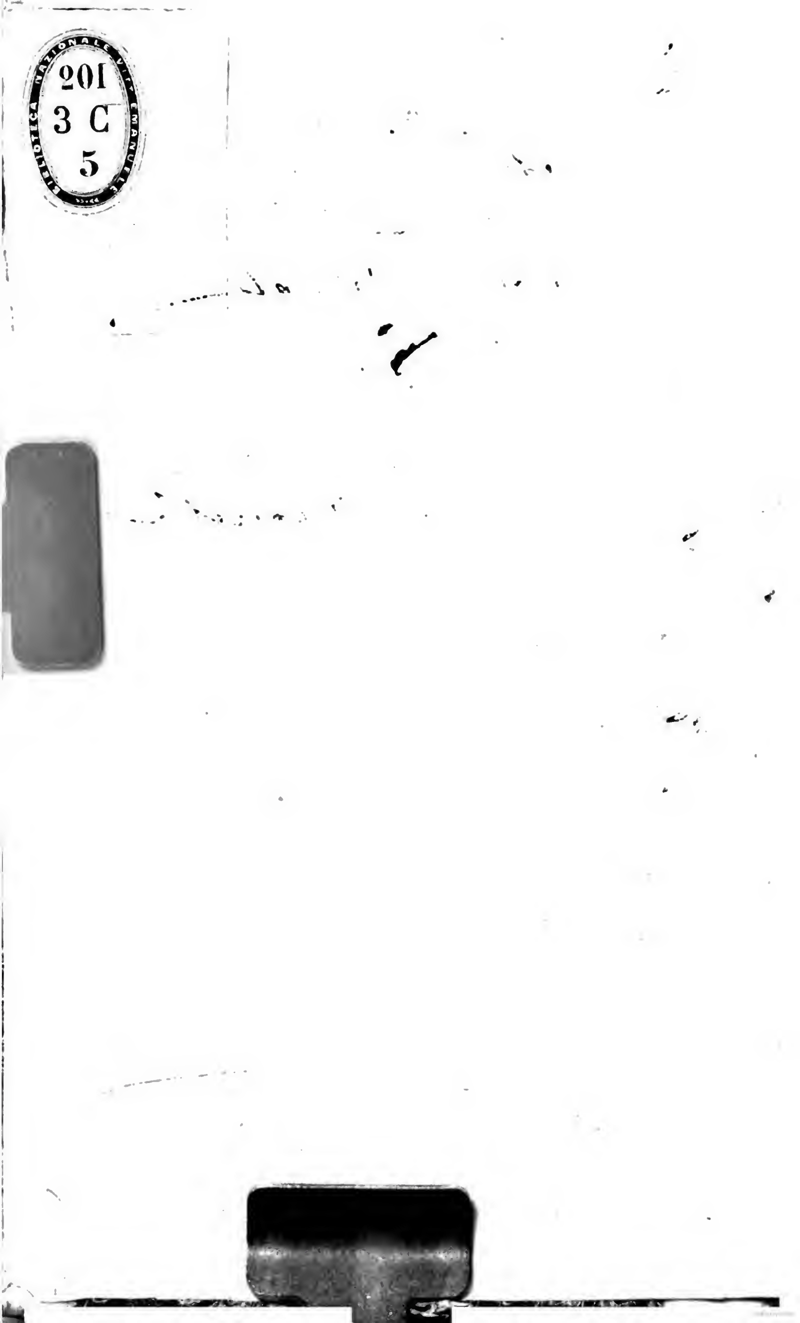
BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EMANUELE
201
3 C
5

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

LA PAPAUTÉ

PENDANT

LES SEIZIÈME ET DIX-SEPTIÈME SIÈCLES,

PAR L. RANKE;

Traduite de l'allemand par J.-B. Haiber;

PUBLIÉE,

AUGMENTÉE D'UNE INTRODUCTION ET DE NOMBREUSES NOTES HISTORIQUES
ET CRITIQUES, CONTINUÉE JUSQU'À NOS JOURS,

PAR A. DE SAINT-CHERON.

DEUXIÈME ÉDITION,

CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'APRÈS LA DEUXIÈME
ÉDITION ALLEMANDE.

TOME I.

PARIS.
SAGNIER ET BRAY, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
RUE DES SAINTS-PÈRES, 64.

1848

HISTOIRE

DE

LA PAPAUTÉ.

IMPRIMERIE BAILLY, DIVRY ET COMP., PLACE SORBONNE, 2

HISTOIRE

DE

LA PAPAUTÉ

PENDANT

LES SEIZIÈME ET DIX-SEPTIÈME SIÈCLES,

PAR L. RANKE,

Traduite de l'allemand par J.-B. Haiber;

PUBLIÉE, AUGMENTÉE D'UNE INTRODUCTION ET DE NOMBREUSES NOTES HISTORIQUES ET CRITIQUES, CONTINUÉE JUSQU'A NOS JOURS,

PAR A. DE SAINT-CHERON.

DEUXIÈME ÉDITION, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'APRÈS LA DEUXIÈME ÉDITION ALLEMANDE.

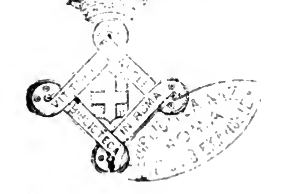

TOME I.

PARIS.

SAGNIER ET BRAY, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DES SAINTS-PÈRES, 64.

1848

AVERTISSEMENT

DE LA DEUXIÈME ÉDITION.

Cet ouvrage a été accueilli avec une faveur qui m'a fait complétement atteindre le but que je m'étais proposé. En relisant aujourd'hui l'introduction publiée en tête de la première édition, je n'ai ni à rétracter le jugement porté sur le livre de M. Ranke, ni à me repentir de l'avoir fait passer dans notre langue nationale et universelle. La critique et la science catholiques de l'Europe ont consacré le suffrage du public. Le livre de M. Ranke est devenu une des autorités les plus imposantes invoquée dans toutes les questions qui touchent à l'histoire de l'Église et du Saint-Siége; j'en appelle aux travaux importants publiés depuis dix ans. L'ouvrage de l'illustre professeur protestant a donc en réalité fait avancer la restauration des études historiques et particulièrement servi à la réhabilitation impartiale de la Papauté des temps modernes, calomniée par les

sectes protestantes, jansénistes, gallicanes et philosophiques. Ce résultat incontestable n'a pas peu contribué à exciter la mauvaise humeur des ennemis du Saint-Siége; elle s'est manifestée par leurs journaux, et j'ai eu à en subir les rancunes. Cette nouvelle édition est ma seule réponse et ma seule vengeance. M. Ranke lui-même, il faut le reconnaître, n'a pas été médiocrement désappointé de voir son livre adopté de préférence par le public catholique, devenir un organe actif de propagande en faveur de l'autorité méconnue des Chefs de notre sainte Église. M. Ranke, comme il le déclare dans sa préface, n'avait voulu s'occuper que de l'histoire politique des Papes, pour rester indifférent à leur autorité et à leur mission religieuse; et voilà que, malgré l'historien, la face divine qu'il a prétendu laisser dans l'ombre est illuminée par la splendeur de la vérité! Dieu fait souvent de ces coups qui renversent de fond en comble les pensées de l'homme et le conduisent à un tout autre but que celui qu'il s'est proposé d'atteindre. J'aurais souhaité que M. Ranke ne se fût pas consolé seulement par le succès de son livre de le voir servir à une autre cause que celle à laquelle il était destiné. Plaise à Dieu que la vérité, au triomphe de laquelle le professeur protestant a travaillé, sans le vouloir, éclaire son intelligence, touche son cœur et le fasse entrer dans le sein de l'Église catholique, à l'exemple de mon illustre ami Hurter, l'auteur de l'*Histoire du Pape Innocent III*.

Je me suis appliqué, dans cette deuxième édition, à

rendre l'ouvrage de M. Ranke digne des suffrages qui l'ont honoré. Le texte a été revu et corrigé, par mon collaborateur M. Haiber et moi, avec les soins les plus scrupuleux, d'après la deuxième édition allemande. Des passages importants et étendus ont été ajoutés. J'ai fait disparaître les incorrections et négligences dans le style, dans les noms de villes et de personnages.

Des autorités, dont je suis habitué à écouter les conseils avec respect, ont réclamé pour la nouvelle édition de cette *Histoire de la Papauté,* des notes destinées à rectifier soit les jugements hostiles à l'Église et au Saint-Siége, soit les faits contraires à la vérité historique. Malgré mon insuffisance, je me suis chargé de ce travail, qui m'a demandé de longues recherches, et j'ai fait suivre chacun des livres de nombreuses observations historiques et critiques qui, je l'espère, répondront à toutes les exigences. Le texte de M. Ranke et mon travail d'observations ont été soumis à l'examen d'un ecclésiastique honorablement connu par sa science théologique et son érudition littéraire; cet ecclésiastique est M. l'abbé Darboy, ancien professeur de théologie au séminaire de Langres, chanoine honoraire de Paris, aumônier au collége royal Henri IV; M. l'abbé Darboy est auteur d'une savante traduction des *œuvres de Saint-Denis l'Aréopagite*, précédées d'une introduction remarquable par la sagacité d'une critique et d'une érudition dignes des beaux travaux du dix-septième siècle. En se chargeant d'examiner cette nouvelle édition de l'*Histoire de la Papauté* par Ranke, M. l'abbé

Darboy a bien voulu s'assurer si je n'avais pas négligé des observations essentielles sur le texte de l'écrivain allemand, et si rien de contraire à la doctrine catholique ne m'était échappé dans ma propre rédaction.

M. Ranke termine son histoire par des considérations générales sur l'action de la Papauté depuis le dix-huitième siècle jusqu'à nos jours. J'ai pensé que ce tableau, qui contient des enseignements si utiles, avait besoin d'être complété et rectifié ; je me suis donc occupé de rédiger un résumé de l'histoire de la Papauté, depuis Pie VI jusqu'à Pie IX, en me renfermant dans le récit des rapports du Saint-Siége avec les gouvernements, afin de ne pas sortir du cadre même tracé par M. Ranke.

Dans le but de m'éclairer et de me guider, j'ai consulté toutes les critiques littéraires publiées sur l'ouvrage de M. Ranke. Parmi ces critiques, l'une des premières places appartient à un examen très-détaillé, très-savant et très-sévère qui a paru dans les *Annales des Sciences religieuses* de Rome (mai et juin 1837 et 1838), l'un des recueils les plus distingués, non-seulement de l'Italie, mais de l'Europe savante. Cet examen m'a été surtout utile pour contrôler les manuscrits consultés à Rome par M. Ranke. J'ai dit que cette critique, publiée par les *Annales des Sciences religieuses*, avait été très-sévère ; cependant elle reconnaît que, malgré les préjugés rationalistes et protestants qui ont laissé leur trace visible dans l'*Histoire de la Papauté*, elle n'en a pas moins rendu un service signalé à l'Église et au Saint-Siége. Voici la conclusion de ce jugement :

« Nous eussions désiré que l'auteur eût fondé ses recherches sur d'autres principes, mais nous sommes convaincus que tous les catholiques doivent lui savoir bon gré. Il a fourni une nouvelle justification de la véracité des auteurs catholiques, comme Tempesti et Maffei, et il a dévoilé les mensonges de nos adversaires. Qui n'a pas vu citer les livres de Gregorio Leti, comme une autorité irréfragable pour prouver les vices de Sixte-Quint et les travers d'Innocent X? Cependant M. Ranke prouve que le récit de Leti est dépourvu de tout fondement, et que cet écrivain s'est servi uniquement d'un recueil tout moderne d'historiettes, en le défigurant à plaisir. Outre ces résultats, à proprement parler, *négatifs*, nous trouvons encore dans l'ouvrage une foule de choses neuves, qui font beaucoup d'honneur à l'Église et au Saint-Siége. C'est la première fois qu'un protestant, d'une réputation scientifique distinguée, a consacré à cette histoire de longues recherches, consulté les récits des témoins oculaires, connus incontestablement pour n'être pas les partisans de la Papauté; c'est la première fois qu'un protestant avoue publiquement que les Papes des temps modernes ont mené une vie privée irrépréhensible; qu'un grand nombre d'entre eux ont été des modèles de piété et de bonté; qu'il n'y eut pour eux tous aucun sacrifice trop grand pour le salut de l'Église, et enfin, qu'humainement parlant, si le catholicisme s'est conservé au delà des Alpes, c'est, après Dieu, aux Papes que nous en sommes redevables. Les historiens et les politiques, qui attri-

buent aux Papes la ruine de la nationalité et de la liberté italienne, verront, dans le livre de notre auteur, que le sentiment de la nationalité italienne était même très-vif dans le cœur des Papes, et qu'ils firent les plus grands sacrifices pour la rétablir, tandis que les autres États d'Italie l'avaient depuis longtemps abandonnée. Nous défions qui que ce soit de nous montrer dans aucune dynastie d'Europe, sans exception, deux ou trois de ces hommes dont le Saint-Siége nous offre à la même époque une suite complète. »

La préface de M. Ranke contient quelques assertions que je n'ai pas cru devoir rectifier, parce qu'elles se reproduisent dans le cours de l'ouvrage et sont l'objet des observations historiques et critiques qui suivent chaque livre. Par exemple, on ne peut pas dire que Rome soit REDEVENUE le centre de la foi et de la vie morale....... Ni de droit, ni de fait, Rome n'a cessé d'être, pour les hommes de bonne volonté et même pour l'Europe entière, le centre de la foi et de la vie morale.

Il ne faut pas admettre aussi, sans large bénéfice d'inventaire, que, même en matière d'affaires temporelles, il y ait eu des MÉTAMORPHOSES ESSENTIELLES dans les maximes, les tendances et les prétentions de la Papauté. J'aurai occasion de constater que le récit même de M. Ranke contredit ces assertions.

Enfin on apercevra quelques inexactitudes que je n'ai pas relevées immédiatement pour ne pas trop multiplier les petites observations et rompre le récit, ou même que je n'ai pas relevées du tout, parce qu'elles

sont légères, et que, d'ailleurs, elles trouvent une réfutation indirecte dans l'ensemble de mes notes critiques.

Le public peut voir que je n'ai épargné aucune peine pour améliorer cette édition française de l'*Histoire de la Papauté*. Dieu veuille bénir mes humbles efforts et les faire profiter à la cause de son Église, à la vénération pour ce Siége auguste glorifié, dans notre siècle, par un Pontife digne de succéder à ceux de ses plus illustres prédécesseurs dont cette histoire nous fait admirer la sainteté et l'action régénératrice !

ALEXANDRE DE SAINT-CHERON.

Saint-Maurice, près Paris, 1848, le jour de la fête de la Présentation de Notre-Seigneur et de la Purification de la sainte Vierge.

INTRODUCTION[1].

De la réhabilitation de l'Église et de la Papauté dans les études historiques, en France, en Angleterre, en Allemagne. — De l'École historique de Berlin. — Caractère de l'*Histoire de la Papauté*, par M. Ranke. — Résultats définitifs de la lutte de la Réforme contre la Papauté. — État actuel du Protestantisme. — De la Papauté dans le dix-neuvième siècle.

« Depuis trois siècles, a dit M. de Maistre, l'histoire est une conspiration permanente contre la vérité; » l'Église catholique et son chef visible ont été surtout les victimes de cette conspiration dans le royaume des rois très-chrétiens, dans cette France qui a été sauvée de la barbarie par le génie et le sang des évêques ; il n'est pas d'histoire qui soit aujourd'hui, je ne dirai pas seulement plus méconnue, mais plus inconnue que celle de l'Église et des Souverains Pontifes. Les écrivains qui, comme Anquetil, l'abbé Millot, M. de Ségur, ont été, avant les dix dernières années , en possession du privi-

[1] Cette Introduction est entièrement conforme à celle qui a été publiée en tête de la première édition.

lége d'instruire la jeunesse française sur les destinées de tous les peuples, et de notre pays en particulier, n'ont nullement compris l'importance et le rôle de l'Église. S'il n'y a d'histoire qu'à la condition de chercher avec conscience la justice et la vérité, de se montrer aussi impartial qu'il est possible à la passion de l'homme, de tenir compte de tous les éléments qui participent à l'œuvre de la civilisation et de donner à chacun d'eux la place qui leur appartient par leur valeur, leur utilité et leur influence, à cette condition, l'histoire est encore à faire en France.

Le travail littéraire des quinze dernières années a eu pour but de dégager les études historiques des préoccupations étroitement systématiques, partiales et hostiles du siècle précédent, de saisir et d'apprécier l'action de tous les éléments de l'intelligence humaine, de préparer les matériaux d'une histoire vraie et complète. Quel est aujourd'hui le résultat de ce travail? l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre*, les *Lettres sur l'Histoire de France*, par M. Augustin Thierry, les *Essais* et le *Cours sur l'Histoire de France*, l'*Introduction à l'Histoire de la Civilisation moderne*, par M. Guizot, l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, par M. de Barante, l'*Histoire des Français*, par M. Sismondi, l'*Histoire de France*, par M. Michelet, nous ont révélé un sentiment plus vrai de la nationalité, des mœurs, des idées, des passions de chaque peuple; soit dans ces mêmes ouvrages, soit dans quelques autres productions plus spéciales, les institutions politiques, l'organisation administrative et finan-

cière, la philosophie, les lettres et les arts de chaque époque, ont été sérieusement, sympathiquement étudiés; on leur a rendu dans l'histoire la place qu'ils occupent dans la réalit éde la vie humaine.

De tous les éléments historiques réhabilités par nos écrivains contemporains, la religion est le seul qui soit resté encore ou négligé ou dénigré, ou qui n'apparaisse pas dans toute la vérité de son influence sur les destinées de l'homme et de la société. MM. Sismondi et Augustin Thierry, MM. Thiers et Mignet dans leur *Histoire de la Révolution française,* se montrent hostiles au catholicisme; l'intérêt et la nouveauté des deux premiers volumes de l'*Histoire de France* de M. Michelet, c'est la mise en scène du moyen âge chaleureusement compris, avec toute la naïveté et la profondeur de sa foi, se présentant à nous avec ses Papes, ses évêques, ses saints, dont les grandes figures illuminent les treize siècles que l'éloquent historien fait passer devant nous! Mais le sentiment d'hostilité et d'amertume avec lequel M. Michelet nous a exposé, dans son troisième volume, la lutte de l'Église et de la Papauté contre la féodalité du quatorzième siècle, nous prouve qu'il y a chez lui plus d'entraînement poétique et d'enthousiasme momentané que de véritables et solides convictions.

Pour arriver à la vérité historique, il faut ces trois choses : la foi, l'imagination et la science.

La foi qui, au milieu du conflit sanglant des opinions humaines, vous fait toujours distinguer celle qui est marquée du doigt de Dieu, celle qui est appelée à

faire triompher dans les sociétés la justice, la liberté, la dignité humaine.

L'imagination, qui évoque les personnages, les événements et le théâtre des temps passés, dans toute l'originalité intime de leur vie, de leurs passions, de leur allure, de leur aspect extérieur.

La science, qui débrouille le chaos des faits, les recueille, les compare et les classe.

La foi, sans l'imagination et la science, ne peut donner, pour ainsi dire, que des *à priori* superficiels et stériles, que vous appellerez, si vous voulez, de la philosophie de l'histoire, mais qui ne seront jamais de l'histoire.

L'imagination, sans la foi, fait de l'histoire un roman, une lanterne magique, dans laquelle les personnages et les événements apparaissent et disparaissent, seulement pour le plaisir des yeux.

Enfin, sans la foi, la science ne peut lier entre eux tous les matériaux qu'elle amasse, elle ne peut donner de but à l'histoire; sans l'imagination, elle ne peut pas créer, c'est-à-dire ressusciter un peuple, un siècle, l'humanité, sous une forme vivante, achevée.

Notre école moderne n'a encore écrit l'histoire qu'avec l'imagination ou la science.

La science, même sans la foi, quand elle est dégagée de toute opposition systématique, de préjugés routiniers, d'esprit de parti ou de secte, quand elle possède la noble prétention d'être juste, impartiale, quand elle est animée par l'amour de l'espèce humaine, de sa dignité, de

son perfectionnement dans toutes les branches de la civilisation, la science alors peut rendre d'éminents services à la vérité historique.

Combien celle-ci ne doit-elle pas de reconnaissance à M. Guizot! C'est lui qui, de nos jours, a abordé le premier l'histoire avec la ferme volonté d'être aussi impartial que le lui permettaient ses propres convictions; c'est lui qui a le plus contribué à faire sortir les études historiques du cercle étroit dans lequel elles étaient enfermées, à faire rentrer dans leur sphère tous les éléments de la vie sociale qui avaient été ou délaissés ou appréciés d'une manière fausse et incomplète; enfin il est le premier écrivain non catholique qui ait eu, dans notre époque, l'intelligence assez libre pour reconnaître et proclamer l'influence supérieure exercée par l'Église et les Papes sur le développement de la civilisation européenne et française [1]. Sans aucun doute, il y a dans les hommages solennels rendus par M. Guizot à la Papauté et à l'Église, des restrictions que ne peut approuver un vrai catholique; ce n'est pas au nom des mêmes principes, au nom des mêmes promesses divines, que l'illustre professeur glorifie les institutions et les œuvres du catholicisme; mais s'il en était ainsi, M. Guizot serait catholique, son langage n'aurait rien d'étonnant ni de méritoire, j'ajouterai, il n'eût pas produit la même salutaire réaction dans les études historiques.

Supposez, en 1829, dans la chaire de la Sorbonne,

[1] Voir *Introduction à l'Histoire de la Civilisation moderne*, *Cours sur l'Histoire de France*; *Essais sur l'Histoire de France*.

en présence de cette jeunesse exaltée par la recrudescence des opinions révolutionnaires, pleine de l'esprit réchauffé de Voltaire et de Rousseau, réimprimés dans tous les formats, supposez M. Guizot se posant en catholique et venant réhabiliter dans l'histoire la Papauté et l'Église, il n'eût pas même été écouté, et ses idées n'auraient pas été plus acceptées de sa part, qu'elles ne l'avaient été du génie des de Maistre, des Bonald, des Lamennais, des Chateaubriand et des Marchangy. M. Guizot, libéral, philosophe et protestant, a donc incontestablement plus contribué que tous ces beaux talents catholiques à faire comprendre à nos incrédules modernes la légitimité et la grandeur des institutions de l'Église!

C'est le bonheur et la gloire du catholicisme d'être toujours servi, même par ses adversaires, même par ceux qui ne croient pas en lui, même par ceux qui le persécutent avec le plus d'acharnement!

N'avons-nous pas vu les sectes qui prétendaient fonder sur le tombeau du catholicisme une religion et une philosophie nouvelles, commencer, pour établir la légitimité de leur mission, par prouver celle de l'Église et de la Papauté dans les siècles passés? Les travaux historiques du saint-simonisme [1] ont eu pour but essentiel de détruire les préjugés propagés par le siècle dernier

[1] Voir *Exposition de la Doctrine saint-simonienne*, t. I. — La première partie du second volume de l'*Exposition*, qui n'a été tiré qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, et n'a jamais été publié, contient un résumé historique qui est un des plus beaux hommages rendus à la gloire de l'Église et des Papes.

contre les institutions catholiques ; pour devenir saint-simonien, il fallait d'abord abdiquer l'incrédulité de Voltaire et de Rousseau et se faire catholique, au moins dans l'histoire; on était initié aux dogmes de l'*Évangile* avant de l'être aux dogmes du *nouveau christianisme*. Savez-vous quels étaient les ouvrages qui servaient à catéchiser les jeunes adeptes? c'étaient ceux de M. de Maistre, de M. de Bonald, de M. Ballanche, de M. de Lamennais, de M. Guizot, de tous les écrivains qui avaient travaillé à la réhabilitation du catholicisme, et servaient, bien involontairement sans doute, à la propagation de la secte nouvelle. O merveille des voies cachées par lesquelles Dieu ramène à la vérité l'homme égaré! La secte est tombée; elle a disparu en un jour; ses sophismes, ses paradoxes, ses folles illusions, se sont évanouis en stérile fumée, et le catholicisme, et ses dogmes, et ses institutions ont survécu dans les intelligences, les ont transformées ; aujourd'hui il y a des saint-simoniens de moins et quelques catholiques de plus.

Une autre école, fille aînée des rêveries de Saint-Simon, l'école humanitaire de M. Buchez, a pris pour base de ses doctrines religieuses et sociales la Papauté et l'Église [1] ; c'est à elles que M. Buchez et ses disciples veulent confier la direction des sociétés modernes; il est vrai, à des conditions que la Papauté et l'Église ne paraissent pas encore disposées à accepter; mais enfin, n'est-ce pas un symptôme bien significatif, que cette

[1] Voir *Introduction à la Science de l'Histoire*, 1 vol. in-8°. — Le journal *L'Européen*.

gravitation irrésistible de tous les esprits, de toutes les sectes vers le catholicisme? Le même fait se retrouve non-seulement dans l'histoire et la philosophie, mais dans les arts et les lettres; après la conversion de l'intelligence, il ne manque plus que la conversion du cœur, que la foi humble et vivifiante.

La France n'est pas la seule où se manifeste ce retour éclatant de notre siècle vers les doctrines et les institutions de l'Église catholique. Le mouvement que je signale est européen, et c'est son étendue qui atteste sa profondeur. En Angleterre, les ouvrages du docteur John Lingard et de Cobbett ont préludé à la réaction catholique qui s'opère dans ce pays et excite si violemment la rage des torys. Je ne voudrais pas m'en rapporter à mon propre jugement sur un sujet où il est si facile de prendre ses désirs et ses espérances pour des réalités, si je n'avais le témoignage même d'un savant anglais. M. le docteur Wiseman, qui a prêché à Londres, il y a deux ans, des conférences catholiques dont le succès n'a été égalé que par celles de M. l'abbé Lacordaire, à Paris, M. Wiseman, recteur du collége des Anglais à Rome, a lu, cette année, à l'Académie catholique de cette ville, une longue et curieuse dissertation sur l'*État actuel du protestantisme en Angleterre*. Les faits nombreux cités dans ce travail nous montrent chez les esprits les plus éclairés de la Grande-Bretagne, non-seulement l'abandon des préjugés les plus invétérés contre le catholicisme, contre la Cour romaine, mais un retour décidé vers les doctrines de l'Église. C'est surtout au sein de la

célèbre université d'Oxford que se manifestent ces symptômes de réaction, et M. Wiseman cite pour preuve un recueil de dissertation publié par les professeurs de cette université, sous le titre de : *Traités pour les temps présents*[1].

Il n'y a plus que dans les journaux des torys, dans le *Times* particulièrement, l'apostat de la réforme parlementaire, que l'on rencontre contre la Papauté et l'Église catholique, ce langage de haine et d'insulte, privilége de l'anglicanisme. Souvent nous lisons dans les feuilles radicales des expressions de justice et de respect pour le Saint-Siége et le catholicisme. Dans quels ouvrages inspirés par la foi la plus orthodoxe trouverez-vous une plus magnifique apothéose des Souverains Pontifes, que celle dont je ne puis m'empêcher de citer le fragment suivant ?

« Malgré l'uniformité de vues qui a présidé pendant des siècles au gouvernement papal, malgré la rapide succession des prêtres vieillards qui sont venus, tour à tour, mourir sur ce trône sacré, les annales d'aucun empire ne se distinguent par un plus puissant intérêt, une politique plus complexe, des péripéties plus inattendues, un coloris plus étrange et plus spécialement emprunté aux idées de chaque siècle. Admirez aussi quel remarquable emploi de la force intellectuelle, chacun de ces vieillards sacré a fait tour à tour. Qui a vu ces choses ? Personne jusqu'ici. Les peuples se sont

[1] L'espace me manque pour citer des fragments du beau travail de M. Wiseman. On peut en lire une analyse détaillée dans les numéros 304, 318 et 327 de *L'Univers religieux* (1837).

contentés d'adorer ou de maudire. Où est le Tite-Live, le Polybe, le Tacite de cette histoire mystérieuse? Qui a dit les destinées modernes de Rome? L'idolâtrie et la haine, seules chargées de cette histoire, n'ont rien approfondi, rien éclairci.

« C'était une belle souveraineté que celle que les Innocent et les Grégoire osèrent fonder sur la pensée. Magnifique sceptre, tyrannie violente, mais non odieuse! Elle payait en services ce qu'elle enlevait en indépendance. Elle n'écrasait les hommes que pour les éclairer, non pour les avilir. On pouvait pardonner beaucoup à qui faisait au monde de tels présents. « Respectez-moi, soumettez-vous, obéissez, disait-elle; en échange, je vous donnerai l'ordre, la science, l'union, l'organisation, le progrès, et même, autant que cela est possible dans une telle époque, le calme et la paix. » Rien d'étroit, rien de personnel, rien de barbare dans cette domination souveraine. Elle reculait les bornes du monde chrétien, s'opposait aux envahissements de l'islamisme, contre-balançait par un pouvoir intellectuel et moral le pouvoir brutal et sanglant des sceptres de fer et des lances d'airain! D'une main, la Papauté luttait contre le Croissant; d'une autre, elle étouffait les restes du paganisme énergique du Septentrion. Elle ralliait comme autour d'un point central et vivant les forces morales et spirituelles de l'espèce humaine. Elle était despote comme le soleil qui fait rouler le globe. La barbarie et la férocité universelle tendaient à tout désorganiser : elle faisait tout revivre. Elle insultait, dites-

vous, les diadèmes des rois et les droits des nations; elle posait son pied insolent sur le front des monarques; rien n'existait sans la permission de Rome? — Sans doute : mais cette domination présomptueuse était un bienfait immense. La force de l'esprit contraignait la force brute à plier devant elle. De tous les triomphes que l'intelligence a remportés sur la matière, c'est peut-être le plus sublime.

« Que l'on se reporte au temps où la loi muette, prosternée sous le glaive, rampait dans une boue ensanglantée. N'était-ce pas chose admirable de voir un empereur allemand, dans la plénitude de sa puissance, au moment même où il précipitait ses soldats pour étouffer le germe des républiques d'Italie, s'arrêter tout à coup et ne pouvoir passer outre; des tyrans couverts de leurs armures, environnés de leurs soldats, Philippe-Auguste de France ou Jean d'Angleterre, suspendre leur vengeance et se sentir frappés d'impuissance?..... A la voix de qui, je vous prie? A la voix d'un pauvre vieillard habitant une cité lointaine avec deux bataillons de mauvaises troupes, et possédant à peine quelques lieues de territoire contesté! N'est-ce pas un spectacle fait pour élever l'âme, une merveille plus étrange que toutes celles dont la Légende chrétienne est remplie? »

Qui donc parle ce langage éloquent? M. de Maistre, dans son livre *du Pape*, n'a certainement rien écrit qui soit au-dessus de cet éclatant hommage rendu à la mission des Souverains Pontifes. Eh bien! il vient d'un

des recueils protestants les plus considérables et les plus influents de l'Angleterre, d'une Revue rédigée par les sommités intellectuelles de ce pays, du *Quarterly Review*[1].

L'Allemagne, loin d'être restée étrangère à ce mouvement de réhabilitation catholique en France et en Angleterre, l'a devancé et dépassé. L'Allemagne est arrivée, par la science, à la vérité historique. La patrie de Luther et de Calvin semble prendre à tâche aujourd'hui de venger l'Église catholique et le Saint-Siége des outrages qu'ils ont reçus des pères de la Réforme; et, par une bien juste réparation, ce sont précisément les travaux des écrivains protestants qui restaurent dans l'histoire l'édifice mutilé et défiguré de l'Église et de la Papauté. Je citerai surtout l'*Histoire universelle et les Voyages des Papes*, de Jean de Muller; l'*Histoire des princes de la maison de Hohenstaufen*, par M. Raumer, qui, en traçant le tableau de la lutte des empereurs et des Papes, a su se défendre des préventions d'Allemand et de protestant, et rendre justice au génie et à la vertu des plus grands Pontifes; l'*Histoire de l'Église* et l'*Histoire d'Italie*, par M. Leo, ouvrages remarquables par une haute impartialité autant que par l'érudition et le talent littéraire. La *Vie de Grégoire VII*, par un ministre protestant, M. Voigt, fait honte à l'ignorance et aux calomnies des écrivains français. Le travail de

[1] Le fragment que je viens de citer est extrait d'un article consacré à l'examen du premier volume de cette *Histoire de la Papauté*, par M. Ranke. On peut lire la traduction de cette belle critique dans le numéro d'avril 1836 de la *Revue britannique*.

M. Frédéric Hurter sur *Innocent III et ses contemporains* est un des plus beaux monuments élevés à la gloire de l'Église et du Saint-Siége [1].

Enfin, tandis que la politique du roi de Prusse, inspirée par l'intolérance d'un fanatisme luthérien, qui unit au machiavélisme le plus raffiné tous les excès de la violence la plus brutale, procédait, tantôt dans l'ombre, tantôt ouvertement, à la persécution et à la destruction de l'Église catholique, un professeur de l'Université royale de Berlin s'occupait à écrire un livre dans lequel il exposait, avec le calme souverain de la science qui ne veut pas immoler la vérité au préjugé et au fanatisme, toutes les conquêtes de la Papauté du seizième et du dix-septième siècle sur la Réforme.

Ce professeur est un protestant et un philosophe, M. Léopold Ranke; ce livre est l'histoire dont je publie la traduction [2].

Quelle belle réponse de la science allemande à la conduite révoltante du gouvernement prussien dans l'affaire de l'archevêque de Cologne! l'un se montre partial, intolérant, systématiquement perfide et hypocrite;

[1] Voir notre traduction de cet ouvrage, la seule reconnue par l'illustre auteur; 3 vol. in-8°. J'ai publié également la suite et le complément de l'*Histoire d'Innocent III*, sous ce titre: *Tableau des Institutions et des Mœurs de l'Église au moyen âge*, par Hurter, 3 vol. in-8°.

[2] Cette histoire forme une section à part de l'ouvrage général publié par M. Ranke, sous ce titre: *Les Princes et les Peuples de l'Europe méridionale au seizième et au dix-septième siècle.* — Mon collaborateur, M. Haiber, a publié une autre section de cet ouvrage, l'*Histoire des Osmanlis et de la Monarchie espagnole pendant les seizième et dix-septième siècles;* 1 vol. in-8°. Par la science de l'auteur et l'originalité de ses vues historiques, ce livre est d'un grand intérêt. Il renferme les plus curieux détails sur la constitution intime de l'empire ottoman, sur la cour et les ministres de Charles-Quint, de Philippe II

l'autre raconte la lutte de la Papauté et de la Réforme avec impartialité, avec réserve, honorant, respectant le génie et la vertu des adversaires victorieux de sa croyance; l'un persécute et violente, veut forcer les évêques et les fidèles à des actes qui seraient une véritable apostasie; l'autre protége et défend l'Église et ses chefs contre des attaques injustes, contre des calomnies multipliées, apprécie avec intelligence leur situation, leur mission, leurs devoirs, et ne vient ni leur demander des abjurations, ni leur faire un crime d'être restés inébranlablement fidèles à leur foi!

Cette opposition entre l'esprit politique de la Prusse et l'esprit historique de M. Léopold Ranke, et des principaux représentants de la science allemande, se rencontre aujourd'hui dans presque toute l'Europe. J'ai signalé, au milieu de tous les grands centres intellectuels de notre époque, un mouvement qui entraîne tous les partis et toutes les sectes vers la réhabilitation de l'unité catholique. Eh bien! regardez partout autour de vous, voyez agir les gouvernements, non-seulement dans les pays hérétiques ou schismatiques, mais chez les peuples autrefois les plus fervents modèles et défenseurs de notre foi, en Angleterre, en Prusse, en Suisse,

et de Philippe III, sur l'Inquisition, sur l'administration et les ressources immenses de la monarchie espagnole à cette époque. On peut la regarder comme le complément des volumes que nous publions: de même, en effet, que l'*Histoire de la Papauté* fait voir les diverses phases que l'autorité temporelle des Papes a traversées dans ces derniers temps, ainsi l'*Histoire des Osmanlis et de la Monarchie espagnole au seizième siècle* explique la décadence progressive et la chute de l'Espagne et de la Turquie, et elle donne la raison de leur impuissance actuelle.

en Russie, en France, en Espagne, en Portugal, le catholicisme est attaqué sous une forme ou sous une autre, à des degrés différents; les conseils, les maximes, l'autorité du Saint-Siége sont ou éludés, ou dédaignés, ou foulés aux pieds; les institutions de l'Église sont viciées ou détruites. En Angleterre, le gouvernement s'arrête dans la voie de la réforme, effrayé par les clameurs des torys qui lui présentent le triomphe du *papisme;* en Prusse, en Suisse, en Russie, c'est la persécution organisée, active, c'est le but avoué d'anéantir le catholicisme; en Espagne et en Portugal, ce sont les prêtres égorgés, les Ordres religieux abolis, les biens de l'Église pillés; en France, où le mal est sans aucun doute moins grand, c'est encore un gouvernement toujours prêt à sacrifier la religion à des considérations politiques, qui afflige les cœurs catholiques, en laissant envahir la famille royale par le protestantisme, qui n'a pas le courage de rendre à l'Église les temples que l'émeute lui a enlevés; qui élève sur la discipline et les droits ecclésiastiques des prétentions dont le résultat est de ravir à l'Église et à son culte toute sa dignité et sa liberté.

Les yeux fixés sur cette attitude des gouvernements contemporains, Grégoire XVI n'a-t-il pas eu trop de motifs de commencer son allocution au sujet de l'enlèvement de l'archevêque de Cologne, en disant que son *cœur était rempli d'amertume à la vue des maux qui pèsent en divers lieux sur l'Église catholique, et du déplorable état de ses affaires.*

Les gouvernements sont d'autant plus coupables de persévérer dans cette conduite, que la direction des esprits éclairés de toute l'Europe est une protestation permanente contre ces attaques portées au catholicisme.

Cette direction intellectuelle qui se produit, depuis dix ans, d'une manière lentement progressive mais constante, et dont les plus beaux monuments de la littérature moderne sont les preuves vivantes, est précisément ce qui doit soutenir le courage et vivifier l'espérance des catholiques. C'est à eux, et surtout à ceux qui regardent comme la faiblesse d'un mourant la patience et la résignation avec lesquelles l'Église supporte tant d'attaques, que j'ai cru utile de faire connaître cette *Histoire de la Papauté pendant les seizième et dix-septième siècles,* afin que tous aient sous les yeux un des exemples les plus extraordinaires de la force régénératrice de notre religion.

Ce livre, comme je l'ai dit, est d'un philosophe et d'un protestant, et je ne sais pas, en vérité, si je n'aime pas mieux qu'il nous vienne de cette main que de celle d'un catholique. Voici pourquoi : il n'existe dans notre littérature ancienne et moderne aucun ouvrage spécial, à la portée du public, sur l'histoire des Papes; or il s'agit non-seulement de dissiper une incroyable ignorance sur des hommes et des faits qui ont exercé une si vaste influence sur la civilisation chrétienne, mais de détruire tous les préjugés et les *partis-pris,* si j'ose dire, protestants, jansénistes et philosophiques, qui se maintiennent contre la Papauté. De la part d'un catho-

lique, cette histoire eût toujours été suspecte de partialité, elle eût été lue avec défiance; on lira M. Léopold Ranke avec moins de prévention et on se laissera plus facilement convaincre par la vérité de son récit. Dans la situation actuelle des esprits en France vis-à-vis les questions religieuses, situation qui n'est ni une hostilité décidée et systématique, ni une sympathie de croyant, mais une honnête velléité d'être juste, l'*Histoire de la Papauté* de M. Léopold Ranke servira mieux la cause de la religion que le livre *du Pape*, de M. de Maistre, si entraînant pour un catholique, et si hautain, si amer, si ironique, si violent et si blessant pour toute autre opinion.

Je ne voulais pas accepter la responsabilité de cette publication, sans expliquer mes motifs; je désire que tous ceux qui liront ce livre, quelle que soit leur croyance, sachent bien que j'espère, en le publiant, servir la cause de l'Église catholique et de la Papauté, ce qui *est tout un,* comme l'a dit saint François de Sales.

On se demandera peut-être quel est le secret de cette réhabilitation de la Papauté par un philosophe et un protestant prussien? Ce secret, il faut le chercher dans le caractère et la situation de l'école historique de Berlin.

Jusqu'à ces dernières années, cette école a été divisée en deux partis opposés et qui se sont énergiquement combattus, le parti du dogmatisme absolu de Hegel, et celui qui, moins préoccupé de formules abstraites et exclusives, prétendait s'en tenir à l'observation impar-

tiale des faits ; un homme qui a longtemps dirigé la politique du cabinet de Berlin et que la mort a récemment enlevé, M. Ancillon, peut nous donner la mesure de ce parti. L'école de Hegel ne veut voir dans la marche des événements et l'apparition des hommes qui les dirigent que le développement logique *d'idées à priori* auxquelles, bon gré mal gré, l'histoire doit se soumettre ; l'autre école a reproché à sa rivale de livrer l'humanité au fatalisme et de ne faire de l'histoire qu'un roman métaphysique ; l'observation et la science dégagées de tout esprit de système et de passion aveugle, lui ont paru de meilleurs guides pour arriver à la vérité historique. Ce parti paraît aujourd'hui être resté maître du terrain. Le dogmatisme rationaliste de Hegel est loin d'avoir conservé la popularité et l'influence dominante qu'il a longtemps possédées. M. Léopold Ranke appartient à l'école de la science et de l'impartialité, avec les plus célèbres historiens de l'Allemagne, avec MM. de Savigny, Raumer, de Hammer, Hurter, Leo qui, après avoir été disciple de Hegel, a fini par rejeter de stériles formules pour demander à la science historique, c'est-à-dire à l'humanité elle-même, la vérité que le système d'un homme n'avait pu lui donner.

C'est dans la même disposition intellectuelle, dans cette même volonté d'être sincère, véridique, juste, que M. Léopold Ranke a abordé l'*Histoire de la Papauté pendant les seizième et dix-septième siècles*. Tout d'abord, son impartialité se manifeste par la manière entièrement nouvelle dont il a conçu le but de son travail.

Philosophe et protestant, il ne s'est pas spécialement attaché à mettre en lumière les faits, les personnages, les conquêtes du protestantisme; tout au contraire, fidèle à son titre, son livre concentre l'attention sur les Souverains Pontifes et l'Église catholique; toutes les découvertes de son érudition sont employées à raconter les plans, les efforts de la Papauté pour combattre et vaincre la Réforme. Il suit dans les plus grands détails les progrès des conquêtes religieuses du catholicisme dans toute l'Europe et dans le monde entier, par les missions.

Deux ordres de faits, jusqu'à ce jour complétement négligés par les historiens, apparaissent, pour la première fois, avec éclat dans l'ouvrage de M. Ranke :

Le mouvement de réforme orthodoxe qui s'opérait dans le sein du catholicisme, avant la révolte de Luther, réforme accomplie par la vigilance et le zèle austère des grands Papes de ces deux siècles et par les décrets du Concile de Trente;

Le mouvement de régénération catholique exécutée dans toute l'Europe avec une persévérance et une habileté qui nous montrent tout à la fois et le génie de la politique et le miracle de la foi.

Réforme intérieure de l'Église,

Restauration du catholicisme dans le monde chrétien,

Voilà donc les deux résultats dominants exposés par M. Léopold Ranke.

Un recueil qui occupe un des premiers rangs dans la presse catholique française, l'*Université catholique*, a

publié sur l'*Histoire de la Papauté* de M. Ranke un jugement dont je suis heureux de pouvoir m'appuyer, et qui fait très-bien connaître et la pensée de l'auteur allemand et son mérite littéraire.

« Voici, dit l'*Université catholique*, quel est l'intérêt de ce livre : c'est qu'on y lit en caractères vivants, c'est-à-dire en faits historiques bien présentés, ce que c'est qu'une réforme ecclésiastique intérieure, par opposition aux fausses réformes dont la fin est le schisme et l'hérésie. On y voit comment et par quelles voies, à certaines époques providentielles, la sève catholique fermente et se renouvelle de ce renouvellement saint et véritable que l'Église invoque par cette prière si souvent répétée : « Seigneur, envoyez votre esprit, et il se fera « une création nouvelle, et vous renouvellerez la face « de la terre. »

« On parle beaucoup aujourd'hui d'un renouvellement du catholicisme. Il en était de même au commencement du seizième siècle. Les mots de renouvellement et de réforme étaient dans toutes les bouches ; mais tous ne l'entendirent pas de la même manière, et il sortit de ce besoin deux tendances bien différentes.

« Il est utile aujourd'hui de connaître ces deux tendances ; car elles se représentent toujours aux époques critiques du développement de l'Église.

« L'une, s'irritant du mal, procède à la réforme par voie d'opposition et de haine, et elle devient elle-même l'explosion du scandale. L'autre, pleine de la vue et de l'espérance du bien, avance par voie d'obéissance et

d'amour : le renouvellement qu'elle opère n'est que la manifestation même de la vie, toujours ancienne et toujours nouvelle.

« Leurs caractères sont si tranchés, qu'il semble, après tant d'expériences, qu'il ne devrait plus être possible de s'y méprendre.

« Au seizième siècle ces deux tendances se développèrent sur une plus grande échelle qu'elles ne l'avaient encore fait. Mais la réforme de Luther a plus occupé la renommée que la réforme catholique. L'œuvre tranquille et douce du renouvellement de la vie dans le corps mystique de l'Église, est à peine de ce monde et n'y peut faire de bruit.

« C'est la réforme catholique du seizième siècle, si peu connue, si peu appréciée, que l'ouvrage de Ranke met en lumière.

« Dans un court parallèle entre les deux réformes, l'auteur signale ainsi leur différence :

« La réforme de Luther rejetait le sacerdoce dans son principe ; la réforme catholique le relevait et le régénérait. Des deux côtés on reconnaissait la décadence des Ordres religieux ; mais pendant qu'en Allemagne on les détruisait, en Italie on les rajeunissait. D'un côté des Alpes, le clergé se déchargeait de tous les liens qu'il avait portés jusqu'alors ; de l'autre, il en resserrait la rigueur par une austère discipline. »

« Ces deux tendances étant convenablement présentées, l'une comme négative et désorganisatrice, l'autre comme positive et réparatrice, le genre d'esprit de l'au-

teur et le caractère même de son talent devaient le porter à s'occuper de la seconde de préférence à l'autre.

« Quelques mots sur la manière de Léopold Ranke trouveront ici leur place.

« Peut-être son mérite propre pourrait-il se définir : l'intention du positif dans l'histoire. Il excelle à faire ressortir le bien dans un homme ou dans une époque. Il découvre les points vivants des régions historiques les plus stériles, comme un mineur habile découvre l'or, ou comme ces hommes qui sentent, dit-on, les sources vives sous la terre.

« Ce n'est pas qu'il manque de cette indignation contre le mal, sans laquelle il n'y a pas d'amour du bien; mais il sait que le mal s'étale à la surface du monde; il l'écarte pour creuser jusqu'au bien qui se cache.

« Cette tendance doit donner au ton de l'écrivain du calme et de la douceur. Jamais on ne lui trouve d'amertume ni d'aigreur; jamais de malin plaisir à signaler les abus. Ce ton léger ou acerbe, si souvent employé à l'égard des Souverains Pontifes, ne se rencontre point dans son ouvrage. Il parle de la plupart des Papes dont il s'occupe avec estime, on dirait quelquefois avec affection.

« Lorsqu'il blâme, c'est avec mesure et convenance. On peut dire que son regard est un de ces regards purs qui cherchent le bien et savent le découvrir, et qui, lorsqu'ils rencontrent le mal, ne le regardent qu'avec réserve et gravité.

« Il faut aussi remarquer sa retenue à l'égard des vues philosophiques, qu'il suggère mais n'expose pas; sa plume modeste ne se répand jamais en aperçus et en théories; mais la lumière philosophique du livre reste latente sous les faits dont elle dirige l'exposition. Et par lumière philosophique, nous n'entendons pas un système, mais cette clarté générale de regard qui voit et pénètre les faits.

« Une autre qualité distingue ce remarquable talent, c'est l'art d'unir la plus grande vie de détails et de données précises à la plus grande rapidité d'exposition. On parcourt en peu de pages de larges périodes historiques, envisagées sous les points de vue les plus divers, et pourtant l'on ne rencontre que des développements abondants, se succédant l'un à l'autre avec ordre et avec calme. Cela tient au discernement avec lequel l'écrivain s'attache aux époques critiques, aux faits capitaux, les développant avec soin et laissant le reste s'y impliquer. Trop souvent les historiens, en présence de l'innombrable multitude de faits qui remplissent le champ de l'histoire, imitent le jardinier sans expérience, qui, pour rassembler un essaim dispersé, poursuivrait précipitamment chaque abeille. Ranke, bien plus habile, cherche la mère-abeille avec une grande tranquillité, la prend, et par la reine, tient tout l'essaim.

« Ranke a été accusé en Allemagne d'écrire l'histoire du point de vue catholique, et son livre produit, dit-on, sous ce rapport, beaucoup d'effet en Angleterre [1]. »

[1] Voir *L'Université catholique*, numéro de juin 1837.

Quand je parle de l'impartialité qui distingue cette *Histoire de la Papauté*, ce n'est pas à dire que souvent ne vienne pas à se montrer le bout de la plume du philosophe et du protestant. Une impartialité absolue en histoire, une intelligence conservant un équilibre parfait au milieu de la lutte de toutes les opinions les plus irritantes, de celles qui tiennent le plus au cœur de l'homme, cela ne s'est jamais vu et ne se verra jamais; si cette condition était nécessaire pour écrire l'histoire, il faudrait, ou des hommes dépourvus de toute conviction, indifférents au bien et au mal, à la vérité et au mensonge, c'est-à-dire vicieux, et par conséquent indignes de toute confiance; ou des hommes capables d'abdiquer leur nature, leurs passions, leurs opinions, l'influence de leur éducation, de leur époque, de leur pays, ce qui est impossible. Tout ce que l'on peut exiger d'un historien, c'est qu'il réunisse à la science qui recueille les faits, un amour sincère de la vérité, et cette charité qui, tout en flétrissant l'injustice, la cruauté et l'infamie, qu'elles se rencontrent dans un Alexandre VI ou dans un Henri VIII, sait cependant faire la part des siècles, du milieu dans lequel ont vécu les hommes, des sentiments et des idées à l'entraînement desquels ils ont cédé.

Je ne m'étonne donc pas de rencontrer dans l'ouvrage de M. Ranke des erreurs, des préventions, des jugements qui blessent mes convictions catholiques, je sais qu'il est protestant, et il a beau vouloir être impartial, il ne sera jamais aussi vrai et aussi juste, en

parlant de la Papauté, qu'un Baronius, u . Bellarmin, un Bossuet ou un de Maistre. Mais ce qui m'étonne, c'est, comme l'observe l'*Université catholique*, de ne pas rencontrer cette amertume, cette aigreur, ce malin plaisir à signaler les abus, ce ton de légèreté avec lesquels nous avons été habitués entendre parler des Souverains Pontifes. Dans les reproches exprimés par notre auteur, il y en a d'évidemment faux, mais il en est quelques autres qui portent sur des désordres et des fautes que des catholiques eux-mêmes ont été forcés de relever. Dans ses *Mémoires sur Pie VII*, le cardinal Pacca raconte que le grand cardinal Pallavicini, par une lettre adressée, le 2 mars 1658, au marquis Jean-Luc Durazzo, se justifie de l'accusation qu'on lui avait faite d'avoir exposé, dans son célèbre ouvrage de l'*Histoire du Concile de Trente*, les actions blâmables d'un Pontife, en rendant toutefois justice à sa piété et à son savoir; « l'historien, dit Pallavicini, n'est pas un panégyriste, et en louant moins, il loue beaucoup plus que tous les panégyristes. » La même réponse peut être adressée à ceux qui se scandaliseraient de quelques-uns des jugements prononcés par M. Ranke, jugements, du reste, dans lesquels on peut relever l'erreur d'un esprit abusé ou prévenu, mais nullement la mauvaise foi, ni l'hostilité systématique. Il y a plus, souvent M. Ranke ne dissimule pas sa sympathie pour les vertus et le génie des Pontifes. Une observation qui caractérise bien l'esprit de l'auteur, c'est que cette sympathie se porte de préférence vers les Papes qui, comme Paul III, Paul IV,

Pie V, Sixte V, Innocent XI, ont le plus contribué à réaliser la réforme intérieure de l'Église et la restauration extérieure du catholicisme, c'est-à-dire, qui ont fait subir au protestantisme les plus rudes échecs.

En lisant cette histoire, je me suis plusieurs fois demandé si l'auteur n'avait pas au fond des tendances catholiques encore plus décidées que celles qu'il manifeste. Je prie le lecteur de vouloir bien, dans tout le cours de cet ouvrage, ne pas perdre de vue cette constante *tactique*, si j'ose dire, de l'écrivain qui ne manque jamais de détruire lui-même ses reproches les plus sévères, en présentant dans les habitudes de l'époque, dans les nécessités de la position des Papes, dans les excès de leurs adversaires, des motifs qui toujours excusent et justifient la conduite des Souverains Pontifes.

La cause de la Réforme paraît avoir toutes les préférences de l'historien; eh bien! s'il est un fait qui ressort avec évidence de toutes les pages de ce livre, c'est que des considérations politiques seules ont déterminé les rois, les princes et les nobles à embrasser le protestantisme.

L'auteur parle souvent des envahissements temporels de la Papauté, de Jules II, par exemple, et presque toujours il présente le Saint-Siége attaqué par des ennemis injustes, acharnés, qui, sous le prétexte de combattre la puissance temporelle des Papes, veulent porter atteinte à leur suprématie spirituelle; telle apparaît la longue lutte entre Venise et la Cour romaine.

En sa qualité de protestant, M. Ranke ne doit sans

doute pas éprouver une vive sympathie pour le Concile de Trente, cependant il n'hésite pas à proclamer que c'est la sagesse de ce concile qui a régénéré l'Église et lui a donné la force de combattre victorieusement la Réforme. Vient-il à nous faire connaître les deux principaux historiens du *Concile de Trente,* Sarpi et Pallavicini; tout en prétendant rester impartial entre le premier, historien perfidement hostile à la Papauté, et le second qui embrasse avec ardeur sa défense, M. Ranke laisse voir qu'il partage une partie des opinions de Sarpi; ce qui ne l'empêche pas de nous prouver que cet historien s'est rendu coupable de falsification de textes, de mensonge, de calomnie, d'hypocrisie, de haine systématique. Après une semblable critique, quelle importance attacher aux critiques de Sarpi contre le Concile de Trente?

Après la Papauté, c'est l'Ordre des Jésuites qui joue le plus grand rôle dans l'histoire de M. Ranke; il n'épargne pas les récriminations contre la Société de Jésus, et cependant on verra avec quelle admiration il parle des fondateurs de l'Ordre, d'Ignace de Loyola et de ses premiers disciples, des missions des Jésuites, des services immenses qu'ils ont rendus à la Papauté, à l'Église, à la civilisation intellectuelle de l'Europe moderne! Nulle part ailleurs ne se trouve exposée d'une manière aussi complète la réaction opérée par la Société de Jésus, avec tant de persévérance, d'énergie, de dévouement et d'habileté, contre le protestantisme. Dans la querelle des Jansénistes et des Jésuites, M. Ranke commence par

exprimer sa sympathie pour les premiers, puis il nous les montre animés par la plus basse jalousie, soufflant la discorde, propageant l'anarchie et la révolte, s'associant avec le protestantisme et la philosophie pour féconder les principes révolutionnaires qui ont bouleversé l'Europe. Dites, les Jésuites ne sont-ils pas bien vengés des attaques et des calomnies de leurs adversaires?

Je multiplierais sans fin ces exemples du procédé de l'auteur, qui, influencé d'abord par ses préventions de protestant et de philosophe, est ensuite entraîné par sa bonne foi et l'évidence des faits à proclamer la vérité. Voilà pourquoi, et c'est là l'essentiel, l'impression générale du livre, celle qui survit à sa lecture, est entièrement favorable à la Papauté et à l'Église.

Après cette mémorable période historique de deux siècles où les Papes ont eu à lutter tour à tour, et souvent simultanément, et contre l'hérésie et contre les souverainetés catholiques elles-mêmes, quelle est aujourd'hui la situation respective et de la Papauté et de la Réforme?

M. Ranke démontre très-bien que le traité de Westphalie signale le point d'arrêt de la restauration catholique en Europe; à partir de cette époque, les puissances temporelles cessent de respecter la suprématie religieuse de la Papauté, elles méconnaissent ses droits, elles n'ont même plus pour elle les simples égards dus à un souverain; des traités sont faits dans lesquels on viole les intérêts de la Cour romaine, sans la consulter, sans tenir compte de ses protestations. Les princes pré-

tendent réformer l'Église suivant leur caprice ou leur cupidité, sans se soumettre aux décisions du Saint-Siége. Louis XIV, Joseph II, les ministères de Choiseul, en France, de Wall et de Squillace en Espagne, de Tanucci à Naples, de Carvalho en Portugal, n'épargnèrent aucune sorte d'outrages et de violences envers les Souverains Pontifes; les gouvernements des antiques monarchies catholiques de l'Europe préparèrent les sacriléges commis sur la personne de Pie VI et de Pie VII par les gouvernements révolutionnaires du Directoire et de Napoléon.

Le temps des épreuves douloureuses est loin d'être passé pour l'Église et son chef. Nous les voyons l'une et l'autre également attaqués par les pouvoirs des trois grandes familles religieuses qui se partagent l'Europe, par les pouvoirs catholiques, schismatiques et protestants. Le récent attentat du roi de Prusse contre l'archevêque de Cologne, nous révèle des symptômes de cette conspiration flagrante des gouvernements modernes contre le catholicisme.

Un écrivain qui ne sera pas accusé de tendance hostile contre les princes, M. de Maistre, leur adressait en 1820 ces conseils salutaires et ces avertissements prophétiques :

« Les rois, disait Bacon, sont véritablement inexcu-
« sables de ne point procurer, à la faveur de leurs armes
« et de leurs richesses, la propagation de la religion
« chrétienne. »

« Sans doute ils le sont, et ils le sont d'autant plus

(je parle seulement des souverains catholiques), qu'aveuglés sur leurs plus chers intérêts par les préjugés modernes, ils ne savent pas que tout prince qui emploie ses forces à la propagation du Christianisme légitime, en sera infailliblement récompensé par de grands succès, par un long règne, par une immense réputation, ou par tous ces avantages réunis. Il n'y a point, il n'y aura jamais, il ne peut y avoir d'exception sur ce point..... Dès qu'un prince s'allie à l'œuvre divine et l'avance suivant ses forces, il pourra sans doute payer son tribut d'imperfections et de malheurs à la triste humanité; mais il n'importe, son front sera marqué d'un certain signe que tous les siècles révèreront :

Illum aget pennâ metuente solvi
Fama superstes.

« Par la raison contraire, tout prince qui, né dans la lumière, la méprisera ou s'efforcera de l'éteindre, et qui surtout osera porter la main sur le Souverain Pontife ou l'affliger sans mesure, peut compter sur un châtiment temporel et visible. Règne court, désastres humiliants, mort violente ou honteuse, mauvais renom pendant sa vie, et mémoire flétrie après sa mort, c'est le sort qui l'attend, en plus ou en moins...[1]. »

En écrivant ces lignes, M. de Maistre se représentait l'effroyable tempête qui venait d'assaillir tous les trônes de l'Europe; ces familles royales anciennes et nouvelles

[1] Voir *Du Pape*, t. II, p. 115 et 116.

dépossédées, exilées, assassinées; n'a-t-on pas dit que ces calamités avaient été l'expiation de ces principes désorganisateurs qui avaient envahi les gouvernements eux-mêmes?

Pourquoi la même loi d'expiation ne s'accomplirait-elle pas encore, si les gouvernements ne se montrent pas plus fidèles à leur mission d'asseoir la société sur la seule base immuable de toute stabilité, sur l'ordre moral, qui n'a de règle de sanction et d'efficacité que dans le catholicisme?

Les gouvernements tomberont ou se transformeront, mais ni l'Église ni la Papauté ne périront, nous en avons à tout jamais la parole du Fils de Dieu.

« Rome, s'écrie Bossuet, dans son magnifique sermon sur l'*Unité,* Rome n'est pas épuisée dans sa vieillesse, et sa voix n'est pas éteinte; nuit et jour elle ne cesse de crier aux peuples les plus éloignés, afin de les appeler au banquet où tout est fait un : et voilà qu'à cette voix maternelle les extrémités de l'Orient s'ébranlent, et semblent vouloir enfanter une nouvelle chrétienté pour réparer les ravages des dernières hérésies. C'est le destin de l'Église. *Movebo candelabrum tuum :* « Je remuerai votre chandelier, » dit Jésus-Christ à l'Église d'Éphèse; je vous ôterai la foi. « Je le remuerai; » il n'éteint pas la lumière, il la transporte : elle passe à des climats plus heureux. *Malheur, malheur encore une fois à qui la perd; mais la lumière va son train, et le soleil achève sa course!* »

La lumière va son train, et le soleil achève sa course; en dépit de l'hostilité ou de l'indifférence des gouvernements, *la lumière va son train;* nous l'avons vu, toutes les intelligences élevées de ce siècle gravitent irrésistiblement vers l'unité catholique; partout où l'esprit s'éveille de son engourdissement, partout où il échappe aux préjugés de secte ou de parti, partout où il aspire à reconstituer dans l'homme et dans la société la vie morale, son premier cri, son premier acte de désir et d'espérance est de glorifier l'Église et la Papauté; dans la philosophie, dans la politique, dans les lettres, dans les sciences, le travail du dix-neuvième siècle, son ambition, j'ose dire sa passion, c'est d'arriver à l'unité; la force même de ce mouvement est donc de produire ce double résultat :

Accroître la dissolution, la division et l'anarchie au sein des religions, des sectes, des sociétés qui ne possèdent pas l'unité;

Attirer insensiblement vers la seule unité constituée et *constituable* toutes les intelligences qui se lassent et de vaines recherches, et de stériles utopies, et de cette existence isolée et sans but des hommes qui ne vivent pas au centre commun de la vérité.

Il suffit d'avoir des yeux pour vérifier l'accomplissement de cette double tendance de l'époque.

Dans toute l'Europe civilisée (je dis l'Europe civilisée, parce que je ne parle pas de la Russie), la philosophie, la science et la littérature sont parvenues à cet état

de subdivision qui ne peut plus être dépassé, car non-seulement on trouverait difficilement deux hommes partageant le même système, mais on aurait de la peine à rencontrer nn homme qui ne fût pas en contradiction avec lui-même.

La politique qui touche à des intérêts palpables et plus susceptibles de rallier un grand nombre d'individus, est réduite, dans tous les pays constitutionnels, à l'impuissance de constituer des majorités parlementaires.

Hors du catholicisme, il n'est plus une seule religion qui ne soit frappée au cœur et rongée dans ses racines par l'anarchie, la corruption ou le despotisme. Les réformes de Méhémet Ali et de Mahmoud ne s'exécutent que par la violation de tous les préceptes du Coran. En Russie, on ne sait quel nom donner à ce culte grec qui n'est qu'un des rouages inférieurs du système administratif de l'Empire; jamais rameau séparé de l'arbre n'a subi la loi de l'impuissance et de la corruption, comme cette Église grecque séparée de la souche vivifiante du Christianisme.

En Prusse, le gouvernement a voulu faire cesser la division qui existait entre les luthériens et les calvinistes, et établir l'unité de culte; ils ont obéi; mais, a dit le philosophe de Berlin, Hegel, *ils se sont unis dans la nullité.*

En Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre, en Amérique, la tendance de notre siècle vers l'unité

décime le protestantisme et précipite ses fidèles hors de son sein par ces trois issues :

Par l'indifférence religieuse ou le socinianisme, conséquence dernière de la subdivision indéfinie des sectes ;

Par un travail intérieur en vertu duquel le protestantisme essaie de neutraliser les progrès du rationalisme qui le ravage, en se rapprochant, autant que possible, de l'unité catholique, sans devenir catholique ; ce tour de force n'aboutit qu'au mysticisme et à certaines extravagances des piétistes et des méthodistes ;

Enfin, par un retour décidé vers le catholicisme, par une conversion sincère. Tout ce que j'ai dit sur la direction catholique des études historiques en France et en Allemagne, sur la réaction qui s'opère dans l'Église anglicane, prouve quelles sérieuses modifications se réalisent dans le protestantisme. De nombreuses conversions parmi les hommes les plus éclairés, parmi les plus hautes intelligences de ce siècle, viennent souvent réjouir l'Église ; je recommande la lecture consolante d'un excellent petit livre intitulé : *Tableau général des principales conversions qui ont eu lieu parmi les protestants depuis le commencement du dix-neuvième siècle ;* ce tableau ne finit qu'à l'année 1827 ; depuis cette époque, de belles conquêtes ont été faites. En voici une qui n'est pas des moins curieuses et des moins providentielles : on lisait, il y a quelques jours, dans la *Gazette de Wurzbourg :*

« Le dernier descendant du docteur Martin Luther, Joseph Luther, vient d'abjurer le protestantisme, en Bohême. » *La lumière va son train*[1].

Un protestant, converti au catholicisme en 1831, M. George Esslinger, me semble avoir prouvé d'une manière irréfutable l'impossibilité d'arriver à l'unité par le protestantisme :

« Le rétablissement de l'unité de la foi parmi les chrétiens et leur réunion dans une même Église sont deux choses inséparables.

« Si tous les protestants se faisaient catholiques, il est évident que dès lors il n'y aurait plus qu'une seule Église et une seule foi, puisque tous les catholiques ayant et ne pouvant avoir que la même foi, ceux qui se feraient catholiques partageraient cette même foi avec ceux qui le sont déjà. Ainsi le but que nous cherchons serait obtenu.

« Supposons, au contraire, que tous les catholiques se fissent protestants ; arriverons-nous également à l'unité de l'Église et de la foi? On est forcé de convenir que non ; car on ne peut dire que *tous* les protestants, comme on peut le dire de *tous* les catholiques, ne forment entre eux qu'une seule Église et n'ont qu'une seule foi. Par exemple, que tous les catholiques en Angleterre se fassent protestants, il n'y en aura pas moins

[1] Voir, sur les progrès du Catholicisme en Angleterre, les ouvrages de M. Jules Gondon : *le Mouvement religieux en Angleterre*, 1 vol. in-8° ; — *Conversion de cent soixante Ministres anglicans*, 2 vol. in-18.

une foule de croyances et d'églises ou de sectes différentes, et l'unité de la foi, loin d'y gagner, y perdra au contraire, puisque les catholiques qui avaient tous la même foi avant leur conversion au protestantisme, formeront après plusieurs sectes nouvelles, comme l'ont fait ceux qui étaient protestants avant eux.

« Il en serait de même dans les autres pays protestants. Or, il faut bien observer que si l'unité n'existe pas parmi les protestants, ce n'est pas uniquement parce que dès le commencement de la séparation il s'est formé plusieurs églises protestantes, mais surtout parce que le protestantisme, de sa nature, tend à les augmenter continuellement, de telle sorte que si une église ne peut raisonnablement se composer que d'hommes qui ont la même foi, il devrait y avoir dans le monde protestant autant d'églises qu'il y a d'individus pensants[1]. »

Si l'unité est le besoin nécessaire de l'époque, comme de l'humanité elle-même, le triomphe plus ou moins éloigné, plus ou moins difficile, de l'Église et de la Papauté, est donc dans les nécessités de l'époque et de l'humanité.

Le protestantisme possède pour lui les sympathies ou les croyances des gouvernements modernes; mais le catholicisme, tout affligé et persécuté qu'il est, à cette heure, par César, marche calme et confiant, sur la foi de Dieu et de la puissance permanente et invincible des

[1] Article publié par les *Annales de Philosophie religieuse.*

idées. Aujourd'hui, tout éloigne du protestantisme, tout ramène au catholicisme.

Le livre de M. Ranke vient nous enseigner comment s'accomplit une restauration catholique. Quand vous croyez l'Église affaiblie, prête à succomber sous les attaques multipliées dirigées contre elle, c'est alors qu'elle se ranime, qu'elle se lève, rajeunie, et s'avance à la conquête du monde. Au seizième siècle, lorsque la Réforme éclata, l'Église se trouvait dans une position bien autrement déplorable; elle avait contre elle, elle-même d'abord, car elle avait subi, depuis le chef jusqu'aux derniers rangs de la hiérarchie, les atteintes fatales du paganisme de la soi-disant *Renaissance;* elle avait contre elle une hérésie formidable exploitant habilement des abus passagers et soutenue par l'ambition et la cupidité des puissances temporelles; elle avait contre elle l'entraînement des idées désorganisatrices qui envahissaient les gouvernements et les peuples, et auxquelles trois siècles de révolutions n'ont pas suffi encore pour assouvir leur fureur de destruction; et cependant, nous voyons par le récit de M. Ranke, que l'Église est parvenue à se régénérer et à régénérer le catholicisme en Europe!

Pourquoi n'aurait-elle pas la même puissance dans le dix-neuvième siècle, où elle ne rencontre plus les obstacles qu'elle a déjà vaincus? Elle n'a plus à se réformer, car ses ennemis mêmes ne peuvent calomnier la dignité de ses mœurs, la pureté de sa foi, l'ardeur

de sa charité. Tout ce qui s'est rué contre elle, depuis trois siècles, se débat à ses pieds dans l'agonie de la mort. Jamais elle n'a été ni plus sainte, ni plus unie, ni plus soumise à son Chef. Toutes les sectes avortent. Le génie exploitant les passions les plus aveugles ne peut réussir à donner l'ombre de la vie à une hérésie. Une parole tombée du haut de la Chaire de saint Pierre a suffi pour frapper de stérilité une des plus éminentes intelligences de cette époque. Un fruit trop mûr ne tombe pas plus facilement de l'arbre secoué par la main prévoyante du jardinier, que M. de Lamennais n'a été rejeté de l'Église par un signe de celui qui a mission de veiller à la fécondité de l'arbre de vie.

Cette même parole qui a défendu l'Église contre l'esprit déréglé d'innovation, vient de prouver au monde chrétien qu'elle a toujours le courage, quand la mesure est comblée, de combattre les sacriléges tentatives des rois pour corrompre et opprimer la religion de Jésus-Christ. Catholiques, nous pouvons répéter avec Bossuet : « Rome n'est pas épuisée dans sa vieillesse, et sa voix n'est pas éteinte. »

A mesure que les gouvernements comprendront mieux leurs intérêts et les conditions légitimes de la stabilité des trônes, à mesure que les peuples s'affranchiront de l'ignorance et des préjugés, à mesure que la philosophie et la science subiront les tristes épreuves de l'avortement multiplié de tous les faux systèmes, à mesure que de nouvelles perturbations feront de plus en plus

vivement sentir la nécessité de constituer au sein des sociétés l'unité morale, les gouvernements, les peuples, les philosophes, les savants, dirigeront avec amour leurs regards vers la seule autorité établie sur la terre pour représenter et faire régner la vérité et la justice.

Alors sera réalisée la prophétie de M. de Maistre :

« O sainte Église de Rome ! tes Pontifes seront bien-
« tôt universellement proclamés agents suprêmes de la
« civilisation, créateurs de la monarchie et de l'unité
« européennes, conservateurs de la science et des arts ;
« fondateurs, protecteurs-nés de la liberté civile, des-
« tructeurs de l'esclavage, les ennemis du despotisme,
« infatigables soutiens de la souveraineté, bienfaiteurs
« du genre humain. »

ALEXANDRE DE SAINT-CHERON.

Paris, 31 décembre 1837.

Digitized by Google

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

La puissance de Rome dans l'antiquité et le moyen âge est universellement connue ; pendant plusieurs siècles de l'histoire moderne, elle a su relever et maintenir sa domination temporelle. Après la décadence qu'elle a subie dans la première moitié du seizième siècle, Rome, siége du pouvoir papal, est redevenue le centre de la foi et de la vie morale des nations du sud de l'Europe ; on l'a vue faire des tentatives hardies et souvent heureuses pour soumettre de nouveau à son autorité les autres peuples.

Mon dessein est d'exposer, au moins en esquisse, cette époque de la rénovation du pouvoir temporel de l'Église, son développement intérieur, ses progrès et sa décadence.

C'est une entreprise que, tout imparfaite qu'elle puisse être, je n'aurais pas même osé tenter, si je n'avais trouvé l'occasion de mettre en usage quelques res-

sources jusqu'à ce jour demeurées inconnues. Avant tout, mon devoir est donc de faire connaître ces matériaux et leur origine.

J'ai déjà indiqué les renseignements contenus dans nos manuscrits de Berlin [1].

Mais Vienne est incomparablement plus riche que Berlin en trésors de ce genre. Outre sa nature essentiellement allemande, Vienne possède encore un caractère européen ; les mœurs et les langues les plus diverses se rencontrent dans tous les rangs de la société, dans toutes les classes. L'Italie, en particulier, s'y trouve représentée. De plus, les collections y sont très-étendues et très-complètes, ce qu'il faut attribuer à la fois à la politique de l'Autriche, à sa position topographique, à ses anciennes liaisons avec l'Espagne, la Belgique, la Lombardie, à ses rapports intimes de religion et de voisinage avec Rome. De tout temps, à Vienne, on a aimé à acheter, recueillir et conserver des manuscrits. Les collections originales qui appartiennent à la bibliothèque de la cour sont d'une immense valeur. Plus tard quelques collections étrangères ont été acquises. La famille Rangone, à Modène, a cédé une quantité considérable de volumes semblables à ce que nous appelons, à Berlin, *informations;* à Venise, on a acheté les précieux manuscrits du doge Marco Foscarini ; dans cette collection se trouvent les travaux préliminaires du doge

[1] Les indications dont parle ici l'auteur se trouvent au premier volume de son ouvrage général, intitulé : *Les princes et les peuples de l'Europe méridionale au seizième et au dix-septième siècle.* Nous avons déjà eu occasion de dire que le livre dont nous publions la traduction forme une section à part de l'ouvrage général de M. Léopold Ranke. (Voir l'Introduction.)

pour la continuation de son œuvre littéraire, *les Chroniques italiennes*, ouvrage dont il ne reste de traces nulle part. La succession du prince Eugène a fourni aussi une riche collection de manuscrits historiques et politiques, rassemblés par ce prince fort distingué comme homme d'État. Et cependant ce n'est pas tout, Vienne offre d'autres ressources plus curieuses. Les archives impériales renferment, comme on peut le penser, les documents les plus importants et les plus authentiques sur l'histoire générale de l'Allemagne, et en particulier sur celle de l'Italie. A la vérité, après de nombreux déplacements, la plus grande partie des archives vénitiennes a été rapportée à Venise; néanmoins, on trouve encore à Vienne une masse considérable de manuscrits vénitiens; des dépêches, soit originales, soit en copies; des extraits de ces dépêches à l'usage du gouvernement, et qu'on appelle *rubricaires;* des rapports dont quelques-uns n'existent qu'en exemplaires uniques, et par conséquent de grande valeur; les registres officiels des fonctionnaires de l'État; des chroniques et des éphémérides. Les renseignements sur Grégoire XIII et Sixte V ont été puisés, pour la plupart, dans les archives de Vienne.

Après cette ville, mon attention se dirigea principalement sur Venise et sur Rome.

Autrefois, les grandes maisons de Venise avaient presque toutes l'habitude d'établir un cabinet de manuscrits à côté de leur bibliothèque; ils se rattachaient de préférence aux affaires de la république; ils racontaient la part que la famille y avait prise, et on les gardait

soigneusement pour l'instruction de ses jeunes descendants. Quelques-unes de ces collections privées subsistent encore ; elles ont été mises à ma disposition. Dans les désastres de l'année 1797 et depuis, il en a péri une très-grande quantité. Si l'on est parvenu à en sauver beaucoup plus qu'on ne devait le présumer, on en est redevable surtout aux bibliothécaires de Saint-Marc qui consacrèrent toutes les ressources de leur institut à préserver ce qu'ils purent du naufrage universel. Dans le fait, cette bibliothèque conserve un trésor inestimable en manuscrits indispensables pour l'histoire intérieure de la ville et de l'État de Venise, et même pour celle des affaires générales de l'Europe. Cependant il ne faut pas trop en espérer. Cette collection n'est pas très-ancienne, elle ne s'est accrue qu'accidentellement de collections particulières réunies sans ordre et nullement complètes. Sous ce rapport, on ne peut la comparer aux richesses des archives de l'État, surtout telles qu'elles sont administrées aujourd'hui. En ce qui concerne l'histoire de Rome, il m'importait avant tout de découvrir les dépêches des ambassadeurs qui avaient séjourné à la cour papale. Malgré les pertes que ces archives ont éprouvées dans de nombreux déplacements, j'ai recueilli quarante-huit relations sur Rome ; la plus ancienne est de 1500 ; dix-neuf se rapportent au seizième siècle, vingt-une au dix-septième ; c'est une série à peu près complète, interrompue seulement dans quelques endroits ; pour le dix-huitième siècle, il n'y en a que huit, mais très-instructives et très-utiles. J'ai lu et mis à profit les originaux de la plupart d'entre elles.

Comme on le pense bien, c'est à Rome seulement que je pouvais trouver les moyens de vérifier et d'étendre mes recherches.

Mais devais-je m'attendre qu'on donnerait à un étranger, à un écrivain d'une autre religion, liberté pleine et entière de fouiller dans les collections publiques pour mettre au jour les secrets de la Papauté? Ce serait peut-être plus adroit qu'on ne le suppose, car nulle découverte authentique ne peut dévoiler des faits plus fâcheux que ceux qui sont admis par des conjectures dépourvues de preuves. Il m'eût été utile de pénétrer dans les trésors du Vatican pour prendre connaissance de quelques documents et les mettre à profit, mais la liberté que je désirais ne m'a pas été accordée.

Heureusement, j'ai pu consulter d'autres collections dans lesquelles j'ai puisé une instruction sinon complète, au moins suffisante et authentique. A l'époque où florissait l'aristocratie, et principalement au dix-septième siècle, les familles distinguées de toute l'Europe qui étaient à la tête des affaires, conservaient dans leurs mains une partie des papiers publics. Nulle part cet usage n'a été aussi répandu qu'à Rome. Les neveux régnants des Papes, qui possédaient toujours la plénitude du pouvoir, laissèrent, à titre de possession perpétuelle, aux maisons princières qu'ils fondaient, presque tous les papiers de l'État, qu'ils avaient recueillis pendant leur administration. Ces papiers servaient à constituer la dotation d'une famille. Il y avait toujours dans le palais qu'elle faisait construire, quelques salles, situées ordinairement aux étages supérieurs, et réservées pour con-

server les livres et les manuscrits. Les descendants devaient continuer et augmenter l'œuvre de leurs prédécesseurs. De cette manière, les collections des particuliers devinrent, sous un certain rapport, les collections publiques. C'est pour cette raison que la galerie du Vatican, quoique remarquable par le choix des chefs-d'œuvre qu'elle renferme, ne peut pas se comparer, pour l'étendue et l'importance historique, à quelques galeries particulières, telles que la galerie Borghèse ou la galerie Doria. Les manuscrits qui sont conservés dans les palais Barberini, Chigi, Altieri, Albani, Corsini, ont une valeur inappréciable pour l'histoire des Papes, de leurs États et de leur Église.

Je n'ai pas besoin de dire que chacune de ces collections embrasse surtout l'époque dans laquelle régnait le Pape de la famille. Mais il n'en est aucune qui ne fournisse des éclaircissements satisfaisants sur d'autres époques plus rapprochées ou plus éloignées; car, après la mort des Papes, les neveux ont toujours occupé une position importante, et ils ont cherché à étendre et à compléter une collection déjà commencée, ce qui leur était facile à Rome où il s'était formé un commerce de manuscrits. J'ai eu le bonheur de pouvoir profiter, quelquefois avec une liberté illimitée, de toutes ces collections et de quelques autres d'une moindre importance. Elles me présentèrent une quantité inespérée de matériaux authentiques relatifs à mon travail. Des correspondances des nonciatures avec les instructions qui leur avaient été données, et les relations qu'elles avaient écrites; des biographies détaillées de plusieurs Papes,

d'autant plus impartiales qu'elles n'étaient pas destinées à être publiées; des biographies des cardinaux célèbres; des éphémérides officielles et privées; des éclaircissements sur des événements et des récits particuliers; des avis, des consultations, des rapports sur l'administration des provinces, sur leur commerce et leur industrie; des tableaux statistiques, des comptes de recette et de dépense : ces comptes, pour la plupart, sont encore inconnus; ils ont été rédigés ordinairement par des hommes qui possédaient une connaissance approfondie de la matière, et leur authenticité n'exclut, il est vrai, ni l'examen, ni une critique sévère, mais ce sont des précautions avec lesquelles il faut toujours aborder les communications des contemporains même les mieux informés. Le plus ancien de ces manuscrits concerne la conjuration de Porcari contre Nicolas V. Je n'en ai découvert que deux pour le quinzième siècle; pour le commencement du seizième, les manuscrits sont plus nombreux et embrassent plus de sujets. Quant au dix-septième siècle, époque qui nous fournit si peu d'informations certaines sur la cour de Rome, les manuscrits contiennent des instructions qui sont d'une inestimable valeur. Au contraire, leur nombre et leur intérêt diminuent en arrivant au dix-huitième siècle. Au reste, à ce moment, l'État et la cour avaient déjà beaucoup perdu de leur activité et de leur importance. A la fin de cet ouvrage, j'analyserai en détail ces manuscrits romains et vénitiens, et je mentionnerai tout ce qui m'aura paru remarquable et n'aura pu prendre place dans le cours de mon récit.

image
not
available

Lorsque les destinées du monde ont changé, quand l'une ou l'autre nation a prédominé, quand le cercle dans lequel se meut la vie générale d'une époque s'est étendu ou rétréci, il y a eu aussi des métamorphoses essentielles dans la puissance papale, dans ses maximes, ses tendances, ses prétentions, et son influence a dû nécessairement subir de graves modifications. Si l'on parcourt la liste de tant de Papes qui ont porté le même nom pendant tous les siècles chrétiens, depuis Pie I^{er}, dans le second siècle, jusqu'à nos contemporains dans le dix-neuvième, Pie VII et Pie VIII, il en résulte bien une impression de l'immobilité et de la stabilité permanente de l'Église; mais il ne faut pas se laisser éblouir par ce spectacle, car, en réalité, dans les différentes époques de l'histoire, l'autorité temporelle des Papes a été soumise à la même mobilité que celle des dynasties.

Pour nous, désintéressés que nous sommes dans la question religieuse, c'est précisément l'étude de ces révolutions politiques qui nous présente le plus grand intérêt; elles embrassent une partie de l'histoire générale du monde, non-seulement dans les périodes où apparaît une domination incontestée, mais encore dans les siècles où l'action et la réaction se livrent d'acharnés combats, comme ceux dont nous allons présenter le tableau.

Aux seizième et dix-septième siècles, la Papauté est ébranlée et mise en danger; néanmoins elle se maintient et se consolide, elle reconquiert de nouveau son autorité et parvient même à l'étendre; puis enfin, elle s'arrête encore une fois et semble toucher à sa décadence.

Dans ces deux grands siècles où l'esprit des nations occidentales se porte de préférence vers les questions religieuses, nous voyons la Papauté, attaquée et abandonnée par les uns, soutenue et défendue avec un nouveau zèle par les autres, prendre dans l'histoire du monde une place éminente. De ce point de vue, nous allons essayer de la contempler avec l'impartialité que nous commande notre position.

Je commence par résumer l'ensemble des événements qui ont amené la Papauté à l'état où nous la trouverons dans les premières années du seizième siècle [1].

[1] Voir dans l'Introduction les observations critiques sur cette Préface.

HISTOIRE
DE LA PAPAUTÉ
PENDANT
LES XVI^e ET XVII^e SIÈCLES.

PREMIER LIVRE.

CHAPITRE I.

RÉSUMÉ HISTORIQUE DE LA PAPAUTÉ.

§ I. — Le Christianisme dans l'Empire romain.

Si nous examinons l'état du monde dans les premiers siècles de l'antiquité, nous le trouvons occupé par une foule de peuplades indépendantes. Elles séjournent autour de la Méditerranée et s'avancent dans l'intérieur des terres aussi loin que s'étend leur connaissance topographique du pays. Séparées les unes des autres, resserrées dans d'étroites limites, elles forment autant de nationalités libres, ayant une organisation propre. L'indépendance dont elles jouissent n'est pas seulement

politique ; partout une religion locale s'est établie ; les idées de Dieu et des choses divines se sont, pour ainsi dire, localisées ; des divinités nationales possédant les attributs les plus divers sont adorées ; la loi observée par leurs fidèles est indissolublement unie avec la loi de l'État. Cette réunion intime de la religion et de l'État, cette double liberté limitée seulement par des liens de parenté et de race, eut la plus grande part à la formation des nationalités antiques. Dans le cercle même de ces étroites limites, ces populations pouvaient librement se développer avec l'énergie de leur juvénile ardeur.

Mais Rome apparaît sur la scène historique ; à mesure qu'elle constitue sa puissance, nous voyons toutes les individualités qui remplissent le monde s'abaisser et disparaître l'une après l'autre ; un jour arrive où la terre se montre veuve de peuples libres.

Dans d'autres époques, les royaumes ont été ébranlés, parce que la croyance religieuse s'était affaiblie ; ici, au contraire, l'assujétissement des royaumes devait entraîner la chute de leurs religions. Elles se concentrèrent nécessairement toutes à Rome avec le pouvoir politique lui-même. Cependant, quelle valeur pouvaient-elles conserver encore, arrachées du sol dont elles étaient en quelque sorte un produit indigène ? Le culte d'Isis avait un sens en Égypte ; c'était la divinisation des forces de la nature telles qu'elles apparaissent dans ce pays ; à Rome, ce culte ne fut plus qu'une idolâtrie dénuée de sens. Dès que les diverses mythologies se trouvèrent en contact les unes avec les autres, leur irrésistible destinée fut de se combattre et de s'anéantir réciproquement. Il n'était donné à aucune doctrine philosophique de concilier leurs contradictions.

Et, quand bien même cet accord eût été possible, il n'aurait déjà plus satisfait aux besoins du monde.

Tout en déplorant la perte de tant d'États libres, nous ne pouvons cependant pas nier qu'une vie nouvelle a immédiatement surgi de leurs ruines. Lorsque la liberté succomba, les barrières qui séparaient ces petites nationalités furent brisées; les nations vaincues et conquises se trouvèrent par leur chute réunies et fondues ensemble. De même que l'on considérait l'étendue de l'Empire romain comme constituant l'unité du globe terrestre, de même ses habitants sentirent qu'ils ne formaient qu'une seule famille, étroitement liée dans toutes ses branches diverses. L'espèce humaine commença enfin à posséder la conscience de son unité.

Jésus-Christ naquit à cette époque de l'histoire du monde.

Sa vie était obscure et modeste; guérir les malades, parler de Dieu en paraboles et dans un langage plein d'une vérité persuasive à quelques pêcheurs qui ne le comprenaient pas toujours; telle était son unique occupation. Il n'avait pas de quoi reposer sa tête, et cependant, nous devons le proclamer, même du point de vue terrestre d'où nous contemplons cette histoire, jamais il n'est apparu parmi les hommes aucune créature plus noble et plus pure, plus sublime et plus sainte, par ses actions, sa vie et sa mort; dans chacune de ses sentences respire le souffle éclatant de Dieu; *ce sont les paroles de la vie éternelle,* suivant l'expression de saint Pierre; les souvenirs de la tradition du genre humain ne rappellent rien qui puisse être comparé, même de loin, à une telle existence.

Si les cultes nationaux avaient autrefois possédé quelques éléments d'une religion réelle, ces éléments

s'étaient complétement obscurcis dans la confusion du polythéisme romain ; ils n'avaient plus de sens, comme on l'a déjà dit ; la venue du fils de Dieu fait homme leur révéla le rapport éternel et universel de Dieu au monde, du monde à Dieu.

Jésus-Christ naquit au milieu d'une nation qui regardait aussi le monothéisme comme un culte purement national ; cette religion était contenue dans un rituel exclusif et hostile, mais le peuple juif a su la maintenir et ne jamais se la laisser enlever. C'est seulement à la venue du Christ que le monothéisme reçut un caractère universel et complet. Jésus-Christ anéantit la loi en l'accomplissant ; le Fils de l'homme se présenta, selon ses propres paroles, comme le Seigneur ou le maître du sabbat ; il développa le sens éternel des formes restées, jusqu'à ce jour, obscures ou étroitement comprises. De ce peuple qui avait toujours élevé entre lui et les autres des barrières infranchissables, sortit avec toute la puissance de la vérité, une croyance qui appela et reçut en son sein toutes les nations. Le Dieu universel fut annoncé, ce Dieu qui, comme saint Paul le prêchait aux Athéniens, conviait tous les hommes à se réunir et à s'aimer en une seule famille *.

A l'époque où cette doctrine sublime fut enseignée, le genre humain, avons-nous dit, était préparé pour la recevoir ; c'est pourquoi *elle brilla sur la terre comme un rayon de soleil,* suivant les expressions d'Eusèbe [1] ; en peu de temps on la vit se répandre depuis l'Euphrate jusqu'à l'Èbre, jusqu'au Rhin et au Danube, débordant toutes les frontières de l'Empire romain.

Malgré toute sa pureté, cette doctrine devait cepen-

[1] *Hist. ecclés.*, II, 3. — * Voir la note n° 1, à la suite du 1er livre.

dant rencontrer la plus énergique opposition de la part des cultes déjà établis, qui représentaient une grande masse d'intérêts sociaux. Je me contenterai d'exposer une seule phase de cette lutte, qui me paraît particulièrement importante.

Dans la situation critique où elles se trouvaient, les religions anciennes exploitèrent encore une fois leur tendance politique. Toutes les croyances contradictoires qui avaient rempli le monde s'étant concentrées sous la domination d'un seul peuple, il ne restait plus que cette seule puissance qui parût maîtresse d'elle-même; elles se serrèrent autour de ce pouvoir souverain, et vouèrent un culte divin à son chef et à sa personnification, à l'empereur[1]. On lui érigea des temples, on lui offrit des sacrifices, on jura par son nom, on célébra en son honneur des fêtes religieuses, ses effigies accordaient un droit d'asile. Le culte adressé au génie de l'empereur était peut-être le seul culte général qu'il y eût sous l'Empire; toutes les idolâtries s'y soumettaient afin de recevoir sa protection.

Aussi, comme on doit le penser, ce culte opposa-t-il au Christianisme la résistance la plus opiniâtre.

L'empereur comprenait la religion dans ses rapports temporels, liée à la terre et à ses richesses; *les biens de la terre lui sont remis,* dit Celse, *tout ce que l'on possède vient de lui.*

Le Christianisme au contraire entendait la religion dans ses rapports avec l'esprit infini et la vérité céleste. L'empereur confondait dans leur union la religion et l'État; le Christianisme séparait avant tout ce qui est à Dieu de ce qui est à César.

[1] Eckhel, *Doctrina numorum veterum,* vol. VIII, p. 156.

En sacrifiant à l'empereur, on se vouait à la plus humiliante et à la plus accablante servitude. Ainsi l'union de la religion et de la politique, qui avait été la condition de la liberté dans les petits États, avant la conquête de Rome, ne servit plus, dans la nouvelle constitution de l'Empire, qu'à maintenir et consolider l'esclavage.

Le Christianisme, en défendant de sacrifier à l'empereur, proclamait donc de la manière la plus éclatante l'émancipation et la délivrance. Il réveilla de nouveau chez les nations le sentiment religieux, dans sa pureté primitive, s'il est vrai qu'un tel sentiment ait précédé toute idolâtrie *; il s'opposa à cette puissance qui dominait le monde, et qui, non satisfaite de posséder les choses terrestres, voulait encore embrasser les choses divines. Grâce à la parole du Christ, l'homme reçut une nouvelle vie spirituelle; il redevint libre, indépendant, inviolable dans sa personnalité; un souffle régénérateur anima et rajeunit la terre; l'univers fut fécondé pour l'avenir.

Le drame sublime qui allait se jouer au sein de l'espèce humaine, c'était l'opposition de l'élément terrestre et de l'élément spirituel, de l'esclavage et de la liberté, de la mort et de la vie.

Ce n'est pas ici le lieu de décrire la longue lutte de ces deux principes. L'esprit du Christianisme pénétra partout; le monde fut rapidement entraîné dans sa direction morale; l'*erreur de l'idolâtrie s'est éteinte d'elle-même,* dit saint Chrysostome [1]. Le paganisme lui apparaît déjà comme une ville conquise, dont les murailles sont renversées, dont les portiques, les théâtres

[1] Chrysostomi op. ed. Paris, II, 540. — * Voir la note n° 2.

et les édifices publics sont réduits en cendres, et dont les défenseurs ont péri ensevelis sous ces immenses débris. On aperçoit encore çà et là quelques vieillards, quelques enfants. Bientôt ceux-ci même disparaissent, et il s'opère sur la terre une transformation sans exemple.

Le culte des martyrs sortit des catacombes; dans les lieux où les divinités de l'Olympe avaient été adorées, sur les mêmes colonnes qui avaient soutenu leurs temples, s'élevèrent des sanctuaires à la mémoire de ceux qui avaient répudié ce culte, et qui, à cause de cette héroïque abjuration, avaient souffert le martyre. Cette religion qui avait commencé dans les déserts et dans les prisons, s'empara du monde. On s'est étonné de voir précisément un édifice païen, la basilique, changé en édifice chrétien. Cependant ce fait est très-caractéristique. L'abside de la basilique renfermait un *Augusteum*[1], l'effigie de ces Césars auxquels on rendait des honneurs divins. Elle fut remplacée par l'effigie du Christ et des apôtres, comme nous le voyons encore aujourd'hui dans un si grand nombre de basiliques; le fils de Dieu fait homme remplaça les dominateurs de la terre, qui eux-mêmes étaient regardés comme des dieux. Les divinités locales se retirèrent et disparurent. On vit la Croix sur toutes les routes, sur les sommets escarpés, dans les gorges des montagnes, sur les toits des maisons, dans les mosaïques des parquets. C'était une victoire complète, décisive. De même que l'on aperçoit sur les monnaies de Constantin le *labarum* avec le monogramme du Christ au-dessus du dragon vaincu, de même le culte et le nom du Christ s'élevèrent sur les ruines du paganisme.

[1] E. R. Visconti, *Museo Pio-Clementino*, VII, p. 100 (édition de 1807).

Envisagée sous ce point de vue, l'importance du rôle de l'Empire romain est infinie. Dans les premiers siècles de sa formation, il a brisé les individualités, il a subjugué les peuples, il a anéanti ce besoin d'indépendance qui naissait de l'isolement et qui s'opposait à la réalisation de ce but suprême, l'unité du genre humain. Cette œuvre accomplie, il lui a été donné d'enfanter en son sein la vraie religion, c'est-à-dire la forme la plus pure de la conscience, la communion universelle des hommes en un seul Dieu; par cette œuvre même, il a fait cesser la nécessité de sa propre existence. L'espèce humaine a acquis le sentiment de sa destinée; elle a trouvé son unité dans la religion *.

Ce n'est pas tout, cette religion a reçu de l'Empire romain ses formes extérieures, mais ces formes disparurent à mesure que la nouvelle croyance arriva à la domination **.

Les sacerdoces païens avaient été conférés comme des fonctions civiles; chez les Hébreux, une tribu était chargée des affaires spirituelles. Le Christianisme a cela de particulier que, chez lui, le soin de la direction religieuse est confié à une classe d'hommes d'élite, sanctifiée par l'imposition des mains, éloignée de toutes les affaires terrestres, entièrement composée de membres libres qui choisissent volontairement cet état.

Dans le commencement, les institutions de l'Église avaient les formes républicaines; peu à peu, le clergé arriva à se distinguer et à se séparer du monde temporel. Ce changement n'arriva pas, je pense, sans une nécessité intérieure. Dans les premiers développements du Christianisme, la religion avait à se délivrer des liens

* Voir la note nº 3. — ** Voir la note nº 4.

de la politique; l'établissement d'un corps ecclésiastique indépendant, ayant une constitution propre, fut absolument nécessaire pour opérer cette délivrance salutaire. Dans cette séparation de l'Église d'avec l'État consiste peut-être le caractère le plus élevé, la grandeur et la plus énergique influence des siècles chrétiens. Les rapports de la puissance spirituelle et de la puissance temporelle constituent une des questions les plus importantes de toute histoire.

C'est dans l'Empire romain que s'éleva la hiérarchie des évêques, patriarches métropolitains; au bout d'un certain espace de temps, les évêques de Rome occupèrent le premier rang. A la vérité, on prétendrait bien à tort que, dans les premiers siècles et même à aucune autre époque, leur suprématie ait été généralement reconnue par l'Orient et par l'Occident; mais ils obtinrent, sans conteste et rapidement, une considération qui les plaça au-dessus de toutes les autres puissances ecclésiastiques.

Une réunion merveilleuse de circonstances concourut à l'établissement de leur domination. Si l'importance d'une capitale de province donnait une prépondérance particulière à son évêque, à bien plus forte raison devait-il en être de même pour cette antique capitale qui avait donné son nom à l'Empire tout entier[1]. Rome était un des principaux siéges apostoliques; là, la plupart des martyrs avaient versé leur sang. Dans les temps de persécutions, les évêques de Rome s'étaient distingués par leur fermeté, et souvent ils s'étaient succédé non-seulement dans les fonctions sacerdotales, mais encore au martyre et à la mort. En outre, les empereurs se

[1] Casauboni exercitationes ad annales ecclesiasticos Baronii, p. 260.

trouvèrent aussi intéressés plus tard à favoriser cet établissement d'une grande autorité patriarcale. Dans une loi qui eut un effet décisif pour le triomphe du Christianisme, Théodose-le-Grand ordonne que toutes les nations qui relèvent de sa clémence adhèrent à la croyance qui a été annoncée aux Romains par saint Pierre[1].

Valentinien III interdisait aux évêques, tant dans les Gaules que dans les autres provinces, de s'écarter des usages établis jusqu'à ce jour, sans le consentement de l'*homme vénérable*, du pape de la ville sainte. La puissance de l'évêque romain s'étendit donc, sous la protection des empereurs, et cette protection servit par cela même à limiter le pouvoir papal ; dans le partage de l'Empire chaque empereur, se montrant jaloux de conserver certains droits, empêchait l'extension de l'autorité d'un évêque unique sur les domaines isolés et lointains.

§ II. — Alliance de la Papauté avec le royaume des Francs.

A peine cette grande transformation s'était-elle opérée, à peine la religion chrétienne était-elle établie, et l'Église fondée, que l'histoire du monde changea de face. L'Empire romain qui avait été si longtemps victorieux et conquérant, se vit, à son tour, attaqué, envahi et vaincu.

Dans le bouleversement universel, le Christianisme lui-même fut encore une fois ébranlé. Aux jours des grandes calamités, les Romains se rappelèrent de nouveau les mystères d'Étrurie ; les Athéniens crurent

[1] Codex Theodos., XVI, 1, 2.

avoir été sauvés par Achille et par Minerve ; les Carthaginois prièrent le génie *Cœlestis*. Cependant ce n'étaient là que des mouvements passagers ; tandis que l'Empire s'anéantissait dans les provinces occidentales, l'édifice de l'Église romaine s'élevait et se maintenait.

Seulement, comme c'était inévitable, elle éprouva de graves embarras, et sa situation fut tout à fait changée. Une nation païenne s'empara de la Bretagne ; des rois ariens conquirent la plus grande partie du reste de l'Occident ; les Lombards, longtemps ariens, et toujours voisins et ennemis dangereux, établirent leur redoutable domination en Italie aux portes de Rome.

Lorsque les évêques romains, pressés de tous côtés, cherchèrent à ressaisir au moins leur ancien diocèse patriarcal, ils se mirent à l'œuvre avec beaucoup de prudence ; mais voilà qu'un désastre plus terrible encore vint les frapper. Les Arabes, non pas seulement conquérants comme les Germains, mais exaltés jusqu'au fanatisme par une foi orgueilleuse, entièrement opposée au Christianisme, se répandirent sur l'Orient et sur l'Occident ; en plusieurs invasions ils s'emparèrent de l'Afrique, et, en une seule, de l'Espagne. Musa se vantait de vouloir franchir les Pyrénées et les Alpes, d'envahir l'Italie et proclamer le nom de Mahomet au Vatican.

Par suite de ces événements, la situation dans laquelle tomba la chrétienté romaine d'Occident devint d'autant plus dangereuse qu'à la même époque les mouvements des iconoclastes éclatèrent avec un acharnement épouvantable. L'empereur à Constantinople et le Pape à Rome avaient pris des partis opposés dans ces mouvements. Plus d'une fois, l'empereur fit attenter à la vie du Pape. Les Lombards comprirent combien cette scission leur était avantageuse. Leur roi Astolphe s'em-

para des provinces qui reconnaissaient encore l'empereur; il marcha sur Rome, et lui fit les plus violentes menaces, si elle refusait de lui payer tribut et de se rendre à lui[1].

Dans l'Empire romain, l'Eglise n'avait aucun secours à espérer, pas même contre les Lombards et moins encore contre les Arabes qui commençaient déjà à fixer leur domination sur la Méditerranée et à menacer le Christianisme d'une guerre d'extermination.

Heureusement pour lui, le Christianisme avait déjà franchi les limites de l'Empire romain. En Occident, il avait été surtout adopté par les peuples germaniques; déjà même une puissance chrétienne s'était élevée au milieu de ces peuples, puissance vers laquelle il suffisait au Pape de tendre la main pour s'en faire une alliée fidèle et une protection énergique contre tous les ennemis de l'Église.

De toutes les nations germaniques, la nation franque était la seule qui avait embrassé spontanément le catholicisme, lors de son premier établissement dans les provinces de l'Empire romain. Cette conversion favorisa beaucoup le développement de sa conquête. En effet, les Francs trouvèrent des alliés naturels dans les sujets catholiques de leurs ennemis Ariens, les Bourguignons et les Visigoths. La tradition raconte une foule de miracles opérés en faveur de Chlodwig (Clovis). Tantôt, c'est saint Martin qui lui a montré par une chienne un gué de la Vienne; tantôt, saint Hilaire a marché devant lui sous la forme d'une colonne de feu. Nous ne nous tromperons pas en présumant que ces traditions représentaient sous un symbole le secours que prêtaient

[1] Anastasius bibliothecarius : Vitæ pontificum. Vita Stephani III, ed. Paris., p. 83.

les indigènes à un coreligionnaire auquel ils souhaitaient la victoire *avec un avide entraînement*, comme dit Grégoire de Tours *.

Ces dispositions favorables au catholicisme, appuyées tout d'abord par des succès si éclatants, furent encore étendues et puissamment fortifiées par une circonstance particulière.

Le Pape Grégoire-le-Grand vit un jour sur le marché aux esclaves de Rome des Anglo-Saxons qui excitèrent sa sympathie et le déterminèrent à faire annoncer l'Évangile chez la nation à laquelle ils appartenaient. Jamais Pape n'a entrepris une œuvre qui ait produit des résultats plus considérables. Non-seulement la doctrine catholique, mais encore pour Rome et le Saint-Siége une vénération telle qu'elle n'avait pas encore existé ailleurs, prirent racine dans la Bretagne germanique. Les Anglo-Saxons commencèrent à aller en pèlerinage à Rome : ils y envoyèrent leur jeunesse. Le roi Offa introduisit le denier de saint Pierre pour l'éducation des ecclésiastiques et pour le soulagement des pèlerins. Ceux d'entre eux qui faisaient partie des principales familles allaient à Rome, pour y mourir avec une plus grande confiance d'être reçus dans le ciel par les saints. Cette nation semblait avoir transporté à Rome et aux saints du catholicisme cette ancienne superstition de la Germanie, que les dieux sont plus rapprochés de certains lieux que de certains autres.

Un fait plus significatif encore fut de voir les Anglo-Saxons propager leur nouvelle croyance sur le continent. L'apôtre des Allemands était un Anglo-Saxon, Boniface; rempli, comme tous ses concitoyens, de

* Voir la note n° 5.

vénération pour saint Pierre et ses successeurs, il s'engagea, dès le début de sa mission, à se soumettre scrupuleusement aux institutions du Siége romain. Sa promesse fut rigoureusement accomplie. L'obéissance la plus absolue fut imposée à l'Église allemande qu'il fonda; les évêques étaient obligés de faire le vœu formel de persévérer jusqu'à la fin de leur vie dans leur soumission envers l'Église romaine, envers saint Pierre et ses successeurs. Il forma à cette obéissance non-seulement les Allemands, mais les évêques des Gaules qui, jusqu'à ce jour, s'étaient maintenus dans une certaine indépendance à l'égard de Rome. Boniface, qui obtint quelquefois l'honneur de diriger les synodes de ce pays, y trouva occasion de donner la même direction à la partie occidentale de l'Église des Francs. A compter de cette époque, les archevêques des Gaules reçurent le pallium de Rome. De cette manière, tout l'empire des Francs reconnut, comme les Anglo-Saxons, la suprématie de la Papauté *.

Insensiblement la royauté franque devint le point central du monde germanique occidental. Vainement la race mérovingienne se détruira elle-même par des meurtres horribles, cette puissance nouvelle ne succombera pas. Aussitôt, à la place de là race éteinte, il s'en élève dans son sein une autre composée d'hommes pleins d'énergie, d'une volonté et d'une force sublimes. Lorsque les autres empires s'écroulent, quand le monde est menacé de devenir la propriété de l'épée musulmane, cette race, la famille de Pepin d'Héristal, appelée plus tard la race carlovingienne, oppose la première une résistance, et une résistance décisive. Ce fut pré-

* Voir la note nº 6.

cisément cette même famille qui favorisa le développement catholique. Dès les premiers temps, nous la voyons en bonne intelligence avec Rome. Boniface exerçait son apostolat sous la protection spéciale de Charles-Martel et de Pepin-le-Bref[1]. La race carlovingienne étend son pouvoir sur plusieurs tribus, elle est victorieuse, elle est catholique : il est impossible que le Pape, pressé par les Arabes, les Lombards et les Grecs, ne dirige pas son attention sur des princes auprès desquels seuls il peut trouver du secours contre toutes ces attaques.

Maintenant, représentez-vous la situation temporelle de la Papauté.

D'un côté, l'Empire d'Orient tombant en ruines, débile, incapable de défendre la chrétienté contre l'islamisme, incapable aussi de défendre ses propres provinces en Italie contre les Lombards, et malgré cet excès d'impuissance, conservant la prétention d'exercer une influence souveraine sur les affaires spirituelles; de l'autre côté, les nations germaniques, pleines de vie et de force, victorieuses de l'islamisme, dévouées avec toute l'ardeur d'un enthousiasme juvénile à l'autorité qui leur était encore nécessaire. Ce dévouement libre et absolu devait infailliblement réagir sur celui qui en était l'objet.

Déjà Grégoire II comprend tout ce qu'il a gagné dans la conversion de ces races nouvelles. « *Tous les* « *occidentaux*, écrit-il, plein du sentiment de lui-« même, à cet empereur iconoclaste, Léon l'Isaurien, « *ont dirigé leurs regards sur notre humilité, ils nous*

[1] Bonifacii epistolæ; ep. XII ad Danielem episcopum. « Sine patrocinio « principis Francorum nec populum regere nec presbyteros vel diaconos; « monachos vel ancillas Dei defendere possum, nec ipsos paganorum ritus et « sacrilegia idolorum in Germania sine illius mandato et timore prohibere « valeo. »

« *considèrent comme un Dieu sur la terre.* » Les successeurs de ce Pape se séparèrent de plus en plus d'un pouvoir qui ne leur imposait que des devoirs sans leur apporter aucune protection : ils ne pouvaient se sentir liés par le respect dû aux héritiers de l'Empire romain. Tout au contraire, dirigeant leurs regards vers ceux qui seuls pouvaient les secourir, ils firent avec les grands souverains de l'Occident, avec les princes Francs, une alliance qui, d'année en année, devint plus intime; cette alliance fut d'un grand avantage pour les deux parties et acquit enfin une importance qui s'étendit sur le monde entier.

Lorsque Pepin le jeune, non content d'exercer de fait la puissance royale, voulut en posséder le titre, il avait besoin, il le sentait bien, d'une sanction supérieure : le Pape la lui accorda. Le nouveau roi entreprit alors, par reconnaissance, de défendre le Pape, *la sainte Église et la république de Dieu* contre les Lombards. Son zèle ne se borna pas à la défense, il força bientôt les Lombards à rendre aussi l'Exarchat, province d'Italie, qui avait été enlevée à l'Empire romain d'Orient. La justice eût voulu que cette province fût rendue à l'empereur auquel elle appartenait, et la proposition en fut faite à Pepin; il répondit : « *qu'il était* « *allé au combat, non pour favoriser un homme, mais* « *uniquement par vénération pour saint Pierre, afin* « *d'obtenir le pardon de ses péchés*[1]. » Il fit déposer les clefs des villes conquises sur l'autel de saint Pierre. C'est là le fondement de toute la domination temporelle des Papes.

Cette union établie en si parfaite réciprocité ne fit

[1] Anastasius : « Affirmans etiam sub juramento, quod per hominis favorem « sese certamini sæpius dedisset, nisi pro amore Petri et veniâ delictorum. »

que se resserrer. Charlemagne délivra enfin le Pape du voisinage incommode des princes lombards qui l'opprimaient. Montrant lui-même le plus profond dévouement, il vint à Rome, baisa les degrés ou les marches de saint Pierre, en montant au vestibule où le Pape l'attendait : il lui confirma toutes les donations de Pepin. Fidèle à ses engagements, le Pape fut aussi son ami inébranlable, et les rapports du souverain spirituel avec les évêques de l'Italie facilitèrent à Charles les moyens de dompter les Lombards et de s'approprier leur empire.

Cette marche des affaires devait aussitôt conduire à un résultat encore plus important.

Le Pape ne pouvant plus se maintenir sans une protection étrangère dans sa propre ville où les factions opposées se combattaient avec une violente fureur, Charles se rendit de nouveau à Rome. Ce vieux prince était alors couvert de gloire et de victoires : il avait successivement vaincu dans de longs et sanglants combats tous ses voisins ; il avait réuni sous son autorité à peu près toutes les nations chrétiennes romano-germaniques. On remarquait qu'il possédait toutes les résidences des empereurs occidentaux en Italie, dans les Gaules et en Germanie, et qu'il exerçait leur pouvoir. Ainsi Pepin a reçu le diadème royal, parce que, après tout, il est juste que l'honneur revienne à celui qui a la puissance. Cette fois encore le Pape prit un parti décisif. Pénétré de reconnaissance, et sachant bien qu'il avait besoin d'une protection forte et permanente, il posa sur la tête de Charles la couronne de l'Empire d'Occident, le jour de la fête de Noël, l'an 800.

C'est ainsi que s'accomplirent les événements que les premières invasions des Germains commencèrent à développer dans l'Empire romain. Un prince Franc suc-

céda aux empereurs romains d'Occident et exerça tous leurs droits. Nous voyons Charlemagne exécuter des actes non équivoques de l'autorité la plus absolue dans les provinces qu'il avait conquises à saint Pierre : les successeurs de l'empereur, moins puissants que lui, exercent aussi ces mêmes actes. Lothaire institue en Italie ses juges temporels et annule des confiscations décrétées par le Pape. Le chef de la hiérarchie spirituelle dans l'Occident romain est devenu un membre de l'Empire des Francs; il se sépare de l'Orient et cesse peu à peu d'y être reconnu. Déjà, depuis longtemps, les empereurs grecs lui avaient enlevé sa juridiction patriarcale en Orient [1]. Mais, en dédommagement, les églises de l'Occident, y compris les églises lombardes auxquelles avaient été transmises les institutions des églises franques, lui prêtèrent une obéissance telle qu'elle n'en avait encore jamais obtenue.

En admettant à Rome les écoles des Frisons, des Saxons, des Francs, par lesquelles cette antique cité fut elle-même germanisée, la Papauté favorisa cette alliance des éléments germaniques et romains qui a composé le caractère de l'Occident. Au moment de la crise la plus inquiétante, la puissance du Saint-Siége a jeté de profondes racines sur un terrain neuf; lorsqu'il paraissait arrivé à la dernière heure de son agonie, il s'est relevé et consolidé pour des siècles, s'appuyant sur cette vigoureuse hiérarchie créée dans l'Empire ro-

[1] Nicolas Ier se plaint de la perte de la puissance patriarcale du Siége romain : « Per Epirum veterem Epirumque novam atque Illyricum, Macedoniam, « Thessaliam, Achaiam, Daciam ripensem Daciamque mediterraneam, Mœsiam, « Dardaniam, prævalim ; » et les pertes du patrimoine en Calabre et en Sicile. Pagi (*Critica in Annales Baronii*, III, p. 216) rapproche cette lettre d'une autre d'Adrien Ier à Charlemagne; on voit par cette dernière que ces pertes ont été faites à l'époque des disputes des iconoclastes.

main, et qui, transportée dans les nations germaniques, servit à la Papauté de magique et inébranlable instrument pour son activité toujours progressive.

§ III. — Rapports de la Papauté avec les Empereurs d'Allemagne. — Elle constitue l'indépendance de sa hiérarchie.

Nous franchissons plusieurs siècles écoulés pour nous représenter clairement les résultats qu'ils ont enfantés.

L'Empire des Francs est tombé, l'Empire allemand s'est élevé avec éclat et force.

Jamais le nom allemand n'a été plus glorieux qu'aux dixième et onzième siècles, sous les empereurs saxons et les premiers empereurs saliens.

Nous voyons Conrad II partir des frontières orientales, forcer le roi de Pologne à partager ses États et à lui jurer obéissance, emprisonner le duc de Bohême, puis s'avancer en Occident pour défendre la Bourgogne contre les prétentions des barons français. Il les taille en pièces dans les plaines de Champagne, avant l'arrivée de ses vassaux italiens qui accourent à son secours en traversant le Saint-Bernard. Il se fait couronner à Genève et préside la diète à Soleure. Immédiatement après nous le rencontrons dans la Basse-Italie. « Sur la « frontière de son empire, dit Wippo, son historien, « à Capoue et à Bénévent il a terminé les divisions par « l'autorité de sa parole. »

Henri III ne régna pas avec moins de gloire. Tantôt nous le trouvons sur l'Escaut et la Lys vainqueur du comte des Flandres; tantôt dans la Hongrie, la forçant à reconnaître sa suzeraineté, au moins pendant quelque temps, au delà de la Raab; et la nature seule pose des limites à ses conquêtes. Le roi de Danemarck vient le

visiter à Mersebourg ; il reçoit comme vassal le comte de Tours, un des plus redoutables seigneurs de la France. Les histoires espagnoles racontent qu'il avait exigé de Ferdinand Ier de Castille, malgré les victoires et la puissance de ce monarque, d'être reconnu comme seigneur-suzerain de tous les rois chrétiens.

Si nous cherchons maintenant quelle était la base essentielle de ce pouvoir qui prétendait à une suprématie européenne, nous constatons qu'il renfermait en lui un élément religieux de la plus haute importance.

Les Allemands, en conquérant les peuples, voulaient aussi les convertir à la foi du Christ. L'Église s'établit avec eux sur leurs possessions à mesure qu'elles s'avancèrent de l'Elbe à l'Oder, et sur les bords du Danube. Des moines et des prêtres marchaient à la tête des Allemands en Bohême et en Hongrie. Voilà pourquoi les autorités ecclésiastiques reçurent un pouvoir si étendu. Les évêques et les abbés de l'Empire obtinrent en Allemagne, non-seulement dans leurs domaines particuliers, mais encore au delà, des droits de comte, quelquefois aussi des droits de duc ; et les biens ecclésiastiques étaient désignés, non plus comme étant situés dans les comtés, mais les comtés comme étant situés dans les évêchés. Dans la Haute-Italie, presque toutes les villes tombèrent sous la domination des vicomtes leurs évêques. On se tromperait si on voulait croire qu'on ait eu l'intention d'accorder par là une indépendance personnelle aux princes ecclésiastiques. Comme la nomination aux emplois de l'Église appartenait aux rois *, les chapitres avaient coutume de renvoyer l'anneau et la crosse de leur supérieur défunt à la résidence

* Voir la note nº 7.

du prince, où ces signes de l'autorité religieuse étaient alors conférés de nouveau. Cet usage donnait au prince le privilége d'armer de pouvoirs temporels l'homme de son choix, sur le dévouement duquel il pouvait compter. Henri III, pour braver la noblesse récalcitrante, mit un plébéien qui lui était dévoué sur le siége qu'occupa saint Ambroise de Milan. C'est en grande partie à cette politique qu'il a été redevable de l'obéissance qu'il trouva plus tard dans la Haute-Italie.

Il est donc facile de s'expliquer comment Henri II a pu se montrer, parmi tous les empereurs allemands, tout à la fois le plus libéral envers l'Église, et en même temps le plus rigoureux à réclamer le droit de nommer les évêques[1]. On eut soin aussi que la dotation n'enlevât rien au pouvoir de l'État. Les biens ecclésiastiques n'étaient exemptés ni des charges civiles, ni des devoirs de vassalité ; nous voyons fréquemment les évêques entrer en campagne à la tête de leurs vassaux. Quel avantage était-ce au contraire de pouvoir nommer des évêques qui, comme l'archevêque de Brême, exerçaient un pouvoir spirituel souverain dans les royaumes de Scandinavie et sur plusieurs peuplades vandales !

Si, dans les institutions de l'Empire d'Allemagne, l'Eglise possédait une telle importance, jugez quelle devait être celle des rapports des empereurs avec le chef même de toute l'Église, avec le Pape !

La Papauté était très-étroitement unie avec les empereurs allemands, comme elle l'avait été avec les empereurs romains et les successeurs de Charlemagne. Dans la sphère politique, sa subordination était incontestable. Il est vrai, les Papes avaient exercé des actes

[1] Exemples de cette sévérité dans Planck : *Histoire de la Constitution sociale de l'Église romaine*, III, 107.

d'une autorité supérieure sur l'Empire, avant qu'il n'échût définitivement aux Allemands, et lorsqu'il était dans des mains faibles et vacillantes; mais lorsque les puissants princes de l'Allemagne eurent conquis cette dignité, ils ne furent pas moins que les Carlovingiens, les suzerains de la Papauté*. Othon-le-Grand protégea d'une main ferme le Pape qu'il avait institué[1]; ses fils suivirent son exemple. La nécessité de cette intervention souveraine se fit vivement sentir en présence des factions romaines qui se relevèrent de nouveau, qui acceptèrent, déposèrent, achetèrent et aliénèrent tour à tour la dignité papale, selon leurs intérêts de famille. On sait avec quelle énergie Henri III exerça cette intervention. Le synode qu'il réunit à Sutri destitua les Papes intrus; après avoir mis d'abord à son doigt l'anneau patriarcal et reçu la couronne impériale, Henri désigna suivant son bon plaisir celui qui devait monter sur le siége papal. Quatre Papes allemands, tous nommés par lui, se succédèrent; à l'époque de chaque vacance, les députés de Rome n'apparaissaient à la résidence de l'empereur que comme les envoyés des évêchés ordinaires, pour se faire désigner celui qui était jugé digne de poser la tiare sur sa tête.

On le conçoit, il devait convenir à l'empereur lui-même que la Papauté jouît d'une grande considération. Henri III favorisait les réformes qu'entreprenaient les Papes institués par lui; l'accroissement de leur pouvoir n'excitait point sa jalousie. Quand Léon IX, pour braver la volonté du roi de France, tint un synode à Reims,

* Voir la note n° 8.

[1] Dans Goldast, *Constitut. imperiales*, I, p. 221, il se trouve un acte (avec les Scolies de Dietrich de Niem), par lequel le droit de Charlemagne de se choisir un successeur et de nommer à l'avenir les papes romains, est transmis à Othon et aux empereurs allemands. Sans doute cet acte a été inventé.

destitua et institua des évêques français, reçut la déclaration solennelle que le Pape est le primat souverain de l'Église universelle, cet exercice de l'autorité suprême du Saint-Siége pouvait ne pas éveiller la susceptibilité de l'empereur, tant que lui-même tenait la Papauté dans sa dépendance; elle ne servait qu'à augmenter l'influence dominante à laquelle il prétendait en Europe. Par le moyen du Pape, il fut placé vis-à-vis des autres puissances de la chrétienté, dans des rapports semblables à ceux où le mit l'archevêché de Brême avec le Nord.

Mais cette situation renfermait un danger imminent.

Dans les empires germaniques et germanisés, l'Église catholique était devenue une institution bien différente de ce qu'elle avait été dans l'Empire romain. Une grande partie du pouvoir politique lui avait été conférée; elle possédait une puissance seigneuriale. Nous avons vu qu'elle dépendait encore de l'empereur; mais ne devait-elle pas s'en affranchir, quand cette autorité souveraine temporelle retomberait encore une fois dans des mains débiles et incapables, quand le chef du clergé, triplement redoutable et par la dignité à laquelle était voué un culte général, et par l'obéissance de ses subordonnés, et par son influence sur les autres États, saisirait le moment favorable et résisterait au pouvoir royal?

Cette occasion toute naturelle ne pouvait manquer de naître, car l'Église possédait en elle-même un principe qui la poussait à résister à une si immense influence temporelle, principe destiné à se produire aussitôt qu'elle serait devenue assez forte pour le faire triompher. Il me semble aussi qu'il existait une contradiction flagrante entre ce pouvoir souverain spirituel du Pape et l'obéissance réclamée par l'empereur. Il en eût été autrement,

si Henri III était parvenu à s'établir chef de toute la chrétienté. Mais ayant succombé, le Pape pouvait, dans la complication des relations politiques, se voir empêché, par sa dépendance de l'empereur, d'accomplir avec toute la rigueur nécessaire ses devoirs de père commun des fidèles.

C'est dans ces circonstances que Grégoire VII monta sur le siége papal. Grégoire avait un esprit audacieux, exclusif, transcendant, on pourrait dire logique comme un système scolastique; inébranlable dans les conséquences de ses idées, et en même temps souple et adroit pour éluder les obstacles sérieux. Sa clairvoyance lui montrait les résultats que devait produire la marche des événements; dans les petites discussions de chaque jour, il prévoyait les grandes conséquences historiques qu'elles pouvaient enfanter. Il prit la résolution d'émanciper le pouvoir papal de sa dépendance du pouvoir impérial. Aussitôt qu'il eut fixé les yeux sur ce but, il saisit immédiatement, sans se laisser arrêter par aucune considération de personnes, le moyen décisif. Le décret qu'il fit prendre par un de ses conciles, qu'à l'avenir aucune fonction ecclésiastique ne serait plus jamais conférée par un laïque, devait renverser dans son principe même la constitution de l'Empire *. Cette constitution reposait, comme nous l'avons mentionné, sur l'alliance d'institutions temporelles et spirituelles; le lien entre elles deux était l'investiture; arracher ce droit à l'empereur, c'était faire tout une révolution.

Évidemment Grégoire VII n'aurait pu songer à ce hardi projet, et bien moins à l'exécuter, s'il n'avait pas été favorisé par le bouleversement de l'empire d'Alle-

* Voir la note n° 9.

magne pendant la minorité de Henri IV, et par la révolte des nobles et des princes allemands. Le Pape trouva des alliés naturels dans les grands vassaux. Eux aussi se sentaient gênés par la prépondérance du pouvoir impérial; eux aussi voulaient s'en délivrer. Sous certains rapports le Pape faisait partie de la noblesse de l'Empire, il était donc tout naturel que celle-ci ne fît aucune opposition quand Grégoire VII, voulant réaliser son affranchissement, déclarait l'Allemagne un empire électoral; l'autorité des princes y gagnait un accroissement considérable. Elle fut même fortifiée par les disputes sur l'investiture, car le Pape était encore bien éloigné de vouloir nommer lui-même et directement les évêques; il en laissa le choix aux chapitres, sur lesquels la haute noblesse allemande exerçait la plus grande influence. En un mot, le Pape avait de son côté les intérêts aristocratiques.

Mais aussi, même avec le secours de ces alliés, combien en a-t-il coûté à la Papauté de longues et sanglantes luttes pour exécuter son entreprise! « Depuis le Danemarck jusqu'en Apulie, dit l'hymne à saint Anno, « depuis Carlingen jusqu'en Hongrie, l'Empire a tourné « ses armes contre ses entrailles. » Le combat entre le principe spirituel et le principe temporel jusqu'à ce jour unis, jeta la chrétienté dans une division funeste. Combien de fois les Papes n'ont-ils pas été obligés de se sauver de leur capitale, et de voir des antipapes monter sur le siége apostolique!

Toutefois, enfin, le succès couronna leurs efforts.

Les Papes avaient été obligés d'obéir aux empereurs romains, aux empereurs franco-carlovingiens et aux empereurs d'Allemagne; maintenant pour la première fois ils étaient placés en face de la puissance temporelle, avec

une autorité égale ou même prépondérante. Dans le fait, ils avaient alors la plus noble et la plus éminente position : le clergé tout entier leur était soumis avec le plus absolu dévoûment.

Il est digne de constater que les Papes les plus résolus de cette époque, comme Grégoire VII lui-même, étaient des bénédictins. En introduisant le célibat, ils changèrent tout le clergé séculier en une espèce d'ordre monacal *. La suprématie universelle qu'ils réclamaient sur la chrétienté avait une certaine ressemblance avec le pouvoir d'un abbé de Cluny, qui était l'unique abbé de son ordre. C'est ainsi que ces Papes voulaient être les seuls évêques de toute l'Église. Ils ne firent aucune difficulté d'empiéter sur l'administration de tous les diocèses [1]; il en est qui comparèrent leurs légats mêmes aux proconsuls de l'ancienne Rome !

Tandis que cet ordre souverain de l'Église romaine, dont les membres étaient si étroitement unis, se répandait sur tous les pays, se montrait puissant par ses possessions, dominait et réglait toutes les relations de la vie, achevait de se former dans l'obéissance d'un seul chef, les pouvoirs temporels au contraire tombaient en ruines autour de lui. Déjà au commencement du douzième siècle, le prieur Gerohus pouvait dire : « Ce n'est « pas tout, nous verrons encore la statue d'or du « royaume anéantie, et chaque grand empire décom- « posé en quatre principautés ; c'est alors seulement que « l'Église sera libre et inopprimée sous la protection du

* Voir la note nº 10.

[1] Un des points capitaux, sur lequel je veux cependant citer un passage d'une lettre de Henri IV à Grégoire (Mansi *Concil. n. collectio*, **xx**, 471) : « Rectores « sanctæ Ecclesiæ videl. archiepiscopos, episcopos, presbyteros sicut servos pe- « dibus tuis calcasti. » Nous voyons que le Pape avait ici l'opinion publique pour lui. « In quorum conculcatione tibi favorem ab ore vulgi comparasti. »

« grand-prêtre couronné [1]. » Peu s'en fallut que ces superbes prophéties ne fussent littéralement réalisées. Car, dans le fait, quel était le plus puissant, au treizième siècle, en Angleterre, ou Henri III ou ce conseil des vingt-quatre qui avait été provisoirement chargé du gouvernement? En Castille, était-ce le roi ou les *altos-homes?* La dignité d'un empereur parut être superflue quand Frédéric eut accordé les attributs essentiels de la souveraineté aux princes de l'Empire. L'Italie et l'Allemagne étaient remplies de principautés indépendantes.

La Papauté au contraire était presque la seule puissance fortement concentrée. C'est ainsi que l'indépendance du principe spirituel se transforma promptement en une nouvelle espèce de suzeraineté. Le caractère à la fois spirituel et temporel empreint dans les institutions sociales de l'époque et la marche des événements devaient produire cette indépendance du principe religieux.

Quand des pays si longtemps perdus pour l'Église, comme l'Espagne, furent arrachés enfin au mahométisme; quand des provinces qui n'avaient jamais été conquises, comme la Prusse, furent purgées du paganisme et peuplées de chrétiens; quand les capitales mêmes de la foi grecque se soumirent au rite latin, et marchèrent encore par centaines de mille pour maintenir l'étendard de la Croix sur le Saint-Sépulcre, le prêtre suprême qui donnait l'impulsion à toutes ces entreprises, et qui recevait l'obéissance de tous ceux qui les exécutaient, ne devait-il pas jouir d'une considération immense?

Sous sa direction, en son nom, à sa voix, les nations occidentales se répandent, comme si elles n'étaient qu'un

[1] Schroeckh cite ce passage, *Histoire de l'Eglise*, partie XXVII, p. 117.

ils croyaient éprouver visiblement le secours des saints et des anges pendant les combats les plus acharnés. Mais à peine avaient-ils franchi les murs, qu'ils se précipitaient vers le pillage et le meurtre; ils égorgeaient plusieurs milliers de Sarrasins sur les marches du temple de Salomon; ils brûlaient les Juifs dans leur synagogue, et ils commençaient par souiller de sang les marches saintes sur lesquelles ils étaient venus pour adorer! Contraste qui peint parfaitement et caractérise les mœurs religieuses de ces siècles *.

§ IV. — Mouvement de résistance contre la Papauté.

Arrivé à certaines époques, l'historien se sent particulièrement tenté de rechercher, si nous osons dire, les plans du gouvernement divin du monde, les phases que parcourt l'éducation du genre humain.

Quelque défectueux que pût être le développement social dont nous avons présenté le tableau, il était cependant nécessaire, afin de naturaliser complétement le Christianisme dans l'Occident, afin de le faire pénétrer dans les esprits fiers du Nord, dans le cœur de toutes ces peuplades vivant sous l'empire de superstitions profondément enracinées. Pendant quelques siècles, il fut salutaire que le principe spirituel prédominât, pour s'approprier intimement la nature germanique; à cette condition seule pouvait s'accomplir l'alliance des éléments germaniques et romains, qui constitue le caractère des siècles suivants en Europe. Dans les sociétés modernes, il y a une vie commune qui a toujours été considérée comme la base essentielle du perfectionne-

* Voir la note n° 11.

ment de l'Église et de l'État, des mœurs, de la littérature, de l'homme et de la société; pour produire cette vie commune, il fallait qu'il vînt un temps où les nations occidentales ne fissent pour ainsi dire qu'un seul empire temporel-spirituel.

Mais cette situation même ne devait être que transitoire dans le vaste mouvement progressif de l'humanité. Après la transformation sociale que nous avons signalée, d'autres nécessités survinrent.

Une nouvelle époque s'annonçait déjà par l'établissement simultané et presque universel des langues nationales. Elles pénétrèrent lentement, mais sans être arrêtées, dans les diverses branches de l'activité spirituelle; l'idiome de l'Église leur céda insensiblement, l'universalité recula; dans un sens plus élevé, une nouvelle séparation se déclara. L'élément ecclésiastique avait dompté jusqu'à présent les nationalités, il les avait changées et transformées; mais affranchies de cette tutelle elles entrèrent dans une voie nouvelle *.

Toutes les affaires humaines sont soumises à une action lente et cachée, mais énergique et irrésistible **. La Papauté avait été favorisée par le développement antérieur de l'histoire, elle fut combattue par celui qui allait s'ouvrir. Comme les nations n'avaient plus besoin au même degré de l'impulsion de la puissance ecclésiastique, bientôt elles voulurent lui résister. Elles se sentirent capables de se suffire à elles-mêmes dans leur indépendance.

Il vaut la peine de rappeler à notre souvenir les événements les plus importants de cette phase historique nouvelle.

* Voir la note n° 12. — ** Voir la note n° 13.

Ce furent, comme on le sait, les Français qui firent la première résistance décisive aux prétentions des Papes. Ils s'opposèrent par une unanimité nationale aux bulles d'excommunication de Boniface VIII; tous les pouvoirs du peuple exprimèrent leur adhésion aux actes du roi Philippe-le-Bel *.

Les Allemands les imitèrent. Lorsque les Papes attaquèrent l'Empire avec leur ancienne animosité, quoiqu'il fût bien loin d'avoir la puissance des temps antérieurs, comme ils voulaient le dominer encore par une influence étrangère, les princes électoraux se réunirent sur les bords du Rhin, auprès de leurs siéges de pierre, dans le champ de Rense, afin d'adopter une mesure commune destinée à maintenir « *les honneurs et les dignités de l'Empire.* » Leur intention était d'affermir son indépendance par une résolution solennelle contre les empiétements des Papes **. Elle ne se fit pas attendre, et fut adoptée par toutes les autorités de l'Empire, par l'empereur, les princes et les princes électeurs; on résista en commun aux principes du droit politique papal [1].

L'Angleterre ne resta pas longtemps en arrière. Nulle part les Papes n'avaient exercé une plus grande influence et disposé plus arbitrairement des bénéfices, lorsqu'enfin Édouard III ne voulut plus payer le tribut auquel s'étaient obligés les rois précédents; son parlement s'unit à lui et lui promit son appui. Le roi prit des mesures afin de prévenir les autres empiétements de la Papauté ***.

Nous le voyons, les nations, les unes après les autres,

* Voir la note n° 14. — ** Voir la note n° 15.

[1] « Licet juris utriusque. » Dans Ohlenschlager, *Histoire de l'Empire romain dans la première partie du quatorzième siècle*, n° 63.

*** Voir la note n° 16.

se sentent fortes dans leur indépendance et dans leur unité; le pouvoir public ne veut plus entendre parler d'aucune autorité supérieure; les Papes ne trouvent plus d'alliés dans les puissances secondaires, leur influence est repoussée avec fermeté par les princes et par les peuples.

A la même époque, la Papauté tomba dans une faiblesse et un désordre qui donnèrent à ceux qui ne s'étaient encore tenus vis-à-vis d'elle que sur la défensive, la facilité de l'attaquer.

Le schisme survint. Remarquez les conséquences qu'il entraîna. Pendant longtemps il dépendit des princes d'adhérer, selon leurs convenances politiques, à l'un ou à l'autre Pape. L'Église ne trouva en elle-même aucun moyen de faire cesser le schisme, la puissance temporelle seule le pouvait. Lorsqu'on s'assembla dans ce but à Constance, on ne vota plus, comme on l'avait fait jusqu'à présent, par tête, mais par nation; on laissa à chacune des quatre grandes nations qui avaient voix délibérative, la liberté de discuter dans des assemblées préparatoires le vote qu'elle avait à donner; elles déposèrent en commun un Pape; le Pape nouvellement élu devait se prêter à des concordats avec chacune d'elles. Ces concordats avaient une grande importance à cause du précédent qu'ils établissaient. Pendant le concile de Bâle et le nouveau schisme, quelques royaumes restèrent neutres; les efforts immédiats des princes seuls purent terminer ce second schisme de l'Église [1]. Nulle circonstance n'était plus propre à fortifier la prépondérance de la puissance temporelle et l'indépendance des peuples.

A la vérité, le Pape était encore environné d'une

[1] Déclaration du pape Félix, dans Georgius, *Vita Nicolai V*, p. 65.

immense considération; il possédait l'obéissance générale, l'empereur lui conduisait toujours sa haquenée; il y avait des évêques, non-seulement en Hongrie, mais aussi en Allemagne, qui s'intitulaient : *par la grâce du siége apostolique* [1]; on recueillait toujours dans le Nord le denier de saint Pierre. Des pèlerins innombrables de tous les pays s'agenouillèrent, pendant le Jubilé de 1450, sur les marches de l'église des apôtres : un témoin oculaire compare leur multitude assemblée à des essaims d'abeilles, aux troupes d'oiseaux de passage, et cependant malgré cette ferveur les antiques rapports de la Papauté avec la chrétienté avaient été dissous [*].

Pour s'en convaincre, il suffirait de se rappeler le zèle avec lequel, dans les siècles précédents, on allait visiter le Saint-Sépulcre, et de comparer à ce saint enthousiasme la froideur avec laquelle fut reçu au quinzième siècle chaque appel fait à une résistance générale contre les Turcs. Il était bien plus urgent de protéger ses propres États contre un danger qui s'approchait incessamment, que de s'inquiéter si le Saint-Sépulcre était conservé dans des mains chrétiennes. A la diète de l'Empire, Æneas Sylvius, et dans les marchés des villes, le frère mineur Capistran, dépensèrent les plus beaux mouvements d'éloquence. On vante l'impression qu'ils ont produite, mais nous ne voyons pas que leurs auditeurs aient pris les armes.

Quelles peines ne se donnèrent pas les Papes! L'un équipa une flotte, l'autre, Pie II, précisément cet Æneas Sylvius, se rendit lui-même, quoique faible et malade,

[1] Schroeckh, *Histoire de l'Église*, vol. XXXIII, p. 60.
[*] Voir la note nº 17.

au port où devaient se réunir, sinon tous les souverains de l'Europe, du moins ceux qui étaient le plus immédiatement menacés par les Turcs ; il voulait être présent, *afin d'élever pendant le combat, comme Moïse, ses mains vers Dieu.* Mais, ni les exhortations, ni les prières, ni l'exemple de ce magnanime vieillard ne purent rien sur ses tièdes contemporains. C'en était fait de ce sentiment exalté d'un christianisme chevaleresque ; il n'était au pouvoir d'aucun Pape de le réveiller.

D'autres intérêts agitaient le monde de cette époque. C'était la période dans laquelle les royaumes européens se consolidaient après de longues luttes intérieures ; les puissances parvenaient à vaincre les factions qui, jusqu'à ce jour, avaient mis les trônes en danger, et à réunir autour d'elles tous leurs sujets dans l'obéissance. Les regards se fixaient sur les prétentions politiques de la Papauté qui se mêlait à tout et voulait tout dominer.

On se représente souvent la Papauté comme ayant une puissance illimitée jusqu'à la Réforme ; mais, dans le fait, pendant le quinzième siècle et au commencement du seizième, les États s'étaient déjà rendus maîtres d'une partie considérable des droits et des pouvoirs ecclésiastiques *.

Combien la pragmatique sanction, qui, pendant plus d'un demi-siècle, a été regardée comme un palladium du royaume, ne limitait-elle pas en France l'exécution des droits de la Papauté ! A la vérité, Louis XI se laissa entraîner, sous ce rapport, à des concessions, par une religion fausse — (à laquelle il était d'autant plus dévoué, qu'il manquait davantage de véritable religion) ; — mais ses successeurs revinrent sans grande difficulté à cette loi.

* Voir la note nº 18.

Quand plus tard François Ier fit son concordat avec Léon X, on a bien prétendu qu'il rendit à la cour de Rome son ancienne prépondérance. Il est vrai, le Pape obtint de nouveau les annates; mais en compensation, il fut obligé de se laisser enlever un grand nombre d'autres taxes très-productives; et surtout, il abandonna au roi le privilége de nommer aux évêchés et à tous les bénéfices supérieurs. On ne peut pas le nier : l'Église gallicane perdit ses droits, mais ils furent bien plutôt sacrifiés au roi qu'au Pape. Léon X renonça sans beaucoup de difficultés au principe pour lequel Grégoire VII avait agité le monde.

Les choses ne pouvaient pas être poussées aussi loin en Allemagne. Les décrets de Bâle, qui avaient été formés en pragmatique sanction en France [1], furent, en Allemagne, où ils avaient été aussi tout d'abord admis, extraordinairement modifiés pas les concordats de Vienne. Mais cette modification elle-même n'avait cependant pas été accordée sans sacrifices de la part du Siége romain. Il ne suffisait pas en Allemagne de s'entendre avec le chef de l'Empire, il fallait gagner tour à tour chacun des États. Les archevêques de Mayence et de Trèves obtinrent le droit de conférer les bénéfices vacants, même dans les mois ordinairement réservés aux Papes; le prince électoral de Brandebourg acquit le privilége de nommer aux trois évêchés de sa principauté; des siéges moins importants, Strasbourg, Salz-

[1] On reconnaît ce rapport par les paroles suivantes d'Æneas Sylvius. « Propter « decreta Basiliensis concilii inter sedem apostolicam et nationem vestram dis- « sidium cœpit, cùm vos illa prorsùs tenenda diceretis, apostolica verò sedes « omnia rejiceret. Itaque fuit denique compositio facta — per quam aliqua ex « decretis concilii prædicti recepta videntur, aliqua rejecta. » Æn. Sylvii Epistola ad Martinum Maierum contra murmur gravaminis germanicæ nationis, 1457. *Théâtre de la Diète sous Frédéric III*, par Muller, act. III, p. 604.

bourg, Metz, reçurent aussi des concessions [1]. Cependant elles ne réussirent pas à dompter la résistance générale contre la suprématie papale. En l'an 1487, toute l'Allemagne s'opposa à une dîme que le Pape voulait établir, et la repoussa [2]. En l'an 1500, le gouvernement de l'Empire n'accorda au légat du Pape que le tiers du produit des prédications sur les indulgences; il voulut prendre lui-même les deux autres tiers et les employer à faire la guerre aux Turcs *.

En Angleterre on alla bien au delà des concessions de Constance, sans un nouveau concordat, sans une pragmatique sanction. Henri VII s'emparait sans contradiction du droit de désigner un candidat aux siéges épiscopaux. Il ne se contenta pas de la nomination des ecclésiastiques, il s'empara encore de la moitié des annates. Lorsque, dans les premières années du règne de Henri VIII, Wolsey obtint, outre ses autres dignités, celle de légat, déjà la puissance temporelle et spirituelle se trouvaient confondues. Avant que l'Angleterre songeât au protestantisme, elle avait violemment procédé à la suppression d'un grand nombre de couvents **.

Les royaumes méridionaux ne restèrent pas en arrière de ce mouvement de réforme. Le roi d'Espagne avait aussi la nomination aux siéges épiscopaux. La couronne, à laquelle les Grandes Maîtrises des ordres religieux étaient unies, avait institué l'Inquisition et la dominait; elle jouissait d'une foule d'attributions et de droits ecclésiastiques. Ferdinand-le-Catholique résista souvent aux représentants de la Papauté.

[1] *Histoire de l'Église*, par Schroeckh, vol. XXXII, p. 73. Eichhorn, *Histoire de l'État et du Droit*, vol. III, § 472, n. c.

[2] *Théâtre de l'Empire*, par Muller, acte VI, p. 130.

* Voir la note nº 19. — ** Voir la note nº 20.

En Portugal, les ordres religieux de chevalerie, tels que ceux de Saint-Jacques, d'Avis, l'ordre du Christ auquel échurent les biens des Templiers, n'étaient pas moins sous le patronage de la couronne que les ordres militaires de l'Espagne [1]. Le roi Emmanuel obtint de Léon X non-seulement le tiers des *Cruciata*, mais encore la dîme des biens ecclésiastiques, avec la faculté formelle de la partager suivant son bon plaisir et selon les mérites qu'il aurait reconnus.

Dans toute la chrétienté, au sud comme au nord, partout, on chercha donc à restreindre les droits des Papes. La jouissance commune des revenus de l'Église et la collation des emplois et bénéfices ecclésiastiques, tel était le principal objet des réclamations des princes. Les Papes ne firent aucune résistance sérieuse. Ils cherchèrent à maintenir tout ce qu'ils pouvaient conserver; quant au reste, ils cédèrent. Laurent de Médicis a dit de Ferdinand, roi de Naples, à l'occasion d'une contestation de celui-ci avec le Siége romain : « Il ne fera aucune difficulté de promettre; quant à l'exécution de ses promesses, on aura plus tard de l'indulgence pour lui, comme les Papes en ont toujours eu envers tous les rois [2]. » Car cet esprit d'opposition avait pénétré même en Italie. Laurent de Médicis lui-même nous apprend qu'il suivit en cela l'exemple des plus grands princes, et qu'il n'exécuta des ordres papaux ni plus ni moins que ce qui lui plaisait [3].

[1] *Instruttione piena delle cose di Portogallo al Coadjutor di Bergamo : nuntio destinato in Portogallo.* Ms. des *Informationi politiche* dans la bibliothèque royale de Berlin, t. XII.

[2] Lorenzo à Johann. de Lanfredinis. Fabroni, *Vita Laurentii Medici II*, p. 362.

[3] Antonius Gallus *de Rebus Genuensibus*. Muratori, script. R. it., XXIII, p. 281, dit de Lorenzo : « Regum majorumque principum contumacem licentiam ad-

Ce serait une erreur de ne voir dans ces faits que les actes arbitraires des contemporains. La puissance spirituelle avait cessé d'exercer sur la vie des peuples européens une domination aussi absolue que dans les siècles précédents. L'individualisme national et la civilisation intellectuelle, en se développant, devaient amener les plus grands changements dans les rapports des pouvoirs spirituels et temporels. On pouvait remarquer dans les Papes eux-mêmes un grand changement *.

« versus romanam ecclesiam sequebatur de juribus pontificis nisi quod ei « videretur nihil permittens. »

* Voir la note nº 21.

CHAPITRE II.

L'ÉGLISE ET SA PUISSANCE TEMPORELLE AU COMMENCEMENT DU SEIZIÈME SIÈCLE.

---

§ I. — Agrandissement de la puissance temporelle de l'Église.

Quel que soit le jugement que l'on puisse porter sur les Papes des époques précédentes, ils avaient toujours de grands intérêts devant les yeux : la direction d'une religion opprimée, la lutte avec le paganisme, la propagation du christianisme parmi les nations du Nord, la fondation d'une puissance hiérarchique indépendante : il appartient à la dignité de l'existence humaine de vouloir et d'exécuter de grandes choses ; ces nobles tendances, les Papes les possédèrent à un degré supérieur. Mais, au temps où nous sommes arrivés, les circonstances avaient arrêté cet élan généreux ; le schisme était terminé ; il fallait se résigner à ne pouvoir plus soulever la chrétienté contre les Turcs. Il arriva que le chef spirituel fut entraîné à diriger, d'une manière plus exclusive et plus résolue que jamais, toute son activité vers l'agrandissement de sa principauté temporelle.

Depuis longtemps le siècle obéissait à cette impulsion. « Autrefois, mon opinion était, disait déjà un orateur

« du concile de Bâle, qu'il serait très-utile de séparer « entièrement la puissance temporelle de la puissance « spirituelle; mais maintenant j'ai appris que la vertu « sans le pouvoir est ridicule, que le Pape romain, « sans le patrimoine de l'Église, ne représente qu'un « serviteur des rois et des princes. » Cet orateur, qui cependant eut une assez grande influence dans le concile pour décider l'élection du pape Félix, ne trouve pas mal qu'un Pape ait des fils qui puissent lui prêter main-forte contre les tyrans [1].

Un peu plus tard, nous voyons l'Italie parfaitement comprendre cette singulière nécessité. On crut qu'il était dans l'ordre qu'un Pape favorisât et élevât sa famille; on eût blâmé celui qui ne l'aurait pas fait. « D'autres, écrit Laurent de Médicis à Innocent VIII, « n'ont pas attendu aussi longtemps pour vouloir être « Papes, et ils se sont peu souciés de la modestie et de « la retenue que Votre Sainteté a gardées si longtemps. « Maintenant Votre Sainteté en est dispensée, non-seu- « lement devant Dieu et devant les hommes, mais on « pourrait peut-être même blâmer cette conduite ho- « norable et l'attribuer à un autre motif. Le zèle et le « devoir forcent ma conscience de rappeler à Votre Sain- « teté qu'aucun homme n'est immortel; qu'un Pape « possède autant d'importance qu'il veut en avoir, il « ne peut pas rendre sa dignité héréditaire, il ne peut « appeler sa propriété que les honneurs et les bienfaits « qu'il fait aux siens [2]. » Voilà les conseils que donna celui qui fut regardé comme l'homme le plus sage de

[1] Un extrait de ce discours dans Schroeckh, vol. XXII, p. 90.

[2] Lettre de Lorenzo. — Sans date, cependant vraisemblablement de l'année 1489, parce qu'il s'agit de la cinquième année d'Innocent VIII; dans Fabroni, *Vita Laurentii II*, 390.

l'Italie. Il y était personnellement intéressé; il avait marié sa fille avec le fils du Pape; mais il n'aurait jamais pu s'exprimer aussi librement et aussi effrontément si cette opinion n'avait pas été celle évidemment reçue et répandue dans le grand monde italien.

Il y a un rapprochement juste et nécessaire à faire, c'est qu'à l'époque où le Pape a commencé à céder à un mouvement purement temporel, les États européens lui enlevaient une partie de ses droits. Il sentit immédiatement qu'il était non-seulement Pape, mais encore prince italien.

Il n'y avait pas encore si longtemps que les Florentins avaient vaincu leurs voisins, et que la famille Médicis avait fondé sa puissance sur les uns et les autres; celle de Sforza à Milan, de la famille d'Aragon à Naples, des Vénitiens dans la Lombardie, toutes ces principautés avaient été acquises et consolidées de mémoire d'homme; un Pape ne devait-il pas aussi avoir l'espérance de fonder une plus vaste domination personnelle dans les pays qui étaient considérés comme le patrimoine de l'Église, mais qui se trouvaient gouvernés par un grand nombre de chefs indépendants?

Le pape Sixte IV (1471 à 1484), le premier, prit cette direction avec une volonté bien déterminée et avec un succès qui se réalisa plus tard; Alexandre VI la continua avec une énergie et un bonheur extraordinaires; Jules II lui fit produire des résultats inattendus et qui furent maintenus.

Sixte IV conçut le projet de fonder une principauté pour son neveu Girolamo Riario, dans les belles et riches plaines de la Romagne. Les autres puissances italiennes se disputaient déjà la prépondérance dans ces provinces ou même leur possession; et s'il se fût agi ici de droit,

le Pape en avait un évidemment supérieur à tous les autres, seulement ses forces et ses ressources de guerre étaient bien inférieures. Il n'hésita pas à faire servir à ses vues temporelles son pouvoir spirituel, qui, cependant, d'après sa nature et sa destination, doit être au-dessus des intérêts terrestres, et ne craignit pas de le mêler et de le compromettre au milieu des intrigues qu'il chercha à nouer pour la réalisation de ses desseins. Comme les Médicis principalement étaient un obstacle pour lui, il prit parti dans les différends des Florentins, et fit peser, comme on sait, sur lui, le père des fidèles, le soupçon d'avoir eu connaissance de la conjuration des Pazzi, et de l'assassinat que ceux-ci exécutèrent au pied de l'autel d'une cathédrale.

Lorsque les Vénitiens cessèrent de favoriser, comme ils l'avaient fait pendant quelque temps, les entreprises de son neveu, le Pape ne se contenta pas de les abandonner dans une guerre au milieu de laquelle lui-même les avait entraînés; il en arriva au point de les excommunier, lorsqu'ils refusèrent de cesser les hostilités[1]. Il se comporta avec non moins de violence dans Rome. Il poursuivit avec une fureur sauvage les adversaires de Riario, les Colonna; il leur arracha Marino; il fit assaillir, arrêter et exécuter le protonotaire Colonna dans sa propre maison. La mère de celui-ci vint à San-Celso in Banchi, où gisait le cadavre; elle prit par les cheveux la tête séparée du tronc, et s'écria en l'élevant : « *Voyez,* « *c'est la tête de mon fils; voilà la fidélité du Pape! Il* « *avait promis qu'il donnerait la liberté à mon fils, si* « *nous lui abandonnions Marino; il possède maintenant*

[1] On a imprimé en 1829, à Venise, les *Commentarii Marino Sanuto* sur la guerre de Ferrare. A la page 56, il fait mention de la défection du Pape.

« *Marino : mon fils nous est rendu, mais assassiné!*
« *Voilà comme le Pape tient sa parole*[1] *!!!* »

Ces cruelles extrémités étaient nécessaires pour que Sixte IV remportât la victoire sur ses ennemis de l'intérieur et du dehors. Il réussit en effet à faire son neveu seigneur d'Imola et de Forli; cependant il n'est pas douteux que si sa considération temporelle y gagna, sa considération spirituelle y perdit infiniment plus; il fut fait une tentative d'assembler un concile contre lui.

Sixte IV devait être bientôt dépassé et de beaucoup. Alexandre VI (1492) ne tarda pas à occuper après lui le siége papal *.

Pendant toute sa vie, Alexandre n'avait cherché qu'à mener une joyeuse existence, à satisfaire ses désirs et son ambition. Il fut au comble du bonheur quand il posséda enfin la souveraine dignité ecclésiastique. Exalté par son triomphe, il parut rajeunir tous les jours; quoique déjà vieux, aucune pensée désagréable ne lui durait au delà de la nuit. Rechercher tout ce qui pouvait lui être utile et les moyens d'élever ses fils aux dignités et de leur conquérir des principautés, jamais il n'a eu d'autres et plus sérieuses préoccupations[2].

C'était là tout le but de ces alliances politiques qui ont exercé une si grande influence sur les événements de l'époque; la manière dont un Pape voulait marier, doter, établir ses enfants, devint une des crises déterminantes du mouvement européen.

César Borgia, son fils, marcha sur les traces de Riario, ce cupide neveu de Sixte IV; sa première entreprise fut

[1] Alegretto Alegretti, *diari Sanesi*, p. 817.
* Sur les pages suivantes concernant le Pontificat d'Alexandre VI, voir la note nº 22.
[2] *Relatione di Polo Capello*, 1500, Ms.

de chasser d'Imola et de Forli la veuve de Riario. Il dépassa l'audace de celui-ci avec impudeur et bravoure; ce que Riario n'avait fait que commencer, César Borgia l'accomplit. Considérons rapidement le chemin qu'il suivit pour atteindre son but. Jusqu'à cette époque, l'État de l'Église avait été divisé par les rivalités des deux partis, les Guelfes et les Gibelins, les Colonna et les Orsini. Comme les autres Papes, comme Sixte IV, Alexandre et son fils se lièrent d'abord avec l'un des deux partis, avec le parti Orsini-Guelfe. Cette alliance leur servit à dompter tous leurs ennemis. Ils chassèrent les Sforza de Pesaro, les Malatesta de Rimini, les Manfredi de Faenza; ils s'emparèrent de ces places qui étaient très-bien fortifiées et y établirent leur domination. Mais à peine avaient-ils achevé ces conquêtes, à peine avaient-ils vaincu leurs ennemis, qu'ils se tournèrent contre leurs amis. C'est par cette politique d'une habileté perfide que se distingua la puissance des Borgia de toutes les précédentes qui se laissèrent toujours enchaîner par le parti auquel elles s'étaient réunies. César n'hésita pas à attaquer ses alliés. Il avait entouré comme d'un filet le duc d'Urbin, qui jusqu'à ce jour lui avait prêté une fidèle assistance. Celui-ci ne se doutait nullement des piéges qui lui étaient tendus, et obligé enfin de se cacher dans son propre pays, il fut poursuivi et échappa non sans peine à César [1]. Vitelli, Baglioni, les chefs des Orsini, voulurent alors lui montrer du moins qu'ils pourraient lui résister. Il dit: Il est bon de tromper ceux qui sont les maîtres de toutes les trahisons. Il les attira

[1] On trouve encore beaucoup de notices remarquables sur César Borgia, dans le quatrième volume de la grande *Chronique* manuscrite de Sanuto. Il y a aussi quelques lettres de lui, à Venise, du mois de décembre 1502, au Pape; il signe dans la dernière lettre: *Vre Sté humillimus servus et devotissima factura.*

dans ses piéges avec une cruauté réfléchie et calculée depuis longtemps; il s'en débarrassa sans pitié. Après avoir dompté ainsi les deux partis, il se mit à leur place, attira alors auprès de lui leurs partisans, les nobles d'un rang inférieur, et les prit à sa solde; il tint dans la soumission par la terreur et par la sévérité les provinces qu'il avait conquises.

Alexandre vit ainsi son souhait accompli : les barons du pays anéantis, sa famille en voie de fonder une grande domination héréditaire en Italie. Mais lui-même avait déjà eu à sentir ce que peuvent les passions excitées. César ne voulait partager ce pouvoir avec aucun parent ni avec aucun favori. Il avait fait assassiner et jeter dans le Tibre son frère qui lui était un obstacle; il fit attaquer son beau-frère sur les marches du palais [1]. La femme et la sœur de ce dernier prirent soin du blessé; la sœur préparait elle-même les aliments pour le préserver du poison; le Pape fit garder sa maison pour défendre son gendre contre son fils; mesures dont César se moquait. Il disait : Ce qu'on n'a pas fait à l'heure de midi, se fera le soir. Lorsque le prince était déjà en pleine convalescence, il pénétra dans son appartement, en chassa la femme et la sœur, appela son bourreau et fit étrangler le malheureux.

Du reste, il n'était pas disposé à avoir les moindres égards pour la personne de son père, dans l'existence et la position duquel il ne voyait qu'un moyen de devenir lui-même grand et puissant. Son père avait un favori nommé Peroto; César le tua pendant que ce malheureux, réfugié sous le manteau pontifical, étreignait Alexandre avec les convulsions de la frayeur. Le sang jaillit jusqu'au visage du Pape.

[1] *Diario de Sebastiano di Branca de Telini.* Ms. bibl. Barb. n. r. 1103.

Il fut un moment où César posséda Rome et l'État de l'Église en son pouvoir. C'était un fort bel homme et si robuste que, dans un combat de taureaux, il abattit d'un seul coup la tête d'un de ces animaux; il était libéral et non dépourvu de quelques sentiments de grandeur; débauché et souillé de sang, son nom suffisait pour faire trembler Rome. Quand César avait besoin d'argent, c'est à ses ennemis qu'il s'adressait; toutes les nuits on trouvait des gens assassinés. Personne ne songeait à réclamer justice, tant chacun redoutait de voir arriver son tour. Celui que ne pouvait frapper la force ouverte mourait empoisonné [1].

Il n'y avait qu'un seul pays sur la terre où l'on pût contempler un tel ordre de choses, c'était celui où un homme pouvait posséder en même temps la plénitude du pouvoir temporel et dominer le tribunal de la suprême autorité spirituelle. César Borgia occupa cette éminente place. La plus profonde démoralisation eut aussi sa perfection; il n'avait pas manqué de neveux de Papes qui s'étaient livrés aux mêmes excès que celui d'Alexandre VI, mais aucun d'eux n'était arrivé à un tel degré de monstruosité. César fut un virtuose du crime.

N'était-il pas dans les principes essentiels du christianisme de rendre à jamais impossible une semblable puissance? et voilà qu'il la produit lui-même, qu'elle naît de la position du chef de l'Église!

Luther n'avait pas besoin de venir pour montrer combien cette conduite était en contradiction directe

[1] A la multitude des renseignements existant sur César Borgia, je n'ai ajouté qu'un seul fait puisé dans Polo Capello. — Quand arrivaient des cas de mort importants, on pensait de suite à des empoisonnements par le Pape. Lettre dans Sanuto, sur la mort du cardinal de Vérone.

avec tout le christianisme. Précisément alors on se plaignait que le Pape frayait le chemin à l'Antechrist; qu'il veillait à l'accomplissement du royaume de Satan et non du royaume céleste [1].

Notre intention n'est pas de raconter en détail l'histoire d'Alexandre VI. Un jour, il forma le dessein, il n'est que trop certain, d'empoisonner un des plus riches cardinaux; mais celui-ci sut attendrir par des présents, par des promesses et par des prières le maître d'hôtel du Pape : la confiture préparée pour le cardinal fut servie au Pape; celui-ci mourut du poison avec lequel il avait voulu en faire périr un autre [2]. Après sa mort, les projets à la réalisation desquels il avait dévoué son ambition aboutirent à des résultats tout différents de ceux qu'il avait conçus.

Les familles des Papes s'imaginaient posséder à tout jamais les domaines qu'elles avaient acquis; mais presque toujours avec la vie du Pape finissait aussi la puissance du neveu, et ils disparaissaient comme ils s'étaient élevés. Quand les Vénitiens restèrent spectateurs immobiles des envahissements de César Borgia, leur conduite s'expliquait par le motif suivant : « ils jugeaient que tout cela n'était qu'un feu de paille, et qu'après la mort d'Alexandre l'ancien état des choses se rétablirait de lui-même [3]. »

Mais ils se trompèrent dans cette dernière attente. Le Pape qui succéda à Alexandre, tout en agissant dans un esprit entièrement opposé à celui des Borgia, continua cependant leur œuvre politique. Le pape Jules II (1503 à 1513) avait l'inappréciable avantage de rencontrer

[1] Une feuille volante, Ms., de la *Chronique* de Sanuto.
[2] *Successo de la morte di papa Alessandro.* Ms. Même ouvrage.
[3] *Priuli Cronaca di Venezia*, Ms.

l'occasion de satisfaire, sans employer la violence, les prétentions de sa famille; il lui procura le patrimoine d'Urbin. Après, il put se livrer, sans être troublé, à sa passion personnelle; au penchant de faire la guerre, de conquérir, mais en faveur de l'Église, du siége papal lui-même. Quelques autres Papes avaient cherché à donner des principautés à leurs neveux, à leurs fils; Jules II, au contraire, fit consister toute son ambition à étendre l'État de l'Église. Il doit en être regardé comme le fondateur.

A son avénement, il trouva tout l'État romain dans le plus grand désordre. Tous ceux qui avaient pu échapper à César étaient revenus; les Orsini et les Colonna, les Vitelli et Baglioni, les Varani, Malatesta et Montefeltri; les factions s'étaient réveillées dans toutes les parties du pays; elles se livraient combat jusque dans le Borgo de Rome. On a comparé Jules II au Neptune de Virgile, qui s'élève au-dessus des vagues avec un visage calme, et apaise leur fureur[1]. Il fut assez adroit pour se débarrasser de César Borgia lui-même, et pour s'emparer de ses châteaux; il prit son duché. Il savait contenir les barons les moins redoutables par les moyens dont César lui avait fourni le modèle; il se garda bien de leur donner pour chefs des cardinaux, dont l'ambition aurait pu ranimer l'ancienne résistance[2]; il attaqua sans différer les plus puissants qui lui refusaient obéissance. Son élévation au trône suffit aussi pour faire rentrer dans les limites d'une soumission légale le Baglioni qui s'était emparé de nouveau de Pérouse; Jean

[1] Tomaso Inghirami, dans *Fea notizie intorno Rafaele Sanzio da Urbino*, p. 57.

[2] Machiavel (*Principe*, ch. XI) n'est pas le seul qui fait cette remarque. Voir dans Paul Jove, *Vita Pompeii Columnæ*, p. 140.

Bentivoglio se vit obligé, dans un âge avancé, de quitter, sans pouvoir résister, le palais magnifique qu'il s'était fait construire à Bologne ; deux fortes villes reconnurent la souveraineté immédiate du Siége papal.

Malgré ces succès, Jules était cependant encore bien éloigné de son but. Les Vénitiens occupaient la plus grande partie des côtes de l'État de l'Église ; ils ne paraissaient pas disposés à les abandonner volontairement, et ils étaient de beaucoup supérieurs aux forces militaires du Pape. Il ne pouvait pas se dissimuler qu'en les attaquant, il susciterait un mouvement européen dont les conséquences pouvaient être incalculables ; devait-il en courir les chances?

Quoique déjà vieux, malgré les alternatives de bonheur et de malheur par lesquelles il avait passé durant sa longue vie, malgré les fatigues de la guerre et de l'exil, malgré enfin la débauche et les excès qui achevaient d'ébranler cette constitution si fortement éprouvée*, Jules II cependant ne savait jamais ce que c'était que la crainte et l'hésitation. Dans un âge aussi avancé, il possédait les énergiques qualités d'un homme mûr, un courage indomptable. Il ne faisait pas grand cas des princes de son temps, et croyait les surpasser tous. Précisément à cause de cette idée de lui-même, il espérait profiter de la crise d'une lutte générale : une seule chose le préoccupait, c'était d'avoir toujours de l'argent, afin de pouvoir saisir avec une pleine virtualité le moment favorable; *il voulait être*, comme le dit parfaitement un Vénitien, *le seigneur et le maître du jeu du monde* [1].

* Voir la note n° 23.

[1] *Sommario de la Relacion di Domenigo Trivixan*, Ms. « Il papa vol esser il « dominus et maistro del jocho del mundo. » Il y a aussi une deuxième relation de Polo Capello de 1510, dans laquelle on a pris ici quelques notes. Francesco Vettori, *Sommario dell' Istoria d'Italia*, Ms., dit de lui : « Julio pio fortunato

Impatient de voir l'accomplissement de ses vœux, il les tint cependant avec une prudente discrétion renfermés en lui-même. D'où venait à ce Pape cette allure décidée? C'est qu'il pouvait avouer ses pensées et s'en glorifier; car, dans ce siècle, le monde regardait comme une entreprise glorieuse et même religieuse, celle de vouloir rétablir l'État de l'Église : toutes les actions de Jules II avaient ce seul et unique but; toutes ses pensées étaient identifiées et exaltées par l'idée de cette mission.

Prenant les déterminations les plus audacieuses, il n'hésita pas à risquer le tout contre le tout; il se mit lui-même en campagne, à la tête de son armée. Victorieux, il entra en conquérant, par la brèche, en passant sur les fossés gelés, dans Mirandole. Des revers vinrent l'éprouver, mais loin de l'abattre et de le faire reculer, ils excitèrent son ardeur et la fécondité de ses ressources; cette audace lui réussit : non-seulement il enleva toutes les places occupées par les Vénitiens, mais, dans la lutte acharnée qui s'engagea ensuite, il finit par s'emparer de Parme, de Plaisance et même de Reggio; il fonda une puissance telle que jamais aucun Pape n'en avait possédée. Le plus beau pays, depuis Plaisance jusqu'à Terracine, lui était soumis. Sa politique consistait à vouloir toujours apparaître comme un libérateur, aussi eut-il soin de traiter avec bonté et sagesse ses nouveaux sujets, dont il gagna l'affection et la soumission. L'Europe ne vit pas sans crainte tant de populations animées d'un esprit belliqueux, sous l'obéissance du Pape. *Autrefois,* dit Machiavel, *aucun baron n'était assez petit pour ne pas mépriser*

« che prudente, e piu animoso che forte, ma ambitioso e desideroso di gran-« dezze oltra o modo. »

la puissance papale; aujourd'hui un roi de France a du respect pour elle.

§ II. — Relâchement spirituel.

Il est facile de comprendre que nécessairement l'Église entière devait être entraînée à suivre l'impulsion dont l'exemple lui était donné par son chef *.

Non-seulement la dignité suprême ecclésiastique, mais toutes les autres furent considérées comme une possession temporelle. Le Pape nomma des cardinaux par faveur personnelle, ou pour complaire à un prince, ou, ce qui arrivait souvent, pour de l'argent. Pouvait-on s'attendre raisonnablement que les Papes rempliraient leurs devoirs spirituels? Sixte IV donna une des charges les plus importantes, la pénitencerie, destinée à exercer une grande partie du pouvoir des dispenses, à un de ses neveux; il en étendit en outre les pouvoirs et les recommanda fortement par une bulle particulière dans laquelle il appelle *gens d'une opiniâtreté dure et enfants de la méchanceté* tous ceux qui douteraient de la légitimité de telles décisions [1]. Il en résulta que le neveu ne regardait sa dignité que comme un bénéfice dont il avait à hausser autant que possible les revenus.

A cette époque, les évêchés étaient, comme nous l'avons vu, conférés dans la plupart des localités, non sans une grande participation de pouvoir temporel; ils furent partagés comme des sinécures, suivant les considérations de famille, suivant la faveur dont on jouis-

* Voir la note n° 24.

[1] Bulle du 9 mai 1484. « Quoniam nonnulli iniquitatis filii elationis et pertinaciæ suæ spiritu assumpto potestatem majoris pœnitentiarii nostri..... in « dubium revocare..... præsumunt. — Decet nos adversùs tales adhibere re-« media, etc. » *Bullarium Romanum*, ed. Coquelines, III, p. 187.

sait à la cour. L'administration romaine ne cherchait qu'à tirer le plus grand avantage possible des vacances et de la collation. Alexandre prit des annates doubles; il se réserva deux ou trois dîmes; il s'en fallait peu qu'il n'y eût vente complète. Les taxes de la chancellerie papale s'accrurent de jour en jour; le directeur de ces taxes devait faire cesser les plaintes, mais ordinairement il en confiait l'examen précisément à ceux qui les avaient établies [1]. On était obligé de payer à la Daterie une somme fixée d'avance pour chaque faveur qu'elle donnait. Les contestations entre les princes et la cour romaine n'avaient rapport dans le commencement qu'à ces impôts. La cour voulait les étendre et les princes les restreindre autant que possible.

Dans tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, on vit ceux qui avaient obtenu des charges par faveur agir avec la même disposition à en multiplier le casuel. On renonçait bien à son évêché, mais on se réservait du moins la plus grande partie des revenus, et parfois, en outre, la collation des bénéfices qui en dépendaient. On éluda même les lois qui défendaient au fils d'un ecclésiastique d'obtenir l'emploi de son père, qui ordonnaient que personne ne léguât sa charge par testament; comme chacun pouvait avec de l'argent faire nommer un coadjuteur de son choix, il en résulta par le fait l'introduction d'une espèce d'hérédité dans les emplois de l'Église. Naturellement il s'ensuivit que, le plus souvent, on cessa de remplir les devoirs spirituels qui y étaient attachés.

[1] *Reformationes cancellariæ apostolicæ sanctissimi domini nostri Pauli III*, 1540, Ms. de la bibliothèque Barberini de Rome, n° 2275, énumère tous les abus introduits depuis Sixte et Alexandre. Les griefs de la nation allemande concernent particulièrement « ces nouveaux droits » (taxes) et charges de la chancellerie romaine. § 14, § 38.

Dans cette rapide exposition, je m'en réfère aux observations qui ont été faites par des prélats bien intentionnés de la cour de Rome elle-même. « Quel aspect, s'écrient-ils, pour un chrétien qui parcourt le monde chrétien, que cette désolation de l'Église ! tous les pasteurs ont abandonné leurs troupeaux, tous les troupeaux sont confiés à des mercenaires [1]. »

En tous lieux, des hommes ineptes, sans vocation, non éprouvés, non choisis, étaient parvenus à l'administration des devoirs ecclésiastiques. Comme les possesseurs de bénéfices ne songeaient qu'à trouver des administrateurs au meilleur marché possible, ils rencontrèrent surtout les moines mendiants très-accommodants. Ils occupaient des évêchés sous le titre de suffragants, titre inouï dans cette signification, et les paroisses comme vicaires.

Les ordres mendiants considérés en eux-mêmes possédaient déjà des priviléges extraordinaires. Sixte IV, qui était lui-même Franciscain, les avait encore augmentés. Le droit d'entendre la confession, d'administrer le sacrement de l'Eucharistie, de donner l'Extrême-Onction, d'enterrer, même dans l'habit de l'ordre ; tous ces droits qui leur procuraient de la considération et de l'avantage, il les leur avait accordés dans toute leur plénitude, et il avait menacé de la perte de leurs charges les curés qui n'obéiraient pas, ceux qui inquiéteraient les ordres, nommément sous le rapport des successions [2].

[1] *Consilium delectorum cardinalium et aliorum prælatorum de emendanda ecclesia sanctissimo domino Paulo III, ipso jubente conscriptum, anno* 1538 ; souvent imprimé à cette époque, et important, parce qu'il indique clairement et indubitablement le mal, comme étant dans l'administration. A Rome, même longtemps après qu'il fut imprimé, on l'a toujours incorporé dans les manuscrits de la curie.

[2] « Amplissimæ gratiæ et privilegia fratrum minorum conventualium ordinis

Comme ils obtinrent alors en même temps aussi l'administration des évêchés et même des cures, on voit quelle influence immense ils exerçaient. Tous les emplois supérieurs et toutes les dignités importantes, la jouissance des revenus, étaient entre les mains des grandes familles et de leurs partisans, des favorisés des cours et de la curie : l'administration réelle était entre les mains des moines mendiants. Les Papes les protégeaient pour cet objet. C'étaient eux qui, entre autres, vendaient les indulgences auxquelles on donna une extension si extraordinaire. A cette époque, Alexandre VI, le premier, déclara officiellement qu'il délivrait du purgatoire *. Mais les moines mendiants aussi étaient tombés dans un complet relâchement spirituel. Quelles brigues dans les ordres pour les emplois supérieurs ! Comme on cherchait à se débarrasser de ses adversaires, de ceux qui, au moment des élections, ne se montraient pas favorables ! On les faisait partir comme prédicateurs, comme administrateurs de cures, on ne rougissait pas d'employer même contre eux le poignard et le glaive ; souvent on tenta de les empoisonner [1] ! En attendant, les faveurs ecclésiastiques étaient vendues, louées pour un modique salaire, les moines mendiants étaient avides du gain éventuel.

« Malheur, s'écrie un de ces vénérables prélats dont nous avons parlé, malheur qui fait naître dans mes yeux une source abondante de larmes ! Ceux qui étaient

« sancti Francisci, quæ propterea mare magnum nuncupantur. 31 Aug. 1474. « *Bullarium Rom.*, III, 3, 139. » Une bulle semblable a été donnée pour les Dominicains. Au concile de Latran, de 1512, on s'occupa beaucoup de ce *mare magnum* ; mais des priviléges — alors du moins c'étaient des priviléges — sont plus facilement donnés que repris.

* Voir la note précédente.

[1] Voir une grande instruction de Caraffa à Clément, qui se trouve dans Bromato, *Vita di Paolo IV*.

liés par une obligation plus sévère de la loi ont aussi apostasié ; la vigne du Seigneur est ravagée. S'ils périssaient seuls, ce serait un mal, cependant on pourrait le supporter ; mais, comme ils circulent dans toute la chrétienté de la même manière que les veines circulent dans le corps, leur dépravation entraîne nécessairement la ruine du monde. »

§ III. — Nouveau développement intellectuel.

Si nous pouvions ouvrir les livres de l'histoire, et la contempler dans toute sa réalité, si nous pouvions rendre compte des faits humains de la même manière que de ceux de la nature, combien de fois n'apercevrions-nous pas comme dans celle-ci, au milieu de la décadence que nous déplorons, le germe nouveau, et ne verrions-nous la pas vie s'engendrer de la mort.

Malgré la vivacité de nos regrets sur ce relâchement dans les dignités spirituelles, sur cette décadence des institutions religieuses, cependant sans elle l'esprit humain aurait pu difficilement prendre une de ses directions les plus fécondes en résultats.

Quelque variées, ingénieuses et profondes que soient les productions du moyen âge, on ne peut nier cependant qu'elles ont une manière fantastique d'envisager le monde et qui ne correspond pas à la réalité même de la vie humaine. Si l'Église avait toujours subsisté dans la plénitude et la conscience de sa force, elle l'aurait rigoureusement maintenue. Mais telle qu'elle était, à l'époque où nous sommes parvenus, elle ne put empêcher l'esprit humain de prendre un nouveau développement dirigé dans un sens tout opposé *.

* Voir la note n° 25.

Ce fut grâce à un horizon étroitement limité que, pendant ces siècles antérieurs, l'Église tint nécessairement les esprits renfermés dans sa sphère intellectuelle. La connaissance renouvelée de l'antiquité contribua à percer cet horizon, à ouvrir une vue plus élevée, plus grande et plus vaste.

Ce n'est pas à dire que le moyen âge n'a pas connu les anciens. L'ardeur avec laquelle les Arabes, dont tant de travaux scientifiques se propagèrent plus tard en Occident, recueillaient et s'appropriaient les ouvrages de l'antiquité, ne le cède pas beaucoup au zèle des Italiens du quinzième siècle pour les mêmes recherches; et le calife Mamoun peut être parfaitement comparé sous ce rapport à Cosme Médicis. Constatons cependant une importante différence; aussi insignifiante qu'elle puisse paraître, elle est, ce me semble, décisive. Les Arabes traduisaient, mais ils anéantissaient souvent les originaux; comme ils faisaient passer alors leurs propres idées dans leurs traductions, il arriva qu'ils *théosophisèrent,* on pourrait dire, Aristote, qu'ils appliquèrent l'astronomie à l'astrologie, celle-ci à la médecine, et que ce furent précisément eux qui contribuèrent principalement à la formation de cette manière fantastique d'envisager le monde. Les Italiens, au contraire, lurent et étudièrent; ils passèrent des Romains aux Grecs; l'imprimerie répandit en exemplaires innombrables les originaux. L'Aristote non falsifié bannit l'Aristote tronqué des Arabes; dans les ouvrages non altérés des anciens, on apprit les sciences : la géographie dans Ptolémée, la botanique dans Dioscoride, la médecine dans Galien et Hippocrate. Comme on fut délivré promptement des chimères qui avaient peuplé le monde, et des préjugés qui préoccupaient les esprits!

Nous irions cependant trop loin, si nous voulions parler d'un mouvement scientifique fécond en vérités nouvelles et en grandes pensées ; à cette époque, on ne chercha qu'à comprendre les anciens, on ne les dépassa pas ; leur influence fut moins caractérisée par une activité intellectuelle productive que par l'imitation qu'ils provoquèrent, imitation qui fut le signe le plus distinctif des œuvres de ce siècle.

On rivalisa avec les anciens dans la langue des anciens. Le pape Léon X était surtout un protecteur zélé de ces tentatives. Il lut lui-même à ses amis l'introduction de l'histoire écrite par Paul Jove ; il pensait que depuis Tite-Live on n'avait rien composé de plus beau. Quand il favorisait même des improvisateurs en latin, on peut juger combien il était ravi du talent de Vida qui savait peindre en harmonieux hexamètres latins (tombant avec bonheur en accords pleins) des choses comme le jeu d'échecs. Il appela près de lui, du Portugal, un mathématicien qui était renommé pour enseigner sa science dans un latin élégant. Il désirait voir enseigner ainsi la jurisprudence, la théologie, et voir écrire dans la même langue l'histoire de l'Église.

Cependant on ne pouvait pas s'arrêter là. Quelque loin que fût portée cette imitation des anciens dans leur langue, elle ne permettait cependant pas d'embrasser tout le domaine intellectuel. Elle avait en elle-même quelque chose d'insuffisant, de beaucoup trop impuissant à s'approprier toutes les nécessités diverses de l'esprit du temps, pour que bientôt on n'en sentît pas les inconvénients. Ce fut alors que se développa la pensée d'imiter les anciens dans la langue maternelle ; on se sentit vis-à-vis d'eux comme les Romains vis-à-vis les Grecs ; on ne voulait plus seulement riva-

liser de pureté de langage, mais de génie littéraire; on s'élança dans cette nouvelle voie avec une ardeur pleine d'audace.

Heureusement, à la même époque, la langue parvint à un remarquable degré de culture. Le mérite de Bembo est moins dans son latin d'un bon style ou dans les essais de poésie italienne que nous avons de lui, que dans ses efforts habiles et heureux pour donner de la correction et de la dignité à sa langue maternelle. C'est ce qu'Arioste vante en lui; les essais de Bembo servirent de modèle aux leçons du chantre de *Roland*.

Si maintenant nous considérons le cercle des travaux qui, jetés dans le moule des anciens, étaient exécutés avec cette langue déjà si bien façonnée, avec cet instrument incomparable en flexibilité et en harmonie, l'observation suivante se présente à nous.

Toutes les fois que les écrivains calquèrent trop étroitement la littérature antique, ils ne furent pas heureux. Des tragédies comme celle de Rosmunda Rucellaï, qui, suivant l'avis des éditeurs, a été composée d'après le modèle des anciens; des poëmes didactiques, comme les *Abeilles*, du même, dans lesquelles on renvoie dès le commencement à Virgile, et où le poëte romain est ensuite exploité sous toutes les formes, ne faisaient pas fortune et n'exerçaient point de véritable influence. Les comédies avaient une allure plus libre; c'est la nature même de ce genre de revêtir la couleur et l'esprit du temps; mais on prenait presque toujours pour base une fable de l'antiquité, une pièce de Plaute; et même des hommes aussi spirituels que Bibbiena et Machiavel n'ont pu assurer à leurs travaux comiques l'admiration entière des siècles qui les ont suivis. Dans d'autres genres, nous trouvons un certain mélange de l'élément an-

cien et de l'élément moderne. Quel effet singulier produit, dans l'*Arcadia* de Sannazar, la périodologie diffuse et toute latine de la prose à côté de la simplicité, de la vivacité et de l'harmonie des vers!

Si, malgré les progrès qui furent faits, le succès n'a pas été complet, il ne faut pas en être surpris. Toujours est-il qu'un grand exemple avait été donné, on s'était livré à un essai qui est devenu extrêmement fécond; mais l'élément moderne ne se mouvait pas avec une liberté pleine et entière dans les formes classiques. L'intelligence se sentait dominée par une loi qui était étrangère à sa nature propre et originale.

Comment l'imitation pouvait-elle suffire au développement du génie italien? Il y a une influence salutaire des grands modèles, mais cette influence est celle de l'esprit sur l'esprit. De nos jours, nous nous accordons tous à convenir que la beauté de la forme doit élever, former, exciter; elle ne doit jamais subjuguer.

Quelle belle création devait enfanter un génie qui, s'associant au mouvement littéraire de cette époque, essayait une œuvre dont le sujet et la forme n'étaient pas empruntés à l'antiquité, et dont l'inspiration et l'action intime se produisaient librement!

Tel a été précisément le caractère particulier de l'épopée romantique. Une légende chrétienne, religieuse, héroïque, tel était le sujet; les formes principales, esquissées dans des traits généraux faiblement accusés, des situations importantes, quoique peu développées, étaient données; la tradition populaire avait conservé et transmis l'expression qui devait caractériser le poëme. A ces éléments essentiels vient s'ajouter la tendance du siècle à imiter l'antiquité. Cette tendance se réalisa en apportant la perfection de la forme, en fécondant la

mise en scène de la personnalité humaine. Le *Renaud* de Bojardo, noble, modeste, plein du désir joyeux de s'illustrer par des exploits, est-il autre que le terrible fils des Haymon de l'ancienne légende? Comme tout ce qu'elle contenait de fabuleux, de gigantesque et de violent, est devenu vrai, gracieux et attrayant! Les anciens contes sans ornement ont aussi un charme séduisant dans leur simplicité; mais combien plus enivrante est la jouissance que l'on éprouve à se sentir caressé par l'harmonie des stances de l'Arioste, et de passer de rapides et délicieuses heures de rêveries dans la société d'un esprit cultivé et enjoué! Ce qui était laid et difforme a été transformé en contours délicats et mélodieux.

Il y a peu d'époques appelées à posséder la beauté pure de la forme; les plus heureuses et les plus favorisées seules la produisent. La fin du quinzième siècle et le commencement du seizième furent une de ces époques privilégiées. Comment me sera-t-il donné d'indiquer seulement toutes les merveilles du génie et de la pratique des arts qu'elle enfanta? On peut dire hardiment que les plus grandes beautés qui ont été produites en architecture, en statuaire et en peinture dans les temps modernes, sont de cette courte époque. Sa tendance de prédilection était non vers le raisonnement, mais vers la pratique et l'exécution; c'était toute sa vie. Les fortifications élevées par le prince contre l'ennemi, la simple note écrite par le philologue sur la marge de son auteur, avaient, en quelque sorte, un caractère commun, celui particulier à toutes les productions de ce siècle, un style naturellement pur et beau.

Mais il ne faut pas méconnaître que, lorsque l'art et

la poésie s'emparèrent de l'élément religieux, ils le dénaturèrent. Le poëme romantique qui met en scène une tradition religieuse se trouve habituellement en opposition avec elle.

Précédemment, la religion contribuait tout autant que l'art à inspirer les productions des peintres et des statuaires; mais aussitôt que l'art a été touché par le souffle de l'antiquité, il s'est délivré des liens de la religion. Nous pouvons remarquer combien ce fait est plus caractérisé dans Raphaël même d'année en année. Critiquez ce résultat si vous voulez, toutefois je serais porté à croire que l'élément profane était nécessaire pour enfanter cette belle fleur d'art et de poésie.

Et n'était-ce donc pas un symptôme très-significatif, de voir même un Pape entreprendre de démolir l'antique basilique de saint Pierre, la métropole de la chrétienté, dont toutes les parties étaient sanctifiées, dans laquelle étaient réunis les monuments de la vénération de tant de siècles, et vouloir élever à sa place un temple dans le style de l'antiquité! C'était là une pensée exclusivement artistique. Les deux factions qui divisaient alors le monde des arts, si facile à se dénigrer et à se disputer, se réunirent pour déterminer Jules II à ce projet. Michel Ange désirait avoir une place convenable pour le mausolée du Pape, qu'il songeait à exécuter suivant un vaste plan dans tout le grandiose qui caractérise en effet le Moïse du tombeau de Jules II. Bramante devint encore plus pressant. Il voulut réaliser la pensée audacieuse de jeter dans les airs, sur des colonnes colossales, une copie du Panthéon dans toute sa grandeur. Plusieurs cardinaux protestèrent : il paraît même qu'il s'était manifesté une désapprobation encore plus générale; tant de sympathie s'attache à toute an-

tique église et surtout à ce sanctuaire suprême de la chrétienté[1] ! Mais Jules II n'était pas habitué à s'arrêter devant la contradiction. Passant outre, il fit démolir la moitié de l'ancienne église, et posa lui-même la pierre fondamentale de la nouvelle.

C'est ainsi que ressuscitèrent dans la cité centrale du culte chrétien les formes sous lesquelles l'esprit des cultes anciens s'était manifesté. Bramante construisit près de Saint-Pierre in Montorio, sur la place où avait coulé le sang du martyr, une chapelle dans la forme légère et gracieuse d'un périptère.

Ce contraste se représenta en même temps dans toute la vie et dans toutes les affaires.

On alla au Vatican moins pour prier près des tombeaux des apôtres, que pour admirer dans le palais du Pape les magnifiques ouvrages des arts antiques, l'Apollon du Belvédère, le Laocoon * !

Il est vrai, le Pape fut appelé à faire des préparatifs de guerre contre les infidèles. Je trouve ce fait, par exemple, dans une préface de Navagero[2] ; mais ce n'est pas à l'intérêt chrétien qu'il songe, à la conquête du Saint-Sépulcre ; son espoir est de retrouver les écrits des Grecs qui ont été perdus et peut-être même ceux des Romains.

Au milieu de cet amour exalté pour les études et les

[1] Fea, *Notizie intorno Rafaele*, p. [illegible], communique le passage suivant des œuvres non imprimées de Panvinius : « De rebus antiquis memorabilibus et « de præstantiâ basilicæ Sti. Petri apostolorum principis, etc. Qua in re (dans « le dessein d'une construction nouvelle), adversos penè habuit cunctorum « ordinum homines et præsertim cardinales non quod novam non cuperent « basilicam magnificentissimam extrui, sed quia antiquam toto terrarum orbe « venerabilem tot sanctorum sepulcris augustissimam, tot celeberrimis in eâ « gestis insignem funditus deleri ingemiscant. »

* Voir, sur tout ce paragraphe IIIe, la note n° 26.

[2] Naugerii *Præfatio in Ciceronis orationes*, t. I.

productions de la littérature et des arts, Léon X jouissait de la puissance temporelle réservée à la plus haute dignité ecclésiastique. On a voulu lui contester l'honneur de donner son nom à cette époque : il est possible, en effet, qu'il n'en soit pas redevable à son mérite ; mais il était comblé de toutes les faveurs de la fortune ; il avait grandi au milieu des éléments qui composaient ce nouveau monde intellectuel, et il possédait assez de liberté et de capacité pour féconder son développement et en jouir. Si déjà il avait pris tant de plaisir aux imitations latines, il ne pouvait pas refuser son intérêt aux créations originales de ses contemporains. C'est en sa présence qu'on a joué la première tragédie et les premières comédies en langue latine, malgré le scandale du sujet tiré de Plaute. Arioste était du nombre des connaissances de sa jeunesse ; Machiavel a écrit plusieurs ouvrages particulièrement pour lui ; Raphaël remplissait ses appartements, ses galeries et ses chapelles de l'idéal de la beauté humaine. Il aimait passionnément la musique, dont une plus habile exécution se propageait alors en Italie ; on entendait tous les jours retentir le palais d'accords mélodieux ; le Pape accompagnait les airs en chantant à voix basse. C'est là sans doute une espèce de débauche spirituelle ; c'est du moins la seule qui ne dégrade pas l'homme. Du reste, Léon X était plein de bonté et personnellement occupé du bonheur des autres ; il ne refusait jamais, ou seulement dans les termes les plus affectueux : « C'est un homme bon, disait un de ces ambassadeurs observateurs, très-libéral, d'un excellent naturel ; si sa famille ne l'y entraînait, il éviterait les mauvaises voies[1]. »

[1] Zorzi

« Il est instruit, dit un autre, ami des savants, religieux, mais bon vivant[1]. » Il n'observa pas à la vérité toujours le décorum papal; quelquefois il sortait de Rome, à la grande douleur du maître des cérémonies, non-seulement sans surplis, mais, comme celui-ci l'a observé dans son journal, « ce qui est pis, avec des bottes aux pieds. » Il passait l'automne dans les plaisirs de la campagne; à la chasse au vol près de Viterbe, à la chasse au cerf près de Corneto; le lac de Bolsena lui procurait les plaisirs de la pêche; souvent il restait à Malliana, son séjour favori. Des talents légers et faciles qui peuvent égayer chaque heure, des improvisateurs, l'y accompagnaient. A l'approche de l'hiver, on retournait à Rome. Elle recevait un grand accroissement. Le nombre de ses habitants s'accrut d'un tiers en peu d'années. L'artisan y trouvait un travail productif, l'artiste de l'honneur, et chacun de la sécurité. Jamais la cour n'avait été plus animée, plus agréable, plus spirituelle; aucune dépense pour des fêtes religieuses et mondaines, pour les jeux et le théâtre, les présents et les témoignages de faveur, n'était trop grande; jamais rien ne fut épargné. On apprit avec joie que Julien de Médicis songeait à fixer son séjour à Rome avec sa jeune épouse. « Dieu soit loué, lui écrit le cardinal Bibbiena, car il ne nous manque rien ici, si ce n'est une cour de dames. »

Les plaisirs monstrueux d'Alexandre VI sont un éternel sujet de réprobation, mais ceux de la cour de Léon X n'inspirent en eux-mêmes aucun dégoût; cependant on ne peut disconvenir qu'ils ne répondaient pas à la haute destination d'un chef de l'Église *.

Au milieu d'un tel état de choses, les convictions et

[1] Marco Minio, *Relazione*. — [illegible]

les sentiments de la foi chrétienne durent nécessairement s'affaiblir ; elle fut même l'objet d'attaques directes.

Dans les écoles des philosophes, on discutait si l'âme immatérielle et immortelle était une dans tous les hommes, ou bien si elle était simplement mortelle. Le plus célèbre des philosophes de ce temps, Pierre Pomponace, osa soutenir la dernière opinion. Il se comparait à Prométhée, dont le cœur est dévoré par le vautour pour avoir voulu dérober le feu à Jupiter. Mais, malgré tous ces efforts douloureux, malgré toute cette pénétration, il n'arriva à aucun autre résultat : « Si ce n'est que, lorsque le législateur a établi que l'âme est immortelle, il l'a fait sans se soucier de la vérité [1]. »

Il ne faut pas croire que cette opinion n'ait été propre qu'à un petit nombre d'hommes ou qu'elle ait été tenue secrète. Érasme fut étonné des blasphèmes qu'il eut à entendre ; on essaya de lui prouver, à lui étranger qu'il était, par des arguments tirés de Pline, qu'il n'y avait aucune différence entre les âmes des hommes et celles des bêtes [2].

Tandis que le bas peuple tombait dans une superstition presque païenne, les classes plus élevées s'éloignaient de toute direction religieuse.

[1] Pomponace a eu à ce sujet des attaques très-sérieuses à soutenir, comme on le voit entre autres par un extrait de lettres des Papes, fait par Contelori. « Petrus de Mantua, y est-il dit, asseruit, quod anima rationalis secundùm « propria philosophiæ et mentem Aristotelis sit seu videatur mortalis, contra « determinationem concilii Lateranensis; Papa mandat ut dictus Petrus revo- « cet aliàs contrà ipsum procedatur, 13 junii 1518. »

[2] Burigny, *Vie d'Érasme*, I, 139. Je veux citer ici encore le passage suivant de Paul Canensius, dans la *Vita Pauli II.* « Pari quoque diligentia e medio « Romanæ curiæ nefandam nonnullorum juvenum sectam scelestamque opi- « nionem substulit, qui depravatis moribus asserebant, nostram fidem ortho- « doxam potius quibusdam sanctorum astutiis quam veris rerum testimoniis « subsistere. » — Le *Triomphe de Charlemagne*, poëme de Ludovici, exhale un matérialisme très-cru, comme on le voit par les citations de Daru dans le quarantième livre de l'*Histoire de Venise*.

Quel fut l'étonnement du jeune Luther lorsqu'il vint en Italie! Au moment même de la consommation du sacrifice de la Messe, les prêtres proféraient des paroles blasphématoires avec lesquelles ils niaient ce sacrifice*.

A Rome, il était de bon ton de combattre les principes du christianisme. On ne passait plus, dit P. Ant. Bandino[1], pour un homme bien élevé quand on ne manifestait pas des opinions erronées sur le Christianisme. A la cour, on ne parlait qu'ironiquement des institutions de l'Église catholique, des passages de l'Écriture sainte; les mystères de la foi étaient méprisés.

Voyez comme tout s'enchaîne et comme une conséquence en pousse une autre! Les prétentions ecclésiastiques des princes, les prétentions temporelles des Papes, la décadence des institutions ecclésiastiques, le développement d'une nouvelle impulsion intellectuelle, enfin le fondement de la foi attaqué, faussé, anéanti!

§ IV. — Opposition en Allemagne.

Je trouve extraordinairement remarquable la part que l'Allemagne prit au mouvement intellectuel de cette époque; elle s'y associa, mais d'une manière tout à fait différente.

S'il y avait en Italie des poëtes qui, comme Boccace et Pétrarque, donnèrent une impulsion à l'étude de l'antiquité et lui firent faire de notables progrès, en Allemagne, cette impulsion partit du sein d'une confrérie spirituelle, les hiéronymites de la vie commune, confrérie qui était unie par les liens du travail et d'une

* Voir la note précédente.

[1] Dans Carraciolo, *Vita* Ms. de Paul IV. « In quel tempo non pareva fosse « galantuomo e buon cortegiano colui che de' dogmi della Chiesa non aveva « qualche opinion erronea ed heretica. »

existence retirée. Le profond et mystique Thomas à Kempis était un de leurs membres; c'est à son école que furent formés les vénérables écrivains qui, attirés en Italie par la résurrection de la littérature ancienne, revinrent ensuite la répandre en Allemagne[1].

En Italie, on étudia les ouvrages de l'antiquité pour y apprendre les sciences; en Allemagne, pour fonder des écoles. Là, on chercha à résoudre les plus grands problèmes de l'esprit humain, non pas encore avec une complète indépendance, mais sous l'inspiration des anciens; ici, on s'occupa de composer les livres les plus utiles pour l'instruction de la jeunesse.

En Italie, on était surtout saisi par la beauté de la forme, et on débuta par imiter celle de l'antiquité; comme nous l'avons dit, on parvint à créer une littérature nationale. En Allemagne, ces études prirent une direction religieuse. On connaît la célébrité de Reuchlin et d'Erasme. Si l'on recherche en quoi consiste le principal mérite de Reuchlin, c'est qu'il composa la première grammaire hébraïque, un monument « qui sera, espère-t-il, plus durable que l'airain. » Ce travail facilita l'étude de l'Ancien Testament. Erasme s'occupa du Nouveau Testament; il le fit d'abord imprimer en grec; sa paraphrase, ses annotations produisirent un effet qui dépassa de beaucoup le but qu'il s'était proposé.

La même tendance des esprits en Italie à se séparer de l'Église et à se mettre en opposition avec elle se représenta aussi en Allemagne*. Dans le premier pays, le scepticisme, qui ne peut jamais être entièrement ré-

[1] Meiners a le mérite d'avoir le premier découvert cette généalogie dans l'ouvrage intitulé *Revius Davetria illustrata*, biographie des hommes célèbres des temps de la renaissance des sciences, II, 308.

* Voir la note n° 28.

primé, avait pénétré dans la littérature et enfanta une incrédulité décidée. En Allemagne, au mouvement littéraire se joignit une théologie nouvelle, sortie de sources mystérieuses, qui avait pu être, à la vérité, repoussée par l'Église, sans jamais pouvoir être détruite. Sous ce rapport, je trouve digne de constater que déjà en l'an 1513 les frères bohémiens se rapprochaient d'Erasme, qui avait du reste une tout autre direction philosophique [1].

Et c'est ainsi qu'en deçà et au delà des Alpes la marche des idées du siècle conduisait à se mettre en lutte avec l'Église. De l'autre côté des Alpes, cette marche était liée avec la science et la littérature; de ce côté, elle sortait des études ecclésiastiques mêmes et des travaux d'une théologie plus profonde. De l'autre côté, elle était négative et incrédule; de ce côté, elle était positive et croyante. En Italie, elle détruisait le fondement de l'Église; en Allemagne, elle le rétablissait de nouveau. Là elle était moqueuse, satirique, et se soumettait au pouvoir; ici elle était pleine de zèle et de colère, et s'éleva à l'attaque la plus hardie que l'on ait jamais tentée contre l'Église romaine.

On a dit que la cause de cette attaque, attribuée d'abord à l'abus des indulgences, avait été toute secondaire; mais observez que la vente de ce qui constitue la vertu intérieure des indulgences, vente représentant précisément de la manière la plus absolue le fait débattu, c'est-à-dire l'emploi des choses religieuses à des intérêts temporels, cette vente se trouvait directement et exclusivement opposée aux idées soutenues par les plus savants théologiens de l'Allemagne. Rien n'était

[1] Fueslin, *Histoire des Églises et des Hérétiques*, II, 82.

plus capable que la doctrine des indulgences de scandaliser un homme comme Luther, d'un sentiment religieux mystique très-prononcé, pénétré des notions sur le péché et la justification telles qu'il venait de les exprimer dans un livre de théologie, inspiré par l'Écriture dont il s'était nourri avec toute l'ardeur d'un cœur altéré. Celui qui croyait avoir découvert les rapports éternels entre Dieu et l'homme, et qui, avec les propres lumières de sa raison, avait appris à comprendre l'Écriture, devait être le plus profondément offensé par un pardon des péchés qu'on pouvait obtenir pour de l'argent *.

Il s'opposa énergiquement à cet abus; mais la résistance injuste et partiale qu'il rencontra, suffit pour l'entraîner beaucoup plus loin; il ne resta pas longtemps sans apercevoir le rapport qui existait entre ce désordre et la décadence de l'Église; or, il n'était pas homme à reculer devant les partis extrêmes. Avec une audacieuse intrépidité, il attaqua le chef même de la chrétienté. Du sein des partisans et des défenseurs les plus dévoués de la Papauté, parmi les moines mendiants, s'éleva l'adversaire le plus puissant, le plus hardi qu'elle ait jamais rencontré. Lorsque Luther, avec une merveilleuse pénétration, engageait le combat contre cette autorité qui s'était tant écartée de son principe, lorsqu'il exprimait la conviction de tous, lorsque son opposition qui n'avait pas encore enfanté tous ses résultats positifs, répondait tout à la fois aux idées, aux passions et des incrédules et des croyants, il ne faut pas s'étonner si ses écrits produisirent une sensation inouïe, immense; en un instant ils remplirent l'Allemagne et le monde entier.

* Voir la note n° 29.

CHAPITRE III.

MARCHE DES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES ET DE LA RÉFORME.

Les agrandissements temporels de la Papauté avaient formé un double mouvement : l'un religieux, nous avons vu naître cette décadence qui renfermait en elle le germe d'un grand avenir; l'autre politique, les intérêts mis en lutte étaient encore dans la fermentation la plus vive et devaient servir à féconder un nouvel ordre de choses. Ces deux mouvements, leur influence réciproque, les oppositions qu'ils provoquèrent ont dominé pendant des siècles l'histoire de la Papauté.

Jamais un prince, jamais un État ne voulait croire, à cette époque, qu'il lui fût possible de réussir par lui-même, par ses propres forces!

Lorsque les puissances italiennes cherchaient à se vaincre l'une l'autre avec le secours des nations étrangères, elles détruisaient elles-mêmes l'indépendance dont elles avaient joui pendant le quinzième siècle, et présentaient leur pays comme le prix général du combat. Il faut attribuer une grande part de ce fait aux Papes. Ils avaient sans doute acquis une autorité telle que le Siége romain n'en avait jamais possédée; toutefois, ce n'était pas à leurs propres efforts qu'ils en étaient

redevables, mais aux Français, aux Espagnols, aux Allemands, aux Suisses. Sans son alliance avec Louis XII, César Borgia aurait eu de la peine à réaliser beaucoup de ses entreprises. Quelque grandioses que furent les vues de Jules II, quelque héroïques que furent ses actes, il aurait été obligé de succomber sans le secours des Espagnols et des Suisses. Comment ne serait-il pas arrivé que ceux qui avaient remporté la victoire cherchassent aussi à jouir de la prépondérance due à leurs conquêtes?

Jules II le sentit bien. Sa politique consistait à maintenir les étrangers dans un certain équilibre et à se servir seulement des moins redoutables, des Suisses qu'il pouvait espérer diriger à sa volonté.

Mais les choses se passèrent tout autrement. Deux grandes puissances s'élevèrent, combattant sinon pour la domination du monde, au moins pour la suprématie en Europe, et si fortes qu'un Pape était bien loin d'être en état de leur tenir tête; elles vidèrent leur querelle sur le sol italien.

Les Français apparurent les premiers. Peu après l'avénement de Léon X, ils se présentèrent pour reconquérir Milan, avec des forces bien plus considérables que celles avec lesquelles ils avaient jamais passé les Alpes. A leur tête marchait François I[er], exalté par un courage chevaleresque. Il s'agissait de savoir si les Suisses pourraient résister. La bataille de Marignan est d'une grande importance, précisément parce que les Suisses furent complétement battus, et que depuis cette défaite jamais ils n'ont exercé en Italie une influence indépendante.

Le premier jour, la bataille avait été indécise, et sur la nouvelle d'une victoire des Suisses on avait déjà

allumé des feux de joie à Rome. L'ambassadeur des Vénitiens, qui étaient alliés avec le roi et qui eux-mêmes contribuèrent beaucoup à décider l'affaire, reçut la première nouvelle du succès remporté le second jour, et de la véritable issue de la lutte. Il se rendit de très-bon matin au Vatican pour en faire part au Pape. Celui-ci, sans être encore complétement habillé, reçut l'ambassadeur. « Votre Sainteté, dit le Vénitien, me donna hier une mauvaise nouvelle et une nouvelle fausse en même temps; je lui apporte en revanche aujourd'hui une bonne nouvelle et une nouvelle vraie : les Suisses sont battus. » Il lui lut les lettres qu'il avait reçues à ce sujet, de la part d'hommes que le Pape connaissait, et qui ne laissèrent aucun doute [1]. Le Pape ne dissimula pas sa frayeur. « Qu'allons-nous devenir, qu'allez-vous devenir vous-mêmes? — Nous espérons que tout tournera bien pour tous deux. — Monsieur l'ambassadeur, répondit le Pape, il faut nous jeter dans les bras du roi et lui crier miséricorde. »

Les Français obtinrent par cette victoire une prépondérance décisive en Italie. S'ils avaient poursuivi sérieusement leur succès, ni la Toscane, ni l'État de l'Église, qui étaient si faciles à soulever, ne leur auraient opposé de résistance, et il serait devenu difficile aux Espagnols de se maintenir à Naples. « Le roi, dit François Vettori, en un moment pouvait devenir maître de toute l'Italie. » Combien était grave dans cette circonstance le parti que prendrait Léon X!

Laurent de Médicis disait de ses trois fils, Julien, Pierre et Jean : le premier est bon, le second est un fou, le troisième, Jean, est prudent. Ce troisième était

[1] *Sommario della relatione di Zorzi.* Les lettres étaient de Pasqualigo, de Dandolo et d'autres.

le Pape Léon X; il se montra en effet à la hauteur de la situation difficile dans laquelle il se trouvait.

Il se rendit à Bologne, contrairement à l'avis de ses cardinaux, pour conférer avec le roi. Là, ils conclurent le concordat dans lequel ils se partagèrent les droits de l'Église gallicane. Léon était obligé en retour de céder Parme et Plaisance; mais, du reste, il réussit à conjurer l'orage, à déterminer le roi à la retraite, et il resta dans la possession de ses États, sans avoir été même attaqué.

On voit par les suites qu'entraîna immédiatement l'arrivée des Français, quel bonheur eut le Pape. Léon, après la défaite de ses alliés et la cession d'une partie de ses États, put cependant conserver deux provinces à peine conquises, habituées à l'indépendance, et remplies de nombreux éléments de révolte.

On lui a toujours reproché son attaque contre Urbino, contre une famille de princes au milieu de laquelle la sienne avait trouvé une retraite et un asile pendant l'exil. Voici la raison de cette conduite : le duc s'était mis à la solde du Pape, et dans le moment le plus critique, il avait abandonné sa cause. Léon disait : « Si je ne le punis pas pour ce fait, tout baron de l'État de l'Église, quelque faible qu'il soit, voudra me résister. J'ai trouvé le pontificat imposant le respect, je veux le maintenir [1]! » Mais, comme le duc était soutenu, du moins en secret, par les Français, comme il trouvait des alliés dans l'État romain et même dans le Collége des cardinaux, il était encore dangereux de l'attaquer, et nullement facille d'expulser ce prince expérimenté dans l'art

[1] Franc. Vettori (*Sommario della Storia d'Italia*), très-lié avec les Médicis, donne cette explication. Le défenseur de François Maria, Gior. Batt. Leoni (*Vita di Francesco Maria*), raconte des faits (p. 166 et suiv.) qui s'en approchent beaucoup.

de la guerre; on vit parfois le Pape trembler au reçu de mauvaises nouvelles. Il a été dit qu'il fut formé un complot pour empoisonner le duc pendant le traitement qu'on lui administrait pour le guérir d'un mal dont il souffrait beaucoup [1]. Le Pape réussit à se défendre contre ses ennemis; mais on voit quelles difficultés il eut à vaincre. La défaite de son parti par les Français opéra une réaction jusque dans sa capitale et son palais.

Pendant ce temps, la grande puissance rivale de la France s'était consolidée. Tout extraordinaire qu'il parût qu'nn seul et même prince fût appelé à régner tout à la fois à Vienne, à Bruxelles, à Valladolid, à Saragosse, à Naples, et de plus encore sur un autre continent, cependant cet immense événement se réalisa tout naturellement et insensiblement, par la complication d'intérêts de famille. Cette élévation de la maison d'Autriche, qui réunissait sous le même sceptre des peuples si divers, a été une des révolutions les plus vastes et les plus fécondes en graves conséquences qui soient survenues en Europe. A l'époque où les nations tendaient à se séparer de l'autorité centrale, voilà que le mouvement des affaires politiques vint les relier dans un nouveau système. L'Autriche s'opposa immédiatement à la prépondérance de la France. Charles V obtint par la dignité impériale des droits légitimes à une autorité souveraine au moins dans la Lombardie. La guerre commença sans retard au sujet de cette question italienne.

Comme nous l'avons dit, les Papes, en étendant leurs États, avaient espéré parvenir à une indépendance

[1] Fea a communiqué, dans la *Notizie intorno Rafaele*, p. 35, la sentence contre les trois cardinaux, extraite des actes du consistoire; elle montre formellement qu'ils étaient d'intelligence avec François Maria.

complète. Maintenant ils se voyaient pris entre deux puissances qui avaient sur eux une immense supériorité. Un Pape n'était pas si peu important qu'il lui fût possible de rester neutre dans la lutte, et il n'était pas assez fort pour jeter un poids décisif dans la balance; il devait donc chercher son salut dans son habileté à profiter de la situation des choses. On a prétendu que Léon avait dit que *quand on a traité avec un parti, ce n'était pas une raison pour cesser de négocier avec l'autre*[1]. Cette politique à double face lui était nécessairement imposée par la position dans laquelle il se trouvait.

Cependant, sérieusement, il était difficile que Léon pût être dans le doute sur le parti du côté duquel il avait à se ranger. Quand même il n'aurait pas été pour lui d'une extrême importance de recouvrer Parme et Plaisance, quand même la promesse de Charles V, d'établir un italien à Milan, ce qui était tout à fait favorable au Pape, n'aurait pas pu le déterminer, il y avait encore un tout autre motif, et, ce me semble, complétement décisif. Ce motif était puisé dans l'intérêt de la religion.

Pour les princes, au milieu de la phase historique que nous venons de parcourir, rien ne les a jamais mieux servis dans leurs querelles avec le Siége romain, que de lui susciter une opposition spirituelle*. Charles VIII, roi de France, n'avait point d'appui plus assuré contre Alexandre VI, que le dominicain Jérôme Savonarole. Lorsque Louis XII eut perdu tout espoir de réconciliation avec Jules II, il convoqua un concile à Pise; malgré le peu de succès obtenu par ce concile, il parut cependant à Rome extrêmement dangereux. Mais, quand a-t-il surgi contre le Pape un ennemi plus audacieux

[1] Suriano, *Relatione di* 1583.

* Voir la note n° 32.

et plus heureux que Luther? Son apparition seule lui donne une importance politique. C'est sous ce rapport que Maximilien entreprit de le protéger. Il n'eût pas souffert qu'il fût fait violence au moine; il le fit recommander en particulier au prince électoral de Saxe; « *on pourrait avoir besoin de lui un jour.* » Et depuis, l'influence de Luther n'avait fait que s'accroître. Le Pape ne réussit ni à le convaincre, ni à l'effrayer, ni à s'emparer de sa personne. Ne vous imaginez pas que Léon méconnût le danger que ce moine ferait courir à l'Église. Combien de fois a-t-il essayé d'attirer sur ce terrain les talents dont il était entouré à Rome! Mais il y avait encore un autre moyen. De même qu'il avait à craindre qu'en se déclarant contre l'empereur, celui-ci ne vînt à protéger et exciter une opposition si dangereuse, de même il pouvait espérer qu'en s'unissant avec lui, il parviendrait à réprimer par son secours l'innovation religieuse.

A la diète de Worms, en l'an 1521, des négociations furent entamées sur les affaires politiques et religieuses. Léon fit un traité d'alliance avec Charles V pour la reprise du Milanais. La proscription qui fut lancée contre Luther est aussi de la même date que ce traité. D'autres mobiles, c'est possible, contribuèrent à cet acte de proscription, mais personne ne doutera qu'il ne fût intimement inspiré par l'intérêt politique.

Le double résultat de ce traité ne se fit pas longtemps attendre.

Luther fut arrêté à la Wartbourg et tenu caché [1]. Les

[1] On regardait Luther comme mort; on racontait comment il avait été assassiné par les papistes. Pallavicini (*Istoria del Concilio di Trento*, I, c. 28) conjecture, d'après les lettres d'Alexandre, que les nonces avaient été, à cause de ces bruits, en danger de perdre la vie.

Italiens ne voulaient pas croire d'abord que Charles l'avait fait arrêter par scrupule, pour ne pas rompre le sauf-conduit; « comme il remarquait, disaient-ils, que le Pape avait peur de la doctrine de Luther, il voulait le tenir en bride avec cette doctrine[1]. » Quoi qu'il en soit, Luther disparut entièrement, pour quelque temps, de la scène du monde; il était en quelque sorte hors la loi, et le Pape était parvenu à faire prendre contre lui une mesure décisive.

Sur ces entrefaites, les armées unies du Pape et de l'empereur furent victorieuses en Italie. Un des plus proches parents du Pape, le fils du frère de son père, le cardinal Jules Médicis, était lui-même entré en campagne, et arriva avec l'armée dans le Milanais reconquis. On prétendait à Rome que le Pape lui destinait ce duché. Cependant je n'en trouve pas de preuve authentique, et l'empereur aurait eu de la peine à y consentir facilement. Mais sans cela, l'avantage était incalculable. Parme et Plaisance étant reconquis, les Français chassés, le Pape devait obtenir immanquablement une grande influence sur le prince qui serait placé à Milan.

La situation était des plus importantes : une nouvelle ère politique s'ouvrait; un vaste mouvement religieux se développait, et le Pape se voyait arrivé au moment de pouvoir diriger la première et comprimer le second; il était encore assez jeune pour espérer d'achever complétement cette grande tâche.

Destinée bizarre et décevante de l'homme! Léon se trouvait dans sa villa Malliana, lorsqu'on lui apporta la nouvelle de l'entrée de ses troupes dans Milan. Il s'abandonna à toute l'exaltation que cause ordinairement l'heureuse issue d'une affaire que l'on a à cœur de

[1] Vettori.

voir réussir. C'est avec joie qu'il s'empressa d'assister aux fêtes qui lui furent données pour célébrer ce triomphe; jusqu'à une heure avancée de la nuit, il ne cessa d'aller et de venir de la fenêtre à la cheminée embrasée par un feu ardent; c'était au mois de novembre [1]. Il se rendit à Rome un peu fatigué, mais enivré de bonheur. Les fêtes en l'honneur de sa victoire n'étaient pas encore terminées, lorsqu'il fut surpris par l'attaque d'une maladie mortelle. « Priez pour moi, disait-il à ses serviteurs, je vous rends encore tous heureux. » Comme nous le voyons, il aimait la vie, cependant son heure était arrivée. Il n'eut pas même le temps de recevoir les sacrements. Il mourut encore jeune, au milieu de ses plus grandes espérances, aussi subitement « que le pavot se fane [2]. »

Le peuple romain ne pouvait lui pardonner d'être mort sans avoir reçu les sacrements, d'avoir dépensé tant d'argent et laissé des dettes; il accompagna ses funérailles en invectivant sa mémoire : « Tu es parvenu, disait-il, en te glissant comme un renard, tu as régné comme un lion et tu t'es en allé comme un chien ! » La postérité plus juste a donné le nom de Léon à un grand siècle et à un glorieux progrès de l'humanité [3] *.

[1] *Copia di una lettera di Roma alli Sgri. Bolognesi a di* 3 *debr.* 1521, *scritta per Bartholomeo Argilelli*, dans Sanuto, XXXII[e] vol. La nouvelle arriva au Pape le 24 novembre, pendant le *benedicite*. Il prit encore particulièrement ce fait pour un bon augure; il disait: « Questa è una buona nova, che havete portato. » Les Suisses commencèrent, dans leur joie, à faire des décharges d'armes à feu. Le Pape les fit prier de se tenir tranquilles, mais en vain.

[2] On parla de poison. *Lettera di Hieronymo Bon a suo barba a di* 5 *dec.*, dans Sanuto, « Non si sa certo se 'l pontefice sia morto di veneno. Fo aperto. « Mastro Ferando judica sia stato venenato; alcuno de li altri nò; è di questa « opinione mastro Severino che lo vede aprire, dice che non è venenato. »

[3] *Capitoli di una lettera scritta a Roma.* 21 *febr.* 1521. « Concludo, che non « è morto mai papa cum peggior fama dapoi è la Chiesa di Dio. »

* Voir la note n° 33.

Nous avons dit qu'il fut heureux; après avoir supporté avec courage le premier malheur qui n'atteignit pas seulement lui, mais encore tous les membres de sa famille, sa destinée l'entraîna de félicités en félicités, de succès en succès. Les revers ne servaient précisément qu'à l'élever. Sa vie s'écoula dans une espèce d'ivresse intellectuelle et d'accomplissement continuel de tous ses désirs: ajoutez qu'il avait un si excellent cœur, si libéral, si ouvert à tous les bons sentiments, si plein de reconnaisssance! Ces qualités sont les plus beaux dons de la nature, on les acquiert rarement, et ils sont cependant la condition du bonheur de la vie. Il ne fut ni ennuyé, ni troublé par le gouvernement des affaires, parce qu'il ne s'inquiétait pas des détails, et n'envisageait les choses que dans leur ensemble et en grand, aussi elles ne l'accablaient point et n'occupaient que les plus nobles facultés de son esprit. Voilà pourquoi, ne consacrant pas tout son temps aux affaires, il pouvait les traiter avec un esprit libre, les considérer dans toute leur étendue, et au milieu des complications du moment, conserver constamment devant les yeux le but à atteindre et la route à suivre. Ce fut lui qui imprima la direction principale. Dans ses derniers jours, il vit toutes les œuvres de sa politique couronnées du plus heureux succès. Sa mort même fut un bonheur dans l'époque où elle eut lieu. D'autres événements se présentèrent, et il est difficile de croire qu'il lui eût été possible d'opposer une résistance victorieuse à la fatalité des circonstances qui suivirent. Ses successeurs furent condamnés à en supporter tout le poids.

Le conclave traîna beaucoup en longueur. « Messieurs, disait un jour le cardinal Médicis, que le retour des ennemis de sa famille à Urbin et à Pérouse mettait

en épouvante, au point qu'il craignait même pour Florence; Messieurs, je vois qu'aucun de nous tous qui sommes assemblés ici, ne peut devenir Pape. Je vous en ai proposé trois ou quatre, cependant vous les avez refusés; en revanche, je ne puis pas accepter ceux que vous proposez. Il nous faut chercher un Pape parmi les cardinaux qui ne sont pas présents. » On lui demanda, en adoptant son opinion, quel était celui auquel il pensait. « Prenez, s'écria-t-il, le cardinal de Tortosa, un homme honorable, avancé en âge, que l'on regarde généralement comme un saint[1]. » C'était Adrien d'Utrecht[2], auparavant professeur à Louvain, et précepteur de Charles V, par l'affection personnelle duquel il avait été élevé à la fonction de gouverneur d'une des provinces d'Espagne et à la dignité de cardinal. Le cardinal Cajetan, qui d'ailleurs n'appartenait pas au parti des Médicis, se leva pour louer le Pape proposé. Qui aurait dû croire que les cardinaux, habitués de tout temps à faire prévaloir, lors de l'élection d'un Pape, leur propre autorité, se décideraient pour un cardinal absent, pour un néerlandais, connu du plus petit nombre d'entre eux, avec lequel aucun d'eux ne pouvait songer à stipuler des avantages personnels? Ils se laissèrent entraîner par l'impulsion inattendue qu'ils reçurent. Quand l'élection fut terminée, ils ne savaient pas bien eux-mêmes comment ils en étaient venus là. « Ils paraissaient comme morts de frayeur, » dit un de nos rédacteurs de dépêches. On

[1] *Lettera di Roma a di* 19 *zener*, dans Sanuto.

[2] Il s'appelle ainsi dans une lettre de 1514, que l'on trouve dans Caspar Burmannus, *Adrianus VI. Sive analecta historica de Adriano VI*, p. 443. Dans des documents originaux il s'appelle maître Argaen Florisse d'Utrecht. Des modernes l'ont appelé quelquefois Boyens, parce que son père signait Florisse Boyens; cependant ce nom ne veut dire que fils de Bodewin, et n'est point un nom de famille. Voir Burmann, dans les notes sur Moringi, *Vita Adriani*, p. 2.

prétend qu'ils s'étaient persuadés qu'il n'accepterait pas. Pasquin se moqua d'eux ; il représenta le Pape élu comme le précepteur, et les cardinaux comme des écoliers que le Pape corrige.

L'élection n'était pas tombée depuis longtemps sur un homme plus digne d'occuper le Saint-Siége. Adrien avait une réputation tout à fait irréprochable ; il était pieux, actif, très-sérieux ; on ne vit jamais qu'un imperceptible sourire effleurer ses lèvres ; il était rempli de vues bienveillantes et pures ; c'était un vrai prêtre [1]. Quel contraste, lorsqu'il fit son entrée dans cette ville où Léon X avait tenu une cour si magnifique et si prodigue ! Il existe d'Adrien une lettre dans laquelle il dit : *qu'il aimerait mieux servir Dieu dans son prieuré de Louvain que d'être Pape* [2]. En réalité, il continua dans le Vatican sa vie de professeur. Un fait qui le caractérise, qu'on nous permette de le rapporter, c'est qu'il avait même amené avec lui sa vieille domestique qui prenait soin, après son élévation comme auparavant, de son ménage. Il ne changea rien aussi dans son ancien genre d'existence ; il se levait de très-bon matin, disait sa messe, et se rendait ensuite selon l'ordre habituel à ses affaires, à ses études qui n'étaient interrompues que par le repas le plus simple. On ne peut pas dire qu'il ait été étranger à la civilisation de son siècle ; il aimait les arts,

[1] *Litteræ ex Victorial directivæ ad cardinalem de Flisco*, dans le XXXIII[e] vol. de Sanuto, le peignent de la manière suivante : « Vir est sui tenax, in concedendo parcissimus ; in recipiendo nullus aut rarissimus. In sacrificio quotidianus et matutinus est. Quem amet aut si quem amet nulli exploratum. Ira non agitur, jocis non ducitur. Neque ob pontificatum visus est exultasse, quia constat graviter illum ad ejus famam nuntii ingemuisse. » Il y a dans la collection de Burmann un *Itinerarium Adriani*, par Ortiz qui accompagna le Pape et le connaissait intimement. Il assure, p. 223, n'avoir jamais remarqué en lui quelque chose de blâmable et qu'il a été un modèle de toutes les vertus.

[2] A Florent OEm. Wyngaerden : Vittoria, 15 février 1522, dans Burmann, p. 398.

et estimait l'élégance dans l'érudition. Érasme avoue qu'il a été défendu par lui seul contre les attaques des scolastiques fanatiques[1]. Il ne désapprouva que la direction presque païenne que l'on suivait alors à Rome, et il ne voulait surtout pas entendre parler de la secte des poëtes.

Personne ne pouvait désirer plus sérieusement qu'Adrien VI (il garda son nom), de remédier aux embarras qu'il rencontra dans la chrétienté.

Les progrès des armes turques, la chute de Belgrade et de Rhodes lui inspirèrent encore un plus vif désir de travailler au rétablissement de la paix entre les puissances chrétiennes. Quoiqu'il eût été le précepteur de l'empereur, il continua cependant à garder une position neutre. L'ambassadeur de Charles V, qui avait espéré déterminer le Pape à faire une déclaration décisive en faveur de son élève, à l'occasion de la guerre qui venait d'éclater, fut obligé de quitter Rome sans avoir réussi[2]. Lorsqu'on lut au Pape la nouvelle de la conquête de Rhodes, il baissa les yeux, ne dit mot, et soupira profondément[3]. La Hongrie courait un danger imminent; il craignit même pour l'Italie et pour Rome. Tous ses efforts tendaient à effectuer, sinon de suite la paix, du moins immédiatement une trève de trois ans, afin de préparer pendant ce temps une expédition générale contre les Turcs.

Il n'était pas moins résolu à prévenir les exigences de

[1] Érasme, dans une de ses lettres, dit de lui : « Licet scholasticis disciplinis « faveret satis tamen æquus in bonas literas. » Burmann, p. 15. Jove raconte avec plaisir, combien la réputation d'un *Scriptor Annalium valdè elegans* lui a servi auprès d'Adrien, surtout parce qu'il (Jose) n'était pas poëte.

[2] Gradenigo, *Relatione*, nomme le vice-roi de Naples. Girolamo Negro, dans les *Lettere di Principi*, t. I, a écrit quelques lettres tout à fait intéressantes sur cette époque.

[3] Negro, extrait du récit du secrétaire vénitien, p. 110.

l'Allemagne. On ne peut pas s'exprimer d'une manière plus décidée qu'il ne le fit lui-même sur les abus qui s'étaient introduits dans l'Église. « Nous savons, dit-il dans l'instruction pour le nonce Chieregato qu'il envoya à la Diète, que depuis longtemps d'abominables excès ont eu lieu près du Saint-Siége ; des abus dans les choses spirituelles ; la transgression des pouvoirs : tout a été vicié. La corruption s'est répandue de la tête aux membres, du Pape aux prélats ; nous avons tous dévié, il n'y en a aucun qui ait fait du bien, pas même un seul. » Il s'engagea à remplir tous les devoirs d'un bon Pape, à ne donner de l'avancement qu'aux plus vertueux et aux plus savants, d'abolir les abus, sinon tout à coup, du moins peu à peu ; il fit espérer une réforme de la tête et des membres, telle qu'on l'avait si souvent désirée [1].

Mais il n'est pas si facile de redresser le monde. La bonne volonté d'un seul, quelque haut placé qu'il soit, est bien loin d'y suffire. Les abus continuent de pousser des racines profondes ; ils finissent même, en croissant, par s'identifier avec la vie du corps auquel ils s'attachent.

La prise de Rhodes ne parvint nullement à déterminer les Français à la paix ; il y a plus, voyant que cette perte donnerait une nouvelle occupation à l'empereur, ils conçurent contre lui de vastes projets. Ils établirent des relations en Sicile, non sans le secours de ce cardinal dans lequel Adrien mettait encore sa plus grande confiance, et formèrent un complot pour s'emparer de cette île. Le Pape se trouva donc obligé d'entrer avec

[1] *Instructio pro te Francisco Chieregato, etc., etc.*, entre autres dans Rainaldus, t. XI, p. 363.

l'empereur dans une nouvelle alliance dirigée contre la France.

Il n'était plus possible de satisfaire les Allemands avec ce qu'on appelait la réforme de la tête et des membres. Et même une telle réforme, combien elle était difficile! elle était presque inexécutable.

Le Pape voulait-il supprimer les revenus dont jouissait jusqu'à présent la Cour romaine, ceux dans lesquels il remarquait une apparence de simonie? il ne le pouvait pas sans blesser les droits bien acquis de ceux dont les emplois étaient fondés sur ces revenus, emplois qu'ils avaient légalement et régulièrement achetés.

Se proposait-il d'opérer un changement dans les dispenses de mariage, de supprimer peut-être quelques prohibitions conservées jusqu'à ce jour? on lui représentait qu'une telle décision ne ferait qu'attaquer et affaiblir la discipline de l'Église.

Il eût volontiers rétabli les anciennes expiations, afin d'arrêter le désordre des indulgences; mais la pénitencerie lui faisait observer qu'il courait alors le risque de perdre l'Italie, en cherchant à maintenir son autorité en Allemagne[1].

A chaque pas il voyait surgir mille difficultés.

Ajoutez à ces embarras qu'il se trouvait à Rome dans un pays étranger sur lequel il ne pouvait exercer une influence souveraine, parce qu'il n'en connaissait pas assez la vie intime et ne savait pas s'identifier avec elle. Il avait été reçu avec joie: on se disait qu'il avait à accorder 5000 bénéfices vacants, et chacun se berçait des plus belles espérances. Mais jamais, sous ce rapport, un

[1] Dans le premier livre de l'*Istoria del Concilio Tridentino* de P. Sarpi, édition de 1629, p. 23, on trouve une bonne explication de cette situation des affaires, tirée d'un *diario* de Chieregato.

image
not
available

image
not
available

aussi approfondie que sur les questions philosophiques et théologiques. En toutes choses, il montra une sagacité extraordinaire ; les affaires les plus difficiles, il les débrouillait et les scrutait à fond ; on ne pouvait entendre personne discourir avec une plus grande aisance. Sous Léon, il s'était fait distinguer comme un homme que nul ne pouvait surpasser en prudence dans les conseils et en circonspection dans l'exécution.

Mais c'est surtout pendant l'orage que l'habileté du pilote est éprouvée. Clément prit le gouvernement dans une situation extrêmement délicate, en ce qui concerne la souveraineté temporelle du Saint-Siége.

C'étaient les Espagnols qui avaient le plus contribué à étendre et à maintenir cette souveraineté ; ils avaient rétabli les Médicis à Florence. Leur alliance avec les Papes de cette illustre famille avait servi à favoriser leurs conquêtes en Italie. Alexandre VI leur avait ouvert la Basse-Italie. Ils étaient arrivés dans le centre par le secours de Jules II, et dans la Haute-Italie par l'attaque qu'ils avaient entreprise sur Milan, unis avec Léon X. Clément lui-même n'avait pas peu contribué à ces envahissements successifs. Il existe de lui une instruction à un de ses ambassadeurs à la cour d'Espagne, dans laquelle il énumère les services qu'il a rendus à Charles V et à sa famille. Il rappelle que c'est lui qui a empêché François I^er^ de s'avancer jusqu'à Naples, lors de sa première invasion en Italie ; c'est lui qui avait décidé Léon X à ne faire aucune opposition à l'élection de Charles V à l'Empire, et à supprimer l'ancienne constitution en vertu de laquelle aucun roi de Naples ne pouvait être en même temps empereur ; c'est lui qui, malgré toutes les promesses des Français, avait favorisé l'alliance de Léon avec Charles pour la reprise de Milan ; et pour obtenir

ces résultats, il n'avait épargné ni les trésors de sa patrie ni ceux de ses amis, ni sa propre fortune; c'est lui qui avait fait élire Pape Adrien VI, et à cette époque choisir Adrien, aux yeux de tout le monde, c'était choisir l'empereur lui-même[1]. Je ne veux pas examiner ce qui, dans la politique de Léon X, a appartenu au conseiller et ce qui a appartenu au souverain; il est certain que le cardinal Médicis était toujours du parti de l'empereur. Même après son élévation à la Papauté, il soutint les troupes impériales avec de l'argent, des vivres, et en leur accordant des revenus ecclésiastiques; c'est encore en partie à son appui qu'elles devaient leur succès.

Clément était donc étroitement allié avec les Espagnols; mais, comme il arrive souvent, des embarras inattendus résultèrent de cette alliance.

Les Papes avaient favorisé les progrès de la puissance espagnole, cependant elle n'avait jamais été leur but. En arrachant le Milanais aux Français, ils n'avaient pas prétendu le livrer aux Espagnols. Bien plus, la guerre s'engagea souvent précisément pour ne pas laisser tomber le Milanais et Naples dans les mêmes mains[2]; à Rome, on voyait avec impatience et mécontentement que les Espagnols, déjà si longtemps maîtres de la Basse-Italie, s'affermissaient de jour en jour davantage dans la Lombardie et qu'ils retardaient l'investiture de Sforza.

Clément éprouvait aussi des sujets de mécontentement personnel; nous voyons dans cette instruction, qu'il trouvait que déjà, comme cardinal, on n'avait pas eu pour lui tous les égards qu'il méritait; on continuait

[1] *Instruttione al Card. reverendissimo di Farnese, che fu poi Paulo III, quandò andò legato all imperatore Carlo V, doppo il sacco di Roma.*

[2] Il est dit expressément dans l'instruction, que le Pape s'est montré disposé *même à ce qui lui déplaisait* : « Purchè lo stato di Milano restasse al Duca, al « quale effetto si erano fatte tutte le guerre d'Italia. »

encore à faire peu de cas de lui, et c'est formellement contre son avis qu'on entreprit en l'année 1524 l'attaque sur Marseille. Ses ministres — ils le disaient eux-mêmes — redoutèrent toujours de voir s'accroître ce mépris pour le Siége romain, tant ils remarquaient dans les Espagnols un esprit de domination et d'insolence [1].

Combien la marche des événements et les exigences de sa position personnelle avaient paru enchaîner fatalement le Pape Clément à la fortune des Espagnols! Mais les temps étaient venus où mille motifs se présentaient de maudire la puissance qu'il avait aidé à fonder, et de lutter même contre ceux dont il avait appuyé les prétentions.

La plus difficile de toutes les entreprises politiques est peut-être celle d'abandonner la ligne que l'on a suivie jusqu'à une époque, et de détruire les résultats que l'on a soi-même travaillé à produire.

Telle était l'œuvre imposée à la Papauté. Les Italiens sentaient tous qu'il s'agissait de prendre une détermination qui influerait pour des siècles sur leur existence. A cet égard, il s'était manifesté dans la nation un sentiment exalté et universel. Je crois bien qu'il fut en grande partie enfanté par cette supériorité dans les lettres et dans les arts qui dépassait à une si grande hauteur la culture intellectuelle des autres peuples. L'orgueil et la cupidité des Espagnols, des chefs aussi bien que des simples soldats, ne pouvaient plus se supporter. C'était avec mépris et colère que l'on voyait dans le pays ces dominateurs étrangers et à demi barbares. Il n'était pas impossible de s'en débarrasser, au point où en étaient les choses, mais il ne fallait pas hésiter; si l'on

[1] *M. Giberto datario a don Michele di Silva. Lettere di Principi*, I, 197, 6.

n'entreprenait pas cette délivrance avec toutes les forces nationales, si on succombait, on était perdu pour toujours.

Je désirerais bien pouvoir exposer en détail toute l'histoire de cette nouvelle période, mais il ne m'est permis ici d'en reproduire que les principaux faits.

On commença, et l'idée parut excellente, par chercher à gagner, pendant l'année 1525, le meilleur général de l'empereur, qui était très-mécontent. Que fallait-il de plus, si, comme on l'espérait, on enlevait à l'empereur, avec son général, l'armée par laquelle il était maître en Italie? On ne se fit pas faute de promesses; on promit même une couronne. Mais combien toutes ces espérances étaient fausses! Comme la prudence avec toute sa finesse et sa ruse vint se briser en éclats contre la rude écorce à laquelle elle heurta! Ce général, Pescara, était à la vérité né en Italie, mais il était de race espagnole; il ne parlait qu'espagnol, il ne voulait rien être qu'espagnol; il n'avait pris aucune part à la culture intellectuelle de l'Italie; il ne connaissait que les romans espagnols, qui ne respirent que loyauté et fidélité. Il se trouvait donc naturellement opposé à une entreprise nationale italienne [1]. A peine lui en avait-on fait la proposition, qu'il la montra à ses camarades, la montra aussi à l'empereur, et ne s'en servit que pour découvrir toute la pensée des Italiens et faire échouer tous leurs plans.

[1] Vettori fait de lui le plus mauvais portrait : « Era superbo oltre modo, invidioso, ingrato, avaro, venenoso e crudele, senza religione, senza humanità, « nato proprio per distruggere l'Italia. » Morone disait un jour à Guicciardin : Il n'y a pas d'homme plus perfide, plus méchant que Pescara (*Istoria d'Italia*, XVI, 476), et il lui fit cependant la proposition. Je ne cite point ces jugements comme s'ils étaient vrais : ils montrent seulement que Pescara n'avait manifesté contre les Italiens que de l'inimitié et de la haine.

Mais précisément à cause de cette circonstance — car comment toute confiance réciproque n'aurait-elle pas immédiatement disparu? — une lutte décisive avec l'empereur devint inévitable.

Dans l'été de 1526, nous voyons enfin les Italiens se mettre à l'œuvre avec leurs propres forces. Les Milanais se soulèvent contre les Impériaux. Une armée vénitienne et une armée papale s'avancèrent pour les soutenir. On a la promesse d'obtenir des secours de la Suisse : une alliance est contractée avec la France et l'Angleterre. « Cette fois, dit Giberto, le ministre le plus intime de Clément VII, il ne s'agit pas d'une petite vengeance, d'un point d'honneur, d'une seule ville ; — cette guerre va décider de la délivrance ou de l'esclavage de l'Italie. » Il ne doute pas de l'heureuse issue. « Nos descendants regretteront de n'avoir pas vécu de notre temps, pour contempler un si grand bonheur et en jouir. » Il espère qu'on n'aura pas besoin des étrangers. « La gloire en sera à nous seuls, le fruit en sera d'autant plus doux [1]. »

C'est dans ces pensées et ces espérances que Clément entreprit sa guerre contre les Espagnols. Ce fut sa décision la plus hardie et la plus grandiose, mais la plus malheureuse et la plus ruineuse.

Les affaires de l'État et de l'Église étaient étroitement liées. Le Pape parut avoir tout à fait négligé les mouvements de l'Allemagne : c'est de là que partit la première réaction.

Au moment où les troupes de Clément VII s'avançaient dans la Haute-Italie, la Diète s'assemblait à Spire, afin de prendre une résolution définitive sur la situation

[1] *G. M. Giberto al vescovo di Veruli. Lettere di Principi*, I, p. 192, *a*.

de l'Église. Il n'était nullement naturel que le parti impérial, que Ferdinand d'Autriche, qui remplaçait l'empereur, vinssent travailler à maintenir en deçà des Alpes la puissance de la Papauté, quand celle-ci, de l'autre côté des Alpes, les attaquait ouvertement. Ferdinand lui-même avait des vues sur le Milanais. Tous les projets, tous les égards favorables au Pape [1], que l'on pouvait avoir précédemment, cessèrent par le fait même de la guerre. Jamais les villes ne se déclarèrent avec plus de liberté; jamais les princes n'insistèrent avec plus d'énergie sur la délivrance des charges qui leur étaient imposées; on fit la proposition de brûler sans façon les livres dans lesquels se trouvaient renfermées les dernières instructions de la Papauté et de ne prendre pour règle que l'Écriture sainte; quoiqu'il existât une opposition excessive, on ne prit jamais une résolution plus indépendante. Ferdinand signa le décret de l'Empire en vertu duquel on laissait aux États la liberté de se conduire, en matière de religion, chacun suivant son propre jugement, sauf à en répondre devant Dieu et l'empereur. Cette résolution, prise en 1526, dans laquelle il n'est pas même fait mention une seule fois du Pape, peut être considérée comme le début de la réforme, de l'établissement légal d'une nouvelle Église en Allemagne. Elle commença aussitôt à s'établir en Saxe, dans le duché de Hesse et dans les pays voisins.

Nous dirons que cette situation de l'Allemagne exerça une influence décisive sur l'Italie. Il s'en fallait de beaucoup que l'enthousiasme des Italiens pour leur délivrance eût été unanime, ceux mêmes qui avaient pris

[1] Les instructions de l'empereur, qui inspirèrent quelques craintes aux protestants, sont du mois de mars 1526, époque à laquelle le Pape n'avait pas encore fait alliance avec la France.

les armes n'étaient pas tous d'accord entre eux. Le Pape, malgré tout son esprit, malgré son patriotisme italien, n'était cependant pas l'homme que demandaient les circonstances. Parfois sa trop grande sagacité parut lui nuire. Il vit trop clairement combien il était le plus faible; toutes les chances défavorables, tous les dangers se présentèrent à lui de tous côtés et l'étourdirent. Ce talent inventif et pratique, qui dans les affaires saisit avec sûreté et à propos ce qui est simple et faisable, Clément ne le possédait pas [1]. Dans les moments les plus importants on le vit hésiter, et tout occupé à économiser de l'argent. Ses alliés lui ayant manqué de parole, il se trouvait bien loin d'avoir obtenu les résultats qu'il avait espérés, et les Impériaux se maintenaient toujours dans la Lombardie, lorsqu'en novembre 1526 George Fraudsberg passa les Alpes avec un corps considérable de lansquenets, afin de mettre un terme à cette lutte. Lui et ses soldats étaient tous protestants. Ils venaient venger l'empereur sur le Pape. On leur avait représenté la rupture de l'alliance par ce dernier comme la cause de tous les malheurs arrivés, de la continuation de la guerre dans la chrétienté, et des succès des Osmanlis qui précisément à cette époque vainquirent les Hongrois. « Si j'arrive à Rome, disait Fraudsberg, je pendrai le Pape. »

C'est avec effroi que l'on voit l'orage se préparer, s'avancer et sillonner l'horizon. Cette Rome, toute gangrenée de vices*, mais féconde en noblesse et en intelligence, ornée de chefs-d'œuvre que le monde n'a jamais

[1] Soriano, *Rel. di* 1533, trouve en lui : « Cuore frigidissimo : el qual fa, la « Beatitudine sua esser dotata di non vulgar timidità, non diro pusillanimità. « Il che pero parmi avere trovate communemente in la natura fiorentina. Questa « timidità causa che Sua Santità è molto irresoluta. »

* Voir la note n° 34.

pu reproduire et surpasser, parée d'un luxe rehaussé par l'empreinte du génie et par une création continue ; cette Rome est menacée d'une ruine complète. Aussitôt que les troupes impériales se présentèrent, l'armée italienne se débanda. L'empereur, qui depuis longtemps était hors d'état de payer son armée, ne pouvait pas, quand même il l'eût voulu, lui donner une autre direction. L'armée s'avance sous le drapeau impérial, mais dominée par l'impétuosité de sa propre impulsion. Le Pape espère encore, il négocie, entre en accommodement et conclut; mais il ne veut pas ou il ne peut pas prendre l'unique moyen qui puisse le sauver, — celui de satisfaire l'armée ennemie avec l'argent qu'elle exige *. — Du moins résistera-t-on avec les armes dont on peut disposer? Quatre mille hommes auraient suffi pour fermer les défilés de la Toscane; cependant on n'en fit pas même l'essai. Rome comptait trente mille hommes en état de porter les armes; beaucoup d'entre eux avaient fait la guerre; on les voyait l'épée au côté, se battant entre eux et disant force fanfaronnades; mais on ne parvint jamais à réunir au delà de cinq cents hommes de la ville, pour résister à un ennemi qui apportait avec lui une destruction imminente. La première attaque suffit pour vaincre le Pape et anéantir sa puissance. Les Impériaux entrèrent dans Rome le 6 mai 1527, deux heures avant le coucher du soleil. Le vieux Frandsberg n'était plus avec eux; un jour, n'ayant pas rencontré dans une émeute de ses soldats l'obéissance habituelle, il entra dans une violente colère, fut attaqué d'apoplexie et forcé de rester en arrière. Le duc de Bourbon, qui avait conduit l'armée si loin, fut tué lorsqu'on com-

* Voir la note n° [illegible]

mença à appliquer les échelles aux murailles pour monter à l'assaut; les soldats, avides de sang, endurcis par de longues privations, abrutis par leur métier, n'étant retenus par aucun chef, se précipitèrent dans la ville. Jamais butin plus riche ne tomba dans les mains d'une armée plus brutale; jamais il n'y eut un pillage plus prolongé et plus destructif[1]. La splendeur de cette Rome, qui jette un si vif éclat sur le commencement du seizième siècle, qui représente une des plus admirables phases du développement intellectuel de l'homme, fut anéantie en ce jour.

Et le Pape, qui avait voulu délivrer l'Italie, se vit assiégé et pour ainsi dire prisonnier dans le château Saint-Ange. Nous pouvons le dire, par ce grand désastre, la prépondérance des Espagnols en Italie fut irrévocablement fondée.

Une nouvelle tentative des Français, qui d'abord avait donné les plus belles espérances, échoua complétement; ils se décidèrent à renoncer à toutes leurs prétentions sur l'Italie.

Un autre événement non moins important éclata avant la prise de Rome : lorsqu'ils virent le duc de Bourbon prendre le chemin de cette ville, les ennemis des Médicis à Florence profitèrent de cette occasion pour chasser de nouveau la famille du Pape. Clément ressentit pour ainsi dire avec une plus vive douleur la défection de sa ville natale que la prise de Rome. On remarque avec

[1] Vettori : « La uccisione non fu molta, perchè rari si uccidono quelli che « non si vogliono difendere, ma la preda fu inestimabile in danari contanti, « di gioie, d'oro e d'argento lavorato, di vestiti, d'arazzi, paramenti di casa, « mercantie dogni sorte e di taglie. » Le Pape n'est pas cause du malheur, c'était la faute des habitants; il les appelle « superbi, avari, homicidi, invi-« diosi, libidinosi e simulatori : » une telle population ne pouvait pas se défendre.

surprise qu'après tant d'insultes si graves il renoua ses relations avec les Impériaux ; la cause de ce changement vint de ce qu'il vit que le secours des Espagnols était l'unique moyen de ramener ses parents et son parti à Florence. Il lui parut préférable de supporter la domination de l'empereur que la révolte de ses sujets. Plus les affaires des Français allaient mal, plus il se rapprochait des Espagnols. Lorsqu'enfin les premiers furent complètement battus, il conclut avec ceux-ci la convention de Barcelone ; sa politique fut si totalement changée qu'il se servit de la même armée qui avait conquis Rome devant ses yeux et l'avait tenu assiégé si longtemps, pour soumettre de nouveau sa ville natale.

Dès cette époque, Charles-Quint fut le plus puissant des empereurs qui, depuis plusieurs siècles, eût gouverné l'Italie. Successivement il fit rentrer sous son obéissance Milan et Naples ; pendant toute sa vie, il exerça une influence immédiate sur la Toscane par le rétablissement des Médicis à Florence ; les autres pays se lièrent avec lui ou entrèrent en accommodement. Outre les conquêtes et les droits de l'Empire, il contint sous son autorité, avec les forces de l'Espagne et de l'Allemagne, l'Italie depuis la Méditerranée jusqu'aux Alpes.

La marche des guerres italiennes conduisait à ces résultats ; depuis cette époque, les nations étrangères n'ont pas cessé de régner en Italie. Examinons maintenant comment se développèrent les fautes religieuses qui étaient si intimement liées avec les fautes politiques.

Quand le Pape se résigna à subir autour de lui la do-

mination des Espagnols, il espérait au moins voir son autorité rétablie en Allemagne par ce puissant empereur qu'on lui représentait comme un dévot catholique. Un article du traité de paix de Barcelone renfermait cette clause expresse : l'empereur promettait d'employer toutes ses forces à soumettre les protestants ; il paraît que telle était bien en effet sa résolution. Des députés protestants étant venus le trouver en Italie, il leur fit une réponse qui indiquait dans quelle disgrâce leur cause était tombée. En l'année 1530, quelques membres de la cour romaine, et principalement le légat qu'on lui avait donné pour l'accompagner, le cardinal Campeggi, combinèrent avec son voyage en Allemagne des projets hardis et extrêmement dangereux pour notre patrie.

Il existe un mémoire que ce cardinal remit à l'empereur, vers l'époque de la diète d'Augsbourg, et dans lequel il fait connaître les projets dont nous parlons. Je dois dire un mot de ce mémoire, malgré ma répugnance et mon regret, mais afin de prouver la vérité.

Le cardinal Campeggi ne se contentait pas de se plaindre amèrement des désordres religieux, il en signalait particulièrement les conséquences politiques : dans les villes impériales la noblesse abaissée par la Réforme, l'autorité des princes spirituels et temporels méconnue, la majesté de l'empereur même outragée. Il indique ensuite les moyens de remédier au mal.

Le secret de ces moyens n'est pas très-profond. Une seule chose suffit, pense-t-il, c'est qu'une alliance soit conclue entre l'empereur et les princes bien pensants ; ceux qui s'y refuseraient, on tentera de les faire changer d'avis par des promesses ou des menaces, mais que faire s'ils persévèrent dans leur opiniâtreté ? On a le droit « *de*

détruire ces plantes vénéneuses avec le fer et le feu[1]. » L'essentiel est de confisquer leurs biens, temporels et spirituels, en Allemagne comme en Hongrie et en Bohême; car on a ce droit contre les hérétiques. Une fois devenu maître de leurs personnes, alors on instituera de saints inquisiteurs pour rechercher ceux qui auront échappé et procéder contre eux, comme on procède en Espagne contre les Maures. En outre, on excommuniera l'université de Wittemberg, et on déclarera ceux qui y ont fait leurs études, indignes des grâces impériales et papales; on brûlera les livres des hérétiques; on renverra dans leurs couvents les moines défroqués, et on ne souffrira pas un seul mécréant dans aucune cour. Avant tout, il faut du courage dans l'exécution. « Quand même Votre Majesté, dit le légat, n'agirait que contre les chefs, elle peut leur arracher une forte somme d'argent, qui, dans tous les cas, est indispensable contre les Turcs. »

C'est ainsi que s'exprime ce projet[2], ce sont là ses principes. Comme chaque mot respire l'oppression, le sang et le pillage! Il ne faut pas s'étonner si en Allemagne on s'attendait aux dernières extrémités de la part d'un empereur qui arrivait avec une semblable escorte, et si les protestants délibérèrent sur le degré de résistance qui leur était légalement permise[*].

Heureusement la situation était telle que l'on n'avait pas à craindre la tentative d'exécution d'un pareil plan.

[1] « Se alcuni ve ne fossero che dio nol voglia, li quali ostinatamente perse-« verassero in questa diabolica via quella (S. M.) potra mettere la mano al ferro « e al foco, *et radicitus extirpare* questa mala venenosa pianta. »

[2] On osa donner le nom d'*instruction* à un tel projet : « Instructio data Cæ-« sari a reverendissimo Campeggio in dieta Augustana 1530. » Je l'ai trouvé dans une bibliothèque de Rome, au milieu d'autres écrits de la même époque; son authenticité est hors de doute.

[*] Voir la note n° 36.

Pour le réaliser, l'empereur ne possédait nullement assez de puissance. Érasme s'empressa de le faire comprendre, à cette époque, d'une manière convaincante.

Mais quand même ce projet eût été praticable, Charles-Quint y aurait difficilement consenti.

Il était naturellement bon, circonspect, réfléchi et patient. Plus il examinait attentivement et de près les erreurs qu'il voulait combattre, plus aussi elles touchaient une corde sensible de son propre esprit. La convocation de la Diète prouvait déjà qu'il voulait écouter les différentes opinions, les étudier et chercher à les ramener à une seule vérité, à la vérité chrétienne : il était donc très-éloigné d'adopter des vues violentes.

Celui même qui d'ailleurs est habitué à douter de la pureté et du désintéressement des sentiments humains, ne peut en disconvenir, il n'eût pas été dans l'intérêt de Charles de se servir de la force.

Devait-il, lui empereur, se faire l'exécuteur des décrets du Pape? devait-il se charger de soumettre au souverain pontife, non-seulement au pontife actuel, mais à tous les Papes futurs, les ennemis qui leur causeraient le plus d'embarras? même avec ce dévouement, il n'était pas encore bien assuré de conserver l'amitié du pouvoir papal. Les circonstances lui présentaient des chances favorables qu'il n'avait pas cherchées et dont il lui suffisait de profiter pour rendre plus absolue encore la domination dont il jouissait.

Sans examiner si c'est à tort ou à raison, il me suffira de dire qu'il était alors généralement reconnu qu'un concile seul serait en état de mettre fin à ces grandes divisions. La répugnance toute naturelle que la Papauté manifestait pour les conciles avait servi à maintenir leur popularité auprès des oppositions religieuses de tous les

temps qui les réclamèrent. En l'année 1530, Charles entra sérieusement dans cette pensée, et promit un concile après un court délai qu'il détermina.

Si, depuis longtemps, les princes n'avaient rien tant souhaité, dans leurs différends avec le Siége romain, qu'un appui spirituel, Charles devait trouver le plus puissant allié dans un concile réuni dans les circonstances présentes; un concile convoqué en son nom, dirigé sous son influence, dont il aurait mission d'exécuter les décisions. Celles-ci auraient conduit à deux résultats qui eussent concerné aussi bien le Pape que ses adversaires; la vieille pensée d'une réforme de la tête et des membres eût été réalisée; quelle prépondérance devait en retirer le pouvoir temporel, et avant tout l'empereur lui-même!

Ce parti était donc raisonnable, si l'on veut, inévitable, mais il était aussi d'un grand intérêt pour Charles.

Au contraire, rien de plus menaçant ne pouvait arriver au Pape et à sa cour *. Je découvre qu'à la première mention sérieuse que l'on fit d'un concile, le prix de toutes les fonctions vénales de la cour baissa considérablement [1]. On voit à quel danger on se sentait exposé dans la situation actuelle.

Mais, en outre, Clément VII se laissait influencer par des considérations personnelles; il n'était pas d'une naissance légitime**, il s'était élevé à la dignité suprême par des moyens non pas entièrement purs; dans un intérêt tout individuel, il avait consenti à faire à sa pa-

* Voir la note n° 37.

1 *Lettera anonima all' arcivescovo Pimpinello* (*Lettere di Principi*, III, 5): « Gli ufficii solo con la fama del concilio sono inviliti tanto, che non se ne « trovano donari. » Je vois que Pallavicini cite aussi cette lettre, III, 7, 1 : je ne sais pas comment il parvient à l'attribuer à Sanga.

** Voir la note n° 38.

trie, avec les forces de l'Église, une guerre dispendieuse; tous ces motifs, qui, pour un Pape, étaient autant de graves reproches, lui inspiraient de justes craintes; Clément évita autant que possible, dit Soriano, de faire même mention d'un concile.

Quoiqu'il ne rejetât pas directement la proposition, — il ne le pouvait pour l'honneur du Siége romain, — on ne peut cependant pas douter des sentiments avec lesquels il s'y prêta.

Il finit par céder, il est vrai, mais il expose en même temps avec force les raisons contraires; il représente avec énergie toutes les difficultés et tous les dangers qui sont attachés à la réunion de ce concile; il trouve le succès qu'on s'en promet plus que douteux[1]. Alors il fait des conditions, demande la coopération de tous les autres princes, la soumission préalable des protestants; conditions à la vérité plausibles dans le système de la doctrine romaine, mais inexécutables dans la situation générale des affaires. Comment pouvait-on attendre de lui que, dans le délai fixé par l'empereur, il mettrait la main à l'œuvre sérieusement et avec une pleine résolution? Charles lui a souvent reproché d'avoir, par son hésitation, été la cause de tous les malheurs qui survinrent. Sans doute le Pape espérait encore échapper à la nécessité qui le dominait.

Mais elle l'étreignit avec violence. Lorsque Charles revint en Italie, en l'an 1533, tout rempli de ce qu'il avait vu et projeté en Allemagne, il insista verbalement — dans une conférence qu'il eut à Bologne avec le

[1] Par exemple : « All' imperatore : di man propria di Papa Clemente. *Lettere di Principi*, II, 197. Al contrario nessun (remedio) è piu pericoloso, è « per partorir maggiori mali (del concilio) quando non concorrono le debite « circonstanze. »

Pape — et avec une nouvelle énergie, sur le concile qu'il avait si souvent demandé par écrit. Les diverses opinions entrèrent immédiatement en lutte. Le Pape fixa ses conditions; l'empereur lui représenta l'impossibilité de les exécuter. Ils ne purent pas s'entendre. On remarque même une certaine différence dans les brefs qui furent publiés à ce sujet. Le Pape penche plus dans les uns que dans les autres pour l'opinion de l'empereur. Mais, quoi qu'il en soit, il fut obligé de renouveler la promesse d'une convocation[1]. Sans être entièrement aveuglé, il ne devait pas douter qu'au retour de l'empereur, qui était allé en Espagne, les choses ne pourraient plus en rester à de stériles paroles, et qu'il verrait éclater sur sa tête le danger qu'il redoutait, danger qui était la conséquence inévitable d'un concile réuni dans les circonstances présentes.

La situation était telle, que tout souverain, quel qu'il fût, pouvait bien être excusé de prendre une résolution décisive, pour se mettre en sûreté. Quoique le Pape se fût résigné à la grande supériorité de puissance politique de l'empereur, cependant il sentait à quelle extrémité elle le réduisait. Que Charles V décidât les anciens différends de l'Église avec Ferrare en faveur de Ferrare, c'est ce qui l'offensa profondément; il s'y sou-

[1] On trouve dans un des meilleurs chapitres de Pallavicini, liv. III, c. XII, de bons renseignements sur les négociations de Bologne, tirés des archives du Vatican. Il fait mention de cette différence, et raconte qu'elle repose sur une négociation formelle. Nous voyons dans la Lettre aux États catholiques, dans Rainaldus, XX, 659, Hortleder, I, XV, la répétition de la condition d'une coopération générale des princes; le Pape promet de donner des nouvelles du résultat de ses efforts. Dans les articles qui furent présentés aux protestants, il est dit au contraire formellement à l'article 7 : « Quod si forsan aliqui princi- « pes velint tam pio negotio deesse, nihilominus summus Dom. nost. procedet « cum saniori parte consentiente. » Il paraît cependant que cette différence est celle dont Pallavicini voulait parler, quoiqu'il fasse encore mention d'une autre.

mit, et ne s'en plaignait qu'à ses amis. Mais combien il était plus accablant de voir ce prince, par les secours duquel on avait espéré la soumission immédiate des protestants, élever au contraire sur le fondement de la révolte religieuse une prépondérance telle qu'on n'en connaissait plus depuis des siècles, et qui menaçait même l'autorité spirituelle du Siége romain! En vérité, Clément devait-il se résigner à tomber tout à fait dans les mains de l'empereur et se livrer à son bon plaisir?

Sa résolution fut prise à Bologne même. Déjà plusieurs fois François Ier lui avait proposé une alliance et une proche parenté; Clément s'y était toujours refusé. Dans la position embarrassante où il se trouvait, il y consentit. Un historien nous assure formellement que le motif réel pour lequel Clément s'est rapproché de nouveau du roi de France, a été la demande du concile[1].

Ce que le Pape n'aurait peut-être jamais tenté de nouveau dans un but purement politique, à savoir de rétablir l'équilibre entre ces deux grandes puissances et de les favoriser également, il s'y résolut en considération des périls qui menaçaient l'Église.

Peu de temps après, Clément eut aussi une entrevue avec François Ier. Elle eut lieu à Marseille, et l'alliance la plus étroite fut conclue. Comme le Pape avait antérieurement consolidé son amitié avec l'empereur pendant les dangers que courait Florence, en mariant la

[1] Soriano, *Relatione*, 1535. « Il Papa ando a Bologna contra sua voglia e « quasi sforzato, come di buon logo ho inteso, e fu assai di cio evidente segno, « che S. S. consumo di giorni cento in tale viaggio, in quale potea far in sei « di. Considerando dunque Clemente questi tali casi suoi, e per dire cosi, la « servitu nella quale egli si trovava per la materia del concilio la quale Cesare « non lasciava di stimolare, cominció a rendersi piu facile al christianissimo. « E quivi si tratto l'andata di Marsilia et insieme la pratica del matrimonio, « essendo gia la nipote nobile et habile. » Précédemment le Pape avait pris sa naissance et son âge pour prétexte de ses refus.

fille naturelle de l'empereur avec un de ses neveux, de même il cimenta, dans la complication actuelle des affaires de l'Église, l'alliance qu'il fit avec François Ier, en mariant sa jeune nièce Catherine Médicis avec le second fils du roi. Autrefois il avait à redouter les Français et leur domination sur Florence, maintenant il avait à craindre l'empereur et son influence dans un concile.

Il ne fit plus aucun effort pour cacher son but. Il existe de lui une lettre à Ferdinand Ier, dans laquelle il déclare qu'il n'a pas réussi à décider une coopération de tous les princes chrétiens à la réunion d'un concile; que le roi François Ier, auquel il en a parlé, ne regardait pas l'époque présente comme étant favorable à une semblable convocation, et qu'il s'y était opposé; mais que lui, le Pape, espère toujours voir changer cette disposition des princes chrétiens[1]. Je ne sais pas comment on peut être en doute sur les vues de Clément VII. Dans son dernier écrit aux princes catholiques de l'Allemagne, il avait répété encore la condition d'une coopération générale; quand maintenant il vient déclarer qu'il n'a pas réussi à la décider, c'est un refus équivoque de donner suite à ses promesses[2]. Il trouva le courage ainsi que le prétexte de cette conduite dans son alliance avec la France. Je ne puis pas me persuader que jamais le concile aurait eu lieu sous lui.

Telle n'était pas cependant la seule conséquence de cette alliance. Il en surgit immédiatement une autre, inattendue, qui, surtout pour nous Allemands, est de la plus grande importance.

[1] 20 mars 1534. Pallavicini, III, XVI, 3.

[2] Soriano. « La Serenità Vostra dunque in materia del concilio può esser certissima, che dal conto di Clemente fu fuggita con tutti li mezzi e con tutte le vie. »

Cette union des intérêts ecclésiastiques et temporels produisit une combinaison vraiment très-singulière. François I[er] était alors dans la meilleure intelligence avec les protestants ; lorsqu'il se lia si étroitement avec le Pape, il réunissait en quelque sorte le Pape et les protestants dans le même système politique *.

Reconnaissons ici quelle était la force de la position que les protestants avaient prise. L'empereur ne pouvait plus songer à les soumettre au Pape ; il y a mieux, il se servait de leurs mouvements pour le tenir en échec. De son côté, le Pape en vint à ne désirer nullement de voir les protestants à la discrétion de l'empereur ; l'alliance de Clément VII avec eux n'était pas tout à fait inconnue, s'il espérait profiter de leur opposition contre l'empereur pour lui susciter de nouveaux embarras.

On remarqua que le roi de France avait fait croire au Pape que les principaux princes protestants étaient dans sa dépendance, et qu'il les avait amenés à renoncer au concile [1]. Mais si nous ne nous trompons pas, ces alliances politiques allèrent encore plus loin. Peu de temps après l'entrevue avec le Pape, François I[er] en eut une autre avec le landgrave Philippe de Hesse. Ils s'unirent pour rétablir le duc de Wurtemberg, qui avait été chassé de son duché par la maison d'Autriche ; François I[er] s'engagea à fournir des subsides pour la guerre. Aussitôt le landgrave Philippe mit l'entreprise à exécution dans une courte expédition et avec une rapidité surprenante. Il est certain qu'il aurait dû péné-

* Voir la note n° 39.

[1] Sarpi, *Historia del Concilio Tridentino*, lib. 1, p. 68. Soriano ne confirme pas tout ce que dit Sarpi, mais une partie importante de son assertion. Cet ambassadeur disait : « Avendo fatto credere a Clemente, che da S. M. Ch. dispen- « dessero quelli signori principalissimi e capi della fatione lutterana — si che « almeno si fugisse il concilio. » — C'est seulement ce que j'ai osé avancer.

trer dans les États héréditaires de l'Autriche[1]; on présumait généralement que le roi voulait aussi faire attaquer le Milanais du côté de l'Allemagne[2]. Marino Giustinian, alors ambassadeur des Vénitiens en France, nous apprend un autre projet encore plus étendu; il assure que ce mouvement contre l'Allemagne avait été arrêté par Clément et François à Marseille; il ajoute qu'il n'avait été nullement hors du plan adopté de faire venir des troupes françaises en Italie; le Pape aurait favorisé en secret cette invasion[3]. Ce serait aller un peu vite que de regarder comme un fait avéré cette assertion; quelle que soit l'assurance avec laquelle elle est énoncée, d'autres preuves encore seraient nécessaires; — mais tout en ne l'admettant pas, il se présente cependant une circonstance hors de doute et très-remarquable, qui pouvait autoriser cette supposition. Au moment où le

[1] Dans l'instruction à ses ambassadeurs en France, août 1532 (Rommel, *Livre des Documents*, p. 71), il s'excuse « de n'avoir pas continué d'attaquer le « roi dans ses États héréditaires. »

[2] Jove, *Historiæ sui temporis*, lib. XXXII, p. 129; Paruta, *Storia Venez.*, p. 389.

[3] *Relatione del clarissimo M. Marino Giustinian el kr. venuto d'Ambasciator al christianissimo re di Francia del* 1535 (*Archivio Venez.*). « Francesco fece « l'aboccamento di Marsilia con Clemente nel qual vedendo loro che Cesare « stava fermo — *conchiusero il movimento delle armi in Germania*, sotto pre- « testo di voler metter in duca di Virtemberg in casa; nel quale se Iddio non « avesse posto la mano con in mezzo di Cesare, il quale all' improvisto e con « gran prestezza senza saputa del christ. Con la restitution del ducato di Vir- « tenberg fece la pace, tutte quelle genti ventivano in Italia sotto in favor « segreto di Clemente. » On trouvera, ce me semble, un jour des données plus exactes à ce sujet. Soriano contient encore ce qui suit: « Di tutti li desiderii « (del re) s'accommodò Clemente con parole tali, che lo facevano credere S. S. « esser disposta in tutto alle sue voglie, senza però far provisione alcuna in « scrittura. » On ne peut pas nier qu'il était question d'une guerre en Italie. Le Pape soutenait l'avoir écartée; « non avere bisogno di moto in Italia. » Le roi lui avait dit de se tenir tranquille: « con le mani accorte nelle maniche. » Les Français affirmaient vraisemblablement ce que les Italiens niaient, de sorte que l'ambassadeur de France est plus positif que l'ambassadeur de Rome. Mais si le Pape disait qu'il n'avait que faire d'un mouvement en Italie, on voit combien peu cette parole exclut l'idée d'un mouvement en Allemagne.

Pape et les protestants s'attaquent avec une haine irréconciliable, au moment où ils sont dans une lutte religieuse qui remplit le monde de discorde, d'un autre côté, ils paraissent unis par une communauté d'intérêts politiques.

Mais si rien n'a été aussi pernicieux au Pape, dans la complication des affaires de l'Italie, que sa politique équivoque et trop raffinée, elle lui engendra des fruits encore plus amers sous le rapport spirituel.

Le roi Ferdinand, menacé dans ses provinces héréditaires, se hâta de conclure la paix de Kadan, en vertu de laquelle il se désista du Wurtemberg et entra dans une alliance plus étroite avec le landgrave lui-même. Ce furent là les plus beaux jours de Philippe de Hesse. Il devint un des chefs les plus considérés de l'Empire pour avoir aidé d'une main puissante un prince allemand chassé de ses États à rentrer dans ses droits. Mais il obtint un autre résultat très-important. Cette paix de Kadan contenait encore une clause très-grave sur les différends religieux. La chambre de justice reçut l'ordre de ne plus admettre de plaintes sur les biens ecclésiastiques confisqués.

Je ne sais pas si tout autre événement particulier a exercé une influence aussi décisive sur la prépondérance du nom protestant en Allemagne que les succès remportés par Philippe de Hesse. Cette instruction donnée à la chambre de justice fut pour le nouveau parti une garantie juridique de la plus haute importance. Cet effet ne se fit pas attendre longtemps. Nous pouvons, ce me semble, considérer la paix de Kadan comme la seconde grande époque de l'élévation d'une puissance protestante en Allemagne. Après avoir fait pendant quelque temps des progrès moins rapides, elle com-

mença de nouveau à se répandre avec éclat. Le Wurtemberg, que l'on venait de conquérir, fut réformé sur-le-champ. Les provinces allemandes du Danemarck, la Poméranie, la marche de Brandebourg, la seconde ligne de la Saxe, une ligne de Brunswick, le Palatinat suivirent en peu de temps le même exemple. En peu d'années, la réforme de l'Église se propagea sur toute la Basse-Allemagne, et se consolida pour toujours dans la Haute-Allemagne.

Et le Pape Clément avait conseillé et peut-être même avait-il approuvé une entreprise dont la conséquence était d'étendre d'une manière si vaste la défection déjà commencée!

La Papauté se trouvait dans une fausse position qui n'était pas tenable. Ses tendances temporelles l'avaient entraînée dans une décadence qui lui suscita d'innombrables adversaires et apostats; la continuation de cette décadence, et la confusion des intérêts temporels et spirituels achevèrent de la ruiner.

Le schisme de l'Angleterre fut aussi le résultat des mêmes causes*. Il est important de constater que Henri VIII, malgré l'habileté avec laquelle il s'est prononcé contre Luther, malgré son union étroite avec la cour de Rome, menaçait cependant celle-ci d'innovations religieuses, à l'époque de ses premiers démêlés avec le Pape, au commencement de 1525, au sujet de questions purement politiques. Ces différends ayant été aplanis, le roi fit cause commune avec le Pape contre l'empereur. Lorsque Clément VII, abandonné de tout le monde, se vit enfermé dans le château Saint-Ange, Henri VIII trouva moyen de lui faire sentir son

* Voir la note n° 40.

appui. On ne peut pas nier aussi que le Pape laissa voir au roi, en 1528, que s'il ne lui promettait pas une décision favorable sur l'affaire de son divorce, elle était cependant possible, « aussitôt que les Allemands et les Espagnols seraient chassés de l'Italie[1]. » Tout le contraire arriva, comme nous savons. Les Impériaux s'affermirent solidement; nous avons vu quelle alliance étroite Clément contracta avec eux; dans le changement des circonstances, il ne pouvait pas satisfaire une espérance qu'il n'avait du reste que très-légèrement fait entrevoir[2]. A peine la paix de Barcelone était-elle conclue, qu'il évoqua le procès à Rome. La femme dont Henri voulait se séparer était la tante de l'empereur; le mariage avait été formellement approuvé par un des Papes précédents : comment la décision qui serait rendue aurait-elle pu être douteuse, du moment que par la marche de la procédure l'affaire était arrivée devant les tribunaux de la cour romaine, surtout sous l'influence permanente des Impériaux? Henri se décida à marcher, sans aucun ménagement, vers le but qu'il avait en vue. En ce qui touche le dogme, il était et resta sans doute catholique; mais cette affaire du divorce qui, à Rome, avait été liée avec tant d'évidence à des considérations politiques, provoqua, de sa part, une opposition de plus en plus vive contre le pouvoir tem-

[1] Extr. des dépêches du docteur Knight d'Orviédo, du 1er et 9 janvier 1528. Herbert, *Life of Henri VIII*, p. 218.

[2] On apprécie toute la situation par le passage suivant d'une lettre du secrétaire du Pape, Sanga, à Campeggi : Viterbo, 2 sept. 1528 : « Come vostra Sign. « Rev. sa, tenendosi N. Signore obligatissimo come fa a quel Seren. re, nessuna « cosa è si grande della quale non desideri compiacerli, ma bisogna ancora che « sua Beatitudine, vedendo l'imperatore vittorioso e sperando in questa vittoria « non trovarlo alieno della pace non si precipiti a dare all' imperatore cosa di « nuova rottura, la quale leveria in perpetuo ogni speranza di pace : oltre che « al certo metteria S. S. a fuoco et a totale eccidio tutto il suo stato. » (*Lettere di diversi autori*, Venetia, 1556, p. 39.)

porel de la Papauté. A mesure que l'instruction de l'affaire tournait à son désavantage, il répondait par une attaque contre la cour romaine, et chaque jour il s'en détacha de plus en plus. Lorsque celle-ci rendit enfin, en l'année 1534, sa sentence définitive, il prononça sans hésiter la séparation complète de son royaume et de la Papauté. Les liens qui unissaient au Siége romain les différentes Églises nationales étaient déjà si faibles, qu'il suffisait de la simple volonté d'un prince pour détacher son royaume de la Papauté.

Ces événements remplirent les dernières années de la vie de Clément VII. Ils étaient d'autant plus amers pour lui, qu'il pouvait s'en attribuer la cause, et ses malheurs se liaient d'une manière fatale à ses qualités personnelles. La marche des affaires présentait des dangers chaque jour croissants. François I[er] menaçait d'attaquer de nouveau l'Italie; il prétendait en avoir obtenu du Pape non pas à la vérité l'autorisation par écrit, mais cependant l'autorisation verbale. L'empereur ne voulait pas se laisser éconduire plus longtemps par des subterfuges, il insista toujours avec plus de force sur la convocation du concile. A ces difficultés se joignirent des dissensions domestiques : après avoir eu tant de peine à soumettre Florence, le Pape était condamné à voir ses deux neveux se diviser au sujet de leur domination en cette ville et devenir ennemis acharnés; les réflexions douloureuses que lui inspiraient ces luttes, la crainte des événements futurs, la douleur et un chagrin secret, dit Soriano, le conduisirent au tombeau[1].

Nous avons parlé du bonheur de Léon X; il était

[1] Soriano. « L'imperatore non cessava di sollicitar il concilio. — S. M. Christ. « dimandò che da S. S. fussino osservate le promesse essendo le conditioni poste « fra loro. Perciò S. S. si pose a grandissimo pensiero e fu questo dolore et

peut-être plus habile, moins facile à commettre des fautes, plus actif et doué de plus de pénétration même dans les détails; mais Clément, dans toute sa conduite et ses actions, fut bien le plus malheureux de tous les Papes qui aient jamais occupé le Siége romain. Il acheva de se perdre en venant se précipiter par une politique indécise, soumise à toutes les probabilités du moment, au devant des forces ennemies, bien supérieures, qui le harcelaient de tous côtés. Ses efforts pour constituer l'indépendance de sa souveraineté temporelle, efforts qui avaient été le but suprême de la politique de ses plus célèbres prédécesseurs, avortèrent et amenèrent des résultats diamétralement opposés. Il était réservé à voir ceux auxquels il voulait arracher l'Italie, y consolider pour toujours leur domination. La grande défection des protestants se développa devant ses yeux sans qu'il fût possible de l'arrêter; tous les moyens qu'il tenta pour la comprimer contribuèrent à l'étendre. Il laissa le Siége papal avec une réputation compromise, sans autorité spirituelle ni temporelle. Cette Allemagne du Nord, qui avait été de tout temps si importante pour la Papauté; cette Allemagne dont la conversion avait principalement servi à fonder en Occident la puissance du Siége romain; cette Allemagne qui, par sa révolte contre l'empereur Henri IV, avait si efficacement aidé les Papes dans l'établissement définitif de la hiérarchie, elle s'était révoltée. Notre patrie a le mérite immortel d'avoir rétabli le Christianisme dans sa forme la plus pure depuis les premiers siècles, et d'avoir découvert de nouveau la vraie religion. Munie de cette arme, elle était

« affamo che lo condusse alla morte. Il dolor fu accresciuto dalle pazzie del car-
« dinal di Medici, il quale allora piu che mai intendeva a rinuntiare il capello
« per la concurrenza alle cose di Fiorenza. »

invincible. Ses convictions se propagèrent chez tous ses voisins ; elles avaient déjà pénétré dans la Scandinavie ; elles se répandirent en Angleterre malgré les volontés du roi, mais sous la protection des mesures qu'il avait prises ; elles s'acquirent en Suisse, avec peu de modifications, une existence inébranlable ; elles passèrent en France ; en Italie et en Espagne nous rencontrons leurs traces du temps même de Clément ; leurs flots s'avançaient toujours avec plus de rapidité et d'étendue. C'est que dans ces convictions vit une force qui convainc et entraîne tout le monde. La lutte des intérêts spirituels et temporels, au milieu de laquelle la Papauté s'était placée, paraissait soulevée tout exprès pour procurer aux opinions de la réforme une domination complète*.

* Voir la note n° 41.

OBSERVATIONS HISTORIQUES ET CRITIQUES
SUR LE PREMIER LIVRE.

N° 1.

Les considérations exposées dans le chapitre premier ont un caractère général, vague et superficiel qui ne permet pas de saisir la croyance positive de l'auteur en ce qui concerne les dogmes du Christianisme. Ainsi, à la page 20, M. Ranke s'exprime avec convenance au sujet de Notre-Seigneur Jésus-Christ considéré comme homme, mais il est difficile de deviner si l'écrivain croit à la divinité du Sauveur. Il parle bien du *Fils de Dieu fait homme* (p. 14), mais dans les pages suivantes il se montre exclusivement rationaliste et naturaliste. Là vous voyez à sa source même ce système historique qui ne tient aucun compte du surnaturel et du divin dans ce monde. Si l'auteur croyait à la divinité de Jésus-Christ, il croirait à la divinité des promesses faites à ses successeurs sur la terre, à la divinité de la hiérarchie dans l'Église catholique, à la divinité du pouvoir de ses chefs, à la divinité des dogmes dont ils sont les dépositaires et les propagateurs, et par conséquent la vérité, le droit et la justice lui apparaîtraient toujours du côté de l'Église catholique, même quand quelques-uns de ses chefs, de ses prêtres ou de ses fidèles ne se distingueraient pas par la pratique des vertus chrétiennes. Avec la croyance à la divinité de Jésus-Christ et de son Église, l'auteur possèderait une base historique positive, claire, immuable comme la vérité; tandis que nous le

verrons, au contraire, flotter, dans ses jugements, entre tous les partis, se laisser dominer par les événements, glorifier le succès ou la défaite, sans leur donner une sanction morale, car enfin le vainqueur n'a pas toujours raison et le vaincu toujours tort.

N° 2 (page 16).

A la page 16, nous lisons : — *Le Christianisme réveilla de nouveau chez les nations le sentiment religieux dans sa pureté primitive, s'il est vrai qu'un tel sentiment ait précédé toute idolâtrie.....* Ainsi l'auteur méconnaît l'autorité de la Bible. Dieu, en créant l'homme, l'a fatalement condamné à faire du premier usage de sa pensée un acte d'égarement et d'ingratitude ! — La réfutation du doute exprimé par M. Ranke se trouve dans tous les apologistes de la religion chrétienne ; je renvoie particulièrement à la seconde partie du *Traité de l'Existence de Dieu*, aux *Lettres sur la Religion*, par Fénelon, aux *Élévations sur les Mystères*, notamment la huitième, par Bossuet.

N° 3 (pages 18 et suivantes).

L'Empire romain n'a pu *enfanter la vraie religion*, et la vraie religion ne peut être définie *la forme la plus pure de la conscience*, sans que la vraie religion soit autre chose alors qu'un produit naturel de l'esprit humain, sans qu'elle cesse d'être religion positive. La conscience humaine, même en s'épurant et en s'éclairant de toutes ses lumières naturelles, est radicalement incapable de découvrir et surtout de produire une vérité de foi, un mystère. — M. Ranke est en plein naturalisme. — La religion chrétienne *a reçu de l'Empire romain ses formes extérieures, etc.* — Quelles formes? L'auteur affectionne beaucoup ces assertions générales sans preuves. Ce n'est point l'Empire romain que l'Église a pris pour modèle, mais l'Ancien Testament, dont elle est venue accomplir et perfectionner la loi, dont elle est venue approprier la hiérarchie et les formes à la société nouvelle fondée par le Christ.

Quelques lignes plus loin, M. Ranke dit : — *Dans le commencement les institutions de l'Eglise avaient les formes républicaines...* Puis il ajoute : *C'est dans l'Empire romain que s'éleva la hiérarchie des évêques, patriarches métropolitains; au bout d'un certain espace de temps, les évêques de Rome occupèrent le premier*

rang. Il est difficile, en moins de mots, d'accumuler plus d'erreurs contredites par la tradition, par les monuments sacrés de l'Écriture, par l'histoire. Les paroles formelles des Évangiles attestent la transmission du pouvoir de Jésus-Christ à ses apôtres. (V. Luc, x, 16; xxii, 19. — Jean, xx, 22, 23. — Paul, 1 Cor., iv, 1.) Les Épîtres de saint Paul, les Actes des apôtres, démontrent que, dès les temps apostoliques, la dignité épiscopale se trouvait constituée avec toutes les prérogatives de l'autorité suprême. Les lettres de saint Ignace, disciple de saint Pierre, institué par lui évêque d'Antioche, en 68, exaltent la prééminence des évêques sur les prêtres et des prêtres sur les fidèles. Dans leur polémique contre les hérétiques, les docteurs des deuxième et troisième siècles ne cessent pas de défendre l'autorité des évêques à la tête de leur Église. (V. saint Irénée, Tertullien, saint Jérôme, saint Cyprien de Carthage.) La suprématie confiée à Pierre sur les apôtres et à ses successeurs sur l'Église universelle n'est pas moins évidemment démontrée par l'Écriture, par la tradition, par l'histoire. Dès le premier siècle, saint Ignace d'Antioche déclare que l'Église de Rome PRÉSIDE *l'alliance de l'amour,* c'est-à-dire toute la chrétienté. (Ep. ad Rom.) Saint Clément, deuxième ou troisième successeur de saint Pierre, adresse de sévères reproches aux Corinthiens au sujet des divisions qui avaient éclaté dans cette Église. (Tillemont, t. iii.) Saint Irénée, au deuxième siècle, proclame que tous les fidèles doivent être unis à l'Église romaine à cause de sa puissante primauté. (Iren. contr. hær., iii, 2.) Au troisième siècle, saint Cyprien de Carthage, combattant les hérétiques, expose avec la même précision et la même force la doctrine de la primauté du siége de Rome : l'Église est fondée sur Pierre à cause de l'unité; Pierre est le foyer, le centre de l'Église, et a transmis sa primauté à l'Église romaine : c'est pourquoi le siége épiscopal de Rome est le siége de Pierre, l'Église de Rome la première de toutes les Églises. C'est à l'évêque de Rome que doivent être unis tous les évêques du monde. (Cypr., *de Unitate Ecclesiæ.*) Les mêmes principes sont développés dans les lettres et les sermons de saint Léon-le-Grand, mis en action, au cinquième siècle, avec une vigueur reconnue par les empereurs et tous les évêques de l'Orient et de l'Occident. (V. mon *Histoire du pontificat de saint Léon-le-Grand,* 2 vol. in-8°.) (V. *Histoire dogmatique du Saint-Siége,* par Sommier; *les Origines de l'Eglise romaine,* par les Bénédictins de Solesme, 1er vol., in-4°; l'UNITÉ DE L'ÉGLISE, *d'a-*

près les Pères des trois premiers siècles, par Moeller, traduit de l'allemand, 1 vol. in-8°.)

Les observations qui précèdent s'appliquent aussi à quelques-unes des assertions contenues dans les pages 19, 20, 48, au sujet de l'établissement et du développement de la hiérarchie catholique.

N° 4 (pages 22-23).

Toujours dans le même système d'exclure l'élément divin des faits historiques, l'auteur ne veut voir que des *symboles* dans les miracles opérés en faveur de Clovis. La certitude des miracles se prouve, comme tous les autres faits historiques, par les témoignages humains. Nier ceux qui ont été admis par l'Église, pour preuve suffisante des miracles, c'est nier toute certitude historique. Plus loin, en parlant des pèlerinages des Anglo-Saxons à Rome, M. Ranke traite de *superstition* cette pieuse pratique, comme si *les dieux étaient plus rapprochés de certains lieux que de certains autres.* Dieu est partout, mais n'est-ce pas une croyance très-naturelle et très-rationnelle que celle qui espère obtenir de la miséricorde infinie des grâces particulières dans les lieux où elle a fait éclater sa puissance et sa bonté, ou bien qui ont été illustrés et sanctifiés par le martyre ou les vertus héroïques des chrétiens? Ah! j'aime mieux suivre le genre humain aux pieds des autels vénérés où il se prosterne depuis sa naissance et sur toute la terre, que de rester sans foi, sans amour et sans raison, dans l'isolement de ce petit groupe de soi-disant philosophes auxquels l'orgueil a, dans tous les siècles, interdit la prière!

N° 5 (page 24).

Avant l'apostolat de saint Boniface, au huitième siècle, *les évêques des Gaules*, dit M. Ranke, *s'étaient maintenus dans une certaine indépendance à l'égard de Rome.* Rien de plus inexact; je ne puis que renvoyer aux histoires ecclésiastiques de Fleury et de l'abbé Rohrbacher. Dans mon *Histoire de saint Léon-le-Grand*, on peut voir combien l'épiscopat gaulois, au cinquième siècle, se distinguait par sa soumission au Saint-Siége. En ce qui concerne l'apostolat de Boniface, son influence sur les Églises et les évêques des Francs n'émanait pas de l'arbitraire,

mais résultait d'une vraie juridiction, puisqu'il était alors légat du Saint-Siége, et que, *s'il obtint l'honneur..., s'il trouva l'occasion...*, ce ne fut ni une usurpation de sa part, ni un hasard des circonstances, mais un exercice légitime de son autorité.

N° 6 (page 26).

Si la justice demandait que Pepin rendît l'Exarchat de Ravenne à l'empereur d'Orient, les peuples de ce pays ne désiraient guère cette restitution. Comment était-il juste et même convenable que des sujets, abandonnés et persécutés par leur chef naturel, forcés de se défendre ou d'appeler à leur défense des voisins meilleurs que leur maître, allassent ensuite lui offrir la possession d'une province qu'il était incapable de protéger et qu'il gouvernait tyranniquement? Comment Pepin était-il obligé de faire les frais des guerres d'Italie pour l'intérêt d'un prince qui ne savait tirer l'épée que contre l'Église? Comment le vœu et le libre choix des peuples n'aurait-il pas eu autant d'efficacité pour assurer à Pepin la possession de l'Exarchat que les prétentions impuissantes de l'empereur grec pour la conserver? M. Ranke ne sait-il pas que c'est un principe admis par les publicistes qu'une nation, près de périr, sans qu'elle puisse attendre le secours de son souverain, a le droit de se soumettre à un autre prince? (Puffendorf, *de Jure nat. et gent.*, lib. 7; Grotius, *de Jure bell. et pac.*, lib. 2). Du reste, Pepin crut faire une restitution et non une pure donation; il était d'autant plus juste de faire cette distinction que les prédécesseurs du Pape Zacharie étaient depuis longtemps investis, par la force même des choses, du gouvernement temporel, non-seulement de ce qu'on nommait patrimoine de saint Pierre, mais de Rome et de ce qu'on appelait alors la république romaine. (Cf. Labbe, *Concilior.*, tom. 6; Anast. biblioth., *Vita Zachariæ*, et *Vita Stephani II; Pouvoir du Pape au moyen âge*, 1re partie.)

N° 7 (page 30).

M. Ranke affirme que la *nomination aux emplois de l'Église appartenait aux rois.* — S'il entend par là dire que les rois désignaient les sujets, nous ne nions pas que ce droit puisse leur être conféré et qu'alors il leur fut réellement conféré; mais s'il entend dire qu'il appartenait aux rois d'investir les sujets

nommés de *l'autorité ecclésiastique dont la crosse et l'anneau sont les emblèmes*, nous nions que ce droit leur ait jamais appartenu, et c'est précisément parce qu'ils voulaient l'exercer que s'éleva la longue querelle du Saint-Siége et de l'Empire. Peut-être ne serait-il pas inutile de rappeler aux lecteurs ce que M. Ranke ne fait pas observer, à savoir que la cérémonie de l'investiture était ou pouvait être à la fois la collation de la juridiction spirituelle et un acte de suzeraineté, et que, si à la résidence du prince, la crosse et l'anneau, signes de l'autorité religieuse, étaient conférés, ou bien il ne faut voir, dans cette cérémonie, qu'un acte de suzeraineté, ou s'il y avait quelque chose de plus, il faut y voir un abus qu'on ne doit pas nommer un droit, il faut y voir une chose qu'on usurpe et non une chose qui *appartient*.

N° 8 (pages 31-32).

On ne peut admettre que les empereurs allemands, pas plus que les rois carlovingiens, aient été les suzerains de la Papauté. Les empereurs comme les rois, firent acte de protection, mais non de suzeraineté; la subordination du Pape n'était donc pas incontestable, bien que Ranke dise le contraire. Elle aurait pu momentanément se produire en fait, ce que je contesterai d'ailleurs, sans que pour cela elle pût être regardée comme un principe établi et reconnu.

N° 9 (page 34).

M. Ranke tombe dans une grave erreur quand il affirme que Grégoire VII renversait, dans son principe, la constitution de l'Empire, en décrétant qu'à l'avenir les fonctions ou dignités ecclésiastiques ne seraient pas conférées par des laïques, et quand il ajoute que Grégoire VII fit de l'Allemagne un empire électoral. D'une part, l'Empire n'était pas, ne pouvait pas être constitué sur une aussi effroyable confusion du spirituel et du temporel; jamais des laïques n'ont pu conférer l'institution ecclésiastique, et quand ils ont voulu le faire, ils n'ont été qu'absurdes, et une absurdité semblable ne peut avoir été prise pour fondement de l'Empire d'Occident, ressuscité par les Papes, qui, après tout, savaient le droit canon. D'un autre côté, l'Allemagne était un Empire électoral avant Grégoire et Henri IV, comme le prouve l'élection de Conrad de Franconie et de Henri l'Oiseleur, comme le

prouve du reste l'histoire des nations germaniques qui se trouvaient régies par un mélange d'hérédité et d'élection.

N° 10 (page 35).

L'auteur attribue au Pape Grégoire VII et aux autres Papes de son siècle l'introduction du célibat ecclésiastique. Il suffit de lire l'Évangile pour s'assurer que le célibat était essentiellement dans l'esprit même de l'Église. Les canons ne font jamais que consacrer une loi, une règle établies ; or, les canons apostoliques, qui contiennent la discipline de l'Église du deuxième au troisième siècle, font un devoir du célibat au clergé supérieur. Le concile d'Elvire (305) et celui d'Ancyre (314) prescrivaient que ceux qui s'étaient mariés avant leur ordination s'abstinssent de tout commerce avec leurs femmes ; le concile de Néocésarée (314) prononce la déposition d'un prêtre qui s'était marié (Hardouin, t. 1er). Ainsi, Grégoire VII et les Papes de son siècle n'ont fait que remettre en vigueur une loi de discipline qui remonte aux premiers siècles de l'Église (voyez Bergier).—Au sujet des mêmes Papes, M. Ranke dit : *ils voulaient être les seuls évêques de l'Église.*—Non, ils voulaient être les premiers parmi les évêques, c'est-à-dire Papes. L'auteur ajoute : *ils ne firent aucune difficulté d'empiéter sur l'administration de tous les diocèses.*—M. Ranke appelle *empiètement* la destruction de la simonie, l'obligation imposée à tous les évêques de respecter les lois et la discipline de l'Église. En note, l'auteur fait cet aveu remarquable : *Nous voyons que le Pape avait ici l'opinion publique pour lui.*

N° 11 (page 38).

L'historien cherche à mettre en contradiction la piété des peuples, à l'époque des croisades, avec la répression sévère des hérésies et les combats contre les infidèles. Il nomme l'Inquisition, mais lui-même a consacré un curieux chapitre de son *Histoire des Osmanlis et de la Monarchie espagnole pendant les seizième et dix-septième siècles*[1], à réfuter les lieux communs répandus contre le catholicisme, à propos de l'Inquisition. Il a montré qu'elle n'a été qu'un instrument politique entre les

[1] Page 253. — 1 vol. in-8°, chez Sagnier et Bray.

mains des puissances temporelles. Au premier volume de l'*Histoire de la Papauté*, M. Ranke dit : *la couronne* (d'Espagne) *avait institué l'Inquisition et la dominait.* Dans tous les cas, il faut encore tenir compte de l'organisation sociale de ces siècles, organisation fondée sur l'unité catholique, identifiée avec elle et qui punissait légalement toute hérésie comme un crime politique. Voyez *les Lettres sur l'Inquisition*, par de Maistre; les chapitres trente-six et trente-sept du *Protestantisme comparé au Catholicisme, dans ses rapports avec la civilisation moderne*, par M. l'abbé Balmès. L'Inquisition accomplissait à l'intérieur l'œuvre d'assimilation catholique entreprise à l'extérieur par les Croisades. L'auteur veut faire un crime à la piété des Croisés du sang des infidèles égorgés; M. Ranke a-t-il découvert un moyen de faire la guerre sans verser de sang?

N° 12 (pages 39-40).

Au commencement de ce chapitre premier, M. Ranke a présenté l'avénement du Christianisme comme la destruction bienfaisante des religions nationales et l'universalité spirituelle de l'Église comme un progrès immense pour l'humanité. Maintenant, à la veille de l'avénement de la réforme protestante, M. Ranke signale, toujours comme un progrès, le retour des nationalités à l'état païen, c'est-à-dire à l'isolement de toute unité spirituelle, de tout centre universel. Par quelle doctrine l'historien justifie-t-il les nationalités qui, sous prétexte d'indépendance, ont brisé le lien de l'universalité? *Toutes les affaires humaines*, dit M. Ranke, page 40, *sont soumises à une action lente et cachée, mais énergique et irrésistible.* Cette doctrine du fatalisme historique est très-commode pour dispenser les écrivains d'avoir une croyance et de chercher, *dans toutes les affaires humaines*, de quel côté se trouvent la vérité, le droit et la justice?

Quant à savoir ce que les nationalités ont gagné à se constituer en dehors de l'unité spirituelle du Catholicisme, je renvoie de nouveau le lecteur à l'excellent ouvrage de l'abbé Balmès, *le Protestantisme comparé au Catholicisme* (3 vol. in-8° chez Sagnier et Bray).

N° 13 (page 40).

Ce furent, comme on sait, les Français qui firent la première résistance décisive aux prétentions des Papes. Non, les Français n'ont pas eu cet *honneur,* l'auteur oublie la lutte soutenue par les prédécesseurs de Boniface VIII contre les empereurs d'Allemagne.

Les Français s'opposèrent par une unanimité nationale aux bulles d'excommunication de Boniface VIII; tous les pouvoirs du peuple exprimèrent leur adhésion aux actes du roi Philippe-le-Bel.

M. Ranke appelle unanimité nationale l'opinion de seigneurs qui, à l'exemple de leur roi, tyrannisaient et dépouillaient les églises, et par conséquent devaient détester un Pape luttant pour la liberté et les droits de ces mêmes églises; unanimité nationale, l'opinion de prélats auxquels on avait déclaré que s'ils approuvaient le Pape, ils seraient tenus pour ennemis du roi et du royaume; unanimité nationale, l'opinion des évêques auxquels on défendait d'aller s'expliquer librement avec le Pape à Rome.

Boniface VIII est un des Papes sur le compte duquel les préjugés historiques sont les plus enracinés, même parmi certains écrivains catholiques. La science moderne, plus éclairée et plus impartiale, a commencé la réhabilitation de ce courageux pontife, martyr des gallicans et des légistes du quatorzième siècle. Lisez le travail de Mgr. Wiseman sur Boniface VIII, publié dans ses œuvres complètes, chez Migne; le livre 77e de l'*Histoire universelle de l'Eglise,* par l'abbé Rohrbacher, tome XIXe.

N° 14 (page 41).

M. Ranke, par quelques phrases générales, sans preuves, justifie la lutte des empereurs et princes d'Allemagne contre *les empiétements des Papes.* Ce lieu commun historique ne peut plus tenir contre l'autorité des ouvrages publiés de nos jours, en Allemagne et en France, sur les Papes du moyen âge. Voyez *Pouvoir du pape au moyen âge,* par M. Gosselin, directeur au séminaire de Saint-Sulpice, 1 vol. in-8°, 2e édition; *l'Histoire de l'Eglise,* par l'abbé Rohrbacher; l'*Histoire de Grégoire VII*, par Voigt; *l'Histoire du Pape Innocent III; le Tableau des Institutions et des Mœurs de l'Eglise au moyen âge*, par Hurter.

N° 15 (page 41).

Les observations qui précèdent s'appliquent aux prétendus *empiétements arbitraires* exercés par les Papes en Angleterre. Ce roi Édouard III, qui voulut s'affranchir de l'autorité du Saint-Siége, vécut esclave d'une concubine, femme adultère, qui trafiquait des faveurs royales aux dépens de l'Église. Voyez Lingard, histoire d'Angleterre. — *L'Église romaine défendue contre les attaques du protestantisme*, 1 vol. in-8°, par sir Charles Butler.

N° 16 (pages 41 et suivantes).

L'auteur trace un tableau malheureusement trop vrai des désordres au sein de l'Église pendant le schisme d'Occident; mais ce qu'il ne dit pas, c'est que ces désordres sont dus, en grande partie, au séjour des Papes en France, qui ne possédaient pas toute l'indépendance sans laquelle l'Église ne peut remplir dignement sa mission; ce qu'il ne dit pas encore, c'est qu'à côté des désordres trop réels, l'Église ne cessait pas d'être sanctifiée par d'héroïques vertus, glorifiée par un grand nombre de saints. Voyez la Vie des Saints, au quatorzième siècle; Histoire universelle de l'Église, par Rohrbacher, t. xx.

N° 17 (pages 43-44).

Nous prions le lecteur de remarquer cet aveu qui résume parfaitement la lutte soutenue par les princes, pendant le moyen âge, contre les Papes et l'Église: *Dans le fait, pendant le quinzième siècle et au commencement du seizième, les États s'étaient déjà rendus maîtres d'une partie considérable des droits et des pouvoirs ecclésiastiques.* De quel côté était l'usurpation? La Réforme protestante a voulu consacrer et étendre ces iniques conquêtes faites aux dépens des droits et des pouvoirs de l'Église.

N° 18 (page 45).

En l'an 1500, les gouvernements de l'Allemagne s'attribuent les deux tiers du produit des indulgences. Prenons acte de ce fait, quand nous verrons ces mêmes gouvernements fa-

voriser le protestantisme, sous prétexte que les Papes ruinaient l'Allemagne par la vente des indulgences.

N° 19 (page 46).

Avant que l'Angleterre songeât au protestantisme, elle avait violemment procédé à la suppression d'un grand nombre de couvents. Ce fait témoigne en faveur d'une vérité historique universellement constatée : l'affaiblissement ou la destruction de la vie monastique conduit à l'affaiblissement ou à la destruction de l'Église, la haine de la vie monastique est toujours le prélude du schisme et de l'hérésie. Les couvents, en Angleterre, avaient-ils mérité la suppression dont ils ont été frappés? On peut lire sur cette question des pages instructives dans la douzième lettre de sir Charles Butler : *L'Église romaine défendue contre le protestantisme.*

N° 20 (pages 46-47).

Ces pages sont le tableau de tous les empiétements des puissances temporelles sur les *droits des Papes, les revenus de l'Église, la collation des emplois et bénéfices ecclésiastiques, la libre disposition des dîmes,* etc. L'auteur ne se prononce pas très-clairement sur la légitimité de cette politique, mais on voit qu'elle a toutes ses sympathies. Avec une conscience aussi facile, on ne sait quels excès de la force ne mériteraient pas d'être justifiés? Quelle est la cause du triomphe de cette politique? l'auteur le déclare, en terminant son chapitre : le développement de l'individualisme national et de la civilisation intellectuelle. Quels bienfaits les peuples ont-ils retirés de cet individualisme et de cette civilisation? La réponse à cette intéressante question se trouve dans l'ouvrage de l'abbé Balmès déjà cité, dans la lettre douzième de sir Charles Butler (l'Église romaine, etc.), dans les volumes de son histoire universelle où l'abbé Rohrbacher raconte les actes de l'Église pendant les siècles modernes (t. XIX à XXX).

N° 21 (pages 52 et suivantes).

Le règne du pape Alexandre VI a toujours été pour les écrivains vulgaires un argument qui leur a paru décisif contre le principe de l'institution divine de la Papauté. Tout en restant

dans les limites d'une juste sévérité, M. Ranke n'a pas su s'élever au-dessus d'une crédulité peu scientifique et d'une critique peu intelligente. Il veut rendre le Christianisme lui-même et la Papauté responsables de l'avénement d'un Alexandre VI... Mais une institution enlève-t-elle à l'homme la liberté de ses actes? mais les actes libres d'un homme coupable doivent-ils être nécessairement la condamnation d'une croyance générale, d'une société et d'une institution universelle? Quand Notre-Seigneur Jésus-Christ a fondé son Église, a-t-il promis que tous les hommes qui en deviendraient membres ne pourraient jamais commettre le mal? A quelles conséquences absurdes conduit donc le fatalisme historique qui fait dire à M. Ranke, en parlant d'Alexandre VI: *N'était-il pas dans les principes essentiels du Christianisme de rendre à jamais impossible une semblable puissance?* Les fautes et les vices d'un Alexandre VI, bien loin d'être un argument contre le principe de l'institution divine de l'Église et de la Papauté, sont la plus évidente preuve de la vérité de ce principe. Si, malgré la conjuration des princes contre les droits et les pouvoirs spirituels, malgré les désordres qui s'étaient produits au sein des églises, malgré l'apparition de pontifes méprisables comme un Alexandre VI, l'Église catholique a survécu, a triomphé, et, comme l'expose le livre même de M. Ranke, s'est montrée plus puissante et plus respectée qu'avant ces époques de crise, il faut bien voir dans ce fait extraordinaire l'accomplissement des promesses divines, l'existence permanente du principe divin qui protége cette Église au moment même où les portes de l'enfer s'ouvrent pour l'engloutir. Ce phénomène prodigieux n'avait rien de nouveau, au seizième siècle. L'arianisme menaçait l'Église, au quatrième siècle; une foule d'évêques et de prêtres avaient apostasié, quand Athanase, soutenu par quelques évêques et des moines fidèles, sauva le Catholicisme qui, après cette lutte héroïque, entra dans une de ses phases les plus glorieuses. Au cinquième siècle, presque tout un concile, à Éphèse, avait apostasié, l'hérésie exerçait d'effrayants ravages en Orient; mais Dieu envoie à son Église saint Léon-le-Grand et une foule de saints qui vivaient dans le désert et la retraite, l'Église est triomphante et défend, à l'Orient et à l'Occident, le monde romain contre les Barbares. Au onzième siècle, les abus de la féodalité, l'esprit de violence et de rapine des princes et des nobles, les passions ingouvernables d'un grand nombre de membres du clergé,

avaient produit dans le sein de l'Église la simonie, le concubinage, le relâchement de tous les liens de la discipline et de l'autorité; l'Église était exposée à de sérieux périls; mais Grégoire VII, à force de génie et de sainteté, aidé par de courageux et fidèles serviteurs du Christ, fait reprendre à l'Église cette marche ascendante qu'elle a glorieusement continuée jusqu'à l'époque où commence l'histoire écrite par M. Ranke.

Dans le siècle d'Alexandre VI, les historiens ne veulent voir que les fautes et les vices de ce Pape, mais ils ne veulent pas voir les vertus et le génie d'une multitude de saints qui, dans toutes les positions et dans tous les ordres, ont exercé une action vivifiante et commencé cette réforme salutaire qui a purifié et fortifié l'Église, précisément à l'époque où l'hérésie des sectaires et la cupidité des princes travaillaient, sous le nom et le prétexte d'une réforme anarchique, à la destruction du Catholicisme. Ce siècle d'Alexandre VI a été le siècle de saint François de Paule, de sainte Catherine de Gênes, de saint Gaëtan de Thienne, de saint Jean de Dieu, de saint Pie V, de saint Charles Borromée, de saint François Xavier, de saint Thomas de Villeneuve, de saint Ignace de Loyola, de saint Pierre d'Alcantara, de saint François Borgia, de sainte Thérèse, de sainte Catherine de Ricci, de saint Louis de Gonzague, de saint Jean de la Croix, de saint Philippe de Neri; ce sont ces vénérables et grands noms qui ont fait dire à l'un de leurs plus pieux et de leurs plus illustres contemporains, à Bellarmin, que le seizième siècle avait été l'âge des saints, ce seizième siècle où les historiens rationalistes et protestants ne signalent dans l'Église que décadence intellectuelle et morale, où ils n'ont d'admiration que pour Luther, Calvin et tous les réformateurs hérétiques! L'originalité et le mérite de l'ouvrage de M. Ranke sont de nous avoir exposé, même d'une manière incomplète, cette œuvre de la réforme catholique.

Après avoir rectifié le point de vue général sous lequel l'auteur envisage le règne d'Alexandre VI, je dois réfuter l'anecdote vulgarisée dans presque toutes les histoires au sujet de la mort de ce Pape. Sa part de fautes et de vices est assez considérable, sans l'augmenter à plaisir. M. Ranke répète qu'Alexandre VI est mort du poison avec lequel il avait voulu faire mourir un des cardinaux. Voici par quelles autorités M. Rohrbacher réfute ce récit: « Ce Pape mourut le 18 août 1503, âgé de soixante-douze ans, après avoir

occupé le Saint-Siége onze ans et huit jours. Le bruit courut et court encore qu'il mourut, du jour au lendemain, d'un vin empoisonné qu'il avait préparé pour un cardinal, et dont il but lui-même par mégarde. Mais il existe un journal de Burcard, son maître de cérémonies, où l'on trouve, soit qu'elles viennent du journaliste ou de son éditeur protestant, toutes les suppositions et les insinuations les plus malveillantes. Or, dans ce journal, il n'est pas dit un mot du vin empoisonné. On y lit, au contraire: Le samedi, douzième jour d'août, au matin, le Pape se sentit mal portant; après vêpres, survint la fièvre, qui fut continue. Le quinze, on lui tira près de treize onces de sang, et il eut la fièvre tierce. Le jeudi, dix-sept, il prit médecine. Le vendredi, dix-huit, vers la douzième heure, il se confessa au seigneur Pierre, évêque de Culm, qui dit ensuite la messe en sa présence, et, après sa communion, donna le sacrement de l'Eucharistie au Pape, assis dans son lit. Cinq cardinaux étaient présents, auquels le Pape dit qu'il se trouvait mal. Vers l'heure de vêpres, ayant reçu l'extrême-onction de l'évêque de Culm, il expira en présence du dataire et de l'évêque. L'historien Odoric Raynald cite d'autres journaux manuscrits qui rapportent absolument les mêmes choses, ni plus ni moins. Muratori y joint Alexandre Sardi, auteur du temps, dont l'histoire se conserve manuscrite dans la bibliothèque d'Este. Après avoir mentionné le bruit du poison, il ajoute : « Mais Bertrand Costabile, qui était alors ambassadeur du duc Hercule de Ferrare à Rome, et Nicolas Boucane de Florence, ami intime du gonfalonier Soderini, dans dix lettres écrites par eux en l'espace de cinq jours au duc et au cardinal d'Este, et lues par nous, montrent que la mort du Pape fut causée dans l'espace de huit jours par la fièvre tierce, qui régnait cet été à Rome : en ayant été attaqué le dixième d'août, sans que la saignée ni la manne pût la calmer, il expira le soir que nous avons dit. Comme l'effervescence du sang putréfié en ces jours rendit le cadavre noirâtre et gonflé, ceux qui ne connaissaient pas la cause de ces effets donnèrent naissance au bruit du poison. Voilà comme parle l'auteur contemporain cité par Muratori. D'après tout cela, il serait bien à souhaiter qu'un honnête et docte protestant, comme il y en a de nos jours, nous donnât une histoire vraiment impartiale d'Alexandre VI. » *Hist. univ.*, t. XXII, p. 335. — Le nom de Lucrèce Borgia ayant aussi servi à exagérer les vices d'Alexandre VI, je recommande la lecture de la dissertation

dans laquelle le protestant Roscoë fait connaître le caractère de cette femme célèbre. *Hist. de Léon X*, t. Ier.

N° 22 (page 59).

La débauche et les excès achevèrent d'ébranler la constitution si fortement éprouvée de Jules II. Ce grand Pape a usé sa vigoureuse vieillesse à défendre l'indépendance de sa souveraineté temporelle et de la nationalité italienne; mais aucun écrivain contemporain digne de foi n'élève de soupçon sur les mœurs de cet héroïque pontife.

N° 23 (pages 60 à 63).

L'auteur trace dans ces pages le tableau des abus et des désordres qui existaient dans certaines parties de l'Église. Son but est de justifier l'avénement de la Réforme protestante; mais il ne dit pas que, dès l'année 1512, sous le pontificat de Jules II, s'ouvrait le cinquième concile général de Latran, dans lequel le Saint-Siége et l'Église ont commencé cette grande réforme catholique, consommée en 1563 par la dernière session du concile de Trente.

Parmi les abus signalés par M. Ranke, en voici un assez surprenant : *Alexandre VI*, LE PREMIER, *déclara officiellement qu'il délivrait du purgatoire!* Il paraît que c'est Alexandre VI qui, le premier, a prononcé ces paroles : « Je vous donnerai les clefs du royaume du ciel : tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel, et tout ce que vous lierez sera lié. » Nous ne pouvons que renvoyer M. Ranke au catéchisme pour toute cette question du purgatoire et des indulgences sur laquelle il a, comme tous les protestants, les idées les plus fausses. Voyez Catéchisme de Charancy, nos 17 à 20, chap. v, sect. I, part. III. — Bergier, Dict. théol.

N° 24 (page 64).

L'auteur prétend que c'est le relâchement spirituel dans l'Église, qui, en affaiblissant son action, a rendu possible le développement intellectuel de la Renaissance. L'histoire contredit cette assertion. La Renaissance est contemporaine des grandes tentatives de réforme faites par les conciles de Latran et de Trente, par les Papes

et les saints; *loin d'avoir voulu empêcher le nouveau développement de l'esprit humain* (page 96), l'Église l'a si puissamment favorisé qu'elle lui a donné le nom d'un de ses chefs. Pourquoi dit-on le siècle de Léon X? M. Ranke a beau s'ingénier, il ne peut, ni sous le rapport moral, ni sous le rapport intellectuel, justifier l'avénement de la réforme protestante.

N° 25 (pages 69 à 75).

Ce tableau de l'invasion du paganisme dans les lettres, les arts et les mœurs est composé de vérités mêlées à beaucoup d'exagérations et de faussetés en ce qui concerne la cour romaine. Ainsi, par exemple, l'auteur prétend que Léon X, en s'occupant de la croisade contre les infidèles, était moins occupé de la délivrance du saint Sépulcre que de la découverte d'ouvrages grecs et romains. M. Ranke ne dit nullement sur quel témoignage il fonde son assertion. Léon X aimait beaucoup les manuscrits précieux, mais tout son Pontificat prouve qu'il n'aimait pas moins les intérêts de la religion et ceux de l'indépendance italienne attachés à la destruction de l'islamisme. Il fit tous ses efforts pour réunir en croisade les princes de l'Europe, et s'il n'a pas réussi, il faut s'en prendre à cet *individualisme national* loué par M. Ranke, et qui rendait les princes incapables de toute action généreuse et commune à toute la chrétienté.

N° 26 (page 72).

L'auteur se scandalise de voir jouer en présence de Léon X la première tragédie et les premières comédies en langue latine, dont les sujets étaient un peu libres; mais les préoccupations littéraires de ce savant auditoire n'enlevaient-elles pas à ces représentations tout ce qu'elles pouvaient avoir d'immoral? L'expérience prouve que plus les mœurs sont corrompues et les hommes dissolus, plus ils sont, en apparence, susceptibles et délicats dans leur langage. Les témoignages contemporains attestent que Léon X et les principaux personnages de sa cour avaient des mœurs pures, et par conséquent ils n'attachaient pas au sujet des tragédies et comédies jouées en leur présence le genre d'importance que veut y voir M. Ranke.

Digitized by Google

N° 27 (page 74).

Léon X est représenté passant son temps à la chasse pour son plaisir. Son historien, le protestant Roscoë, raconte que les médecins de Léon X lui avaient fait de la chasse un précepte hygiénique : le repos eût abrégé ses jours. Ajoutons un fait essentiel passé sous silence par M. Ranke, prouvé par l'historien anglais Roscoë, c'est que Léon X eut des mœurs chastes, une piété sincère et fit une mort subite, mais digne d'un chrétien et d'un Pape.

N° 28 (page 75).

M. Ranke veut faire passer le philosophe Pierre Pomponace pour un athée et un impie, et, dans la note n° 1, comme ayant été attaqué par le Pape : ces deux assertions sont inexactes. Le principal défaut de la philosophie de Pomponace fut de soutenir un système, renouvelé dans notre époque, qui consiste à mettre en opposition la foi et la raison. Ainsi, dans son principal ouvrage, le *Traité de l'immortalité de l'âme*, il prétend qu'elle ne peut être prouvée par la raison, mais que la révélation et l'autorité de l'Église ne permettent pas de nier la vérité de ce principe. Violemment attaqué, Pomponace rencontra dans le célèbre cardinal Bembo un défenseur zélé et puissant auprès du Pape; il soumit son livre à l'Inquisition, et le publia de nouveau avec les corrections indiquées. M. Ranke ne dit pas non plus que Pomponace mourut dans les sentiments de la piété la plus édifiante. Voyez *Biographie univ.* et le *Diction. de Feller.*

N° 29 (page 76).

M. Ranke dépasse toutes les bornes non-seulement de la vérité, mais de la vraisemblance, quand il ose avancer qu'*en Italie, au moment même de la consommation du sacrifice de la messe, les prêtres proféraient des paroles blasphématoires avec lesquelles ils niaient ce sacrifice. A Rome, il était de bon ton de combattre les principes du christianisme*, etc... Quand on prend la responsabilité de pareilles assertions, il faudrait les appuyer par quelques preuves et citer quelques noms. Or ces calomnies sont empruntées à Luther qui, lui, ne met pas au moins les blasphèmes sur le compte des prêtres, mais des *courtisans* qui, au moment de

la consécration du pain et du vin, auraient prononcé ces horribles paroles : Tu es pain et tu resteras pain ; tu es vin et tu resteras vin. Dans ce siècle de fermentation et de liberté intellectuelle, si quelques scandales furent possibles en Italie, au moins il ne faut pas vouloir faire passer pour une cour et un peuple d'impies cette cour illustre et ce peuple qui se sont immortalisés par les plus magnifiques créations du génie, consacrées à représenter, à chanter, à célébrer les dogmes, les traditions, l'histoire du Catholicisme !

(Voyez *Hist. de Léon X*, par Roscoë et par Audin ; *Hist. de Luther*, par Audin.)

N° 30 (page 77).

La même tendance des esprits en Italie à se séparer de l'Eglise, etc. On vient de voir sur quels faits se base l'auteur pour constater cette prétendue tendance. Ce tableau du scepticisme qui, en Italie, détruit l'Église, en Allemagne la *rétablit* sur ses fondements, est un véritable jeu d'esprit, réfuté par M. Ranke lui-même dans ses chapitres suivants, réfuté surtout par l'état de décrépitude où nous voyons tombées les sectes protestantes.

N° 31 (page 78).

Voilà notre auteur qui se fait moquer de lui par la plus ridicule explication des indulgences. Nous le renvoyons de nouveau au catéchisme, il apprendra que jamais ni l'Église, ni les théologiens n'ont enseigné que les indulgences remettent les péchés, mais bien la peine due aux péchés remis. Si l'orgueil n'avait pas aveuglé Luther, il n'eût pas vu dans cette doctrine un sujet de scandale, il n'eût pas sapé par ses fondements toute vérité évangélique, tout en ayant la prétention de ne croire qu'à l'Évangile. Il faut convenir avec Ranke, qu'un homme qui a la prétention de *comprendre l'Ecriture avec les propres lumières de sa raison*, peut voir dans l'Écriture toutes sortes de choses qui n'y sont pas, et se faire *sur le péché et la justification des idées* qui l'amènent à combattre l'Église. Et nous ne nions pas que ce soit précisément le cas de Martin Luther.

Sur cette question des indulgences, sur les abus auxquels la vente des indulgences avait donné lieu, suivant les protestants, lisez l'*Histoire de Luther* et de *Léon X* par Audin, d'excellentes

réflexions de l'anglais sir Charles Butler, page 142, *l'Eglise romaine*, etc.

N° 32 (page 85).

. Prenons acte de cet aveu que les princes se servent des sectes religieuses pour faire triompher leur politique contre le Saint-Siége.

N° 33 (page 88).

L'historien français de Léon X réfute le récit de l'indignation populaire contre le Pape, après sa mort. Voyez Audin, t. II.

N° 34 (page 103).

Cette Rome, toute gangrenée de vices..... Hyperbole de l'auteur qui vise à l'effet dans ce tableau de la prise de Rome.

N° 35 (page 104).

M. Ranke prétend que Clément VII aurait pu sauver Rome en donnant à l'armée ennemie l'argent qu'elle exigeait. Plus haut, il a déjà avancé ce reproche d'avarice. L'auteur aurait pu dire que si le Pape ne donnait pas d'argent, c'est qu'il n'en avait pas, puisque les Romains, excités par la faction liée avec les étrangers, non-seulement refusaient de se battre, comme le reconnaît M. Ranke, mais refusaient encore de payer aucune contribution. Il est si vrai que Clément VII n'avait pas d'argent, qu'après sa captivité au château Saint-Ange, il eut beaucoup de peine à réunir les premiers cent cinquante mille ducats promis pour sa rançon. Des marchands génois lui en avancèrent une partie, à recouvrer sur des hypothèques, mais les Allemands demandèrent des sûretés pour le reste, et il fut obligé de fournir des otages. Voyez Nardi et Bernard Segni, *Histoire de Florence*.

N° 36 (page 108).

Notre auteur perd son calme ordinaire en caractérisant l'instruction du cardinal Campeggi. Cette instruction est conforme aux idées du temps, elle recommande, pour extirper l'hérésie, l'emploi des seuls moyens connus à cette époque. Il n'y a pas

lieu de manifester une si violente indignation. On dirait que les protestants n'ont jamais usé que des moyens de douceur et de tolérance !

N° 37 (pages 110 à 113).

L'auteur s'efforce de faire croire que le pape Clément VII ne voulait pas sincèrement la convocation d'un concile. L'accusation de M. Ranke, si elle était fondée, est d'autant plus inconséquente sous sa plume, qu'il donne les meilleures raisons qui peuvent justifier la résistance du Pape. Frappé de la force de ces raisons, l'auteur écrit : « La situation était telle, que tout souverain, quel qu'il fût, pouvait bien être excusé de prendre une résolution décisive, pour se mettre en sûreté. » M. Ranke dit : « Charles devait trouver le plus puissant allié dans un concile *convoqué en son nom, dirigé sous son influence.* » En effet, le Pape avait le droit de redouter cette influence, mais l'auteur se sert d'un langage tout à fait erroné en parlant d'un *concile convoqué au nom* de Charles-Quint. Un concile ne peut être convoqué que par le Pape, au nom du Pape. Les rois n'ont que le droit de provoquer, de protéger le concile.

N° 38 (page 110).

M. Ranke prétend encore que Clément VII avait peur du concile, « *parce qu'il n'était pas d'une naissance légitime, il s'était élevé à la dignité suprême par des moyens non pas entièrement purs.* » Ces allégations calomnieuses sont empruntées au moine apostat Fra Paolo, et, chose curieuse, M. Ranke, dans les livres suivants, nous apprend le crédit mérité par le témoignage de Fra Paolo, qu'il traite d'écrivain partial, menteur et faussaire ! Dans son *Histoire du concile de Trente*, l. II, Pallavicini réfute les mensonges de Sarpi. Lorsque Clément VII, étant encore Jules de Médicis, dut être élevé au cardinalat, la légitimité de sa naissance fut prouvée juridiquement par un acte de mariage clandestin contracté entre son père Julien et sa mère Fioretta. Sarpi avoue lui-même qu'aucune loi n'exige la légitimité de la naissance du Pape pour valider son élection. Clément VII a eu des ennemis très-violents, et jamais aucun d'eux ne lui a reproché la simonie.

La guerre engagée entre les principaux souverains de l'Europe;

la crainte de voir le mal empirer par le schisme et l'hérésie ; les prétentions des protestants qui voulaient que le Pape parût au concile, non comme chef de l'Église, mais en qualité de simple évêque, tels sont les motifs qui faisaient hésiter Clément VII. En 1530, un consistoire se tint, le 28 novembre, et il fut décidé à l'unanimité, par le Pape et tous les cardinaux, que le concile aurait lieu. Dès le 1er décembre, Clément VII adressa à tous les princes chrétiens un bref qui annonçait cette décision. Voyez Pallavicini, *Histoire du conc. de Trente*, l. III.

N° 39 (pages 115 à 116).

M. Ranke cherche à faire croire, sans y croire lui-même, car il dit : *Ce serait aller un peu vite que de regarder comme un fait avéré cette assertion, d'autres preuves seraient nécessaires.....* Enfin, peu importe, il expose que, par suite de son alliance avec François Ier, Clément VII s'allia aussi avec les protestants. Le Pape, dans la position difficile où il était placé, voulait avoir le moins d'ennemis possible contre lui, mais de là à une alliance officielle, il y a loin ! La relation de Soriano, citée par M. Ranke, ne parle nullement d'une convention, à ce sujet, avec le roi de France, mais seulement de promesses générales et verbales faites par Clément.

N° 40 (page 118).

Les fautes politiques de Clément VII déterminèrent le schisme de l'Angleterre sous Henri VIII. — Il n'y a pas d'histoire mieux connue que celle de ce schisme produit par l'incurable corruption d'un roi qui a trouvé des évêques et un peuple disposés à sacrifier la liberté et la dignité de leur croyance aux débauches d'un prince. Voyez Bossuet, *Histoire des Variations;* Lingard, *Histoire d'Angleterre;* Cobbett, *Histoire de la Réforme en Angleterre;* Audin, *Histoire de Henri VIII.*

N° 41 (page 121).

Arrivé à la fin de ce premier livre, M. Ranke chante la gloire de la Réforme protestante et de l'Allemagne *qui a eu le mérite immortel d'avoir rétabli le Christianisme dans sa*

forme la plus pure depuis les premiers siècles, et d'avoir découvert de nouveau la vraie religion. — Quelle religion *pure*, celle d'un Henri VIII! celle de réformateurs couverts de vices! La vraie religion! mais laquelle? Les sectes protestantes se disputent l'honneur de la découverte, et aujourd'hui elles ne peuvent plus être comptées, tant elles se sont multipliées! Quelle gloire! la conscience humaine livrée à des princes sans foi, sans honneur, sans mœurs! Quel triomphe! la cupidité volant à l'Église ses droits, ses pouvoirs, ses biens! Quel *mérite immortel* pour l'Allemagne livrée aujourd'hui à la plus complète anarchie des intelligences, à tous les excès d'un rationalisme systématiquement ennemi de toute religion!

Laissons à ces fiers esprits la gloire d'enfanter la mort et de s'en vanter; M. Ranke va nous apprendre, dans le livre suivant, par quels héroïques efforts de génie et de sainteté l'Église répand la vie et reconquiert à la foi les peuples qui ont voulu la livrer à l'hérésie.

DEUXIÈME LIVRE.

CHAPITRE UNIQUE.

COMMENCEMENT D'UNE RÉGÉNÉRATION DU CATHOLICISME *.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date le règne de l'opinion publique et l'influence qu'elle exerce dans le monde : à tous les âges de la moderne Europe, elle a été un élément important de sa vie. D'où prend-elle naissance, comment se forme-t-elle? nul ne saurait le dire. Nourrie à de secrètes sources, née avec l'instinct qui réunit les hommes en société, elle s'empare des esprits presque d'emblée, et enchaîne la majorité dans une conviction involontaire. Avec un centre qui se déplace sans cesse, elle se reproduit d'une manière diverse dans une multitude de cercles concentriques, de plus en plus grands et de plus en plus petits. Et si elle paraît homogène et harmonique, ce n'est que dans ses contours les plus extérieurs, comme un rayonnant effet du mouvement qui l'entraîne. Du reste, de nouvelles observations et de nouvelles expériences affluant toujours vers elle, elle se trouve dans une métamorphose incessante. Fugitive, variée dans ses formes, tantôt elle obéit

* Voir la note nº 1, à la suite de ce deuxième livre.

et tantôt elle commande. C'est souvent le cri vraiment senti des besoins d'une époque, mais presque toujours sans la conscience de ce qu'il faudrait faire pour y répondre. Plus ou moins d'accord avec la vérité et le droit, c'est moins une formule fixe et constante, qu'une tendance successive et instantanée de la vie sociale. La bizarre qu'elle est, voyez comme elle change quelquefois complétement *. Après avoir aidé au triomphe de la puissance papale, elle en aida aussi la décadence. Dans le temps que nous examinons, d'entièrement profane qu'elle était, elle devint tout à fait religieuse. Et si nous avons observé comment elle inclina dans toute l'Europe vers le protestantisme, ainsi nous verrons comment dans cette même Europe, elle reçut une direction tout opposée. Nous allons donc commencer par montrer de quelle manière les doctrines des protestants se frayèrent immédiatement un chemin, même en Italie.

§ I. — Analogies du Protestantisme en Italie **.

Des réunions littéraires ont aussi exercé en Italie une influence incalculable sur le développement des sciences et des arts. On les voit tantôt se former autour d'un prince ou d'un savant distingué, ou même autour de chaque particulier, ami des lettres, et logé convenablement pour faciliter de semblables réunions ; tantôt elles se forment en association libre et sans patronage : ordinairement elles ont quelque valeur, quand elles se produisent spontanément et sans formes arbitraires, comme l'expression d'un besoin immédiat. C'est avec plaisir que nous allons en suivre les traces.

* Voir la note n° 2. — ** Voir la note n° 3.

A l'époque même où le mouvement protestant commença en Allemagne, parurent en Italie des réunions littéraires qui prirent une teinte religieuse.

Sous Léon X, quand il était de mode de douter du christianisme et de le renier, ce fut précisément alors qu'une réaction se fit parmi des hommes plus intelligents, qui, sans s'être laissé égarer par la civilisation contemporaine, en possédaient toutes les lumières. Il était très-naturel qu'ils cherchassent à se réunir. L'esprit de l'homme a besoin de l'assentiment de ses semblables, du moins il l'aime toujours; il lui est même indispensable dans les convictions religieuses, dont la base est une communauté de sentiments et de doctrines.

On fait mention, du temps de Léon X, d'un oratoire de l'amour divin, que des hommes distingués avaient fondé dans Rome pour leur édification commune. C'est au Trastevere, dans l'église de Saint-Silvestre et Dorothée, non loin de l'endroit où l'on croit que l'apôtre Pierre a demeuré et a dirigé les premières assemblées des chrétiens, qu'ils se réunissaient pour célébrer le service divin, pour entendre le sermon et s'y livrer aux exercices spirituels. Ils étaient au nombre de cinquante à soixante. Contarini, Sadolet, Giberti, Caraffa, qui tous ont été cardinaux dans la suite, Gaetan de Thiene que l'on a canonisé, un écrivain ecclésiastique de beaucoup de mérite et de réputation, Lippomani, et quelques autres personnages renommés en faisaient parti. Julien Bathi, curé de cette église, servait de chef à leur association[1].

Il s'en fallait beaucoup que la direction de ces hom-

[1] Caraccioli, *Vita di Paolo IV*, Ms. — *Vita Cajetani Thienæi*, c. 1, 7-10. — *Historia Clericorum regularium vulgò Theatinorum*, par Joseph Silos.

mes, comme on pourrait le croire d'après le lieu de leur réunion, fût opposée au protestantisme, elle lui était plutôt parallèle, et même, dans un certain sens, semblable; les uns et les autres voulaient s'opposer à la décadence générale de l'Église par la rénovation des convictions religieuses, ce qui avait été le premier mobile de Luther et de Mélanchton. Cette société se composait de membres qui ont développé plus tard des vues très-différentes; alors ils se rencontraient dans des sentiments communs.

Mais les tendances particulières et individuelles ne tardèrent pas à se dessiner. Quelques années plus tard, nous rencontrons de nouveau à Venise une partie de cette société romaine.

Rome avait été pillée, et Florence conquise; Milan avait continué d'être le champ de bataille des armées; dans cette ruine générale, Venise s'était conservée intacte des étrangers et des soldats, elle était considérée comme un lieu d'asile commun. Là se rencontrèrent les littérateurs romains dispersés, les patriotes florentins pour qui le sein de la patrie était à jamais fermé. C'est surtout parmi ces derniers que naquit une très-forte tendance spirituelle, sous l'influence des doctrines de Savonarole, comme nous le voyons par l'historien Nardi et par Bruccioli, traducteur de la Bible. D'autres réfugiés se joignirent aux précédents, comme Reginald Polus qui avait quitté l'Angleterre pour se soustraire aux innovations de Henri VIII. Ils trouvèrent dans leurs hôtes vénitiens un concours empressé. Chez Pierre Bembo, à Padoue, qui tenait maison ouverte, le plus souvent on s'occupait des choses savantes, de latin cicéronien. On se livrait à des recherches plus profondes chez le savant et spirituel Gregorio Cortese, abbé de

San-Giorgio Maggiore, près Venise. Bruccioli place quelques-uns de ses dialogues dans les bosquets et les allées de San-Giorgio. Luigi Priuli avait sa villa, appelée Tréville[1], pas loin de Trévise. C'était un de ces caractères vénitiens aussi purs que bien élevés, comme on en rencontre encore çà et là de nos jours, calmes et pourtant capables de sentiments grands et vrais et d'une amitié désintéressée. Chez lui on s'occupait principalement d'études et de conversations spirituelles. Là se trouvait le bénédictin Marco de Padoue, homme d'une piété profonde, qui est probablement celui dont Polus prétend avoir été le nourrisson. On pouvait regarder comme le chef de tous Gaspard Contarini, duquel Polus dit : que rien de tout ce que l'esprit humain a découvert par ses propres recherches, ou de ce que la grâce divine a révélé, ne lui était inconnu, et qu'il ajoutait à tous ces dons de l'intelligence l'ornement de la vertu.

Si nous demandons maintenant quel est le point de contact entre les convictions de ces hommes, nous trouvons que c'est principalement la même doctrine de la justification qui avait été pour Luther l'origine de tout le mouvement protestant. Contarini écrivit sur cette question un traité particulier, que Polus ne peut assez louer. « Tu as mis au jour cette pierre précieuse, dit-il, que l'Église tenait à moitié cachée ! » Polus lui-même trouve que cet écrit, considéré dans son sens le plus profond, ne prêche autre chose que cette doctrine ; « il estime heureux son ami, d'avoir commencé à mettre au jour cette vérité sainte, fertile, indispensable[2]. » M. A. Flaminio faisait partie du cercle d'amis qui se

[1] *Epistolæ Reginaldi Poli*, ed. Quirini, t. II. *Diatriba ad Epistolas Schelhornii* CLXXXIII.

[2] *Epistolæ Poli*, t. III, p. 57.

joignait à eux. Il demeura pendant quelque temps chez Polus; Contarini voulait l'emmener avec lui en Allemagne. Qu'on écoute avec quelle fermeté il proclame cette doctrine. « L'Évangile, dit-il dans une de ses lettres [1], n'est autre chose que l'heureuse nouvelle qui nous apprend que le Fils unique de Dieu, revêtu de notre chair, a satisfait pour nous à la justice du Père éternel. Celui qui croit cela, entre dans le royaume de Dieu; il jouit du pardon général; d'une créature charnelle qu'il était, il devient une créature spirituelle; d'un enfant de la colère, il devient un enfant de la grâce; il vit dans une douce joie de la conscience. » On peut à peine s'exprimer sur ce sujet d'une manière plus orthodoxe, en fait de luthéranisme.

Cette doctrine se répandit dans une grande partie de l'Italie, tout à fait comme une opinion littéraire [2].

Chose remarquable, que la discussion d'une doctrine dont il a été peu question antérieurement dans les écoles, ait pu occuper et remplir si subitement un siècle, et provoquer l'activité de tous les esprits du temps. Dans le seizième siècle, la doctrine de la justification produisit les plus grands mouvements, les plus grandes dissensions, les plus grands bouleversements. Même on pourrait dire que c'est par opposition contre les tendances temporelles de l'institution ecclésiastique, qui avait presque entièrement perdu la relation immédiate

[1] A Theodorina Sauli, 12 février 1542. *Lettere volgari* (*raccolta del Manuzio*). Venezia, 1553, II, 43.

[2] La lettre de Sadolet à Contarini (*Epistolæ Sadoleti*, lib. IX, p. 365), sur son commentaire aux Romains, est entre autres très-remarquable. « In qui us commentariis, dit Sadolet, mortis et crucis Christi mysterium totum aperire atque « illustrare sum conatus. » Cependant il n'avait pas satisfait complétement Contarini. Il n'était pas tout à fait de la même opinion que lui. Il promet en attendant de donner dans une nouvelle édition une explication claire sur le péché originel et sur la grâce : « De hoc ipso morbo naturæ nostræ et de reparatione « arbitrii nostri a Spiritu Sancto facta. »

de l'homme à Dieu, qu'il est arrivé qu'une question aussi transcendante concernant le mystère profond de cette relation devint l'occupation générale des esprits*.

Elle se répandit même dans la voluptueuse Naples par un Espagnol, Jean Valdez, secrétaire du vice-roi. Les écrits de Valdez sont malheureusement tout à fait détruits, mais nous avons un témoignage très-précis sur les idées que ses adversaires critiquaient. Vers l'an 1540 fut mis en circulation un petit livre « du bienfait du Christ, » lequel, selon l'expression d'un rapport de l'Inquisition, traitait d'une manière insinuante la justification, rabaissait les œuvres et les mérites, attribuait tout à la foi seule. Il eut un débit extraordinaire, parce que cette question était précisément une pierre d'achoppement pour beaucoup de prélats et de moines. On s'est informé très-souvent de l'auteur de ce livre. Le rapport de l'Inquisition le désigne avec précision. « C'était, dit ce rapport, un moine de San-Severino, un écolier de Valdez; Flaminio a revu ce livre [1]. »

Cet ouvrage, qui eut réellement un succès immense, qui rendit pendant quelque temps la doctrine de la jus-

* Voir la note n° 4.

[1] Schelhorn, Gerdesius et autres ont attribué ce livre à Aonius Palearius, qui dit dans un discours : « Hoc anno tusce scripsi Christi morte quanta commoda « allata sint humano generi. » Le *Compendium des Inquisiteurs* que j'ai trouvé dans Caraccioli, *Vita di Paolo IV*, Ms., s'exprime au contraire de la manière suivante : « Quel libro del beneficio di Christo, fu il suo autore un monaco di « San-Severino in Neapoli, discepolo del Valdes, fu revisore di detto libro il Fla- « minio, fu stampato molte volte ma particolarmente a Modena de mandato « Moroni, ingannò molti, perche trattava della giustificatione con dolce modo « ma ereticamente. » — Comme ce passage du Palearius ne désigne point ce livre de manière qu'il ne puisse pas se rapporter à un autre ouvrage, comme Palearius dit que le livre a été réclamé encore la même année, que le *Compendium des Inquisiteurs* s'exprime au contraire d'une manière certaine et qu'il ajoute : « Quel libro fu da molti approbato, solo in Verona fu conosciuto e reprobato, « dopo molti anni fu posto nell' indice, » je regarde l'opinion de ces savants comme erronée.

tification populaire en Italie, remonte en conséquence à un disciple et à un ami de Valdez. Cependant la tendance de Valdez n'était pas exclusivement théologique; revêtu qu'il était d'une importante charge temporelle, il n'a pas fondé de secte; son livre était le fruit d'une étude libre, indépendante, du christianisme. Ses amis pensaient avec ravissement aux beaux jours qu'ils avaient passés avec lui à la Chiaia et au Pausilippe, près de Naples, « là où la nature se complaît dans sa pompe et sourit avec grâce. » Valdez était doux, agréable, non sans quelque génie. « Une partie de son âme, disent ses amis, suffisait pour animer son corps débile et maigre, tandis qu'il s'élevait toujours à la contemplation de la vérité avec la plus grande partie de son âme, avec son esprit clairvoyant et serein. »

Valdez avait une influence extraordinaire sur la noblesse et les savants de Naples : les femmes aussi prenaient une part vive à ce mouvement religieux.

Entre autres Vittoria Colonna. Elle s'était livrée entièrement à l'étude après la mort de son époux Pescara. Dans ses poésies, comme dans ses lettres, se trouve une morale pleine d'onction et une religion sans hypocrisie. Polus et Contarini faisaient partie de ses amis les plus intimes. Je ne puis croire qu'elle se soit adonnée à des pratiques spirituelles, à la manière des couvents. Arétin du moins lui écrit avec beaucoup de naïveté : son opinion à elle n'est certainement pas que l'action la plus importante soit de garder le silence, de tenir les yeux baissés et de porter des vêtements grossiers, mais bien de conserver la pureté de l'âme.

En général, la famille Colonna, principalement Vespasiano, duc de Palliano, et son épouse Julia Gonzaga, la même qui a passé pour la plus belle femme de l'Italie,

était favorable à ce mouvement. Valdez dédia un de ses livre à Julia.

De plus, cette doctrine avait un succès immense dans les classes moyennes. Le rapport des inquisiteurs paraît presque trop exagéré, quand il veut compter trois mille instituteurs qui lui étaient attachés. Cependant avec quelle force, un nombre même moindre, devait-il influer sur la jeunesse et sur le peuple!

L'intérêt que cette doctrine obtint à Modène ne devait pas être beaucoup moins vif. L'évêque lui-même, Morone, ami intime de Polus et de Contarini, la favorisa; le livre *du Bienfait du Christ* fut imprimé par son ordre formel, et répandu à un grand nombre d'exemplaires; son chapelain, don Girolamo de Modène, était le recteur d'une académie dans laquelle dominaient les mêmes principes [1].

Des protestants ont paru en Italie, et nous avons déjà désigné plusieurs noms qui se trouvent sur les listes des réformés. Et certainement ces hommes furent animés de quelques-unes de ces convictions qui devinrent dominantes en Allemagne; ils cherchaient à fonder la doctrine sur le témoignage de l'Écriture, et sur l'article de la justification, ils touchaient de bien près aux opinions luthériennes. Mais on ne peut pas dire qu'ils les partageaient dans tous les autres points: le sentiment de l'unité de l'Église, la vénération pour le Pape, étaient trop profondément gravés dans leurs esprits, et un trop grand nombre d'usages catholiques étaient trop intimement liés avec les sentiments nationaux, pour qu'on s'en fût éloigné facilement.

[1] Dans *Amœnitat. Litterar.* de Schelhorne, t. XII, p. 564, on trouve les *Articuli contra Moronum*, que Vergerio publia en l'an 1558, réimprimé, dans lesquels aussi ces imputations ne manquent pas. J'ai extrait du *Compendium des Inquisiteurs* ces renseignements plus précis.

Flaminio composa une explication des Psaumes, dont le contenu dogmatique a été approuvé par des écrivains protestants ; mais il accompagna cette même explication d'une épître dédicatoire, dans laquelle il appela le Pape « le gardien et le prince de toute sainteté, le vicaire de Dieu sur la terre. »

Jean-Baptiste Folengo attribue la justification à la grâce seule ; il parle même de l'utilité du péché, ce qui n'est pas bien éloigné de dire que les bonnes œuvres sont nuisibles ; il déclame vivement contre la confiance dans le jeûne, dans la prière fréquente, dans la messe et la confession, dans le sacerdoce même, la tonsure et la mitre [1] ; néanmoins il est mort tranquillement, à l'âge d'environ soixante ans, dans le même couvent de Bénédictins où il avait reçu l'habit à l'âge de seize ans [2].

Il en fut à peu près de même pendant longtemps de Bernard Ochin. Si nous en croyons ses propres paroles, c'était dès le commencement un désir profond « du paradis céleste, comme il s'exprime, acquis par la grâce divine, qui l'engagea à devenir franciscain. » Son zèle était si ardent qu'il ne tarda pas à se livrer aux exercices de la pénitence plus sévère des Capucins. Dans le troisième et dans le quatrième chapitre de cet ordre, il en fut nommé le général, fonction qu'il remplit de manière à mériter l'approbation universelle. Quelque rigide que fût sa vie, lui qui allait toujours à pied, qui couchait sur son manteau, qui ne buvait jamais de vin, qui recommandait fortement aussi aux autres, avant tout, la pauvreté, comme étant le meilleur moyen de parvenir à la perfection évangélique, il se convainquit et se péné-

[1] *Ad Psalm.* 67, f. 246. On trouve un extrait de ces explications dans l'*Italia reformata* de Gerdesius, p. 257-261.

[2] *Thuani Historiæ* ad a. 1559, I, 473.

tra peu à peu du dogme de la justification par la grâce. Il l'exposa de la manière la plus énergique dans le confessionnal et en chaire. « Je lui ouvrais mon cœur, dit Bembo, comme je le ferais devant le Christ lui-même; il me semblait n'avoir jamais vu un homme plus saint.» Les villes affluaient à ses sermons; les églises étaient trop petites; les savants et le peuple, les deux sexes, jeunes et vieux, tous étaient édifiés. Ses vêtements grossiers, sa barbe tombante jusque sur la poitrine, ses cheveux gris, son visage pâle et maigre, et sa faiblesse, résultat de ses jeûnes opiniâtres, lui donnaient l'apparence d'un saint [1].

Ainsi, il y eut encore une ligne dans l'intérieur du catholicisme qui ne fut point dépassée par les opinions analogues aux doctrines nouvelles. On ne se mit pas directement en lutte, en Italie, avec le sacerdoce et le monachisme, on était bien éloigné d'attaquer la Primauté du Pape. Comment, par exemple, un Polus pouvait-il ne pas rester fidèle au Pape, après s'être sauvé de l'Angleterre pour ne pas être obligé de vénérer dans son roi le chef de l'église anglaise? Ils pensaient, comme Ottonel Vida, un disciple de Vergerio, l'explique à celui-ci même : « Dans l'église chrétienne chacun a ses fonctions; l'évêque a le soin des habitants de son diocèse, qu'il doit protéger contre le monde et contre le mal; les métropolitains doivent veiller à ce que les évêques résident dans leurs diocèses; les métropolitains sont à leur tour soumis au Pape, chargé de l'administration générale de l'Église qu'il doit diriger avec le Saint-Esprit; chacun doit s'acquitter de sa charge [2]. »

[1] Boverio, *Annali di frati minori Capuccini*, I, 375. Gratiani, *Vie de Commendone*, p. 143.

[2] *Ottonello Vida Dot. al vescovo Vergerio; lettere volgari*, I, 80.

Ces hommes regardaient la séparation de l'Église comme le plus grand mal. Isidore Clario, qui a corrigé la Vulgate avec l'aide des travaux protestants, et qui avait écrit une introduction soumise depuis à une expurgation, détournait les protestants de toute séparation. « Aucune corruption, dit-il, ne peut être assez grande pour justifier une défection de l'union sacrée. Ne vaut-il pas mieux restaurer ce que l'on possède que de se confier à la tentative incertaine de produire autre chose? On ne doit penser qu'à la manière dont on peut corriger l'ancienne institution et la dépouiller de ses vices. »

C'est avec ces modifications qu'il y eut en Italie un grand nombre de partisans de la nouvelle doctrine. Antoine Palearius, à Sienne, qui même a été regardé comme l'auteur du livre *le Bienfait du Christ;* Carnesecchi de Florence, que l'on prétendait avoir été un partisan et un propagateur de ce livre; Jean-Baptiste Rollo, à Bologne, qui avait des protecteurs dans Morone, Polus et Vittoria Colonna, et qui trouva auprès d'eux les moyens de soutenir avec de l'argent les plus pauvres de ses partisans; Fra Antonio de Volterra, et dans presque chaque ville de l'Italie tout homme remarquable, se joignirent à eux [1]. C'était une opinion, librement religieuse, modérée par l'Eglise, qui mettait en mouvement tout le pays.

[1] Notre source, à ce sujet, est l'extrait du *Compendium des Inquisiteurs.* « Bologna, dit-il par exemple, fu in molti pericoli perchè vi furono eretici « principali frà quali fu in Gio. Ba. Rollo, il quale aveva amicizia et appoggio di « persone potentissime, come di Morone, Polo, Marchesa di Pescara, e raccoa glieva danari a tutto suo potere e gli compartiva tra gli eretici occulti e po« veri, che stavano in Bologna, abjurò poi nelle mani del padre Salmerone (du « jésuite) per ordine del legato di Bologna. » (*Compend.*, fol. 9, c. 94.) C'est ainsi qu'on passe en revue toutes les villes.

II. — Tentatives de réformes intérieures et de réconciliation avec les protestants *.

On met dans la bouche de Polus cette opinion : l'homme doit se contenter de la lumière intérieure sans s'inquiéter beaucoup des erreurs et des abus qui se rencontrent dans l'Église [1]. Mais c'est précisément du côté où il se trouvait lui-même que vint la première tentative de réforme.

L'action la plus glorieuse de Paul III, ce fut peut-être celle par laquelle il signala son avénement au trône, en appelant au collége des cardinaux quelques hommes distingués, sans avoir égard qu'à leur mérite. Il commença par le vénitien Contarini, et celui-ci doit avoir proposé les autres. C'étaient des hommes de mœurs irréprochables, qui jouissaient d'une grande réputation de savoir et de piété, et devaient connaître les besoins des différents pays; Caraffa, qui avait demeuré plusieurs années en Espagne et dans les Pays-Bas; Sadolet, évêque à Carpentras, en France; Polus, réfugié d'Angleterre; Giberti, qui, après avoir pris part pendant longtemps à la direction des affaires générales, administrait d'une manière exemplaire son diocèse de Vérone; Fregoso, archevêque de Salerne; presque tous, comme nous voyons, membres de l'oratoire de l'amour divin, et appartenant pour la plupart à cette tendance religieuse qui penchait vers le protestantisme [2].

Ce furent précisément ces cardinaux qui, d'après

* Voir la note n° 5.

[1] Passages extraits de Atanagi, dans M'Crie, *Réforme en Italie*, p. 172 de la traduction.

[2] *Vita Reginaldi Poli*, dans l'édition de ses lettres par Quirini, t. I, p. 12. *Florebelli de vita Jacobi Sadoleti commentarius,* avant les Ep. Sadoleti. Col. 1590, vol. 3.

l'ordre du Pape, élaborèrent un projet de réformes ecclésiastiques. Il fut connu des protestants, et ils l'ont tourné en dérision, en le rejetant. A la vérité ils étaient allés pendant ce temps bien plus loin. Mais la chose, il est difficile de le nier, devint très-importante pour l'Église catholique, en ce qu'on attaqua le mal dans Rome même; on reprocha aux Papes, en face d'un Pape, d'avoir, comme il est dit dans l'introduction de cet écrit, choisi fréquemment des serviteurs, non pour apprendre d'eux ce que leur devoir exige, mais pour se faire déclarer permis tous leurs désirs; l'on accusa un tel abus du pouvoir suprême d'être la principale source de la corruption [1].

On ne s'en tint pas là. Il reste quelques petits écrits de Gaspard Contarini, dans lesquels il fait avant tout la guerre la plus vive à ces abus qui rapportaient un gain à la Curie. Il déclare que c'est une simonie, et que l'on peut regarder comme une espèce d'hérésie l'usage des compositions — qui consistait à faire payer de l'argent pour la concession même des grâces spirituelles. — On trouva que c'était mal de sa part de critiquer les Papes antérieurs. « Comment! s'écrie-t-il, devons-nous nous mettre tant en peine des vices de trois ou quatre Papes, et ne pas plutôt corriger ce qui est corrompu, et nous acquérir à nous-mêmes un meilleur renom? Dans le fait, ce serait exiger beaucoup que de défendre toutes les actions de tous les Papes! » Il attaque de la manière la plus sérieuse et la plus énergique l'abus des dispenses. C'est de l'idolâtrie, dit-il, de prétendre que le Pape n'a aucune autre règle que sa volonté pour établir et pour

[1] C'est le *Concilium delectorum Cardinalium et aliorum Prælatorum de emendanda Ecclesia*, qui a déjà été cité. Il est signé par Contarini, Caraffa, Sadolet, Polus, Fregoso, Giberti, Cortese et Aleander.

abolir le droit positif. Il est curieux de l'entendre sur ce sujet. « La loi du Christ est une loi de liberté et elle défend une servitude aussi grossière, que les luthériens avaient tout à fait raison de comparer à la captivité de Babylone. Mais outre cela peut-on bien appeler un gouvernement, celui dont la règle est la volonté d'un homme qui a naturellement un penchant au mal et qui est mu par des affections innombrables? Non! toute domination est une domination de la raison. Elle a pour but de conduire par les vrais moyens ceux qui lui sont soumis, à leur destination, au bonheur. L'autorité du Pape est aussi une domination de la raison : Dieu l'a conférée à saint Pierre et à ses successeurs, afin de diriger le troupeau qui leur est confié vers la félicité éternelle. Un Pape doit savoir que c'est sur des hommes libres qu'il exerce son autorité. Ce n'est pas selon son plaisir qu'il doit commander, ou défendre ou dispenser, mais selon la règle de la raison, des commandements divins et de l'amour, selon une règle qui rapporte tout à Dieu et au bien général. Car ce n'est pas l'arbitraire qui fait les lois positives. Elles naissent des circonstances, dans ce qu'elles ont de conforme au droit naturel et aux commandements de Dieu, elles ne peuvent être changées que suivant les mêmes lois et selon l'exigence des choses que l'on ne peut refuser. Que Ta Sainteté, crie-t-il à Paul III, ait soin de ne pas s'écarter de cette règle. Ne te tourne pas vers la faiblesse de ta volonté qui choisit le mal, vers l'esclavage qui sert le péché. Alors tu seras puissant, tu seras libre; alors, la vie de la république chrétienne sera renfermée en toi [1]. »

[1] *C. Contarini cardinalis ad Paulum III. P. M. de Potestate pontificis in Compositionibus*, imprimé dans Roccaberti, *Bibliotheca Pontificia Maxima*,

Cette tentative, comme nous voyons, n'allait à rien moins qu'à fonder une Papauté rationnelle. Elle était d'autant plus remarquable, qu'elle procédait de la même doctrine sur la justification et la libre volonté, qui avait servi de base à la défection protestante *. Nous ne présumons pas cela seulement des opinions connues de Contarini ; lui-même il le dit formellement. Il explique amplement que l'homme a un penchant au mal : que ce penchant provient de la faiblesse de sa volonté, laquelle, aussitôt qu'elle se tourne au mal, est plus passive qu'active ; qu'elle ne devient libre que par la grâce du Christ. Il reconnaît bien par conséquent le pouvoir papal ; en exigeant, toutefois, qu'il tende à Dieu et au bien général.

Contarini présenta ses écrits au Pape. Au mois de novembre 1538, il alla en voiture avec lui à Ostie par une belle journée. Là, sur le chemin, écrit-il à Polus, notre bon vieillard m'a pris à part et s'est entretenu avec moi seul sur la réforme des *compositions*. Il disait qu'il avait sur lui le petit traité que j'avais écrit à ce sujet et qu'il l'avait lu pendant les heures de la matinée. J'avais déjà perdu tout espoir. Mais à présent il m'a entretenu d'une manière si chrétienne que j'ai conçu de nouveau l'espérance que Dieu lui fera exécuter quelque chose de grand et qu'il ne permettra pas aux portes de l'enfer de prévaloir dans son esprit [1].

On conçoit facilement qu'une correction efficace des abus auxquels se rattachaient tant de droits personnels, tant de prétentions, tant d'habitudes de la vie, était

t. XIII. *Tractatus de Compositionibus datarii Rev. D. Gasparis Contarini*, 1536. Je ne sache pas qu'il ait été imprimé.

* Voir la note n° 6.

[1] *Gaspar C. Contarenus Reginaldo C. Polo. Ex ostiis Tiberinis*, 11 *nov.* 1538. (*Epp. Poli*, II, 142.)

avant tout l'entreprise la plus difficile que l'on pût tenter. En attendant, le Pape Paul parut vouloir mettre sérieusement la main à l'œuvre.

Ainsi, il nomma des commissions pour l'exécution des réformes [1], — pour la Chambre apostolique, la Rote, la Chancellerie, la Pénitencerie; — il rappela aussi Giberto près de lui. Des bulles parurent qui ordonnaient ces réformes. On fit des dispositions pour le concile général que le Pape Clément avait tant craint et évité, et que dans ses relations privées Paul III pouvait avoir des motifs d'empêcher *.

Et maintenant, si, dans le fait, des réformes ont eu lieu, comment la cour romaine se réformait-elle, comment les abus furent-ils abolis? Si alors le dogme même qui avait servi de point de départ à Luther devint le principe d'une rénovation dans la vie et la doctrine, pourquoi une réconciliation n'aurait-elle pas été possible **. Car les protestants aussi ne se détachèrent de l'Église que lentement et à regret.

Cette réconciliation parut possible à plusieurs qui fondaient de sérieuses espérances sur les conférences où l'on traitait les questions religieuses.

Doctrinalement, le Pape ne devait pas approuver ces conférences, parce qu'on ne cherchait pas à décider les différends religieux sans l'influence du pouvoir temporel, différends sur lesquels le Pape lui-même prétendait à une décision suprême. Aussi il se garda bien d'approuver ces conférences; cependant il les laissa faire et y envoya même ses légats.

Il procéda, sous ce rapport, avec beaucoup de pru-

[1] *Acta consistoriala*, 6 août 1540, dans Rainaldus, *Annales ecclesiastici*, t. XXI, p. 146.

* Voir la note n° 7. — ** Voir la note n° 8.

dence; il choisit des hommes modérés, des hommes qui plus tard ont été soupçonnés de protestantisme. Il leur donna en outre des instructions raisonnables sur la vie et la conduite politique qu'ils devaient mener *.

Lorsqu'il envoya, par exemple, Morone, qui était encore jeune, en Allemagne, en l'an 1536, il ne négligea pas de lui recommander « de ne pas faire de dettes, de payer dans les hôtels qui lui seraient assignés, de se vêtir sans luxe et en même temps sans pauvreté; de visiter les églises, mais sans faste et sans hypocrisie. » Il devait représenter dans sa personne la réforme romaine, dont on avait tant parlé; on lui recommanda une dignité modérée par la douceur [1]. En l'année 1540, l'évêque de Vienne avait pris une mesure extrême. Il fallait, pensait cet évêque, présenter aux partisans de la nouvelle doctrine les articles de Luther et de Mélanchton, articles qui avaient été déclarés hérétiques, et leur demander, en un mot, s'ils étaient disposés à y renoncer. Mais le Pape donna à son nonce des instructions négatives, touchant cette mesure. « Nous craignons qu'ils ne préfèrent mourir, dit-il, que de faire une telle rétractation. » Il souhaite seulement de voir une chance possible de réconciliation; prêt à envoyer, au premier rayon d'espoir, une formule non offensante, qui avait déjà été projetée par des hommes sages et respectables; « si du moins on en était déjà là, ajoute-t-il; à peine osons-nous l'espérer [2]! »

On ne fut jamais plus près de se rapprocher qu'au colloque de Ratisbonne, en l'an 1541. Les circonstances politiques étaient extrêmement favorables. L'empereur

* Voir la note 9 sur cette page et les suivantes.

1 *Instructio pro causâ fidei et concilii data episcopo Mutinæ*, 24 oct. 1536. Ms.

2 *Instructiones pro Rev. D. Ep. Mutinensi apostolico nuncio interfuturo conventui Germanorum Spiræ 12 Maji 1540 celebrando.*

qui allait disposer des forces de l'Empire pour une guerre contre les Turcs ou contre la France, ne souhaitait rien plus ardemment qu'une réconciliation. Il choisit les hommes les plus raisonnables et les plus modérés parmi les théologiens catholiques, Gropper et Julius Pflug, pour la conférence. De l'autre côté était le landgrave Philippe, redevenu l'ami de l'Autriche ; il espérait obtenir le commandement en chef dans la guerre à laquelle on se préparait ; l'empereur le vit entrer avec plaisir et avec admiration à Ratisbonne, montant un magnifique étalon, aussi fier et aussi richement orné que son cavalier. Du côté des protestants, il y avait le pacifique Bucer et le souple Mélanchton.

Le légat que le Pape envoya fut précisément ce Gaspard Contarini, si profondément mêlé à la nouvelle tendance que l'Italie avait prise, et que nous avons vu si actif dans le projet d'une réforme générale ; ce choix montrait combien le Pape désirait un heureux succès.

Maintenant que Contarini va se trouver dans une position encore plus importante, placé dans des circonstances favorables, au milieu de deux opinions et entre deux partis qui divisent le monde, avec la mission et l'espoir de les réconcilier, c'est pour nous un droit et un devoir d'examiner de plus près tout ce qui se rattache à sa personne. Gaspard Contarini, le fils aîné d'une famille noble de Venise, qui faisait le commerce avec le Levant, s'était adonné de prédilection aux études philosophiques. Il consacrait trois heures par jour aux études particulières, commençant chaque fois par une répétition exacte, approfondissant chaque science : il n'en omettait aucune [1].

[1] *Joannis Casæ Vita Gasparis Contarini : in Jo. Casæ Monimentis latinis ed. Hal.*, 1708, p. 88.

Il ne se laissa pas entraîner par les subtilités des commentateurs d'Aristote à de semblables subtilités. Avec un talent original, il avait une solidité de jugement encore plus grande. Il ne visait pas à l'ornement du discours, et s'exprimait simplement, comme la chose l'exigeait. Il se développa successivement, en ajoutant les moissons d'une année aux moissons de l'année suivante, comme la nature elle-même, qui produit avec suite et régularité.

Lorsque, jeune encore, il fut reçu dans le conseil des Prégadi, le sénat de sa patrie, il resta pendant quelque temps sans oser prendre la parole : il l'aurait désiré, il aurait eu quelque chose à dire, mais il n'en avait pas le courage ; lorsqu'enfin il eut vaincu sa timidité, sa parole ne se fit remarquer ni par la grâce, ni par l'esprit, ni par la vivacité, ni par l'éloquence ; mais il parla avec tant de simplicité et de profondeur, qu'il ne tarda point à acquérir une grande réputation.

Venu dans les temps les plus agités, il vit comment sa patrie perdit sa puissance et il contribua lui-même à la relever. A la première entrée de Charles V en Allemagne, il fut envoyé auprès de lui comme ambassadeur. « C'est là qu'il s'aperçut du commencement du schisme. L'empereur et Contarini arrivèrent en Espagne, en même temps que le vaisseau *Vittoria*, de retour du premier voyage qui s'est fait autour du monde. Si je ne me trompe, il résolut le premier le problème de savoir comment ce vaisseau arriva un jour plus tard qu'il n'aurait dû le faire, d'après son journal [1]. Il aida à la réconciliation de l'empereur avec le Pape, auprès duquel il

[1] Beccatello, *Vita del C. Contarini* (Epp. Poli III), p. CC. III. Il y a aussi une édition particulière, mais qui n'est extraite que du volume des lettres et a le même nombre de pages.

avait été député après la conquête de Rome. Le petit livre sur la constitution vénitienne — ouvrage très-instructif et très-bien conçu — et les relations sur son ambassade, qui se trouvent en manuscrits, sont d'évidents témoignages de la justesse et de la profondeur de son coup d'œil et de la sagesse de son amour pour sa patrie[1].

Un dimanche, en l'an 1535, lorsque le grand conseil était assemblé et que Contarini, arrivé aux emplois les plus importants, était assis près de l'urne électorale, il reçut la nouvelle que le Pape Paul, qu'il ne connaissait pas, avec lequel il n'avait aucune espèce de relations, l'avait nommé cardinal. Tous les membres du conseil accoururent pour le féliciter; lui fut très-surpris de cette nomination et ne voulut pas y croire. Aluise Moncenigo, qui avait été jusqu'à ce jour son adversaire dans les affaires d'État, s'écria : « La république perd son meilleur citoyen[2]. »

Et cependant ce bonheur, quelque honorable qu'il fût, ne laissait pas que de l'attrister. Venise l'indépendante, qui lui offrait les plus hauts emplois, dans la même sphère d'activité que les chefs de l'État, sa ville natale, devait-il la quitter pour passer au service d'un Pape souvent passionné et dont aucunes lois ne modéraient le caprice? Devait-il s'éloigner de la république de ses ancêtres, dont les mœurs répondaient aux siennes, pour lutter avec les autres dans le luxe et l'éclat de la cour de Rome? La considération qui, à ce qu'on assure, l'a principalement déterminé à accepter cette charge,

[1] La première est de 1525, la seconde de 1530. La première surtout est très-importante pour les premiers temps de Charles V. Je n'en ai trouvé aucune trace ni à Vienne ni à Venise. J'en ai découvert un exemplaire à Rome; je n'ai jamais pu en voir un autre.

[2] *Daniel Barbaro à Domenico Veniero; Lettere volgari,* I, 73.

c'est que, dans des temps aussi critiques, le mépris d'une telle dignité aurait été d'un fâcheux exemple [1].

Il appliqua désormais aux affaires générales de l'Église tout le zèle qu'il avait voué au service de sa patrie. Il avait souvent contre lui les cardinaux, qui trouvaient extraordinaire qu'un cardinal à peine parvenu, un vénitien, voulût réformer la cour romaine; parfois aussi il avait contre lui le Pape. Il s'opposait un jour à la nomination d'un cardinal. « Nous savons, dit le Pape, comment on navigue dans ces eaux : les cardinaux n'aiment pas qu'un autre leur devienne égal en honneur. » Contarini, surpris, répliqua : « Je ne crois pas que le chapeau de cardinal soit mon plus grand honneur. »

Dans ce poste élevé, il conserva sa sévérité, sa simplicité primitive et son activité, ainsi que la dignité et la douceur de ses sentiments.

Quelque simple que soit l'organisation de la plante, la nature lui a donné dans la fleur, en même temps qu'une parure, un centre où son existence respire et se communique. Dans l'homme, ce sont les sentiments, qui, produits par l'ensemble des forces supérieures de la vie, forment la valeur morale et lui servent d'expression. Chez Contarini, l'âme s'épanchait dans sa douceur, dans son intime sincérité, dans la chasteté de ses mœurs, et surtout dans cette profonde conviction religieuse qui rend l'homme heureux en l'éclairant.

C'est dans de tels sentiments, avec des vues presque conformes à celles des protestants sur les points de doctrine les plus importants, que Contarini arriva en Allemagne. Il espérait pouvoir terminer le schisme en régénérant la doctrine par la réforme des abus.

[1] *Casa*, p. 102.

Mais le schisme ne s'était-il pas déjà étendu trop loin? Les opinions dissidentes n'avaient-elles pas déjà pris de trop fortes racines? Questions que je ne voudrais cependant pas décider.

Un autre vénitien, Marin Giustiniani, qui paraît avoir observé avec soin la situation des affaires, représente un rapprochement comme chose au moins très-possible [1]. Il trouve que quelques concessions importantes sont indispensables, parmi lesquelles il nomme les suivantes : « Que le Pape ne doit plus vouloir être regardé comme le vicaire du Christ dans le temporel comme dans le spirituel; qu'il faut donner aux évêques et aux prêtres ignorants et vicieux des suppléants irréprochables dans leur vie et capables d'instruire le peuple; qu'on ne doit pas tolérer plus longtemps ni la vente de la messe, ni l'accumulation des bénéfices, ni l'abus des compositions; qu'on doit infliger tout au plus des peines légères à la transgression des lois du jeûne; que si après on accorde la communion sous les deux espèces et le mariage des prêtres, toute dissidence cessera aussitôt en Allemagne, obéissance sera prêtée au Pape en matière spirituelle, plus d'opposition à la messe et à la confession auriculaire, et la nécessité des bonnes œuvres sera même reconnue comme étant un fruit de la foi dont ces bonnes œuvres procèdent; enfin, de même que la discorde est venue des abus, elle cessera par l'abolition des abus. »

Nous nous rappelons à ce sujet que le landgrave Philippe de Hesse avait déjà déclaré l'année précédente qu'on pourrait tolérer la puissance temporelle des évê-

[1] *Relazione del clar. M. Marino Giustiniano Kav. (ritornato) dalla legazione di Germania sotto Ferdinando, re di Romani.* Bibl. Corsini, à Rome, n° 481.

ques tant que l'on y trouverait un moyen de maintenir convenablement la puissance spirituelle; qu'à l'égard de la messe, on pouvait très-bien s'entendre, pourvu qu'on la permît sous les deux espèces [1]. Joachim de Brandebourg déclara qu'il était disposé à reconnaître, sans doute sous certaines conditions, la Primauté du Pape. En attendant, on se rapprocha aussi de l'autre côté. L'ambassadeur impérial répétait qu'il fallait faire des concessions réciproques, autant que le comportait toujours l'honneur de Dieu. Même ailleurs que chez les protestants, on aurait aussi vu avec plaisir que la puissance temporelle eût été enlevée dans toute l'Allemagne aux évêques qui étaient devenus des princes véritables, et remise à des surintendants, et qu'on eût demandé, dans l'emploi des biens de l'Église, un changement profitable à tous. On commença déjà à parler de choses neutres, que l'on pourrait faire ou ne pas faire; on ordonna, même dans les principautés électorales ecclésiastiques, des prières pour l'heureux succès de l'œuvre de réconciliation.

Nous ne voulons pas discuter le degré de la possibilité et de la vraisemblance de ce succès; jamais il n'apparut comme une chose facile; mais, quelque faible qu'en fût la chance, elle valait cependant la peine d'être tentée. Tout ce que nous voyons, c'est qu'à cet essai de réconciliation se rattachaient des vœux ardents et de grandes espérances.

[1] Lettre du landgrave dans le livre des *Documents* de Rommel, p. 85. Comparez la lettre de l'évêque de Lunden dans Sekendorf, p. 299. *Contarini al C. Farnese*, 1541, 28 *April* (Epp. Poli III, p. CCLV.) Le landgrave et le prince électoral demandaient l'un et l'autre le mariage des prêtres et la communion sous les deux espèces; le premier se montra plus difficile sous le rapport de la primauté, et l'autre sous le rapport de la doctrine, *de missa quod sit sacrificium*.

Le Pape, sans lequel rien ne pouvait être fait, était-il disposé à rabattre de la sévérité de ses exigences? Sous ce rapport, il y a un passage très-remarquable dans l'instruction qu'il remit à Contarini, dans son audience de congé [1].

Il ne lui avait pas accordé un pouvoir illimité, qu'on désirait du côté de l'empereur, présumant qu'il pouvait se présenter en Allemagne des exigences qu'aucun légat, que lui-même, le Pape, ne pouvait pas accorder, sans l'avis des autres nations. Mais, sans repousser ou admettre aucune négociation, il faut que nous voyions d'abord, dit-il, si les protestants s'accordent avec nous sur les principes ; par exemple, sur la Primauté du Saint-Siége, sur les sacrements, et *sur quelques autres choses*. Si on demande maintenant ce que c'est que ces autres choses, le Pape ne s'exprime pas tout à fait clairement à cet égard ; il les désigne par ce qui a été approuvé tant dans l'Écriture sainte que dans l'usage constant de l'Église ; que cela est bien connu du légat. Dans ces limites, ajoute-t-il, on peut chercher à s'entendre sur tous les points en discussion [2].

Il est certain que c'est à bon escient que le Pape avait mis tant de vague dans son langage. Paul III pouvait vouloir essayer jusqu'à quel point Contarini mènerait

[1] *Instructio data Rev. C. Contareno in Germaniam legato d.* 28 *mensis Januarii* 1541. Elle se trouve en manuscrit dans plusieurs bibliothèques : elle est imprimée dans Quirini, *Epp. Poli III*, CCLXXVI.

[2] « Videndum inprimis est, an Protestantes et ii qui ab Ecclesiæ gremio defecerunt, in principiis nobiscum conveniant, cujusmodi est hujus sanctæ « sedis primatus, tanquam a Deo et Salvatore nostro institutus, sacrosanctæ « Ecclesiæ sacramenta et alia quædam, quæ tum sacrarum litterarum auctori- « tate, tum universalis Ecclesiæ perpetua observatione hactenus observata et « comprobata fuere, et tibi nota esse bene scimus, quibus statim initio admis- « sio omnis super aliis controversiis concordia tentaretur. » Pour remarquer tout ce qu'il y a d'important dans une telle manœuvre, il ne faut jamais perdre de vue ici la position du Pape qui est souverainement orthodoxe et inflexible de sa nature.

l'affaire, et ne pas avoir envie de se lier les mains d'avance pour la ratification. Il laissa ensuite au légat une certaine latitude. Sans doute, ce qu'on aurait obtenu à Ratisbonne n'eût jamais complétement satisfait la Cour romaine, et pour qu'elle s'en contentât, il en aurait coûté de nouveaux efforts au légat du Pape. Mais cependant tout dépendait d'abord de la réconciliation et de l'accord des théologiens assemblés. La tendance conciliatrice était encore si chancelante qu'elle ne méritait pas même de recevoir ce nom; ce n'est qu'après avoir emporté une question importante qu'on pouvait espérer arriver à de plus grands résultats.

On commença les négociations le 5 avril 1541; on prit pour base un projet communiqué par l'empereur et approuvé, après quelques légers changements, par Contarini. Ici, le légat jugea immédiatement convenable de s'écarter un peu de ses instructions. Le Pape avait demandé avant tout la reconnaissance de sa Primauté. Contarini vit bien que, dès le commencement, cette difficulté qui soulevait si facilement les passions, pouvait faire échouer de prime abord toute tentative d'accommodement. Il consentit que, parmi les articles présentés à la conférence, celui concernant la Primauté du Pape fût discuté le dernier, jugeant qu'il valait mieux s'occuper d'abord des articles sur lesquels lui et ses amis se rapprochaient des protestants, et qui étaient également des points de la plus haute importance, puisqu'ils concernaient le fondement de la foi. Son secrétaire assure que rien n'a été arrêté par les théologiens catholiques, que même aucun changement n'a été proposé, sans qu'il n'ait été préalablement consulté [1]. Mo-

[1] Beccatelli, *Vita del cardinal Contarini*, p. CXVII.

rone, évêque de Modène, Tomaso de Modène, maître du sacré palais, tous les deux partageant les mêmes opinions sur l'article de la justification, se tenaient à côté de lui [1]. Un théologien allemand, l'ancien antagoniste de Luther, le docteur Eck, opposa la plus grande difficulté. Mais, lorsqu'on le pressa de discuter un article après l'autre, on finit par l'amener aussi à des explications satisfaisantes. Dans le fait, on s'accorda en peu de temps — qui aurait osé l'espérer? — sur les quatre articles essentiels de la nature humaine, du péché originel, de la rédemption et même de la justification. Contarini concéda le point principal de la doctrine luthérienne, savoir, la justification de l'homme a lieu par la foi seule sans les mérites; il ajoutait seulement que cette foi doit être vive et active. Mélanchton avoua que la doctrine protestante elle-même n'enseignait pas autre chose [2]. Bucer soutient hardiment que dans les articles sur lesquels on s'était accordé, tout est compris « ce qui est nécessaire pour vivre pieusement, justement et saintement devant Dieu et devant les hommes [3]. » De l'autre côté, on était aussi satisfait. L'évêque d'Aquila appelle ce colloque *saint;* il ne doute pas qu'il ne ramène la réconciliation dans la chrétienté. Les amis de Contarini, qui partageaient les mêmes sentiments, apprirent avec joie les succès qu'il avait obtenus. « Quand j'ai remarqué cet accord des opinions, lui écrit Polus, j'ai éprouvé un plaisir tel qu'aucune harmonie musicale n'aurait pu

[1] Pallavicini, IV, XIV, p. 433. *Extraits des Lettres de Contarini.*

[2] *Melanchton à Camerar,* 10 *mai* (*Epp.*, p. 366): « Adsentiuntur justificari « homines fide et quidem in eam sententiam ut nos docemus. » Comparez Planck, *Histoire de la Doctrine protestante*, III, II, 93.

[3] Tous les actes et écrits, pour l'accord de la religion négocié par la majesté impériale, etc., *ao.* 1541, par Martin Bucer, dans Hortleder, livre I, chap. 37, p. 280.

jamais me le procurer. Ce n'est pas seulement parce que je vois approcher la paix et la concorde, mais aussi parce que ces articles sont le fondement de toute la foi chrétienne. Ils paraissent à la vérité traiter de diverses choses, de la foi, des œuvres et de la justification. Cependant sur cette dernière, sur la justification, se fonde tout le reste, et je remercie Dieu que les théologiens des deux partis se soient entendus sur cette question; nous espérons qu'ayant favorisé ce début avec tant de miséricorde, il ne la refusera pas pour achever cette œuvre [1]. »

La situation présente, si je ne me trompe, était d'une gravité réelle pour l'Allemagne et même pour le monde. Pour l'Allemagne : car les articles dont nous avons fait mention avaient pour conséquence de changer toute la constitution ecclésiastique de la nation, et de lui donner contre le Pape une position libre et indépendante, à l'abri de ses empiétements temporels. L'unité de l'Église et par conséquent de la nation aurait été maintenue. Ce succès eût exercé dans la suite une influence bien plus étendue. Si le parti modéré, auteur de cette tentative et qui la dirigea, eût su conserver le dessus à Rome et en Italie, quelle tout autre face le monde catholique aurait-il été obligé de prendre !

Mais un résultat si extraordinaire ne pouvait pas s'obtenir sans une lutte vive.

Il fallait que les conventions arrêtées à Ratisbonne fussent confirmées d'un côté par le Pape, et de l'autre par Luther, auquel on envoya même une députation particulière.

[1] *Polus Contareno, Capranicæ*, 17 *Maji* 1541, *Epp. Poli*, t. III, p. 25. Les lettres de cet évêque d'Aquila, qui se trouvent dans Rainaldus, 1541, n° 11, 12, sont aussi très-remarquables.

Mais là déjà se rencontraient beaucoup de difficultés. Luther ne pouvait pas se persuader que la doctrine de la justification eût été acceptée. Il regarda avec raison son vieil adversaire comme incorrigible. Dans les articles sur lesquels on s'était accordé, il ne vit qu'un ouvrage défectueux, composé des deux opinions contradictoires; lui, qui se regardait toujours comme l'objet de la lutte entre le ciel et l'enfer, crut aussi reconnaître dans cette convention l'œuvre de Satan. Il conseilla, de la manière la plus pressante, à son maître l'électeur, de ne pas se rendre personnellement à la diète : « Qu'il est précisément celui que le diable cherche [1]. » Dans le fait, la présence et l'assentiment de l'électeur auraient agi puissamment sur la décision.

Sur ces entrefaites, ces articles étaient aussi arrivés à Rome. Ils y firent une sensation prodigieuse. Les cardinaux Caraffa et San Marcello particulièrement furent très-scandalisés de l'explication donnée sur la justification, et ce n'est qu'avec peine que Priuli parvenait à leur en montrer le sens véritable [2]. Cependant le Pape ne s'exprima pas immédiatement d'une manière aussi décidée que Luther. Le cardinal Farnèse fit écrire au légat : Sa Sainteté n'approuve ni ne désapprouve cette convention, mais tous les autres qui l'ont vue sont de l'opinion qu'en supposant le sens de cette convention d'accord avec la foi catholique, les mots pourraient en être cependant plus clairs.

Mais malgré la force de cette opposition ecclésiastique, elle n'était cependant ni la seule ni peut-être la

[1] Luther à Jean Frédéric, dans la *Collection* de de Wette, t. V, p. 353.

[2] Je ne puis pardonner à Quirini de ne pas avoir communiqué complétement la lettre qu'il possédait de Priuli sur ces relations.

plus énergique. Il y en avait une autre suscitée par l'intérêt politique.

Une réconciliation, comme on se la proposait, aurait donné à l'Allemagne une unité sans exemple pour elle, et à l'empereur une puissance immense [1]. Comme chef du parti modéré, il aurait pu, surtout à cette époque, si un concile avait été convoqué, acquérir une autorité suprême dans toute l'Europe. C'est contre lui que s'élevèrent naturellement toutes les inimitiés habituelles.

François Ier se crut directement menacé, et ne négligea rien pour faire échouer la réconciliation. Il se plaignait vivement des concessions que le légat faisait à Ratisbonne [2] : « Sa conduite ôte le courage aux bons et augmente celui des méchants ; par condescendance pour l'empereur, il laissera aller les choses si loin qu'il n'y aura plus de remède. Qu'on aurait dû cependant consulter aussi d'autres princes. » Il fit semblant de voir le Pape et l'Église en danger. Il promit de vouer à leur défense sa vie et toutes les forces de son royaume.

Les scrupules religieux dont nous avons parlé ne s'étaient pas seulement manifestés à Rome. On remarqua en outre que l'empereur, en ouvrant la diète où il avait

[1] Il y avait toujours un parti impérial qui soutenait cette tendance. C'est là tout le mystère des négociations de l'archevêque de Lunden. *Instruzione di Paolo III a Montepulciano*, 1539. L'empereur désirait aussi à cette époque une conciliation.

[2] Il en parla avec l'ambassadeur du Pape à sa cour : *Il C. di Mantova al C. Contarini*, dans Quirini, III, CCLXXVIII. « Loces, 17 Maggio 1541. S. M. Ch. « diveniva ogni di piu ardente nelle cose della chiesa le quali era risoluto di « voler difendere e sostenere con tutte le forze e con la vita sua e de' figliuoli, « giurandomi, che da questo si moveva principalmente a far questo officio. » Granvelle avait au contraire d'autres renseignements : « M'affermo, dit Conta- « rini dans une lettre à Farnèse, ibid., CCLV, con giuramento havere in mano « lettere del re Ch., il quale scrive a questi principi protestanti, che non si ac- « cordino in alcun modo e che lui aveva voluto veder l'opinioni loro le quali « non li spiacevano. » D'après cela, François Ier aurait empêché la réconciliation des deux côtés.

fait mention d'un concile général, n'avait pas ajouté que le Pape seul a le droit de le convoquer. On croyait pouvoir en conclure qu'il réclamait pour lui-même ce droit, et on voulait trouver la légitimité de cette prétention dans les anciens articles conclus à Barcelone avec Clément VII. Les protestants ne disaient-ils pas constamment que c'est à l'empereur à convoquer un concile? Avec quelle facilité il pouvait leur faire des concessions quand son intérêt concordait si visiblement avec celui de leur doctrine! Le danger d'une séparation complète était imminent, si l'empereur prenait une telle position [1].

Pendant ce temps, on s'agitait aussi en Allemagne. Giustiniani assure que la puissance acquise par le landgrave, en se mettant à la tête du parti protestant, avait éveillé chez d'autres princes la pensée de conquérir une puissance semblable à la tête des catholiques. Un des membres de la diète nous apprend que les ducs de Bavière et l'électeur de Mayence fuyaient tout accommodement. Dans une lettre particulière, ce dernier avertit que dans un concile national et dans tout concile tenu en Allemagne, « on serait obligé d'y faire de trop grandes concessions [2]. » On trouve encore d'autres lettres dans lesquelles des catholiques allemands se plaignent directement auprès du Pape des progrès que le protestantisme fait à la diète, de la condescendance de Gropper et de Pflug, et de l'éloignement des princes catholiques pour le colloque [3].

[1] *Ardinghello al nome del Cl. Farnese al C. Contarini*, 29 *maggio* 1541.

[2] *Literæ cardinalis Moguntini*, dans Rainaldus, 1541, n° 27.

[3] Anonyme, également dans Rainaldus, n° 25. On peut juger de quel côté venaient ces plaintes, par ce que l'on y dit de Eck : « Unus duntaxat peritus « theologus adhibitus est. » Ces lettres sont pleines d'insinuations contre l'em-

Il suffit de dire qu'il s'éleva à Rome, en France et en Allemagne, parmi les ennemis de Charles V, parmi les catholiques les plus zélés, soit en réalité, soit en apparence, une opposition redoutable contre les intentions conciliatrices de l'empereur. A Rome, on remarqua qu'il existait une familiarité extraordinaire entre le Pape et l'ambassadeur français; on disait que Paul voulait marier sa nièce Vittoria Farnèse avec un Guise.

Il ne pouvait pas en être autrement; une vive réaction devait se produire chez les théologiens. « Les ennemis de l'empereur, dit le secrétaire de Contarini, à l'intérieur et à l'extérieur, qui redoutaient sa grandeur, s'il eût réuni sous son autorité toute l'Allemagne, commencèrent à semer l'ivraie parmi les théologiens. L'envie de la chair interrompit ce colloque[1]. » En voyant quelles énormes difficultés il y avait à vaincre, il n'est pas surprenant qu'il devînt impossible désormais de s'entendre sur aucun article.

Il y a exagération à attribuer aux protestants seuls la faute de cette séparation *. Bientôt le Pape fit annoncer au légat, comme sa ferme volonté, qu'il ne devait approuver ni publiquement ni en particulier une déclaration dans laquelle l'opinion catholique serait exprimée autrement que dans des mots qui ne donneraient lieu à aucune équivoque. On rejeta absolument à Rome les formules par lesquelles Contarini avait pensé réunir les diverses opinions sur la Primauté du Pape et sur le pouvoir des conciles[2]. Le légat se vit obligé de se prêter à

pereur : « Nihil, y est-il dit, ordinabitur pro robore Ecclesiæ, quia timetur, illi « (Cæsari) displicere. »

[1] *Beccatelli Vita*, p. CXIX.

* Voir la note nº 10.

[2] *Ardinghello a Contarini*, ibid., p. CCXXIV.

des explications qui parurent être en contradiction avec ses opinions précédentes.

Cependant, pour arriver à une conclusion, l'empereur désirait au moins que l'on pût s'en tenir provisoirement aux articles rédigés dans la formule du légat, et quant au reste, que l'on tolérât les différences qui existaient des deux côtés. Mais on ne parvint à déterminer à cette concession ni Luther ni le Pape. Le cardinal fut averti que tout le Collége avait décidé à l'unanimité qu'il n'était pas permis de consentir, sous aucune condition, à une tolérance sur des articles aussi essentiels par rapport à la foi.

Après de si grandes espérances, après un début qui s'était annoncé sous de si heureux auspices, Contarini s'en retourna sans avoir rien terminé. Il aurait désiré accompagner l'empereur dans les Pays-Bas, cependant cette faveur lui fut refusée. En Italie, il fut obligé d'entendre les calomnies qui furent répandues de Rome dans tout le pays, sur sa conduite, sur les prétendues concessions qu'il avait faites aux protestants. Il avait des sentiments assez élevés pour être encore plus douloureusement affecté de l'avortement de si vastes desseins.

Avec lui, quelle belle position avait prise l'opinion catholique modérée * ! Mais, comme elle ne réussit pas dans ses plans qui embrassaient la régénération du monde, il s'agissait de savoir si seulement elle parviendrait à maintenir sa propre existence. Toute grande pensée qui se manifeste avec la prétention d'exercer une domination souveraine, si elle ne réussit pas, elle ne peut plus vivre, il faut qu'elle disparaisse.

* Voir la note n° 11.

§ III. — Nouveaux Ordres religieux.

Déjà s'était développée une autre direction ayant la même origine et la même cause que le mouvement de réforme dont nous avons présenté le tableau, mais s'en éloignant toujours davantage, et qui, quoique établie aussi pour opérer une réforme, se trouvait en complète opposition avec le protestantisme.

Quand Luther rejeta le sacerdoce tel qu'il avait été constitué jusqu'à ce jour, il s'éleva en Italie contre cette tentative un mouvement dans le but de le défendre et de le rétablir dans toute la sévérité du principe qui l'avait fondé. Des deux côtés, on avait remarqué la décadence des institutions ecclésiastiques; mais tandis qu'en Allemagne on voulait l'abolition du monachisme, en Italie on chercha à le rajeunir. Tandis que le clergé se délivrait, en Allemagne, de l'esclavage qui avait pesé sur lui, en Italie, on pensait à donner à l'Église une constitution plus rigoureuse; en deçà des Alpes, nous entrâmes dans une voie toute nouvelle, et au delà, on renouvela, au contraire, une de ces tentatives semblables à celles qui, depuis plusieurs siècles, ont eu lieu à diverses époques.

Car, de tout temps, les institutions ecclésiastiques avaient fini par tomber dans un état de relâchement, et il avait souvent fallu les rappeler à leur origine. Déjà les Carlovingiens n'avaient-ils pas jugé nécessaire de restreindre le clergé à une vie commune et à une obéissance volontaire, d'après la règle de Chrodegang! Celle de Benoît de Nursia ne suffit pas longtemps aux couvents: pendant les dixième et onzième siècles, nous voyons partout des congrégations ayant des règles particulières, à l'exemple de Cluny, devenir nécessaires. Ce mouvement opéra aussitôt sa réaction sur le clergé séculier;

par l'introduction du célibat*, celui-ci même fut soumis, comme nous l'avons déjà mentionné, à peu près à la règle d'un ordre religieux; néanmoins, toutes ces institutions, malgré la grande impulsion religieuse que les croisades donnèrent aux nations, au point même que les chevaliers et les seigneurs soumirent leur ordre militaire aux formes des lois monacales, étaient tombées dans une profonde décadence, lorsque les moines mendiants s'élevèrent. Au commencement, ils ont contribué sans doute au rétablissement de la simplicité et de la sévérité primitives, mais nous avons vu comment eux aussi avaient insensiblement dégénéré et comment ils s'étaient relâchés, comment ils n'avaient pas su échapper à la corruption générale de l'Église.

Déjà, à partir de l'an 1520 et depuis cette époque, la nécessité d'une réforme de la hiérarchie ecclésiastique s'était fait sentir toujours plus vivement à mesure que le protestantisme se propageait en Allemagne, et cela dans les pays où le protestantisme n'avait pas encore pénétré. Cette nécessité se produisit au sein même des ordres religieux**.

Malgré la profonde solitude au milieu de laquelle vivait l'Ordre des Camaldules, Paolo Giustiniani le trouva atteint de la corruption générale. En l'an 1522, il fonda une nouvelle congrégation de cet Ordre, qui reçut le nom de *Monte-Corona,* de la montagne sur laquelle elle eut plus tard son établissement principal[1]. Aux yeux de Giustiniani, trois choses étaient essentielles pour arriver à la perfection spirituelle : la solitude, les vœux,

* Voir la note nº 12. — ** Voir la note nº 13.

[1] Il est juste de dater la fondation de la rédaction des règles après que Masacio fut cédé, en 1522, à la nouvelle congrégation. Basciano, le successeur de Giustiniani, fonda Monte-Corona. Hélyot, *Histoire des Ordres monastiques*, t. v, p. 271.

et la séparation des moines en différentes cellules. Dans une de ses lettres, il fait mention, avec une satisfaction particulière, de ces petites cellules oratoires, telles qu'on les trouve encore çà et là, sur les plus hautes montagnes, au milieu de déserts enchanteurs, qui paraissent inviter l'âme tout à la fois à un élan sublime et à un calme profond[1]. La réforme pratiquée par ces ermites s'est répandue dans tout l'univers.

Après tant de réformes, on en essaya encore une nouvelle parmi les Franciscains, chez lesquels la corruption avait peut-être le plus profondément pris racine. Les Capucins se proposaient de rétablir la règle telle qu'elle avait été établie par leur premier fondateur, savoir le service divin à minuit, la prière à des heures déterminées, la discipline et le silence, tout le réglement sévère de l'Ordre, suivant l'institution originelle. On est forcé de rire de l'importance qu'ils attachaient à des choses insignifiantes* ; mais on ne peut pas méconnaître que leur conduite devint exemplaire, surtout pendant la peste de 1528.

Cependant cette réforme des Ordres religieux était loin de suffire, puisque le clergé séculier était devenu entièrement étranger à sa mission. C'était lui qu'une réforme devait atteindre, pour avoir une importance réelle **.

Ici encore nous rencontrons des membres de cet oratoire romain dont nous avons parlé. Deux d'entre eux, hommes du reste d'un caractère tout à fait opposé, entreprirent cette réforme. L'un, Gaetan de Thiène, pacifique, tranquille, d'humeur douce, parlant peu, s'a-

[1] *Lettera del* [illegible] *Giustiniano al Vescovo Teatino*, dans Bromato, *Storia di Paolo IV*, lib. III, § 19.

* Voir la note nº 14. — ** Voir la note nº 15.

bandonnant aux extases d'un enthousiasme ascétique, dont on a dit qu'il *désirait réformer le monde, mais sans que l'on sût qu'il était au monde*[1]; l'autre, Jean-Pierre Caraffa, dont nous aurons encore à nous entretenir plus longuement, véhément, bouillant, impétueux, plein d'ardeur; il avouait que plus il avait cédé à ses désirs, plus son cœur avait été tourmenté; il ne pouvait donc trouver de repos que dans un abandon complet au sein de Dieu, et dans un commerce intime avec les choses célestes. Ces deux hommes se rencontrèrent ainsi dans un besoin commun de retraite, naturel à l'un, l'objet des désirs de l'autre, et dans la même prédilection pour l'activité spirituelle. Convaincus de la nécessité d'une réforme, ils se réunirent pour fonder un Ordre — on l'a appelé l'Ordre des *Théatins* — qui avait pour but en même temps la contemplation et l'amélioration de la discipline du clergé[2].

Gaetan faisait partie des *Protonari partecipanti;* il se démit de ce bénéfice : Caraffa possédait l'évêché de Chieti, l'archevêché de Brindisi; il les résigna tous les deux. Conjointement avec deux amis intimes, qui avaient été également membres de cet oratoire romain, ils prononcèrent solennellement les trois vœux le 14 septembre 1524[3], le vœu de pauvreté avec, de plus, ces engagements particuliers, que non-seulement ils ne

[1] Caraccioli, *Vita S. Cajetani Thienæi*, c. IX, p. 101. « In conversatione « humilis, mansuetus, modestus, pauci sermonis. — Memini me illum sæpe « vidisse inter precandum lacrymandum. » La relation d'une société pieuse de Vicence, que l'on trouve également, *ibid.*, c. I, n° 12, le dépeint très-bien.

[2] Caraccioli, c. II, § 19, désigne leur intention : « Clericis, quos ingenti po- « pulorum exitio improbitas inscitiaque corrupissent, clericos alios debere suf- « fici, quorum opera damnum, quod illi per pravum exemplum intulissent « sanaretur. »

[3] On trouve les Actes à ce sujet dans le *Commentarius prævius*, A. A. S. S. Aug., t. II, p. 249.

posséderaient rien, mais qu'ils éviteraient aussi de mendier, voulant se contenter d'attendre les aumônes qu'il plairait à chacun de leur apporter. Après un court séjour dans la ville, ils se logèrent dans une petite maison au *Monte Pincio,* près de la *Vigna Capi succhi*, qui est devenue plus tard la *villa Medici,* où dans ce temps régnait, quoique dans l'intérieur des murs de Rome, une profonde solitude ; ils vécurent là dans la pauvreté qu'ils s'étaient prescrite, dans des exercices spirituels, dans une étude de l'Évangile exactement tracée et répétée tous les mois ; ils descendaient ensuite dans la ville pour prêcher.

Ils ne s'appelaient pas moines, mais clercs réguliers : ils étaient prêtres avec des vœux de moines. Leur but était d'instituer une espèce de séminaire de prêtres. Le bref de leur fondation leur permettait, en termes exprès, de recevoir des prêtres séculiers. Ils ne s'imposèrent pas, dès le commencement, une forme et une couleur déterminées dans leurs vêtements ; ils devaient se conformer à celui adopté par le clergé du pays où ils seraient établis ; ils voulaient aussi célébrer partout le service divin suivant les usages des localités. Par là ils se délivrèrent de bien des exigences qui enchaînaient les moines[1] ; ils voulaient au contraire se vouer librement aux devoirs du clergé, à la prédication, à l'administration des sacrements, au soin des malades.

Alors on vit de nouveau, ce qui était tout à fait tombé hors d'usage, des prêtres paraître dans les chaires avec le bonnet carré, la croix et la *cotta* cléricale ; ils débutèrent d'abord dans l'oratoire romain, puis souvent ils firent des missions en pleine rue. Caraffa prêchait et dé-

[1] *Règle des Théatins,* dans Bromato, *Vita di Paolo IV,* liv. III, § 25.

ployait cette éloquence abondante et impétueuse qu'il a conservée jusqu'à sa mort. Lui et ses compagnons, qui pour la plupart appartenaient à la noblesse et qui auraient pu goûter les plaisirs de la vie, se dévouèrent à visiter les malades dans les maisons particulières et dans les hôpitaux, et à assister les mourants.

Cette rénovation dans l'accomplissement des devoirs ecclésiastiques est d'une grande importance. Cet Ordre ne devint pas à vrai dire un séminaire de prêtres ; il ne fut jamais assez nombreux pour cela ; mais il se constitua en un séminaire d'évêques ; avec le temps, il fut l'ordre véritablement noble des prêtres ; et comme nous avons pris soin de remarquer que, dès le commencement, les premiers membres avaient appartenu à la noblesse, plus tard les preuves de noblesse devinrent nécessaires pour pouvoir y être reçu. On conçoit facilement que la règle imposée par les fondateurs de vivre d'aumônes sans les demander, n'était exécutable que sous de telles conditions.

En attendant, ce qui était l'essentiel, la bonne pensée d'avoir des vœux de moines avec les devoirs et le caractère sacré des clercs, se propagea et fut imitée dans d'autres pays.

Depuis 1521, la Haute-Italie était soumise à tous les maux d'une guerre continuelle, à la dévastation, à la famine et aux maladies qui en sont la suite. Combien d'enfants y étaient devenus orphelins et étaient menacés de périr corps et âme! Heureusement, la piété s'élève toujours à côté du malheur parmi les hommes. Un sénateur vénitien, Girolamo Miani, recueillit les enfants qui s'étaient enfuis à Venise et il les reçut dans sa maison ; il parcourut toutes les îles situées autour de la ville pour les chercher ; sans faire attention aux

plaintes de sa belle-sœur, il vendit l'argenterie et les beaux tapis de sa maison, pour procurer à ces enfants une habitation, des vêtements, des vivres et des instituteurs. Peu à peu il consacra exclusivement son activité à cette belle œuvre. Il obtint un grand succès, principalement à Bergame. L'hôpital qu'il y fonda fut si bien soutenu, que ce premier essai l'encouragea à le renouveler dans d'autres villes. Des hôpitaux semblables furent fondés successivement à Vérone, à Brescia, à Ferrare, à Côme, à Milan, à Pavie, à Gênes. Enfin, il entra avec quelques amis qui avaient les mêmes sentiments que lui, dans une congrégation établie sur le modèle des Théatins, composée de clercs réguliers, et qui portait le nom de *di Somasca*. L'éducation était principalement leur but. Pour cet objet et leurs hôpitaux, ils obtinrent une constitution commune[1].

S'il est une ville qui ait éprouvé les malheurs de la guerre, c'est Milan, si souvent assiégée et prise, tantôt par un parti, tantôt par l'autre. Le but des trois fondateurs de l'ordre des Barnabites, Zaccaria, Ferrari et Morigia, fut d'adoucir ces maux par la charité, de détruire l'abrutissement moral qu'ils enfantent, par l'instruction, la prédication et l'édification des bons exemples. Une chronique milanaise nous fait connaître l'admiration que ces nouveaux prêtres excitaient dans le commencement, lorsqu'ils traversaient les rues, dans toute la simplicité de leur costume, portant une barrette ronde, la tête baissée, et tous encore jeunes. Ils

[1] « Approbatio societatis tam ecclesiasticarum, quam secularium persona« rum, nuper institutæ ad erigendum hospitalia pro subventione pauperum or« phanorum et mulierum convertiturum. » (On unit ce dernier but avec le premier dans quelques endroits.) *Bulle de Paul III*, 5 juin 1540. La bulle *Injunctum Nobis*, donnée par Pie V le 6 décembre 1568, nous apprend que les membres de cette congrégation firent des vœux seulement à cette époque.

avaient, près de Saint-Ambroise, leur habitation, où ils vivaient en communauté. La comtesse Ludovica Torella, qui vendit son patrimoine de Guastalla et en employa le produit à de bonnes œuvres, soutenait ces religieux[1]. On voit combien cet Ordre se rapproche du précédent. Il choisit aussi l'organisation des clercs réguliers.

Malgré tout ce qui pouvait être accompli par ces congrégations, cependant le cercle restreint dans lequel elles se renfermaient s'opposait à ce qu'elles opérassent une réforme générale. Ces congrégations sont surtout remarquables par l'indépendance de leur origine qui manifeste un mouvement dont les résultats contribuèrent beaucoup à la restauration du catholicisme. Mais ces institutions étaient loin d'être suffisantes; il en fallait d'autres, plus vastes, plus puissantes encore pour apporter une résistance efficace à l'audace envahissante des progrès du protestantisme.

Elles surgirent aussi et se développèrent par les mêmes moyens que les précédentes, mais d'une manière inattendue et toute particulière.

§ IV. — Ignace de Loyola[*].

La chevalerie espagnole avait seule, entre toutes les chevaleries du monde, conservé son caractère religieux. Les guerres avec les Maures, à peine terminées dans la Péninsule et continuées encore en Afrique, le voisinage des Maures subjugués, qui étaient restés dans le pays et avec lesquels les relations se ressentaient toujours de la diversité des croyances, les expéditions aventureuses

[1] *Chronique de Burigozzo*, dans Custode, continuée par Veri : *Storia di Milano*, t. IV, p. 88.

[*] Voir la note n° 16.

contre d'autres infidèles au delà de l'Océan, toute cette vie entretenait cet esprit chevaleresque idéalisé dans des livres, tels que l'*Amadis,* remplis d'une bravoure extravagante, mais entraînante par sa naïveté, sa loyauté et son dévouement.

Don Inigo Lopez de Recalde [1], le plus jeune fils de la maison de Loyola, naquit au château de ce nom, situé dans le Guipuscoa, entre Azpeitia et Ascoïtia, d'une des premières familles du pays, *de parientes mayores,* dont le chef jouissait du privilége d'être invité, par une cédule spéciale, à chaque prestation du serment de fidélité. Le jeune Inigo, qui avait grandi à la cour de Ferdinand-le-Catholique et qui faisait partie de la suite du duc de Najara, reçut l'influence ineffaçable de cet esprit chevaleresque. De beaux chevaux, de belles armes, une brillante renommée, de valeureuses et galantes aventures, avaient pour lui tout le prix qu'on y attachait à cette époque; la tendance religieuse de cet esprit se manifesta aussi vivement en lui, il composa, dans sa jeunesse, une romance sur le premier des apôtres [2].

Nous lirions vraisemblablement son nom parmi ceux des plus braves capitaines de l'époque auxquels Charles V donna tant d'occasions de se produire, si sa vie militaire n'avait été terminée subitement par une double blessure aux deux jambes, blessure qu'il reçut à la défense de Pampelune contre les Français, en 1521. Courageux sur son lit de douleur, comme il l'avait été sur le champ de bataille, il fit ouvrir deux fois sa blessure; serrant les mains seulement, au milieu des plus af-

[1] Il s'appelle ainsi dans les actes judiciaires, quoiqu'on ne sache pas comment il a reçu le nom de Recalde. Au surplus, ce fait ne prouve rien contre l'authenticité du nom. *Acta Sanctorum*, 3 *julii, commentarius prævius*, p. 440.

[2] Maffei : *Vita Ignatii*.

freuses souffrances, et ne laissant jamais échapper une seule plainte.

Retenu ainsi, loin de toutes les habitudes de sa vie, par des infirmités précoces dont il ne guérit jamais complétement, il se mit à lire les romans de chevalerie qu'il avait toujours goûtés, et surtout l'Amadis *; puis bientôt il s'attacha à étudier, à méditer la vie de quelques saints, et particulièrement celle de Jésus-Christ. Doué d'une imagination rêveuse et mystique, excité par la souffrance et la solitude, jeté tout d'un coup, et dans la force de la jeunesse, hors d'une route qui lui promettait la plus éclatante fortune, il tomba dans un état d'esprit extraordinaire. Tantôt se laissant entraîner au récit des grandes actions de saint Dominique, de saint François, qui lui apparaissaient illuminés de toute leur sainteté, il brûlait de les imiter; il se sentait la faculté, le courage de lutter avec eux de rigidité et d'abnégation [1]. Tantôt les idées mondaines revenaient l'assaillir, il rêvait à la dame au service de laquelle il s'était voué dans le secret de son cœur; elle n'est, disait-il, ni comtesse, ni duchesse, mais elle est mieux que cela. Il se demandait avec angoisse comment il découvrirait sa retraite. Puis, comment l'ayant découverte, il se jetterait à ses pieds; comment encore il lui témoignerait son dévouement, quelle forme prendrait le discours qu'il lui adresserait; enfin quels actes brillants de chevalerie il ferait en son honneur.

* Voir la note n° 17.

[1] Les *Acta antiquissima, a Ludovico Consalvo ex ore sancti excepta*, A. A. S. S., l. I, p. 634, instruisent authentiquement de ces faits. Il pensait un jour : « Quid, si ego hoc agerem, quod fecit B. Franciscus, quid si hoc, quod « B. Dominicus? » Tantôt « de muchas cosas vanasque se le ofrecian una tenia : » même cet honneur qu'il pensait rendre à sa dame. « Non era condesa ni du- « quesa masera su estado masalto, que ninguno destas. » Aveu singulièrement naïf.

Cet état, qui alternait entre les différents transports de son imagination, retardait sa guérison et le jetait de plus en plus dans des idées toutes mystiques. Peut-être même entra-t-il plus vite dans cette voie parce qu'il reconnut qu'il ne pouvait pas être guéri parfaitement ni illustrer son nom par le service militaire.

Mais ne croyons pas qu'il rompit avec l'esprit chevaleresque comme il le fit avec ses habitudes. Ses rêveries les plus spiritualistes revêtaient les formes et la couleur de la chevalerie. La lutte du bien et du mal s'offrait par exemple à sa pensée, comme la lutte de guerriers prêts à en venir aux mains, enfermés dans deux camps, l'un près de Jérusalem, l'autre près de Babylone; l'un commandé par Jésus, l'autre par Satan.

Jésus venait annoncer sa résolution de soumettre tous les pays des infidèles. Il venait dire à ceux qui voulaient suivre sa bannière : Vous devez vous nourrir et vous vêtir de la même manière que moi; supporter les mêmes souffrances, les mêmes veilles que moi; vous participerez ainsi à la victoire et aux récompenses. Devant moi, devant la Vierge Marie et devant toute la cour céleste, chacun de vous devra déclarer être prêt à servir le Seigneur aussi fidèlement que possible, en partageant avec lui toutes les peines, dans l'esprit d'une véritable pauvreté spirituelle et corporelle [1].

De telles images enfantèrent dans l'esprit d'Ignace cette chevalerie spirituelle qui succéda à la chevalerie mondaine qu'il était forcé d'abandonner. Car ce ne fut pas encore un vrai sentiment pieux qui lui fit quitter sa

[1] « Exercitia spiritualia : secunda hebdomada. Contemplatio regni Jesus « Christi ex similitudine regis terreni subditos suos evocantis ad bellum, » et d'autres passages.

maison et sa famille pour gravir le Montserrat ; ce ne fut pas une douleur amère de ses péchés, une impulsion véritablement religieuse qui le dirigèrent; mais comme il le dit si naïvement lui-même, le besoin d'égaler par ses actions, les actions les plus éclatantes des saints les plus célèbres, de se livrer à des exercices de pénitence plus rudes, plus difficiles que tous ceux que l'on connaissait, le désir enfin d'aller servir Dieu à Jérusalem. C'est alors que commença pour lui cette vie tout extraordinaire qu'il rêvait depuis si longtemps; c'est alors qu'il mit en action ces étranges pensées, fruit bizarre de ses anciennes habitudes et de ses nouvelles tendances. Suspendant ses armes et son bouclier à une image de la Vierge, il fit devant cette image la *veille des armes*, avec d'autres vues sans doute que celles qui devaient animer des chevaliers mondains, mais en songeant beaucoup plus pourtant au fameux Amadis[1], où cette *veille* est si minutieusement décrite, qu'au service tout spirituel dans lequel il s'engageait. Après avoir passé toute la nuit veillant et priant, tantôt debout, tantôt agenouillé, et tenant constamment son bâton de pèlerin, il se dépouilla de son habit de chevalier dans lequel il était venu, revêtit l'habit grossier des ermites qui habitaient les rocs dépouillés du Montserrat, puis ayant fait une confession générale, il partit pour Jérusalem, ne se rendant pas tout d'abord à Barcelone, comme l'exigeait son plan, mais à Manresa, d'où il pouvait gagner le port par des chemins de traverse; évitant ainsi la grande route, où il courait le risque d'être reconnu.

[1] *Acta antiquissima :* « Cùm mentem rebus iis refertam haberet quæ ab « Amadeo de Gaula conscriptæ et ab ejus generis scriptoribus » — ce qui est un étrange malentendu des écrivains, car Amadis n'est réellement point un auteur. — « Nonnullæ illi similes occurrebant. »

Mais là d'autres épreuves l'attendaient. Il fut tout à fait entraîné par la direction qu'il avait prise. Enfermé dans une cellule d'un couvent de Dominicains, il se livra aux plus durs exercices de la pénitence. Il se levait à minuit pour prier, passait régulièrement sept heures par jour à genoux, trois fois par jour il se donnait la discipline. Non-seulement il trouvait ces austérités bien rudes à son corps, mais souvent même il doutait qu'il pût les continuer. Ce qui l'affligeait plus encore, c'est que son esprit ne se tranquillisait pas. Il s'était occupé pendant trois jours au Montserrat à faire une confession générale; il crut n'avoir pas fait assez, et il la refit à Manresa, retrouva des péchés qu'il avait oubliés, et se livra à la recherche des plus étonnantes minuties; puis à mesure qu'il scrutait sa conscience, qu'il descendait en lui-même, il s'effrayait en découvrant ses plaies cachées et profondes; le doute venait l'assaillir; la pensée d'être rejeté de Dieu, de ne pouvoir jamais être justifié devant lui venait le torturer. Il avait lu dans les Pères qu'un état semblable au sien avait été adouci par un jeûne sévère, il se priva de toute nourriture d'un dimanche à l'autre. Son confesseur le lui défendit; il obéit, car l'obéissance était pour lui la première des vertus. Il lui semblait parfois qu'il était délivré de sa mélancolie qui tombait de ses épaules comme un vêtement de plomb. Mais ses tourments revenaient bientôt; il se trouvait face à face avec les péchés de toute sa vie; toute sa vie ne lui semblait même qu'un affreux péché, et son désespoir devenait alors si violent, que plusieurs fois il eut la tentation de se jeter par la fenêtre [1].

[1] Maffei, Ribadeneira, Orlandino et tous les autres historiens racontent ces tentations. Les actes qui font mention d'Ignace restent toujours les plus authentiques; le passage suivant, par exemple, désigne l'état dans lequel il se

On se rappelle involontairement ici l'état cruel dans lequel Luther tomba également, vingt années plus tôt, par de semblables doutes*. Il avait sondé avec épouvante les terribles profondeurs d'une âme en lutte avec elle-même ; il avait désespéré de pouvoir obtenir la *réconciliation* avec Dieu, par l'accomplissement difficile, pour ne pas dire *impossible*, des préceptes rigoureux de la religion. *Luther* et *Loyola* sortirent enfin l'un et l'autre de ce labyrinthe, mais par deux chemins bien opposés. *Luther* arriva à la doctrine de la *réconciliation* par le Christ, sans les œuvres ; c'est de ce point de vue seulement qu'il comprit l'Écriture sur laquelle il s'appuyait avec force. Quant à *Loyola*, nous ne voyons pas qu'il ait scruté l'Écriture et que le dogme ait agi sur son esprit. Non : vivant d'une vie tout intuitive, livré à des émotions intérieures, à des pensées qui ne prenaient leur source qu'en lui-même ; agité tour à tour par les inspirations du bon esprit, ou par celles du mauvais [1], il acquit enfin la conscience de cette différence ; il vit que par l'un il était obsédé, fatigué, torturé ; que par l'autre, au contraire, il était réjoui, raffermi, consolé. Il lui sembla un jour se réveiller d'un sommeil fatigant, et sentir que ses tourments, ses doutes, ses désespoirs n'étaient que des tentations de Satan. Dès ce moment,

trouvait : « Cùm his cogitationibus agitaretur, tentabatur sæpè graviter. Magno « cùm impetu, ut magno ex foramine quod in cellula erat sese dejiceret. Nec « aberat foramen ab eo loco ubi preces fundebat. Sed cùm videret esse peccatum se ipsum occidere rursus clamabat : Domine, non faciam quod te « offendat. »

* Voir la note n° 18.

[1] Une de ses perceptions les plus particulières dont lui-même a rapporté le commencement aux rêves qu'il avait eus pendant sa maladie. Cette perception devint une certitude à Manresa. Elle est très-développée dans les exercices spirituels. « Admotus animæ quos diversi excitant spiritus discernendos ut boni « solum admittantur et pellantur mali. »

il prit une ferme résolution, celle d'en finir avec sa vie passée, de ne plus chercher à rouvrir ses blessures, de ne plus même y toucher. Ce n'était pas tant pour sa tranquillité qu'il en agissait ainsi, que parce qu'il pensait y être obligé par devoir. C'était une résolution et non une de ces convictions qui vous entraînent, auxquelles on est pour ainsi dire forcé de se soumettre. Cette détermination qui n'a pas besoin de s'appuyer sur l'Écriture, et qui repose toute sur le sentiment d'une union immédiate avec l'empire des esprits, ne pouvait satisfaire Luther. Luther ne croyait ni aux inspirations ni aux apparitions *. Il les rejetait toutes sans distinction, n'admettant que la parole simple, écrite, indubitable de Dieu. Loyola, au contraire, vivant entièrement dans des contemplations intérieures, cherchait surtout à connaître la volonté de Dieu par ses propres intuitions. Aussi disait-il qu'il n'avait jamais vu si bien comprendre le christianisme que par une vieille femme qui lui avait prédit, au milieu de ses souffrances, que le Christ lui apparaîtrait. Dans le commencement, il ne pouvait croire à cette vision, mais bientôt il se regarda comme assuré de contempler de ses propres yeux tantôt Jésus-Christ, tantôt la Vierge. Un jour, il s'arrêta tout à coup sur les marches du couvent des Dominicains à Manresa, et se mit à pleurer à chaudes larmes, parce qu'il crut recevoir, en ce moment même, la révélation du mystère de la Sainte-Trinité [1]. Pendant toute cette journée, il ne parla pas d'autre chose et avec une inépuisable richesse d'images.

Le mystère de la création lui fut ainsi subitement

* Voir la note n° 19.

[1] En figura de tres teclas.

expliqué dans des symboles mystiques. Dans l'Hostie il vit clairement celui qui est Dieu et homme tout ensemble.

Un autre jour, il se rendait à une église éloignée, suivant le cours de la rivière Llobregat. Il s'assit sur ses bords, et, en fixant la profondeur du courant, il se sentit vivement pénétré par la révélation des mystères de la foi. En se levant, il lui sembla être un homme tout nouveau, qui n'avait plus besoin, pour croire, du témoignage des choses écrites, et qui serait allé à la mort pour défendre la vérité de ces apparitions et révélations que n'appuyaient cependant aucun témoignage, aucune écriture [1].

Si nous avons bien saisi l'origine du développement si étrange, si particulier de cette chevalerie monastique, de cette résolution d'une extravagance et d'un ascétisme fantastique, il est inutile de suivre plus longtemps Loyola, à chaque pas de sa vie intuitive; passons donc maintenant à sa vie active.

Il partit enfin pour Jérusalem, espérant fortifier les croyants et convertir les infidèles. Mais ce dernier projet surtout n'était guère réalisable pour lui, pauvre ignorant qu'il était; pour lui, pauvre créature isolée, sans compagnons, sans pouvoir; le projet même de demeurer aux Saints-Lieux échoua complétement par le refus formel que lui en firent les supérieurs, résidants à Jérusalem, et qui tenaient du Pape le pouvoir d'accorder ou de refuser une semblable permission.

Il revint donc en Espagne, et là il eut à tenir tête à

[1] *Acta antiquissima :* « His visis haud mediocriter tum confirmatus est « (dans l'original : y le dieron tanta confirmacione sumpre de la fe), ut sæpe « etiam id cogitavit, quod et si nulla scriptura mysteria illa fidei doceret, ta- « men ipse ob ea ipsa quæ viderat, statueret sibi pro his esse moriendum. »

d'assez cruelles tentations, à d'assez durs travaux. Il commença à enseigner ses croyances particulières sur les révélations et les apparitions, et à s'efforcer de faire suivre aux autres les exercices spirituels auxquels il se livrait lui-même. Toutes ces nouveautés parurent d'abord si bizarres, qu'il fut même soupçonné d'hérésie. Ce serait un jeu bien extraordinaire du hasard, que Loyola, dont la Société devint quelques siècles plus tard une association d'*illuminés*, eût possédé des rapports avec une secte de ce nom. Car on ne peut nier que les *illuminés* qui vivaient à cette époque, en Espagne [1], les *Alumbrados*, c'était leur nom, manifestaient effectivement des opinions qui se rapprochaient des idées mystiques de Loyola. Repoussés par la sainteté qui ne consiste que dans les œuvres extérieures, telle que, jusqu'à ce jour, le christianisme l'admettait, ils se livraient à des ravissements intérieurs et croyaient avoir l'intuition immédiate des mystères, particulièrement celui de la Sainte-Trinité. Comme lui aussi et ses partisans, ils faisaient de la confession générale la condition de l'absolution, et insistaient avant tout sur la prière intérieure. Au surplus, si l'on n'ose pas nier absolument que Loyola n'ait eu quelque contact avec eux, on peut affirmer au moins qu'il s'en distingua surtout par l'*obéissance*. Cette secte, en effet, se mettait au-dessus de tous les devoirs ordinaires, par ce qu'elle appelait les *exigences* de l'esprit. Loyola au contraire, vieux soldat, habitué à la sévère discipline des camps, nommait l'*obéissance* la première de toutes les vertus et soumit toujours, sans le moindre murmure, son enthousiasme le

[1] On a fait aussi ce reproche à Lainez et à Borgia. I. Llorente, *Hist. de l'Inquisition*, t. III, p. 83. Melchior Cano les appela sans détour *Illuminés*, les gnostiques du siècle.

plus ardent, ses convictions les plus profondes, à l'autorité absolue de l'Église *.

Ces tentations, ces obstacles qui se dressaient incessamment devant lui, eurent sur son existence un résultat décisif. Dans l'état obscur où il était, sans érudition, sans théologie, sans soutien politique, il devait tout au plus espérer de faire quelques conversions dans l'intérieur de l'Espagne; il devait s'attendre à passer sur la terre sans y laisser la moindre trace de son passage. Mais il n'en devait pas être ainsi. Ses supérieurs d'Alcala et de Salamanque lui ayant imposé la loi d'étudier la théologie pendant quatre années, avant de lui permettre d'enseigner le dogme, il se trouva jeté ainsi dans un chemin qui s'élargit chaque jour davantage, et ouvrit peu à peu un champ immense à son activité religieuse.

Il se rendit à l'Université de Paris qui, à cette époque, était la plus célèbre école du monde.

De cruelles difficultés l'attendaient à son début; avant d'être admis en théologie [1], il fut obligé de faire la classe de grammaire, qu'il avait déjà commencée en Espagne, et de suivre la philosophie. Mais souvent il se sentait saisi par des élancements, par des ravissements qui le détournaient des analyses et des conjugaisons, et qui venaient se mêler, se confondre avec les notions logiques qu'il devait étudier, et le détournaient du droit chemin. Il eut assez de bon jugement pour comprendre que ce ne pouvait être que des tentations du malin esprit pour empêcher ses progrès dans l'étude, et il eut assez de grandeur pour le déclarer hautement et pour

* Voir la note n° 20.

[1] Selon la chronique la plus ancienne des Jésuites, *Chronicon breve,* A. A. S. S., t. II, p. 25, Ignace était à Paris de 1528 à 1535.

se soumettre à la discipline la plus rigoureuse, afin de chasser ces visions.

Mais s'il commençait ainsi par l'étude à abandonner le monde imaginaire pour le monde réel, nous ne voulons pas dire qu'il renonçât pour cela à ses croyances de la communication spirituelle avec les intelligences célestes. Ce fut au contraire en ce moment qu'il fit les premières conversions durables, efficaces, importantes pour le monde.

Des deux compagnons de chambre de Loyola, au collége Sainte-Barbe, l'un, Pierre Faber de Savoie, pauvre jeune homme élevé à garder les troupeaux de son père, et qui, une nuit, avait pris la résolution de se vouer au service de Dieu et de l'étude, ne fut pas difficile à gagner. Il répétait le cours de philosophie avec Ignace (on appelait ainsi Inigo en pays étranger), il lui communiquait ses principes ascétiques, et Ignace plus âgé, plus expérimenté, lui apprenait à combattre ses défauts, prudemment, un à un; puis à faire la conquête d'une vertu, à recourir souvent à la confession, à s'approcher fréquemment de la Cène. Ils vivaient ensemble dans la plus étroite intimité; Ignace partageait avec Faber les aumônes qu'il recevait en assez grande abondance de l'Espagne et de la Flandre. Son second compagnon de chambre fut plus difficile à conquérir.

François Xavier, de Pampelune, ne désirait qu'une chose au monde : ajouter le nom d'un savant célèbre à la série des vaillants guerriers qui, depuis cinq cents ans, s'inscrivaient tour à tour sur son arbre généalogique. Xavier était beau, jeune, riche; son esprit comme sa noblesse le faisaient recevoir avec plaisir déjà à la cour du roi. Ignace eut pour lui tous les égards auxquels il prétendait, et par son exemple força les autres à lui

témoigner une grande déférence. Lié d'abord personnellement avec lui, sa rigidité, l'austérité de sa vie ne manquèrent pas d'avoir leur influence accoutumée, et bientôt Xavier, comme Faber, se soumit à tous les exercices spirituels qu'Ignace dirigeait, jeûnant pendant trois jours et trois nuits de suite, et enfin adoptant tous les sentiments d'Ignace, comme il se soumettait exactement à sa direction [1].

On est étonné, en contemplant cette pauvre cellule de Sainte-Barbe, où se trouvaient réunis trois hommes si extraordinaires, trois hommes dominés, entraînés par une dévotion rêveuse, exaltée, formant de vastes plans, préparant de gigantesques entreprises, et ne sachant encore, ni les uns ni les autres, où les conduiraient ces entreprises et ces plans.

Arrêtons-nous ici un moment, et considérons les faibles bases sur lesquelles reposait le développement ultérieur de la réunion de ces trois hommes.

Les trois amis, après s'être associés encore quelques Espagnols, tels que Salmeron, Lainez, Bobadilla, auxquels Ignace était devenu nécessaire, par les bons conseils et l'appui qu'il leur donnait, se rendirent un jour à l'église de Montmartre. Faber, déjà prêtre, dit la messe; ils firent tous ensuite entre ses mains le vœu de chasteté, de pauvreté, puis jurèrent, après avoir terminé leurs études, de consacrer leur vie tout entière à secourir les chrétiens, ou à convertir les Sarrasins de Jérusalem. Ils ajoutèrent, afin de tout prévoir, que, s'il leur était impossible d'*arriver* ou de *demeurer* à Jérusalem, ils offriraient au Pape leurs propres personnes, pour être en-

[1] Orlandinus, qui a aussi écrit une vie de Faber, que je n'ai point vue, contient dans son grand ouvrage, *Historiæ Societatis Jesu*, pars I, p. 17, plus de détails à ce sujet que Ribadeneira.

voyées par lui, sans salaire ni condition, là où il le voudrait, et pour y être employées comme il le jugerait à propos. Chacun fit ce serment et reçut la communion; Faber à son tour communia aussi après avoir répété le même serment. Ils allèrent ensuite se reposer et prendre un modeste repas près de la fontaine de Saint-Denis.

Une pareille alliance entre des jeunes gens paraît extravagante, et pourtant ils ne s'écartèrent de leurs serments qu'en ce qui fut jugé par eux complétement impossible à réaliser *.

Au commencement de 1537, nous les trouvons déjà à Venise avec trois nouveaux compagnons, pour commencer leur pèlerinage. Nous avons pu remarquer jusqu'ici plusieurs changements dans Loyola : de chevalier mondain, il devint d'abord ce qu'on pourrait appeler un chevalier spirituel. Nous l'avons vu tomber dans de cruelles tentations, et d'où il ne sortit que par un ascétisme exalté. Il devint ensuite théologien et fondateur d'une société étrange. Enfin ses projets reçurent à cette époque une exécution durable.

La guerre avec les Turcs venait d'éclater; cette guerre l'empêcha d'abord de partir, et le détourna de ses pensées de pèlerinage. Sur ces entrefaites, il découvrit à Venise une institution qui ouvrit véritablement ses yeux sur ce qu'il avait à faire. Il se lia très-étroitement avec Caraffa, directeur de cette institution. Il prit un logement dans le couvent des Théatins qui s'était formé à Venise, et servait les malades dans les hôpitaux que Caraffa dirigeait et où il laissait les novices s'exercer à la charité. Ignace, à la vérité, ne se sentit pas complétement satisfait par cet Ordre des Théatins, et parla même

* Voir la note n° 21.

à Caraffa de plusieurs changements à y introduire. On dit qu'ils se brouillèrent à ce sujet[1]. Mais cela n'empêche pas de voir quelle impression profonde Ignace avait reçue, et comment il admirait un Ordre de prêtres, se vouant, avec zèle et sévérité, à des devoirs abandonnés aux clercs. Et l'on peut observer qu'il comprit, dès ce moment, que s'il était forcé de rester en deçà des mers, et d'exercer son activité sur la chrétienté de l'Occident, il ne voyait nulle part de chemin plus sûr à prendre.

En effet, il se fit ordonner prêtre à Venise avec tous ses compagnons, et après quarante jours de prière et de recueillement, il commença à prêcher à Vicence avec trois d'entre eux. Le même jour, à la même heure, ils parurent dans différentes rues, montèrent sur des pierres, et agitant leurs chapeaux, criant de toute la force de leur voix, ils se mirent à exhorter à la pénitence, parlant un étrange mélange d'espagnol et d'italien, qu'on entendait à peine, si même on pouvait l'entendre. Ces singuliers prédicateurs, aux habits déchirés, au corps amaigri, affaibli par le jeûne, restèrent dans ces contrées pendant une année entière; c'était le temps qu'ils avaient résolu d'attendre, après lequel ils partirent pour Rome.

Ils se divisèrent, désirant faire la route par différents chemins; mais avant d'entreprendre leur voyage, ils esquissèrent les premières règles de leur institution; car ils voulaient, même étant séparés, observer autant que possible une certaine uniformité d'existence. Leur première sollicitude se porta sur ce qu'ils répondraient à

[1] Sachinus : « Cujus sit auctoritatis quod in B. Cajetani Thienæi vitâ de beato « Ignatio traditur, » éclaircit amplement cette relation avant celle d'Orlandinus.

cette simple question : Quel est votre but? Que voulez-vous? Et ils résolurent, d'après les premières inspirations d'Ignace, de faire comme soldats la guerre à Satan, et de se nommer la *Compagnie de Jésus*, tout comme une compagnie de soldats qui prend le nom de son capitaine [1].

Dans le commencement de leur séjour à Rome, ils n'eurent une position ni douce, ni agréable; Ignace croyait que tout lui était fermé et qu'il avait besoin de recevoir une seconde absolution pour l'ancien soupçon d'hérésie qui avait pesé sur lui. Peu à peu cependant, leur genre de vie, leur zèle pour la prédication, leur dévouement sans bornes à servir les malades, leur attirèrent un si grand nombre de partisans, qu'ils purent songer bientôt à former une véritable société.

Déjà ils avaient prononcé deux vœux, ils prononcèrent alors le troisième, c'était le vœu d'obéissance. Mais l'obéissance, ainsi que nous l'avons dit, étant regardée par Ignace comme la première de toutes les vertus, ils cherchèrent, sous ce rapport surtout, à surpasser toute la rigidité des autres ordres. Ils résolurent d'abord d'élire leur général à vie. Puis ils ajoutèrent à leurs obligations celle « de faire en tout temps ce que leur ordonnerait le Pape, de parcourir le monde, d'aller prêcher chez les Turcs, les païens, les infidèles, à son commandement, sans objection, sans condition, sans salaire et sans retard. »

Quelle opposition aux tendances de cette époque!

[1] Ribadeneira, *Vitâ brevior.*, c. 12, remarque qu'Ignace a choisi ce nom « ne « de suo nomine diceretur. » Nigroni explique *societas :* « quasi dicas cohortem « aut centuriam quæ ad pugnam cum hostibus spiritualibus conserendam conscripta sit. Postquam nos vitamque nostram Christo D. nostro et ejus vero ac « legitimo vicario internis obtuleramus, » — est-il dit dans sa *Deliberatio primorum Patrum*, A. A. S. S., t. II, p. 463.

Ainsi, lorsque de tous côtés s'élevaient contre le Pape, la résistance, l'esprit d'examen, l'abandon, une société pleine d'enthousiasme et de zèle se lève spontanément, se voue à son service; certes il ne pouvait hésiter un moment à recevoir cette milice sous sa bannière; aussi, dès 1540, il accepta, sous quelques conditions, leur projet d'association, et il le confirma en 1543, sans aucune condition. Dans ces entrefaites, la Société fit son dernier pas; six des plus anciens se réunirent pour choisir le chef qui devait, suivant le premier projet présenté au Pape, distribuer, selon son bon plaisir, les grades et les fonctions, et tracer le plan de la constitution de l'Ordre avec l'avis des autres membres. Dans toutes les autres choses, il avait le droit d'un commandement absolu: c'était en lui que le Christ devait être révéré comme s'il était présent. Ce fut Ignace qu'ils élurent unanimement, Ignace qui, ainsi que Salméron l'inscrivit sur son bulletin d'élection, « les avait engendrés tous en Jésus, et les avait nourris de son lait [1]. »

Dès lors seulement la Société eut sa forme complète. Elle fut parfaitement distincte des autres sociétés de ce genre, fondées aussi sur l'union des devoirs *cléricaux* et *monastiques*.

Les Théatins avaient aboli déjà pour eux-mêmes plusieurs obligations peu importantes; mais les Jésuites allèrent bien autrement loin [2]; non-seulement ils évitèrent de porter aucun costume monacal, mais ils se dis-

[1] *Suffragium Salmeronis.*

[2] Telle est, suivant eux, la différence de leur règle d'avec celle des Théatins: « Didacus Payva Andradius orthodoxarum explicat, lib. 1, fol. 14: Illi « (theatini) sacrarum æternarumque rerum meditationi psalmodiæque potissi« mùm vacant: isti verò (jesuitæ) cum divinorum mysteriorum assidua con« templatione docendæ plebis evangelii amplificandi sacramenta administrandi « atque reliqua omnia apostolica munera conjungunt.

pensèrent des pratiques de dévotion faites en commun, qui enlèvent la plus grande partie du temps dans les couvents; et ils se dispensèrent également de l'obligation de chanter au chœur.

Ayant donc ainsi élagué de leur règle toutes les occupations qui ne leur étaient pas nécessaires, ils se consacrèrent de toutes leurs forces aux devoirs essentiels. Ils se vouèrent à soigner les malades, mais non pas exclusivement, comme les Barnabites; à la prédication, mais sans les restrictions des Théatins.

Pour la prédication, ils continuèrent d'agir comme ils l'avaient fait depuis leur séparation à Vicence. Prêchant particulièrement pour le bas peuple, et cherchant bien plus l'expression énergique et passionnée que l'expression élégante et choisie. Ils ne négligèrent pas la confession, car ils savaient combien sont liées entre elles la direction et la domination des consciences *; ils connaissaient parfaitement quelles ressources existent dans les pratiques religieuses, eux qui avaient été réunis à Ignace de cette manière; enfin ils portèrent surtout leurs vues sur l'instruction de la jeunesse; et bien que ce devoir n'eût pas été consacré par leurs vœux, comme ils le désiraient à l'instant où ils les prononcèrent, ils ne cessaient d'y appeler, de le recommander de la manière la plus vive dans leur règle, souhaitant avant tout gagner la jeune génération, leur activité se portant seulement vers les tendances énergiques, réelles et surtout influentes.

Ainsi s'étaient activement réalisées les rêveries d'Ignace. Ainsi, de conversions tout ascétiques était sortie une institution profondément calculée, possédant une

* Voir la note n° 22.

unité de but et des moyens politiques entièrement conformes à ce but.

Ainsi Ignace vit ses espérances bien dépassées ; il avait maintenant entre les mains la direction illimitée d'une société formée par ses soins, engendrée par son esprit, illuminée de ses propres intuitions ; une société, qui, à la vérité, n'exécutait pas son premier plan d'aller à Jérusalem, plan qu'il reconnut ne mener à rien, mais qui se livra avec les plus éclatants succès aux missions les plus lointaines ; qui se chargea avec des succès non moins grands de la direction des âmes, et enfin qui eut toujours pour lui une soumission sévère qui tenait à la fois de la discipline des camps et d'une abnégation toute spirituelle.

Avant de suivre le développement de cette société, il nous faut examiner, discuter encore une des conditions les plus importantes de son établissement.

§ V. — Premières séances du Concile de Trente.

Nous avons vu quels intérêts se rattachaient à la demande du concile, du côté de l'empereur, et au refus du concile, du côté du Pape, qui au reste ne pouvait le désirer que sous un seul rapport, celui de répandre, d'inculquer avec zèle, d'une manière non interrompue, la doctrine de l'Église catholique ; il fallait, pour y parvenir, écarter les doutes qui s'élevaient, tantôt sur une question, tantôt sur une autre, dans le sein même de l'Église. Et un concile seul pouvait avoir l'autorité nécessaire pour discuter avec fruit des matières si importantes.

Tous étaient d'accord sur ce point; il ne s'agissait plus que d'une seule chose, à savoir : que le concile

serait convoqué dans un moment favorable, et qu'il serait tenu sous l'influence du Pape.

L'époque où les deux partis ecclésiastiques s'étaient rapprochés plus que jamais, dans une opinion moyenne et modérée, devint le moment décisif. Le Pape, comme nous l'avons dit, s'était aperçu que l'empereur avait la prétention de convoquer lui-même le concile. Il ne perdit point de temps pour le prévenir, assuré qu'il était alors de l'attachement des princes catholiques. Au milieu de tous ces divers mouvements, il prit la résolution définitive de procéder sans retard à un concile œcuménique, et il le fit annoncer aussitôt à Contarini pour le transmettre à l'empereur [1]. Les négociations furent sérieusement reçues, et les lettres de convocation enfin expédiées, et l'année qui suivit trouva les légats déjà assemblés à Trente [2].

Mais de nouveaux obstacles se présentèrent encore; le nombre des évêques était bien petit; les rois étaient presque tous en guerre; les circonstances se trouvant, par conséquent, aussi peu favorables que possibles, le Pape temporisait toujours, et avec raison. Cet état de choses dura jusqu'en décembre 1545; alors arriva le moment attendu depuis si longtemps, et le concile fut ouvert.

En effet, quel moment pouvait présenter de plus heureuses chances? L'empereur, brouillé complétement avec les deux chefs protestants, se préparait à la guerre contre eux; ayant besoin du secours du Pape pour soutenir sa querelle, il ne pouvait faire valoir contre lui ses prétentions sur le concile. La guerre qu'il allait entre-

[1] *Ardinghello al C. Contarini*, 15 *Junio* 1541, dans Quirini, t. III, p. CCXLVI.
[2] Ils arrivèrent le 22 novembre 1542.

prendre, la crainte de ses conséquences, devaient l'absorber assez pour qu'il ne donnât pas grande attention à ce qui allait se passer au concile. Il avait demandé, par exemple, qu'on commençât par s'occuper de la réforme; les légats du Pape arrêtèrent qu'on traiterait en même temps des dogmes, mais ce fut d'eux seulement qu'il fut d'abord question [1].

De même que le Pape savait habilement écarter tout ce qui pouvait lui devenir nuisible, de même il saisissait aussi tout ce qui pouvait le faire marcher à son but. La confirmation des dogmes révoqués en doute étant pour le Saint-Siége de la dernière importance, la grande question était de savoir laquelle des opinions penchant vers le système protestant pouvait demeurer dans l'Évangile catholique. Contarini n'était plus, mais Polus vivait, il était présent au concile, il défendait énergiquement ces opinions, et il était soutenu par beaucoup d'autres membres, siégeant à ses côtés. C'était là le vrai terrain sur lequel la lutte allait s'engager [*].

D'abord, car on procéda systématiquement, d'abord, on parla de la révélation en elle-même; des sources dans lesquelles il faut puiser la connaissance de la révélation. Aussitôt cette question posée, aussitôt s'élevèrent quelques voix dans le sens du protestantisme. L'évêque Nachianti de Chiozza, par exemple, ne voulut rien entendre de ce qui pouvait être en dehors des Saintes-Écritures. *Dans l'Évangile*, s'écriait-il, *dans l'Évangile se trouve écrit tout ce qui est, tout ce qui nous mène au salut.* Mais une grande majorité s'éleva contre lui et ses pa-

[1] Un expédient que proposa Thom. Campeggi. Pallavicini, t. VI, VII, p. 5. Du reste, on avait fait tout d'abord le projet d'une bulle de réforme; cependant elle n'a point été publiée. « Bulla reformationis Pauli Papæ III, concepta, non « vulgata, primum edidit R. Clausen. » Havn., 1829.

[*] Voir la note n° 23.

roles. On arrêta que la tradition non écrite, reçue de la bouche du Christ, propagée par les apôtres, sous la protection du Saint-Esprit, jusque dans ces derniers temps, doit être admise avec une aussi grande vénération que l'Écriture-Sainte elle-même. Quant à celle-ci, on ne renvoya pas même aux textes fondamentaux. On reconnut que la Vulgate en était la traduction authentique, et on promit qu'à l'avenir elle serait imprimée avec les plus grandes précautions [1].

Après que ces premières questions eurent été ainsi posées, on reconnut, non sans raison, qu'on avait fait déjà la moitié de l'ouvrage, et on passa au dogme décisif de la justification et des doctrines qui s'y trouvent liées. Le principal intérêt s'attachait à cet article tant débattu.

Car, dans le fait, beaucoup de membres du concile avaient à ce sujet des opinions qui concordaient complétement avec celles des protestants. L'archevêque de Sienne, l'évêque della Cava, Giulio Contarini, évêque de Bellune, et cinq théologiens attribuèrent la *justification,* seulement et uniquement au mérite du Christ et à la foi. Ils déclarèrent que les œuvres ne sont que les preuves de la foi, que l'espérance et la charité ne sont que ses compagnes, que la foi seule est la base de la *justification* [2].

Il n'était pas croyable que, dans le moment même où le Pape et l'empereur attaquaient les protestants par la force des armes, la pierre fondamentale sur laquelle s'élevait la doctrine protestante pût prévaloir dans un concile tenu sous les auspices de l'empereur et du Pape. En vain Polus exhortait à ne pas rejeter une opinion

[1] *Conc. Tridentini Sessio IV.*
[2] Voir la note n° 24.

seulement parce qu'elle avait été soutenue par Luther; trop d'exaspérations personnelles étaient alors en jeu. La passion même alla si loin à ce sujet, que l'évêque della Cava et un moine grec en vinrent à des voies de fait. Il résultait de ces violences que le concile était arrêté, qu'on ne pouvait même discuter avec fruit sur le fond d'une question appartenant si évidemment au protestantisme; on ne pouvait discuter, et cela du reste ne manquait pas d'importance, que sur l'opinion médiatrice, telle que l'avaient établie Gaspard Contarini et ses amis. Séripando, général des Augustins, la formula de cette manière, protestant avec énergie qu'il ne venait pas présenter une des opinions de Luther, mais au contraire celle de ses plus célèbres antagonistes, comme étaient, par exemple, Pflug et Gropper. Comme eux, Séripando admettait une double justice [1] : l'une habitant en nous, inhérente à nous, par laquelle, de pécheurs que nous étions, nous devenons enfants de Dieu; elle aussi est une grâce; elle aussi est non méritée, active dans les œuvres, visible dans les vertus; *seule,* elle est pourtant incapable de nous introduire dans la gloire de Dieu : l'autre est la *justice* par les mérites du Christ, attribués à nous, imputés à nous; par elle nos âmes sont lavées de leurs taches; par elle nos péchés sont pardonnés, car elle est complète, et nous sauve. C'était précisément là la croyance de Contarini. Si donc, disait celui-ci, la question est maintenant de savoir sur laquelle de ces deux *justices* nous devons compter, ou sur celle qui habite en nous, ou sur celle qui nous vient du Christ, voici à ce sujet la réponse d'un homme pieux et éclairé : c'est que nous ne devons nous confier qu'à

[1] *Parere dato a* 13 *Juglio* 1544. Extrait de Pallavicini, VIII, t. XI, p. 4.

la dernière. Notre justice à nous a commencé sans doute l'œuvre de notre justification, mais elle ne peut la compléter, car elle est elle-même incomplète et toute remplie de défauts; celle du Christ, au contraire, est entière et parfaite; elle est tout à fait agréable, et seule agréable à Dieu, et c'est par elle seule que nous pouvons être justifiés devant lui [1] *.

Une pareille modification tenait trop encore à la doctrine protestante pour ne pas être accueillie par les partisans de cette doctrine et repoussée violemment par ses adversaires.

Caraffa, qui déjà l'avait rejetée à Ratisbonne, assis maintenant parmi les cardinaux auxquels était confiée la direction du concile, parut avec un traité sur la Justification, dans lequel il combattait vivement toutes les opinions qui se rapprochaient du protestantisme [2].

Près de lui déjà se tenaient aussi les Jésuites. Salméron et Lainez avaient obtenu le privilége de présenter les premiers leur opinion : instruits, énergiques, pleins de zèle, à la fleur de l'âge, nourris par Ignace dans cette croyance que l'on ne doit jamais, en religion, donner son assentiment à ce qui se rapproche d'une innovation [3], ils s'opposèrent de toute leur force et avec une grande au-

[1] *Contarini Tractatus de Justificatione.* Il ne faut pas tomber sur l'édition de Venise de 1589, comme cela m'est arrivé d'abord. On y cherche en vain ce passage. La Sorbonne avait approuvé, en 1571, ce traité tel qu'il était. Dans l'édition de Paris il se trouve non mutilé. En 1580, au contraire, l'inquisiteur général de Venise, Fra Marco Medicis, ne le laissa plus passer; il ne se contenta pas d'omettre les passages, ils furent refondus conformément au dogme reçu. On est surpris quand dans Quirini, *Epp. Poli III*, CCXIII, on examine le collationnement. Il faut se rappeler ces funestes violences pour s'expliquer une haine aussi amère que celle qui dominait Paul Sarpi **.

* Voir la note n° 25.

[2] Bromato, *Vita di Paolo IV*, t. II, p. 131.

[3] Orlandus VI, p. 127.

** Voir la note n° 26.

torité à la doctrine de Séripando. Lainez, qui était venu sur le champ de bataille avec un ouvrage entier plutôt qu'avec une réplique, eut avec lui et pour lui la plus grande partie des théologiens.

Les Jésuites et leurs partisans faisaient sans doute une différence entre les deux justices, mais ils soutenaient que la justice imputative s'élève dans la justice inhérente; ou autrement, que le mérite du Christ est appliqué et communiqué immédiatement à l'homme par la foi; que l'on doit se fier entièrement sur la justice du Christ, non parce qu'elle complète la nôtre, mais parce qu'elle la produit: c'était précisément toute la question. Le mérite des œuvres ne pouvait exister avec les opinions de Contarini et de Séripando. C'était l'ancienne doctrine des scolastiques, qui prétendaient que l'âme revêtue de la grâce mérite la vie éternelle[1]. L'archevêque de Bitonto, l'un des théologiens les plus éloquents et les plus éclairés, distinguait une justification préalable, dépendante des mérites du Christ, par laquelle le pécheur sort de l'état de réprobation, et une justification subséquente, l'acquisition de la justice réelle, dépendante de la grâce répandue en nous, et demeurant en nous; dans ce sens, disait l'évêque de Fano, la foi n'est que la porte de la justification; parcourez donc tout le chemin avec courage et persévérance, et prenez bien garde de ne pas vous arrêter.

Ainsi, loin que ces opinions se touchent, se rapprochent en aucune manière, comme le prétendaient les *médiateurs,* elles sont diamétralement opposées. L'opinion luthérienne demande sans doute aussi la renaissance inérieure; sans doute, elle veut que les

1 Chemnitz, *Examen concilii Tridentini*, t. 1, p. 355.

bonnes œuvres arrivent ; mais le pardon, la rémission, elle les fait dériver *uniquement* des mérites du Christ. Le concile de Trente, au contraire, tout en admettant les mérites du Christ, ne leur attribue la justification qu'autant qu'ils produisent la renaissance intérieure, et par conséquent les bonnes œuvres, desquelles tout dépend en définitif. Le pécheur est justifié, ajoute le concile[1], lorsque l'amour de Dieu descend dans son cœur, qu'il y prend racine en vertu des mérites de la plus sainte souffrance, et par l'illumination du Saint-Esprit ; l'homme alors, devenu l'ami de Dieu, s'avance chaque jour de vertu en vertu, il se transforme de jour en jour ; et par l'observation constante des commandements de Dieu et de l'Église, il grandit par les bonnes œuvres, avec l'aide de la foi, dans la justice que lui a apportée les mérites de notre Seigneur J.-C.

C'est ainsi que fut complétement exclue du catholicisme toute opinion protestante, bien plus toute tentative de conciliation. Ceci se passait justement à Trente, pendant que l'empereur remportait la victoire en Allemagne, pendant que les luthériens vaincus se soumettaient de tous côtés, et que l'empereur se préparait à poursuivre ceux qui tenaient encore. Déjà le cardinal Polus, l'archevêque de Sienne, défenseurs de l'opinion médiatrice, avaient quitté le concile sous différents prétextes[2], et loin de chercher à combattre l'opinion qui avait prévalu, loin de chercher à diriger la foi de ceux qui restaient, ils ne paraissaient préoccupés que

[1] *Sessio* 6, c. VII, X.

[2] Ce serait du moins singulier que tous les deux fussent empêchés, comme on l'a dit, par l'attaque d'une maladie extraordinaire, de revenir à Trente. *Polo ai C. Monte e Cervini*, 15 *sept.* 1546. Epp., t. IV, p. 189. Cela fit beaucoup de tort à Polus, *Mendoza al Emperador Carlos*, 13 *jul.* 1547, *lo cardinale de Inglettera le Haze danno lo que se a dicho de la justification.*

de l'inquiétude personnelle que leur causait leur croyance attaquée et condamnée *.

La difficulté la plus importante se trouvait donc vaincue. La justification, en se développant peu à peu dans l'homme, ne peut se passer de l'aide des sacrements. Par eux elle commence, et par eux elle continue quand elle a commencé. Par eux encore elle est reconquise quand on l'a perdue[1]. Tous les sept doivent être conservés tels qu'ils existent, tels qu'ils doivent être rapportés à l'auteur de la foi, puisque toutes les institutions de l'Église du Christ sont communiquées, non-seulement par les Écritures, mais encore par la tradition[2]. Les sept sacrements embrassent, comme on sait, toute la vie et tous les degrés dans lesquels la vie se développe. Ils sont la pierre fondamentale de toute hiérarchie; ils annoncent la grâce et ils la communiquent; enfin ils complètent le rapport mystique qui rapproche l'homme de Dieu.

On admet la tradition, précisément parce que le Saint-Esprit habite toujours avec l'Église. On admet la Vulgate, parce que l'Église romaine a été conservée exempte de toute erreur, par une grâce particulière de Dieu; de là, on a conclu que le principe qui justifie s'incarne dans l'homme même, que la grâce, pour ainsi dire, liée au sacrement visible, lui est communiquée dans toutes les choses de l'existence auxquelles il s'applique, et embrasse la vie et la mort. L'Église visible est en même temps cette seule Église véritable appelée invisible hors de laquelle on ne veut pas reconnaître de religion légitime.

* Voir la note n° 27.

[1] *Sessio* 7, *prœmium*.

[2] Sarpi revèle les discussions à ce sujet : *Historia del concilio Tridentino*, p. 241 (édition de 1629). Pallavicini est très-insuffisant à cet égard.

§ VI. — L'Inquisition.

Déjà on avait pris des mesures pour répandre ces doctrines et pour détruire celles qui leur étaient opposées.

Ici, il nous faut revenir encore une fois sur l'époque du colloque de Ratisbonne. Lorsqu'on vit qu'on ne pouvait rien terminer avec les protestants allemands, et qu'en attendant, les disputes sur le sacrement de l'Eucharistie, les doutes élevés au sujet du Purgatoire, et d'autres opinions menaçantes pour le culte romain, se propageaient de plus en plus, le Pape demanda un jour au cardinal Caraffa quel moyen il aurait à proposer contre les progrès de ces innovations; le cardinal déclara qu'une inquisition énergique lui paraissait le seul remède efficace. Jean Alvarez de Tolède, cardinal de Burgos, fut du même avis.

La vieille inquisition dominicaine était tombée depuis longtemps en décadence. Comme on avait laissé aux ordres monastiques le soin d'élire les inquisiteurs, il arriva que ceux-ci partageaient souvent les mêmes opinions que celles qu'on voulait combattre. En Espagne, on s'était déjà écarté de l'ancienne forme, en ce qu'on avait institué pour ce pays un tribunal suprême de l'inquisition. Caraffa et Burgos, tous les deux d'anciens dominicains, partisans d'une justice sévère, défenseurs ardents de la pureté du catholicisme, rigoureux dans leurs mœurs, inflexibles dans leurs opinions, conseillèrent au Pape d'établir, sur le modèle de celui d'Espagne, un tribunal suprême et général de l'inquisition, ayant son siége à Rome, et qui aurait tous les autres tribunaux dans sa dépendance. De même que saint Pierre, dit Caraffa, a vaincu le premier hérésiar-

que à Rome, de même le successeur de saint Pierre doit dompter à Rome même toutes les hérésies du monde entier[1]. Les Jésuites se glorifient de l'appui prêté par Loyola, leur fondateur, à cette proposition. La bulle fut rendue le 21 juillet 1542.

Cette bulle désigne six cardinaux, parmi lesquels Caraffa et Jean de Tolède sont nommés commissaires du Siége apostolique, inquisiteurs généraux et même universels en matière de foi, en deçà et au delà des monts. Elle leur accorde le droit de déléguer des ecclésiastiques, partout où bon leur semble, avec un pouvoir égal au leur, de décider seuls les appels contre leurs décisions et de procéder même sans la participation du tribunal ecclésiastique ordinaire. Tout le monde, sans acception de personne, sans égard à un état et à une dignité quelconque, doit être soumis à leur juridiction; ils ont pouvoir de faire incarcérer les suspects, de punir, même de la peine capitale, les coupables, et de vendre leurs biens. Une seule restriction leur est imposée : il est de leur compétence de punir, mais le Pape se réserve la faculté de gracier ceux qui se convertissent. Ils doivent ainsi tout faire, ordonner et exécuter, pour étouffer et extirper les hérésies qui ont éclaté dans la communauté chrétienne[2].

Caraffa ne perdit pas un moment pour mettre cette bulle à exécution. Quoique pauvre, il ne voulut pas attendre l'argent qu'il devait recevoir de la Chambre apostolique; il prit de suite une maison en location, y établit avec ses propres ressources les chambres des fonctionnaires et les prisons, les pourvut de verroux, de fortes

[1] Bromato, *Vita di Paolo IV*, lib. VII, § 3.

[2] « Licet ab initio. Deputatio nonnullorum, S. R. E. Cardinalium generalium « inquisitorum hæreticæ pravitatis, 21 julii 1542. » Coquelines, IV, I, p. 211.

serrures, de fers, de chaînes ; alors il nomma des commissaires-généraux pour les différents pays. Le premier, à ce que je vois, fut, pour Rome, son propre théologien, Théophile de Tropea, de la sévérité duquel des cardinaux, tels que Polus, eurent bientôt à se plaindre.

« Le cardinal, dit la biographie manuscrite de Caraffa, s'était tracé à ce sujet les règles suivantes comme étant les plus nécessaires et les plus légitimes[1] :

« Premièrement, en matière de foi, il ne faut pas perdre un instant, mais au plus léger soupçon, mettre immédiatement la main à l'œuvre avec la plus grande énergie.

« Deuxièmement, il ne faut avoir aucune espèce d'égard, soit pour un prince, soit pour un prélat, quelque haut placé qu'il soit.

« Troisièmement, il faut agir avec la plus rigoureuse sévérité contre ceux qui cherchent à se défendre, en se plaçant sous la protection d'un personnage puissant, mais aussi il faut traiter avec douceur et une miséricorde paternelle celui qui fait l'aveu de sa faute.

« Quatrièmement, il ne faut s'abaisser à aucune espèce de tolérance envers les hérétiques et particulièrement envers les calvinistes. »

Tout cela est, comme nous le voyons, de la sévérité, une sévérité sans indulgence, sans aucun égard, jusqu'à ce que l'aveu soit fait. C'était horrible, surtout dans un moment où les opinions n'étaient pas encore exclusivement prononcées, où beaucoup d'hommes cherchaient à concilier les doctrines du christianisme avec les institutions de l'Église existante. Les plus faibles cédèrent et se soumirent ; les plus énergiques, au con-

[1] Caraccioli, *Vita di Paolo IV*, Ms. c. 8.

traire, saisirent cette occasion pour se déclarer ouvertement en faveur des opinions proscrites, et ils tentèrent de se soustraire à l'empire de la force*.

Un des premiers parmi ceux-là fut Bernard Ochin. Déjà on croyait avoir remarqué qu'il remplissait depuis quelque temps avec moins d'exactitude ses devoirs monastiques; en l'an 1542, on soupçonna l'orthodoxie de ses prédications; il soutenait de la manière la plus formelle la doctrine que la foi seule justifie; il s'écria, un jour, d'après un passage d'Augustin : « Celui qui t'a créé sans toi, ne te sauvera-t-il pas sans toi? » Ses explications du Purgatoire ne parurent pas non plus très-orthodoxes. Le nonce commença par lui interdire à Venise la chaire pour quelques jours; il fut ensuite cité à Rome; il était déjà arrivé jusqu'à Bologne, lorsqu'il résolut de prendre la fuite, probablement par crainte de l'inquisition qu'on venait d'établir. L'historien de son Ordre [1] nous raconte que Bernard Ochin étant arrivé au mont Saint-Bernard, s'arrêta, repassant dans sa mémoire tous les honneurs qui lui avaient été rendus dans sa belle patrie, cette foule innombrable qui, pleine d'espérance et de joie, l'avait accueilli, écouté avec recueillement, et qui, entraînée par son enthousiasme, l'avait accompagné jusque dans sa maison; certes, un orateur perd plus que tout autre, en perdant sa patrie. Mais, quoique déjà vieux, Bernard l'abandonna. Il donna à son compagnon les sceaux de son Ordre qu'il avait portés sur lui jusqu'à ce moment, et se rendit à Genève. Toutefois, il faut convenir que ses convictions n'étaient pas très-solides et qu'il est tombé dans les aberrations les plus extraordinaires.

* Voir la note n° 28.

[1] Boverio : *Annali I*, p. 438.

Vers la même époque, Pierre Martyr Vermigli quitta aussi l'Italie. Je m'échappai, dit-il, à force de déguisements, et je sauvai ma vie d'un danger imminent. Un grand nombre de ses élèves de Lucques le suivirent plus tard[1].

Cœlio Secundo Curione laissa approcher le péril plus près de lui. Il attendit jusqu'au moment où le *bargello* parut pour le saisir. Curione était grand et fort. Il passa au milieu des sbires avec le couteau qu'il portait, s'élança sur son cheval et s'enfuit. Il alla en Suisse.

Une fois déjà des mouvements avaient eu lieu à Modène ; ils se réveillèrent de nouveau. Les citoyens se dénonçaient les uns les autres. Philippe Valentin se sauva à Trente. Castelvetri aussi jugea prudent de se mettre, pendant quelque temps du moins, en sûreté et se rendit en Allemagne.

Car la persécution et la terreur éclatèrent partout en Italie. La haine des partis vint au secours des inquisiteurs. Combien de fois, après avoir cherché longtemps inutilement une occasion de se venger de ses ennemis, on se servait du prétexte de l'accusation d'hérésie ! Maintenant les moines avaient dans les mains des armes contre cette foule d'individus qui avaient été entraînés à une nouvelle tendance religieuse par leurs travaux littéraires, — deux partis qui se vouaient une haine également violente. A peine s'il est possible, s'écrie Antonius Palcarius, d'être un chrétien et de mourir dans son lit[2]. L'académie de Modène ne fut pas la seule dissoute. Les académies napolitaines fondées par les Seggi, exclu-

[1] Une lettre de Pierre Martyr à la ville qu'il avait abandonnée, lettre dans laquelle il exprime son repentir d'avoir parfois obscurci la vérité, dans Schlosser : *Vie de Bèze* et *de Pierre Martyr*, p. 400. Gerdésius et M'Crie ont recueilli plusieurs détails dans les livres cités précédemment.

[2] *Aonii Palcarii opera*, *ed. Wetsten*, 1696, p. 91.

sivement destinées dans leur origine aux études littéraires dont elles s'éloignèrent, entraînées par l'esprit de l'époque, pour se livrer aux discussions théologiques, furent aussi fermées par le vice-roi[1]. Toute la littérature fut soumise à la surveillance la plus sévère. En l'année 1543, Caraffa ordonna qu'à l'avenir aucun livre, quel que fût son contenu, ancien ou moderne, ne fût imprimé sans la permission des inquisiteurs. Les libraires se virent obligés de présenter à l'examen des inquisiteurs, même des catalogues de toutes leurs publications; les préposés de la douane reçurent l'ordre de ne laisser passer aucun envoi de livres manuscrits ou imprimés à leur destination, sans les avoir préalablement soumis à l'Inquisition[2]. Insensiblement on en vint à l'index des livres prohibés. A Louvain et à Paris, on en avait donné les premiers exemples. En Italie, Giovanni della Casa, qui était dans la confidence intime de la maison de Caraffa, fit imprimer à Venise le premier catalogue de ces livres prohibés; il contenait l'indication d'environ 70 ouvrages. Il en parut de plus détaillés en 1552 à Florence, et en 1554 à Milan; le premier fut publié dans la forme adoptée plus tard à Rome, en 1559. Il renfermait des ouvrages de cardinaux, les poëmes de ce Casa lui-même. Les mesures dont nous venons de parler furent imposées non-seulement aux imprimeurs et aux libraires, mais encore on fit un devoir de conscience aux particuliers eux-mêmes de dénoncer l'existence des livres défendus, de contribuer à leur anéantissement. On exécuta toutes ces prescriptions avec la plus incroyable sévérité. Le livre du *Bienfait du Christ*, quoique répandu à tant de milliers d'exem-

[1] Giannone, *Storia di Napoli*, t. XXXII, c. V.

[2] Bromato, t. VII, p. 9.

plaires, a complétement disparu; on ne peut plus le trouver. A Rome, on a allumé des bûchers composés seulement avec les exemplaires confisqués de cet ouvrage.

Pour toutes ces institutions, pour toutes ces entreprises, le clergé se servait du bras de la puissance temporelle. Les Papes réussirent à faire de l'Italie un pays dans lequel ils pouvaient donner l'exemple et établir le modèle de l'orthodoxie. A Milan et à Naples, le gouvernement était d'autant moins capable de s'y opposer qu'il avait eu le projet d'y introduire l'Inquisition espagnole; à Naples, on se contenta d'interdire la confiscation des biens. En Toscane, l'Inquisition se laissa influencer par le pouvoir temporel, grâce à la protection du légat que le duc Cosimo parvint à gagner; les confréries qu'elle fonda donnèrent cependant un grand scandale; à Sienne et à Pise, elle sévit trop rigoureusement contre les universités. Dans les États vénitiens, l'inquisiteur fut soumis à la surveillance de l'autorité civile. A Venise, trois nobles siégeaient à son tribunal, depuis le mois d'avril 1547; dans les provinces, le recteur de chaque ville, qui consultait quelquefois les docteurs, seulement le Conseil des Dix, dans les cas difficiles, lorsque la plainte portait contre des personnes marquantes, le recteur de chaque ville, disons-nous, participait à la recherche des coupables; mais ces restrictions n'empêchaient pas qu'en réalité on eût mis à exécution les ordonnances de Rome.

Et c'est ainsi que les opinions religieuses hétérodoxes furent étouffées et anéanties violemment en Italie. Presque tous les membres de l'Ordre des Franciscains furent forcés de faire des rétractations; il en fut de même pour la plus grande partie des partisans de Valdez. A Venise, on laissa une certaine liberté aux étrangers,

aux Allemands qui s'y trouvaient, soit pour affaires de commerce, soit pour leurs études; mais les indigènes, au contraire, furent obligés d'abjurer leurs opinions; leurs associations furent dissoutes. Plusieurs prirent la fuite; nous rencontrons ces émigrés dans toutes les villes de l'Allemagne et de la Suisse. Ceux qui ne voulaient pas céder et qui ne parvinrent pas à s'enfuir subissaient la peine portée par la loi. A Venise, on les envoyait sur deux barques, hors des lagunes, en pleine mer; les condamnés étaient placés sur une planche posée entre les deux barques; à un signal donné, au même moment, les rameurs se séparaient, la planche tombait dans les flots, les malheureux prononçaient encore une fois le nom du Christ et disparaissaient. A Rome on éleva des auto-da-fé, dans toutes les formes, devant Sainte-Marie de la Minerve. Un grand nombre de citoyens se sauvèrent de pays en pays, avec leurs femmes et enfants; nous les suivons quelque temps dans leur fuite, puis ils disparaissent, vraisemblablement tombés dans les filets de chasseurs impitoyables. D'autres se tinrent tranquilles. La duchesse de Ferrare, qui, si la loi salique n'eût pas existé, aurait été l'héritière du trône de France, ne fut même pas protégée par sa naissance et son haut rang. Son époux lui-même fut son ennemi. « Elle ne voit personne, dit Marot, dont elle n'ait à se plaindre; les montagnes sont entre elle et ses amis; elle mêle des larmes à son vin. »

§ VII. — Perfectionnement de l'Ordre des Jésuites *.

Dans cette situation générale, lorsque les ennemis de l'Église étaient renversés par la force, lorsque la foi aux

* Voir la note n° 29.

dogmes était de nouveau consolidée dans l'esprit du siècle, lorsque l'autorité ecclésiastique en surveillait la pratique avec des armes qui ne manquaient jamais de frapper les coupables, c'est alors que s'éleva l'Ordre des Jésuites, étroitement uni au pouvoir.

Il obtint un succès extraordinaire, non-seulement à Rome, mais dans toute l'Italie; il s'était destiné dans l'origine au bas peuple, et il fut immédiatement accueilli avec faveur par les classes élevées.

Les Farnèse[1] favorisèrent son établissement à Parme; des princesses se soumirent aux exercices spirituels de Loyola. A Venise, Lainez expliqua l'Évangile de saint Jean spécialement pour les nobles, et déjà, en 1542, il parvint, avec l'aide d'un nommé Lippomano, à jeter les fondements du collége des Jésuites. A Montepulciano, François Serda exerça un si grand entraînement sur quelques-uns des hommes les plus considérés de la ville, qu'ils allèrent mendier avec lui dans les rues; Serda frappait à la porte, et eux recevaient les dons. A Faenza, ils surent, quoique Ochin y eût déjà fait beaucoup, conquérir une grande influence, éteindre des inimitiés séculaires et fonder des sociétés pour le secours des pauvres. Je ne cite que quelques exemples: partout, ils parurent, se créant de nombreux partisans, fondant des écoles, constituant leur Ordre.

Mais comme Ignace était Espagnol, et qu'il s'était inspiré d'idées nationales, comme aussi ses disciples les plus exaltés appartenaient au même pays, sa Société

[1] Orlandinus s'exprime d'une manière singulière: « Et civitas, » disait-il, t. II, p. 78, « et privati quibus fuisse dicitur aliqua cum Romano Pontifice necessitudo supplices ad eum litteras pro Fabro retinendo dederunt. » Comme si on ne savait pas que Paul III avait eu un fils. Du reste, on introduisit dans la suite l'inquisition à Parme, à l'occasion d'une opposition qui s'éleva contre les prêtres qui partageaient les doctrines des Jésuites.

obtenait dans la péninsule espagnole un succès presque plus grand qu'en Italie même. A Barcelone, elle fit une conquête très-importante dans le vice-roi, François Borgia, duc de Gandie; à Valence, l'église ne suffisait pas à contenir tous les auditeurs d'Araoz, il fallut lui ériger une chaire en plein air; à Alcala, des disciples appartenant aux meilleures familles se réunirent en très-peu de temps autour de François Villanova, quoiqu'il fût malade, de basse extraction et sans aucune connaissance; de cette ville et de Salamanque où l'Ordre débuta en 1548 avec une petite et chétive maison, les Jésuites se sont étendus ensuite sur toute l'Espagne [1]. Ils ne furent pas moins les bienvenus dans le Portugal. Le roi ne laissa partir pour les Indes-Orientales que l'un des deux premiers qui lui avaient été envoyés sur sa demande; — c'était Xavier, qui acquit dans cette mission la gloire d'un apôtre et d'un saint; il retint près de sa personne l'autre, Simon Rodriguez. Dans les deux cours, les Jésuites rencontrèrent l'accueil le plus extraordinaire. Ils réformèrent entièrement celle du Portugal; à la cour d'Espagne, ils devinrent tout d'abord les confesseurs des principaux personnages de la noblesse, du président du conseil de Castille, du cardinal de Tolède.

Ignace avait envoyé, dès l'année 1540, quelques jeunes gens à Paris, pour y faire leurs études. De là, sa Société se répandit dans les Pays-Bas. A Louvain, Faber eut le succès le plus décisif; dix-huit jeunes gens, déjà bacheliers ou maîtres, s'offrirent de quitter leur famille, l'Université et leur patrie pour se rendre avec lui en Portugal. Les Jésuites étaient déjà répandus en Alle-

[1] Ribadeneira, *Vita Ignatii*, c. XV, n° 244, c. XXXVIII, n° 285.

magne, et Pierre Canisius. qui leur a rendu de si grands services, entra un des premiers dans leur Ordre.

Ce succès rapide devait tout naturellement exercer l'influence la plus efficace sur la constitution de l'Ordre; elle se perfectionna de la manière suivante.

Ignace n'admit qu'un petit nombre de disciples dans le cercle de ses premiers compagnons, les profès. Il trouva qu'il existait peu d'hommes qui fussent en même temps parfaitement instruits, bons et pieux. Déjà, dans le premier projet qu'il présenta au Pape, il exprimait l'intention de fonder des colléges près des universités pour y élever des hommes plus jeunes. Il se présenta, comme on l'a vu, un nombre inattendu et innombrable d'élèves. Ils formaient la classe des scolastiques, par rapport aux profès [1].

Mais il se manifesta très-vite un inconvénient. Comme les profès s'étaient engagés par leur quatrième vœu à des missions perpétuelles au service du Pape, c'était une contradiction et une impossibilité que de leur assigner la direction des colléges, établissements qui ne pouvaient prospérer qu'à la condition d'une présence permanente. Bientôt Ignace trouva qu'il était nécessaire d'instituer une troisième classe entre les deux autres, celle des profès et celle des scolastiques: c'était la classe des coadjuteurs spirituels qui étaient également prêtres, revêtus particulièrement d'un caractère scientifique, et qui s'engageaient expressément pour l'instruction de la jeunesse. C'est une des institutions les plus importantes, et, ce me semble, toute particulière aux Jésuites, celle

[1] « Pauli III facultas coadjutores admittendi D. V. Junii 1546 : ità ut ad vota « servanda pro eo tempore quo tu fili præposite et qui pro tempore fuerint « ejusdem societatis præpositi, eis in ministerio spirituali vel temporali utendum judicaveritis et non ultrà astringantur. » *Corpus Institutorum*, t. 1, p. 15.

sur laquelle reposait la vogue et la prospérité de leur Société. Ces coadjuteurs seulement pouvaient s'établir dans chaque localité, s'y fixer, gagner de l'influence et s'emparer de l'éducation de la jeunesse. Comme les scolastiques, ils ne prononçaient aussi que trois vœux ; et, remarquons-le bien, ils les prononçaient *simplement* et non pas *solennellement,* ce qui veut dire que s'ils avaient voulu se séparer de la Société, ils auraient été excommuniés ; mais la Société avait le droit de les congédier ; uniquement, il est vrai, dans des cas rigoureusement déterminés.

Et maintenant, une seule amélioration était encore nécessaire. Les études et les travaux auxquels ces classes étaient destinées eussent été gravement troublés, si les coadjuteurs avaient été obligés en même temps de se vouer aux soins de leur existence extérieure. Les profès vivaient d'aumônes dans leurs maisons; la pratique de cette règle fut épargnée aux coadjuteurs et aux scolastiques; les colléges pouvaient avoir des revenus communs. Ignace admit aussi des coadjuteurs laïques pour l'administration de ces revenus, autant qu'ils n'étaient point entre les mains des profès qui ne pouvaient pas jouir eux-mêmes de ces revenus, et pour les soins à prendre de toute la vie extérieure; ces coadjuteurs ne prononçaient pas moins les trois vœux simples, et ils se contentaient de la gloire de servir Dieu, en travaillant pour une Société chargée de veiller au salut des âmes.

Ces institutions, bien calculées en elles-mêmes, fondaient aussi en même temps une hiérarchie qui, dans ses divers degrés, reliait entre eux tous les membres.

Si nous fixons nos regards sur les lois qui furent données successivement à cette Société, l'une des considérations supérieures qui lui servit de base, fut la sépara-

tion la plus complète de toutes les relations habituelles. L'amour de la famille est condamné comme un penchant charnel[1]*. Celui qui cède ses biens pour entrer dans la Société, ne doit pas les abandonner à ses parents, mais il doit les distribuer aux pauvres[2]. Celui qui est une fois entré dans la Société, ne reçoit ni écrit des lettres, sans qu'elles soient lues par un supérieur. La Société veut posséder l'homme tout entier; elle veut enchaîner tous ses penchants.

Elle veut partager avec lui-même les secrets de son cœur: il entre dans son sein en faisant une confession générale. Il doit révéler ses défauts comme ses vertus. Un confesseur lui est donné par le supérieur; celui-ci se réserve labsolution pour les cas qu'il lui est utile de savoir[3]**. La règle insiste particulièrement sur cet article, parce qu'il est nécessaire que le supérieur connaisse parfaitement l'intérieur de l'homme, afin de s'en servir selon son bon plaisir.

Car, dans cette Société, l'obéissance prend la place de toutes les autres relations, de tous les autres mobiles que le monde pouvait présenter à l'activité humaine; l'obéissance, considérée en elle-même, sans aucun égard à l'objet auquel elle s'applique[4]. Personne ne doit dé-

[1] *Summarium Constitutionum*, § 8, dans le *Corpus Institutorum Societatis Jesu, Antuerpiæ*, 1709, t. I. Dans Orlandinus, III, 66, Faber est loué de ce qu'un jour arrivant après plusieurs années d'absence dans sa ville natale en Savoie, il prit sur lui de partir, sans s'y arrêter.

* Voir la note n° 30.

[2] *Examen général*, c. IV, § 2.

[3] Prescriptions, contenues isolément dans le *Summarium Constitutionum*, § 32, § 41; dans le *Examen generale*, § 35, § 36, et *Constitutionum*, p. III, c. I, n° 11. « Illi casus reservabuntur, » est-il dit dans le dernier passage, « quos ab eo (superiore) cognosci necessarium videbitur aut valdè conveniens.

** Voir la note n° 31.

[4] La lettre d'Ignace « Fratribus Societatis Jesu, qui sunt in Lusitaniâ. » 7 Kal. Ap. 1553, § 3.

sirer un autre grade que celui qu'il a; le coadjuteur laïque ne doit pas apprendre à lire et à écrire sans permission, s'il ne le sait pas encore. On doit se laisser gouverner par ses supérieurs avec une abnégation complète de tout jugement propre et avec une soumission aveugle, comme un être inanimé, comme le bâton qui sert, suivant sa volonté, à celui qui le porte. C'est dans les supérieurs que se manifeste la Providence divine [1].

Quelle puissance ne fut pas dévolue au général chargé de diriger pendant sa vie cette obéissance absolue, sans être obligé d'en rendre compte à qui que ce soit *! D'après le réglement de 1543, tous les membres de l'Ordre qui se trouvaient réunis dans une seule et même localité avec le général, devaient être consultés, même pour des choses de peu d'importance. La règle de 1550, confirmée par Jules III, dégage le général de cette obligation, autant qu'il le juge convenable [2]. Ce n'est que pour des changements à la constitution de l'Ordre et pour la

[1] Constitutiones VI, 1. « Et sibi quisque persuadeat, quod qui sub obedien- « tia vivunt se ferri ac regi a divina providentia per superiores suos sinere de- « bent, perinde ac cadaver essent. » — Il y a ici encore l'autre constitution VI, 5, d'après laquelle un péché même peut être ordonné. « Visum est nobis in « Domino — nullas constitutiones, declarationes vel ordinem ullum vivendi « posse obligationem ad peccatum morte vel veniale inducere, nisi superior ea « in nomine Domini Jesu Christi vel in virtute obedientiæ juberat. » On en croit à peine ses yeux, quand on lit de pareilles choses. Et, en effet, on peut voir dans ce texte un autre sens que celui qui se présente au premier abord. *Obligatio ad peccatum mortale vel veniale* doit désigner bien plutôt l'obligation qui vous lie à une constitution, en sorte que celui qui viole cette obligation se rend coupable de l'une ou l'autre espèce de péché. On conviendra seulement que la constitution aurait dû être plus claire, et aucun reproche ne doit être fait à celui qui, *bonâ fide*, rapporte *ea* à *peccatum mortale vel veniale*, et non pas à *constitutiones* **.

* Voir la note n° 32.

[2] « Adjutus, quatenùs ipse opportunum judicabit fratrum suorum consilio, « per sè ipsum ordinandi et jubendi, quæ ad Dei gloriam pertinere videbun- « tur, jus totum habeat, » *dit* Confirmatio instituti *de Jules III*.

** Voir la note n° 32.

dissolution des maisons et des colléges établis qu'une consultation des membres est nécessaire. Du reste, tout le pouvoir qui pourrait être utile au gouvernement de la Société, est transmis au général. Il a des délégués dans les différentes provinces, mais ils ne traitent aucune autre affaire que celles qu'il leur a confiées. Il nomme selon son plaisir les supérieurs des provinces, des colléges et des maisons; il admet et congédie; il dispense et punit; il possède en petit une espèce de pouvoir papal [1].

Le seul danger à craindre était que le général, maître d'une si vaste autorité, ne désertât lui-même les principes de la Société. Sous ce rapport, on lui imposa certaines restrictions.

Je ne veux pas parler, seulement en y attachant la même importance que l'a fait Ignace, du droit réservé à la Société ou à ses représentants de déterminer, même pour le général, la nature et les heures des repas, le vêtement, l'heure du sommeil et tous les détails de la vie quotidienne [2]. En attendant, c'est toujours quelque chose que le possesseur de la puissance suprême soit privé d'une liberté dont jouit le dernier des hommes. Les délégués, qui n'étaient pas nommés par lui, surveillaient constamment ses actes. Il y avait un admoniteur, *admonitor;* les délégués pouvaient, quand les fautes étaient graves, convoquer une réunion générale de la congrégation, qui était alors autorisée à prononcer même la destitution du général.

Si nous ne nous laissons pas aveugler par les expressions hyperboliques dont se sont servi les Jésuites pour représenter ce pouvoir, et si nous considérons plutôt ce qui pouvait être exécutable avec l'extension que la So-

[1] Constitutiones IX, III.
[2] Schedula Ignatii A. A. S. S., *Commentatio prævia*, n° 872.

ciété avait prise si promptement, on est conduit à l'observation suivante : la direction suprême de toutes les affaires resta au général, et principalement la surveillance des supérieurs, dont il devait connaître les consciences et auxquels il accordait des fonctions. Ceux-ci, de leur côté, avaient dans leur sphère un pouvoir semblable, et souvent ils le faisaient valoir plus rigoureusement encore que ne l'avait fait le général [1]. Les supérieurs et le général se faisaient donc en quelque sorte équilibre. Le général devait de plus être informé de tout ce qui concernait la personne de tous les inférieurs, de tous les membres de la Société, quand des cas pressants se présentaient; d'un autre côté, une commission choisie parmi les profès le surveillait lui-même.

Il y eut d'autres Ordres qui faisaient aussi un monde à part dans le monde, qui détachaient leurs membres de toutes les autres relations de la vie, qui se les appropriaient, qui engendraient, pour ainsi dire, en eux une nouvelle existence. L'institution des Jésuites a été précisément calculée dans ce but. Mais ce qui la caractérise éminemment, c'est que, d'un côté, non-seulement elle favorise le développement individuel, mais elle l'impose; et de l'autre, elle s'en empare exclusivement et se l'identifie. Voilà pourquoi tous les rapports entre les membres sont une soumission et une surveillance réciproque; et cependant ils forment une unité intimement concentrée, une unité parfaite, pleine de nerf et d'énergie; voilà pourquoi cette congrégation a donné tant de force au pouvoir monarchique; elle lui est entièrement soumise, à moins qu'il n'abdique lui-même son principe.

L'obligation imposée aux membres de n'accepter au-

[1] Mariana, *Discurso de las enfermedadas de la Compania de Jesu*, c. 1.

cune dignité ecclésiastique est parfaitement conforme à l'idée qui a présidé à la fondation de cette Société. Ils auraient eu à remplir des devoirs et à vivre dans des relations qui ne pouvaient plus être surveillées. Dans les premiers temps, on fut très-sévère à cet égard. Jay ne voulait pas et ne pouvait pas accepter l'évêché de Trieste; lorsque Ferdinand Ier, qui le lui avait offert, se désista de son désir, d'après une lettre d'Ignace, celui-ci fit célébrer, en action de grâces, des messes solennelles et chanter un *Te Deum* [1].

Un autre fait à signaler, c'est que la Société se dispensant en général des pratiques trop rudes de la discipline, de même les particuliers étaient aussi avertis de ne pas outrer les exercices religieux; on ne doit ni affaiblir son corps par le jeûne, par les veilles et par la mortification, ni soustraire trop de temps au service du prochain; on doit non-seulement piquer le cheval plein d'ardeur, mais aussi le contenir; on ne doit pas se charger de porter plus d'armes qu'il n'est possible d'en employer; on ne doit pas s'accabler de travail au point que la liberté de l'esprit en souffre

On le voit clairement, la Société veut posséder tous ses membres en toute propriété, mais en même temps elle veut aussi donner à leur personnalité la plus grande puissance possible de développement, dans la sphère et au service des principes même de l'Ordre.

Après tout, une semblable organisation était indispensable pour l'accomplissement des devoirs pénibles auxquels elle se vouait. Ces devoirs, comme nous l'avons

[1] Extrait du *Liber memorabilis* de Ludovicus Consalvus : A. A. S. S. Julii VII. n° 412.

[2] Constitutiones V, 3, 1. *Epistola Ignatii ad fratres qui sunt in Hispania. Corpus Institutorum*, II, 540.

vu, étaient la prédication, l'instruction et la confession. Les Jésuites se consacrèrent principalement aux deux dernières.

L'instruction avait été jusqu'à présent entre les mains de ces littérateurs qui, après s'être livrés longtemps aux études dans un esprit tout profane, étaient revenus plus tard à prendre une direction religieuse dont la Cour de Rome se défiait beaucoup et qu'elle finit par repousser. Les Jésuites se consacrèrent à les expulser et à les remplacer. D'abord ils étaient plus systématiques; ils divisèrent les écoles en classes ; depuis les premiers éléments jusqu'au dernier perfectionnement des études, ils donnèrent leur instruction dans le même esprit ; ils surveillaient de plus les mœurs et formaient des hommes élevés religieusement ; ils étaient favorisés par le pouvoir politique, et enfin ils enseignaient gratuitement. Si la ville ou le prince avait fondé un collége, les particuliers n'avaient besoin de rien payer. Il était expressément défendu aux Jésuites de demander ou de recevoir un salaire ou une aumône ; l'instruction était gratuite comme la prédication et la messe ; dans l'église même, il n'y avait point de tronc.

Une pareille institution, vu la nature de l'humanité, devait être infiniment avantageuse aux Jésuites, surtout quand l'on pense qu'ils enseignaient avec tout autant de zèle que de succès. Non-seulement les pauvres en profitaient, mais les riches aussi y trouvaient un grand soulagement, dit Orlandinus [1]. Il signale les résultats extraordinaires obtenus : « Nous voyons, dit-il,

[1] Orlandinus, lib. VI, 70. Il y aurait à établir une comparaison avec les écoles des protestants, dans lesquelles la direction religieuse devint aussi complétement dominante. Voyez Sturm, dans Ruhkopf, *Histoire des Écoles*, p. 378. Il s'agirait de constater les différences.

briller avec éclat sous la pourpre des cardinaux des hommes que nous avions encore il y a peu de temps sur les bancs de nos écoles; d'autres sont parvenus au gouvernement dans les villes et dans les États; nous avons élevé des évêques; d'autres sociétés religieuses ont été recrutées par nos écoles. » Comme on n'a pas de peine à le croire, ils savaient surtout s'approprier les talents supérieurs. Ils achevèrent de se constituer en un corps enseignant qui, en se répandant dans tous les pays catholiques, en donnant à l'instruction le caractère religieux qu'elle a conservé depuis, en maintenant une unité sévère dans la discipline, la méthode et l'éducation, s'est acquis une influence incalculable.

Mais combien ils fortifiaient cette influence, en parvenant à s'emparer de la confession et de la direction des consciences! Aucun siècle n'était plus susceptible de céder à cette prétention, aucun n'en avait, pour ainsi dire, un plus grand besoin. La règle des Jésuites leur enjoint, « pour accorder l'absolution, de suivre une méthode uniforme, de s'exercer dans les cas de conscience, de s'habituer à une courte manière d'interroger, et de tenir prêts contre chaque espèce de péché les exemples des saints, leurs paroles et d'autres secours [1]. » Ce sont des règles, comme il est évident, très-bien calculées sur les nécessités de la nature humaine. Cependant, le succès extraordinaire auquel ils arrivèrent, qui servit à la propagation de leur doctrine, reposait encore sur un autre fait.

Le petit livre des exercices spirituels est très-remarquable; Ignace, je ne veux pas dire l'a esquissé le premier, mais se l'est approprié par son travail [2]; avec ce

[1] *Regula Sacerdotum*, § 8, 10, 11.
[2] Car on voit, d'après tout ce qui a été écrit pour et contre, qu'Ignace avait

livre, il a réuni et dirigé ses premiers disciples, ensuite ceux qui vinrent plus tard, puis tous ses partisans. L'efficacité continue de cet ouvrage était peut-être d'autant plus grande, qu'il n'était recommandé qu'occasionnellement, dans le moment de troubles du cœur, d'un besoin intérieur.

Ce n'est point un livre de doctrine, c'est un guide pour les méditations individuelles. Le désir ardent de l'âme, dit Ignace, n'est point rempli par l'abondance de la science, mais par la contemplation intérieure [1].

Il se propose de diriger cette contemplation. Le supérieur indique dans quel esprit elle doit être faite, et le pratiquant est obligé de s'y conformer, avant son sommeil comme à son réveil; toute pensée étrangère doit être chassée; les fenêtres et les portes sont fermées; agenouillé et étendu par terre, il achève sa méditation.

Aussitôt il commence à s'apercevoir de ses fautes; il se souvient comment les anges furent précipités dans l'enfer à cause d'un seul péché; mais quant à lui, quoiqu'il ait commis des péchés bien plus grands, les saints ont prié pour lui; le ciel et les astres, les animaux et les plantes de la terre ont servi à le sauver : pour être délivré maintenant du péché et ne pas tomber dans la damnation éternelle, il invoque le Christ crucifié, il écoute avec recueillement ses réponses; il s'établit entre eux un dialogue semblable à celui d'un ami avec son ami, d'un serviteur avec son seigneur.

Alors il cherche principalement à s'édifier par la

sous les yeux un livre semblable de Garcia de Cisneros. Mais ce qu'il y a de plus particulier à l'Ordre des Jésuites paraît venir d'Ignace. *Comment. præv.*, n° 64.

[1] « Non enim abundantia scientiæ, sed sensus et gustus rerum interior de- « siderium animæ replere solet. »

méditation de l'histoire sainte. « Je vois, est-il dit, les trois personnes en Dieu, contemplant le monde entier rempli d'hommes destinés à être précipités dans l'enfer; elles décident que la seconde personne revêtira la nature humaine pour la racheter. Je jette un regard sur toute la terre, et je remarque dans un petit espace l'humble demeure de la vierge Marie qui enfante le salut. » Il continue de s'avancer dans la route de l'histoire sainte; il se représente avec tous leurs détails toutes les actions des personnages de la Bible; on laisse au sentiment religieux, libre des liens de la parole, la faculté de s'abandonner à son essor, on croit toucher, baiser les vêtements, les traces des saints. C'est dans cette exaltation de l'imagination, qui vous fait sentir combien est grande la félicité d'une âme qui a été remplie de grâces et de vertus divines, que l'on revient à méditer sur soi-même. Si on n'a pas encore choisi un état, on fait alors ce choix d'après les inspirations de son cœur, en n'ayant pas devant les yeux d'autre but que celui d'être sauvé pour la gloire de Dieu, et en se croyant toujours en sa présence et celle de tous les saints. Si on n'a plus à faire le choix d'un état, on réfléchit sur son genre de vie, sur la société que l'on fréquente, sur son ménage, sur la dépense qui est strictement nécessaire, sur ce que l'on peut donner aux pauvres. Et toutes ces dispositions doivent être prises comme on désirerait les avoir faites au moment de la mort, sans avoir en vue autre chose que sa propre félicité et l'honneur de Dieu.

Trente jours sont consacrés à ces pratiques successives, la méditation de l'histoire sainte, de l'état de soi-même, les prières et les résolutions. L'âme est toujours tendue et en activité. Enfin, en se représentant la providence de Dieu, « qui opère pour ainsi dire activement

dans le cœur de ses créatures, on croit se trouver encore une fois en présence du Seigneur et de ses saints ; on le supplie de donner le pouvoir de se vouer à son amour et à son culte; on lui offre sa liberté; on lui consacre la mémoire, l'intelligence, la volonté ; c'est ainsi qu'on conclut avec lui l'alliance de l'amour. L'amour consiste dans la communauté de toutes les facultés et de tous les biens. Dieu communique ses grâces à l'âme en récompense de sa résignation. »

Il suffit ici d'avoir donné une idée légère de ce livre. Il y a dans la marche qu'il prend, dans les propositions individuelles et dans leur liaison, quelque chose d'excitant qui accorde, il est vrai, à l'intelligence une activité intérieure, mais qui l'enferme et l'enchaîne dans un cercle étroit. Il est on ne peut mieux composé pour parvenir à son but, la méditation dominée par l'imagination. Il le manque d'autant moins, que la méthode indiquée par Ignace repose sur des expériences personnelles. Il avait successivement introduit dans son traité les inspirations de son réveil et les fruits de ses progrès spirituels, depuis le commencement jusqu'à l'année 1548, où son livre fut approuvé par le Pape. On dit bien que le jésuitisme a mis à profit les pratiques des protestants, et cela peut être vrai dans quelques points, mais, dans leur ensemble, les deux doctrines sont en complète contradiction. Ignace opposa à la méthode naturellement discoureuse, démonstrative et polémique des protestants, une méthode toute différente, courte, instinctive et conduisant à la contemplation intérieure, basée sur l'essor indépendant du sentiment religieux, excitant à la spontanéité des résolutions immédiates *.

* Voir la note nº 33.

Et c'est ainsi que l'exaltation fantastique qui, dès les premiers temps, animait Ignace de Loyola, avait cependant produit des résultats extraordinaires. Comme il était en même temps militaire, il avait réuni précisément, par la puissance de cette libre inspiration religieuse, une armée spirituelle permanente, composée d'hommes d'élite, individuellement formés pour travailler au but qu'il voulait atteindre, armée qu'il commandait au service de la Papauté; en peu d'années il la vit se répandre dans tous les pays de la terre.

Lorsque Ignace mourut, la Société comptait treize provinces, non compris la province romaine[1]. Dès le premier aspect, on voit déjà où se trouvait le centre de la Société. La plus grande moitié de ces provinces, sept d'entre elles, appartenaient seules à la péninsule pyrénéenne et à ses colonies. Il y avait en Castille dix colléges, cinq dans l'Aragon, et pas moins de cinq en Andalousie; la Société s'était étendue très-loin dans le Portugal; elle possédait des maisons pour les profès et les novices; elle s'était à peu près emparée des colonies portugaises. Vingt-huit membres de l'Ordre étaient occupés dans le Brésil, et environ cent membres dans les Indes orientales, depuis Goa jusqu'au Japon. Une tentative avait été faite en Ethiopie, et on y avait envoyé un provincial; on se croyait assuré d'un heureux succès. Toutes ces provinces de langues espagnole et portugaise étaient dirigées par un commissaire-général, par François Borgia. Comme on l'a dit, c'est en Espagne que surgit la première pensée de la Société, que son influence était la plus grande; mais cette influence n'é-

[1] En l'année 1556. Sacchinus, *Historia Societatis Jesu*, p. II, *sive Lainius :* au commencement.

tait pas moindre en Italie. Il y avait trois provinces de langue italienne : 1° la province romaine, qui était immédiatement sous les ordres du général, avec des maisons pour des profès et des novices, avec le *Collegium romanum* et le *Collegium germanicum*, qui, d'après le conseil du cardinal Morone, fut expressément institué pour les Allemands, et cependant n'eut pas un grand succès; Naples faisait aussi partie de cette province. — 2° La province sicilienne avec quatre colléges déjà terminés et avec deux commencés : le vice-roi Della Vega y avait amené les premiers jésuites [1]; Messine et Palerme avaient rivalisé entre elles pour fonder des colléges. — 3° Enfin, la province italienne proprement dite, qui comprenait la haute Italie avec dix colléges. On n'avait pas été aussi heureux dans les autres pays : partout ailleurs le protestantisme ou une antipathie instinctive s'opposa au développement de la Société. En France, on n'avait, à vrai dire, qu'un seul collége en état d'activité. On distinguait deux provinces allemandes qui n'ont existé que dans les premiers temps. La province supérieure s'établit à Vienne, à Prague, à Ingolstadt; mais partout cependant les fondations étaient précaires. La province inférieure devait comprendre les Pays-Bas, toutefois Philippe II ne lui avait encore accordé aucune existence légale.

Mais la rapidité de ce premier succès annonçait déjà à la Société la puissance à laquelle elle était destinée; c'était pour elle un signe de la plus haute importance, qu'elle se fût élevée à une si vaste influence dans les pays les plus catholiques, dans les deux Péninsules.

[1] Ribadeneira, *Vita Ignatii*, n° 293.

CONCLUSION.

Nous le voyons, il s'était constitué au milieu du catholicisme, à Rome, auprès du Pape, une direction nouvelle, opposée à ces progrès de la Réforme, qui, chaque jour, étendait plus loin ses conquêtes.

Comme le protestantisme lui-même, le jésuitisme était né du relâchement dans lequel s'était laissé entraîner l'Église, des nécessités que ce relâchement avait imposées aux esprits.

Dans le commencement, ces deux tendances contraires se rapprochèrent l'une de l'autre. Il y eut un moment où l'on n'était pas encore décidé en Allemagne à laisser complétement tomber la hiérarchie; et, en Italie, on se montrait disposé aussi à admettre des modifications raisonnables dans cette hiérarchie : ces velléités de conciliation s'évanouirent.

Pendant que les protestants, appuyés sur l'Écriture, revenaient toujours avec plus de hardiesse aux formes primitives de la foi et de la vie chrétiennes, de l'autre côté, on se décida à maintenir scrupuleusement l'institution de l'Église telle que le siècle la possédait, et à la raviver seulement par plus d'intelligence, de zèle et de sévérité. En Allemagne le calvinisme développa une tendance bien plus anticatholique que le luthéranisme. En Italie, l'Église romaine repoussa avec inimitié tout ce qui rappelait le protestantisme et le combattit avec énergie.

C'est ainsi que deux sources, prenant naissance l'une

à côté de l'autre, sur la hauteur de la montagne, se répandent et suivent ensemble des pentes parallèles, pour se séparer ensuite à tout jamais dans des courants opposés *.

* Voir la note n° 34.

OBSERVATIONS HISTORIQUES ET CRITIQUES

SUR LE DEUXIÈME LIVRE.

N° 1 (pages 145 et suivantes).

M. Ranke nous semble avoir omis des considérations de fait et de droit, qui certainement eussent donné à ses aperçus plus d'élévation et plus de justesse. Il n'a pas considéré qu'en fait, dans une révolution intellectuelle et religieuse comme celle du seizième siècle, tous les esprits sont agités et s'ébranlent pour connaître, discuter, recevoir ou proscrire les idées nouvelles, et qu'on ne doit pas les juger d'après le mouvement qu'ils subissent plutôt qu'ils ne le donnent, mais bien d'après les convictions qu'ils professent lorsqu'ils ont repris leur assiette naturelle et leur repos. Il n'a pas considéré qu'en fait dans les discussions doctrinales et de religion, entre les deux partis extrêmes des novateurs purs et des partisans énergiques de l'ancien état de choses, il se trouve toujours un bon nombre d'esprits qui se portent comme conciliateurs et qu'on n'a pas le droit de classer, comme le fait sans façon M. Ranke, dans la catégorie des radicaux et des révolutionnaires. Il n'a pas considéré qu'en fait, les dogmes catholiques liant seuls notre créance et toute liberté nous étant laissée dans les matières non encore définies par l'Église, et de plus, les dogmes ne revêtant une formule arrêtée et immuable qu'en vertu de la décision et de l'autorité infaillible et une certaine latitude d'expression nous étant laissée jusque-là, des catholiques ont pu, dans la discussion, se servir

de termes chers aux protestants sans être pour cela protestants, comme des protestants ont pu employer des termes catholiques sans être pour cela catholiques. Par suite de ces différents oublis, M. Ranke a nommé *analogies du protestantisme en Italie* des tentatives de réforme orthodoxe qui étaient indépendantes du protestantisme pour ne pas dire qu'elles lui étaient directement opposées, et qui, comme le blanc et le noir, pouvaient être parallèles sans être le moins du monde analogues. Par suite de ces oublis, M. Ranke s'empare d'expressions élastiques émises par des écrivains catholiques sur la justification, sur le besoin des réformes, sur la grâce, pour se persuader et pour faire croire à son lecteur qu'il y avait des *points de contact entre* les catholiques intelligents et dévoués d'une part et les protestants de l'autre. Par suite de ces oublis, M. Ranke confond arbitrairement avec les chefs et promoteurs de la réformation les Polus, les Morone, les Contarini, et voit dans des associations exclusivement catholiques, ou même dans la création de certains Ordres religieux, un résultat de cette tendance qui penchait vers le protestantisme.

M. Ranke n'a pas considéré qu'en droit il fallait résoudre ce dilemme avant d'émettre le premier mot d'une appréciation du protestantisme. De deux choses l'une : ou bien l'Église de Jésus-Christ peut être vaincue par l'excès de la corruption, altérée dans son essence et perdre le secret de la sainteté et de la vie, ou bien incorruptible dans sa nature, elle ne peut jamais déchoir de la vérité et elle reste épouse irréprochable au milieu de la perversité de ses enfants. Dans le premier cas, les promesses d'immortalité dont se glorifie l'Église et les livres où elle les puise ne doivent plus être pris au sérieux, le Christianisme tout entier, catholicisme et protestantisme, n'est plus qu'un vaste et impie mensonge. Luther ne devait pas alors seulement réformer, il devait détruire ; accepter la Bible et citer saint Paul, baptiser au nom du Christ et célébrer la Cène, c'était un acte d'inconséquence ou de mauvaise foi. Dans le premier cas encore, Luther venait donc réformer une chose essentiellement viciée ; mais alors ce n'était plus une réforme, c'était une véritable création, et, quelque nom qu'on lui donne, une telle œuvre ne peut avoir que Dieu pour auteur, elle dépasse éminemment les forces de l'homme qui désunit et rapproche, mais ne crée ni ne détruit les essences : c'est vrai dans l'ordre naturel, c'est bien plus vrai dans l'ordre de grâce ; faites donc un

brin d'herbe, vous qui voulez faire une Église! Dans le second cas, c'est-à-dire si l'Église ne peut jamais perdre les essentiels éléments de salut et de vie dont Dieu l'a dotée en la créant, de quel droit Luther se levait-il pour maudire ce que le Christ avait béni, pour outrager ce que le Christ aimait? L'Évangile, pour l'honneur duquel on réclamait la correction des mœurs publiques, enseigne clairement quels sont les moyens légitimes et efficaces de toute réforme religieuse : il n'y a pas de véritable conversion sans la foi (*Hebr.*, 11, 6), ni de foi sans prédication, ni de prédication sans autorité (*Rom.*, 10, 14 et seqq.). Ceux donc que touchait un zèle louable devaient savoir et comprendre que la vie des âmes, comme celle des corps, dépend, pour son existence et son développement, de Celui qui est la source de toute paternité, et que, dans le monde intellectuel comme dans le monde physique, la violation des lois auxquelles Dieu attache la fécondité ne peut avoir qu'un résultat négatif ou monstrueux. — Pour n'avoir pas considéré ces choses, M. Ranke n'a pas saisi le vrai caractère du rôle joué par Luther, ni le principe de résistance qui anima les pieux catholiques, ni l'esprit et la portée des Ordres religieux qui s'élevèrent au seizième siècle. Pour n'avoir pas considéré ces choses, M. Ranke s'abuse non-seulement lorsqu'il pense que le dogme de la justification compris à la luthérienne pouvait réformer l'Église, mais aussi lorsqu'il avance que Luther, sans mission légitime, pouvait quelque chose pour l'édification de ses frères en Jésus-Christ : la justification à la luthérienne est un principe d'immoralité, et la mission de Luther ne pouvait être que stérile si elle n'eût pas été horriblement funeste.

Au reste, la justesse de nos reproches deviendra plus évidente encore par les remarques qu'il nous faudra faire sur le texte de M. Ranke.

N° 2 (pages 146-147).

Au moment où il va commencer la partie la plus intéressante et la plus neuve de son récit historique, l'œuvre et les progrès de la réforme catholique, l'auteur veut prévenir l'influence que peut exercer le succès de cette réforme, en la présentant comme le produit de ces changements *bizarres* et *capricieux* de *l'opinion qui enchaîne la majorité dans une conviction involontaire*. Toujours le même fatalisme pour tout expliquer! Mais les faits nous donnent

l'explication sérieuse et vraie de cette grande restauration du Catholicisme en Europe; l'action des Papes, des Ordres religieux, des saints, de l'Église assemblée en concile nous montre d'où est parti, par qui a été dirigé, par qui a triomphé ce mouvement régénérateur.

N° 3 (pages 146 à 156).

Afin de dissimuler la défaite du protestantisme, l'auteur veut lui faire honneur des premières tentatives de réforme orthodoxe commencées en Italie, à Rome, auprès du Saint-Siége. Il applique tout son esprit et son érudition à tromper son lecteur, dans le but de faire passer pour des opinions protestantes et pour des protestants des idées inspirées par la foi catholique la plus sincère et la plus soumise, des hommes qui ont été, à cette époque, la gloire de l'Église, qui ont présidé à toutes les réformes orthodoxes, qui ont combattu avec énergie les hérétiques. C'est là ce que M. Ranke appelle *analogie du protestantisme en Italie.* Il voit cette analogie dans des communautés religieuses qu'il affecte de désigner sous le nom de *réunions littéraires*, quoiqu'elles eussent pour but, comme le déclare lui-même l'auteur, *de célébrer le service divin, d'entendre le sermon et de se livrer aux exercices spirituels* (page 147), occupations qui ressemblent peu à celles des réunions littéraires. La première de toutes est celle qui devint l'Ordre des Théatins et qui commença, sous Léon X, à l'époque, dit M. Ranke, *où il était de mode de douter du Christianisme et de le renier.* On a vu dans nos remarques sur le premier livre ce qu'il fallait penser de cette assertion. Parmi les fondateurs ou les amis de l'Ordre des Théatins, M. Ranke cite les cardinaux Contarini, Sadolet, Polus, renommés par leur piété; Caraffa, qui devint Paul IV; Giberti, qui fut, comme évêque, le modèle de saint Charles Borromée; Gaëtan de Thienne, qui a été canonisé; Lippomani, Morone, qui ont été présidents du concile de Trente; Flaminio, secrétaire de ce même concile; et voilà les hommes que M. Ranke, par le plus impardonnable jeu d'esprit, a la prétention de faire passer pour des associés à l'œuvre du protestantisme! *Il s'en fallait de beaucoup*, écrit M. Ranke, *que la direction de ces hommes fût opposée au protestantisme, elle lui était plutôt parallèle, et même, dans certains cas, semblable; les uns et les autres voulaient s'opposer à la décadence générale*

de l'Eglise par la rénovation des convictions religieuses, ce qui avait été le premier mobile de Luther et de Mélanchton! Si leur but était le même, leur doctrine était-elle la même, leur foi la même, leur soumission la même, leur vie morale la même, leurs moyens d'action les mêmes? *Le point de contact entre les convictions* de ces catholiques et des protestants *c'est principalement la même doctrine de la Justification qui avait été pour Luther l'origine de tout le mouvement protestant.* (Page 149.) M. Ranke ne cesse de répéter cette assertion, mais il ne donne aucune preuve. Avant que le concile de Trente, dans sa sixième session, eut formulé la doctrine catholique sur cette question, une certaine liberté fut laissée pour la discuter, et des écrivains, animés par les plus honorables désirs de conciliation, comme Contarini, exprimèrent sur la Justification des idées qui n'avaient pas la clarté et la précision la plus rigoureuse. Mais de là aux opinions soutenues par Luther et les autres hérétiques sur cette même question, il y avait loin. La doctrine de Luther sur la Justification la voici formulée par lui-même dans une lettre à Mélanchton : « Sois pécheur « et pèche énergiquement, mais que ta foi soit plus grande que « ton péché. Il nous suffit que nous ayons connu l'Agneau de « Dieu qui efface les péchés du monde ; le péché ne peut détruire « en nous le règne de l'Agneau, quand nous forniquerions et « tuerions mille fois par jour. » Nous défions M. Ranke de citer, dans les ouvrages des catholiques dont il vante la tendance protestante, un seul mot qui approche de cette abominable doctrine si effrontément prêchée par Luther. Notre historien n'en continue pas moins d'entremêler, avec un art perfide pour le lecteur peu instruit, à tous les noms les plus vénérables du Catholicisme au seizième siècle, les noms de sectaires et d'apostats, comme Valdez, condamné par l'Inquisition romaine, Bernard Ochin, qui a quitté son couvent pour épouser une fille qu'il avait séduite, J.-B. Rollo, Palearius, connus par leurs ouvrages hérétiques. Triste rôle que joue l'auteur par cette tactique, digne de Pilate qui mit le voleur Barabbas dans la compagnie de notre divin Rédempteur.

N° 4 (page 151).

M. Ranke simule l'étonnement à la vue des discussions ardentes qu'une simple question de doctrine théologique soulève en

Italie, et il se prépare à rejeter sur le catholicisme ce qu'il y a de peu honorable, et à confisquer, au profit du protestantisme, ce qu'il y a de fort honorable dans ce mouvement général des esprits. Les prêtres catholiques avaient perdu la relation immédiate de l'homme à Dieu : voilà la honte; Luther retrouva, dans sa doctrine de la Justification, cette perle égarée : voilà la gloire. Mais qu'une question de théologie émeuve les esprits de tout une nation et même de tout un siècle, cela s'était vu du temps des Gnostiques, des Montanistes, à propos d'Origène, d'Arius, de Sabellius, de Manès, de Nestorius, d'Eutychès, de Pélage et des Monothélites. Les Iconoclastes d'Orient ont secoué jusqu'à ses extrêmes limites d'Occident le grand empire de Charlemagne; Photius a déchiré en deux l'univers civilisé, que personne encore n'a pu ramener à son unité primitive; les Jansénistes ont trouvé moyen d'occuper le monde, que Louis XIV remplissait pourtant du bruit de son nom. Qu'y a-t-il d'étonnant qu'on se soit aperçu de l'héritier de Wiclef et de Jean Huss? Nous croyons, pour nous, que tout homme qui, au seizième siècle, sous le voile de n'importe quel mot théologique, eût proposé aux princes de voler les Églises, aux impudiques de prendre plusieurs femmes, aux hommes mous et corrompus de se réfugier dans la foi en désertant les bonnes œuvres, nous croyons qu'un pareil docteur eût été le bien-venu, qu'il se nommât frère Martin ou de tout autre nom. Après cela, nous ne prétendons pas dire que plusieurs membres du clergé n'aient pas frayé le chemin aux novateurs par leurs fautes et même par leurs crimes; mais voir dans tous ces hobereaux d'Allemagne, qui mettaient la main sur les biens des couvents, voir dans la conversion de Philippe de Hesse et dans les exploits de Münster, voir dans le mariage de Luther, d'Œcolampade, dans la brutalité de Théodore de Bèze, voir dans Henri VIII l'homme de tant de femmes; voir enfin dans ce qu'Érasme a nommé une comédie parce que tout y finissait par un mariage, voir dans tout cela la solution d'une question transcendante concernant le mystère profond de la relation immédiate de l'homme à Dieu, c'est assurément prêter à rire à tous ceux qui ne se croient pas le droit d'échapper à l'histoire en se sauvant sous les habits de la métaphysique.

N° 5 (pages 157-158).

L'auteur renouvelle l'assertion que je viens de réfuter. Il cite les noms les plus illustres et les plus pieux de l'Église comme *appartenant à cette tendance religieuse qui penchait vers le protestantisme.* Il nomme encore le cardinal Polus, martyr de sa foi sous Henri VIII, qui, après la mort de Paul III, n'a manqué que de quelques voix son élection à la souveraineté pontificale, etc.; c'est à ce vénérable prélat, successeur de saint Thomas de Cantorbéry, que M. Ranke attribue sans hésiter cette opinion : *L'homme doit se contenter de la lumière intérieure sans s'inquiéter beaucoup des erreurs et des abus qui se rencontrent dans l'Eglise.* Vous croyez que M. Ranke va citer celui des nombreux ouvrages du cardinal Polus où se trouve cette opinion protestante? Il nous renvoie, pour toute autorité, à l'écrivain protestant qui a écrit l'*Histoire de la Réforme en Italie.* Ce cardinal, qui prétendait qu'il ne fallait *pas s'inquiéter beaucoup des erreurs et des abus qui se rencontrent dans l'Eglise*, a passé sa vie à combattre les erreurs des hérétiques, à réformer les abus, soit comme l'un des présidents du concile de Trente, soit comme évêque dans son diocèse.

N° 6 (page 160).

Le plan de réforme catholique présenté au pape Paul III par les cardinaux et les évêques les plus pieux.... *procédait,* dit M. Ranke, *de la même doctrine sur la justification et la libre volonté, qui avait servi de base à la défection protestante.* — L'auteur poursuit toujours le même système, et les extraits qu'il donne de ce plan de réforme, et les paroles mêmes qu'il attribue à Contarini, ne peuvent, en aucune manière, justifier une assertion reproduite avec une tenacité si audacieuse.

N° 7 (page 161).

On a vu dans nos observations sur le livre précédent ce qu'il faut penser des craintes de Clément VIII en ce qui concerne la convocation du concile. Quant aux *relations privées de Paul III, qui pouvaient l'empêcher* de vouloir aussi cette convocation, l'auteur entend, sans doute, faire allusion à la mauvaise conduite de

ses fils et petits-fils. Paul III avait été marié avant d'entrer dans l'état ecclésiastique. Ces *relations privées* n'ont pas empêché Paul III de donner une vigoureuse impulsion à la réforme des abus et aux délibérations du concile de Trente.

N° 8 (page 161).

Si alors le dogme même qui avait servi de point de départ à Luther devint le principe d'une rénovation dans la vie et la doctrine, pourquoi une réconciliation n'aurait-elle pas été possible?

Ces lignes nous donnent le secret du système de l'auteur dans ses prétendues *analogies* entre les réformes catholiques et protestantes. Si les unes et les autres avaient le *même principe de rénovation, le même point de départ dans le dogme*, pourquoi l'Église rejetait-elle de son sein les protestants? pourquoi ne rendait-elle pas facile une réconciliation? Tout le tort est donc du côté de l'Église. Telle est la pensée de notre historien. Mais la plus vulgaire connaissance de la doctrine catholique suffit pour apprendre que les *principes de rénovation n'étaient pas les mêmes, le point de départ dans le dogme n'était pas le même*, par conséquent la réconciliation n'était possible qu'à la condition de se mettre complétement d'accord sur ces principes et ces dogmes. Or, l'Église pouvait-elle abandonner ce qu'elle croit être entre ses mains le dépôt sacré de la vérité?

N° 9 (pages 162 et suivantes).

Le Saint-Siége donna les preuves les plus évidentes de son désir sincère d'arriver à une réconciliation. Il l'a prouvé en choisissant pour ses représentants les hommes les plus renommés par leur piété, et en même temps par leur modération et leur douceur. Eh bien! ce choix même sert aux écrivains protestants, et à M. Ranke surtout, pour calomnier les sentiments de ces hommes et faire soupçonner leur modération de tendance au protestantisme. En parlant des conférences de Ratisbonne, en 1541, entre les catholiques et les protestants, M. Ranke dit: « Le Pape choisit des hommes *modérés*, des hommes qui, plus tard, ont été soupçonnés de protestantisme (page 162). » — Et notre auteur cite avec complai-

sance deux célèbres cardinaux, légats du Saint-Siége, honorés de sa confiance dans les plus importantes et les plus délicates négociations, Morone et Contarini. Il est vrai, la modération de Morone, non pas à l'égard de l'hérésie, mais envers la personne des hérétiques, fut exploitée contre lui par ses ennemis, et détermina le pape Paul IV à le faire arrêter. Mais Pie IV reconnut l'innocence de Morone, et confondit la calomnie en le nommant président du concile de Trente. Il fut au moment d'être élu Pape, recueillit 28 voix, et, dans un autre conclave, saint Charles Borromée le proclama digne de la tiare. Cette illustre vie a été couronnée, en 1580, par une mort sainte. Voilà l'homme que M. Ranke s'imagine pouvoir faire passer pour un partisan des doctrines protestantes!

Le cardinal Contarini a principalement les sympathies de notre auteur. Il raconte sa vie avec prédilection. Contarini est nommé cardinal par Paul III, et M. Ranke dit : « Devait-il quitter sa ville natale pour passer au service d'un Pape souvent passionné et dont *aucunes lois ne modéraient le caprice* (page 165)? » Les lois de l'Église, les Constitutions du Saint-Siége servent à *modérer le caprice* des Papes, et aucun n'a déployé plus d'activité que Paul III pour faire respecter ces lois. Contarini accepte la dignité de cardinal, et pourquoi? « *parce que dans des temps aussi critiques* « *le mépris d'une telle dignité aurait été d'un fâcheux exemple.* » Et quelques lignes plus bas, M. Ranke fait tenir par Contarini cette inconvenante parole adressée au Pape lui-même : « Je ne crois pas que le chapeau de cardinal soit mon plus grand honneur. » Et l'historien ne cite pas la source d'un si ridicule propos dans la bouche d'un des hommes les plus spirituels de son siècle. Ce cardinal, que M. Ranke nous représente simple, sévère, plein de dignité, chaste, profondément convaincu (page 166)........., *il arrive en Allemagne*, en qualité de légat du Saint-Siége, *avec des vues presque conformes à celles des protestants sur les points de doctrine les plus importants* (page 166): Et quelle preuve à l'appui d'une si grave assertion concernant un personnage revêtu de toute la confiance du Saint-Siége? quelle preuve? Aucune. Nous possédons les ouvrages de Contarini, en deux vol. in-fol., ils contiennent des traités de controverse contre Luther; il était facile de nous faire connaître les idées protestantes de ce légat du Pape; mais nous en sommes réduits à la simple affirmation de l'auteur,

ce qui est parfaitement insuffisant. Pour suivre son système, M. Ranke fait tenir au cardinal Contarini, dans le colloque de Ratisbonne, un rôle conforme aux prétendues opinions protestantes du légat. « Contarini, dit l'auteur, concéda le point principal de la doctrine luthérienne, savoir : la justification de l'homme a lieu *par la foi seule sans les mérites;* il ajoutait seulement que cette foi doit être *vive et* ACTIVE (page 171). » Vive et active! Quel sens ces mots peuvent-ils avoir, s'ils ne signifient pas le mérite des bonnes œuvres? Enfin, les théologiens catholiques, écrit encore M. Ranke, tombèrent d'accord avec les protestants sur les quatre articles essentiels de la nature humaine, du péché originel, de la rédemption et même de la justification (171). Ils tombèrent d'accord ! Le légat et les théologiens catholiques étaient donc coupables ou d'une trahison bien infâme ou d'un aveuglement extraordinaire de la part d'hommes si distingués, puisque M. Ranke lui-même avoue (page 172) : « Les articles dont nous avons fait mention « avaient pour conséquence de changer toute la constitution ec- « clésiastique de la nation, et de lui donner contre le Pape une « position libre et indépendante, à l'abri de ses empiétements tem- « porels. »

Le fait est que les théologiens et les négociateurs catholiques n'entendaient nullement les articles dans le sens donné par les protestants, et notre historien prête au légat du Saint-Siége et à ses coopérateurs des sentiments, un langage et un rôle contredits par les historiens contemporains et les actes mêmes du colloque de Ratisbonne. On peut consulter l'histoire de Sleindan, protestant contemporain ; les actes du colloque de Ratisbonne ; l'histoire du concile de Trente, par Pallavicini. M. Ranke lui-même, qui laisse toujours entrevoir la vérité au milieu de ses récits adroitement déguisés, finit par rendre justice à Contarini, en terminant l'exposé historique de ces conférences, page 177 : « Le légat *se vit* « *obligé* de se prêter à des explications qui parurent être en *con-* « *tradiction* avec ses opinions précédentes. » Il n'y avait pas contradiction : mais Contarini, éclairé par la discussion, par les commentaires des protestants, exprima avec plus de clarté et de précision des idées et des sentiments conformes à la foi catholique, qui n'avaient jamais subi, dans son esprit et dans son cœur, la plus légère altération.

Bossuet (*Hist. des Variat.*, liv. VIII) rétablit, d'après les sources

contemporaines que j'ai citées plus haut, la vérité historique au sujet de ces conférences de Ratisbonne :

« Pendant que nous en sommes sur ce livre (l'*Intérim de* « *Charles V*), il n'est pas hors de propos de remarquer qu'il avait « déjà été proposé à la conférence de Ratisbonne en 1541. Trois « théologiens catholiques : Pflugius, évêque de Naümbourg, Grop- « per et Eccius, y devaient traiter, par l'ordre de l'empereur, de « la réconciliation des religions avec Mélanchton, Bucer et Pis- « torius, trois protestants. Eccius rejeta le livre, et les prélats « avec les États catholiques n'approuvèrent pas qu'on proposât « un corps de doctrine sans en communiquer avec le légat du Pape « qui était alors à Ratisbonne : c'était le cardinal Contarenus (Con- « tarini), très-savant théologien, et qui est loué même par les « protestants. Ce légat, ainsi consulté, répondit qu'une affaire de « cette nature devait être renvoyée au Pape pour être réglée ou « dans le concile général qu'on allait ouvrir, ou par quelque autre « manière convenable.

« Il est vrai qu'on ne laissa pas de continuer les conférences ; et « quand les trois protestants furent convenus avec Pflugius et « Gropper de quelques articles, on les appela les articles conciliés, « encore qu'Eccius s'y fût toujours opposé. Les protestants deman- « daient que l'empereur autorisât ces articles, en attendant qu'on « pût convenir des autres. Mais les catholiques s'y opposèrent et « déclarèrent plusieurs fois qu'ils ne pouvaient consentir au chan- « gement d'aucun dogme ni d'aucun rite reçu dans l'Église catho- « lique. De leur côté, les protestants, qui pressaient la réception « des articles conciliés, y donnaient des explications à leur mode « dont on n'était pas convenu... Ainsi tous les projets d'accom- « modement restèrent sans effet. »

N° 10 (page 176).

D'après ce qui précède, on peut voir ce qu'il y a de vrai dans l'accusation portée contre le Pape d'être cause de l'avortement de ces projets de réconciliation. Le Pape, *qui désirait l'heureux succès de la négociation* (page 163), la voulait fondée sur une entente claire, sincère et loyale des mêmes principes (pages 169, 173, 176) ; du moment où il vit que les protestants cherchaient seulement à spéculer sur de misérables *équivoques* (page 176), il refusa d'approuver, soutenu par l'unanimité du Collége des cardinaux (page

177), ce projet de réconciliation qui, de la part des protestants, n'était qu'un piége et un mensonge.

N° 11 (page 177).

Suivant une tactique assez usitée, et renouvelée de nos jours, M. Ranke cherche à faire croire à une division dans le sein de l'Église catholique en supposant l'existence de ce qu'il appelle l'*opinion catholique modérée*. A la page 177, il dit que ce parti a vu avorter ses *vastes desseins* par la rupture des tentatives de réconciliation avec les protestants; puis, dans les pages suivantes, traçant le tableau des nouveaux Ordres religieux qui ont été le principal instrument de la grande œuvre de régénération catholique, il cite précisément les membres de l'Ordre des Théatins qui, dans les paragraphes précédents, étaient les représentants de cette *opinion modérée* qui se montrait disposée à sacrifier la vérité catholique aux exigences de l'hérésie. Le système de l'auteur est réfuté par la force et l'évidence des faits historiques.

N° 12 (page 179).

D'après l'auteur, l'*introduction du célibat* ne daterait que de la réforme monastique de Cluny. J'ai montré, dans les notes sur le chapitre précédent, que le célibat ecclésiastique date des premiers siècles. L'auteur aurait dû dire que l'Église, à l'époque de la réforme de Cluny, fit des règlements sévères pour faire observer la loi du célibat.

N° 13 (page 179).

L'Église n'a pas attendu l'année 1520 et l'avénement du protestantisme en Allemagne pour détruire les abus et réformer la discipline. Les bulles des Papes, les décrets des conciles, depuis le premier siècle jusqu'à nos jours, sont l'histoire d'un mouvement perpétuel de réformes. — Lisez quelques bonnes pages sur ce sujet dans l'*Eglise romaine*, etc., par Ch. Butler, page 244 (trad. de l'anglais).

N° 14 (page 180).

M. Ranke *se croit forcé de rire de l'importance* que les réformateurs de l'ordre monastique *attachent à des choses insigni-*

fiantes : le service divin à minuit, la prière à des heures déterminées, la discipline et le silence... Déjà, à la page 152, l'auteur se laisse aller au même persifflage, s'autorisant de l'Arétin! Mais si ces pratiques *insignifiantes*, dignes du mépris de l'Arétin, ont servi à former des saints, à fonder des institutions qui ont régenéré l'Europe catholique, il n'y a pas tant de quoi rire, surtout pour un protestant.

N° 15 (page 180).

Le clergé séculier, entièrement étranger à sa mission. — L'auteur se sert de ce langage pour expliquer la fondation des Ordres de clercs réguliers ; mais son expression est beaucoup trop exagérée, et ce qui le prouve, c'est le grand nombre de saints sortis à cette époque du clergé séculier. — Voir la Vie des Saints.

N° 16 (pages 185 et suivantes).

La vie de saint Ignace est entièrement dénaturée dans le récit de M. Ranke. Notre auteur n'a pas compris l'élément divin dans la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; il ne comprend pas mieux l'élément divin dans la personne des Saints, dans l'Église, dans toute l'histoire. Les rapports les plus relevés de l'homme avec Dieu, qui donnent à la créature humaine les grâces et les grandeurs de la sainteté, sont complétement méconnus par M. Ranke [1]. La vie de saint Ignace est rabaissée au niveau le plus vulgaire des existences exaltées et romanesques. Les inspirations, les projets du Saint sont le produit de *rêveries*, de *délire*, de *folie*, de *bizarrerie*, d'*extravagances*, etc. L'auteur ne trouve pas d'autre explication à cette grande révolution intellectuelle et morale qui a transformé un simple soldat en l'un des plus illustres saints des temps modernes et en fondateur d'une institution humaine qui, suivant le récit de M. Ranke, a le plus contribué à la régénération

[1] Je conseille à notre auteur et à la foule des historiens rationalistes de nos jours qui ont besoin d'être initiés à la science des illuminations divines et de ces dons suprêmes qui produisent la déification de notre nature, de lire les *Œuvres de saint Denis l'Aréopagite*, dans l'excellente traduction qui a été publiée par M. l'abbé Darboy ; je recommande surtout la lecture du chap. 1er du livre de la Hiérarchie céleste et le Traité de la Théologie mystique. — 1 vol. in-8°, chez Sagnier et Bray.

catholique de l'Europe, qui a su se maintenir dans toute l'intégrité de ses règles primitives, malgré la fureur permanente de tant d'ennemis coalisés ! Si tous les désordres d'une imagination malade enfantent de si prodigieuses œuvres, il faut aller prendre dans les maisons de fous les chefs et les restaurateurs des empires. Plutôt que d'être condamné à reconnaître et à bénir la main de Dieu dans la vie de l'homme et les événements de l'histoire, la raison de l'incroyant préfère se passer de toute explication raisonnable ; il aime mieux rester plongé dans les obscurités du néant intellectuel que de saluer les splendeurs divines de la vérité !

Relevons quelques-unes des erreurs et des fausses assertions de M. Ranke dans cette vie de saint Ignace.

N° 17 (page 187).

Après sa blessure au siége de Pampelune, le Saint ne consacra pas ses loisirs à lire des romans et surtout l'*Amadis ;* il demanda, il est vrai, des romans, mais la Providence voulut qu'il ne s'en trouvât pas un seul dans le château de Loyola. On lui donna une vie de Jésus-Christ et la *Fleur des Saints* écrits en espagnol. V. la vie écrite par son disciple, Ribadeneira, par le P. Bouhours.

N° 18 (page 191).

En racontant les combats et les tentations de saint Ignace, M. Ranke fait un rapprochement bien étrange avec les combats et les tentations de Luther pendant son séjour à la Wartburg. Saint Ignace sort de ces luttes plus éclairé, vainqueur de Satan, tandis que Luther déclara avoir été vaincu par les arguments de Satan, au service duquel il mit son esprit et ses passions. V. *Hist. de Luther*, par Audin, ch. XXI, XXII, t. Ier. — Ire édition.

N° 19 (page 192).

Luther ne croyait ni aux inspirations, ni aux apparitions. V. dans les deux chapitres ci-dessus cités le récit fait par Luther lui-même de ses conversations avec le diable.

N° 20 (pages 194-195.)

L'abus des comparaisons pousse encore M. Ranke à faire un rapprochement entre saint Ignace et les *illuminés* qui vivaient, à cette époque, en Espagne. Il me suffira de rappeler que ces sectaires prétendaient, au moyen de l'oraison sublime à laquelle ils parvenaient, entrer dans un état si parfait, qu'ils n'avaient plus besoin ni de l'usage des sacrements, ni des bonnes mœurs; ils pouvaient, ainsi sanctifiés, se livrer aux actions les plus infâmes sans pécher. (V. Bergier.) M. Ranke a découvert un rapport entre ces *opinions* et ce qu'il appelle les idées mystiques de Loyola! Notre historien excuse même ces sectaires en disant qu'ils *étaient repoussés par la sainteté qui ne consiste que dans les œuvres extérieures, telle que, jusqu'à ce jour, le Christianisme l'admettait.* De quel Christianisme M. Ranke veut-il parler?

N° 21 (page 198).

L'alliance conclue à Montmartre entre saint Ignace et ses premiers disciples *parait extravagante.....* Oui, *extravagante* comme la folie de la croix? M. Ranke n'a pas de goût pour cette folie.

N° 22 (page 202).

Saint Ignace et ses disciples *ne négligèrent pas la confession, car ils savaient combien sont liées entre elles la direction* et la DOMINATION *des consciences...* Si cette *domination* est libre de la part de celui qui prescrit, libre de la part de celui qui obéit, de quoi M. Ranke prétend-il se plaindre?

N° 23 (page 205).

Au sujet du concile de Trente l'auteur dit : *La grande question était de savoir laquelle des opinions penchant* VERS LE SYSTÈME PROTESTANT *pouvait demeurer dans l'Evangile catholique.* Oui, pour les protestants, c'était la grande question, mais pour les catholiques il s'agissait, tout au contraire, de maintenir l'intégrité des dogmes de l'Évangile catholique. C'est ce qui a été fait avec tant de succès et de gloire par le concile de Trente.

Polus, présent au concile, défendait énergiquement ces opinions qui penchaient vers le système protestant. Toujours la même calomnie ! Je ne puis que renvoyer aux observations faites au sujet de ce vénérable cardinal.

N° 24 (page 206).

Beaucoup de membres du concile avaient des opinions qui concordaient COMPLÉTEMENT *avec celles des protestants.* Quelle audace dans une semblable assertion au sujet d'une des assemblées universelles de l'Église la plus célèbre par l'unanimité des opinions les plus rigoureusement conformes à la vérité catholique ! Sur deux cent cinquante Pères, six ou sept exprimèrent des opinions qui n'étaient pas de l'orthodoxie la plus exacte, mais ils se soumirent aux décisions du concile et tous souscrivirent à ses décrets.

V. Hist. du Conc. de Trente, par Pallavicini.

N° 25 (page 208).

Comme Polus et Contarini, le cardinal Séripando exprima librement sur la *Justification* des idées qui, sans être d'une complète exactitude orthodoxe, étaient bien éloignées de la doctrine de Luther. Il adopta la formule décrétée sur cette question par le concile de Trente, dans lequel il figura comme légat du pape Pie IV.

N° 26 (page 208, note).

L'auteur blâme avec amertume les mutilations faites par la censure de Venise, en 1589, au traité de Contarini sur la *Justification*. M. Ranke oublie que la liberté de la presse n'existait pas, en 1589, dans les États catholiques. Le concile de Trente ayant prononcé sur la doctrine de l'Église, en ce qui touche la question de la *Justification*, les censeurs ecclésiastiques, chargés d'examiner les ouvrages, avant leur publication, ne pouvaient plus accorder de privilége à ceux qui contenaient une doctrine contraire à celle de l'Église. Cette réserve se comprend surtout à l'égard d'un traité dans lequel un cardinal s'était expliqué avant que l'Église eût prononcé. Si Contarini eût vécu après le décret porté par le concile de Trente, il eût certainement procédé lui-même à la modifi-

cation opérée par la censure de Venise. Le décret du concile sur la *Justification* est de 1547, Contarini est mort en 1542.

N° 27 (page 211).

M. Ranke met un acharnement impitoyable à poursuivre le cardinal Polus de ses imputations protestantes. Il aurait quitté le concile pour ne pas se trouver en opposition avec la majorité des Pères, très-inquiet du sort qui l'attendait... Et, en note, l'auteur trouve *singulier* qu'il soit tombé malade! Quelque *singulière* que paraisse à M. Ranke cette maladie, il n'en est pas moins vrai que les cas de maladie étaient assez fréquents parmi les membres du concile; le cardinal Polus, en effet, tomba malade, et telle était son *inquiétude,* au sujet de ses opinions sur la *Justification,* qu'il se retira à Rome même!

V. Hist. du Concile de Trente, par Pallavicini; *Vie de Polus,* par Thomas Philips (en anglais).

N° 28 (page 214).

L'auteur trouve *horrible* l'instruction donnée par l'inquisiteur-général Caraffa pour empêcher la propagande de l'hérésie. Cette instruction n'est que le droit de défense qui appartient surtout à la vérité, et ce droit était exercé conformément aux mœurs et à la législation universelle d'une époque qui ne jouissait pas de la liberté des cultes. On a remarqué cette recommandation HORRIBLE... *Il faut traiter avec douceur et une miséricorde paternelle celui qui fait l'aveu de sa faute.* L'histoire a prouvé que l'Inquisition romaine a été le plus clément des tribunaux. En Angleterre, en Allemagne, en Suisse, les protestants faisaient couler à flots le sang des prêtres, des moines et des fidèles catholiques! V. l'Hist. de l'Église au seizième siècle, dans Lingard, le protestant Cobbett (Hist. de la Réforme en Angl.), Crétineau-Joly, *Hist. de la Compagnie de Jésus.*

N° 29 (pages 219 et suivantes).

Ce paragraphe est rempli d'erreurs sur l'organisation et les règles de l'Ordre des Jésuites. M. Ranke a reproduit avec une complaisance peu digne d'un historien sérieux toutes les vulgaires

calomnies répétées invariablement, depuis deux siècles, par les hérétiques, les gallicans, les philosophes impies.

N° 30 (page 224).

Il est faux que *l'amour de la famille soit condamné par les règles des Jésuites comme un penchant charnel.* L'institut veut seulement qu'on aime ses proches d'un amour spirituel et bien réglé, tel que le demande Jésus-Christ dans l'Évangile, ce qui est bien différent. (Sum. const., § 8.)

Il est faux *que celui qui cède ses biens pour entrer dans la Société doive toujours les distribuer aux pauvres, sans pouvoir les abandonner à ses parents.* Si les parents se trouvaient dans le besoin, ou que d'autres circonstances demandassent qu'ils fussent préférés, l'institut non-seulement le permet, mais il en fait une sorte de devoir.

N° 31 (page 224).

Il est faux *que le supérieur, en nommant un confesseur ordinaire, se réserve l'absolution pour les cas qu'il lui est utile de savoir ; parce qu'il est nécessaire que le supérieur connaisse parfaitement l'intérieur, afin de s'en servir selon son bon plaisir.* Bien loin d'adopter une pareille politique, la Société a imposé à tous ses membres, sous les peines les plus graves, la doctrine théologique qui défend de se servir en aucun cas, hors du tribunal, pour le gouvernement extérieur, des notions reçues dans la confession, lors même qu'il n'y aurait aucun danger de voir le secret violé.

Il est faux encore *que, dans l'Ordre de saint Ignace, tout soit soumis à une obéissance aveugle et sans limites.* On s'étonne même qu'un auteur aussi distingué que le savant professeur de Berlin, se faisant l'écho d'une accusation banale et vieillie, puisse croire qu'un jésuite, sorte d'être inanimé et d'automate, se prêterait à tout, même au crime, s'il lui eût été commandé. Comment donc n'a-t-il pas vu dans la constitution même qu'il cite, ces restrictions apportées à l'obéissance absolue, telle qu'il la suppose ? *Ubi non esset peccatum,..... in quibus nullum videtur peccatum, etc.*

N° 32 (page 225).

M. Ranke renouvelle, sur l'absolutisme des pouvoirs du général des Jésuites, les assertions calomnieuses exploitées, à toutes les époques, par les ennemis de l'Église et de la Compagnie de Jésus. Nous engageons le lecteur, qui ne veut pas se laisser duper par les affirmations d'une haine systématique, à lire une explication décisive sur cette question dans l'excellent ouvrage du R. P. Cahours : *Des Jésuites, par un Jésuite* (1843); 1re partie, note 3, page 156 ; première édition.

Dans la deuxième édition de son histoire, M. Ranke maintient (note) l'imputation faite aux règles de la Compagnie de Jésus, d'accorder aux supérieurs le *pouvoir d'ordonner le péché*. Seulement, dans sa deuxième édition, M. Ranke déclare que l'on peut voir dans le texte un autre sens, mais qu'il était facile de s'y tromper. Cette excuse n'est pas acceptable. L'absurdité d'une pareille assertion frappe d'abord les yeux qui ne sont point fascinés ou malades. Les sentiments, les vertus et la vie tout entière de saint Ignace, auteur de cette règle ; un Xavier, un Louis de Gonzague, qui l'ont pratiquée ; enfin la haute perfection que respire cet institut approuvé par tant de Papes, appelé *pieux* et *saint* par tous les prélats du monde catholique réunis à Trente : en voilà plus qu'il n'en faut pour écarter le plus léger doute. D'ailleurs, des religions mensongères ont pu nommer *bien* ce qui est *mal*, et le permettre à titre de chose licite ; mais ordonner le *péché* reconnu comme *péché*, cela ne s'est jamais vu, et l'Église l'aurait fait, aux seizième et dix-septième siècles, précisément en face des oppositions soulevées avec tant de violence par Luther et Calvin !... C'est donc une absurdité palpable, rien de plus clair.

Je me bornerai à trois remarques :

Premièrement, voici l'exacte traduction du passage incriminé : « Il nous a paru bon dans le Seigneur que nulle constitution, dé-« claration, règle de conduite, ne puissent entraîner avec elles « obligation, — mot à mot — jusqu'au péché mortel ou véniel, « — (c'est-à-dire suivant le langage théologique et ascétique), « — sous peine d'être coupable de péché, etc., si l'on vient à l'en-« freindre, à moins que le supérieur ne juge à propos d'intimer un « ordre au nom de N.-S., ou avec toute la force de l'obéissance. « (Car alors il y aurait péché à ne pas obéir.) » Et la raison de

cette constitution, ajoute quelques lignes plus bas l'institut, est « que le religieux puisse se conduire par amour et par le désir « d'une entière perfection, plutôt que par la crainte de tomber « dans le péché. » Déjà dans le considérant préliminaire, il avait dit : « Ne in laqueum ullius peccati..... incidant. » — Quelle distance de ce but si beau, si modéré et si saint, à l'extravagance impie que la fausse traduction prête au texte! Comment de pareilles lignes pourraient-elles s'allier les unes avec les autres?

Deuxièmement. En ce même institut, au commencement de cette même sixième partie que l'on attaque, il est répété par deux fois (cap. 1, § 1) : « Que le supérieur ne peut commander *aucune « espèce de péché: aliquod peccati genus.* » Et (decl. B. ibid.) « que son autorité oblige *seulement quand* il est manifeste que ce « qu'il ordonne *n'est pas mal:* in quibus nullum manifestum « peccatum. »

Troisièmement. Je suis bien dispensé par la force et la clarté de ces preuves de m'étendre davantage ; mais il sera curieux de mettre à côté de mon explication du passage en question, celle que donnait, dès l'origine de la Compagnie, un jésuite dont l'ouvrage est encore aujourd'hui entre les mains de toutes les personnes pieuses, Alphonse Rodriguez ; c'est ainsi qu'il s'exprime dans sa *Pratique de la perfection chrétienne et religieuse* (je me sers de la vieille traduction de Regnier-Desmarais, de l'Académie française) : « Nos règles et nos constitutions n'obligent *ni sous « peine* de péché mortel, *ni sous peine* de péché véniel, non plus « que les commandements des supérieurs, *si ce n'est, comme por- « tent nos constitutions*, lorsqu'ils commandent de la part de « Dieu et en vertu de la sainte obéissance.» (3e partie, 6e Traité, chap. 3.)

N° 33 (page 233).

Au nombre des causes qui expliquent les progrès extraordinaires de la Société des Jésuites dès son origine, M. Ranke place avec vérité le *Livre des Exercices* de saint Ignace. Mais il nous semble encore qu'il était digne du talent et du caractère de cet historien de mieux comprendre ou plutôt de mieux esquisser cette œuvre admirable, recommandée par un des succès les plus prodigieux qu'ait jamais obtenu un livre. Dans son analyse, je ne trouve pas un mot de la fin dernière de l'homme, pensée forte et féconde

qui sert de fondement à ces Exercices, et qui, habilement développée et représentée sous des formes diverses, imprime à l'âme une énergie toujours croissante pour triompher de ses tendances mauvaises, et pour atteindre la perfection du Christianisme.

Le but de cet ouvrage n'est nullement « d'exalter l'imagination et de tenir l'âme toujours tendue et en activité, » mais d'apprendre à l'homme à se vaincre, et saint Ignace se hâte de le dire dans le titre même de ses Exercices : *Exercitia... per quæ homo dirigitur ut vincere se ipsum possit.* Enchaîner les passions par la méditation, rendue simple et facile, des vérités les plus puissantes sur notre esprit et sur notre cœur, tracer des règles sûres pour éviter toute exaltation fantastique, et en même temps ramener l'homme à Dieu par une voie courte, où rien ne le distrait de la fin qu'il se propose, voilà en deux mots le but de ces Exercices; faire parvenir à ce but, voilà leur secret et leur mérite. (*Vie de saint Ignace,* par Bouhours, liv. x.)

Tout lecteur qui désire sincèrement connaître la vérité sur les règles et l'histoire de la *Compagnie de Jésus* peut consulter les ouvrages suivants : *De l'Existence et de l'Institut des Jésuites,* par le R.-P. de Ravignan; *Des Jésuites, par un Jésuite* (le R.-P. Cahours); l'*Hist. de la Compagnie de Jésus,* par Crétineau-Joly. J'ai publié aussi quelques documents utiles sous ce titre : *L'Église et l'Ordre des Jésuites,* etc. Cet ouvrage contient le célèbre mandement de l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, pour la défense des Jésuites, et les témoignages des plus célèbres monarques, évêques, philosophes des trois derniers siècles. 1 vol. in-8°, chez Sagnier et Bray.

N° 34 (page 236).

Dans la conclusion de ce deuxième livre, l'auteur ne fait que généraliser les affirmations erronées répandues dans son récit. Les Pères du concile de Trente ont prouvé que les protestants altéraient l'interprétation des Écritures pour soutenir l'hérésie; *loin de revenir aux formes primitives de la foi et de la vie chrétienne,* ils ont violé toutes ces formes et anéanti la vie chrétienne partout où ils ont triomphé. Le Concile et le Pape, en *maintenant l'institution de l'Eglise telle que le siècle la possédait,* n'a fait que maintenir la doctrine, les traditions, les rites transmis

par les Apôtres, adoptés et conservés par l'Église dans tous les siècles.

La comparaison entre *deux sources prenant naissance l'une à côté de l'autre sur la hauteur de la montagne* n'est exacte ni doctrinalement ni historiquement. Le catholicisme est descendu du Calvaire, ses eaux ont toujours coulé sans interruption à travers les siècles, pures, limpides, vivifiantes, portant le calme, la foi, le bonheur et le salut à tous ceux qui se sont confiés sur leur courant.

Le protestantisme descend de la cellule d'un moine apostat; ses eaux ont commencé à couler, il y a trois siècles, troublées, agitées, répandant sur leur passage la destruction et la mort, propageant le doute, l'inquiétude, le désespoir, conduisant à un naufrage inévitable les âmes assez imprudentes pour se confier sur ce courant trompeur.

TROISIÈME LIVRE.

CHAPITRE UNIQUE.

LES PAPES VERS LE MILIEU DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Le seizième siècle se distingue surtout par l'esprit de création religieuse. Encore de nos jours nous ne vivons que des luttes de croyances qui éclatèrent pour la première fois dans ce siècle.

Si nous voulions désigner avec encore plus d'exactitude l'époque de l'histoire dans laquelle se consomma la séparation, il ne faudrait pas s'arrêter à la première apparition des réformateurs, car leurs opinions n'arrivèrent pas aussitôt à se constituer, et longtemps on put espérer une transaction entre les doctrines controversées. Mais c'est vers l'année 1552 que toutes les tentatives de conciliation parurent avoir complétement échoué, et que les trois grandes formes du christianisme occidental se séparèrent pour toujours. Le luthéranisme devint plus sévère, plus rude et plus déterminé dans ses principes : le calvinisme proclama son indépendance sur les articles les plus importants, tandis que Calvin lui-même avait passé précédemment pour luthérien : le catholicisme, opposé à tous les deux, adopta sa forme

moderne*. Les trois systèmes théologiques en lutte l'un contre l'autre cherchaient à s'affermir sur la base que chacun d'eux avait fixée, et de là, à supplanter les autres, et à se soumettre le monde.

On pourrait croire que le catholicisme, qui ne se proposait que de renouveler l'antique institution qui avait existé jusqu'à ce jour, aurait eu plus de facilité que les autres pour vaincre et se propager. Cependant il ne rencontrait pas une grande supériorité dans cette position. Il se trouvait enchaîné et limité par les sentiments mondains de l'époque, par le mouvement des sciences profanes, des sectes et des hérésies; il était un levain dont on se demandait s'il parviendrait à diriger et à maîtriser les éléments au milieu desquels il s'était produit, ou bien s'il serait opprimé par eux.

L'obstacle le plus immédiat à ses progrès vint tout tout d'abord des Papes eux-mêmes, de leur personnalité et de leur politique.

Nous avons constaté comment ces tendances si exclusivement profanes du siècle étaient parties des chefs mêmes de l'Église, et comment elles avaient provoqué l'opposition, et favorisé les développements du protestantisme.

Maintenant il s'agissait de savoir si la sévérité des principes du catholicisme réussirait à détruire et à transformer ces tendances.

La lutte entre les éléments religieux et profanes, entre les idées, les habitudes, la politique adoptées, suivies jusqu'à cette époque, et la nécessité d'une réforme intérieure efficace; tel est, suivant moi, le principal intérêt de l'histoire des Papes dont nous allons nous occuper.

* Voir la note nº 1, à la suite de ce troisième livre.

§ I. — Paul III.

Après une époque écoulée, l'époque qui suit attribue trop souvent à ceux qui ont gouverné, tout ce qui est arrivé de leur temps, soit dans le bien, soit dans le mal; on fait expier celui-ci à leur mémoire, ou bien on les surcharge d'une gloire qu'ils ne méritent quelquefois pas davantage, et jamais, ou presque jamais, on ne veut reconnaître que les grands mouvements opérés dans la société, lui appartiennent réellement à elle-même; que ces mouvements sont le fruit de ses souffrances, de ses travaux, de ses besoins. L'homme qui arrive pendant ces puissantes commotions, et qui sait comprendre son époque, sait alors aussi lui imposer son nom; c'est ce qui arriva pour Paul III.

Nous ne voulons certes pas refuser à ce Pape la justice qui lui est due; c'est déjà beaucoup qu'un homme sache s'identifier avec son temps et les hommes de ce temps; mais ne serait-ce point une erreur de lui attribuer complétement ce vaste mouvement catholique dont nous venons de parler dans le livre précédent? Paul vit, et il vit très-bien de quelle importance était ce mouvement pour le Siége romain; aussi, loin de s'y opposer, il le favorisa; mais nous croyons pouvoir assurer qu'il ne lui était pas dévoué du fond du cœur *.

Alexandre Farnèse, c'était ainsi que se nommait Paul III avant d'arriver à la Papauté, Alexandre avait pratiqué la vie du monde, comme les autres Papes ses prédécesseurs. Né en 1468, il étudia à Rome, sous Pomponius Lœtus; puis à Florence, dans les jardins de

* Voir la note n° 2.

devaient lui revenir. Enfin en 1534, à la quarantième année de son cardinalat, et dans la soixante-septième année de son âge, il atteignit son but; il fut élu Pape [1].

Les étranges contradictions de cette époque, avec lesquelles il entrait alors en contact de tous côtés, auraient étouffé un faible génie; le sien y trouva, y puisa au contraire tout son développement.

Le Siége papal était posé entre les deux factions française et impériale, et chacune d'elles cherchait à lui faire perdre l'équilibre en sa faveur; la nécessité de combattre les protestants se faisait vivement sentir, et pourtant Paul se vit contraint de s'unir secrètement à eux à cause de ses intérêts politiques. La situation de sa souveraineté temporelle lui donnait un vif désir d'affaiblir la prépondérance des Espagnols; mais les Espagnols paraissaient peu disposés à céder : ainsi partout, à côté d'un besoin, il rencontrait un danger.

Paul III avait des manières aisées, grandes, magnifiques. Rarement à Rome un Pape a été aussi aimé. Il nommait les cardinaux sans qu'ils en sussent rien, choisissant parfaitement ceux qui le méritaient. Cette conduite était bien différente de celle tenue jusqu'à ce jour, tout empreinte de vues personnelles, de considérations mesquines. Mais ce qui n'était pas moins précieux, c'était la liberté qu'il laissait aux cardinaux de le contredire hautement dans le Collége, liberté à laquelle on était peu habitué; il encourageait de cette manière les discussions qui pouvaient s'élever, ne voulant qu'on eût égard à quoi que ce fût, qu'à la vérité seule [2].

[1] Onuphrius Panvinius, *Vita Pauli III.*

[2] MC. Antoine Contarini a fait, en l'an 1538, un rapport au Sénat de Venise, sur la cour de Rome. Malheureusement je n'ai pu découvrir ce travail ni

Mais, s'il admettait pour chacun la liberté de dire toute sa pensée, si, pour chacun, il réclamait les prérogatives attachées à sa position, il ne souffrait pas non plus qu'on méconnût un seul de ses droits. L'empereur lui reprochait un jour d'avoir fait cardinaux deux de ses cousins d'une extrême jeunesse; il répondit fièrement qu'il agissait comme avaient agi beaucoup de ses prédécesseurs, et qu'on avait vu plus d'une fois des enfants au berceau élevés au cardinalat. Il montra pour sa famille une prédilection inaccoutumée, même pour un Pape[1].

On ne pourrait cependant pas soutenir qu'il ait subordonné, comme Alexandre VI, tous ses autres devoirs à cette considération; sa pensée la plus sérieuse était de rétablir la paix entre la France et l'Espagne, de réprimer les protestants, de combattre les Turcs, de réformer l'Église; mais il avait aussi fortement à cœur d'avancer sa famille.

C'est ainsi que, pour harmoniser autant que possible ses vues générales et particulières, et pour suivre avec constance un but vers lequel il fallait marcher lentement et dans un chemin tout hérissé d'obstacles, il fut obligé de se livrer à une politique circonspecte, temporisatrice, et paraissant souvent se contredire. Il fallut souvent attendre avec patience les circonstances favo-

dans les archives de Venise, ni nulle part ailleurs. Dans un Ms. sur la guerre que l'on faisait alors aux Turcs, sous le titre *Tre libri delli commentarii della Guerra* 1537, 8-9, que je possède, je rencontre un seul extrait de ce travail dans lequel j'ai pris les renseignements ci-dessus.

[1] Soriano, 1535. Varchi, *Istorie fiorentine*, p. 636, dit de Messer Ambrogio, premier secrétaire de Paul, « qu'il pouvait tout ce qu'il voulait, et qu'il voulait « tout ce qu'il pouvait. » Entre plusieurs autres présents, il reçut un jour soixante bassins d'argent à se laver les mains, avec leurs aiguières. Comment se fait-il, disait-on, qu'ayant tant de bassins à se laver les mains, il ne tient cependant pas ses mains propres? (Pures, jeu de mot en italien.)

rables, souvent les amener avec prudence, et enfin s'en saisir avec adresse et promptitude ; et c'est à quoi il ne manqua jamais.

Les ambassadeurs trouvaient de grandes difficultés à négocier avec lui; car, sans paraître jamais manquer de courage et de détermination, on l'amenait rarement à prendre une décision; cherchant toujours à enchaîner son adversaire, à en obtenir une de ces paroles qui lient, une de ces certitudes irrévocables; quant à lui, il éloignait toujours le moment de se prononcer et de s'engager; et cette extrême circonspection, il l'apportait jusque dans les plus petites choses. Peu disposé à promettre ou à refuser à l'avance, il restait libre jusqu'au dernier moment, et quelquefois même, après avoir personnellement indiqué un moyen, un expédient, dès qu'on voulait s'en saisir, il savait très-bien se retirer à temps, et rester maître de nouvelles négociations [1].

Il était de l'école classique, ne voulant s'exprimer, soit en latin, soit en italien, que de la manière la plus recherchée et la plus élégante. Il choisissait, il pesait ses paroles avec un soin extrême, ayant également égard au fond comme à la forme; parlant toujours à voix basse, et avec la plus lente réflexion.

On savait rarement où l'on en était avec lui. Quelquefois on croyait pouvoir s'arrêter à l'opposé de ce qu'exprimaient ses paroles, mais, comme il n'en était pas toujours ainsi, et qu'il était difficile de le pénétrer, il eût été dangereux de procéder de cette manière dans toutes les circonstances. Sans règle bien certaine pour

[1] Dans les *Lettres et Mémoires d'État*, par Guil. Ribier, Paris, 1666, on trouve une quantité de renseignements sur ses négociations et son caractère, depuis 1537 jusqu'en 1540, de 1547 à 1549, dans les dépêches des ambassadeurs français.

le juger, ceux qui l'approchaient avaient cru remarquer cependant que la chose en général dont il parlait le moins était toujours celle qu'il désirait le plus. Ne faisant jamais mention des choses ni des personnes qu'il avait en vue [1], il n'abandonnait jamais non plus un projet une fois formé; convaincu qu'on réussissait toujours dans ce que l'on voulait, lorsqu'on avait la patience d'attendre, et l'adresse de changer de voie, quand changeaient les circonstances.

On ne sera pas étonné de voir un homme dont tous les calculs étaient si vastes, auquel nulle considération n'échappait, qui les pesait d'une manière si mystérieuse, tenir compte non-seulement des puissances terrestres, mais aussi des puissances célestes. On doutait peu, à cette époque, de l'influence des astres sur le succès des actions humaines. Ainsi jamais il n'aurait ouvert une séance importante du Sacré-Collége, jamais il n'aurait entrepris un voyage, sans avoir auparavant consulté les constellations [2]. Une alliance avec la France éprouva plusieurs retards, parce qu'il n'avait point trouvé de conformité entre la naissance du roi et la sienne. C'est une étrange chose et qu'on ne se lasse point d'examiner avec intérêt, que les mille influences contraires, non-seulement tenant à la terre, mais encore venant du ciel, entre lesquelles ce Pape louvoyait si habilement, toutes finissaient par arriver au port *.

Quittons maintenant la superficie des choses, et cherchons au fond si Paul s'éleva réellement au-dessus des

[1] Observations du cardinal Carpi de Margarethe.

[2] Mendoza : « E venido la cosa a que ay mug pocos cardenales que concier- « ten negocios aunque sea para compra una carga de lena, sino es o por medio « de algun astrologo o hechizero. » Nous trouvons sur le Pape même les particularités les plus authentiques.

* Voir la note n° 4.

forces que lui opposait le mouvement des nations, ou s'il ne fut pas saisi et entraîné par ce mouvement même.

Tout parut effectivement lui réussir dans les premières années. Il effectua une alliance avec Charles V et les Vénitiens contre les Turcs; et c'est alors qu'on commença à espérer de voir reculer les frontières de la chrétienté jusqu'à Constantinople. Mais les guerres sans cesse renouvelées entre Charles V et François I^er^ étaient un obstacle insurmontable pour cette entreprise. Le Pape n'épargna ni soins, ni peines pour mettre fin à cette inimitié; l'entrevue des deux princes à Nice, à laquelle il assista, fut complétement son ouvrage; et l'ambassadeur vénitien ne trouve pas de termes pour louer le zèle et la patience que le Pape ne cessa de montrer. Ce ne fut qu'après des peines extraordinaires, et lorsqu'enfin il menaçait de tout abandonner, qu'il vint à bout de négocier la trève [1]. Il amena entre les deux princes un rapprochement tel qu'il devint bientôt une espèce de familiarité.

Pendant que le Pape avançait ainsi les affaires générales, il avait soin de ne pas négliger les siennes propres; on peut remarquer en effet qu'il enlaçait toujours les unes avec les autres, et qu'il les faisait marcher également. La guerre avec les Turcs lui donna l'occasion de s'emparer de Camerino. Camerino devait être réuni à Urbino, Guidobaldo II, qui en était devenu gouverneur depuis 1538 [2], ayant épousé Varana, dernière héritière de Camerino. Mais le Pape déclara que les femmes ne pouvaient pas en hériter. Les Vénitiens au-

[1] *Relatione del C. M. Niccolo Tiepolo del convento di Nizza. Informat. politiche VI* (bibliothèque de Berlin). Il s'en trouve aussi une vieille impression.

[2] *Adriani Istorie*, § 8, 11.

raient dû de toute façon appuyer le duc, car ses ancêtres avaient toujours été sous leur protection, et avaient constamment servi dans leurs armées ; mais leur intervention se borna seulement à des supplications vives et pressantes. Du reste ils ne pouvaient guère plus. Ils avaient la juste appréhension que le Pape n'appelât à lui la France ou l'empereur ; si ce dernier se laissait gagner, il serait d'autant moins puissant contre les Turcs ; si c'était de la France que Paul recevait du secours, le repos de l'Italie se trouvait menacé, et la situation de Venise devenait tout à fait précaire ; le duc Guidobaldo fut donc abandonné, forcé de céder Camerino, et Octave, neveu du Pape, reçut l'investiture de cette ville. C'est ainsi que sa famille trouvait, dans chaque circonstance publique, une occasion de puissance et d'élévation. Déjà, pendant l'entrevue de Nice, Paul III avait vu son fils, Pierre Luigi, obtenir de l'empereur, Novarra et son territoire ; il avait vu encore l'empereur donner Marguerite, sa fille naturelle, pour épouse à Octave Farnèse son neveu, après la mort d'Alexandre Médicis ; nous pouvons croire le Pape, quand il assure que ce ne sont pas ces avantages qui l'ont déterminé à se jeter dans le parti impérial. Bien au contraire, c'était avec François Ier qu'il souhaitait surtout une alliance, et ce souhait ne fut pas moins exaucé que les précédents. Le roi lui promit, pendant cette heureuse entrevue de Nice, un prince de son sang, le duc de Vendôme, pour sa nièce Vittoria [1]. Paul III sentait vivement l'honneur et

[1] Grignan, ambassadeur du roi de France à Rome, au connétable. Rib., I, p. 250. « Monseigneur, sadite Sainteté a un merveilleux désir du mariage de Vendosme : car il s'en est entièrement déclaré à moy, disant que, pour être sa nièce et tout aimée de luy, il ne désiroit après le bien de la chrestienté, autre chose plus, que voir sadite nièce mariée en France, dont ledit Seigneur (Roi) avoit tenu propos à Nice, et après vous, Monseigneur, lui en aviez parlé. »

l'utilité de cette double alliance; il en parla avec chaleur au Collége, et son orgueil de Pape ne fut pas médiocrement flatté non plus, par la position de médiateur qu'il prit tout naturellement entre ces deux puissances rivales.

Mais ces succès ne se soutinrent pas toujours. Les Osmanlis étaient aussi menaçants, et Venise fut obligée à une paix défavorable. François I[er] se dédit bientôt de l'alliance projetée, et quoique le Pape ne perdît pas toute espérance de la voir se conclure un jour, la négociation traînait en longueur, et rien ne se terminait. La bonne intelligence qu'il avait amenée entre l'empereur et le roi de France parut pendant quelque temps devenir de plus en plus étroite, à ce point même qu'il commençait à en devenir jaloux, et qu'il se plaignait, avec assez d'amertume, d'être négligé [1] par ceux qu'il avait rapprochés. Mais cette bonne intelligence ne se rompit que trop tôt, et la guerre recommençant, il se vit contraint à chercher de nouvelles combinaisons.

Paul avait toujours exprimé hautement à ses amis, et souvent même il l'avait donné à entendre à l'empereur, que le Milanais appartenait aux Français et qu'il était juste de le leur rendre [2]. Il abandonna peu à peu cette opinion, et nous trouvons bientôt une proposition du cardinal Carpi à Charles V, faite assurément dans un tout autre but [3].

« L'empereur, y est-il dit, ne doit vouloir être ni

[1] Grignan, 7 mars 1539. Ribier, I, 406. Le cardinal de Boulogne au roi, 20 avril 1539. Ibid., p. 445. Le Pape lui disait qu'il était fort étonné, vu la peine et le travail qu'il s'était donnés pour vous appointer l'empereur et vous, que vous le laissiez ainsi en arrière.

[2] M. A. Contarini confirmait aussi ces paroles dans sa relation.

[3] *Discorso del R. C. di Carpi del* 1543 (peut-être cependant une année plus tôt) *Carlo V Cesare del modo del dominare*. Bibl. Corsini, n° 443.

comte, ni duc, ni prince. Il doit vouloir être empereur. Il ne doit pas avoir beaucoup de provinces, mais de grands vassaux. Son bonheur a cessé depuis qu'il a pris possession du Milanais. On ne peut lui conseiller de le rendre à François I[er], dont il ne ferait par là qu'exciter l'ambition, mais il ne doit pas non plus le garder pour lui-même. C'est à cette conquête seule qu'il doit ses ennemis, car on croit qu'il aspire aussi à d'autres conquêtes. Si donc il fait tomber ce soupçon, en donnant le Milanais à un duc particulier, François I[er] ne trouvera plus de partisans, et lui au contraire aura plus que jamais dans ses intérêts l'Allemagne et l'Italie, il portera ses drapeaux jusqu'au milieu des nations les plus lointaines, et son nom passera à l'immortalité. »

Si l'empereur ne devait ni garder le Milanais, ni le céder au roi de France, à qui donc devait-il le transférer? A son gendre, sans doute; mais ce gendre était aussi le neveu du Pape, et cette combinaison était loin de lui être contraire. Déjà, dans quelques négociations antérieures, on avait touché à cette question; il proposa positivement son neveu dans une nouvelle entrevue qu'il eut avec l'empereur, à Busseto, en 1543. Ce fut donc très-sérieusement qu'on discuta ce sujet, et le Pape nourrissait les plus vives espérances de voir ses désirs accomplis. Le marquis de Vasto, gouverneur de Milan, homme vain et crédule, gagné par le Pape, avait déjà préparé le discours qu'il devait prononcer lorsqu'il recevrait Marguerite comme sa légitime souveraine. On dit que la négociation échoua à cause des exigences extraordinaires de l'empereur [1] : il est pourtant bien

[1] Pallavicini a nié ces négociations. On pourrait peut-être encore en douter aussi d'après ce que Muratori (*Annali d'Italia,* II, 51) cite à ce sujet; il s'appuie sur des historiens qui, cependant, dans tous les cas, pouvaient avoir écrit

difficile de croire que pour aucun prix il pût abandonner à une influence étrangère une principauté aussi importante et aussi bien située.

Même sans cette possession, les Farnèse devenaient pour l'empereur de dangereux alliés. La force était plus ou moins nécessaire pour établir ou consolider l'autorité de Charles dans les provinces italiennes placées sous sa domination, ou sur lesquelles il avait de l'influence. Partout, à Milan comme à Naples, à Florence ainsi qu'à Sienne et à Gênes, il y avait des mécontents dont le parti avait le dessous : Rome et Venise étaient remplies d'émigrés. Les Farnèse, malgré leur alliance avec l'empereur, ne se faisaient pourtant pas faute de se lier avec ces différents partis, opprimés à la vérité, mais toujours puissants par l'importance de leurs chefs, par leurs richesses et leurs partisans. L'empereur était à la tête des vainqueurs; les vaincus cherchèrent un refuge près du Pape. Les Farnèse formèrent des alliances secrètes, se tinrent unis constamment à la France par un lien tantôt visible et tantôt invisible, suivant les circonstances. Passant sans cesse à de nouveaux plans, à de nouvelles entreprises, ils avaient tour à tour en vue et Sienne et Lucques et Gênes. Combien de fois le Pape ne chercha-t-il pas à prendre pied à Florence? mais là au moins était un obstacle qu'il ne pouvait ni tourner ni écarter.

d'après des ouï-dire. Mais une lettre de Girolamo Guicciardini à Cosme Médicis, Cremona 26 giugno 1543, dans l'*Archivio medicco*, à Florence, est décisive. Granvelle lui-même en avait parlé. S. M. « mostrava non esser aliena, quando « per la parte del Papa fussino adempiute le larghe afferte eran state proferte del duca di Castro sin a Genova. » Je ne sais pas quelles offres ce pouvait avoir été, cependant elles étaient trop fortes pour le Pape. Selon Gosselini, secrétaire de Ferrante Gonzaga, l'empereur craignait lors de son départ « che in volgendo « egli le spalle (i Farnesi) non pensassero ad occuparlo. » *Vita di don Ferrando*, p. IV. Une biographie napolitaine de Vasto, non encore imprimée, qui se trouve dans la bibliothèque Chigi à Rome, contient beaucoup de détails à ce sujet; elle est du reste fort amusante.

Cet obstacle était le jeune duc Cosme. Cosme avait le cœur plein d'amertume contre Paul, et ses paroles souvent étaient l'expression fidèle de ce qu'il éprouvait. « Le Pape, disait-il, a réussi dans tout ce qu'il a entrepris jusqu'à ce jour ; il n'a jamais rien désiré de plus que d'avoir un peu de pouvoir à Florence, et pourtant ce désir, il ne le verra pas réalisé comme tous ceux qu'il a formés déjà, mais il l'emportera avec lui au tombeau[1]. »

Sous un certain rapport, le Pape et l'empereur, comme chefs des deux factions, restèrent toujours opposés l'un à l'autre. Si l'empereur crut devoir allier sa fille au neveu du Pape, ce fut pour s'attacher ce dernier, et maintenir son autorité en Italie. Le Pape, de son côté, voulait tirer de cette alliance tout le parti possible, espérant enlever quelques débris à la puissance impériale, car il voulait avancer sa famille et par la protection de l'empereur et par celle de ses adversaires.

En l'année 1545, nous voyons cependant réunis ces deux chefs que divisaient tant de rivalités, et qui se trouvaient en tête des deux factions qui partageaient et désolaient l'Italie ; nous voulons parler des Guelphes et des Gibelins. Cette nouvelle intelligence, on la dut à la grossesse de Marguerite. L'espoir d'avoir bientôt un descendant de l'empereur dans leur famille, ranima l'affection des Farnèse pour Charles V, et le cardinal Alexandre Farnèse se rendit près de lui à Worms. Ce voyage est une des missions les plus importantes donnée par Paul III. Le cardinal parvint encore une fois à apaiser la colère de l'empereur. Il chercha à se justifier ainsi que ses frères de quelques accusations, et demanda pardon pour les autres, promettant qu'à l'avenir ils seraient tous ser-

[1] La lettre de Cosme trouvée dans les archives des Médicis. Elle est de l'année 1537.

viteurs et fils dévoués de sa majesté. L'empereur ayant alors promis qu'il les traiterait de son côté comme ses propres enfants, on passa à des négociations verbales plus importantes. Il fut question d'abord de la guerre contre les protestants, et ensuite du concile. On arrêta que le concile devait commencer sans délai, et l'on convint que, dans le cas où l'empereur se déciderait à prendre les armes contre les protestants, le Pape le soutiendrait de ses forces et de ses trésors, s'engageant même à vendre sa couronne si cela était nécessaire [1].

Le concile en effet fut ouvert cette même année. En 1546, la guerre commença. Le Pape et l'empereur se réunirent pour anéantir la ligue de Smalkalde, qui ne refusait pas moins l'obéissance temporelle à celui-ci que l'obéissance spirituelle à celui-là. Le Pape compta de l'argent et envoya des troupes.

Le projet de l'empereur était d'unir à la force des armes les négociations pacifiques. Pendant qu'il dompterait les protestants à la tête des armées, le concile devait terminer les différends spirituels, procéder avant tout à des réformes qui pourraient rendre la soumission possible aux protestants.

La guerre se fit avec d'incroyables succès. Dans le commencement, on regarda Charles comme perdu; mais sa fermeté à conserver une position périlleuse lui ouvrit une voie rapide de victoires. Dès l'automne de 1546, il vit toute la Haute-Allemagne sous sa domination; les villes et les provinces se rendaient à l'envi; le moment paraissait arrivé où le parti protestant pouvait être étouffé en Allemagne, et où le nord de l'Europe pouvait redevenir catholique.

[1] Granvelle lui-même nous instruit authentiquement sur cette mission.

Mais le Pape rappela tout d'un coup ses troupes de l'armée impériale. Il transporta le concile, qui devait, dans ce moment même, commencer son action pacificatrice, de Trente où il avait été convoqué, sur la proposition des Allemands, à Bologne, sa seconde capitale; il donna pour raison de ce changement imprévu, qu'une maladie épidémique ayant éclaté à Trente, on ne pouvait plus y séjourner sans danger. Mais la véritable raison, c'est que les intérêts temporels de la Papauté se trouvaient encore une fois en opposition avec ses intérêts spirituels *. Le Pape n'avait jamais désiré que l'Allemagne tout entière fût vaincue. Il voulait sans doute que de la lutte ressortît l'avantage de la catholicité, mais, et ceci il l'avoue [1] lui-même, il espérait surtout voir l'empereur tomber dans de longs et nombreux embarras, qui lui auraient permis à lui de poursuivre plus librement ses projets. La fortune se rit de ses calculs. Bientôt il eut de véritables et cuisantes inquiétudes. Son attention se retourna du côté de la France, car il prévoyait que la prépondérance impériale pèserait sur l'Italie, sur le Pape même, tant pour les affaires temporelles que pour les affaires spirituelles. De plus, ses craintes au sujet du concile s'accrurent. Cette assemblée, qui le gênait depuis longtemps [2], et que depuis longtemps il songeait à dissoudre, se trouvait défendue par les prélats qui y siégeaient, et qui, disposés en faveur de l'empereur, et encouragés par ses victoires, devinrent

* Voir la note n° 5.

[1] Charles duc de Guise au roi, 31 oct. 1547 (Ribier, II, p. 75), après une audience qu'il avait eue du Pape. Paul allègue les motifs qui l'ont amené à prendre part à la guerre allemande. « Aussi à dire franchement qu'il étoit bien mieux de l'empescher (l'empereur) en un lieu dont il pensoit qu'aisément il ne viendroit à bout. »

[2] Du Mortier au roi, 26 avril 1547. « Je vous assure, Sire, que pendant qu'il étoit à Trente, c'étoit une charge qui le pressoit fort. »

de plus en plus hardis. Les évêques espagnols proposèrent, sous le nom de censures, quelques articles, qui avaient tous pour but de diminuer l'autorité papale : enfin cette réforme, qui planait depuis des années sur la cour de Rome, paraissait prête à s'abattre sur elle *.

C'est une bien incroyable chose que les contradictions humaines! Toute l'Allemagne du Nord tremblait en voyant le pouvoir papal avancer à grands pas vers elle, et en même temps le Pape se sent, s'avoue allié de cœur aux protestants. Il témoigne sa joie des progrès de l'électeur Jean-Frédéric contre le duc Maurice, et lui en souhaite autant contre l'empereur. Il fait exhorter François I[er], qui ne désirait rien tant que de trouver des ennemis à Charles, de s'unir à ceux qui avaient encore les armes à la main [1]; il l'assurait que Charles avait de plus grands obstacles que jamais à surmonter, et qu'il en aurait pour longtemps. « Il le croit, disait l'ambassadeur français; il le croit, parce qu'il le désire **. »

Mais, comme auparavant, il se fit illusion; la fortune de l'empereur continua à déjouer tous ses calculs : il remporta une nouvelle victoire auprès de Muehlberg, et emmena prisonniers les deux chefs protestants; il put alors donner plus d'attention que jamais aux affaires d'Italie : car, comme on peut bien le penser, la conduite du Pape l'avait fortement courroucé. Charles devinait clairement les projets de Paul.

« Le dessein de Sa Sainteté, écrivait-il à son ambas-

* Voir la note n° 6.

[1] Le même au même (Ribier, I, 637). « S. S. a entendu que le duc de Saxe se trouve fort, dont elle a tel contentement, comme celuy qui estime le commun ennemy estre par ces moyens retenu, d'exécuter ses entreprises et connoist-on bien qu'il seroit utile sous main d'entretenir ceux qui lui résistent, disant que vous ne sauriez faire dépense plus utile. »

** Voir la note n° 7.

sadeur, a été, nous n'en doutons pas, de nous engager dans cette entreprise et de nous y abandonner [1]. Il a retiré ses troupes, et ceci au moins a été de peu d'importance, car, mal payées, et par conséquent mal disciplinées, elles ne nous ont jamais été de grandes ressources. Mais ce qui a été bien autrement important, c'est d'avoir, sans notre aveu, transféré le concile, de Trente à Bologne. »

Cette scission entre la Papauté et l'Empire, scission provoquée par la position politique de la première, fut du plus grand secours aux protestants. On aurait eu les moyens de forcer les protestants à se soumettre au concile, mais le concile s'était divisé lui-même ; car les évêques impériaux étant restés à Trente, tandis que les autres étaient partis pour Bologne, le concile se trouvait ainsi partagé; ne pouvant plus prendre d'arrêtés valables, ne pouvant forcer personne à l'adhésion. L'empereur voyait ainsi échouer la partie la plus décisive de ses plans par la défection de son allié ; et, en continuant d'insister sur la retranslation du concile à Trente, il fit entendre qu'il irait en tenir un lui-même à Rome *.

Paul III se recueillit : « L'empereur est puissant, disait-il, cependant nous aussi nous pouvons quelque chose, et nous avons quelques amis. » Sur ces entrefaites, l'alliance projetée depuis si longtemps avec la France s'effectua. Horace Farnèse fut fiancé avec la fille naturelle de Henri II. On employa tous les moyens pour gagner immédiatement les Vénitiens et les faire entrer dans l'alliance générale. Les émigrés relevaient la tête. Des troubles éclatèrent à Naples, justement au moment

[1] *Copia de la Carta que S. M. scrivio à don Diego de Mendoça a XI de Hebrero* 1547 *aos.*

* Voir la note n° 8.

voulu. Un ambassadeur napolitain fut envoyé au Pape afin de lui demander protection pour ses vassaux de Naples; il y eut des cardinaux qui appuyèrent cette demande.

Les factions italiennes se trouvaient encore une fois en présence; plus que jamais elles étaient opposées l'une à l'autre, car les deux chefs étaient alors ouvertement désunis. D'un côté, les gouverneurs de Milan et de Naples, les Médicis à Florence, les Doria à Gênes, auxquels se rattachait encore un nombreux parti de Gibelins, tous les prélats demeurés à Trente, et, comme point central, l'ambassadeur impérial à Rome, dom Diego Mendoza. De l'autre côté, le Pape et les Farnèse, les émigrés, les mécontents, un parti Orsini nouvellement formé, les partisans des Français, et enfin la partie du concile qui s'était rendue à Bologne.

Une haine violente fermentait entre tous ces hommes, et cette haine n'attendait qu'une occasion pour éclater; cette occasion tarda peu à se produire.

Le Pape, ayant mis à profit son amitié avec l'empereur, avait donné à son fils Pierre Luigi, Parme et Plaisance comme duchés relevant du siége papal; ne pouvant exécuter cette donation, comme l'avaient fait Alexandre VI et Léon X, sans indemniser l'État de l'Église, il lui restitua Camerino et Nepi. Cherchant à évaluer la valeur de leur revenu par la supputation des frais qu'avait occasionnés la garde de ces places frontières, il disait que la Chambre apostolique n'éprouverait aucun dommage, et pensait qu'il aurait l'approbation des intéressés. Non-seulement il ne parvint à gagner les cardinaux qu'individuellement, mais encore il ne les gagna pas tous. Plusieurs négligèrent à dessein de se rendre au Sacré-Collége où l'affaire se discutait, quelques-uns pro-

testèrent hautement ; et le même jour on vit Caraffa faire une visite solennelle aux sept églises [1].

L'empereur, qui avait alors besoin du Pape, ne s'éleva pas contre lui en cette occasion, bien qu'il eût souhaité que le duché eût été remis à son gendre Octave, à qui appartenait aussi Camerino [2]. Il connaissait trop bien Pierre Luigi pour lui voir avec plaisir de telles armes entre les mains. C'était lui justement qu'on accusait de tenir les fils déliés au moyen desquels il rattachait à sa personne l'opposition italienne; personne ne doutait qu'il n'eût eu connaissance de l'entreprise de Fiesco à Gênes; qu'il n'eût aidé Pierre Strozzi, le chef redouté des émigrés florentins, à passer le Pô, après avoir manqué son hardi coup de main sur Milan; et l'on ne doutait pas davantage que Milan ne fût l'objet de ses propres désirs [3]; mais ses désirs et ses intrigues, tout allait bientôt finir avec lui.

Un jour, le Pape, plus gai que de coutume, se sentant plus que jamais sous l'influence des astres heureux qui devaient détourner de lui tous les orages qui le menaçaient, donnait, pendant le conseil, le détail de toutes les circonstances favorables de sa vie ; il se comparait à l'empereur Tibère pour cette prospérité continue ..... *; ce jour même le possesseur de ses trésors et de sa puissance, l'espérance de son ambition, son fils enfin fut attaqué et assassiné par les conjurés dans les murs de Plaisance [4].

[1] Bromato, *Vita di Paolo IV*, t. II, p. 222.

[2] Les négociations à ce sujet résultent de la lettre de Mendoza du 29 novembre 1547. Le Pape dit qu'il a investi Pierre Luigi, parce que les cardinaux l'ont préféré : et « haviendo de viver tampoco como mostrava su indisposicion. »

[3] Gosselini, *Vita di Ferr. Gonzaga*, p. 20. Segni, *Storie Fiorentine*, p. 292.

* Voir la note n° 9.

[4] Mendoza al emperador, 18 sept. 1547.

Les Gibelins de Plaisance, offensés et irrités de la violence du duc, qui, semblable à la plupart des princes de cette époque, gouvernait avec une grande inflexibilité et tendait surtout à tenir la noblesse dans la soumission, avaient préparé et consommé le crime. Tout le monde fut également convaincu que Ferrante Gonzaga, gouverneur de Milan, avait participé à cet attentat [1]; son secrétaire intime, qui fut aussi son biographe, tout en cherchant à l'excuser, avoue pourtant que son maître voulait s'emparer de Luigi et le garder prisonnier [2]. Dans quelques manuscrits de l'époque, on trouve des indices qui confirment cette opinion (indices auxquels je ne dois pas ajouter une foi absolue) que l'empereur avait connaissance de ce complot. En tous cas, les troupes impériales accoururent aussitôt prendre possession de Plaisance, faisant valoir les droits de l'Empire sur cette ville; c'était une espèce de représaille que l'empereur exerçait envers le Pape pour les défections de celui-ci pendant la guerre de Smalkalde.

Les révélations qui eurent lieu, par suite des accusations et des défenses, sont aussi incroyables que tout ce qui se passait à cette époque. On accusait par exemple le cardinal Alexandre Farnèse d'avoir dit : Que la mort seule de quelques ministres impériaux pourrait assurer la tranquillité, et que puisqu'il ne pouvait s'en débarrasser par la force, il aurait recours à la ruse. Ceux-ci affectant de craindre qu'on ne les empoisonnât, on arrêta quelques *bravi* corses, que l'on amena à un aveu vrai ou faux, il serait bien difficile de le décider, par lequel ils disaient avoir été apostés par les gens du Pape

[1] « Compertum habemus, Ferdinandum esse autorem, » disait le Pape au consistoire. Extrait du consistoire tenu par N. S. Père, dans une dépêche de Morvillier. Venise, 7 sept. 1547. Rib., t. II, p. 61.

[2] Gosselini, p. 45.

pour assassiner Ferrante Gonzaga. Du moins Gonzaga paraissait-il plein de colère, et ne cessait de répéter que sa vie étant menacée, il la défendrait autant qu'il était en son pouvoir, et que s'il ne lui restait d'autres moyens que d'ôter lui-même la vie à quelques-uns de ses ennemis ou de la leur faire ôter, il n'hésiterait pas [1]. Mendoza pensait qu'on profiterait de ces luttes sanglantes pour égorger sans miséricorde tous les Espagnols qui se trouveraient à Rome, et qu'ensuite on s'excuserait en accusant le peuple, dont on n'aurait pu arrêter la fureur.

Au milieu d'une pareille exaspération, quelle réconciliation pouvait avoir lieu? On n'espérait donc plus rien qu'en la fille de l'empereur. Marguerite, il est vrai, pouvait beaucoup, mais elle n'avait jamais aimé les Farnèse; elle méprisait son époux, beaucoup plus jeune qu'elle; elle découvrit sans ménagement ses mauvaises qualités à l'ambassadeur, et l'on assure que sa vénération pour son propre père était si grande, qu'elle répétait souvent que plutôt que de lui déplaire par une demande indiscrète, elle aimerait mieux couper la tête à son propre enfant.

La correspondance de Mendoza avec sa cour, au moment de ces luttes, est la chose du monde la plus inouie, rien n'approche du contenu de ces lettres; c'est une haine profonde quoique retenue, et manifestée pourtant d'un côté comme de l'autre. C'est un indicible mépris qui cherche à se contraindre, c'est une aigreur que la réflexion s'efforce d'adoucir et ne rend que plus amère; c'est enfin une méfiance pareille à celle que feraient éprover les plus vils scélérats [2].

[1] Mendoza al emp. — [2] Voir la note nº 10.

Dans un tel état de choses, le Pape ne pouvait espérer d'appui, de secours que de la France seule; aussi le voyons-nous souvent en présence de l'ambassadeur français, discutant des heures entières avec les cardinaux Guise et Farnèse, sur les relations du Saint-Siége avec la France. « J'ai lu, disait-il, dans de vieux livres, j'ai entendu dire par des gens éclairés, pendant mon cardinalat, et j'en ai fait moi-même l'expérience depuis que je suis Pape, que jamais le Saint-Siége n'avait été puissant et dans la prospérité que quand il était allié avec les Français. Dans les instants de refroidissement, de rupture, au contraire, il n'avait éprouvé que des revers; qu'il ne pouvait pardonner à Léon X ni à Clément, ni surtout à lui-même, d'avoir jamais favorisé l'empereur; mais à présent il est résolu de s'unir pour toujours avec la France. Quelques années, s'écriait-il, me restent peut-être à vivre, et je m'en servirai si bien, que je laisserai le Siége romain dévoué au roi de France, ma propre famille s'attachera à lui par des liens indissolubles, et enfin je ferai de lui le premier prince de la terre [1]. »

Paul tendait à faire une étroite alliance avec la France, la Suisse et Venise; d'abord il ne fut question que d'une alliance défensive, mais il déclara lui-même qu'elle devait devenir bientôt offensive [2]. Les Français qui avaient calculé qu'avec le secours de ces divers alliés, ils obtiendraient bientôt en Italie une souveraineté aussi

[1] Guise au roi, 31 octobre 1547. Ribier, t. II, p. 75.

[2] Guise au roi, 11 novembre 1547. Ribier, t. II, p. 81. « Sire, il semble au Pape, à ce qu'il m'a dit, qu'il doit commencer à vous faire déclaration de son amitié, par vous présenter lui et sa maison : et pour ce qu'ils n'auroient puissance de vous faire service, ni vous aider à offenser, si vous premièrement ne les aidez à se défendre, il lui a semblé devoir commencer par la ligne défensive, laquelle il dit être la vraie porte de l'offensive. »

considérable que celle que possédait l'empereur, penchaient fortement vers l'alliance. Le parti Orsini s'empressait de nouveau d'offrir au roi et ses biens et sa vie. Les Farnèse pensaient pouvoir compter, dans le territoire de Milan, au moins sur Crémone et Pavie. Les émigrés napolitains promirent quinze mille hommes, et de livrer de suite Aversa et Naples. Le Pape, comme on le peut penser, accepta avec joie de telles offres, et instruisit immédiatement l'ambassadeur français de son projet sur Gênes. Il consentait même à une alliance avec Alger ou le Grand-Seigneur, afin de s'emparer de Naples. Édouard VI venait de monter sur le trône d'Angleterre, et le protestantisme allait sans aucun doute tenir les rênes de l'État; le Pape n'en conseilla pas moins à Henri II de faire la paix avec les Anglais « afin de pouvoir exécuter d'autres desseins, d'où devait sortir le plus grand bien de la chrétienté[1]. »

Eh bien! cette haine violente de Paul III pour l'empereur, cette étroite amitié avec la France, ces vues politiques et profondes, tout cela n'aboutit à rien. Jamais l'alliance ne fut formée, jamais il n'osa faire le dernier pas.

Les Vénitiens étonnés se demandaient : Mais le Pape n'a-t-il donc pas été offensé dans sa dignité, blessé dans son propre sang, spolié dans sa plus belle possession; ne devrait-il pas saisir toute occasion de se venger, toute possibilité d'alliance, sans regarder même aux conditions? Et cependant, ajoutaient-ils, et cependant

[1] François de Rohan au roi, 24 février 1548. Ribier, t. II, p. 117. « S. S. m'a commandé de vous faire entendre et conseiller de sa part de regarder les moyens que vous pouvez tenir, pour vous mettre en paix pendant quelque temps avec les Anglois, afin que n'estant en tant d'endroits empesché, vous puissiez facilement exécuter vos desseins et entreprises pour le bien public de la chrestienté.

après tant d'offenses il ne fait que vaciller et temporiser au lieu d'agir.

Ordinairement, il est vrai, les injures poussent à une résolution extrême. Pourtant il est des natures où cette règle a tort. A l'instant où elles sont le plus profondément blessées, elles réfléchissent plutôt qu'elles ne se vengent; non parce que le sentiment de la vengeance est moins fort en elles que dans les autres, mais parce que la conscience de la supériorité ennemie les domine, et que la prudence, qui est une prévoyance de l'avenir, l'emporte chez eux sur tout autre sentiment. Dans ces natures, les grands malheurs n'engendrent pas la révolte, mais le découragement, mais l'irrésolution et la faiblesse.

L'empereur, trop puissant pour craindre quelque chose, continua son chemin sans avoir égard aux Farnèse. Il protesta solennellement contre les séances du concile qui siégeait à Bologne, il déclara à l'avance nuls et non avenus tous les actes qu'on y entreprendrait, et publia, en 1548, l'*Interim* en Allemagne. Le Pape eut beau représenter que l'empereur ne pouvait prescrire une règle à la foi; il eut beau s'écrier qu'on spoliait les biens de l'Église en faveur des nouveaux possesseurs, le cardinal Farnèse eut beau les accuser de sept ou huit hérésies[1]; rien n'ébranla ni ne troubla Charles V; il ne céda pas de l'épaisseur d'un cheveu dans l'affaire de Plaisance. Lorsque Paul III en réclamait l'immédiate possession, l'empereur soutenait y avoir droit du côté de

[1] « Hazer interder a V. M. como en el interim ay 7-0-8. Heregias. » Mendoça, 10 juni 1548, dans les lettres « del commendatore Annibal Caro scritte al nome « del C. Farnese, » qui du reste sont écrites avec une grande réserve; il se trouve cependant, I, 65, une lettre au cardinal Sfondrato par rapport à l'*interim*, dans laquelle il est dit : « L'empereur donne un scandale dans la chrétienté : il aurait bien pu entreprendre quelque chose de meilleur. »

l'Empire ; lorsque le Pape voulut s'en rapporter au traité de 1521, dans lequel ces villes ont été garanties au Siége romain, Charles fit valoir le mot *investiture*, par lequel l'Empire s'est réservé la suzeraineté. En vain Paul prétendait que ce mot était pris dans un autre sens que dans le sens féodal, l'empereur ne céda pas, et finit par déclarer que sa conscience s'opposait à ce qu'il rendît Plaisance [1].

Le Pape, on n'en saurait douter, aurait pris volontiers les armes, il se serait joint volontiers aux Français, volontiers il aurait mis ses amis en mouvement; on remarquait même les agitations de ses partisans à Naples, à Gênes, à Sienne, à Plaisance, à Orbitello; il eût désiré se venger par quelque conspiration. Mais, d'un autre côté, il craignait la puissance de l'empereur, et surtout sa prépondérance dans les affaires ecclésiastiques. Il craignait la convocation d'un nouveau concile qui se déclarerait contre lui, qui, peut-être, procéderait d'abord à sa déposition [2].

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il se contint et dévora sa colère. Les Farnèse eux-mêmes virent sans déplaisir l'empereur occuper Sienne, ils espéraient que cette ville leur serait donnée en indemnité des pertes qu'ils avaient faites. Les délibérations les plus singulières, les plus bizarres eurent lieu dans les discussions qui s'ouvrirent à ce sujet. « Si l'empereur y consent, disait-on à Mendoza, il forcera le Pape à ramener le concile à Trente, et à agir en toute chose selon son bon plaisir. Par exemple, il lui fera solennellement recon-

[1] *Lettere del cardinal Farnese, scritte al Vescovo di Fano nuntio all' Imperatore Carlo : Informatione politiche*, t. XIX, et quelques instructions du Pape et de Farnèse, *Ibid.*, t. XII, dévoilent ces négociations, dont je ne pourrais mentionner que les articles les plus importants.

[2] Voir la note n° 11.

naître son droit sur la Bourgogne — et se fera déclarer par lui, son successeur au Siége papal; « car, ajoutaient-ils, l'Allemagne est un pays froid, l'Italie un pays chaud, et les pays chauds sont favorables à la goutte dont l'empereur est atteint[1]. » Je ne veux pas affirmer qu'on ait dit ceci sérieusement. Le vieux Pape vivait dans la persuasion que l'empereur mourrait avant lui : on voit combien leur politique était extraordinaire.

Les menées, les négociations entre l'empereur et les Farnèse, n'échappèrent point aux Français. Nous avons une lettre du connétable de Montmorency, toute remplie de colère, dans laquelle il parle sans déguisement, d'hypocrisie, de mensonge, des perfidies dont on se rend coupable à Rome, contre le roi de France[2].

Pour arriver enfin à une conclusion, et pour gagner du moins quelque appui au milieu de toutes ces difficultés, le Pape résolut, Plaisance étant contestée non-seulement à sa famille mais encore à l'Église, de rendre immédiatement ce duché à celle-ci. C'était la première fois qu'il agissait contre l'intérêt de ses neveux; mais il n'éprouvait aucune appréhension à ce sujet. Il avait toujours vanté leur soumission sans bornes à ses moindres volontés, sans réfléchir que, jusqu'à ce jour, il ne leur avait rien demandé qui ne fût pour leur agrandissement, pour leur élévation, et que, dans cette circonstance au contraire, il leur arrachait ce qu'ils croyaient leur appartenir[3]. Ils essayèrent d'abord d'échapper à

[1] Le cardinal Gambara fit cette proposition à Mendoza, dans une entrevue secrète qui eut lieu dans une église.

[2] Le connétable au roi, 1er sept. 1548 (Ribier, t. II, p. 155). « Le Pape et ses ministres vous ont jusqu'ici usé de toutes dissimulations, lesquelles ils ont voulu couvrir de pur mensonge, pour en former une vraie méchanceté, puisqu'il faut que je l'appelle ainsi. »

[3] Dandolo aussi assure que c'est sa résolution bien arrêtée. « S. S. era al tutto « volta a restituir Parma alla Chiesa. »

cette résolution d'une manière indirecte. Ils lui représentèrent que le jour où le consistoire devait s'assembler était un jour malheureux ; c'était la fête de saint Roch ; que Camerino, qu'on voulait leur donner en indemnité, serait une vraie perte pour l'Église. Ils lui opposèrent toutes les raisons dont lui-même s'était servi autrefois. Mais elles ne firent que retarder, et non empêcher l'exécution du traité. Paul III donna l'ordre à Camille Orsini, commandant de Parme, de mettre garnison dans cette ville, au nom de l'Église, et de ne la livrer à qui que ce fût au monde. Après cette déclaration qui ne laissait plus aucun doute, les Farnèse levèrent tout à fait le masque. Ils protestèrent que, pour aucun prix, ils ne se laisseraient enlever un duché qui les faisait marcher de pair avec les princes indépendants de l'Italie. Octave fit une tentative pour s'emparer de Parme, soit par force, soit par ruse. Camille, par son habileté et son courage, fit échouer ce dessein. Mais que dut éprouver le cœur du Pape quand il apprit ce trait d'ingratitude? Ses neveux qu'il avait toujours aimés si chèrement, pour la fortune desquels il avait encouru le blâme du monde, ses neveux se révoltaient contre lui, contre un vieillard dont les derniers jours étaient déjà remplis d'amertume et de déceptions!

Octave ne se tint pas même pour battu après ce premier échec; il mit le comble à son ingratitude, en écrivant au Pape, que s'il n'obtenait pas de nouveau qu'on lui rendît Parme à l'amiable, il ferait sa paix avec Ferrante Gonzaga, et chercherait à s'emparer de ce duché avec le secours des armes impériales. Ses négociations au surplus étaient déjà bien avancées avec l'ennemi mortel de sa maison, et un courrier chargé de ses propositions était en route en ce moment pour aller trouver

l'empereur[1]. Le Pape fut si profondément affligé de cette trahison, qu'il s'écria en en recevant la nouvelle, que sa mort en serait le résultat, et que ses neveux pourraient se la reprocher. Quel qu'ait été son chagrin de cette conduite, il fut encore profondément augmenté par le bruit qui se répandit, qu'il avait secrètement encouragé lui-même cette entreprise d'Octave, et que ces manifestations de chagrin et de ressentiment n'étaient que pour mieux en imposer au monde : il disait à ce sujet au cardinal d'Este, que rien ne lui avait jamais causé une si vive douleur, pas même la mort de Pierre Luigi ni la prise de Plaisance ; mais qu'il se conduirait de telle sorte qu'il faudrait bien qu'on lui rendît justice[2]. Une seule consolation lui restait encore, mais bientôt aussi elle lui fut enlevée. Il avait cru qu'au moins Alexandre Farnèse lui était resté fidèle, et qu'il était innocent de tout ce qui s'était passé. Peu à peu il fallut bien qu'il s'aperçût que celui sur lequel il s'appuyait encore, celui qui avait en mains les plus importantes affaires, avait connu tous les plans d'Octave, et continuait à être d'intelligence avec lui. Cette découverte acheva de briser son cœur. Le jour des Morts (le 2 novembre 1549) il en fit part avec de douloureuses plaintes à l'ambassadeur vénitien, et le lendemain il alla dans sa villa du Monte Cavallo, pour essayer de distraire ses chagrins ; mais là comme ailleurs il ne trouva pas de repos, et tout d'un coup il prit le parti de faire appeler Alexandre Farnèse, et de s'expliquer avec lui. Cette explication fut terrible. Une parole en amena une autre ;

[1] Gosselini : *Vita di Ferr. Gonzaga*, p. 65.

[2] Hippolyte, cardinal de Ferrare, au roi, 22 octobre 1549. (Ribier, t. II, p. 248). « Sa Sainteté m'a asseuré n'avoir eu de sa vie une chose dont elle a receu ennuy pour l'opinion que l'on craint qu'on veuille prendre que cecy ait été de son consentement. »

la colère du Pape grandit tellement et devint si violente qu'il arracha la barrette des mains de son neveu, et la jeta par terre [1]. Après cette scène que l'on sut bientôt, on s'attendait à voir Alexandre éloigné des affaires; mais le temps manqua au Pape. Écrasé, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, sous la violence d'émotions si profondes et si multipliées, il tomba dangereusement malade, et mourut peu de jours après, le 10 novembre 1549. Tout le monde vint lui baiser les pieds. Il était aussi aimé que ses neveux étaient détestés, chacun le plaignit, le regretta, et fit peser sa mort sur les ingrats qu'il avait comblés de biens pendant toute sa vie.

Paul III fut un homme plein de talent et d'esprit. Dans la plus haute position, il ne se laissa point éblouir, et n'oublia jamais les règles de la prudence la plus consommée. Et pourtant, quand on le met, si parfait qu'il pût être, vis-à-vis du grand mouvement du monde qu'il sembla diriger, combien il apparaît faible et de peu d'importance! Ses pensées les plus hardies sont souvent enveloppées comme dans un filet par le court espace de temps qu'il embrasse; les efforts momentanés de ses vues les plus élevées, lui apparaissent comme des efforts éternels; et ses relations de famille, ses intérêts personnels l'enchaînent et font tout avorter. Ses sentiments les plus chers, après lui avoir donné quelques courts instants de bonheur, lui apportent à la fin de ces douleurs qui tuent; et pendant qu'il souffre et meurt, les éternelles destinées du monde s'accomplissent *.

[1] Dandolo. — * Voir la note n° 12.

§ II. — Jules III.

Cinq ou six cardinaux se trouvaient un jour pendant le conclave autour de l'autel de la chapelle : ils parlaient de la difficulté qu'il y avait de trouver un Pape. Prenez-moi, dit l'un d'eux, le cardinal *Monte ;* le lendemain, je fais cardinal mon favori qui demeure dans ma maison et je vous le donne pour collègue [1]. Je demande si nous devons le prendre, dit un autre, Sfondrato, lorsqu'ils se furent séparés. Du reste, comme Monte passait pour emporté et colère, il avait peu d'espoir : et c'était sur son nom que se faisaient les plus petits paris. Néanmoins, les choses arrivèrent de manière qu'il fut élu le 7 février 1550. Il prit le nom de Jules III, en mémoire de Jules II, dont il avait été le camerlingue *.

Tous les visages se déridèrent à la cour impériale, lorsqu'on reçut la nouvelle de cette élection. Le duc Cosme y avait contribué le plus. Et ce n'était pas un des moindres bonheurs de la haute et puissante fortune de l'empereur, à cette époque, qu'un Pape dévoué sur lequel on pouvait compter. Monte vint enfin s'asseoir sur le Siége romain. Il sembla que les affaires publiques allaient prendre désormais une tout autre marche [2].

Il n'en importait pas moins à l'empereur que le concile eût de nouveau lieu à Trente ; il espérait toujours forcer les protestants à s'y rendre et à se soumettre au concile. Le nouveau Pape accéda volontiers à cette proposition. Quand il appuyait sur les difficultés de cette translation, il craignait seulement qu'on ne prît ses ob-

[1] Dandolo, *Relatione*, 1551. — * Voir la note nº 13.
[2] *Lettere del nunzio Pighino*, 12 e 13 *august.* 1550. *Inf. polit.*, t. XIX.

jections pour des subterfuges ; il ne laissait pas de protester qu'il n'avait aucune arrière-pensée, et qu'ayant agi pendant toute sa vie sans dissimulation aucune, il voulait continuer à en agir toujours de même. Dans le fait, il fixa la reprise du concile au printemps de 1551, sans faire de convention préalable et sans y mettre aucune condition.

Mais malgré cette disposition favorable du Pape, il s'en fallait de beaucoup que tout fût gagné.

Octave Farnèse avait obtenu de nouveau la possession de Parme, d'après un arrêté des cardinaux dans le conclave, arrêté que Jules exécuta. Cette restitution n'avait point eu lieu contrairement à la volonté de l'empereur. On négocia pendant quelque temps encore entre eux deux, et on conserva l'espoir de les voir en bonne intelligence. Mais l'empereur ne voulait pas se décider à lui céder Plaisance. Il garda aussi en sa possession les localités que Gonzaga avait occupées sur le territoire de Parme. De son côté, Octave continua à se maintenir dans une position belliqueuse [1]. Après tant d'offenses réciproques, une véritable confiance entre eux deux était alors impossible. Il est vrai, la mort de Paul III avait enlevé un grand appui à ses neveux, mais elle leur avait donné une entière indépendance. Désormais affranchis de leurs égards forcés pour les intérêts généraux et religieux, ils pouvaient prendre leurs mesures librement, en ne consultant que leurs propres avantages. Nous voyons toujours Octave plein d'une haine amère. Il se plaint de ce qu'on cherche à lui enlever Parme et à se

[1] Gosselini, *Vita di Ferr. Gonzaga*, et la justification de Gonzaga renfermée dans le troisième volume, contre l'accusation qui lui était faite d'avoir occasionné la guerre, expliquent d'une manière authentique cette tournure des choses.

débarrasser de sa personne. Mais ses ennemis ne devaient réussir ni d'une manière ni de l'autre[1].

Dans cette disposition, il s'adressa à Henri II. Le roi accepta avec joie ses propositions.

L'Italie et l'Allemagne étaient remplies de mécontents. Ce que l'empereur avait déjà fait, ce qu'on attendait encore de lui, sa conduite religieuse et politique, tout lui avait suscité des ennemis innombrables. Henri II résolut de reprendre encore une fois les plans anti-autrichiens de son père. Il abandonna sa guerre avec l'Angleterre, fit un traité d'alliance avec Octave et prit la garnison de Parme à sa solde. Bientôt des troupes françaises parurent aussi dans Mirandole, et on vit les étendards de la France flotter au centre de l'Italie.

Dans cette nouvelle complication, Jules III tint constamment pour l'empereur. Il trouvait qu'il était intolérable, « qu'un misérable ver, comme Octave Farnèse, se révoltât en même temps contre un empereur et un Pape. » « Notre volonté est, déclare-t-il à son nonce, de monter le même vaisseau que sa majesté et de nous confier à la même fortune. C'est à lui qui possède l'intelligence et la puissance que nous abondonnons le soin de prendre une résolution[2]. » L'empereur se prononça pour l'expulsion violente et immédiate des Français et de leurs partisans. Aussi voyons-nous bientôt les troupes alliées du Pape et de l'empereur entrer en campagne. Une forteresse importante du Parmesan tomba dans leurs mains; elles ravagèrent toute la campagne et bloquèrent complétement Mirandole.

[1] *Lettere delli Signori Farnesiani per lo negotio di Parma, Informat. polit.*, t. XIX. Ce qui est ci-dessus est extrait d'une lettre d'Octave au cardinal Alexandre Farnèse, Parme, 24 mars 1551.

[2] *Julius papa III. Manu propria. Instruttione per voi monsignor d'Imola con l'imperatore. L'ultimo di Marzo. Informat. polit.*, t. XII.

Cependant le mouvement général qui s'était emparé de toute l'Europe, depuis les propositions de Farnèse à Henri II, ne pouvait se réduire à ces petites hostilités. La guerre avait éclaté par terre et par mer, sur toutes les frontières qui touchaient aux domaines de l'empereur et du roi. Les protestants allemands, en s'alliant enfin avec les Français, furent un tout autre poids dans la balance que les Italiens. Il s'ensuivit l'attaque la plus décidée que Charles eût jamais éprouvée. Les Français parurent sur le Rhin, l'électeur Maurice dans le Tyrol. Le vieux vainqueur ayant pris position sur les montagnes entre l'Italie et l'Allemagne, pour contenir l'une et l'autre dans le devoir, se vit tout à coup en danger, vaincu et presque fait prisonnier.

De là une subite réaction dans les affaires d'Italie. « Nous n'aurions jamais cru, disait le Pape, que Dieu nous affligerait ainsi[1]. » Au mois d'avril 1552, il fut obligé de se prêter à une trève avec ses ennemis.

Il y a parfois des malheurs qui ne sont pas très-fâcheux pour celui qui les éprouve. Ils mettent fin à une activité qui commence déjà à contrarier ses penchants, et ils donnent un motif légitime, une excuse évidente à la résolution que l'on prend de sortir de la lutte.

Il semble que le malheur qui atteignit le Pape était un malheur de ce genre. Il avait vu avec déplaisir ses États se remplir de troupes, ses caisses se vider, et il croyait parfois avoir des motifs de se plaindre des ministres de l'empereur[2]. Le concile aussi était devenu vraiment dangereux pour lui : depuis que les députés

[1] *Al C. Crescentio*, 13 april 1552.

[2] *Lettera del Papa a Mendoza*, 26 dec. 1551 (*Inf. pol.*, t. XIX). « Soit dit sans orgueil : nous n'avons pas besoin de conseil; nous pouvons même en offrir; mais nous aurions bien besoin de secours. »

image
not
available

Tibre. Jules III était plein de vie et d'énergie quand il construisit ce palais et quand il planta ce jardin. Il en a tracé lui-même le premier plan ; mais on ne finissait jamais; il avait tous les jours de nouvelles idées et de nouveaux désirs que les architectes se hâtaient de mettre à exécution[1]. C'est là que le Pape passa sa vie et oublia le reste du monde. Il prit soin d'assurer à ses parents une fortune très-convenable; le duc Cosme leur donna Monte-Sansovino, d'où ils étaient originaires; l'empereur leur donna Navara; lui-même leur distribua les dignités de l'État de l'Église et Camerino. Il avait tenu parole à son favori (dont il est parlé plus haut) et l'avait fait cardinal. C'était un jeune homme qu'il avait pris en amitié à Parme. Il l'avait vu un jour attaqué par un singe, et dans ce danger, l'avait trouvé courageux et de bonne humeur : depuis ce moment il l'avait élevé et lui avait voué une affection qui malheureusement fut aussi tout son mérite. Jules désirait le voir lui et ses parents bien pourvus et considérés, mais il n'était pas disposé à s'engager pour l'amour d'eux dans de périlleux embarras. Comme on l'a dit, la vie douce et tranquille dans sa villa lui suffisait. Il donna des festins qu'il assaisonnait de ses locutions proverbiales, lesquelles à la vérité faisaient bien parfois rougir. Il ne prit aux grandes affaires de l'Église et de l'État d'autre part que celle qu'il ne pouvait pas absolument éviter *.

[1] Vasari. Boissard décrit l'étendue qu'avaient alors ce palais et ce jardin : « Occupat fere omnes colles qui ab urbe ad pontem Milvium protenduntur. » Il décrit leur magnificence, et rapporte quelques inscriptions; par exemple : « Honeste voluptarier cunctis fas honestis esto; » et principalement : « De hinc « proximo in templo Deo ac divo Andreæ gratias agunto » (j'entends les visiteurs) « vitamque et salutem Julio III Pontifici Maximo Balduino ejus fratri et « eorum familiæ universæ plurimam et æternam precantor. » — Jules mourut le 23 mars 1555.

* Voir la note n° 14.

§ III. — Marcel II.

Les affaires ne pouvaient assurément pas prospérer dans cet abandon. Le désaccord s'accroissait toujours entre les deux grandes puissances catholiques d'une manière de plus en plus inquiétante. Les protestants allemands, puissamment relevés de leur défaite de l'année 1547, étaient plus forts que jamais; impossible de penser à la réforme catholique que l'on s'était souvent proposée; l'avenir de l'Église romaine, on ne pouvait pas se le dissimuler, était extrêmement obscur et incertain.

Mais si, comme nous l'avons vu, il s'était développé dans le sein de l'Église une direction plus sévère qui était la condamnation même du genre de vie qu'avaient mené tant de Papes, cette direction ne devait-elle pas se faire sentir lors de l'élection du nouveau Pape? C'était chose importante que la convenance et la dignité de ce choix, et de savoir si cette élection amènerait à la tête des affaires un homme qui fût le représentant de la tendance dominante dans l'Église.

Après la mort de Jules III, pour la première fois, le parti religieux, défenseur de la rigidité des mœurs, eut de l'influence sur l'élection du Pape. Jules s'était senti gêné souvent dans sa conduite assez peu digne par la présence du cardinal Marcello Cervini. C'est celui-là même qui fut élu — 11 avril 1555 — sous le nom de Marcel II.

Pendant toute sa vie il avait donné l'exemple d'une activité et d'une vertu irréprochables, il était l'image vivante de cette réforme de l'Église dont les autres n'étaient que les parleurs. On conçut les plus grandes espé-

rances. « J'avais prié, dit un contemporain, pour qu'il nous vînt un Pape qui sût relever les belles expressions *église, concile, réforme,* du mépris dans lequel elles sont tombées; dès lors je regardai mon espoir comme rempli, mon désir me parut être devenu une réalité[1]. » L'opinion, dit un autre, que l'on avait de la bonté et de la sagesse incomparables de ce Pape ranima l'espérance dans tous les cœurs; si jamais c'est possible, l'Église pourra maintenant éteindre les opinions hérétiques, abolir les abus, réformer les mœurs et rétablir dans son propre sein la paix et la santé[2]. Marcel commença tout à fait dans ce sens. Il ne souffrait pas que ses parents vinssent à Rome; il introduisit une foule d'économies dans la cour; on dit qu'il a composé un mémoire sur les améliorations à entreprendre dans l'Église. Il chercha, dès son avénement, à ramener de nouveau le service divin à sa véritable solennité; toutes ses pensées portaient sur un concile et une réforme[3]. Sous le rapport politique, il prit une position de neutralité dont l'empereur se contenta. « Cependant, disent ses contemporains, le monde n'était pas digne de lui. » Ils appliquent à celui-ci les paroles de Virgile au sujet d'un autre Marcel : « Le destin voulait seulement le montrer à la terre. » Il mourut le 22e jour de son Pontificat.

Nous ne pouvons pas parler de l'effet qu'a produit une administration aussi courte; mais ce commencement, cette élection manifestaient déjà la direction qui commençait à s'emparer de l'Église; elle domina aussi dans le conclave qui suivit la mort de Marcel. Le plus

[1] *Seripando al vescovo di Fiesole. Lettere di principi*, t. III, p. 162.
[2] *Lettere di principi*, t. III, p. 141.
[3] Petri Polidori, *de Vita Marcelli II. Commentarius*, 1744, p. 119.

rigide de tous les cardinaux, Jean-Pierre Caraffa, en sortit Pape, le 23 mai 1555.

§ IV. — Paul IV.

Nous avons déjà souvent fait mention de ce Pape; il est le même qui fonda l'Ordre des Théatins, qui rétablit l'Inquisition, qui contribua si puissamment à raffermir l'ancien dogme au concile de Trente. S'il existait un parti qui se proposait la restauration du catholicisme dans toute sa sévérité, ce fut non un membre, mais bien un fondateur, un chef de ce parti, qui monta sur le siége papal. Paul IV comptait déjà soixante-dix-neuf ans, mais ses yeux enfoncés dans leur orbite avaient encore tout le feu de la jeunesse; il était très-grand et maigre; sa démarche était vive; il paraissait être tout nerfs. Dans sa vie journalière, il n'était l'esclave d'aucune règle, dormait souvent le jour, étudiant la nuit : malheur au serviteur qui serait entré dans son appartement avant qu'il n'eût sonné : aussi suivait-il en tout et toujours les impulsions du moment[1]. Mais ces impulsions étaient dominées par les sentiments qui s'étaient développés dans son âme, pendant une longue vie, et qui lui étaient devenus naturels. Il parut ne connaître aucun autre devoir, aucune autre occupation, que le rétablissement de l'ancienne foi avec toute la suprématie absolue qu'elle possédait dans les époques antérieures. De tels caractères se manifestent encore de temps en temps, et nous les rencontrons parfois de nos jours;

[1] *Relatione di M. Bernardo Novagero (che fu poi Cardinale) alla ser. repub. di Venezia tornando di Roma Ambasciatore appresso del Pontefice Paolo IV*, 1558. Dans beaucoup de bibliothèques de l'Italie, aussi dans les *Informationi politiche*, à Berlin.

ils ont compris la vie et le monde sous un seul point de vue : la direction de leur esprit est si puissante, qu'il se trouve complétement maîtrisé ; ils sont les orateurs infatigables de leur œuvre, et toujours ils conservent une certaine verdeur d'imagination et d'intelligence, ne cessant de répandre les sentiments qui les entraînent avec une sorte de fatalité. Ces hommes acquièrent une grande importance, alors qu'ils sont arrivés dans une position où leurs actes ne dépendent plus que d'eux-mêmes, et où la puissance s'associe à leur volonté. Tel devait être Paul IV, qui n'avait jamais connu aucune règle, aucune limite, et qui avait toujours fait valoir son opinion avec une violence extrême[1]. Il fut le premier à s'étonner de son élévation, n'ayant jamais fait la moindre concession à un cardinal, et s'étant toujours montré sous les dehors de la plus grande sévérité ; il se crut élu non par les cardinaux, mais par Dieu lui-même, et appelé à la réalisation de ses projets de réforme[2].

« Nous promettons et nous faisons serment, dit-il dans sa bulle d'avénement, de mettre un soin scrupuleux à ce que la réforme de l'Église universelle et de la cour de Rome soit exécutée. » Le jour de son couronnement fut signalé par des décisions concernant les couvents et les Ordres religieux ; il envoya sans retard deux moines du Mont-Cassin en Espagne, pour y rétablir la discipline des couvents dans sa pureté primitive. Il

[1] On peut croire que sa manière d'être n'avait pas l'assentiment de tout le monde. Aretin, *capitolo al re di Francia*, le désigne :

« Caraffa ippocrita infingardo
« Che tien per coscienza spirituale
« Quando si mette del pepe in sul cardo. »

[2] *Relatione del Cl.* M. *Aluise Mocenigo* K. *ritornato dalla corte di Roma*, 1560 (*Arch. Venez.*).

institua une congrégation pour la réforme universelle, en trois classes; chacune devait être composée de huit cardinaux, quinze prélats, et cinquante docteurs. Les articles sur lesquels on devait délibérer, articles qui concernaient la nomination aux emplois, furent communiqués aux universités. Il se mit à l'œuvre, comme on voit, avec un grand zèle[1]. Il semblait que le mouvement religieux qui s'était déjà emparé depuis longtemps des degrés inférieurs de l'Église avait à présent pris aussi possession de la Papauté elle-même, et qu'il devait diriger exclusivement l'administration de Paul IV. A cette époque, il s'agissait seulement de savoir quel parti il prendrait dans la situation générale des affaires européennes.

Les grandes directions données à une puissance ne sont pas toujours faciles à changer : elles se trouvent insensiblement confondues avec l'essence même de son organisation.

Si, conformément à la nature des choses, les Papes ne devaient jamais avoir rien de plus à souhaiter que de se délivrer de la prépondérance espagnole, le moment actuel paraissait encore une fois rendre cette délivrance possible. Cette guerre, fruit des intrigues des Farnèse, fut la plus malheureuse des guerres de Charles V. Menacé par les Pays-Bas, abandonné de l'Allemagne, inquiété par l'infidèle Italie, ne comptant plus sur les d'Este, ni sur les Gonzaga, il était malade, découragé et surtout fatigué de la vie. Quel autre Pape, à moins qu'il n'eût directement appartenu au parti impérial, eût résisté à de si séduisantes occasions?

Plus qu'un autre, d'ailleurs, Paul IV devait être tenté

[1] Bromato, *Vita di Paolo IV*, lib. IX, § 2, § 17 (II, 224, 289).

par une position semblable. Né en 1476, il avait vu l'Italie dans la liberté du quinzième siècle. Son âme tout entière, vivant dans ce souvenir, comparait l'Italie d'alors à un instrument à quatre cordes parfaitement d'accord; ces quatre cordes, c'étaient Naples et Milan, Venise et l'État de l'Église. Aussi, combien il maudissait la mémoire d'Alphonse et de Louis-le-Maure : « Ces âmes malheureuses et perdues, s'écria-t-il souvent, qui, par leur division, ont détruit cette admirable harmonie[1]. « Jamais il ne put supporter la domination des Espagnols en Italie. La famille des Caraffa, dont il sortait, appartenait d'ailleurs au parti français; ayant très-souvent pris les armes contre les Castillans et les Catalans, elle avait aussi adopté le parti de la France en 1528; et pendant les troubles de 1547, ce fut Jean Pierre Caraffa qui donna le conseil à Paul III de s'emparer de Naples. Puis à cette haine nationale, se joignait encore une haine non moins violente, Caraffa ayant toujours déclaré hautement que Charles V soutenait les protestants par jalousie contre le Pape, et attribuant même à l'empereur tous leurs succès[2]. L'empereur connaissait bien Caraffa. Il l'exclut une fois du conseil formé pour l'administration de Naples; il alla jusqu'à le menacer sérieusement à cause de ses attaques dans le Collége, et jamais il ne le laissa parvenir à la tranquille possession de ses emplois ecclésiastiques dans le royaume de Naples : à chacune de ces persécutions, l'aversion de Caraffa, comme on le peut penser, ne manquait pas de s'accroître; comme Napolitain, comme Italien, et de

[1] « Infelici quelle anime di Alfonso d'Aragona e Ludovico duca di Milano, « che furono li primi che guastarono cosi nobil instrumento d'Italia, » dans Navagero.

[2] *Memoriale dato a Annibale Rucellai, sept.* 1555 (*Informat. pol.*, t. XXIV). « Chiamava liberamenti la M. S. Cesarea fautore di eretici e di scismatici. »

plus encore comme catholique et comme Pape, il haïssait Charles V; ces deux passions seules possédaient vraiment l'âme de Paul IV, sa haine contre l'empereur, et son zèle pour la réforme de l'Église.

A peine après avoir pris possession du Pontificat, non sans un certain sentiment d'orgueil, il exempta les Romains de plusieurs impôts et leur fit arriver des grains. En reconnaissance de ces bienfaits, ils lui élevèrent une statue; entouré d'une brillante cour composée de gentilshommes napolitains, il recevait les hommages des ambassadeurs envoyés de toutes les parties du monde. Dès cette époque, il avait mille différends avec l'empereur. Celui-ci se plaignit amèrement, dit-on, auprès des cardinaux de son parti qu'on eût fait un tel choix. Ses partisans tenaient des réunions suspectes; quelques-uns d'eux capturèrent dans le port de Civita-Vecchia plusieurs vaisseaux qui leur avaient été pris auparavant par les Français [1]. Le Pape, à son tour, jetait feu et flammes; il fit arrêter les feudataires et les cardinaux partisans de l'empereur, et confisquer les possessions de ceux qui prirent la fuite. Bien plus, il conclut avec la France cette fameuse alliance devant laquelle Paul III avait toujours reculé. Il disait que Charles voulait le tuer par une espèce de fièvre morale, mais que lui mettrait jeu sur table, et délivrerait la pauvre Italie des Espagnols, avec le secours du roi de France, et que deux princes français, il y comptait bien, régneraient un jour sur Naples et sur Milan.

Assis à table des heures entières, buvant ce vin noir, épais, volcanique de Naples, qu'on appelait Mangia-

[1] *Instruttioni e lettere di monsignor della Casa a nome del C. Caraffa, dove si contiene il principio della rottura della guerra fra Papa Paolo IV, e l'imperatore Carlo V.* 1555. Aussi dans les *Inf. pol.*, p. 24.

guerra *, il se répandait avec une éloquence impétueuse contre ces *schismatiques,* ces *hérétiques,* ces *damnés de Dieu,* cette *semence de Juifs et de Maures,* cette *lie du monde* enfin, comme il appelait toujours les Espagnols [1]. Mais il se consolait, disait-il, par cette parole de l'Écriture : « Tu marcheras sur des serpents, tu étoufferas les lions et les dragons. » Il voyait le moment arrivé où Charles et son fils seraient punis de leurs péchés, où lui, Paul IV, délivrerait l'Italie de leurs mains ; et, ajoutait-il, si pour cette cause sacrée je ne suis ni écouté ni secouru, la postérité dira au moins qu'un vieil Italien, aux portes de la mort, au lieu de se reposer et de se préparer en paix à mourir, conçut seul ces plans élevés qui devaient rendre à sa patrie son indépendance et sa liberté ! Il est inutile d'entrer dans tous les détails de ses négociations, mais il est important de dire que lorsque les Français, au mépris de leur traité avec lui, conclurent une trêve avec les Espagnols [2], il envoya en France son neveu, Charles Caraffa ; celui-ci réussit à mettre dans ses intérêts les différents partis qui se disputaient le pouvoir, c'est-à-dire les Montmorency et les Guise, l'épouse du roi et sa maîtresse. Charles Caraffa fit re-

* Voir la note n° 15.

[1] Navagero. « Mai parlava di S. M. e della natione Spagnola, che non gli « chiamasse eretici scismatici e maladetti da Dio, seme di Giudei e di Mori, « feccia del mondo, deplorando la miseria d'Italia che fosse astretta a servire « gente cosi abjetta e cosi vile. » Les dépêches des ambassadeurs français sont pleines de pareilles sorties. Par ex. : de Lansac et de d'Avançon dans Ribier, t. II, p. 610-618.

[2] L'exposition du peu de foi qu'y ajoutait dans le commencement Caraffa, est très-caractéristique dans Novagero. « Domandando io al pontefice e al C. « Caraffa, se havevano avviso alcuno delle tregue » (de Vaucelles) « si guar- « darno l'un l'altro ridendo : quasi volesserò dire, si come mi disse anche aper- « tamente il Pontefice che questa speranza di tregue era assai debole in lui e « nondimeno venne l'avviso il giorno seguente, il quale si come consolò tutta « Roma cosi diede tanto travaglio e tanta molestia al Papa e al cardinale che « non lo poterono dissimulare. Diceva il Papa, che questo tregue sarebbero la « ruina del mondo. »

naître les hostilités [1] en Italie, et gagna un vaillant allié dans le duc de Ferrare. Ils ne voulaient rien moins qu'un bouleversement complet de l'Italie. Des émigrés florentins et napolitains remplissaient la Cour romaine : le moment de leur réintégration paraissait être arrivé. Le procureur fiscal du Pape intenta une action juridique contre l'empereur et le roi Philippe, dans laquelle il proposa l'excommunication de ces deux princes, et le dégagement du serment de fidélité pour tous leurs sujets. On a toujours soutenu à Florence qu'on avait en main les preuves évidentes que la maison de Médicis était également condamnée à périr [2]. La guerre paraissait imminente de tous côtés, et les progrès de la civilisation, accomplis jusqu'à ce jour dans le siècle, furent une fois encore remis en question.

De cette manière, toute la tendance de la Papauté fut changée, et les efforts en faveur de la réforme durent faire face aux tendances guerrières qui eurent des résultats tout opposés.

On vit alors celui qui, n'étant que cardinal, s'était prononcé avec tant de chaleur contre le népotisme, tomber dans le même abus, une fois qu'il fut assis sur le trône pontifical. Son neveu, Charles Caraffa, soldat adonné à tous les vices militaires [3], fut élevé au cardinalat. Paul IV disait lui-même, en parlant de ce neveu, qu'il avait le bras plongé jusqu'au coude dans le sang. Charles avait trompé le vieillard, en se laissant voir plusieurs fois à genoux devant son crucifix avec les apparences d'une véritable contrition ; et ce qui bien plus

[1] Rabutin, *Mémoires collect. univers.*, t. XXXVIII, p. 358 ; principalement Villars, *Mémoires*, ib., t. XXXV, p. 277.

[2] Gussoni, *Rel. di Toscana.*

[3] Babon dans Ribier, t. II, p. 745. Villars, p. 255.

encore lui avait valu les bonnes grâces du Pape, c'est qu'il s'était toujours rencontré avec lui dans les mêmes sentiments de haine [1]. Charles Caraffa avait été au service de l'empereur en Allemagne, et se plaignait vivement de n'en avoir retiré que des disgrâces. Mais ce qui le remplissait vraiment de ressentiment et de colère, c'est qu'on lui avait enlevé un prisonnier d'importance dont il espérait une forte rançon; c'est qu'on ne lui avait pas laissé prendre possession d'un prieuré des chevaliers de Malte qui lui avait été donné. Quoi qu'il en soit, la violence de cette haine lui tenait lieu auprès du Pape de toutes les vertus qu'il n'avait pas : celui-ci louait sans cesse son neveu, assurait que le Siége romain n'avait jamais eu un serviteur si dévoué, ni si intelligent; il lui remit non-seulement le soin des affaires temporelles, mais aussi la plupart des affaires spirituelles; et c'était une véritable joie qu'il éprouvait, quand il voyait qu'on rapportait à Charles Caraffa les témoignages de sa faveur pontificale.

Pendant longtemps, le Pape ne daigna pas jeter un regard favorable sur ses deux autres neveux. Ce ne fut que lorsqu'ils professèrent les sentiments anti-espagnols de leur oncle, qu'il leur accorda sa bienveillance [2] : cette bienveillance même dépassa toute attente; il déclara qu'on avait, il est vrai, enlevé tous leurs châteaux aux Colonna, traîtres à Dieu et à l'Église, mais comme on ne les avait jamais occupés, il allait, lui, les céder à des vassaux qui sauraient au besoin les garder et les défendre. Ces vassaux, ce furent ses neveux; il nomma

[1] Bromato.

[2] « Extractus processus cardinalis Caraffæ, similiter dux Palliani deponit, « quod donec se declaravit contra imperiales, Papa eum nunquam vidit grato « vultu et bono oculo. »

image
not
available

quebuses, et sur 250 files armées de piques : chaque file était de 9 hommes d'un aspect magnifique, et n'ayant que des nobles pour chefs. Quand les caporiones et les porte-étendards arrivèrent devant lui, il leur donna sa bénediction[1]. Tout cet appareil saisissait et séduisait la vue ; mais ces troupes brillantes étaient peu faites pour défendre une ville. Les Espagnols s'étant approchés tout près des murs, il suffisait d'un faux bruit, d'un petit corps de cavalerie, pour mettre toute cette armée dans un tel désordre qu'il ne restait plus personne dans les rangs. Le Pape fut donc obligé de chercher des secours plus efficaces, et Pierre Strozzi lui ayant amené enfin les troupes qui avaient servi devant Sienne, il parvint à reprendre Tivoli et Ostie, et surtout éloigna le danger le plus immédiat qui le menaçait ; mais qu'était-ce que cette guerre ?

Dès le commencement, le duc d'Albe, sans doute, aurait pu s'emparer de Rome sans beaucoup de difficultés ; mais son oncle, le cardinal Giacomo, lui ayant rappelé la mauvaise fin qu'avaient subie tous ceux qui avaient pris part à la prise de cette ville par le duc de Bourbon, Albe, en bon catholique, ne fit la guerre qu'avec la plus grande réserve. Il combattait le Pape, mais sans cesser de le révérer : il voulait seulement lui arracher le glaive des mains, et ne convoitait pas la gloire d'être compté parmi les vainqueurs de Rome : aussi ses troupes disaient-elles que leur général leur faisait faire une campagne contre une fumée, contre un brouillard qui les incommodait fort, et qu'on ne pouvait ni saisir ni dompter.

[1] *Diario di Cola Calleine romano del rione di Transtevere l'anno* 1521 *sino all' anno* 1562. Ms.

Ceux, au contraire, qui défendaient le Pape contre d'aussi bons catholiques, étaient pour la plupart des protestants allemands; ils riaient de la messe, persifflaient les images saintes qu'ils rencontraient sur la route, transgressaient les jeûnes, et commettaient cent autres sacriléges qui autrefois auraient tous été punis de mort [1]. Charles Caraffa lui-même était dans une très-grande intimité avec le margrave Albert de Brandebourg, le plus zélé partisan des protestants *.

Les contrastes ne pouvaient surgir d'une manière plus marquante. D'un côté, on voit la sévérité du catholicisme imposer profondément au chef de l'armée opposée, et l'éloigner de plus en plus de ces temps où un Bourbon combattait le Saint-Siége sans crainte comme sans remords. D'un autre côté, ce sont les conséquences des tendances temporelles de la Papauté qui s'étaient aussi emparées de Paul IV, quoiqu'il les eût si fortement condamnées. Il résulte de ces étranges contradictions, que ceux qui se sont séparés de l'Église romaine la défendent, et que les fidèles l'attaquent; mais les uns se soumettent encore en l'attaquant, et les autres ne cessent de lui témoigner leur inimitié et leur éloignement en la protégeant.

Pourtant la véritable lutte ne commença que lorsque les troupes françaises se montrèrent sur les Alpes. Ces auxiliaires se composaient de 10,000 hommes à pied et d'un corps de cavalerie, magnifique quoique moins nombreux. Les Français désiraient essayer d'abord leurs forces contre Milan, qu'ils croyaient moins bien défendu, mais ils furent obligés de suivre la direction que les

[1] Navagero : « Fu riputata la piu esercitata gente la Todessa (3500 fanti) e « piu atta alla guerra, ma era in tutto Luterana. »

* Voir la note n° 16.

Caraffa leur donnèrent, et de marcher sur Naples. Ces derniers ne doutaient pas de trouver en cette ville de nombreux partisans ; ils comptaient sur la puissance des émigrés, sur l'élévation de leur parti, sinon dans tout le royaume, au moins dans les Abruzzes, autour d'Aquila et de Montorio, où leurs aïeux paternels et maternels avaient toujours conservé une immense influence.

Une impulsion une fois donnée, les événements doivent à la fin éclater d'une manière ou d'une autre. La Papauté était trop agitée contre la prépondérance espagnole, pour ne pas, cette fois, s'élever contre elle avec la plus énergique animosité.

Le Pape et ses neveux étaient alors résolus à ne plus rien ménager : Caraffa avait non-seulement demandé du secours aux protestants, mais il proposa encore à à Soliman I[er] de renoncer à ses excursions en Hongrie, pour se jeter avec toutes ses troupes sur les Deux-Siciles [1]. Ainsi, pour combattre le roi catholique, il invoquait le secours des Infidèles.

Au mois d'avril 1557, les troupes papales passèrent les frontières napolitaines, et signalèrent le Jeudi-Saint par la prise et le pillage horrible de Compli, riche de ses propres trésors, mais aussi de tous ceux qu'on y avait déposés. Guise passa ensuite le Tronto et assiégea Civitella.

On était pourtant bien préparé à le recevoir. Le duc d'Albe savait qu'il n'y aurait pas de mouvements contre lui, tant qu'il serait le plus fort, et il n'oubliait rien de

[1] Ses aveux dans Bromato, *Vita di Paolo IV*, t. II, p. 369. Du reste, Bromato a d'excellents renseignements sur cette guerre. Il les a extraits, ce qu'il ne cache pas, d'un manuscrit fort détaillé de Nores, qui a pour objet cette même guerre, et que l'on rencontre souvent dans les bibliothèques d'Italie.

ce qu'il fallait pour conserver cette position. Une circonstance inattendue lui apporta une chance de succès de plus, par un don considérable qu'il reçut dans une assemblée de barons. La reine Bona de Pologne, issue de l'ancienne famille d'Aragon, était arrivée depuis peu dans son duché de Bari, avec d'immenses richesses. Elle détestait profondément les Français, et pour aider le duc d'Albe à les combattre, elle lui envoya un demi-million de scudi. Il perçut les revenus ecclésiastiques qui auraient dû aller à Rome, et mit en réquisition jusqu'à l'or et l'argent des églises, même les cloches de Bénévent [1]. Il avait réussi à fortifier toutes les places frontières napolitaines, et beaucoup de places romaines qu'il occupait encore; il avait créé un corps magnifique composé d'Allemands, d'Espagnols et d'Italiens, et avait formé des centuries napolitaines, sous la conduite de la noblesse. Civitella fut courageusement défendue par le comte Santafiore qui avait su enthousiasmer les habitants pour une résistance énergique; ils repoussèrent l'assaut qui fut tenté.

Pendant que le royaume tenait ferme et témoignait de son dévouement envers Philippe II, de vifs différents éclataient au contraire parmi les assaillants, entre les Français et les Italiens, entre Guise et Montebello. Guise se plaignait de ce que le Pape n'observait pas la convention conclue avec lui, le laissant manquer des secours qu'il avait promis. Lorsque le duc d'Albe apparut — au milieu du mois de mai — avec son armée dans les Abruzzes, Guise jugea que le meilleur parti était de lever

[1] Giannone, *Istoria di Napoli*, lib. XXXIII, c. I. Non-seulement Gosselini, mais Mambrino Roseo, *delle Istorie del Mondo*, lib. VII, qui raconte cette guerre en détail et d'après de bons renseignements, et d'autres, attribuent encore à Ferrante Gonzaga une grande part aux mesures habiles que prit le duc d'Albe.

le siége et de repasser le Tronto. La guerre se pratiqua de nouveau sur le territoire romain; guerre dans laquelle on avançait, on reculait, on assiégeait des villes et on les abandonnait, mais dans laquelle on n'en vint qu'une seule fois à un engagement sérieux.

Marc-Antoine Colonna menaçait Palliano que le Pape lui avait enlevé: Jules Orsini se mit en route pour renouveler les vivres et les troupes de cette place. Trois mille Suisses commandés par un colonel d'Unterwalden venaient d'arriver à Rome. Ils furent reçus avec joie par le Pape, qui fit présent à leurs capitaines de chaînes d'or et du titre de chevaliers : il déclara que c'était la légion des anges qui lui était envoyée par Dieu. Jules Orsini commandait cette troupe, ainsi que quelques corps italiens à pied et à cheval. On en vint encore une fois à une bataille, telle qu'elles se livraient en Italie, de 1494 à 1531. Les troupes papales et les troupes impériales, un Colonna et un Orsini se trouvaient en présence : les lansquenets allemands luttèrent contre les Suisses, comme ils l'avaient fait autrefois si souvent, sous leurs derniers célèbres colonels, Gaspard de Feltz et Jean Walter. Ces vieux adversaires combattaient de nouveau pour une cause qui les intéressait peu l'un et l'autre, mais ils n'en déployèrent pas moins la plus extraordinaire bravoure [1]. Enfin, Jean Walter, grand et fort comme un géant, disent les Espagnols, se jeta au milieu d'une compagnie de Suisses : le pistolet d'une main et l'épée de combat de l'autre, il s'avança tout droit sur le porte-enseigne, l'abattit en lui tirant un coup dans le côté, et en lui portant en même temps sur la tête un violent coup d'épée : toute la troupe se préci-

[1] J'ai puisé les détails de cette rencontre dans Cabrera, *Don Felipe Segundo*, lib. III, p. 139.

pita alors sur lui; mais déjà ses lansquenets étaient derrière lui pour le protéger. Les Suisses furent complétement écrasés. Leurs drapeaux, sur lesquels on lisait en gros caractères : *défenseurs de la foi et du Saint-Siége*, roulèrent dans la poussière; de ses onze capitaines, leur colonel n'en ramena que deux à Rome.

Pendant que l'on exécutait ici cette petite guerre, les deux grandes armées étaient campées l'une vis-à-vis de l'autre, sur les frontières des Pays-Bas; la bataille de Saint-Quentin fut livrée, les Espagnols remportèrent la victoire la plus complète. En France on s'étonnait de ne pas les voir marcher tout droit sur Paris qu'ils auraient pu prendre [1].

« J'espère, écrivit après cette défaite Henri II au duc de Guise, que le Pape fera autant pour moi que j'ai fait pour lui dans les mêmes dangers [2]. » Paul IV ne pouvait pas compter plus longtemps sur le secours des Français, puisque ceux-ci en étaient réduits à réclamer sa propre assistance. Guise déclara « qu'aucune force humaine ne pourrait le retenir en Italie [3]. » Il se hâta de retourner avec ses troupes auprès de son roi qui se trouvait dans une situation très-fâcheuse.

Les Espagnols et les Colonna, sans qu'il ne fût plus possible de les en empêcher, s'avancèrent sur Rome. Les Romains se voyaient encore une fois menacés d'être conquis et pillés. Leur position était d'autant plus désespérée, qu'ils ne craignaient pas beaucoup moins leurs défenseurs que leurs ennemis. Ils eurent pendant plusieurs nuits leurs fenêtres éclairées, toutes les rues illuminées, et l'on dit qu'un corps de troupes espagnoles

[1] Montluc, *Mémoires*, p. 116.
[2] Le roy à mons. de Guise, dans Ribier, t. II, p. 750.
[3] *Lettera del duca di Palliano al C. Caraffa. Inf. polit.*, t. XXII.

qui avait fait une course jusque près des portes, recula d'épouvante en voyant ce spectacle : mais les Romains cherchaient surtout à se prémunir contre les violences des troupes papales. Tout le monde murmurait; on souhaitait mille fois la mort au Pape; enfin on demanda que l'armée espagnole fût introduite dans la ville par une convention formelle.

Paul IV laissa venir les choses jusqu'à cette extrémité: ce ne fut que lorsqu'il vit ses projets complétement ruinés, ses alliés battus, son État envahi en grande partie par ses ennemis, et sa capitale menacée pour la seconde fois, qu'il se prêta à la paix.

Les Espagnols la conclurent dans l'esprit qui avait présidé à cette guerre, ils rendirent tous les châteaux et toutes les villes à l'Église: on promit même une indemnité aux Caraffa pour Palliano qui leur fut enlevé [1]. Le duc d'Albe se rendit à Rome, baisa avec un profond respect le pied de celui qu'il avait vaincu, de l'ennemi juré de sa nation et de son roi. On a entendu dire qu'il n'a jamais tant redouté la figure d'un homme que celle du Pape.

Malgré les avantages apparents de cette paix pour Paul IV, elle était cependant la destruction de toute sa politique; c'en était fait de la tentative de se débarrasser de la prépondérance des Espagnols; leur domination s'était montrée inébranlable à Milan et à Naples; leurs alliés apparaissaient plus redoutables que jamais. Le duc Cosme, que l'on avait voulu chasser de Florence, avait encore acquis Sienne, et possédait maintenant une puissance considérable et indépendante; Philippe II

[1] Une convention secrète fut conclue entre le duc d'Albe et Caraffa au sujet de Palliano; elle était secrète, non-seulement pour le public, mais pour le Pape lui-même. (Bromato, t. II, 385.)

avait gagné les Farnèse en leur restituant Plaisance; Marc-Antoine Colonna s'était fait un grand nom, et avait relevé la fortune et l'autorité de sa famille. Il ne restait plus au Pape qu'à se prêter à la nécessité de cette situation; Paul IV fut obligé de s'y soumettre, on peut le penser, avec quels regrets et quelle amertume! Il appela un jour Philippe II son ami : « Oui, mon ami, dit-il vivement, qui m'a tenu assiégé et qui cherchait mon âme. » Il le compara un autre jour, devant quelques personnes, à l'enfant prodigue de l'Évangile; mais dans le cercle de ses confidents, il ne vantait que les Papes qui s'étaient proposés de donner aux rois de France la couronne des empereurs[1]. C'étaient là les anciens et les intimes sentiments de son cœur : mais les circonstances le forcèrent à les modifier et à les cacher : il ne pouvait plus rien espérer ni rien entreprendre, il ne pouvait que se plaindre en secret.

Il y a toujours folie à vouloir lutter contre les conséquences d'un événement accompli. Quelque temps après, il s'exerça sur Paul IV une réaction qui devint d'une plus grande importance, tant pour l'administration de ses affaires individuelles que pour la direction nouvelle qui fut imprimée aux affaires générales de la Papauté.

Son népotisme ne reposait pas, comme celui des Papes précédents, sur l'égoïsme et une affection exclusive de famille; il favorisait ses neveux, parce qu'ils appuyaient ses vues contre l'Espagne, il les considérait comme ses

[1] L'évesque d'Angoulême au roy, 11 juin 1558. Ribier, II, 745. « Le Pape a dit, que vous, Sire, n'estiez pas pour dégénérer de vos prédécesseurs qui avaient toujours été conservateurs et défenseurs de ce Saint-Siége, comme au contraire, que le roi Philippe tenait de race de le vouloir ruiner et confondre entièrement. »

aides naturels dans cette lutte; puisque maintenant elle était terminée, il n'avait plus besoin de ses neveux.

Le cardinal Caraffa entreprit encore, principalement dans l'intérêt de sa famille, pour régler l'indemnité promise en dédommagement de Palliano, un voyage auprès du roi Philippe. De retour à Rome, sans avoir réussi dans sa démarche, on vit le Pape devenir toujours de plus en plus froid envers son neveu. Bientôt il ne fut plus possible au cardinal Caraffa de dominer comme auparavant les entourages de son oncle, et de n'accorder accès auprès de lui qu'aux amis les plus dévoués. Des bruits défavorables venaient aussi aux oreilles du Pape et pouvaient réveiller les fâcheuses impressions qui avaient existé dans des temps antérieurs. Le cardinal tomba malade. Un jour, le Pape entra le visiter sans être attendu; il trouva auprès de lui quelques gens du plus mauvais renom. « Les vieillards sont méfiants, disait-il; je me suis aperçu là de choses qui m'ouvrirent un vaste champ de conjectures. » Nous voyons qu'il ne fallait qu'une occasion pour soulever un orage dans son cœur. Un événement, du reste peu important, la lui offrit. Dans la nuit du nouvel an de 1559, il s'était élevé un tumulte dans la rue, pendant lequel un jeune cardinal, favori de Jules III, le cardinal Monte, avait tiré l'épée. Le Pape en fut instruit le lendemain matin: il fut vivement blessé de ce que son neveu ne lui en disait pas un mot; il attendit quelques jours; enfin il exprima son mécontentement. La cour, toujours curieuse de changement, saisit avec joie ce signe de défaveur. L'ambassadeur de Florence qui avait éprouvé mille mortifications de la part des Caraffa, pénétra même jusqu'au Pape et exposa les griefs les plus amers. La marquise della Valle, une parente à qui on n'avait pas

voulu aussi accorder un libre accès, trouva moyen de faire glisser dans le bréviaire du Pape un billet où étaient retracés quelques-uns des crimes de ses neveux :

« Si Sa Sainteté désire de plus amples renseignements, qu'elle veuille bien signer son nom. » Paul signa, et les éclaircissements ne manquèrent pas. Rempli d'indignation, le Pape se rendit, le 9 janvier, à la congrégation de l'Inquisition. Il vint à parler de ce tumulte nocturne, réprimanda vivement le cardinal Monte, menaça de le punir, et ne cessa de fulminer ces paroles : *réforme! réforme!* Les cardinaux, autrefois silencieux, avaient maintenant repris courage. « Saint-Père, lui dit le cardinal Pacheco, en l'interrompant, il faut commencer la réforme par nous-mêmes. » Le Pape demeura muet. Cette parole le frappa au cœur; elle réveilla la conscience de ses propres convictions. Abandonnant l'affaire du cardinal Monte sans la terminer, il se rendit dans son appartement, dévoré de colère, et ne pensa plus qu'à ses neveux. Après avoir donné sur-le-champ des ordres pour révoquer les pouvoirs du cardinal Caraffa, il lui fit demander ses papiers; le cardinal Vitellozo Vitelli, qui passait pour connaître les secrets de Caraffa, fut obligé de prêter serment de découvrir tout ce qu'il savait; Camille Orsini fut rappelé de sa maison de campagne dans le même but; le parti austère qui depuis longtemps voyait avec douleur la conduite des neveux, se releva : le vieux théatin, don Hieremia, que l'on regardait comme un saint, restait des heures entières dans les appartements du Pape; celui-ci apprit des choses dont il ne se serait jamais douté, qui lui faisaient horreur et le faisaient frémir d'indignation. Il entra dans la plus vive agitation, ne pouvant plus ni manger, ni

dormir; il fut pendant dix jours malade, et tourmenté par la fièvre. Enfin, Pape à jamais illustre, il sut se décider à faire violence à son cœur et à sacrifier son affection pour ses parents. Le 27 janvier, il convoqua le Sacré Collége; représentant avec une émotion passionnée la mauvaise vie de ses neveux, il prit Dieu et les hommes à témoin, qu'il ne l'avait jamais connue, qu'il avait toujours été trompé. Il les priva de leurs emplois et les exila avec leurs familles dans diverses places éloignées. Leur mère, âgée de 70 ans, courbée par les maladies, personnellement innocente, se jeta à ses pieds, lorsqu'il entra au palais; il passa en lui adressant des paroles dures. A la même époque, la jeune marquise de Montebello arrivant de Naples, trouva son palais fermé; on ne voulut la recevoir dans aucune hôtellerie : pendant une nuit pluvieuse, elle courut en voiture demander l'hospitalité, jusqu'à ce qu'enfin un aubergiste demeurant dans un quartier éloigné auquel les ordres n'avaient point été donnés, consentit à la recevoir. Le cardinal Caraffa offrit inutilement de se constituer prisonnier et de rendre compte de sa conduite. La garde suisse reçut l'ordre de l'expulser, non-seulement lui, mais tous ceux qui avaient été à son service. Le Pape ne fit qu'une seule exception. Il retint près de sa personne le fils de Montorio, qu'il aimait, et qu'il avait déjà nommé cardinal à dix-huit ans, et disait ses Heures avec lui. Mais il n'était jamais permis au jeune homme de faire mention des exilés, et bien moins encore d'essayer d'intercéder en leur faveur, il n'était pas même autorisé à correspondre avec son père. Cette inflexible consigne ne servit qu'à rendre d'autant plus cruel pour ce jeune homme le malheur qui était venu frapper si subitement sa famille; son visage, son attitude, tout son être expri-

maient ce qu'il ne lui était pas permis de rendre par ses paroles [1].

Et ne devait-on pas croire que ces événements réagiraient sur la disposition d'esprit du Pape?

Ce fut, au contraire, comme s'il ne s'était rien passé. Aussitôt qu'il eut prononcé avec emportement la sentence dans le Collége, lorsque la plupart des cardinaux étaient immobiles et muets d'étonnement et de frayeur, lui, de son côté, parut insensible. Il s'occupa, sans y plus penser, d'autres affaires. Les ambassadeurs étrangers ne pouvaient dissimuler leur surprise, à la vue de cette contenance. « Au milieu de changements si violents et si subits, a-t-on dit, au milieu de tous ces nouveaux ministres et serviteurs, il se montra constamment ferme, opiniâtre et tranquille, il n'éprouva aucune pitié et parut n'avoir conservé aucun souvenir de ceux auxquels il était si attaché. » Désormais une tout autre passion va s'emparer de son âme.

Sans aucun doute, une telle transformation est de la plus haute importance. Sa haine contre les Espagnols, l'idée de pouvoir devenir le libérateur de l'Italie, avaient contribué à entraîner Paul IV dans cette préoccupation trop exclusive d'intérêts temporels qui l'amenèrent à doter ses neveux avec des biens de l'Église, à élever un soldat à l'administration même des affaires spirituelles, qui le précipitèrent enfin dans de nombreuses inimitiés et dans l'effusion du sang. Mais quand la force des événements l'eut obligé à renoncer à son but et à sa haine,

[1] On trouve dans Pallavicini et surtout dans Bromato des renseignements satisfaisants à ce sujet. Dans nos informations de Berlin se trouve encore, vol. VIII, un *Diario d'alcune attioni più notabili nel pontificato di Paolo IV, l'anno* 1558 *sino alla sua morte* (depuis le 10 sept. 1558), qu'aucun des deux auteurs précédents n'a connu, qui a été fait par un témoin oculaire, et qui m'a fourni d'autres détails précieux.

insensiblement ses yeux s'ouvrirent sur la conduite scandaleuse de ses parents; il les repoussa loin de lui avec une justice pleine de violence, et en combattant ses propres affections : dès ce moment il revint à ses anciennes pensées de réforme; il commença à réaliser les espérances que son règne avait fait concevoir, portant dans la réforme de l'État et surtout de l'Église la même énergie passionnée qui l'avait animé dans ses inimitiés et ses guerres.

Dans tous les degrés de la hiérarchie, il renouvela le personnel de l'administration des affaires temporelles. Les podestats et les gouverneurs en place furent destitués. Parfois, ces brusques changements s'opérèrent d'une manière singulière : le gouverneur nouvellement nommé arriva pendant la nuit à Pérouse ; sans attendre le jour, il fit convoquer les Anziani, leur exhiba sa nomination et leur ordonna d'arrêter immédiatement l'ancien gouverneur présent au milieu d'eux. Paul IV devint le seul Pape qui depuis longtemps eût gouverné sans le favoritisme de ses neveux. Ceux-ci furent remplacés par le cardinal Carpi et par Camille Orsini, qui avaient déjà possédé une grande autorité sous Paul III. Le système du gouvernement fut complétement changé. Des sommes considérables furent épargnées et remises en diminution des taxes; une boîte fut établie dans laquelle chacun pouvait jeter ses griefs; le Pape seul en avait la clef; tous les jours le gouverneur adressait ses rapports : l'administration, dégagée de ses anciens abus, procédait avec plus de soins et d'égards envers les sujets.

Quoique le Pape n'eût jamais perdu de vue, au milieu des événements accomplis jusqu'à ce jour, la réforme de l'Église, il s'y consacra cependant, dès cette époque, avec un zèle plus actif et un cœur plus libre. Il intro-

duisit dans les églises une discipline plus sévère, défendit toute espèce de mendicité, même la collecte des aumônes aux ecclésiastiques pour les messes, fit enlever des églises les tableaux scandaleux. On frappa en son honneur une médaille sur laquelle on voyait un Christ tenant nn fouet et chassant les marchands du temple. Il expulsa de la ville et de l'État romain les moines défroqués, força la cour à observer convenablement le jeûne et la communion pascale. Les cardinaux furent obligés à monter quelquefois en chaire; lui-même, il prêchait. Plusieurs des abus, occasion de gains considérables, furent abolis. Il ne voulait plus entendre parler des dispenses de mariage et de leur produit. A l'avenir, il prétendait ne plus distribuer que selon le mérite, une foule d'emplois qui avaient toujours été vendus, même ceux de Camerier[1]. Quelle scrupuleuse attention il apportait à la capacité et aux sentiments religieux, en accordant des fonctions ecclésiastiques! Il ne consentit pas à tolérer plus longtemps ces compromis, tels qu'ils étaient encore en usage, en vertu desquels l'un remplissait les devoirs d'une charge, et l'autre jouissait de la plus grande partie du revenu. Il eut aussi le dessein de rendre aux évêques un grand nombre de droits qui leur avaient été enlevés; il trouvait extrêmement blâmable la cupidité avec laquelle on avait cherché à tout attirer à Rome[2].

Il ne se contenta pas de réformer en détruisant; il voulut aussi donner au service divin une plus grande pompe; c'est lui qui a fait élever le lambrissage de la chapelle Sixtine et le Saint-Sépulcre[3].

[1] Caracciolo, *Vita di Paolo IV*, Ms., mentionne particulièrement ce fait.
[2] Bromato, t. II, p. 483.
[3] *Moncenigo Relatione di* 1560.

Il y avait pour la célébration du service divin un idéal plein de dignité, de piété et de pompe, constamment placé devant les yeux de ce grand pontife et qu'il cherchait à réaliser.

Il ne laissa point passer un seul jour, comme il s'en vantait, sans publier une ordonnance concernant le rétablissement de l'Église dans toute sa pureté primitive. On reconnaît dans un grand nombre de ses décrets les traits principaux des réglements auxquels le concile de Trente donna peu de temps après sa sanction.

Comme on peut s'y attendre, il déploya aussi dans cette direction toute l'inflexibilité qui lui était naturelle.

De préférence à toutes les autres institutions, il favorisa celle de l'Inquisition qu'il avait lui-même rétablie. Souvent il négligea de se rendre à la signature et aux réunions du consistoire, mais il ne manqua jamais le jeudi, jour auquel la congrégation de l'Inquisition s'assemblait en sa présence; il veillait à ce que ses pouvoirs fussent rigoureusement maintenus, soumit à sa juridiction de nouveaux délits, et lui donna le droit cruel d'appliquer la torture pour découvrir les complices : pour lui, il n'y avait point de considération de personnes; il traîna devant ce tribunal les principaux barons, fit mettre en prison des cardinaux, tels que Morone et Foscherari, qui eux-mêmes avaient été précédemment chargés d'examiner le contenu de livres importants, par exemple : *Des Exercices spirituels*, d'Ignace de Loyola, parce qu'il s'était élevé dans l'esprit de Paul des doutes sur leur orthodoxie. Il institua la fête de saint Dominique, en l'honneur de ce grand inquisiteur.

C'est ainsi que la direction entière imprimée aux af-

faires religieuses et la restauration de la Papauté devinrent le but dominant du Pontificat de Paul IV.

Il parut presque avoir oublié qu'il eût jamais suivi une autre voie; la mémoire des temps passés s'était éteinte en lui : toute son activité, sa vie entière étaient concentrées dans ses réformes, dans son Inquisition, dans l'occupation de donner des lois, de faire arrêter, d'excommunier et de tenir des auto-da-fé. Enfin, lorsqu'une maladie, mais une de ces maladies qui eût suffi à tuer une organisation plus jeune que la sienne, le renversa, il conserva assez d'énergie pour convoquer encore une fois les cardinaux, recommander son âme à leurs prières, et le Saint-Siége et l'Inquisition à leur prévoyance; il veut encore ramasser ses forces et se lever, mais elles lui manquent, il retombe et meurt (18 août 1559).

Les hommes résolus et passionnés sont plus heureux que les êtres faibles, sous ce rapport : c'est que s'ils sont souvent aveuglés par la vivacité de leurs sentiments, ils sont aussi vigoureusement trempés et invincibles contre les revers de la fortune.

Mais le peuple n'oublia pas aussi promptement que le Pape lui-même ce qu'il avait souffert sous son règne. Il ne pouvait pardonner à Paul IV les désastres de la guerre qu'il avait attirés sur Rome; il ne suffisait pas pour obtenir la reconnaissance de cette multitude qu'il eût éloigné ses neveux qui étaient généralement haïs. A sa mort, les uns se rassemblèrent au Capitole et résolurent d'anéantir les monuments qu'il avait fait construire, parce qu'il n'avait pas bien mérité de la *ville* et de l'*univers*. D'autres pillèrent le palais de l'Inquisition, y mirent le feu, et maltraitèrent les serviteurs du Saint-Office. On voulait à toutes forces aussi incendier le cou-

vent des Dominicains, situé près de la Minerve. Les Colonna, les Orsini, les Cesarini, les Massimi, tous mortellement offensés par Paul IV, prirent part à ces excès. Les statues qui avaient été élevées au Pape furent arrachées de leurs piédestaux et brisées, et leur tête revêtue de la triple couronne fut traînée dans la boue.

Combien la Papauté eût pu encore se féliciter de son bonheur, si elle n'avait éprouvé aucune autre réaction contre les œuvres de Paul IV!

§ V. — Observations sur les progrès du Protestantisme pendant le règne de Paul IV.

Nous avons vu comment la séparation de la Papauté avec la puissance impériale et espagnole contribua peut-être, plus que tout autre événement, à fonder le protestantisme en Allemagne. Malgré cette leçon, on ne sut pas cependant éviter une autre faute qui eut les conséquences les plus graves et les plus vastes.

Le rappel des troupes papales du sein de l'armée impériale, et la translation du concile, peuvent être considérés comme le premier pas dans cette voie. La conduite de Paul III, à cette époque, fut la plus efficace sauvegarde de la liberté des protestants.

Mais les actes de ce Pape n'exercèrent qu'après sa mort leur influence sur le mouvement européen. L'alliance avec la France, dans laquelle il fit entrer ses neveux, entraîna une guerre générale, guerre dans laquelle non-seulement les protestants allemands remportèrent une victoire à jamais mémorable, mais par laquelle ils furent assurés pour toujours contre les menaces et les attaques du concile, de l'empereur et du Pape; guerre qui eut aussi pour résultat immédiat de propager rapi-

dement dans la France et dans les Pays-Bas les opinions nouvelles dont l'extension se trouvait déjà favorisée par les soldats allemands composant les deux armées ennemies, et par le désordre et les embarras de la guerre qui s'opposaient à une surveillance sévère ; c'est dans ces circonstances que Paul IV monta sur le Siége romain. Il aurait dû fixer avec attention ses regards sur cette marche des affaires, et s'occuper avant tout de rétablir la paix ; mais au contraire, il se précipita avec une passion aveugle dans l'impulsion donnée, et c'est ainsi qu'il lui était réservé, à lui le plus énergique et le plus zélé défenseur de la foi, de favoriser, plus peut-être qu'aucun de ses prédécesseurs, les progrès du protestantisme pour lequel il éprouvait tant d'horreur et qu'il persécutait.

Rappelons-nous seulement son influence sur l'Angleterre.

La première victoire que remportèrent les nouvelles opinions dans ce pays, fut bien loin d'être complète ; il ne fallait qu'une concession du pouvoir politique, il ne fallait que l'avénement d'une reine catholique pour déterminer le Parlement à une nouvelle soumission de l'Église au Pape. Mais, il est vrai, pour amener ce résultat, la Papauté était obligée d'agir avec modération ; elle ne devait pas se presser de déclarer la guerre aux intérêts nés des innovations. C'est ce qui fut très-bien compris par Jules III. Le premier légat envoyé par le Pape en Angleterre, constata de suite [1] combien l'intérêt des biens ecclésiastiques confisqués était vivace et une question brûlante. Jules prit la résolution habile de ne pas insister sur leur restitution. A la vérité, il n'était

[1] *Lettere di M. Henrico, nov.* 1553. Dans un Ms., qui a pour titre, *Lettere e negociati di Polo*, qui contient encore beaucoup de renseignements pour cette histoire. Sur la négociation, Pallavicini, XIII, 9, 411.

pas permis au légat de mettre le pied sur le sol anglais avant d'avoir donné, à cet égard, des assurances satisfaisantes : elles formaient la base de l'efficacité de ses négociations [1], aussi obtint-il le plus grand succès. Ce légat était Reginald Polus, que nous connaissons déjà, celui de tous les hommes de cette époque qui était le plus propre à travailler au rétablissement du catholicisme en Angleterre : placé au-dessus de tout soupçon d'intentions déshonnêtes, intelligent, modéré, également considéré par la reine, la noblesse et le peuple, sa mission réussit au delà de toute attente : l'avénement au trône de Paul IV fut signalé par l'arrivée d'ambassadeurs anglais qui venaient l'assurer de la soumission de ce pays au Saint-Siége.

Paul IV n'avait donc point à conquérir cette soumission, mais à la maintenir. Examinons les mesures qu'il prit dans cette situation.

Il déclara la restitution des biens ecclésiastiques un devoir irrémissible dont le mépris entraîne le châtiment de la damnation éternelle ; il eut aussi l'imprudence de faire faire de nouveau la collecte du denier de saint Pierre [2]. — Mais, en outre, pouvait-il y avoir une chose moins capable d'amener l'obéissance que la guerre si acharnée qu'il fit au prince qui se trouvait en même temps roi d'Angleterre et d'Espagne, à Philippe II? Des troupes anglaises prirent part à la bataille de Saint-Quentin qui eut aussi des conséquences si importantes pour l'Italie ; enfin, il persécuta le cardinal Polus, qu'il n'avait jamais pu souffrir, et le dépouilla de la dignité

[1] Il n'hésita pas à reconnaître ceux qui étaient possesseurs à cette époque. *Litteræ dispensatoriæ C. Poli. Concilia M. Britanniæ*, IV, 112.

[2] Il ne vivait et ne respirait alors que dans ces idées. Il publia sa bulle *Rescissio alienationum* (Bullarium, IV, 4, 319), dans laquelle il annula généralement toutes les aliénations des anciens biens des églises.

de légat, qui n'a jamais été remplie par aucun autre avec plus d'avantage pour le Saint-Siége, et mit à sa place un moine sans habileté, accablé par les années, mais plus violent dans ses opinions [1]. Si Paul IV s'était imposé la tâche d'empêcher l'œuvre de la restauration catholique, il n'eût pas agi autrement.

Il ne faut donc pas s'étonner si les tendances opposées à la Papauté se relevèrent de nouveau avec énergie après la mort prématurée et inattendue de la reine et après celle du légat. Les persécutions, condamnées par Polus, mais approuvées par ses adversaires intraitables, contribuèrent beaucoup à cette réaction.

Cependant la question allait encore une fois dépendre du Pape; elle demandait un examen d'autant plus réfléchi, qu'elle s'adressait également à l'Écosse; là aussi, les partis religieux étaient en lutte violente : la solution qui fixerait l'état des choses en Angleterre, devait en même temps déterminer l'avenir de l'Écosse.

Combien alors il était important qu'Élisabeth, en montant sur le trône, ne s'y montrât pas en qualité de protestante [2], et qu'elle fît notifier au Pape son avénement. Il y eut des négociations entamées sur le projet de mariage de Philippe II avec Élisabeth, et, à cette époque, rien ne paraissait plus vraisemblable que la réalisation de ce mariage. Ne devait-on pas croire qu'aucnn projet ne pouvait être plus agréable à un Pape?

Mais Paul IV ne connut point de modération; il fit à l'ambassadeur anglais une réponse insultante et repoussante. « La reine doit, disait-il, soumettre avant tout à son jugement ses prétendus droits. »

[1] Goodwin, *Annales Angliæ*, etc., p. 456.
[2] Nores, *Memoirs of Burgley*, t. II, p. 43.

Ne croyez pas qu'il ait été déterminé à cette conduite seulement en considération du Siége apostolique, il y fut poussé par d'autres motifs. Les Français désirant, par rivalité politique, empêcher ce mariage, avaient l'adresse de se servir des plus dévots personnages, des Théatins, pour faire représenter au vieux Pape qu'Élisabeth était cependant au fond protestante, et que ce mariage ne produirait jamais aucun résultat utile [1]. Les Guise surtout avaient le plus grand intérêt à le voir manquer; si Élisabeth était rejetée par le Saint-Siége, la fille de leur sœur, Marie Stuart, dauphine de France, reine d'Écosse, se trouvait avoir les droits les plus immédiats sur le trône d'Angleterre : les Guise pouvaient espérer commander en son nom dans les trois royaumes. En effet, cette princesse adopta les armoiries d'Angleterre, signa et data ses édits selon les années de son règne en Angleterre et en Irlande : on fit des préparatifs de guerre dans les ports de l'Écosse [2].

Quand même Élisabeth n'y eût pas été disposée d'elle-même, elle aurait été forcée par les circonstances à se jeter dans le protestantisme. Elle prit ce parti de la manière la plus décisive, et elle réussit à obtenir dans le parlement une majorité protestante [3], qui fit en peu de mois tous les changements qui constituent essentiellement le caractère de l'Église anglicane [4].

L'Écosse fut nécessairement atteinte par cette direction des affaires; il s'y forma un parti national et protestant qui s'opposa aux progrès du parti catholique

[1] Relation particulière de de Thou.

[2] On trouve dans *Forbes Transactions*, p. 402, une *responsio ad petitiones D. Glasion et episc. Aquilani*, par Cécill, qui relève très-vivement tous ces motifs.

[3] Neal, *History of the Puritans*, t. 1, p. 126.

[4] Voir la note n° 17.

français : Élisabeth n'hésita pas à s'unir avec le premier, et c'est l'ambassadeur espagnol lui-même qui a contribué à l'affermir dans ce projet [1] ! Le traité de Berwick, conclu avec l'opposition écossaise, donna la prépondérance à celle-ci. Marie-Stuart, avant de mettre le pied dans son royaume, fut obligée non-seulement de renoncer au titre de reine d'Angleterre, mais encore de confirmer les décisions d'un parlement assemblé dans un esprit tout protestant, décisions dont une abolissait la messe, sous peine de mort.

Ainsi, ce qui consolida pour toujours la victoire du protestantisme dans la Grande-Bretagne, ce fut en grande partie une réaction contre les prétentions des Français favorisées par le Pape.

Non pas peut-être que la conduite des protestants anglais fût dans une complète dépendance de ces événements politiques ; elle avait une raison déterminante bien plus profonde ; mais, en fait, les événements qui amenèrent l'explosion, le progrès et la solution de la lutte coïncidaient exactement avec les complications politiques.

Une décision prise par Paul IV exerça encore une grande influence sur l'Allemagne : par suite de son ancienne aversion pour la maison d'Autriche, il s'opposa à la transmission de la couronne impériale, ce qui força Ferdinand Ier à avoir encore plus d'égards qu'auparavant pour la conservation de son amitié avec les alliés protestants.

Depuis cette époque, l'Allemagne a été dirigée par l'union des princes modérés dans les deux partis. C'est sous leur influence que s'accomplit immédiatement la

[1] Camden, *Rerum anglicarum Annales*, p. 37.

transmission des évêchés de la Basse-Allemagne et des administrations protestantes *.

Il semblerait que la Papauté fût destinée à n'éprouver aucun échec, sans y avoir contribué elle-même, d'une manière ou de l'autre, par ses actes politiques.

Si maintenant, des hauteurs du Vatican, nous jetons un regard sur le monde, combien elles sont immenses les pertes faites par la foi catholique! La Scandinavie et la Bretagne ont abjuré le catholicisme; l'Allemagne est presque entièrement protestante; la Pologne et la Hongrie sont dans une grande fermentation; Genève est devenue pour l'Occident et le monde romain un centre de propagation protestante aussi important que l'est Wittemberg pour l'Orient et les peuples germaniques: déjà un parti s'est levé en France, comme dans les Pays-Bas, sous les drapeaux de la réforme.

La foi catholique n'avait plus qu'une seule espérance. En Espagne et en Italie, les doctrines hétérodoxes avaient été domptées et étouffées; là s'était produit un mouvement de restauration dans une voie entièrement religieuse. Malgré les fâcheux résultats de l'administration de Paul IV, elle avait cependant réussi à procurer à ce mouvement la prépondérance dans la cour de ces deux pays restés fidèles à la Papauté: la question était de savoir si cette prépondérance se maintiendrait, et si elle aurait le pouvoir de s'assimiler et de réunir dans la même direction tout le monde catholique **.

* Voir la note n° 18. — ** Voir la note n° 19.

§ VI. — Pie IV.

On raconte qu'un jour, dans un repas de cardinaux, Alexandre Farnèse donna une guirlande de fleurs à un jeune homme qui improvisait en s'accompagnant de la lyre, en lui disant de la remettre à celui d'entre eux qui était destiné à devenir Pape : ce jeune homme, Sylvio Antonio, qui plus tard fut un homme célèbre et même cardinal, s'avança aussitôt vers Jean Angelo Médici, et lui présenta la guirlande en chantant son éloge. Ce Médici fut le successeur de Paul, Pie IV [1].

Il était de basse extraction. Son père Bernardin était allé à Milan, où il avait acquis une petite fortune en affermant les revenus de l'État [2].

Les fils furent néanmoins obligés de vivre très-mesquinement. L'un, Giangiacomo, qui se voua au service militaire, commença par s'engager auprès d'un gentilhomme; l'autre, précisément notre Jean Angelo, fit ses études, mais des études très-restreintes. Voici quelle fut l'origine de leur fortune : Giangiacomo, naturellement téméraire et entreprenant, fut chargé par de puissants personnages de Milan de les débarrasser d'un de leurs ennemis, un Visconti, nommé Monsignorin. Mais à peine le meurtre fut-il consommé, que ceux qui l'avaient fait commettre voulurent aussi se débarrasser de l'instrument, et envoyèrent le jeune homme au château de Mus, sur le lac de Côme, avec une lettre pour le gouverneur, dans laquelle ils lui disaient de tuer le porteur. Giangiacomo conçut des soupçons, ouvrit la lettre, vit

[1] Nicius Erythræus raconte cette anecdote dans sa biographie de Antoniano Pinacotheca, p. 87. Mazzuchelli l'a répétée aussi. — L'élection eut lieu le 26 décembre 1559.

[2] Hieronimo Soranzo, *Relatione di Roma.*

le piége qui lui avait été préparé, et prit de suite sa résolution. Il choisit quelques compagnons sûrs ; au moyen de sa lettre, il se procura l'entrée du château, et parvint à s'en emparer. Depuis cette époque, il vécut comme un prince indépendant : de ce point fortifié, il tint les Milanais, les Suisses et les Vénitiens dans une agitation continuelle. Enfin, il prit la croix blanche et entra au service de l'empereur. Il fut élevé à la dignité de marquis de Marignan, fit la guerre aux Luthériens en qualité de chef d'artillerie, et commandait l'armée impériale devant Sienne [1]. Il était aussi prudent qu'audacieux, heureux dans toutes ses entreprises, impitoyable ; avec son bâton de fer, combien, de ses propres mains, n'a-t-il pas assommé de paysans qui cherchaient à introduire des vivres dans Sienne! Il n'y avait dans toute la campagne aucun arbre auquel il n'eût fait pendre quelqu'un : on portait à cinq mille le nombre de ceux qu'il avait fait tuer. Il fit la conquête de Sienne, et fonda une famille puissante.

Jean Angelo s'était élevé avec la fortune de son frère. Il devint docteur et se fit une réputation comme jurisconsulte ; il acheta une charge à Rome, et jouissait déjà de la confiance de Paul III, lorsque le marquis, son frère, épousa une Orsini, la belle-sœur de Pierre-Louis Farnèse [2]. Ce mariage lui valut le cardinalat. Depuis cette époque, nous le voyons toujours chargé de l'administration des villes papales, de la direction des né-

[1] Ripamonte, *Historiæ urbis Mediolani. Natalis Comes hist.*

[2] Sorenzo. « Nato 1499, si dottoro 1525 vivendo in studio cosi strettamente « che il Pasqua suo medico che stava con lui a dozena l'accommodò un gran « tempo del suo servitore e di qualche altra cosa necessaria. Del 1527 comprò « un protonotariato servendo il C. Farnese. » (Ripamonte fait mention de ses bonnes relations avec Paul III lui-même.) Le mariage du marquis eut lieu « con promessa di far lui cardinale. »

gociations politiques, et plus d'une fois du commissariat des armées du Saint-Siége. Il se montra adroit, prudent et doux. Paul IV seul ne pouvait le souffrir, et il éclata un jour violemment contre lui dans une séance du Sacré-Collége. Médici jugea que le meilleur parti à prendre pour lui était de quitter Rome. Tantôt aux bains de Pise, tantôt à Milan où il fit faire beaucoup de constructions, il avait su adoucir son exil par des occupations littéraires, et par les prodigalités d'une bienfaisance qui lui mérita le nom de *père des pauvres*. Peut-être est-ce précisément le contraste de son caractère avec celui de Paul IV, qui a le plus contribué à son élection.

Ce contraste devint encore plus frappant après son avénement. Paul IV était un Napolitain de haute maison, de la faction anti-autrichienne, fanatique, moine et inquisiteur. Pie IV, au contraire, était un parvenu milanais, étroitement attaché à l'Autriche par son frère et par quelques parents allemands, jurisconsulte, aimant la vie, ayant des pensées mondaines. Paul IV se tenait inaccessible, voulant montrer de la dignité et de la majesté dans ses plus petites actions : Pie IV était plein de bonté et de condescendance. On le voyait tous les jours à cheval ou à pied dans la rue, presque sans suite; il parlait avec affabilité à tout le monde. Les dépêches des ambassadeurs vénitiens nous apprennent surtout à le connaître [1]. Les ambassadeurs le trouvent écrivant et travaillant dans un appartement où règne une agréable fraîcheur; il se lève et se promène avec eux de long en large; ou bien lorsqu'il veut se rendre au belvédère, il s'assied, sans ôter la canne de la main, et il écoute sans

[1] *Ragguagli dell' ambasciatore veneto da Roma*, 1561, par M. Antoni Amulio (Mula). *Inf. Polit.*, t. XXXVII.

plus de façon leurs propositions. S'il leur parle familièrement, il veut aussi être traité par eux avec aisance, mais avec les égards dus à sa dignité. L'expédient adroit qui lui est soumis par les Vénitiens lui fait plaisir : il les loue en souriant. Tout bien intentionné qu'il est pour la maison d'Autriche, cependant les manières inflexibles et impérieuses de l'ambassadeur espagnol, Verga, le choquent. Il n'aime pas à se laisser surcharger de détails, ils le fatiguent : mais quand on s'en tient aux généralités, aux choses essentielles, on le trouve toujours de bonne humeur et de bonne composition. Il se répand alors en mille protestations familières ; on l'entend répéter combien il déteste cordialement les méchants, qu'il aime naturellement la justice, qu'il ne veut blesser personne dans sa liberté, et veut, au contraire, témoigner à tout le monde de la bonté et de l'affabilité ; mais sa pensée intime est d'agir de toutes ses forces en faveur des intérêts de l'Église. Du reste, il espère, avec la grâce de Dieu, accomplir quelque chose de bien. Représentez-vous un vieillard d'une grande corpulence, et cependant encore assez alerte pour arriver à sa maison de campagne avant le lever du soleil ; d'un visage serein, d'un œil vif : la conversation, la table, et des saillies enjouées, sont ses plus agréables délassements. A peine rétabli d'une maladie dangereuse, il est aussitôt à cheval, et se rend à l'habitation qu'il occupait étant cardinal, monte et descend avec vivacité les escaliers. « Non, non, s'écrie-t-il, nous ne voulons pas encore mourir. »

Mais un tel Pape, aimant autant la vie, ayant des habitudes si mondaines, était-il bien propre à diriger l'Église dans la situation difficile où elle se trouvait? Ne devait-on pas craindre de le voir s'éloigner de la direction sévère qui commençait à peine à être suivie dans

les dernières années de son prédécesseur? La nature de Pie IV, je ne veux point le nier, peut l'avoir porté à s'écarter de cette voie, cependant cela n'arriva pas.

Quant à lui personnellement, il n'aimait pas l'Inquisition; il blâmait la dureté monacale avec laquelle elle procédait; il en visitait rarement ou jamais la congrégation, mais il n'osait pas l'attaquer; il déclarait qu'il n'y entendait rien; qu'il n'était pas même théologien : il lui laissa donc tout le pouvoir qu'elle avait reçu de Paul IV.

Il fit un exemple terrible des neveux de ce Pape. Les excès commis par le duc de Palliano, même après sa chute, — il tua sa propre femme par jalousie, — donnèrent beau jeu aux ennemis des Caraffa, qui étaient altérés de vengeance. On instruisit un procès criminel contre eux; ils furent accusés des crimes les plus horribles, de brigandages, de meurtres, de faux, de dilapidation et du plus révoltant arbitraire dans leur administration, et d'avoir constamment trompé ce pauvre vieux Paul IV. Nous possédons leur défense; elle n'est pas sans quelques apparences de justification [1]. Mais leurs accusateurs conservèrent la prépondérance. Un jour, depuis le matin de bonne heure jusqu'au soir, le Pape se fit lire dans le consistoire les actes de l'accusation; il prononça la sentence de mort contre le cardinal, le duc de Palliano, et deux de leurs plus proches parents, le comte Aliffe et Leonardo di Cardine; Montebello et quelques autres avaient pris la fuite. Le cardinal s'était peut-être attendu à l'exil, jamais à la peine de mort.

[1] On trouve principalement dans Bromato une notice détaillée de cette affaire, extraite de Nores. Dans les *Informat.* nous trouvons encore les lettres de Mula; p. ex. « l'Extractus processus cardinalis Caraffæ, et el successo de la muerte de « los Caraffas con la declaration y el modo, que murieron. La morte del C. Ca« raffa » (*Bibl. à Venise*, VI, nº 39) est le Ms. que Bromato avait aussi sous les yeux, outre celui de Nores.

Elle lui fut annoncée, — un matin quand il était encore au lit, — et lorsqu'il vit qu'il ne lui restait plus aucun espoir, il s'enveloppa et se cacha quelques moments dans la couverture; puis, se relevant, il joignit les mains et poussa cette parole douloureuse, que l'on entend en Italie dans des cas désespérés : Eh bien! patience! On ne lui accorda pas son confesseur ordinaire; il avait beaucoup à dire, on le conçoit bien, à celui qu'on lui envoyait, et comme cette confession durait un peu longtemps, « Monsignore, finissez-en, s'écria l'agent de police, nous avons encore beaucoup à faire! »

Ainsi périrent ces neveux. Ils sont les derniers qui aient aspiré à des principautés indépendantes, et qui, pour l'accomplissement de projets politiques, aient provoqué de grands mouvements en Europe. — Nous rencontrons depuis Sixte IV cette fatale influence des neveux des Papes : Jérôme Riario, César Borgia, Laurent de Médicis, Pierre-Louis Farnèse; les Caraffa sont les derniers. Il s'est formé plus tard d'autres familles de neveux, mais avec un caractère et un but tout différent; nous n'en avons plus vu s'élever comme celles qui avaient régné jusqu'à ce jour en Italie.

Après une exécution si violente, comment Pie IV aurait-il pu songer à donner aux siens une puissance pareille à celle qu'il venait de punir si implacablement dans la personne des Caraffa? D'ailleurs, en homme naturellement vif et actif, il voulut gouverner lui-même : pour la décision des affaires les plus importantes, il ne suivit que son propre jugement : on le blâmait plutôt de chercher trop peu les conseils des autres. Cette disposition fut encore favorisée par la mort prématurée de Frédéric Borromée, celui de ses neveux qu'il aurait pu être tenté d'avancer. L'autre, Charles, n'était pas un

homme capable de rechercher une élévation mondaine, jamais il ne l'eût acceptée. Charles Borromée regarda sa position auprès du Pape, la participation qu'elle lui donna aux affaires les plus importantes, non pas comme un droit de se permettre la plus légère faveur ou licence, mais comme un devoir auquel il avait à se consacrer avec la plus scrupuleuse sollicitude. Il s'y livra avec autant de modestie que de persévérance; il était infatigable à donner ses audiences : l'administration de l'État absorbait tous ses soins. On lui doit la formation d'un collége de huit docteurs, collége qui est devenu plus tard la *Consulta*. Ensuite il assista le Pape dans son gouvernement. C'est le même qui plus tard a été canonisé. Aussitôt qu'il parut à la tête des affaires, il se montra plein de noblesse et de perfection. « On ne sait autre chose de lui, dit Hieronimo Sorenzo, si ce n'est qu'il est pur de toute tache; il vit si religieusement, et il donne un si bon exemple, qu'il ne laisse rien à désirer à la piété la plus exigeante. Ce qui lui mérite un grand éloge, c'est qu'à la fleur de l'âge, neveu d'un Pape, et en pleine possession de sa faveur, au milieu d'une cour où il peut se procurer toute espèce de plaisirs, il mène une vie si exemplaire. Sa récréation était de réunir auprès de lui, le soir, quelques savants. La conversation commençait sur la littérature profane, mais bientôt on passait d'Épictète et des Stoïciens, que Borromée, quoique jeune encore, ne dédaignait pas, à des questions religieuses [1]. Ceux qui cherchaient à blâmer quelque chose en lui, ne s'en prenaient ni à sa bonne volonté, ni à son application au travail, mais seulement peut-être à son talent : ou bien on entendait

[1] Ce sont les *Noctes vaticanæ*, dont Glussianus fait mention : *Vita Caroli Borromæi*, I, IV, 22.

des serviteurs se plaindre d'être forcés par son intégrité de se voir privés des riches faveurs que distribuaient les neveux des époques précédentes.

Ainsi les qualités du neveu remplaçaient celles que les rigoristes auraient pu regretter dans l'oncle. En tout cas, on ne s'écarta nullement de la direction qui avait été prise : les affaires spirituelles et temporelles furent conduites avec zèle, et dans l'esprit de l'Église; les réformes furent continuées. Le Pape exhortait publiquement les évêques à s'imposer le devoir de résider dans leur évêché; et on en vit quelques-uns venir sans retard lui baiser les pieds, et prendre congé de lui. Il y a une force irrésistible dans les idées générales d'une époque, une fois qu'elles sont arrivées à la dominer; les tendances vers un retour à la sévérité des sentiments et des habitudes ecclésiastiques ayant obtenu la prépondérance dans Rome, il n'était plus permis au Pape lui-même de s'en éloigner.

Mais si les allures un peu mondaines de Pie IV n'étaient pas préjudiciables à la restauration de la discipline de l'Église, nous pouvons ajouter que, d'un autre côté, elles devaient même beaucoup contribuer à terminer les divisions soulevées dans le monde catholique.

Dans la pensée de Paul IV, un Pape avait la mission de soumettre à son autorité les empereurs et les rois : voilà pourquoi il s'était précipité dans tant de guerres et d'inimitiés. Pie IV comprit d'autant mieux cette faute, qu'elle avait été commise par un prédécesseur avec lequel il se sentait encore, sous d'autres rapports, en opposition. « C'est par cette conduite, disait-il, que nous avons perdu l'Angleterre, qui aurait pu être conservée, si on avait mieux soutenu le cardinal Polus;

c'est par ce système aussi qu'on a perdu l'Écosse : c'est pendant la guerre que les doctrines allemandes ont pénétré en France. » Lui, au contraire, il désire surtout la paix. Il ne veut pas même la guerre avec les protestants; il interrompt l'ambassadeur de Savoie qui lui demande son appui dans une attaque contre Genève, en lui disant : « Où en sommes-nous donc, pour qu'on vienne me faire de pareilles propositions? C'est la paix qu'il me faut avant tout [1]. » Son but principal, c'est de vivre en bonne intelligence avec tout le monde. Il accorde facilement ses faveurs ecclésiastiques, et quand il est forcé de refuser, il le fait adroitement et avec de grands ménagements. Il est convaincu, et il ne le cache pas, que le pouvoir des Papes ne peut se maintenir plus longtemps sans l'autorité des princes.

Les dernières années de Paul IV furent signalées par les réclamations générales du monde catholique qui demandait de nouveau la réunion du concile : il est certain que Pie IV n'aurait pu se soustraire à cette demande qu'avec de grandes difficultés; il ne pouvait plus prétexter la guerre comme son prédécesseur, enfin toute l'Europe était en paix. Dans l'intérêt même de la Papauté, le concile était urgent, car les Français menaçaient d'assembler un concile national, ce qui aurait pu facilement entraîner un schisme. Mais pour dire la vérité, Pie IV avait toute bonne volonté : écoutez son langage à ce sujet : « Nous voulons le concile, dit-il, nous le voulons en toute certitude, nous le voulons universel. Si nous ne le voulions pas, il nous serait possible d'amuser, pendant des années, le monde avec des difficultés, mais nous cherchons plutôt à les écarter. Le

[1] Mula, 14 febr. 1561.

concile doit réformer ce qui est à réformer dans notre propre personne, dans nos propres affaires. Si nous avons une autre intention que celle de servir Dieu, que Dieu nous en punisse! » Souvent il lui semble n'être suffisamment pas appuyé par les princes pour une si grande œuvre. Un matin, l'ambassadeur vénitien le trouva au lit, paralysé par la goutte aux pieds : il était absorbé par ces pensées : « Nous avons de bonnes intentions, s'écria-t-il, mais nous sommes seul! » Je fus saisi de pitié, raconte l'ambassadeur, en le voyant étendu dans son lit, et en l'entendant dire : « Nous sommes seul pour un si grand fardeau! » Cependant il exécuta ses promesses; le 18 janvier 1562, il y avait tant d'évêques et de députés réunis à Trente, que l'on put ouvrir pour la troisième fois ce concile qui avait été interrompu deux fois. Le Pape y avait la plus grande part. « Certainement, dit Girolamo Sorenzo, qui du reste ne prend pas son parti, Sa Sainteté a témoigné dans cette affaire tout le zèle qu'on doit attendre d'un si grand chef des pasteurs; elle n'a rien négligé de ce qui pouvait contribuer à une œuvre aussi sainte et aussi nécessaire! »

§ VII. — Les dernières Sessions du Concile de Trente.

L'état des choses était bien changé depuis les premières convocations de ce concile. Le Pape n'avait plus à craindre qu'un puissant empereur y exerçât une influence funeste contre la Papauté : Ferdinand Ier n'avait en Italie aucune espèce de pouvoir; des erreurs véritablement graves sur tous les points essentiels du dogme n'étaient même plus à craindre [1]. Le dogme, tel que

[1] Ferdinand Ier envisagea ainsi la chose. *Litteræ ad legatos*, 12 aug. 1562, dans Le Plat, *Monum. ad Hist. concil. Tridentini*, t. v, p. 452.

l'avaient établi les premières sessions, sans être entièrement développé, était pourtant devenu dominant dans une grande partie du monde chrétien.

On ne pouvait plus sérieusement espérer une réunion des protestants. En Allemagne, ils avaient pris une si forte position qu'elle n'était pas attaquable. Dans le Nord, leur tendance religieuse s'était identifiée avec le pouvoir politique; il en était de même en Angleterre. En déclarant que ce nouveau concile n'était que la continuation du concile précédent, et faisant taire les voix qui s'élevaient contre cette déclaration, le Pape prouvait qu'il désespérait de la réalisation de ce rapprochement. Comment aurait-il été possible, en effet, que les protestants libres pussent se rattacher à un concile dont les décrets antérieurs avaient condamné déjà les articles les plus importants de leur croyance[1]? L'activité du concile fut donc à l'avance, par ce fait seul, circonscrite au cercle restreint des nations catholiques; son but fut principalement d'accommoder les différends qui s'étaient élevés entre les nations et le Siége papal, de développer davantage le dogme sur quelques points non encore déterminés, d'accomplir avant tout la réforme intérieure qui était commencée, et enfin de donner des règles disciplinaires uniformément applicables *.

Mais cette tâche même était déjà extrêmement difficile, aussi les discussions les plus vives s'élevèrent bientôt entre les Pères assemblés.

Les Espagnols posèrent d'abord cette question : la résidence des évêques dans leurs diocèses est-elle de

[1] La base principale de l'acte de récusation des protestants : « Causæ cur « electores principes aliique Augustanæ confessioni adjuncti status recus en adire concilium. » Le Plat, t. IV, p. 57.

* Voir la note n° 20.

droit divin, ou s'appuie-t-elle seulement sur une institution humaine? Au premier aperçu, cette question pouvait paraître oiseuse, puisque de tous côtés on regardait la résidence comme nécessaire. Mais les Espagnols, qui prétendaient en général que le pouvoir épiscopal relevait immédiatement de Dieu et n'était point une émanation du pouvoir papal, comme on le déclarait à Rome, atteignaient ainsi le nerf, si nous osons dire, de toutes les affaires de l'Église. L'indépendance des puissances inférieures ecclésiastiques si soigneusement comprimée par les Papes *, aurait été bien vite établie par le seul développement de ce principe, s'il avait pu passer. Tandis qu'à ce sujet se continuaient de vives discussions, les ambassadeurs de l'empereur arrivèrent, et remirent des articles qui méritent d'être remarqués. « Le Pape aussi, disait l'un d'eux, doit s'humilier à l'exemple du Christ; il doit se prêter à une réforme sous le triple rapport de sa personne, de son État, de sa cour. Le concile doit s'occuper de réformer la nomination des cardinaux, comme le conclave lui-même; car, et Ferdinand se plaisait à répéter ceci, car si les cardinaux ne sont pas bons, comment nommeraient-ils un bon Pape? Il désirait voir prendre pour base de la réforme qu'il avait en vue, le projet du concile de Constance qui n'avait point reçu d'exécution; les décrets devaient être préparés par des députations des différentes nations. Mais en outre, il réclamait la communion sous les deux espèces et le mariage des prêtres. Il demandait pour quelques-uns de ses sujets, la dispense du jeûne, l'établissement d'écoles pour les pauvres, la révision des bréviaires, des légendes et des

* Voir la note n° 21.

sermonnaires; des catéchismes rendus plus intelligibles, les chants d'église en allemand, une réforme des couvents, afin, disait-il, que leurs grandes richesses ne puissent pas être employées plus long-temps d'une manière si impie [1]. » Propositions excessivement importantes, puisqu'elles avaient pour but une transformation complète de toutes les institutions de l'Église. L'empereur insista dans des lettres souvent répétées sur la solution de ces grandes questions *.

Enfin arriva aussi le cardinal de Lorraine avec les légats français; il adhéra aux propositions des Allemands, demanda principalement la concession du calice aux laïques, c'est-à-dire la communion sous les deux espèces; l'administration des sacrements dans la langue maternelle; l'instruction et le sermon à la messe; la permission de chanter les psaumes en langue française en pleine église, toutes choses dont on se promettait le plus grand succès. « Nous avons la certitude, disait le roi, que la concession du calice aux laïques calmera beaucoup de consciences inquiètes, réunira à l'Eglise catholique des provinces entières qui s'en sont séparées, et sera un des meilleurs moyens d'apaiser les troubles du royaume [2]. » En outre, les Français cher-

[1] Pallavicini omet presque entièrement ces propositions: XVII, I, 6; elles lui sont désagréables. Au fait, elles n'ont jamais été connues dans leur véritable forme. Nous les avons sous les yeux dans trois extraits. Le premier se trouve dans P. Sarpi, lib. VI, p. 325; et tout à fait de la même manière, mais en latin, dans Rainaldi et Goldast. Le second se trouve dans Bartholomée des Martyrs, et avec un peu plus de détails. Schelborn a pris le troisième dans les papiers de Staphyllus. Ils ne s'accordent pas ensemble, et l'on pourrait en trouver l'original à Vienne; ce serait une pièce remarquable du procès. Je ne m'en suis pas tenu à l'extrait de Schelborn. Le Plat les contient tous, ainsi que la réponse.

* Voir la note n° 22.

[2] Mémoire baillé à M. le cardinal de Lorraine, quand il est parti pour aller au concile. Le Plat, t. IV, p. 562.

chèrent aussi à reproduire les décrets du concile de Bâle; ils soutenaient ouvertement qu'un concile est au-dessus du Pape.

Mais les Espagnols étaient loin d'être de l'avis des Français et des Allemands; ils condamnaient formellement la concession du calice aux laïques et le mariage des prêtres. La discussion, de plus en plus vive, n'aboutissait à rien; on réussit seulement à faire reconnaître le Pape juge de la permission à donner: il y eut des points pourtant où les trois nations se réunirent afin de s'opposer ensemble aux prétentions de la cour romaine. D'abord, elles trouvaient insupportable que les légats eussent seuls le droit de faire des propositions au concile; puis, que les légats prissent l'avis du Pape sur chaque décision qui était à formuler, ce qui leur paraissait une grave injure à la dignité du concile. L'empereur disait que de cette manière il y avait deux conciles, l'un à Trente; l'autre, bien plus réel, à Rome.

Si, dans cette disposition des esprits, on eût voté par nation, à quelles singulières décisions ne fût-on pas arrivé?

Mais cela n'eut point lieu; et les trois nations, même prises ensemble, restèrent toujours en minorité. Les Italiens, bien plus nombreux, défendirent alors, sans grandes difficultés et suivant leur habitude, l'opinion de la cour romaine dont, pour la plupart, ils dépendaient. Une grande exaspération surgit de tous ces différends. Les Français disaient en plaisantant que le Saint-Esprit arrivait à Trente en porte-manteau, les Italiens parlaient de lèpre espagnole, de maladie française dont les orthodoxes seraient successivement affligés; l'évêque de Cadix ayant rappelé qu'il y avait eu des évêques célèbres, des Pères de l'Église qu'aucun Pape

n'avait institués, les Italiens jetèrent les hauts cris : ils demandèrent son éloignement, parlèrent d'anathème et d'hérésie : l'anathème et l'hérésie leur furent renvoyés par les Espagnols[1]. Plusieurs fois, se formèrent des attroupements qui s'attaquèrent au cri de : Espagne! Italie! On vit le sang couler dans les rues, et jusque dans la demeure consacrée au pardon et à la paix.

Doit-on s'étonner alors si, après dix mois passés sans qu'on pût achever une session, le premier légat conseilla au Pape de ne point venir à Bologne. En effet, qu'aurait-on dit dans le cas où le concile n'aurait pu se terminer régulièrement, et s'il eût fallu le dissoudre[2]? Car une dissolution, une suspension, seulement une translation, chose à laquelle on avait souvent songé, présentait de très-grands dangers. A Rome, on ne s'attendait plus à rien, qu'à du mal. On sentit qu'un concile était une médecine beaucoup trop violente pour le corps affaibli de l'Église et qu'il achèverait de la tuer ainsi que l'Italie. Peu de jours avant mon départ, au commencement de l'année 1563, raconte Girolamo Sorenzo, le cardinal Carpi, doyen du collége, et de plus homme de grand sens et de prévoyance, me dit avoir prié Dieu instamment pendant sa dernière maladie afin qu'il le rappelât à lui, et lui épargnât de voir la ruine et la mort de Rome. « Tous les cardinaux qui avaient des sentiments élevés et généreux partageaient ces craintes, et gémissaient sur leurs tristes destinées. Ils ne voyaient plus de salut pour eux que dans la miséricorde divine;

[1] Pallavicini, xv, v, 5. *Paleotto Acta :* « Alii prælati ingeminabant claman-« tes : exeat, exeat ; et alii, anathema sit ; ad quos Granatensis conversus res-« pondit : Anathema vos estis. » *Mendham Memoirs of the council of Trent*, p. 251.

[2] *Lettera del cardinale di Mantua, legato al concilio di Trento, scritta al Papa Pio IV*, li. 15, gen. 1563.

et Pie IV voyait fondre sur lui tous les maux dont les autres Papes s'étaient cru menacés par un concile *.

N'est-ce pas une idée sublime que celle qui cherche dans les temps difficiles, dans les plus orageuses tourmentes de l'Église, un remède au mal par la réunion des premiers pasteurs? « Sans présomption, sans envie, mais dans une sainte humilité, au milieu d'une paix toute chrétienne, dit saint Augustin, consulte une pareille réunion, et après avoir acquis plus d'expérience, mets au jour ce qui était caché. » Dès les premiers temps même, on était bien éloigné d'atteindre cet idéal. Il aurait fallu une pureté de sentiments, une indépendance d'influences étrangères, qui ne paraissent pas être le partage de l'homme. Mais à cette époque, combien était-on plus loin encore de ce noble but, alors que tant de personnalités s'agitaient, et que l'Église se trouvait impliquée dans des rapports innombrables et contradictoires. Si, malgré toutes ces raisons contre les conciles, ils conservaient toujours une haute considération, et furent réclamés si souvent avec tant d'instance, cela venait surtout de la nécessité de mettre un frein à la puissance des Papes **. Mais dans les circonstances présentes, on reconnut la vérité de ce qui avait été tant de fois répété, que dans les moments de désordre et d'anarchie, les conciles pouvaient bien plutôt augmenter le mal que le détruire. Tous les Italiens prirent part aux craintes de la cour romaine; ils disaient : Ou le concile sera continué, ou il sera dissous; dans la première supposition, et surtout en admettant la mort du Pape dans cet intervalle, les étrangers établiront le conclave selon leurs vues et au détriment de l'Italie; ils s'efforceront

* Voir la note n° 23. — ** Voir la note n° 24.

de restreindre les pouvoirs du Pape, de manière à ce qu'il ne constitue plus qu'un simple évêque de Rome, et, sous le nom de réforme, ils ruineront les emplois et toute la cour; si, au contraire, le concile est dissous sans avoir produit de bons résultats, les fidèles se trouveront forcément portés à être scandalisés, et les faibles sans nul doute courront le risque d'être entièrement perdus.

En considérant attentivement la position des choses, il devait paraître impossible de provoquer au sein du concile même aucun changement dans les esprits. Aux légats que dirigeait le Pape, aux Italiens qui dépendaient de lui, étaient opposés les prélats des autres nations, qui, de leur côté, se tenaient attachés aux ambassadeurs de leurs princes. On ne pouvait donc penser à aucune réconciliation, à aucun expédient de médiation. Les choses paraissaient toujours aussi désespérées au mois de février 1563: tout était querelle, et chaque parti soutenait opiniâtrément ses propres opinions.

Mais l'essentiel en toutes choses, c'est que le mal soit bien connu; aussi dès que l'on se fut aperçu bien clairement de la situation, telle qu'elle existait véritablement, le moyen de sortir de ce labyrinthe ne tarda pas à se manifester.

A Trente, les opinions se rencontraient et se heurtaient, leur origine était à Rome et chez les différents princes. Pour mettre fin à toutes ces dissensions, il fallait remonter à leur source. Pie IV avait dit un jour que la Papauté ne pouvait plus se maintenir qu'en s'unissant fortement aux princes; le moment était arrivé de mettre cette maxime à exécution. Il eut la pensée de se faire remettre les demandes des cours, et d'y faire droit à lui seul, sans le concile; mais il s'aperçut, avec

juste raison, que ce n'était là encore qu'une demi-mesure qui ne remédierait à rien. Le grand problème à résoudre était de terminer le concile de concert avec les hautes puissances; il n'y avait pas d'autre solution possible.

Pie IV prit donc la résolution de tenter ce moyen, et Morone, son cardinal le plus habile et le plus versé dans la diplomatie, fut de son avis.

Tout dépendait de l'empereur Ferdinand, auquel, comme on l'a dit, s'étaient joints les Français, et pour lequel Philippe II témoignait aussi de grands égards, parce qu'il était son oncle.

Morone venait d'être nommé président du concile, mais convaincu qu'il ne pouvait rien à Trente, il se rendit aussitôt à Inspruck au mois d'avril 1563, sans être accompagné d'aucun autre prélat; il trouva l'empereur mécontent, chagrin, irrité, persuadé qu'à Rome on ne voulait vraiment pas de réformes sérieuses, et résolu, malgré toutes les difficultés qui se présenteraient, de procurer avant tout la liberté au concile [1].

Il fallait une habileté diplomatique bien extraordinaire pour songer seulement à apaiser un prince aussi profondément irrité [2].

Le mécontentement de Ferdinand tenait surtout à ce qu'on n'avait eu aucun égard à ses articles de réforme, et qu'on ne les avait même jamais réellement proposés au concile. Le légat sut lui persuader que si l'on avait hésité à les présenter tels que l'empereur les avait for-

[1] *Relatione in scr. fatta dal Commendone ai* S. legati del concilio *sopra le cose ritratte dall imperatore*, 19 febr. 1563.

[2] La pièce la plus importante que j'ai vue sur les négociations de Trente, est la relation de Morone sur sa légation : elle est brève, mais concise. Ni Sarpi, ni même Pallavicini n'en ont eu connaissance. *Relatione sommaria del cardinal Morone, sopra la legatione sua. Bib. Altieri à Rome*, VII, f. 3.

mulés, c'est qu'il y avait des motifs irrésistibles; mais néanmoins on s'était occupé de ce qu'ils renfermaient de plus important, et déjà même plusieurs décrets avaient été portés. Ferdinand se plaignait en outre de voir le concile dirigé par Rome même, et les légats gouvernés par les instructions du Pape. Morone ne pouvait nier ces faits, mais il leur opposa avec une grande habileté les instructions également données aux ambassadeurs des princes, et les notes qui leur étaient constamment transmises par leurs cours.

Morone, qui, du reste, jouissait depuis longtemps de la confiance de la maison d'Autriche, se tira très-heureusement de tant de difficultés, et contenta l'empereur sur les points les plus délicats. Il effaça les impressions désagréables qu'il avait reçues personnellement, et commença l'œuvre épineuse d'un accord réciproque sur les points litigieux qui avaient causé les grandes divisions de Trente; et cela toutefois sans céder sur les choses essentielles, ni laisser affaiblir l'autorité papale. « Il faut, disait-il lui-même, il faut que l'empereur croie avoir reçu satisfaction, sans que l'on touche en rien à l'autorité du Pape et des légats. »

La première de ces questions était l'initiative départie aux légats, initiative que l'on prétendait être en opposition constante avec les libertés d'un concile. Morone observa, et il n'eut pas de peine à convaincre l'empereur, qu'il n'était pas dans l'intérêt du prince d'accorder cette initiative à tous les évêques, et qu'il était aisé de prévoir que ceux-ci, une fois en possession de ce droit, ne manqueraient pas de faire aussi des propositions opposées aux prétentions et aux droits du pouvoir temporel. Le désordre résultant d'une pareille concession était, disait-il, évident. Cependant on vou-

lait arriver à satisfaire les princes, et l'on se servit à cet effet d'un subterfuge remarquable. Morone promit de proposer tout ce que les ambassadeurs lui présenteraient dans ce but, leur abandonnant le droit de le faire eux-mêmes, si lui s'y refusait jamais. Cet accommodement caractérise bien l'esprit qui commençait alors à dominer insensiblement dans le concile. Les légats accordent un droit par lequel ils renoncent à l'initiative exclusive, mais non pas tant en faveur des Pères du concile, qu'en faveur des ambassadeurs [1]; d'où il suit que les princes seulement entrent en partage d'une partie des droits que le Pape se réserve.

La seconde question était la demande de laisser les députations qui préparent les décrets s'assembler suivant les diverses nations. Morone observa qu'il en avait toujours été ainsi; mais dès que l'empereur paraissait le désirer, on y tiendrait à l'avenir avec encore plus de scrupuleuse exactitude.

On arriva enfin au troisième point litigieux, la réforme. Ferdinand consentit à ce que l'on évitât de parler *de la réforme du chef,* ainsi que de la vieille question de la Sorbonne : le concile *est-il* ou *n'est-il pas* au-dessus du Pape? Mais en échange, Morone promit une réforme véritablement efficace sur toutes les autres réclamations. Le projet qui fut rédigé concernait même le conclave.

En terminant ainsi un débat si important, on s'accorda bien facilement sur les choses accessoires. L'empereur se désista de plusieurs de ses demandes, et donna l'ordre à ses ambassadeurs de se maintenir avant tout

[1] « Summarium eorum, quæ dicuntur acta inter Cæs. majestatem et illus« trissimum cardinalem Moronum, » dans les actes de Torellus. Aussi Salig, *Histoire du concile de Trente,* t. III, A, p. 292.

en bonne intelligence avec les légats du Pape. Morone repassa les Alpes, après avoir réussi complétement dans une entreprise qui présentait de si énormes difficultés; et lorsqu'on apprit à Trente, comme il le dit lui-même, les bonnes résolutions de Ferdinand, et l'union de ses ambassadeurs avec ceux du Pape, le concile commença à prendre une nouvelle allure, et devint beaucoup plus traitable. Mais quelques autres circonstances contribuèrent encore à ce changement dans les esprits.

Les Espagnols et les Français avaient été divisés sur le droit de préséance de leurs ambassadeurs, et depuis ce moment, ils étaient encore bien moins unis entre eux. Des négociations particulières avaient eu lieu plus d'une fois, séparément, avec les uns et les autres.

La nécessité urgente d'une bonne intelligence se trouvait pour Philippe II dans la nature même de la situation. Sa puissance en Espagne était en grande partie fondée sur des intérêts ecclésiastiques, et il devait avant tout avoir soin de les ménager et d'en rester maître. La cour de Rome ne l'ignorait pas, et le nonce de Madrid disait souvent qu'il était aussi désirable pour le roi comme pour le Pape que le concile pût se terminer tranquillement. Les prélats espagnols s'étaient déjà élevés à Trente contre les charges qui pesaient sur les biens du clergé, charges qui formaient une partie importante des revenus de l'État. Le roi apprit ces réclamations avec crainte, et il pria le Pape d'arrêter des discours aussi offensants que dangereux [1]. Comment aurait-il songé encore à procurer à ses prélats le droit d'initiative, quand il ne pensait, au contraire, qu'à les maintenir dans de justes bornes? De son côté, Pie IV se plaignait amère-

[1] Paolo Tiepolo, *Dispaccio di Spagna*, 4 déc. 1562.

ment de la vive opposition qu'il rencontrait sans cesse dans les Espagnols, et le roi lui promit de prendre toutes les mesures nécessaires pour réprimer leur désobéissance. Il suffit de dire que le Pape et le roi furent bientôt convaincus que leurs intérêts étaient les mêmes ; d'autres négociations eurent encore lieu. Le Pape se jeta tout à fait dans les bras du roi, et le roi promit solennellement de venir à son secours avec toutes les forces du royaume, chaque fois que ce secours lui serait nécessaire.

D'un autre côté, les Français se rapprochaient peu à peu. Les Guise qui exerçaient une si grande influence sur le gouvernement en France, et sur le concile en Italie, identifièrent de plus en plus leur politique avec les tendances catholiques les plus rigides. Ce fut grâce à la condescendance du cardinal de Guise que l'on en arriva à une nouvelle session, après un retard de dix mois et un sursis de huit. Ce fut lui encore qui proposa une entrevue des puissants princes catholiques, du Pape, de l'empereur et des rois de France et d'Espagne[1] ; et il alla lui-même à Rome afin de mieux en conférer. Pie IV ne peut trouver d'expressions assez fortes pour vanter le zèle de Guise, dévoué au service de Dieu et à la tranquillité publique, non-seulement en ce qui regarde le concile, mais aussi dans tout ce qui regarde le bien général[2]. Cette entrevue étant très-agréable au Pape, il envoya en conséquence des ambassadeurs à l'empereur et aux rois.

Ce ne fut donc pas à Trente, mais vraiment bien dans les différentes cours, et par des négociations politiques,

[1] « Instruttione data a Mons. Carlo Visconti mandato da P. Pio al re catt. « per le cose a del concilio di Trento (ultimo ottobre 1563). » Bibl. Barb., 3007.

[2] « Il beneficio universale. » *Lettera di Papa Pio IV, 20 ottobre* 1563.

que s'apaisèrent tous ces graves dissentiments, et que furent écartés les obstacles qui s'opposaient à une heureuse conclusion du concile. Morone, qui avait le plus contribué à ce favorable résultat, continuait sa tâche en gagnant personnellement les prélats auxquels il savait donner la reconnaissance, les faveurs et les éloges qu'ils attendaient. Il montra dans ces circonstances difficiles tout ce que peut un homme spirituel et habile, qui comprend une situation compliquée, et sait se tracer des moyens et un but conformes à cette situation. Si l'Église catholique fut redevable à quelqu'un de l'heureuse issue du concile, certes ce fut véritablement à lui.

Le chemin étant donc aplani, on n'avait plus, comme il le dit lui-même, qu'à lutter corps à corps avec les difficultés.

L'ancienne controverse sur la nécessité de la résidence et le droit divin des évêques se soutenait encore. Les Espagnols se montrèrent pendant longtemps inébranlables sur ces principes; en 1563, ils les déclaraient aussi infaillibles que les commandements de Dieu. L'archevêque de Grenade désirait voir prohibés tous les livres dans lesquels on exposait des opinions contraires[1]. Cependant lors de la rédaction du canon, ils consentirent à ce que leur opinion ne fût pas exprimée. On admit seulement une rédaction par laquelle ils pouvaient plus tard, si le désir leur en prenait, défendre cette opinion. C'est précisément ce double sens du canon que Lainez vante[2].

Ce fut de la même manière encore que l'on procéda

[1] *Scrittura nelle lettere e memorie del nunzio Visconti*, t. II, p. 174.

[2] « Ejus verba in utramque partem pie satis posse exponi. » Paleotto dans Mendham : *Memoirs of the council of Trent*, p. 262.

au sujet de l'*initiative*, « le *proponentibus legatis.* » Le Pape déclara que chacun était libre de demander et de dire ce qu'il lui était permis de dire et de demander, suivant les anciens conciles, mais il se garda bien de se servir du mot *proposer*[1]. Un subterfuge contenta les Espagnols, et le Pape se trouva n'avoir en effet rien cédé.

N'étant plus arrêté par les préoccupations des intérêts politiques, on chercha non pas tant à décider, mais à concilier par une habile médiation les opinions qui avaient donné lieu à tant d'emportements et d'inimitiés.

Dans une pareille disposition d'esprit, les questions moins difficiles furent bientôt terminées, et le concile marcha à grands pas vers son but; ce fut en effet dans les trois dernières sessions des derniers six mois de l'année 1563, que l'on prononça sur les dogmes importants de l'ordination, du sacrement de mariage, sur les indulgences, le purgatoire, le culte des saints, et les ordonnances de réforme les plus importantes. Tant pour les unes que pour les autres questions, ces différentes congrégations étaient divisées par nations. Il fut délibéré sur le projet de réforme en cinq assemblées particulières, une française, qui se réunit chez le cardinal de Guise, une espagnole chez l'archevêque de Grenade, et trois composées seulement par les Italiens[2].

On s'entendit facilement sur toutes les questions, excepté sur deux qui présentèrent encore quelques obstacles sérieux; celles touchant les priviléges des chapitres, et la pluralité des bénéfices; malheureusement encore

[1] Pallavicini, 23, 6, 5.

[2] Les meilleurs renseignements à ce sujet se trouvent où on ne devrait pas les trouver, dans Baini, *Vita di Palestrina*, t. I, p. 199; ils sont extraits de pièces authentiques. Le *Diarium* de Servantio, qui a été mis à profit dans Mendham (p. 804), fait aussi mention de ces faits.

les intérêts personnels jouèrent ici de nouveau un trop grand rôle.

La première regardait surtout l'Espagne. Les chapitres avaient déjà perdu quelques-unes de ces libertés exorbitantes qu'ils avaient autrefois possédées; et tandis qu'ils espéraient les ressaisir comme par le passé, le roi formait le dessein de les restreindre encore; instituant les évêques, il était intéressé à l'extension de la puissance épiscopale, et le Pape, au contraire, était pour les chapitres, sentant bien que leur soumission absolue aux évêques diminuerait beaucoup son influence sur l'Église d'Espagne. Ces deux grandes influences se heurtaient donc ici encore de nouveau, et l'on se demandait à laquelle resterait la majorité. Le roi possédait dans le concile une grande prépondérance; son ambassadeur avait su en éloigner un député que les chapitres avaient envoyé pour veiller à la défense de leurs priviléges. Tant de grâces ecclésiastiques étaient à la disposition du roi, que chacun craignait de le mécontenter; aussi lorsque le vote oral eut lieu, il lui fut tout à fait favorable. Les légats du Pape eurent recours alors à un autre expédient; ils résolurent de faire voter par écrit. Les déclarations orales avaient été dominées par l'influence espagnole, mais les déclarations écrites qui arrivaient entre les mains des légats, donnèrent une imposante majorité en faveur des chapitres. Appuyés sur cette majorité, ils n'hésitèrent pas, ayant de Guise pour médiateur, à commencer de nouvelles négociations avec les prélats espagnols, qui finirent par se contenter d'une autorité bien inférieure à celle qu'ils s'étaient proposé d'obtenir.

Le second article sur la pluralité des bénéfices fut encore plus important pour la cour romaine. De tout temps il avait été question d'une réforme de l'institu-

tion des cardinaux, et beaucoup de gens croyaient reconnaître l'origine des maux de l'Église, dans la décadence de cette institution. Un grand nombre de bénéfices à la fois leur étaient souvent transmis, et comme ils étaient menacés de se voir très-rigoureusement restreints, ils redoutaient toute innovation, et fuyaient toute délibération sérieuse à ce sujet. Morone eut encore recours à un subterfuge pour tourner la difficulté; il mêla la réforme des cardinaux avec les articles sur les évêques, et, comme il le dit lui-même, « peu d'entre eux comprirent la portée de la clause qui fut insérée, et les écueils furent évités. »

Si le Pape parvint ainsi à conserver la cour romaine telle qu'elle avait été constituée jusqu'à ce jour, il se montra, par compensation, disposé à laisser tomber le projet de réforme pour les princes, et céda, sous ce rapport, aux représentations de l'empereur[1]. Enfin le concile était devenu un véritable congrès pacifique dans lequel les théologiens préparaient les décrets généraux sur les questions d'un ordre inférieur, tandis que les plus graves étaient négociées par les cours. On compensait une concession par une autre, et les courriers ne cessaient d'aller et de venir.

Mais ce qui importait le plus au Pape, c'était la fin du concile; les Espagnols, pendant quelque temps, refusèrent de consentir à sa clôture. La réforme, telle qu'on l'avait proclamée, ne les satisfaisait point encore, et même l'ambassadeur du roi menaça un jour de protester. Mais comme le Pape déclarait qu'il était disposé

[1] La non réalisation d'une réforme sévère de la curie, des cardinaux, du conclave, est intimement liée avec l'omission de la réforme des princes. Extrait de la correspondance des légats, dans Pallavicini, 437, 7, 4.

à convoquer un nouveau concile, s'il était nécessaire[1], et comme on craignait surtout une vacance de Siége pendant l'ouverture du concile, et enfin comme chacun était las et aspirait à retourner chez soi, tout s'arrangea, et les Espagnols cédèrent.

L'esprit d'opposition était réellement vaincu, et le concile montra la plus grande soumission dans ses derniers moments; il condescendit à prier le Pape de confirmer ses canons : il déclara formellement que, quelles que pussent être les expressions dont on s'était servi pour rédiger les canons de réforme, ils l'avaient été avec cette entière conviction que l'autorité Papale demeurait à jamais inviolable[2]. On était donc bien éloigné, à cette époque, à Trente, de renouveler les prétentions de Constance et de Bâle, qui voulaient élever leur supériorité au-dessus de celle du Pape. Les dernières proclamations qui terminèrent les sessions, furent faites par le cardinal de Guise, et l'on y reconnut encore particulièrement la suprématie universelle du Pape.

Tout avait enfin réussi. Ce concile si ardemment demandé, évité si longtemps, divisé si cruellement, dissous deux fois, ébranlé par tous les orages qui grondaient autour de lui; ce concile, que la troisième convocation présenta plus que jamais environné de dangers et d'écueils, fut tout d'un coup terminé aux acclamations pacifiques de tout le monde catholique concilié. On comprend donc la joie, l'émotion profonde des prélats, lorsque, réunis pour la dernière fois, le 4 décembre 1563, ils purent tendre la main à leurs adversaires les plus acharnés; plus d'une larme s'échappa des yeux de ces vieillards.

[1] Pallavicini, 24, 8, 5.
[2] Sessio XXV, C. 21.

Mais s'il a fallu tant de souplesse et d'habileté pour obtenir ce résultat, on peut se demander si le concile n'a pas perdu une partie de son efficacité. Néanmoins ce qu'il faut s'empresser de reconnaître, c'est que le concile de Trente est resté le plus important, sinon de tous les conciles en général, au moins de tous ceux des siècles modernes.

Il se divise en deux grandes époques :

La première, dont nous avons déjà parlé, pendant la guerre de Smalkalde, vit, après bien des vacillations, le dogme pour toujours séparé des opinions protestantes; et de la doctrine de la justification, telle qu'elle fut posée, sortit tout le système dogmatique catholique, tel qu'il existe encore aujourd'hui.

La seconde période, que nous venons de parcourir, comprend les conférences de Morone et de l'empereur, pendant l'été et l'automne de 1563. C'est alors que la hiérarchie fut de nouveau théoriquement fondée par les canons sur l'ordination, et pratiquement par les canons de réforme.

Ces réformes sont d'une immense valeur.

Les fidèles furent soumis, comme par le passé, à une discipline ecclésiastique excessivement sévère, et, selon l'urgence des cas, au glaive de l'excommunication. On fonda des séminaires, et l'on eut soin d'y élever les jeunes prêtres sous la direction d'une règle très-austère, et sous l'influence de la crainte de Dieu. Les paroisses furent régularisées; l'administration des sacrements et la prédication réorganisées, et la coopération des moines soumise à des lois déterminées. On recommanda fortement aux évêques les devoirs de leur emploi, et en particulier, la surveillance du clergé, suivant les divers degrés dans les ordres. Mais le grand, l'immense suc-

cès, fut de voir les évêques s'engager solennellement à l'observation des décrets du concile de Trente et à la soumission envers le Pape, par une profession de foi particulière qu'ils signèrent et jurèrent d'observer.

Les premiers projets du concile, ceux de restreindre le pouvoir papal, loin donc de recevoir leur exécution, furent complétement anéantis; puisque ce pouvoir sortit même de la lutte plus étendu et plus fort qu'il n'avait jamais été. Le Pape conserva le droit exclusif d'interpréter tous les canons du concile de Trente; il resta toujours seul maître de prescrire les règles de la vie et d'imposer celles de la foi : toute la direction de la discipline réformée se trouva plus que jamais concentrée dans Rome.

L'Église catholique traça les limites dans lesquelles elle voulait se renfermer; elle ne conserva plus aucune espèce de ménagements pour les Grecs et pour l'Église d'Orient, et lança sur le protestantisme d'innombrables anathèmes. Dans le catholicisme des temps antérieurs se trouvait compris un élément de protestantisme qui, dès ce moment, fut exclu pour toujours. En se restreignant ainsi, loin de s'affaiblir, le pouvoir de l'Église catholique concentrait ses forces en lui-même.

Ce fut seulement, comme nous l'avons dit, du consentement des princes, et de concert avec eux, qu'on en arriva à de pareils résultats. Cette union devint une des conditions les plus importantes de tout le développement ultérieur; développement qui présente avec le protestantisme cette analogie d'associer les droits d'évêque et de prince. Chez les catholiques, cette tendance ne se manifesta que peu à peu; mais l'on conçoit comment existaient encore toutes les chances d'une nouvelle désunion : toutefois, pour le moment, elle n'était pas

à craindre ; car déjà toutes les provinces, les unes après les autres, recevaient comme à l'envi les décrets du concile. Le Pape Pie IV doit donc avoir une large part dans l'histoire, puisque ce fut sous son Pontificat que se terminèrent de si grandes choses. Il fut le premier qui, assis sur le Siége papal, renonça, avec connaissance de cause, à ces efforts constants de la hiérarchie ecclésiastique pour s'opposer aux envahissements de la puissance des princes *.

Il pensa, après cet éclatant succès, avoir accompli l'œuvre de sa vie; on observa même que toute l'activité de son âme parut suspendue aussitôt après la clôture du concile. On crut le remarquer, il négligeait le service divin ; il aimait beaucoup trop les plaisirs de la table ; il éprouvait une jouissance excessive à tenir une cour brillante, à donner des fêtes magnifiques, à faire des constructions dispendieuses. Les partisans de l'austérité religieuse signalaient entre lui et ses prédécesseurs une différence qu'ils déploraient hautement [1].

Le retour vers une discipline plus rigoureuse qui s'était développée au sein du catholicisme, ne pouvait plus ni être reculé, ni être contenu dans sa marche.

L'esprit humain une fois lancé dans une direction, il est impossible de l'arrêter et de lui tracer sa route. De la part de ceux appelés à le représenter dans une époque, la plus légère déviation ne manque pas de provoquer les symptômes les plus extraordinaires.

Le mouvement du rigorisme catholique qui s'était produit devint bientôt menaçant pour Pie IV lui-même.

A Rome vivait un certain Benedetto Accolti, catholique jusqu'à l'extravagance; il parlait sans cesse d'un

* Voir la note nº 25, concernant le concile de Trente.

[1] Paolo Tiepolo, Panvinius.

mystère qui lui avait été confié par Dieu, et qu'il révélerait un jour. Pour prouver la vérité de ses paroles, il offrait de traverser sain et sauf un bûcher enflammé sur la place Navona, en présence du peuple assemblé. Voici quel était son mystère : Dans peu de temps s'exécutera la réunion de l'Église grecque et de l'Église romaine : cette Église catholique réunie soumettra à son autorité les Turcs et tous les apostats ; le Pape sera un saint homme, il fondera la monarchie universelle, et il établira sur la terre une justice parfaite. Cette pensée le possédait jusqu'au fanatisme.

Seulement, il trouvait que Pie IV, dont la conduite mondaine lui paraissait très-éloignée de son idéal, n'était pas propre à une aussi grande mission. Benedetto Accolti se croyait donc envoyé par Dieu pour délivrer la chrétienté de ce chef indigne.

Ayant conçu le projet d'assassiner le Pape, il trouva un complice auquel il promit les plus belles récompenses de la part de Dieu et du saint pontife qui succéderait à Pie IV. Un jour, ils se tinrent prêts ; déjà le Pape s'avançait au milieu d'une procession, calme, sans soupçon et sans défense, il était facile à frapper. Accolti, au lieu de se jeter sur lui, commence à trembler et à changer de couleur. Le cortége du Pape a un aspect imposant qui devait nécessairement produire une vive impression sur un homme aussi fanatiquement catholique. Le Saint-Père passa devant les deux conjurés.

Cependant, quelques personnes avaient remarqué Accolti. Le complice qu'il s'était associé, nommé Antonio Canossa, n'était pas un homme d'une résolution ferme : incertain, tremblant, il hésitait entre la promesse d'exécuter son crime, et la tentation qu'il éprouvait de dé-

noncer son coupable complot ; ils ne surent pas garder un silence prudent. Enfin, ils furent arrêtés et condamnés à mort [1].

On voit quels esprits exaltés enfante l'agitation de la vie. Malgré tout ce qui avait été fait par Pie IV, pour la restauration de l'Église, il y avait encore beaucoup de gens aux yeux desquels ce Pape paraissait bien loin d'avoir suffi à sa tâche, et qui entretenaient de tout autres projets [2].

§ VI. — Pie V.

Mais les partisans de la rigidité religieuse obtinrent immédiatement un grand et inattendu succès. Un Pape fut élu qu'ils pouvaient entièrement compter au nombre des membres de leur parti : c'était Pie V.

Je ne veux point répéter les relations plus ou moins douteuses rapportées au sujet de cette élection par le livre sur les conclaves et par quelques historiens de ce temps. Nous avons une lettre de Charles Borromée qui nous donne des éclaircissements suffisants. « Je résolus, dit-il, — et il est certain qu'il a eu la plus grande influence sur cette élection — de n'avoir égard pour le choix à faire qu'à la religion et à la foi. Lorsque la piété, la vie irréprochable et les sentiments de sainteté du cardinal d'Alexandrie — ensuite Pie V — me furent connus, je pensai que la république chrétienne ne pouvait être mieux gouvernée que par lui, et je lui consa-

[1] Je tire ces renseignements, que je n'ai trouvés nulle part ailleurs, d'un manuscrit de la bibliothèque Corsini à Rome, nº 674, ayant pour titre : « Antonio Canossa : Questo è il sommario della mia depositione per la qual causa « io moro, quale si degnerà V. S. mandare alli miei S. padre e madre. » — Pie IV mourut le 9 décembre 1565.

[2] Voir la note nº 26.

crai tous mes efforts [1]. » En aucun cas, il n'était possible de voir agir en vertu d'autres considérations un homme possédé, comme l'était Charles Borromée, d'intentions si parfaitement pieuses.

Philippe II, que son ambassadeur avait gagné en faveur de ce même cardinal, a remercié en termes exprès Charles Borromée de la part qu'il avait prise à cette élection [2]. Précisément à cette époque, on croyait avoir besoin d'un homme comme le nouveau Pape. Ceux qui avaient conservé une vénération particulière pour Paul IV, et qui, jusqu'à ce jour, s'étaient toujours tenus tranquilles, s'estimèrent heureux. Il nous reste d'eux quelques lettres. « Venez à Rome, écrivait l'un d'eux, venez avec confiance, sans retard, mais sans vous écarter d'une prudente réserve; Dieu nous a ressuscité Paul IV. »

Michele Ghislieri — maintenant Pie V — de basse extraction, né en l'an 1504 à Bosco, non loin d'Alexandrie, entra, à peine âgé de quatorze ans, dans un couvent de dominicains. Là, il se voua de corps et d'âme à la piété et à la pauvreté exigées par son Ordre. Des aumônes qu'il recevait il ne conserva pour ses propres besoins pas même de quoi se faire un manteau; il trouvait que le meilleur remède contre la chaleur de l'été était de manger peu : quoique étant le confesseur d'un gouverneur de Milan, il voyageait cependant toujours à pied et le sac sur le dos. Enseignait-il, il le faisait toujours avec précision et avec bienveillance; avait-il

[1] *Cardinalis Borromeus Henrico Cli Infanti Portugalliæ Romæ* d. 26 *Febr.* 1566. Giussiani, *Vita C. Borromei*, p. 62. Comparez Ripamonti, *Historia urbis Mediolani*, lib. XII, p. 814.

[2] Je trouve ce fait dans une *Dispaccio di Soranzo Ambre in Spagna.* La petite anecdote qu'Oltrochi raconte dans les remarques sur Giussano, p. 219, tombe d'elle-même. L'élection eut lieu le 8 janvier 1566.

un couvent à administrer comme prieur, il était sévère et économe : il en a libéré plus d'un de ses dettes. Son zèle commença à se développer à l'époque où les doctrines de l'Église luttaient en Italie contre les tentatives de propagation des protestants. Il prit parti pour la pureté et la rigidité de l'orthodoxie. Des trente questions controversées qu'il défendit en 1543 à Parme, la plupart se rapportaient à l'autorité du Pape, et étaient opposées aux opinions nouvelles. On lui déféra bientôt la charge d'inquisiteur. Il eut à exercer ses fonctions précisément dans des localités qui présentaient le plus de danger pour l'introduction de la réforme, à Côme et à Bergame [1], où l'on ne pouvait pas éviter les rapports de la population avec les Suisses et les Allemands, dans la Valteline qui dépendait des Grisons. Il montra dans ces fonctions l'opiniâtreté et l'ardeur d'un homme animé du zèle le plus énergique pour la foi. Quelquefois il était reçu à coups de pierres lorsqu'il entrait à Côme : souvent, pour sauver sa vie, il était obligé de se cacher la nuit dans des cabanes de paysans, et de s'échapper comme un fuyard ; il ne se laissa cependant intimider par aucune crainte : le comte della Trinita le menaça de le faire jeter dans un puits, il répondit : « Il arrivera ce que Dieu veut. » Ainsi associé à la lutte des forces spirituelles et politiques qui alors agitaient l'Italie, quand le parti avec lequel il combattait eut remporté la victoire, il s'éleva naturellement avec lui. Il devint commissaire de l'Inquisition à Rome ; Paul IV ne tarda pas à dire que Fra Michele était un grand serviteur de Dieu, et qu'il méritait les plus grands honneurs ; il l'appela à l'évêché de Nepi, car il voulait lui mettre

[1] Paolo Tiepolo, *Relazione di Roma in tempo di Pio IV et V.*

une chaîne au pied, afin qu'il ne lui fût pas possible de se retirer un jour dans la tranquillité et l'obscurité d'un couvent[1]; et en 1557, il le nomma cardinal. Ghislieri continua dans cette nouvelle dignité à se montrer aussi sévère, aussi pauvre et aussi modeste. Il disait à ses serviteurs qu'ils devaient se regarder comme habitant un couvent. Il ne vivait que pour ses pratiques de dévotion et pour ses devoirs d'inquisiteur.

Borromée, Philippe II, tout le parti de la discipline rigoureuse, croyaient maintenant voir le salut de l'Église dans l'avénement d'un pontife animé de tels sentiments. Les bourgeois de Rome n'étaient peut-être pas aussi contents. Pie V ayant eu connaissance de leurs dispositions peu favorables, se contenta de dire : Ils me regretteront d'autant plus après ma mort.

Il vivait comme Pape avec toute la rigidité d'un moine, observait le jeûne dans toute son étendue, sans interruption, ne se permettait pas un seul vêtement d'une étoffe plus fine ; il lisait souvent, et entendait tous les jours la messe ; il eut cependant soin de ne pas se laisser détourner par les pratiques spirituelles de l'attention qu'il devait aux affaires politiques ; il ne faisait point de sieste, était levé de très-bon matin. Si l'on pouvait douter de la solidité de son zèle religieux, voici une preuve qui écarterait tout soupçon : c'est que la Papauté ne lui était pas nécessaire pour entretenir sa piété, elle ne contribuait, suivant lui, ni au salut de l'âme, ni à conquérir la gloire du paradis ; ce fardeau lui eût paru insupportable sans les grâces de la prière. Le bonheur d'une dévotion fervente, le seul qu'il pût éprouver, d'une

[1] Catena, *Vita di Pio V*, dont nous avons extrait la plupart de ces renseignements, contient aussi celui-ci. Pie V le raconta lui-même aux ambassadeurs vénitiens. Mich. Suriano, Paul Tiepolo, 2 octobre 1568, le rapportent.

dévotion qui souvent excitait l'abondance de ses larmes, et après laquelle il se relevait avec la conviction d'être exaucé, ce bonheur, il l'a conservé jusqu'à sa mort. Le peuple était entraîné, quand il voyait ce saint pontife aux processions, pieds nus, la tête nue, le visage rayonnant de l'expression ineffable d'une sincère et profonde piété, portant une longue barbe, blanche comme de la neige; il croyait qu'il n'avait jamais existé un Pape aussi pieux, et il se plaisait à raconter que son regard seul avait converti des protestants. De plus, Pie V était bon et affable : il vivait très-familièrement avec ses plus anciens serviteurs. Avec quelle mansuétude il accueillit le comte della Trinita qui l'avait menacé de mort et qui, plus tard, avait été envoyé auprès de lui comme ambassadeur ! « Voyez donc, lui dit-il, lorsqu'il le reconnut, voilà comment Dieu vient au secours des innocents ! » Il ne lui fit pas sentir autrement son ancienne conduite à son égard. De tout temps il se montra charitable : il avait une liste des nécessiteux de Rome qu'il faisait soutenir régulièrement selon l'état de chacun.

La nature de semblables caractères est l'humilité, la résignation, une grande ingénuité; mais viennent-ils à être offensés et irrités, ils sont possédés de la plus violente ardeur et d'une colère implacable. Ils regardent leur manière de penser et de sentir comme un devoir, un devoir suprême, qui doit être respecté et dont l'inobservation les révolte.

Pie V avait la conscience d'avoir toujours suivi le droit chemin. Cette conduite l'ayant élevé à la Papauté, il prit en lui-même une confiance absolue.

Très-opiniâtre dans ses opinions, les meilleures raisons ne pouvaient le ramener. La contradiction le met-

tait facilement hors de lui-même, le rouge lui montait à la figure, et il se servait des expressions les plus vives [1]. Comme il s'entendait peu aux affaires du monde et de l'État, et qu'il se laissait plutôt affecter d'une manière ou de l'autre par des circonstances accessoires, il était très-difficile de se trouver d'accord avec lui.

Dans les relations personnelles, il ne se laissait pas, à la vérité, déterminer de suite par la première impression : mais, lorsqu'il avait une fois regardé quelqu'un comme bon ou méchant, rien n'était plus capable de le faire revenir sur ce jugement [2]. Il pensait que les changements, loin d'améliorer, rendaient plus mauvais, aussi était-il très-soupçonneux.

On remarqua qu'il n'adoucissait jamais les sentences criminelles; au contraire, dans la règle, il aurait désiré les voir encore plus sévères.

Il ne lui suffisait pas que l'Inquisition punît les nouveaux crimes; il fit rechercher les anciens commis à dix et vingt années de distance.

Existait-il une localité où il avait été infligé un très-petit nombre de peines, il n'attribuait pas ce résultat à la pureté des sentiments, mais à la négligence des fonctionnaires.

Écoutez avec quelle rigueur il insistait sur le maintièn de la discipline de l'Église : « Nous défendons, est-il dit dans une de ses bulles, à tout médecin qui est appelé auprès d'un malade alité, de le visiter pendant plus de trois jours, s'il n'obtient pas une attestation que le malade a renouvelé la confession de ses péchés [3]. » Une autre bulle établit des peines contre la profanation

[1] *Informationi di Pio V* (*Bibl. Ambrosiana à Milan. F. D.* 181.)
[2] *Informationi di Pio V.* (*Bibl. Ambrosiana.*)
[3] « Supra gregem dominicum. » *Bull.* IV, II, p. 281.

du dimanche et contre les blasphèmes. Pour les personnes de distinction, ce sont des amendes. « Mais pour un homme du commun, qui ne peut pas payer, il doit, pour la première fois, rester debout, pendant un jour, devant les portes de l'Église, les mains liées derrière le dos; pour la seconde fois, on lui fera traverser la ville en le fustigeant; pour la troisième fois, on lui percera la langue et on l'enverra aux galères. »

En général, tel est le style de ses ordonnances : combien de fois n'a-t-on pas été obligé de lui dire qu'il n'avait pas affaire à des anges, mais à des hommes [1] !

Il ne fut pas retenu par la considération pour les puissances temporelles, considération qui était si importante à cette époque : non-seulement il fit publier de nouveau la bulle *In cœnâ Domini*, qui, de tout temps, a excité les plaintes des souverains, mais il en recommanda les dispositions avec quelques additions particulières; il y parut contester en général le droit aux gouvernements d'imposer de nouveaux impôts.

Il va sans dire que d'aussi violentes tentatives furent suivies de réactions. Non-seulement les exigences qu'un homme de cette rigidité croyait nécessaire d'imposer au monde, ne purent jamais être accomplies, mais il se manifesta une résistance décidée; des mésintelligences innombrables éclatèrent. Malgré toute sa dévotion, Philippe II a cependant fait rappeler un jour au Pape qu'il ne devait pas essayer de voir ce qu'il est possible d'exécuter à un prince poussé aux dernières extrémités.

Le Pape, de son côté, fut vivement affecté de cette

[1] Dans les *Informationi politiche*, XII, se trouve par exemple une « epistola « a N. S. Pio V. Nella quale si esorta S. S. tolerare gli Ebrei e le corteggiano, » d'un certain Bertano, qui revient au même sens.

situation. Il se sentait malheureux sous la tiare. Il s'écriait : « Je suis fatigué de vivre : comme j'ai voulu faire le bien sans me laisser arrêter par aucun égard pour personne, je me suis fait des ennemis ; depuis que je suis Pape, je n'ai éprouvé que des désagréments et des persécutions ! »

Malgré ces plaintes et les observations que nous venons de faire, quoiqu'il ne fût pas plus donné à Pie V qu'à tout autre homme de diriger les affaires à la satisfaction universelle de tous les intéressés, il est cependant certain que sa conduite et ses sentiments ont exercé une influence immense sur ses contemporains et sur tout le développement de l'Église. Après avoir tant fait pour provoquer et pour avancer l'œuvre de la restauration religieuse, après avoir rédigé tant de décrets pour la rendre universelle, il fallait un Pape comme celui-ci afin qu'elle fût non-seulement publiée, mais encore introduite et pratiquée partout. Son zèle ainsi que son exemple furent infiniment efficaces pour atteindre ce but.

On vit la réforme de la cour, dont on s'était tant occupée, enfin réalisée.

Les dépenses de la maison papale furent extraordinairement restreintes : Pie V avait besoin de fort peu de chose pour lui-même, et il a dit souvent : « Celui qui veut gouverner les autres, doit commencer par se gouverner lui-même. » Il pourvut, non sans libéralité, ses serviteurs, ceux qui lui étaient restés fidèles pendant toute sa vie, sans espoir de récompense, comme il le pensait, uniquement par affection ; cependant il tenait dans de justes bornes ses parents, plus que ne l'avait fait avant lui aucun autre Pape. Il établit modestement son neveu Bonelli ; il ne l'avait fait cardinal que

parce qu'on lui avait dit que cette dignité lui était nécessaire pour avoir des rapports plus intimes avec les princes : ce même neveu ayant fait venir un jour son père à Rome, le Pape força celui-ci de quitter immédiatement la ville dans la même nuit, dans la même heure ; jamais il ne voulut élever ses autres parents au-dessus de la médiocrité ; et malheur à celui d'entre eux qui se fût laissé surprendre à quelque faute, seulement à un mensonge, il ne lui aurait jamais pardonné, et il l'eût chassé sans pitié. Combien on était éloigné d'un despotisme semblable à celui qui, depuis plusieurs siècles, jouait un rôle si important dans l'histoire des Papes!

Pie V défendit pour l'avenir, par une de ses bulles les plus sévères, toute inféodation des possessions de l'Église romaine, sous quelque titre et prétexte que ce fût : il excommunia d'avance ceux qui ne feraient qu'en donner le conseil ; il fit signer ce statut par tous les cardinaux [1]. Il continua avec zèle à abolir tous les abus ; on vit de lui peu de dispenses, encore moins de compositions : il a souvent restreint les indulgences que ses prédécesseurs avaient accordées. Il chargea son auditeur-général de procéder sans retard et sans hésitation contre tous les archevêques et évêques qui ne résideraient pas dans leurs diocèses, et de lui en faire le rapport afin qu'il pût destituer les récalcitrants [2]. Il ordonna à tous les curés, sous des peines sévères, de ne ne pas abandonner leurs églises paroissiales, et de célébrer le service divin ; il révoqua les dispenses qu'ils pourraient avoir obtenues à ce sujet [3]. Il chercha à rétablir non moins

[1] « Prohibitio alienandi et infeudandi civitates et loca » S. R. E. Admonet nos. 1567, 29 Mart.

[2] Cum alias, 1566. 10 Junii. Bull. IV, II, 303.

[3] Cupientes, 1568. 8 Julii. Bull. IV, III, 24.

rigoureusement les règles des couvents. D'un côté, il leur confirma les exemptions d'impôts et d'autres charges ; par exemple, le logement de guerre ; il ne voulait pas les laisser troubler dans leur tranquillité, mais il défendit en même temps aux moines d'entendre la confession sans avoir obtenu la permission de l'évêque et sans avoir été examinés par lui ; chaque nouvel évêque devait pouvoir renouveler ces examens [1]. Il prescrivit aussi la clôture la plus sévère aux nonnes. On n'a pas généralement loué cette dernière mesure. On se plaignait qu'il forçait à observer des règles plus dures que celles auxquelles on s'était obligé ; quelques-unes des nonnes tombèrent dans une espèce de désespoir, d'autres s'évadèrent [2].

Il commença par mettre à exécution toutes ces réformes à Rome et dans les États de l'Église, forçant les fonctionnaires civils aussi bien que les fonctionnaires ecclésiastiques à veiller au maintien de ses ordonnances spirituelles[3]. Lui-même s'occupait scrupuleusement de faire rendre une forte et impartiale justice [4]. Non-seulement en particulier il exhortait les magistrats à l'accomplissement de ce devoir, mais chaque dernier mercredi du mois, il tenait une séance publique avec ses cardinaux, où chacun pouvait exposer ses plaintes contre les jugements rendus. Du reste, il était infatigable à donner audience. On le voyait de bonne heure sur son siége : tout le monde était admis, sans distinction. Ce zèle admirable eut pour conséquence une réforme totale de

[1] Romani, 1571. 6 Aug. Bull. IV, III, 177.
[2] Tiepolo.
[3] IV, III, 284.
[4] *Informatione delle qualità di Pio V, e delle cose che de quelle dependono.* (Bibl. à Berlin.)

toute l'administration romaine. « A Rome, dit Paul Tiepolo, les choses se passent aujourd'hui bien autrement que l'on n'y avait été accoutumé. Les hommes sont devenus meilleurs, ou du moins ils le paraissent. » On obtint le même résultat, plus ou moins, dans toute l'Italie. La discipline des églises fut partout fortement recommandée avec la publication des décrets du concile; on montra envers le Pape une obéissance dont depuis longtemps aucun de ses prédécesseurs n'avait joui.

Le duc Cosme de Florence ne fit point de difficulté de lui livrer les accusés de l'Inquisition. Carnesecchi, un de ces littérateurs qui avaient pris part aux premiers mouvements du protestantisme en Italie, s'était toujours heureusement tiré d'affaire jusqu'à présent; à cette époque, ni son crédit personnel, ni la réputation de sa famille, ni sa liaison avec la maison régnante elle-même, ne purent le protéger plus longtemps; il fut livré, enchaîné, à l'Inquisition romaine, et brûlé[1]. Cosme était parfaitement dévoué au Pape. Il l'appuya dans toutes ses entreprises et lui accordait sans hésiter toutes les demandes qui regardaient la réforme de l'Église. Le Pape se sentit engagé à le nommer par reconnaissance grand-duc de Toscane, et à le couronner. Le droit du Saint-Siége à une telle attribution était très-douteux * : les mœurs du prince présentaient un juste sujet de scandale, mais le dévouement qu'il témoigna au Saint-Siége, les sévères institutions ecclésiastiques qu'il introduisit dans son pays, parurent au Pape un mérite au-dessus de tous les autres.

Les anciens adversaires des Médicis, les Farnèse,

[1] 1567. Cantini, *Vita di Cosimo*, p. 458.

* Voir la note n° 27.

rivalisaient avec eux dans cette direction. Octave Farnèse aussi se fit un honneur de mettre les ordres du Pape à exécution, au premier signal.

Pie V n'était pas tout à fait dans les mêmes relations avec les Vénitiens. Ils n'étaient ni aussi ennemis des Turcs, ni aussi favorables aux couvents, ni aussi dévoués à l'Inquisition qu'il l'aurait désiré. Il se garda bien cependant de se mettre en mésintelligence avec eux. Suivant lui, « la république était fondée sur la foi, elle avait toujours été catholique, elle était restée affranchie de l'inondation des barbares : l'honneur de l'Italie reposait sur elle : » il déclarait être plein d'affection pour elle. Aussi les Vénitiens lui firent-ils plus de concessions qu'à tout autre Pape. Ce qu'ils n'auraient jamais fait autrefois, — ils lui livrèrent le pauvre Guido Zanetti de Fano, qui avait été recherché pour ses opinions religieuses et qui s'était réfugié à Padoue. Ils surent mettre bon ordre dans le clergé de leur ville qui se souciait peu depuis longtemps des ordonnances ecclésiastiques. Mais, en outre, J. Matteo Giberti leur avait organisé, de la manière la plus parfaite, l'église de Vérone, sur le continent. On a essayé de montrer, par son exemple, comment un véritable évêque doit vivre[1] : ses institutions ont servi de modèle dans tout le monde catholique, le concile de Trente les a toutes adoptées.

Charles Borromée se fit peindre le portrait de cet évêque, afin de se souvenir constamment de cette vie édifiante.

Charles Borromée lui-même exerça une influence

[1] « Petri Francisci Zini, boni pastoris exemplum, ac specimen singulare ex « Jo. Matthæo Giberto episcopo expressum atque propositum. » Écrit en 1556, et destiné dans le principe pour l'Angleterre. *Opera Giberti*, p. 252.

encore plus grande. Avec les diverses dignités et les emplois qu'il possédait, — il était entre autres grand pénitencier, — il aurait pu, comme chef des cardinaux choisis par son oncle, occuper une position brillante à Rome : mais il renonça à tout, il refusa tout, pour se vouer exclusivement aux devoirs ecclésiastiques de son archevêché de Milan. Il le fit avec une application extraordinaire, même avec passion. Il parcourut constamment son diocèse dans tous les sens ; il n'y avait pas une localité qu'il n'eût visitée deux ou trois fois : il se transportait sur les montagnes les plus élevées, dans les vallées les plus éloignées. Ordinairement il se faisait précéder d'un envoyé dont il portait sur lui le rapport; puis alors il visitait tout de ses propres yeux, infligeait les punitions, exécutait les réformes [1]. Il s'efforçait d'amener son clergé à suivre le même exemple : six conciles provinciaux furent tenus sous sa présidence. Mais, en outre, il était infatigable dans l'exercice des fonctions qu'il remplissait personnellement ; prêchant et disant la messe, distribuant l'Eucharistie pendant des jours entiers ; ordonnant des prêtres, donnant l'habit à des religieuses, consacrant des autels; cette dernière cérémonie demandait huit heures : on compte trois cents autels qu'il a ainsi successivement consacrés. Un grand nombre de ses ordonnances ne s'appliquent, il est vrai, qu'à des choses tout extérieures ou de simples formalités, comme le rétablissement des bâtiments, l'uniformité du rite, l'exposition et l'adoration de l'hostie. Sa principale occupation était de tenir fortement uni dans la pratique d'une discipline sévère son clergé,

[1] Glussianus, *de Vita et Rebus gestis S. Caroli Borromæi Mediol.*, p. 112, traite très-amplement du « *ritus visitationis* » et de toutes les choses dont nous parlons.

appelé, de son côté, à rétablir et à maintenir dans les paroisses cette même discipline. Il connaissait très-bien les moyens de faire favorablement accueillir ses ordonnances. Dans les montagnes de la Suisse, il visita les lieux les plus anciennement vénérés, distribua des présents au peuple, admit les notables à sa table. Il savait aussi soumettre les récalcitrants. Les campagnards de Valcamonica l'attendaient pour recevoir sa bénédiction; mais, comme depuis quelque temps ils ne payaient pas les dîmes, il passa sans seulement remuer la main, ni regarder personne; ces gens furent effrayés, et s'empressèrent de payer les impôts[1]. Parfois cependant il rencontra une résistance plus opiniâtre et plus exaspérée. Comme il voulait réformer l'Ordre des *Humiliés*, il excita un si violent mécontentement parmi les membres qui n'y étaient entrés que pour jouir des richesses de cet Ordre et mener une vie licencieuse[2], qu'ils attentèrent aux jours de leur archevêque. Pendant qu'il priait dans sa chapelle, on tira sur lui. Mais jamais rien ne lui fut plus utile que cet attentat : le peuple, ayant regardé sa délivrance comme un miracle, commença, dès ce jour, à éprouver pour lui la plus entière vénération. Son zèle était si pur et si éloigné de toutes vues terrestres, si persévérant au milieu des plus grands dangers! A l'époque de la peste, il donna des soins si infatigables au salut de la vie et des âmes de ses diocésains; toujours il se montra si rempli de dévouement et

[1] Ripamonte : *Historia urbis Mediolani*, dans Grævius II, I, p. 864. Ripamonte a d'ailleurs consacré toute la seconde partie de son histoire, *lib.* XI-XVII, à Charles Borromée.

[2] Ils possédaient en tout 94 maisons, dont chacune aurait pu entretenir 100 hommes : cependant les membres étaient si peu nombreux, qu'il y en avait seulement deux par maison. L'Ordre fut aboli, et ses richesses furent distribuées aux établissements fondés par Borromée et aussi aux Jésuites.

de piété, que son influence s'accrut de jour en jour, et la ville de Milan fut complétement transformée. « Comment dois-je te louer, ô la plus belle des villes ! » s'écrie Gabriel Paleotto, vers les derniers temps de l'épiscopat de Charles Borromée. « J'admire ta sainteté et ta religion : je vois en toi une seconde Jérusalem. » Le duc de Savoie félicita solennellement l'archevêque du succès de ses efforts. Celui-ci chercha aussi à consolider ses institutions pour l'avenir. Une congrégation fut fondée avec la mission spéciale de veiller au maintien de l'uniformité du rite : un ordre particulier des *Consacrés*, nommés *Oblati*, composé de clercs réguliers, s'engagea au service de l'archevêque et de son église : les Barnabites reçurent de nouvelles règles, et depuis cette époque, ils ont eu le soin d'aider d'abord à Milan, puis ensuite partout où ils furent introduits, les évêques dans leur sollicitude pastorale[1]. Ces institutions reproduisaient en petit celles de Rome. On établit également à Milan un *Collegium Helveticum* pour le rétablissement du catholicisme dans la Suisse, comme on avait établi à Rome un *Collegium Germanicum* pour l'Allemagne. L'autorité du Pape ne pouvait que gagner à ces fondations : Charles Borromée, qui ne recevait jamais un bref du Pape sans avoir la tête découverte, constitua dans son Église le même respect pour le souverain pontife.

Pendant ce temps-là, Pie V était parvenu aussi à conquérir à Naples une influence inaccoutumée. Dès le premier jour de son Pontificat, il avait appelé auprès de lui Tomaso Orfino da Foligno, et l'avait chargé de

[1] Ripamonte, p. 857. Il nomme les premiers fondateurs Beccaria, Ferraria et Morigia.

visiter, pour les réformer, les églises romaines. Après l'accomplissement de cette mission, il le nomma évêque de Strongoli, et l'envoya à Naples. Orfino exécuta sa visite dans la capitale et dans une grande partie du royaume, au milieu d'une grande affluence de ce peuple dévot.

A la vérité, le Pape avait souvent à Naples et à Milan des difficultés avec les fonctionnaires royaux. Le roi se plaignait de la bulle *In cœna Domini;* le Pape ne voulait rien entendre de l'*Exequatur royal:* aux yeux du roi, les fonctionnaires ecclésiastiques faisaient trop; aux yeux du Pape, les fonctionnaires royaux faisaient trop peu; il y eut sans cesse des froissements entre les vice-rois et les archevêques. Comme nous l'avons déjà dit, il y avait souvent à la cour de Madrid des mécontentements déclarés, et le confesseur du roi se plaignait hautement : cependant, on n'en vint pas à une séparation; les deux princes rejetèrent toujours la principale faute sur leurs agents, sur les conseils de l'un et de l'autre; quant à eux, ils restèrent personnellement dans des relations intimes. Un jour Philippe II tomba malade; Pie V éleva les mains vers le ciel, et pria Dieu de guérir le roi; le vieillard suppliait Dieu de lui enlever quelques années et de les ajouter à celles de Philippe, dont la vie était plus importante que la sienne.

L'Espagne, du reste, fut gouvernée exclusivement dans le sens de la restauration catholique. Pendant quelque temps, le roi avait été dans le doute s'il devait ou ne devait pas reconnaître sans conditions les décrets du concile de Trente : il eût du moins voulu limiter la puissance papale dans le droit de s'écarter elle-même de ces décrets, mais le caractère tout ecclésiastique de sa monarchie s'opposa à chaque tentative de ce genre : il

vit aussi qu'il devait éviter même l'apparence d'un débat sérieux avec le Siége romain, s'il voulait conserver l'obéissance qu'on lui prêtait à lui-même. Les décrets du concile furent donc publiés partout, et les réformes qu'ils imposaient furent exécutées. Ici encore l'impulsion catholique pure et rigide devint dominante. Carranza, archevêque de Tolède, placé à la tête du clergé de son pays, auparavant membre du concile de Trente, qui avait le plus contribué avec Polus au rétablissement du catholicisme en Angleterre, sous la reine Marie, élevé et protégé par tant de titres, ne put cependant pas échapper à l'Inquisition. « Je n'ai jamais eu d'autres vues, dit-il, que de combattre l'hérésie; sous ce rapport, Dieu m'a aidé de sa grâce; j'ai converti moi-même un grand nombre d'hérétiques; j'ai fait déterrer et brûler le corps de quelques-uns de leurs chefs; des catholiques et des protestants m'ont appelé le premier défenseur de la foi. » Mais ce témoignage de son orthodoxie ne lui fut d'aucun secours contre l'Inquisition. On trouva dans ses ouvrages seize articles où il paraissait se rapprocher des protestants, principalement sous le rapport de la *justification*. Après avoir été longtemps détenu en prison et avoir été tourmenté par toutes les formalités du procès, on l'emmena à Rome; il semblait que c'était une grande faveur que de l'arracher à ses ennemis personnels; cependant, il ne lui fut pas possible d'échapper à la sentence de condamnation [1].

Mais si l'on agissait ainsi envers un homme si haut placé, dans un cas si douteux, on peut juger combien l'Inquisition était peu disposée à tolérer, chez des personnes d'un rang inférieur, des déviations patentes,

[1] Llorente a consacré à cet événement trois longs chapitres de son Histoire de l'Inquisition. *Histoire de l'Inquisition*, t. III, p. 183-315.

telles qu'elles se présentaient sans doute dans quelques parties de l'Espagne. On dirigea contre les opinions protestantes toute la sévérité avec laquelle on avait persécuté jusqu'à ce jour les débris des croyances judaïques et mahométanes. Les auto-da-fé succédèrent aux auto-da-fé, jusqu'à ce qu'enfin tout germe de ces opinions fût radicalement étouffé. A partir de l'année 1570, nous ne voyons presque plus que des étrangers traduits devant l'Inquisition pour cause de protestantisme [1].

Le gouvernement ne favorisa pas les Jésuites en Espagne. On les regardait pour la plupart comme des Juifs-chrétiens, n'étant pas de pur sang espagnol : on leur supposait la pensée de vouloir un jour se venger de tous les mauvais traitements qu'ils avaient soufferts. Dans le Portugal, au contraire, les membres de cet Ordre n'arrivèrent que trop vite à un pouvoir illimité : ils gouvernaient le royaume au nom du roi Sébastien. Comme ils jouissaient aussi du plus grand crédit à Rome, sous Pie V, ils se servaient de leur autorité dans le Portugal, en suivant les inspirations du Saint-Siége.

Et c'est ainsi que Pie V domina les deux péninsules d'une manière plus absolue que ne l'avait fait aucun de ses prédécesseurs : partout les canons du concile de Trente s'emparèrent de plus en plus de toutes les habitudes de la vie chrétienne; tous les évêques prêtèrent serment de maintenir la *Professio fidei,* qui contient un sommaire des propositions dogmatiques du concile : le pape Pie V publia le catéchisme romain, dans lequel ces propositions reparaissent en différents endroits encore mieux développées ; il abolit l'usage de tous les bréviaires qui n'auraient pas été donnés par le souve-

[1] M'Crie : *History of the progress and suppression of the reformation in Spain*, p. 336.

rain pontife, ou qui auraient été adoptés depuis plus de deux cents ans, et en publia un nouveau, composé d'après les plus anciens des principales églises de Rome; il désirait le voir introduit dans toute la chrétienté[1]. Il ne manqua pas de publier aussi un nouveau missel « suivant la règle et le rite des saints Pères[2], » à l'usage universel; les séminaires ecclésiastiques se remplirent; les couvents furent réellement réformés : l'Inquisition veillait avec une sévérité impitoyable sur l'unité et l'inviolabilité de la foi. De là naquit une étroite union entre tous les États. Ce qui contribua beaucoup à ce résultat, c'est que la France, livrée à des guerres intestines, renonça à sa vieille inimitié contre l'Espagne, ou du moins ne la manifesta plus avec vivacité. Ces troubles de France produisaient encore une autre réaction. Les événements d'une époque enfantent toujours quelques convictions politiques générales, qui alors dominent et gouvernent le monde. Les princes catholiques crurent s'apercevoir que si un État souffrait dans son sein des changements dans la religion, il était conduit à sa perte. Si Pie IV avait déclaré que l'Église ne peut plus prospérer sans les princes, les princes étaient maintenant convaincus que pour eux aussi leur union avec l'Église était indispensablement nécessaire. Pie V ne cessa de le leur prêcher. En effet, il vécut assez pour contempler les puissances catholiques du sud de l'Europe groupées autour de lui pour l'exécution d'une entreprise commune.

Les Turcs ne cessaient de faire toujours de grands progrès; ils régnaient dans la Méditerranée : leurs at-

[1] « Remotis iis quæ aliena et incerta essent. — Quoniam nobis » 9 Julii 1568.

[2] « Collatis omnibus cum vetustissimis nostræ Vaticanæ bibliothecæ aliisque « undique conquisitis emendatis atque incorruptis codicibus. »

taques d'abord sur Malte, ensuite sur Chypre, montraient qu'ils se proposaient sérieusement la conquête des îles qu'ils n'avaient pas encore soumises; maîtres de la Hongrie et de la Grèce, ils menaçaient l'Italie. Pie V parvint enfin à faire sentir aux princes catholiques l'évidence du danger imminent pour tous. L'idée d'une alliance entre ces princes lui vint lors de l'attaque sur l'île de Chypre; il proposa cette alliance d'un côté aux Vénitiens et de l'autre aux Espagnols. « Lorsque j'eus obtenu la permission de négocier à ce sujet, et que je lui en fis part, dit l'ambassadeur vénitien, il leva les mains au ciel, et rendit grâces à Dieu; il promit de consacrer à cette grande œuvre tout son esprit et toutes ses pensées. » Il eut des difficultés infinies à vaincre pour amener l'union des deux puissances maritimes; il leur associa les autres forces de l'Italie : lui-même, quoique dans le commencement il n'eût ni argent, ni vaisseaux, ni armes, trouva cependant moyen de joindre quelques galères papales à la flotte. C'est lui qui décida le choix du général en chef, don Juan d'Autriche : il savait enflammer son ambition et sa piété; et c'est ainsi que l'on en vint à livrer, près de Lépante, la bataille la plus heureuse qui ait jamais été gagnée par les chrétiens. Le Pape était tellement absorbé par cette grande entreprise, que le jour de la bataille, il crut voir dans une extase la victoire des armées chrétiennes. Cette victoire le remplit d'une excessive confiance en lui-même, et lui inspira les projets les plus hardis. Il espérait, dans l'espace de quelques années, avoir totalement abaissé la puissance des Osmanlis *.

Mais il n'intervenait pas seulement pour la réalisation

* Voir la note nº 28.

des projets si dignes d'une gloire incontestable. Son caractère religieux était tellement exclusif et impérieux, qu'il avait voué la haine la plus implacable à tous les chrétiens qui professaient une autre croyance que la sienne. La religion de l'innocence et de l'humilité, la véritable piété, persécuter ! oh ! quelle contradiction ! Pie V, élevé près de l'Inquisition, vieilli dans ses idées, n'eut jamais la conscience de cette contradiction. S'il cherchait à détruire avec un zèle infatigable les débris des religions non chrétiennes qui existaient encore dans les pays catholiques, il persécuta avec une colère encore plus sauvage les protestants devenus libres ou luttant encore. Non-seulement il vint au secours des catholiques français avec une petite armée, mais il donna au commandant de cette troupe, au comte de Santafiore, l'ordre inouï « de ne faire prisonnier aucun huguenot, de tuer sur place tous ceux qui tomberaient dans ses mains [1]. » A l'époque des troubles des Pays-Bas, Philippe II hésitant d'abord sur la manière dont il devait traiter les provinces révoltées, le Pape lui conseilla une intervention armée. Son motif était : quand on négocie sans la force des armes, on subit la loi ; si, au contraire, on a les armes dans les mains, on dicte la loi. Il donna son approbation aux mesures sanguinaires du duc d'Albe, auquel il envoya le chapeau et l'épée consacrés. On ne peut pas prouver qu'il ait eu connaissance des préparatifs du massacre de la nuit de la Saint-Barthélemy, mais il a fait des choses qui ne laissent pas douter qu'il l'eût approuvée aussi bien que son successeur.

Quel mélange de simplicité, de générosité, de sévé-

[1] Catena, *Vita Pio V*, p. 85.

rité pour soi-même, de religion humble et résignée, d'exclusion âpre, de haine implacable, de persécution sanglante* !

Pie V vécut et mourut dans ces sentiments[1] ; lorsqu'il vit la mort s'approcher, il visita encore une fois les sept églises, et afin de prendre congé, comme il disait, « de ces lieux saints, » il baisa trois fois les dernières marches de la *Scala santa*. Un jour, il avait promis d'employer à une expédition contre l'Angleterre non-seulement les biens de l'Église, sans en excepter les calices et les croix, mais d'y paraître en personne afin de la diriger. Quelques catholiques expulsés de l'Angleterre s'étant présentés devant lui, il s'écria qu'il désirait répandre son sang pour eux. Il parla principalement de la Ligue, pour l'heureuse continuation de laquelle il laissait tout préparé; le dernier argent qu'il ait donné, lui était destiné. Jusqu'à son dernier moment, il fut préoccupé de la pensée de tous ces projets. Il ne doutait pas de leurs heureux succès. Il disait : « Dieu suscitera nécessairement du sein des pierres mêmes, s'il le faut, l'homme dont on a besoin. »

Sa perte fut immédiatement ressentie, plus qu'il ne l'eût pensé lui-même ; il avait cependant constitué une vigoureuse unité, et il laissait après lui une puissance organisée pour maintenir la direction imprimée au monde catholique.

* Voir la note n° 29.

[1] Il mourut le 1er mai 1572.

OBSERVATIONS HISTORIQUES ET CRITIQUES

SUR LE TROISIÈME LIVRE.

N° 1 (pages 261-262).

M. Ranke, ordinairement exact lorsqu'il s'agit de constater et de décrire les faits, est beaucoup moins heureux lorsqu'il entreprend de les résumer: on est sûr qu'ils tourneront, sous sa plume, à la louange du protestantisme. Que le savant historien obéisse à l'esprit de prosélytisme, nous n'y contredisons pas; mais que son appréciation soit toujours impartiale, c'est ce que nous avons le droit de lui demander.

Or M. Ranke, résumant ce qu'il a dit, ouvre son troisième livre par des généralités qu'il lui serait impossible de justifier. Il prétend qu'on *put espérer*, durant les vingt-cinq premières années du mouvement protestant, *une transaction entre les doctrines controversées;* que, vers 1552, *le catholicisme adopta sa forme moderne,* ne se proposant toutefois que *de renouveler l'antique institution des premiers siècles;* qu'il travaillait *à diriger et à maîtriser les éléments au milieu desquels il s'était produit.* Mais 1° en matière de foi, la doctrine catholique ne transige pas; les martyrs, les docteurs persécutés pour la foi, les conciles frappant d'anathèmes les hérésies, l'histoire entière de l'Église, le prouvent assez; d'ailleurs tout le monde sait que la doctrine catholique se porte pour très-exclusive, il y a même beaucoup d'hommes qui lui en font un reproche. Si donc *on put espérer que la doctrine catholique transigerait,* en matière de foi, *on* ne connaissait pas

l'Église, et *on* était absurde, parce que les choses sont ou ne sont pas, et que l'Église ne prétend pas faire que ce qui n'est pas soit, et que ce qui est ne soit pas. Si M. Ranke dit qu'il ne s'agissait que d'opinion, il est facile de lui prouver que le débat portait plus haut, ensuite que Luther était coupable et fou de troubler l'Europe pour une simple opinion; enfin que, pour des opinions, l'Église laisse à tous ses enfants la plus entière liberté. C'est donc abusément que M. Ranke a pu dire qu'on espérait une transaction entre les doctrines catholique et protestante. 2° Le grave historien pourrait-il dire ce qu'il entend par la forme moderne du catholicisme? La hiérarchie était constituée avant le seizième siècle, comme elle est constituée encore aujourd'hui parmi nous; le culte dans ses diverses parties, la doctrine sur les sacrements, les indulgences, les images, l'invocation des saints, la prière pour les morts, tout cela survit, dans l'Église, aux attaques de Luther et de Calvin. Qu'est-ce donc qu'il y a de moderne dans la forme du Catholicisme? Ensuite comment concilier cette prétendue adoption d'une forme moderne avec le projet de perpétuer l'antique institution qui avait existé jusqu'à ce jour, deux choses contradictoires que M. Ranke affirme en même temps du même sujet sous le même rapport? 3° Le Catholicisme préexiste et demeure constamment supérieur aux éléments humains; il ne se produit pas au milieu d'eux, au contraire, ils se produisent à sa surface, comme des rides que le vent fait courir sur les flots de l'Océan. Pour ceux qui croient à la divinité de Jésus-Christ et de son œuvre, il est absurde et impie de se demander si le Catholicisme peut dominer les incidents que l'esprit de secte soulève; pour ceux qui n'y croient pas, le Luthéranisme, comme le Catholicisme, est un mensonge et une duperie. Dans les deux cas, M. Ranke s'exprime avec très-peu de justesse.

N° 2 (page 263).

Nous croyons pouvoir assurer que Paul III n'était pas dévoué du fond du cœur au mouvement de réforme catholique. — Qui donc, excepté Dieu, a le droit de lire au fond des cœurs? Tous les actes de Paul III, tels que les expose notre historien, démontrent l'énergie et la persévérance de son zèle pour l'œuvre de la réformation catholique, quel droit avez-vous de soupçonner la sincérité des sentiments de ce grand Pape?

N° 3 (page 264).

Paul III eut un fils et une fille naturels qu'il reconnut. — J'ai déjà eu occasion (note 7, livre 2e) de rectifier cette assertion contredite également par la *Biographie universelle.* Paul III a été marié avant d'entrer dans l'état ecclésiastique ; s'il y avait eu des *erreurs* dans sa vie, comme le prétend M. Ranke, elles eussent produit, au seizième siècle, comme de nos jours, *le même scandale* auprès des personnes honnêtes. C'est contre les scandales de ce genre que les grands hommes, les saints, les Papes éminents, Paul III tout le premier, se sont élevés avec tant de vigueur.

N° 4 (page 268).

Paul III avait confiance et recours à l'influence des astres, etc. — L'auteur nous présente ce Pape comme l'un des hommes les plus éclairés et les plus instruits de son siècle, et il voudrait nous faire croire qu'un esprit si distingué mettait sa religion et sa politique dans la dépendance des étoiles! M. Ranke ne nous donne pour preuve de son assertion que la parole de l'ambassadeur de Charles-Quint, Mendoza, dont la correspondance, dit M. Ranke lui-même, page 282, est remplie de *haine*, de *mépris* et d'*aigreur* contre le Pape.

N° 5 (pages 275-276).

M. Ranke représente toutes les remises du concile de Trente sous Paul III, comme de simples manœuvres politiques, dont le Pape fut entièrement coupable ; il nous raconte que Paul avait enfin trouvé, dans le mois de décembre 1545, le moment favorable pour commencer le concile, pendant que l'empereur s'était brouillé avec les chefs des protestants, et qu'il se préparait à entrer en guerre avec eux. Mais le cours réel des événements est tellement contraire à la version de l'auteur, qu'il n'y a qu'une préoccupation systématique qui ait pu lui faire commettre des erreurs si grossières. Le cardinal Pallavicini a publié, dans son *Histoire du Concile de Trente*, des extraits de la correspondance entre les légats du Pape à Trente, et ceux qui résidaient auprès de

l'empereur; toutes les circonstances particulières du sursis s'expliquent au moyen de ces extraits. Nous avons eu d'ailleurs occasion de voir une ancienne copie, presque contemporaine, des lettres que les légats écrivaient de Trente à Rome, et nous avons constaté le même résultat. Le Pape avait fixé le 15 mars 1545 pour l'ouverture du concile; ses légats arrivèrent le 13 à Trente; mais, comme ils n'y trouvèrent qu'un seul évêque, l'ouverture fut différée. Vers le commencement du mois d'avril, le Pape ordonna aux légats d'ouvrir immédiatement le concile, en supposant qu'on s'occupât d'affaires de religion à la diète germanique de Worms; dans le cas contraire, ils devaient attendre jusqu'à ce qu'on eût réuni un nombre suffisant de prélats. Le 28 avril, les légats écrivirent au Pape, que, malgré le nouvel ordre qu'ils avaient reçu d'ouvrir le concile le 3 mai, ils s'abstiendraient de le faire, étant demeurés d'accord avec le cardinal Farnèse, à l'époque de son passage à Trente, d'en avertir d'abord l'empereur, qui s'était montré très-favorable au Catholicisme, et qui avait fait déclarer à la Diète que les affaires de religion devaient être renvoyées au concile. Le Pape continua toujours à insister pour l'ouverture du concile; mais l'empereur en demanda l'ajournement à tout prix, afin de ne pas être troublé dans ses négociations avec les protestants d'Allemagne, et pour ne pas perdre les revenus ecclésiastiques, au sujet desquels les prélats espagnols n'auraient pas manqué de faire des plaintes au concile[1]. Enfin, dans le mois d'octobre, on fixa définitivement le 13 décembre pour l'ouverture du concile; mais toujours presque malgré l'empereur. Aperçoit-on ici par hasard la prudente temporisation du Pape, pour attendre le moment où l'empereur serait brouillé avec les protestants? Bien loin de là, le Pape commande d'ouvrir le concile précisément dans le moment où il semble que l'empereur favorise les protestants[2]. L'empereur ne s'était déterminé à

[1] Dans une lettre du 7 août, les légats disent que l'ambassadeur impérial, don Diégo de Mendoza, leur avait déclaré la veille que l'empereur avait absolument besoin des 800,000 écus, qu'il retirait des biens ecclésiastiques en Espagne, sous le titre de « Croisades et demi-fruits. »

[2] Le 23 avril 1545, les légats mandèrent à Rome la nouvelle importante, que le nonce en Allemagne, Miguanelli, donnait quelques espérances de voir s'établir une amitié plus intime entre le Pape et l'Empereur. Voici les termes de la dépêche : « Miguanelli serait enchanté s'il pouvait se former entre Votre « Sainteté et l'Empereur des rapports de confiance et d'intimité. Nous en se- « rions nous-mêmes très-satisfaits, car ce serait, à notre avis, la chose du « monde la plus nécessaire pour l'avantage de toute la chrétienté. »

faire la guerre aux protestants que vers le milieu de l'année 1546, et ce ne fut que le 22 juin, quand le concile était déjà depuis longtemps en activité, que l'alliance entre lui et le Pape fut conclue.

Paul III donna pour raison de la translation du concile à Bologne qu'une maladie épidémique ayant éclaté à Trente, on ne pouvait plus y séjourner sans danger. Mais la véritable raison, c'est que les intérêts temporels de la Papauté se trouvaient encore une fois en opposition avec des intérêts spirituels. — On l'a vu, c'est toujours le système adopté par M. Ranke de ne considérer dans les actions des Papes que des pensées d'intérêts temporels. Ici encore les faits suffisent pour détruire l'interprétation malveillante de notre historien. Charles-Quint n'a que trop évidemment manifesté les prétentions à diriger le concile de Trente en souverain absolu et infaillible. Après ses succès contre la ligue protestante de Smalkalde, les prétentions de l'empereur devinrent encore plus exigeantes, et c'est pour prévenir toute atteinte contre la liberté de l'Église assemblée que le Pape décida la translation du concile de Trente, qui était dans les Etats de l'empereur, à Bologne, plus rapprochée du Saint-Siége. Ce que M. Ranke ne dit pas, c'est que la très-grande majorité des évêques du concile se prononça, dans la huitième session, le 11 mars 1547, pour cette translation. Il n'y eut que quatorze opposants, tous sujets de l'empereur, à l'exception d'un seul. Ce que ne dit pas encore M. Ranke, c'est que les évêques qui se rendirent à Bologne y allèrent de leur propre mouvement, tandis que ceux qui restèrent à Trente, y furent contraints par les ordres de l'empereur.

M. Ranke prétend que cette translation était un artifice du Pape contre l'empereur, qui, par les victoires remportées en Allemagne sur les protestants, avait acquis une supériorité dangereuse; il ajoute que la maladie qui parut à Trente dans ce temps-là fournissait un prétexte peu fondé. Mais nous voyons par les lettres des légats, qu'ils étaient, dès le commencement, assez mécontents du séjour à Trente; déjà avant l'ouverture du concile, le 16 juillet 1545, ils demandaient une translation, et durant toute l'année 1545 et l'année 1546, ils suppliaient le Pape de donner son consentement, présentant pour raison, ou des inconvénients de la ville, ou le défaut de liberté dans un lieu soumis à l'empereur, ou les troubles de la guerre et le passage des troupes. Le Pape leur adresse souvent des reproches dans des termes assez forts, tout en

leur accordant, pour quelques éventualités extraordinaires, la permission dont ils avaient besoin, afin de transférer le concile. De là vint que les légats eurent pouvoir de transférer le concile sans en avertir le Pape auparavant, fait souvent déclaré par le Pape lui-même, mais dont le parti impérial et la plupart des historiens ont toujours douté. Nous pouvons citer une preuve incontestable que les légats ne savaient pas eux-mêmes comment la translation serait accueillie à Rome; ce fut seulement le 4 avril que le cardinal Cervin (appelé communément le cardinal de Sainte-Croix, à cause du titre de son église) remerciait un de ses amis de lui avoir donné à ce sujet les premières nouvelles sur lesquelles on pût compter [1]. Quant à la maladie prétendue (selon M. Ranke), nous ne voulons pas insister sur les déclarations des médecins du concile, quoique nous ne puissions pas prouver leur partialité [2]; mais nous nous contenterons d'observer que les évêques français eux-mêmes, dont l'impartialité ne doit pas être révoquée en doute dans cette circonstance, assurent dans la lettre adressée au roi, que la maladie est très-dangereuse [3]. Plusieurs personnes, même de la suite des légats, avaient succombé aux atteintes du fléau, d'autres s'étaient déjà éloignées de Trente pour sauver leur vie. (V. *Hist. univ. de l'Église,* par Alzog, trad. de l'allemand, t. III, p. 206; id. Rohrbacher, t. XXIV, p. 87.)

N° 6 (page 277).

Ranke nous dit que les évêques espagnols du concile proposèrent, sous le nom de censures, quelques articles qui avaient pour but de diminuer l'autorité papale. Ces évêques étaient ceux restés à Trente sous la main de l'empereur; les articles dont il est question, qui montrent si bien la pensée de Charles-Quint, ne furent que l'opinion isolée de quelques prélats, car les évêques, forcés de rester à Trente, ne se réunirent pas en concile et ne tinrent point de séance. (V. *Hist. du Concile*, par Pallavicini.)

[1] La lettre est publiée par Mansi, *Mélanges de Baluze,* t. III, p. 505. Les légats s'en sont expliqués de la même manière dans leur défense, ibid., p. 499.

[2] On trouve les documents relatifs à ce point dans le livre du célèbre Gaëtan Marini, intitulé *Archiatri Pontificii*, t. I, p. 389; t. II, p. 291.

[3] La lettre est publiée par Ribier, *Lettres*, *Mémoires d'État*, t. I, p. 622.

N° 7 (page 277).

Grandes exclamations de l'auteur, parce que le Pape s'allie contre l'empereur avec des protestants et le roi de France! Le but poursuivi par Paul III était l'indépendance de l'Église et de l'Italie; toute alliance qui pouvait lui faire atteindre ce noble but était légitime. Il est arrivé souvent que le protestantisme, pour des motifs qui sont dans les desseins de la Providence, a plus favorisé la liberté de l'Église que certains gouvernements catholiques. N'entendez-vous pas aujourd'hui l'Angleterre protestante saluer de ses acclamations le Pape Pie IX, qui, comme Paul III, travaille glorieusement à l'indépendance de l'Église et de l'Italie!

N° 8 (page 278).

M. Ranke convient que la translation du concile a déjoué les plans de la politique impériale; Charles-Quint, furieux, menaça *d'aller tenir lui-même un concile à Rome!* Non content d'être empereur, il voulait être Pape. Et notre historien ne veut pas reconnaître à Paul III, non-seulement le droit, mais le devoir de lutter contre de si monstrueuses prétentions! Je crains cependant que M. Ranke n'ait mal interprété la pensée de Charles-Quint. Dans le texte du document sur lequel s'appuie notre auteur, texte que Pallavicini a publié, les paroles de l'empereur ont un sens différent. Le Pape avait fait dire à Charles V que le séjour à Bologne, ville de l'État pontifical, ne pouvait porter atteinte à la liberté du concile, puisqu'il s'était tenu beaucoup de conciles à Rome même, et que, si Charles le voulait, on pourrait fixer une conférence entre le Pape et l'empereur pour régler les affaires du concile. L'empereur refusa peu poliment cette invitation du Pape de venir le voir, en disant « qu'il irait tenir un concile à Rome quand il en aurait « le loisir[1]. »

A la page suivante (279), en énumérant les partisans du Pape et de l'empereur, M. Ranke désigne les prélats du concile restés à Trente et ceux qui s'étaient rendus à Bologne. J'insiste de nouveau pour constater qu'il n'y avait pas de schisme; la grande majorité des

[1] Pallavicini, *Hist. du Conc.*, IX, 19.

Pères était à Bologne; les prélats restés à Trente ne se sont pas constitués en concile.

N° 9 (page 280).

L'auteur en revient encore à la foi de Paul III dans *l'influence des astres*, influence qui lui a été si favorable qu'elle l'a rendu, disait-il, *aussi heureux que Tibère*... Nous n'avons toujours pour garant de ce récit que l'ennemi de Paul III, Mendoza, plein de *haine*, de *mépris* et d'*aigreur* contre ce Pape.

N° 10 (page 282).

Relisez l'opinion de M. Ranke sur Mendoza, l'ambassadeur de Charles-Quint, et vous apprécierez la valeur de ces renseignements puisés dans les dépêches diplomatiques.

N° 11 (page 286).

L'auteur expose toutes les craintes inspirées à Paul III par la politique de Charles-Quint. On a pu voir dans cette page, par le langage prêté aux amis et conseillers de l'empereur, de quels excès ce puissant monarque était capable contre le Saint-Siége.

N° 12 (page 290).

Les sentiments trop exclusifs de Paul III pour sa famille ne peuvent être contestés ni approuvés. La justice commande cependant de reconnaître, et c'est ce qui résulte du récit même de l'auteur, que ce Pape voulait, *avant tout*, le triomphe des intérêts de l'Église. Ces affections si vives pour sa famille, il les faisait servir à ce triomphe. Comment ces indignes neveux s'emparèrent-ils du cœur de ce vieillard? par l'hypocrisie de *leurs égards forcés* (page 292), *pour les intérêts généraux et religieux*. Paul III meurt de douleur quand il voit les sentiments qui lui étaient si chers et ses bienfaits tourner contre le succès de sa politique. Cette vie et cette mort ne sont-elles pas dignes de respect?

Pour en finir sur cette question du népotisme, disons qu'en prin-

cipe le gouvernement temporel de la Papauté pouvait marcher d'autant mieux dans les difficiles conjonctures où se trouvaient les Papes du seizième siècle, et en particulier Paul III, qu'il aurait été conduit avec plus d'amitié et d'ensemble dans les conseils et dans les actes, et qu'ainsi, au point de vue de la politique, c'était légitime et habile de s'appuyer sur des parents et des amis dévoués. En fait, les Papes se sont trompés quelquefois dans leur choix; plus souvent encore leurs neveux les trompèrent par des manœuvres hypocrites, comme il est arrivé à Paul III. Mais la Papauté ne rend pas le monarque inaccessible à des erreurs politiques et administratives, tout en rendant le Pape infaillible en matière de doctrine.

N° 13 (page 291).

L'élection de Jules III ne se fit pas aussi facilement que le prétend M. Ranke; elle souffrit des lenteurs qui durèrent plus de deux mois. Trois partis se disputaient le choix du nouveau Pontife, celui des impériaux, les Français, les neveux de Paul III. M. Ranke aurait pu rappeler que Jules III, aussitôt qu'il fut élu, embrassa tous ceux qui avaient travaillé contre son élection ou qui l'avaient offensé, quand il présidait le concile de Trente; il leur accorda des grâces, pour leur prouver la sincérité de ses sentiments.

N° 14 (page 296).

Il est vrai, le pape Jules III n'a pas été sans reproches sur le Saint-Siége. Il eût été juste, toutefois, de rappeler quelques actes importants accomplis sous son Pontificat: la légation de Polus en Angleterre, le retour de ce royaume à l'unité catholique, l'établissement d'un patriarche en Ethiopie, les Assyriens ramenés à l'obéissance de l'Église romaine.

M. Ranke raconte sur le conclave où fut élu Jules III une historiette sans valeur, et il ne dit rien des actes de ce conclave et des premières lettres du Pape, actes et lettres qui sont de la plus haute importance. Jules III fut le premier Pape qui, après l'activité déployée par la plupart de ses prédécesseurs, en fait de politique, proclama, aussitôt après son avénement au trône pontifical, le principe de ne pas s'immiscer dans les questions politiques, et

de travailler à la paix comme père commun de tous les catholiques. Le Pape n'adhérait pas si fermement aux intérêts du parti impérial, qui, selon l'avis de M. Ranke, aurait procuré son élection; au contraire, dans une instruction adressée au nonce résidant près du roi de France, il dit qu'après Dieu, c'est au roi qu'il doit son élévation. Cependant, par l'intermédiaire des nonces, il exhorte vivement le roi et l'empereur à s'accommoder entre eux et de s'unir par une alliance contre les hérétiques et les Turcs, ajoutant que lui-même paiera de sa personne, sans s'épargner en rien, afin de remplir ses devoirs envers Dieu et de s'acquitter des obligations imposées par sa charge.

Nº 15 (page 304).

Paul IV, *assis à table des heures entières, buvant ce vin noir, épais, volcanique de Naples, qu'on appelle mangiaguerra, se répandait avec une éloquence impétueuse contre ces schismatiques, ces hérétiques, etc.* D'après ces détails biographiques, Paul IV aurait été un gourmand et un grand buveur; ils sont empruntés par M. Ranke aux dépêches diplomatiques de l'ambassadeur vénitien, Navagero. Ici encore nous avons un curieux exemple de l'emploi fait par notre auteur de ces dépêches et de la défiance avec laquelle nous devons accueillir les renseignements qu'il présente comme puisés à cette source. Navagero dit, en parlant de Paul IV: « Il « avait coutume de manger en public, comme les autres Papes, « jusqu'à sa dernière maladie, qui fut jugée mortelle. *Quand il « perdit l'appétit, il mettait quelquefois trois heures d'inter« valle entre le commencement et la fin de son repas...* Après « avoir pris sa réfection, il buvait toujours du vin de malvoisie « avec lequel il ne faisait, comme disaient ses proches, que se « laver les dents; à dîner, il buvait de cette sorte de vin appelé « *mangiaguerra.* » Il y a certainement quelque différence entre rester habituellement plusieurs heures entières à table, pour satisfaire sa passion de manger et de boire, et y rester seulement *quelquefois trois heures,* parce que l'estomac faible du Pontife, qui ne sentait que du dégoût pour la nourriture, ne pouvait trouver le moyen de prendre les aliments nécessaires pour le soutenir. Ce qu'on désignait sous le nom de *mangiaguerra* était un vin du ter-

image
not
available

nombre de trois cent cinquante luthériens, formant probablement le reste des mercenaires du connétable de Bourbon.

N° 17 (page 328).

Il n'est que trop vrai, le Pape Paul IV a manqué quelquefois de mesure et de modération. Dans les affaires d'Angleterre, on peut lui reprocher ses préventions et ses persécutions contre le cardinal Polus; mais il ne faut pas attribuer à ces imprudences de conduite la séparation de l'Angleterre. L'hypocrite et sanguinaire Élisabeth portait profondément dans son cœur la haine de l'Église, et même sous le plus doux et le plus modéré des Papes, elle eût consommé le crime de livrer son peuple à l'hérésie. (V. Bossuet, *Hist. des Variations*, liv. x; Ch. Butler, l'*Église romaine, etc.*, lettre 15; Audin, *Hist. de Henri VIII.*)

N° 18 (page 330).

La politique de Paul IV a eu pour conséquence, suivant M. Ranke, de placer toute l'Allemagne sous la direction des princes *modérés* de toutes les opinions, puis il nous dit que ces princes *modérés* livrèrent les évêchés à des mains protestantes. Quelle modération! combien l'Église catholique doit de reconnaissance à des princes si fidèles!

N° 19 (page 330).

M. Ranke termine son récit de la vie de Paul IV par le tableau des progrès du protestantisme en Europe. Mais l'auteur aurait dû, pour être juste et pour être complet, nous donner aussi le tableau des moyens employés pour réaliser ces progrès. La destruction de toutes règles morales, l'appel à toutes les passions, la fraude, le vol, l'hypocrisie, les persécutions sanguinaires, la trahison, comme celle de ces princes *modérés* de l'Allemagne... Luther, Bernard Ochin, Henri VIII, Élisabeth, Philippe de Hesse, sont les dignes représentants de ces honnêtes moyens de propager l'hérésie. M. Ranke peut garder son admiration pour de tels héros, l'Église catholique ne les lui envie pas.

N° 20 (page 341).

Quand la réouverture du concile de Trente a eu lieu, en 1562, le Pape, dit notre auteur, *désespérait de la réalisation d'un rapprochement*. Assez de preuves de modération avaient été données, assez de concessions avaient été faites, les protestants n'en étaient pas plus disposés à se réunir; il fallait que l'Église tout entière apostasiât, à cette condition les protestants se seraient soumis, mais à qui? mais à quelle foi? Le saint concile, sans se laisser arrêter par la multitude des obstacles venant des hérétiques et des princes, reprend son œuvre de réformation orthodoxe et va la terminer glorieusement.

N° 21 (page 342).

L'indépendance des puissances inférieures ecclésiastiques si soigneusement comprimées par les Papes. — Voilà une assertion lancée, en passant, sans aucune preuve, mais réfutée par l'histoire. Quelques pages plus loin M. Ranke se charge de constater la légèreté de ses accusations. Il nous montre les évêques et le roi d'Espagne luttant énergiquement pour anéantir *les libertés exorbitantes que les chapitres possédaient....., et le Pape, au contraire, était pour les chapitres...,* ce qui prouve donc combien les Papes voulaient *si soigneusement comprimer l'indépendance des puissances inférieures ecclésiastiques.*

N° 22 (page 343).

Parmi les articles soumis au concile par l'empereur, quelques-uns portaient sur des réformes utiles, mais d'autres, comme l'abolition du célibat, l'introduction des langues nationales dans le chant ecclésiastique, altéraient profondément la discipline et le rite catholique, conduisaient au protestantisme. C'est pourquoi les légats du Pape eurent raison de ne pas consentir à soumettre ces articles au concile.

N° 23 (page 346).

Pie IV voyait fondre sur lui tous les maux dont les autres Papes ne s'étaient jamais cru menacés par un concile. — Le

Pape était triste de voir les intrigues et les rivalités des princes suspendre la mission du concile, mais il n'avait rien à craindre pour son autorité du respect et de la soumission constamment manifestés par l'immense majorité des Pères.

N° 24 (page 346).

Si les conciles furent réclamés si souvent, cela venait de la nécessité de mettre un frein à la puissance des Papes. — Il est vrai, c'est dans ce but que souvent les princes, les hérétiques et les schismatiques ont réclamé des conciles ; mais si dans un très-petit nombre de ces assemblées, ils ont réussi à faire triompher leurs manœuvres, la puissance des Papes a été respectée et fortifiée par la grande majorité des conciles. Je ne puis que renvoyer M. Ranke et ses lecteurs à l'histoire de l'Église.

N° 25 (page 360).

M. Ranke fait un singulier rapprochement. Les princes se décident à accepter les décrets du concile de Trente, à faire exécuter les réformes qu'il prescrit, et, dans cet accord, l'auteur signale une *analogie avec l'union des droits d'évêque et de prince dans le protestantisme,* avec cette petite différence, que dans le protestantisme, les droits de l'Église sont absorbés et annulés par le prince, tandis que dans l'Église catholique de Pie IV et du concile de Trente, l'Église est libre dans sa foi et dans sa discipline.

Les rapports de l'Église et des États, tels qu'ils existent depuis trois siècles, ne sont pas une invention luthérienne, comme voudrait le faire croire M. Ranke, et le protestantisme n'a pas eu le moins du monde l'initiative de ce nouvel ordre de choses. L'ère moderne, qu'on pourrait nommer l'ère des concordats, fut inaugurée dès le commencement du quinzième siècle, dans les dernières sessions du concile de Constance : des transactions furent consenties par Martin V d'un côté, et de l'autre par les Français, les Anglais et les Allemands ; il y eut encore deux concordats germaniques passés en 1447 et 1448 ; puis vient le concordat de François Ier et de Léon X, en 1516 ; enfin, l'Espagne et la Papauté firent aussi leurs stipulations particulières en 1522 et 1523.

L'exposé des dernières sessions du concile de Trente par M. Ranke donne lieu à quelques autres observations qui vont terminer ici nos critiques sur cette partie du livre de notre auteur.

A la page 340, il dit que *le dogme, après la constitution qu'en avait faite le concile de Trente, était devenu dominant dans une grande partie du monde chrétien;* ce langage n'est pas exact. Les conciles constatent le dogme et ne le créent pas; c'est pourquoi le dogme domine avant d'être défini, et non point parce qu'on l'a constitué.

Quand un concile convoqué par le Pape, présidé par le Pape en la personne de ses légats, demande que ses canons soient confirmés par le Pape, il ne fait pas un acte de condescendance, suivant l'expression de l'auteur, page 357; il remplit tout simplement une essentielle condition de son œcuménicité, sans laquelle il resterait dépourvu du droit d'imposer ses décrets à la foi des fidèles. C'est non pas une condescendance, mais une formalité, et, plus que cela, une loi qu'ont exécutée tous les conciles généraux.

M. Ranke nous semble peu grave et mal avisé quand il nomme souplesse et habileté (page 358) l'attention des Pères du concile à ne point condamner les opinions théologiques. En respectant la liberté de pensée sur des questions abandonnées à la controverse, les Pères ont fait un acte honorable dont un protestant eût dû leur tenir compte; en procédant autrement, ils n'eussent pas échappé au reproche de despotisme et de tyrannie. Comment fallait-il faire pour trouver grâce auprès de M. Ranke?

M. Ranke fait semblant de croire (page 358) que le dogme catholique sort tout entier de l'idée que se sont faite les Pères de Trente sur la Justification, et qu'ils se sont fait de la Justification une idée qu'on n'avait pas avant eux. Nous ne pouvons, dans une note, discuter à fond et détruire, par vingt preuves, une pareille assertion; nous la nions rondement, comme M. Ranke l'avance faussement, et nous renvoyons au concile de Trente lui-même, aux grands controversistes catholiques du seizième siècle et à l'immortelle *Histoire des Variations.* — C'est avec le même sans-façon, le même dénûment de preuves et la même fausseté que M. Ranke assure que la hiérarchie catholique fut de nouveau fondée par les canons sur l'Ordre. La position, les droits et les devoirs respectifs des évêques, des prêtres et des clercs étaient reconnus, déterminés et maintenus, avant comme depuis le concile de Trente, non-seu-

lement en ce qui est essentiel et invariable, mais aussi en ce qui est soumis à des variations de circonstances. A qui fera-t-on croire que le droit canon n'était ni connu, ni pratiqué durant tout le moyen âge ?

A la page 359, M. Ranke dit, en passant, que dans le Catholicisme des temps antérieurs se trouvait compris un élément de protestantisme qui, à partir du concile de Trente, fut exclu pour toujours. Quel est cet élément, c'est ce que l'auteur ne dit ni formellement, ni équivalemment. Il faut s'en tenir à sa docte assertion, et ces hommes qui demandent à l'Église entière raison de ses commandements, commencent par ne pas rendre raison de leur propre sentence. Nous voudrions pourtant bien savoir quel élément de protestantisme pouvait avoir l'Église avant Luther?

Que prouvent encore contre l'Église toutes les négociations diplomatiques qui accompagnèrent la célébration du concile de Trente, négociations sur lesquelles l'auteur insiste tant ? (pages 348 et suivantes.) Nous ne voulons pas remarquer que la conduite la plus honorable était, presque sans exception, du côté des nonces du Pape; les négociations ne regardaient que des affaires de discipline ou les rapports extérieurs du concile; mais nous dirons seulement, avec le célèbre Mansi, archevêque de Lucques, quand il publia de nouveau la correspondance de l'évêque Visconti sur le concile de Trente, correspondance dont les protestants s'étaient servis pour combattre l'Église : « Quel que fût l'esprit qui gui-« dait chaque Père en donnant son suffrage pour faire les canons « du concile, ces canons sont approuvés par l'Église, à laquelle « Jésus-Christ a promis son secours, promesse qui ne regarde « nullement chacun en particulier, mais qui a été donnée à saint « Pierre, comme chef de l'Église, et à l'Église unie avec lui [1]. » L'Église catholique avait jugé la publication de ces négociations si peu dangereuse pour sa réputation, que Raynaldi et Pallavicini en donnent un grand nombre d'extraits.

M. Ranke (page 349) insiste beaucoup sur l'exposé des négociations entre le cardinal Morone et Ferdinand I[er]; il prétend appuyer cet exposé sur de nouveaux documents : cependant nous serions curieux de voir un seul des articles importants de cette affaire, qui ne se trouve présenté avec plus de vérité et de détails

[1] Mansi, *Mélanges de Baluze*, t. III, p. 433.

dans l'histoire de Pallavicini (*Hist. du Conc. de Trente*, liv. XXIV, chap. XII et suiv.). D'autres écrivains catholiques, comme Mansi, ont publié les correspondances en entier. Dans tout son récit, M. Ranke n'a fait souvent que copier, d'une manière textuelle, Paolo Sarpi. Ce procédé est d'autant plus étrange, que M. Ranke fait bonne justice de la véracité de ce moine apostat. Voir le curieux appendice placé à la fin de notre premier volume. Cet appendice complète mes observations sur le concile de Trente.

N° 26 (page 362).

Le Pontificat de Pie IV, qui n'a pas duré six années, a été pour l'Église, dans les siècles modernes, un des plus utiles et des plus glorieux par l'heureuse conclusion du concile de Trente, par toutes les mesures prises pour faire accepter et exécuter ce saint concile. M. Ranke voudrait faire passer la sage modération de Pie IV à l'égard des princes pour une lâche complaisance et un honteux abandon des légitimes droits du Saint-Siége (page 356). Mais les résultats obtenus par le concile de Trente suffisent pour faire justice de ces accusations. Les Papes se montrent-ils fermes, inébranlables, intraitables comme Paul IV, ce sont des ambitieux et des usurpateurs! Se montrent-ils doux et conciliants, comme Pie IV, ils trahissent leurs devoirs! C'est que les uns et les autres auront toujours, au jugement de l'hérésie et du rationalisme, un tort irrémissible, ils sont Papes.

Pie IV est mort saintement, entre les bras de deux saints, son neveu Charles Borromée et Philippe de Néri.

N° 27 (page 372).

Le droit du Saint-Siége à nommer et à couronner Cosme de Médicis grand-duc de Toscane était très-douteux. — J'invite le lecteur à consulter sur cette question *Le Pouvoir du Pape au moyen âge*, 1 vol., 2e édit., chez Perisse; le chap. XX de l'*Hist. de Pie V*, par M. de Falloux.

N° 28 (page 381).

La bataille de Lépante a été la dernière victoire de la civilisation chrétienne contre la barbarie, par l'union des princes chrétiens. Pie V est le dernier Pape qui ait eu la gloire de réussir à former cette union dans un si noble but. Depuis cette époque, les princes et les peuples, en voulant se soustraire à l'influence des Papes, n'ont pu entreprendre en commun aucune grande entreprise.

La bataille de Navarin, en 1827, livrée contre les Turcs et les Égyptiens, par les flottes combinées de la France, de la Russie et de l'Angleterre, n'a servi qu'à ressusciter une nationalité qui n'a pas la force de vivre, et à fortifier le schisme grec au profit de la Russie.

N° 29 (page 383).

En terminant la vie de Pie V, M. Ranke dit : « Quel mélange de simplicité, de générosité, de sévérité pour soi-même, de religion humble et résignée, *d'exclusion âpre, de haine implacable*, *de persécution sanglante !* » M. Ranke appelle *exclusion âpre*, le zèle pour le maintien de la foi et de l'unité; *haine implacable*, l'horreur de l'hérésie qui perd les âmes; *persécution sanglante*, l'application de la législation civile et religieuse telle qu'elle existait dans ces siècles. L'auteur ne nous parle pas de la tendresse affectueuse de Pie V pour les convertis, de ses efforts pour neutraliser les rigueurs de l'Inquisition espagnole, de l'énergie avec laquelle il a réussi à enlever aux prisons de ce tribunal l'archevêque de Tolède, Barthélemy de Carranza, de son intervention auprès de Philippe II, pour sauver l'infant don Carlos, etc. — V. *Hist. de Pie V*, par M. de Falloux, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

APPENDICE

AU TOME PREMIER.

SARPI ET PALLAVICINI,

HISTORIENS DU CONCILE DE TRENTE *.

Le concile de Trente remplit une grande partie de l'histoire du seizième siècle. Je n'ai pas besoin de montrer ici quelle est son immense importance pour la fixation définitive du dogme catholique. Il existe deux histoires originales de ce concile, histoires détaillées et d'une grande valeur. Ces deux histoires sont non-seulement diamétralement opposées l'une à l'autre, mais le monde aussi s'est séparé en deux partis qui ont pris fait et cause pour et contre elles, comme ils l'ont fait pour et contre le concile lui-même. L'un des deux partis regarde, encore de nos jours, Sarpi comme étant seul digne de foi ; tandis que l'autre attribue exclusivement cette qualité à Pallavicini, et traite Sarpi de menteur.

* Voir la note à la suite de cet Appendice.

Nous sommes saisis d'un certain effroi en ouvrant ces ouvrages volumineux. Ce serait déjà une tâche pénible que d'approfondir les matières qu'ils renferment, dans le cas où ils ne nous transmettraient que des choses dignes de foi; combien ce travail devient difficile, lorsqu'à chaque pas il faut être sur ses gardes pour ne pas être induit en erreur par l'un ou par l'autre? Il n'est pas possible non plus de vérifier à chaque page leur véracité dans des sources plus exactes, plus authentiques, car où trouver des documents impartiaux sur tous ces faits? et dans le cas même où on pourrait les rencontrer, il faudrait encore produire de nouveaux in-folios pour arriver à un résultat.

Il ne nous reste donc qu'à essayer de bien connaître la méthode de nos deux auteurs. Tout ce qui est contenu dans les livres des historiens ne leur appartient pas; ils ont reçu par tradition la masse des documents qui figurent dans leur œuvre; l'esprit de l'historien, qui est l'unité même de son ouvrage, ne se manifeste que dans la manière dont il s'est rendu maître de sa matière, dont il l'a travaillée et fécondée.

SARPI.

Storia del Concilio Tridentino di Pietro Soave Polano. Première édition, sans additions étrangères. Genève, 1629.

Cet ouvrage fut publié, d'abord en Angleterre, par l'archevêque Dominis de Spalatro, qui avait embrassé le protestantisme. Quoique Fra Paolo Sarpi n'ait jamais reconnu cette publication, on ne peut cependant pas douter qu'il en soit l'auteur. On voit par ses lettres qu'il s'occupait d'une pareille histoire; on en possède à Ve-

nise une copie qu'il avait fait faire, avec des corrections de sa propre main; on peut dire qu'il était précisément le seul homme capable d'écrire une histoire semblable à celle qui est l'objet de notre examen.

Fra Paolo était à la tête d'une opposition catholique contre le Pape. Le point de départ de cette opposition était la politique, mais elle se rapprochait sur plusieurs questions de doctrines du protestantisme, et passa même quelquefois pour protestante. Il ne faut cependant pas suspecter le travail de Sarpi à cause de cette opposition. Il n'y avait dans le monde, pour ainsi dire, que des partisans et des adversaires déclarés du concile. Les uns n'en disaient que du bien, et les autres que du mal. La position de Sarpi était tout à fait en dehors de ces deux partis opposés. Il n'avait point de raisons pour défendre le concile dans tous ses actes; il n'était pas non plus dans la nécessité de les rejeter tous. Sa position lui donna la possibilité d'étudier avec plus d'indépendance ce concile, et c'est seulement au milieu d'une république catholique italienne qu'il put recueillir les matières utiles pour son histoire.

Si nous voulons connaître la manière dont Sarpi travaillait, il faut nous rappeler comment on s'y prenait avant lui pour composer des ouvrages historiques d'une grande étendue.

On ne s'était encore proposé pour tâche, ni de recueillir les matériaux dans le but d'en faire un tout homogène, tâche d'ailleurs très-difficile à remplir, ni de les faire passer au crible d'une critique sévère, ni de rechercher les sources immédiates, et de les élaborer avec intelligence.

On se contentait de prendre pour base les écrivains regardés généralement comme dignes de foi, de com-

pléter leurs récits, c'est-à-dire de les adopter quand on le pouvait, et d'intercaler les documents plus modernes. Le principal travail consistait à donner un style uniforme à ces divers matériaux.

C'est ainsi que Sleidan a fait pour ceux qui composent son histoire de la Réforme; il les a placés sans critique, les uns à la suite des autres, et les a liés et présentés sous une même forme par le coloris de sa latinité.

De Thou a emprunté de longs passages à d'autres historiens; par exemple l'histoire d'Écosse de Buchanan est intercalée en détail dans les différentes parties de son ouvrage. Il a composé son histoire d'Angleterre avec les matériaux que Camden lui envoyait; il a extrait l'histoire d'Allemagne des ouvrages de Sleidan et de Chytraeus, l'histoire d'Italie de celle d'Adriani, et l'histoire turque des histoires de Busbequius et de Lunclavius.

C'est là une méthode qui détruit toute originalité, qui vous fait lire souvent l'ouvrage d'un autre que de celui dont le nom est inscrit sur le titre; quelques historiens français sont inexcusables, suivant nous, de s'être approprié, de nos jours, une méthode si ingrate, si peu digne de la science historique. (Histoire des ducs de Bourgogne, par M. de Barante; les publications historiques de M. Capefigue.)

Pour en revenir à Sarpi, il nous expose, sans détour, son but et son procédé, dès le commencement de son ouvrage :

« Je me propose d'écrire l'histoire du concile de Trente; car, quoique plusieurs historiens distingués de notre siècle en aient touché quelques points dans leurs ouvrages, et que Sleidan, écrivain très-exact, ait ra-

conté avec beaucoup de soin les événements antérieurs qui furent l'occasion déterminante de ce concile, tous ces récits pris ensemble n'en formeraient cependant pas un exposé complet. Aussitôt que j'ai commencé à m'occuper des affaires humaines, j'ai éprouvé un grand désir de faire l'histoire complète de ce concile. Après avoir recueilli tout ce que l'on a écrit sur ce sujet, après avoir réuni les documents imprimés ou manuscrits, je me suis mis à l'œuvre et j'ai recherché dans les papiers des prélats et de tous ceux qui ont pris part au concile, et les relations qu'ils ont laissées, et leurs votes rédigés par eux-mêmes ou par d'autres, et les correspondances expédiées de la ville de Trente; je n'ai épargné ni peine ni travail pour parvenir à mon but. J'ai aussi été assez heureux pour obtenir communication de quelques collections complètes de notes et de lettres écrites par des personnes qui ont pris une grande part à ces négociations. Après avoir réuni tant de documents qui fournissent des matériaux abondants pour une histoire, j'ai formé le dessein de les coordonner. »

Sarpi peint ici sa position avec une grande naïveté. On le voit, d'un côté, consultant les historiens dont il coordonne les récits, et qui cependant ne le satisfont pas; de l'autre, il est pourvu de matériaux manuscrits avec lesquels il complète ces historiens.

Malheureusement, Sarpi n'a nommé en détail ni les uns ni les autres : suivant, sous ce rapport, la méthode de ses prédécesseurs, il s'est exclusivement efforcé de faire avec les documents qu'il avait à sa disposition une histoire agréable et complète.

Cependant, il nous est facile de reconnaître, malgré cette omission, les histoires imprimées dans lesquelles il a puisé : ce sont d'abord Jove, Guicciardini, ensuite

de Thou, Adriani et principalement Sleidan, qu'il a désigné par son nom.

Par exemple, dans toute son exposition des affaires du temps de l'*Intérim* et après la translation du concile à Bologne, il n'a eu sous les yeux que Sleidan. Sa manière de procéder mérite d'être observée; elle nous fera mieux connaître Sarpi. Il traduit souvent Sleidan, à la vérité un peu librement, mais il ne fait que traduire.

Pour apprécier l'histoire de Sarpi, il suffirait de se rappeler toujours, en le lisant, que l'on n'a sous les yeux qu'une traduction un peu arbitraire de Sleidan, s'il n'avait pas intercalé çà et là des changements essentiels.

D'abord, Sarpi n'a pas une idée vraie de la constitution de l'Empire. Il parle toujours d'une constitution qui admet trois États : le clergé, les grands et les villes, et il change souvent les expressions de son auteur, d'après cette fausse notion; par exemple Sleidan (lib. xx, p. 108) fait mention des voix données sur l'*Intérim* dans les trois colléges : 1° dans le collége des électeurs : les trois princes électoraux ecclésiastiques sont pour l'*Intérim,* les princes temporels lui sont opposés; 2° dans le collége des princes, et 3° dans celui des villes. Sarpi (lib. iii, p. 300) rapporte ici à tous les princes temporels ce que Sleidan dit seulement de deux princes électoraux; il cherche à faire voir que les évêques ont donné séparément leurs voix, et il rejette ainsi tout l'odieux sur eux. Il méconnaît complétement la grande importance que le conseil des princes de l'Empire obtint à cette époque. Dans le passage indiqué ci-dessus, Sarpi prétend que les princes se sont rangés de l'avis des électeurs. Ils avaient, au contraire, précédemment donné leur avis, qui différait beaucoup de celui des électeurs.

Mais ce qui est plus important encore, c'est que Sarpi, en s'emparant des documents qu'il rencontre, ou en y joignant ceux qu'il a pris ailleurs, en faisant des extraits et en les traduisant, c'est, dis-je, qu'il ajoute ses propres observations à son récit. Il est curieux de montrer de quelle nature sont ces observations.

Sleidan, par exemple (lib. xx, p. 58), reproduit, sans méchanceté aucune, une proposition de l'évêque de Trente, par laquelle ce prélat demande trois choses : la retranslation du concile à Trente, la mission d'un légat en Allemagne, et une déclaration de la manière dont le concile doit être tenu, dans le cas d'une vacance du Saint-Siége. Sarpi traduit littéralement cette proposition; mais il y intercale cette observation : « Le troisième point, dit-il, fut ajouté pour rappeler au Pape son âge avancé et sa mort prochaine, afin de le décider par là à avoir une plus grande condescendance envers l'empereur, car il ne voudrait pas laisser le mécontentement de ce dernier pour héritage à son successeur. »

Toutes ses réflexions sont en général dans ce style; elles sont toutes pleines de fiel et de haine. Lisez encore les lignes qui suivent : « Le légat convoqua l'assemblée et émit d'abord son avis; ensuite le Saint-Esprit, qui a coutume d'inspirer les légats selon le sentiment du Pape et les évêques selon le sentiment des légats, opérait encore cette fois, suivant son habitude. »

Nous pouvons voir quelle est la différence qui existe entre Sarpi et les compilateurs qui l'ont précédé. Son travail est plein d'esprit et de mouvement; quoique tous les matériaux en soient puisés à des sources étrangères, son style est abondant, agréable et facile. On ne s'aperçoit pas quand il passe d'un auteur à un autre. Mais toute son histoire est inspirée de la dis-

position de son esprit, savoir, une opposition systématique et une haine violente contre la cour de Rome.

Comme nous l'avons vu plus haut, Sarpi possédait aussi des matériaux manuscrits. La partie la plus importante de son livre est celle qui renferme les emprunts faits à ces sources. Il distingue les événements qui se sont passés entre les différentes sessions du concile et qui l'ont précédé, de l'histoire du concile proprement dite. Les uns, écrit-il, il veut les reproduire sous la forme d'un annuaire, et celle-ci sous la forme d'un journal. On remarque qu'en racontant les premiers, il a suivi en grande partie les écrivains bien connus, et qu'il a puisé au contraire l'histoire du concile dans des documents originaux. Il s'agit de savoir quels sont ces documents.

Je ne crois pas que ceux qu'il a pu obtenir d'Oliva, secrétaire du premier légat auprès du concile, ou de Ferrier, ambassadeur français à Venise, qui avait été aussi au concile, soient bien importants. Au sujet d'Oliva, Sarpi commet une grande bévue, il lui fait quitter le concile bien plus tôt qu'il ne l'a quitté réellement; quant aux actes français, ils ne tardèrent pas à être imprimés : l'influence de ces deux hommes, qui étaient du parti des mécontents, servit à fortifier la haine de Sarpi contre le concile. Les collections de Venise, telles que les lettres des légats, par exemple, de Monte; celles des chargés d'affaires, comme de Visconti; les relations des nonces, de Chieregato par exemple; les journaux détaillés qui furent rédigés auprès du concile, les lettres d'Avisi et une foule d'autres monuments plus ou moins authentiques, lui offrirent, au contraire, de véritables documents, en grande abondance. Il fut si heureux sous ce rapport, qu'il lui fut donné de puiser dans des écrits

qui n'ont plus été publiés depuis cette époque et que Pallavicini ne put se procurer, malgré son grand crédit, et pour lesquels il faudra toujours s'en rapporter à l'ouvrage de Sarpi.

Mais comment les a-t-il consultés? Il se les est appropriés sans doute en partie, sans les avoir remaniés. Courayer affirme qu'il avait entre ses mains une relation manuscrite sur les congrégations de l'année 1563, « que notre historien a consultée et presque copiée mot à mot. »

Je possède une histoire manuscrite *del S. concilio di Trento scritta per M. Antonio Milledonne, secret. Veneziano*, — dont Foscarini (*Lett. Venez.*, I, p. 351) et Mendham ont eu aussi connaissance; cet auteur est contemporain et très-bien informé, et son ouvrage n'est nullement sans importance, malgré sa brièveté, concernant les dernières séances du concile. Eh bien! Sarpi l'a copié souvent mot à mot, excepté cependant quand Milledonne distribue des éloges.

Les lettres de Visconti que Sarpi avait entre les mains ont été imprimées plus tard; en les comparant avec Sarpi, nous trouvons qu'il les a suivies çà et là très-fidèlement. Voyez, par exemple, *Visconti, Lettres et négociations,* tome II, p. 174, et Sarpi, VIII, 753.

Sarpi n'est point un copiste ordinaire; plus on le compare avec les sources dans lesquelles il a puisé, plus on s'aperçoit qu'il sait parfaitement compléter entre eux les divers récits, et en relever le style; mais on voit en même temps très-bien qu'il s'efforce de produire une impression défavorable au concile.

Cette manière d'écrire exerce quelquefois une grande influence sur l'exposition des faits, ainsi qu'on le voit, entre autres, dans le récit du plus important de nos colloques d'Allemagne, celui de Ratisbonne, en 1541.

Dans cet exposé, Sarpi suit fidèlement Sleidan; il avait sans doute aussi sous les yeux la relation que Bucer a rédigée de ce colloque.

En consultant ces sources allemandes, il retombe dans l'erreur ci-dessus mentionnée. Les États répondent deux fois, pendant cette diète, aux propositions de l'empereur, sans être jamais d'accord. Le collége électoral était pour les propositions de l'empereur, et le collége des princes leur était opposé. Il y avait cependant cette différence, c'est que les princes cédèrent la première fois, et résistèrent la seconde, en donnant une réponse évasive.

Sleidan cherche à expliquer cette opposition du collége des princes, en observant *qu'il y avait beaucoup d'évêques;* ce qui est, sans aucun doute, un point très-essentiel pour la constitution de l'Empire, mais aussi dénature entièrement l'idée essentielle que l'on doit avoir du collége des princes, puisqu'il persiste à désigner le collége des princes par le nom d'évêques.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur cette question. La chose principale, c'est de montrer comment Sarpi consulte les sources particulières les plus secrètes, celles qu'il pouvait espérer voir pendant longtemps cachées.

Pour écrire l'histoire de cette diète de Ratisbonne, il a consulté les instructions de Contarini, que le cardinal Quirini a fait imprimer plus tard d'après un manuscrit vénitien.

Remarquons d'abord que Sarpi intercale çà et là dans les entretiens du légat avec l'empereur, les explications contenues dans ces instructions, et les met dans la bouche de Contarini; et quand on sait à quoi s'en tenir, on l'excuse facilement. On ne peut nier que cette manière

de procéder ne fausse souvent la vérité. Vu le changement des événements, le légat recevait tous les jours de nouvelles instructions. Suivant Sarpi, le légat proposa de n'envoyer à Rome que les articles sur lesquels on n'était pas d'accord, et cela précisément à une époque où il recevait, au contraire, l'ordre de tout soumettre, même les articles sur lesquels on était d'accord, à l'approbation de la cour de Rome.

A cette première erreur, par laquelle Sarpi applique quelques paroles des instructions à un cas auquel elles ne doivent pas se rapporter, il en ajoute d'autres encore plus considérables.

Le Pape se prononce dans les instructions particulièrement contre un concile national. Sarpi cite ce fait mot à mot, mais il ajoute : que l'empereur lui-même a émis cette pensée, « qu'une nation qui change sa religion, change facilement aussi sa forme de gouvernement. » Peut-on en croire l'auteur sur parole? Il n'y a pas un mot de cela dans les instructions. C'est une idée qui n'a été exprimée que plus tard, à la suite des événements qui surgirent en Europe.

Je découvre une autre erreur plus grande encore que celles dont j'ai parlé. Sarpi ajoute, dans le récit de la première entrevue qui eut lieu entre Contarini et l'empereur, ces paroles importantes des instructions auxquelles moi aussi je me suis reporté.

Le Pape s'excuse de n'avoir pas donné au cardinal des pouvoirs aussi étendus que l'empereur et le roi l'avaient désiré. Les paroles du Pape sont indéterminées et vagues : c'est précisément dans le vague de ces paroles que se trouvait toute la possibilité d'un bon résultat : l'entrevue n'aurait pas eu de but, si on n'avait pas laissé la perspective d'une transaction. La manière

dont Sarpi rend ces paroles détruit tout à fait cette perspective. Selon lui, le Pape demande la reconnaissance de la bulle de Léon X, c'est-à-dire la condamnation des doctrines de Luther.

En général, Sarpi ne veut point reconnaître que le Saint-Siége ait jamais montré de la condescendance. Il présente Contarini comme soutenant l'autorité papale avec les formes les plus dures. Il lui fait dire : « que le Pape ne peut communiquer absolument à personne le droit de décider des opinions douteuses en matière de foi ; le Pape seul a reçu le privilége d'infaillibilité, par ces paroles : *Ego rogavi pro te, Petre.* » Il n'y a pas un seul mot de tout cela dans les instructions.

Sarpi porte un faux jugement sur la Papauté. Celle-ci était devenue, après la restauration religieuse, plus inflexible qu'elle ne l'avait été dans les jours de danger et de détresse. Sarpi ne la vit que dans la plénitude de sa puissance, et il transporta aux temps antérieurs tout ce qu'il vit et sentit. Il expliqua, d'après ses idées et ses antipathies dont la tendance reposait sur la situation de sa patrie, sur celle de son parti dans Venise, et sur sa position personnelle, tous les documents imprimés ou manuscrits qu'il rencontra.

Nous avons encore un autre ouvrage de Paul Sarpi sur les différends de Venise avec Rome en 1606 : *Historia particolare delle cose passate tra 'l summo pontifice Paolo V e la serenissima repubblica di Venetia, Lion* 1624; il est écrit tout à fait dans le même esprit. Nous y trouvons peu de chose, ou même rien sur la scission qui éclata, à cette occasion, entre les Vénitiens; scission qui est un épisode si important de l'histoire intérieure de cette république. Selon lui, il n'y a qu'une seule opinion à Venise. Il parle toujours du *princeps*, c'est ainsi

qu'il désigne le pouvoir de l'État vénitien. Cette fiction ne lui permet donc pas de faire connaître les divisions intérieures de Venise. Il passe légèrement sur des choses qui sont moins honorables pour la république, par exemple, sur cette extradition des prisonniers, comme s'il ignorait les motifs pour lesquels ils furent livrés d'abord à l'ambassadeur, et ensuite au cardinal. Il ne dit pas non plus que les Espagnols étaient pour l'exclusion des Jésuites. Il leur a voué à tous les deux une haine irréconciliable, et il veut ignorer que leurs intérêts aient été divisés à Venise.

Il en est à peu près de même de son histoire du concile. Les sources sont recueillies avec soin, consultées avec une grande supériorité, et rédigées dans un esprit d'opposition systématique; il blâme, il condamne, il est hostile à tout propos. Son ouvrage est le premier exemple d'une histoire écrite dans un parti pris de dénigrement qui s'applique à tous les faits, objets de l'étude de l'historien. Sarpi a trouvé, sous ce rapport, de nombreux imitateurs.

PALLAVICINI.

Istoria del Concilio di Trento scritta dal padre Sforza Pallavicino della Compagnia di Gesu. 1664.

Un livre comme l'histoire de Sarpi, renfermant tant de détails qui n'avaient jamais encore été publiés, plein d'esprit et de malice, exposant et discutant des faits dont les conséquences se faisaient sentir sur tout le mouvement de cette époque, devait nécessairement produire la plus grande sensation. La première édition parut en 1619; en 1622, l'ouvrage était déjà traduit en latin, en

allemand et en français : la traduction latine avait eu quatre éditions.

La cour de Rome songea d'autant plus à le faire réfuter, qu'il contenait en effet un grand nombre d'erreurs évidentes aux yeux de quiconque connaissait bien les affaires de ce temps.

Un Jésuite, Terentio Alciati, préfet des études au collége romain, s'occupa de rassembler les matériaux d'une réfutation ; son livre avait pour titre : *Historiæ concilii Tridentini a veritatis hostibus evulgatæ elenchus ;* mais il mourut en 1651, avant d'avoir coordonné et élaboré tous les documents qu'il avait recueillis.

Goswin Nickel, général des Jésuites, choisit pour finir ce travail Sforza Pallavicini, un des Pères de son Ordre, qui avait déjà fait preuve d'un certain talent littéraire. Pallavicini publia son ouvrage en trois gros volumes in-4°, en 1656.

Ce livre, qui contient des matériaux immenses, est de la plus grande importance pour l'histoire du seizième siècle, car il commence à l'origine de la Réforme. L'auteur a pu fouiller dans les archives, consulter tous les documents renfermés dans les bibliothèques de Rome ; il a eu à sa disposition, non-seulement les actes du concile, mais aussi les correspondances des légats avec Rome, et une foule d'autres pièces. Bien loin de garder le silence sur ces sources, il en cite les titres sur les marges de son livre.

Son but principal est de réfuter Sarpi. Il fait suivre chaque volume d'un catalogue « d'erreurs dans les faits, » dont il prétend avoir convaincu son adversaire. il en compte trois cent soixante et une. Mais il y en a une infinité d'autres, ajoute-t-il, que j'ai aussi réfutées, et qui ne sont pas citées dans ce catalogue.

Pour nous faire une idée de la méthode de Pallavicini, il nous suffira de quelques exemples.

Comme il a eu à sa disposition un grand nombre de documents secrets et que c'est avec eux qu'il a réellement composé tout son livre, il importe avant tout de savoir de quelle manière il les a consultés. Nous pourrons le faire particulièrement pour ceux qui ont été imprimés plus tard. J'ai eu aussi le bonheur de pouvoir examiner tout une série de pièces qui n'ont jamais été imprimées et qu'il cite : il est nécessaire de comparer les originaux avec son travail. C'est ce que je vais faire successivement.

1° Il faut rendre d'abord cette justice à Pallavicini que les extraits qu'il a faits des instructions et des pièces officielles sont de la plus scrupuleuse exactitude, et qu'il a consulté avec soin tous ces documents. J'ai comparé, par exemple, les instructions que l'ambassadeur espagnol reçut au mois de novembre 1562, la réponse que le Pape lui fit, au mois de mars 1563, les nouvelles instructions que le Pape donna à son nonce, avec les extraits qui se trouvent dans Pallavicini, et je les ai trouvés parfaitement conformes. (Pallav., XX, 10; XXIV, 1.)

A l'époque de la mission de Visconti en Espagne et d'un autre ambassadeur auprès de l'empereur, Sarpi (VIII, 61) prétend que la commission dont ils étaient chargés, de proposer une entrevue, n'était qu'apparente : mais cette conjecture est trop hasardée ; la proposition d'un congrès ou d'une conférence, comme on disait alors, est un des points sur lequel on insiste le plus dans les instructions. Pallavicini a raison sans doute de persister sur ce sujet.

2° Pallavicini n'est pas toujours le mieux informé. Quand Sarpi raconte que Paul III a proposé, lors de

l'entrevue de Busseto, à l'empereur Charles V, d'accorder le Milanais à son neveu qui était marié avec une fille naturelle de l'empereur, Pallavicini consacre un chapitre entier pour le réfuter. Celui-ci ne veut pas ajouter foi aux historiens qui rapportent aussi ce fait. « Comment, s'écrie-t-il, le Pape aurait-il pu oser écrire à l'empereur sur un ton semblable? l'empereur aurait pu lui reprocher une dissimulation impudente. » Comme Pallavicini se montre ici très-violent, il faut croire qu'il est de bonne foi. Malgré cela, ce fait est exactement tel qu'il est raconté par Sarpi, ainsi qu'il résulte incontestablement des dépêches de l'ambassadeur de Florence. (*Dispaccio Guicciardini* 26 *giugno* 1543.) Il y a des détails encore plus circonstanciés à ce sujet dans une biographie manuscrite du Vasto. Nous ferons mention d'un discours du cardinal Carpi, qui tend précisément à ce but. Le Pape n'avait pas encore abandonné ce projet, même en 1547. *Le cardinal de Bologne au roi Henri II,* dans *Ribier,* II, 9.

3° Mais il s'agit de savoir si Pallavicini se trompe toujours de bonne foi. Quelquefois on voit que ses documents ne sont pas aussi orthodoxes et aussi catholiques que lui-même. Pendant que les affaires étaient en voie d'arrangement et prêtes à produire un tout autre résultat que celui qui a eu lieu, il n'était pas possible de les juger avec la rigueur et la sévérité que l'on y mit plus tard, quand tout fut terminé.

L'orthodoxie du dix-septième siècle ne pouvait jamais donner son approbation à une convention semblable à celle de la paix de religion : Pallavicini gémit sur les préjudices graves que cette paix a causés à la cour de Rome : il la compare à un palliatif qui détermine une crise plus dangereuse. Il a cependant eu sous

les yeux une relation de cette paix, rédigée par un nonce qui était convaincu de sa nécessité. Ce nonce, c'était l'évêque Delfino de Liesina. Pallavicini cite la relation que cet évêque a remise au cardinal Caraffa, et il la consulte, mais comment?

Il convertit toutes les raisons par lesquelles Delfino démontre la nécessité de cette convention, en motifs d'excuse allégués par Ferdinand pour lui-même. Le nonce dit : A cette époque, il n'y avait point de prince, point de ville qui ne fût en dispute avec ses voisins — il cite leurs noms ; — le pays était ruiné ; — le Brandebourg, Hesse et Saxe de Naumbourg parlaient d'une diète qu'ils opposeraient à la diète de l'Empire, ils voulaient se tenir unis ; — le roi, continue-t-il, avait prié l'empereur de faire de préférence la paix avec la France, afin de porter toute son attention sur l'Allemagne : cependant l'empereur s'y refusa ; — les États se réunirent au milieu de tant de malheurs ; — le roi confirma alors les articles sur lesquels les deux partis étaient tombés d'accord : les États le firent avec une grande joie, et jamais, depuis Maximilien, l'Allemagne ne fut aussi tranquille.

Pallavicini (I, XIII, c. 13) rapporte aussi tous ces faits, mais ils sont bien affaiblis, parce qu'il les met dans la bouche d'un prince qui ne veut que s'excuser. Pour un auteur qui vante tant l'authenticité des sources qu'il a consultées, une pareille erreur est sans doute inexcusable, car il change le récit d'un nonce en excuses données par le prince ; mais ce qu'il y a de plus grave, c'est que cette altération obscurcit le véritable caractère de ce fait. En général, Pallavicini a consulté tout le document, et l'a traduit du style du seizième siècle dans celui du dix-septième ; mais il en a fait un mauvais usage.

4° En nous arrêtant sur les relations du Pape avec Ferdinand Ier, nous trouvons encore quelques autres observations à faire. On sait que l'empereur insista sur une réforme qui n'était pas très-agréable à un Pape. Dans les premiers mois de l'année 1563, le Pape Pie IV envoya deux fois ses nonces, d'abord Commendon, ensuite Morone, à Inspruck où l'empereur résidait alors, afin de le faire désister de son opposition. C'étaient des missions très-importantes et décisives pour le succès du concile : il est intéressant d'observer comment Pallavicini (xx, 4) en rend compte. Nous avons la relation de Commendon, en date du 19 février 1563, que Pallavicini avait aussi sous les yeux.

Il faut remarquer d'abord que Pallavicini affaiblit beaucoup et les expressions dont on s'est servi à la cour impériale et les projets qu'on y forma. En parlant de l'union qui existait alors entre l'empereur, les Français et le cardinal de Lorraine, il fait dire à Commendon : Il est à croire qu'ils s'accorderont entre eux, et qu'ils se prêteront secours dans leurs entreprises. Commendon s'exprime tout autrement. On songea dans la cour impériale non-seulement à favoriser la réforme de l'Église, de concert avec les Français : *pare che pensino trovar modo e forma di haver più parte et autorità nel presente concilio per stabilire in esso tutte le loro petitioni giuntamente con Francesi.*

Pallavicini omet tout à fait une foule d'autres détails. On était d'avis à la cour impériale qu'avec un peu plus de condescendance et une réforme sérieuse on aurait pu obtenir beaucoup de succès auprès des protestants. Je ne veux point examiner quels pouvaient être ces protestants dont on aurait pu espérer le retour au catholicisme, dans le cas où l'on eût opéré des réformes convenables ;

mais les paroles qui furent prononcées sont beaucoup trop offensantes pour que le prélat de la cour romaine ait dû les communiquer. « On parlait des difficultés qu'on rencontre dans le concile; Seld répondit laconiquement : *Oportuisset ab initio sequi sana consilia.* » Pallavicini fait mention des plaintes exprimées au sujet de ces difficultés, mais il passe la réponse sous silence. En revanche, il communique *in extenso* une sentence du chancelier en faveur des Jésuites.

Il suffit de dire que notre auteur s'arrête sur ce qui lui est agréable et qu'il ignore ce qui pourrait être défavorable à son opinion et à la cour romaine.

5° Ce procédé devait nécessairement fausser quelquefois la manière dont il a envisagé son sujet. Les Espagnols, par exemple, présentèrent, en l'année 1547, quelques articles de réformes, connus sous le nom de *censures*. La translation du concile eut lieu peu de temps après; il est certain que les censures ont exercé une grande influence sur cette mesure. Ce qui était sans doute de la plus grande importance, c'est que les partisans déclarés de l'empereur Charles élevèrent des prétentions très-étranges dans le moment même où l'empereur était victorieux. Sarpi en parle très-amplement, *lib.* II, p. 262. Il rapporte aussi les réponses du Pape. Mais des prétentions aussi exagérées de la part de prélats orthodoxes paraissent de peu de valeur aux yeux de Pallavicini. Il dit que Sarpi raconte à ce sujet une foule de choses dont il ne peut trouver aucune trace; le seul fait qu'il découvre, c'est une réponse du Pape à certaines propositions de réformes qui avaient été faites par plusieurs Pères et qui lui avaient été signalées par le président, *lib.* IX, c. 9. Il se garde bien de citer ces propositions, elles pourraient l'embarrasser pour la réfutation des

motifs tout humains qui, selon Sarpi, ont déterminé la translation du concile.

6° Pallavicini est très-fort pour passer sous silence ce qui ne lui plaît pas. Dans le 3e livre, par exemple, il cite quelquefois une relation vénitienne de Soriano. En parlant de ce document, il dit que l'auteur assure posséder une connaissance précise et certaine des traités conclus entre François et Clément; Pallavicini ne songe pas même à la lui contester (III, c. 12, n° 1) : il admet dans son récit quelques faits communiqués par Soriano, entre autres celui-ci : Clément a versé des larmes de douleur et de colère, en apprenant que son neveu a été fait prisonnier par l'empereur; — il suffit de dire que Pallavicini a pleine foi en Soriano. Il allègue aussi que ce Vénitien est en contradiction directe avec son compatriote. Sarpi dit en effet : *Il papa negotiò confederazione col re di Francia, la quale si concluse e stabilì anco col matrimonio di Henrico secondo genito regio e di Catharina.* Pallavicini s'emporte à ce sujet. « Le Pape, dit-il, n'a pas fait alliance avec le roi, ainsi que P. Soave le prétend témérairement. » Il s'en réfère à Guicciardini et Soriano. Or, que dit Soriano? Soriano raconte longuement, comment et où les bonnes dispositions du Pape pour les Français ont commencé : il en montre le caractère politique; enfin il parle aussi des négociations de Bologne. Il nie alors absolument que les choses en soient venues à une alliance proprement dite; il dit seulement que le traité d'alliance n'a pas été rédigé par écrit. Plus loin, il rapporte que le roi a insisté sur l'exécution des promesses qui lui avaient été faites à Bologne : *S. Mtà chrma dimandò che da S. Stà li fussino osservate le promesse;* — ce qui, selon le même auteur, était une des causes de la mort du Pape. Sans doute,

Sarpi a tort de dire qu'une alliance a été conclue : un traité d'alliance proprement dite n'a pas eu lieu. Pallavicini a raison de le nier; mais Sarpi se rapproche davantage de la vérité, car l'union la plus étroite avait été conclue oralement et non par écrit.

En général, Pallavicini ne cherche qu'à réfuter son adversaire, sans avoir un intérêt à faire connaître la vérité elle-même.

7° Nulle part on ne voit mieux l'esprit qui anime Pallavicini que dans la partie de son livre qui concerne ce colloque de Ratisbonne que nous avons examiné si longuement. Pallavicini aussi avait eu connaissance de ces instructions aux légats, comme on peut le penser facilement; il les croyait plus secrètes qu'elles n'étaient réellement. C'est dans la manière dont il en parle que nous apprenons à le connaître complétement. Il s'emporte violemment contre Sarpi : il lui reproche d'avoir fait déclarer au Pape son intention de donner satisfaction aux protestants, pourvu qu'ils s'accordent avec lui sur les principaux dogmes de la foi catholique. Il trouve cette assertion diamétralement opposée à la vérité. Comment? le contraire serait vrai? Il est dit dans les instructions du Pape : *Videndum est an in principiis nobiscum conveniant, — quibus admissis omnis super aliis controversiis concordia tentaretur*, etc. La vérité est que Sarpi commet ici une erreur; il restreint beaucoup trop le langage du légat, il parle trop peu de la condescendance du Pape. Au lieu de montrer la vérité, Pallavicini soutient que Sarpi exagère; il se jette ensuite dans une distinction d'articles de foi et d'autres questions, distinction qui n'a pas été faite dans la bulle : il avance une foule de choses qui sont vraies aussi, mais qui ne détruisent pas les paroles contenues dans les instruc-

tions. Pallavicini est exact dans tout ce qui est secondaire ; il dénature ce qui est essentiel. En un mot, il se comporte comme un avocat qui a entrepris de défendre sur tous les points son client fortement inculpé. Il cherche à le présenter dans le jour le plus avantageux, produit les pièces qui lui sont favorables ; quant à celles qui, dans son opinion, pourraient lui nuire, nonseulement il les passe sous silence, mais il les nie sans hésiter.

Il serait impossible de le suivre dans toutes ses discussions diffuses : il nous suffit d'avoir fait connaître en quelque sorte sa manière de procéder. Le résultat de ces deux ouvrages pour l'histoire du concile de Trente n'est pas très-satisfaisant. On a dit qu'en comparant ces deux histoires, on arrivait à la vérité. Cela peut être exact en général et pour l'ensemble, mais non pour les détails. Tous les deux s'écartent de la vérité, qui assurément est dans le milieu ; mais on peut y arriver, non par des conjectures, mais uniquement par la connaissance des faits. Sarpi, ainsi que nous l'avons vu, dit : Un traité a été conclu à Bologne; Pallavicini nie ce fait; certes, aucune conjecture au monde ne peut faire voir que le traité a été conclu oralement et non pas par écrit, circonstance qui accommode les oppositions.

Ils défigurent tous deux les instructions de Contarini ; on ne peut pas concilier leurs contradictions ; la vérité ne se fait jour que lorsqu'on a l'original sous ses yeux.

Pallavicini et Sarpi sont deux intelligences d'une nature tout opposée. Sarpi est subtil et méchant ; l'arrangement de son travail est plein d'habileté ; son style est pur et simple ; et quoique l'académie de la Crusca n'ait pas voulu l'admettre dans le catalogue des classiques, probablement à cause de quelques expressions provin-

ciales qui s'y rencontrent, il n'en est pas moins très-agréable à lire ; sous le rapport du talent d'exposition, il occupe, sans contredit, la seconde place parmi les historiens modernes de l'Italie, immédiatement après Machiavel.

Pallavicini aussi ne manque pas d'esprit ; il fait souvent des comparaisons ingénieuses; sa défense est souvent habile. Mais cet esprit est lourd ; il cherche trop à faire des phrases ; son style est surchargé de mots. Sarpi est clair et transparent ; Pallavicini ne manque pas de cadence et d'harmonie, mais il est obscur et superficiel.

Tous les deux manquent d'impartialité : ils ne possèdent ni l'un ni l'autre la véritable qualité de l'historien, qui est de rechercher la vérité et de la montrer au grand jour : Sarpi ne cherche qu'à accuser, et Pallavicini à défendre à tout prix.

Il ne faut pas croire que Rainaldus ou Le Plat puissent suppléer entièrement à l'imperfection des deux historiens que nous venons de comparer. Rainaldus ne fait souvent qu'extraire Pallavicini. Le Plat suit souvent littéralement ou ce dernier ou Sarpi, et il renferme moins de documents manuscrits qu'on pouvait l'espérer. Il y a beaucoup de choses nouvelles et bonnes dans les *Memoirs of the Council of Trident* de Mendham : nous y trouvons par exemple un extrait des actes de Paleotto, même les introductions de celui-ci à quelques sessions du concile, entre autres à la vingtième : mais Mendham n'a pas étudié son sujet d'une manière convenable.

Si quelqu'un voulait entreprendre, ce qui n'est pas probable, attendu que ces matières ont perdu beaucoup de leur intérêt, d'écrire une nouvelle histoire du concile de Trente, il lui faudrait recommencer tout le tra-

vail, recueillir toutes les négociations, ainsi que les discussions des congrégations, parmi lesquelles il y en a un très-petit nombre qui soient authentiquement connues ; il lui faudrait aussi se procurer les dépêches des ambassadeurs qui ont assisté au concile. Alors seulement il pourrait embrasser complétement son sujet et approfondir les travaux de nos deux historiens. C'est une entreprise qui ne sera jamais réalisée, puisque ceux qui pourraient l'exécuter, ne le veulent pas, et que ceux qui le voudraient, ne le peuvent pas.

OBSERVATIONS HISTORIQUES ET CRITIQUES

SUR L'APPENDICE.

Le jugement porté par M. Ranke sur Sarpi et Pallavicini est peut-être l'exemple le plus curieux, dans tout son livre, de l'esprit qui l'inspire et du système qu'il adopte. L'auteur est animé par la louable intention de se montrer impartial, sa loyauté d'homme et d'écrivain ne peut hésiter entre les deux illustres historiens du concile de Trente, mais on le voit dominé par la crainte de soulever contre lui la masse des préjugés protestants et rationalistes, alors il cherche à prendre un milieu entre le mensonge et la vérité, à tenir la balance égale entre l'historien sincère et véridique et l'historien faux et hypocrite. Cette position n'est pas tenable, et ici, comme dans tout l'ouvrage de M. Ranke, la puissance irrésistible des actes et des faits renverse le système de l'écrivain, place le droit et la justice du côté où ils doivent être.

Malgré son vif désir de trouver Pallavicini en faute pour faire contre-poids aux méfaits de Sarpi, M. Ranke ne peut parvenir à relever dans l'historien orthodoxe que des inexactitudes de détail peu importantes et la chaleur de son zèle à prendre la défense de l'Église et du Saint-Siége.

Quant à Sarpi, aucun écrivain catholique n'a exprimé contre son livre un jugement plus sévère et plus déshonorant que celui formulé par M. Ranke.

Sarpi altère les documents pour *jeter de l'odieux sur les évé-*

ques; il est plein de fiel et de haine; toute son histoire est inspirée par une opposition systématique et une haine violente contre la cour de Rome; il est plein *de haine contre le concile;* il copie des documents sur le concile, en ayant soin de retrancher tout ce qui peut lui être favorable; *il s'efforce de produire une impression défavorable au concile;* il altère les paroles du Pape dans ses instructions, *parce qu'il ne veut point reconnaître que le Saint-Siége ait jamais montré de la condescendance* pour arriver à une réconciliation; il prête au Pape des paroles qu'il n'a jamais prononcées; *il blâme, il condamne, il est hostile à tout propos; il est subtil et méchant; son ouvrage est le premier exemple d'une histoire écrite dans un parti pris de dénigrement qui s'applique à tous les faits, objets de l'étude de l'historien.*

Je ne crois pas qu'il ait été jamais accumulé contre aucun écrivain une masse d'accusations plus infamantes. Voltaire seul, digne héritier de Sarpi, est devenu digne de subir une pareille flétrissure. Et Sarpi, tel que le voilà peint, est représenté par M. Ranke lui-même comme *étant à la tête d'une opposition* CATHOLIQUE; quel catholicisme! celui d'un apostat. Sarpi, ajoute notre auteur, était en dehors des deux partis, les uns partisans, les autres ennemis du concile; sa position le rendait indépendant, M. Ranke n'ose pas dire impartial....., et c'est à la suite de ce premier jugement que l'historien prononce contre Sarpi, en multipliant les preuves, les accusations de calomnie, de mensonge, d'hypocrisie, de fabrication de textes! Il faut convenir que la peur de combattre les préjugés entraîne les esprits les plus distingués dans de déplorables inconséquences.

Sarpi étant encore un des héros favoris du protestantisme et du rationalisme moderne, il n'est pas inutile de présenter les principaux traits de sa biographie.

Pierre Sarpi naquit à Venise en 1552, et entra chez les Servites en 1565. Il changea alors son nom de baptême en celui de Paul, ce qui fit qu'on ne l'appela plus que Fra Paolo, *Frère Paul.* Il montra beaucoup de désir de savoir dans sa jeunesse, et fit des progrès dans la théologie et dans d'autres sciences. Mais il rendit aussi sa foi suspecte et fut à plusieurs reprises dénoncé à l'Inquisition comme fréquentant les protestants. On prétend même que ce seul motif empêcha deux fois l'expédition de ses bulles pour les évêchés de Caorle et de Nona, auxquels il avait été nommé. Il étudia

l'astronomie et l'anatomie, mais les découvertes qu'on lui a attribuées dans les sciences ne paraissent nullement fondées.

Paul V ayant menacé de jeter un interdit sur Venise au sujet d'une loi contraire aux immunités ecclésiastiques, le sénat consulta ses théologiens; et Sarpi ayant publié un écrit où le Saint-Siége était traité sans ménagement, fut nommé en 1605 théologien consulteur de la république, avec de bons appointements. Il écrivit livres sur livres contre l'autorité du Saint-Siége, et en affectant un grand respect pour les dogmes, il témoignait un profond mépris pour l'usage que le Pape faisait de ses droits. Ces débats durèrent deux ans, et furent terminés en 1607 par l'entremise de la France.

Le gouvernement vénitien qui avait d'abord employé Sarpi comme théologien, reconnut bientôt en lui un de ces génies indomptables qui, lorsqu'ils se sont proposé un but, y marchent sans s'embarrasser de ce qu'il peut en coûter à eux-mêmes ou aux autres. On le consulta sur les matières d'État, et il porta dans l'examen de ces questions la même indépendance des préjugés et des principes reçus. « L'opinion qu'il donna comme théologien consultant de la république pour garantir la stabilité du gouvernement, est un monument du plus odieux machiavélisme, et M. Daru l'appelle un chef-d'œuvre d'insolence et de conceptions non moins scélérates que tyranniques. » Ce sont les propres paroles de feu Lanjuinais, qui n'était pas suspect de partialité pour la cour de Rome.

Fra Paolo, dit M. Daru dans son *Histoire de Venise*, fut un savant, un politique, un écrivain habile, mais quelquefois un odieux conseiller du tribunal des Dix. Aussi se fit-il beaucoup d'ennemis; il fut assassiné en 1607, mais il se rétablit, et la république lui donna en cette occasion des marques d'un vif intérêt.

Il mourut le 14 janvier 1623. Des honneurs extraordinaires furent rendus à sa mémoire. On décréta l'érection d'un monument en marbre qui serait placé dans l'église des Servites, mais Urbain VIII obtint que le monument ne fût point exécuté. La relation de ses derniers moments, rédigée par ses confrères et adressée au sénat, certifie qu'il avait reçu les derniers sacrements avec la plus édifiante piété. Il serait bien triste, dit la *Biographie universelle*, de ne voir qu'un misérable hypocrite dans un religieux entouré d'une grande considération; c'est cependant ce qui résulterait de nombreux témoignages qui ont fait dire à Bossuet que

sous un froc, Sarpi cachait un cœur calviniste, qu'il travaillait sourdement à décréditer la messe qu'il disait tous les jours, et qu'il ne travaillait qu'à porter la république à une séparation entière non-seulement de la cour, mais encore de l'Église romaine.

Ses apologistes ont crié à la calomnie et se sont inscrits en faux contre les assertions de Burnet, de Bedell, de Le Courayer, de Bayle, etc. Ils ont nié l'authenticité des lettres imprimées et de quelques-uns des ouvrages publiés sous son nom. Malheureusement pour sa mémoire, l'examen des archives secrètes de Venise, dont M. Daru a eu communication, et d'autres découvertes récentes, n'ont que trop confirmé le jugement de Bossuet.

Un écrivain protestant, Lebret, nous apprend dans le *Magasin historique* imprimé à Leipsick, qu'en 1609 Linckh, agent de l'électeur palatin, eut une entrevue avec Fra Paolo qui, avec le Père Fulgence, son confrère, dirigeait une association secrète de plus de 1,000 personnes, dont 300 patriciens des premières familles, dans le but d'établir le protestantisme à Venise. Ils attendaient pour éclater, dit Daru, que la réforme se fût introduite dans les provinces allemandes limitrophes de la république. Un fait analogue, publié depuis longtemps, mais dont les apologistes de Sarpi se sont bien gardés de parler, confirme la même chose. Un ministre de Genève écrivait à un calviniste de Paris que l'on ne tarderait pas à recueillir les fruits des peines que Fra Paolo et Fra Fulgenzio prenaient pour introduire la réforme à Venise où le doge et plusieurs sénateurs avaient ouvert les yeux à la *vérité*. La lettre interceptée par Henri IV fut envoyée à Champigny, ambassadeur de France à Venise, qui en communiqua la copie, d'abord à quelques-uns des principaux sénateurs, ensuite au sénat assemblé, après en avoir par ménagement retranché le nom du doge. Le cardinal Ubaldin raconte que cette lecture fit pâlir un des sénateurs; un autre avança que la lettre avait été fabriquée par les Jésuites; mais le sénat remercia le roi de son avis, défendit à Fra Fulgenzio de prêcher davantage, et prescrivit à Fra Paolo de mieux s'observer à l'avenir. On voit par les lettres de ce dernier qu'il priait Casaubon de lui ménager un asile en Angleterre, en cas qu'il se vît forcé de sortir d'Italie.

La *Biographie universelle* donne la liste des écrits de Fra Paolo. Son *Opinion sur le gouvernement de Venise*, traduite en français par l'abbé de Marsy sous ce titre: *Le prince de Fra Paolo*, 1751,

in-12, fut écrite en 1615 pour les inquisiteurs d'État. Daru en cite quelques maximes : *Dans les querelles entre les nobles, châtier le moins puissant; entre un noble et un sujet, donner toujours raison au noble... Traiter les Grecs comme des animaux féroces; du pain et le bâton, voilà ce qu'il leur faut... Il faut exterminer sous un prétexte quelconque les chefs de parti; que le poison fasse l'office du bourreau...* Les recherches faites par M. Daru aux archives de Venise prouvent que cet ouvrage est de Sarpi, quoi qu'en disent Griselini et ses copistes. M. Daru n'avait aucun intérêt de censurer ou de justifier le théologien de Venise, dont il parle toujours avec la plus sévère impartialité.

L'*Histoire du Concile de Trente* est le plus connu des ouvrages de Sarpi. Il en avait donné le manuscrit à M. A. de Dominis, lorsque celui-ci alla apostasier à Londres. La première édition publiée à Londres en 1619 sous le nom de *Pietro Soave Polano*, anagramme de *Paolo Sarpi Veneto*, fut reçue avec applaudissement dans tous les pays protestants, et il en a été fait nombre d'éditions et de traductions. Les traductions françaises sont de Diodati, d'Amelot de La Houssaye et de Le Courayer. Bossuet a dit avec raison que Fra Paolo *n'est pas tant l'historien que l'ennemi déclaré du concile de Trente*. On vient de voir que ce jugement est aussi celui de M. Ranke.

Ce livre excita une réclamation générale parmi les catholiques. Mis à l'*index* avec les qualifications les plus fortes, il fut réfuté à Venise même par Philippe Quarli dans un in-4° publié en 1655, mais mieux encore par l'histoire authentique du concile publiée en 1656 sur les pièces originales, par Pallavicini. On trouve à la fin de cet ouvrage l'énumération de 361 points de fait, sur lesquels Sarpi est convaincu d'avoir altéré ou déguisé la vérité, indépendamment d'une multitude d'autres erreurs qui ne sont pas susceptibles d'être articulés en peu de lignes, mais qui résultent de l'ensemble de son discours. Il suffit de lire cette longue liste, à chaque article de laquelle on indique les preuves justificatives, pour s'assurer qu'il n'est point vrai que ces erreurs ne portent que sur des objets de peu d'importance, comme affectent de le dire les apologistes de Fra Paolo.

Sa correspondance, surtout avec les protestants, était fort étendue. Il existe plusieurs éditions de ses lettres. Il y a peu de grandes bibliothèques où on n'en conserve quelques-unes en manuscrit. Les

autographes de celles qu'il avait écrites à Jacques Gillot, à Leschassier et à Duplessis-Mornay, se gardent encore à Venise, ainsi que beaucoup d'ouvrages inédits et de papiers écrits ou dictés par lui.

Il a paru en 1833, à Capolago, dans le canton du Tessin, un recueil de *Lettres choisies inédites de Fra Paolo Sarpi*. Ces lettres, publiées par un apologiste de Sarpi, confirment tous les témoignages sur les véritables sentiments de Sarpi. Dans une lettre du 14 septembre 1610, parlant d'un gouverneur qui devait venir d'Espagne à Milan, il dit : *Le bruit court qu'on destine à cette place le connétable de Castille qui, par parenthèse, me plaît comme étant l'ennemi des prêtres.* Ainsi Fra Paolo n'en voulait pas seulement aux Jésuites, comme on le dit, il honorait les prêtres de sa haine. Dans la lettre XXIV[e], il dit : *Il faudra que les Huguenots soient respectés, et ils feront bien de ne pas pardonner... Tout ce qui sera en leur faveur sera pour le service de Dieu et l'utilité du Roi.*

Voyez ce qu'il faut penser des écrivains qui nous donnent la parole de Sarpi pour celle d'un catholique impartial!

Consulter Bossuet, *Histoire des Variations*, livre VII ; *Biographie universelle*, article Sarpi ; pour le rôle joué par Sarpi dans les luttes de Venise contre le Saint-Siége, voir le VI[e] livre de Ranke, paragraphe XII[e].

FIN DU TOME PREMIER.

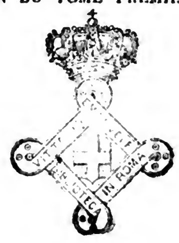

AG 2000293

TABLE.

Avertissement de la deuxième édition. 1

Introduction. — De la réhabilitation de l'Église et de la Papauté dans les études historiques en France, en Angleterre, en Allemagne. — De l'École historique de Berlin. — Caractère de l'*Histoire de la Papauté*, par M. Ranke. — Résultats définitifs de la lutte de la Réforme contre la Papauté. — État actuel du Protestantisme. — De la Papauté dans le dix-neuvième siècle. IX

Préface de l'auteur. 1

PREMIER LIVRE.

Chapitre I. — Résumé historique de la Papauté. 11

§ I. Le Christianisme dans l'Empire romain. ib.
§ II. Alliance de la Papauté avec le royaume des Francs. 20
§ III. Rapports de la Papauté avec les empereurs d'Allemagne. — Elle constitue l'indépendance de sa hiérarchie. 29
§ IV. Mouvement de résistance contre la Papauté. 39

Chapitre II. — L'Église et sa puissance temporelle au commencement du seizième siècle. 49

§ I. Agrandissement de la puissance temporelle de l'Église. ib.
§ II. Relâchement spirituel. 61
§ III. Nouveau développement intellectuel. 65
§ IV. Opposition en Allemagne. 76

Chapitre III. — Marche des événements politiques et de la Réforme. 80

Observations historiques et critiques sur le premier livre. 123

DEUXIÈME LIVRE.

CHAPITRE UNIQUE. — Commencement d'une régénération du Catholicisme. 145

§ I. Analogies du Protestantisme en Italie. 146

§ II. Tentative de réformes intérieures et de réconciliation avec les Protestants. 157

§ III. Nouveaux Ordres religieux. 178

§ IV. Ignace de Loyola. 185

§ V. Premières séances du Concile de Trente. 203

§ VI. L'Inquisition. 212

§ VII. Perfectionnement de l'Ordre des Jésuites. 219

Conclusion. 236

Observations historiques et critiques sur le deuxième livre. 238

TROISIÈME LIVRE.

CHAPITRE UNIQUE. — Les Papes vers le milieu du seizième siècle. 261

§ I. Paul III. 263

§ II. Jules III. 291

§ III. Marcel II. 297

§ IV. Paul IV. 299

§ V. Observations sur les progrès du Protestantisme pendant le règne de Paul IV. 324

§ VI. Pie IV. 331

§ VII. Les dernières sessions du Concile de Trente. 340

§ VIII. Pie V. 362

Observations historiques et critiques sur le troisième livre. 384

APPENDICE AU TOME PREMIER. — Sarpi et Pallavicini, historiens du Concile de Trente. 403

Observations historiques et critiques sur l'Appendice. 427

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

AVIS

POUR LES NOTES DU PREMIER LIVRE.

Afin de faciliter au lecteur le moyen de rapprocher du texte de M. Ranke les observations critiques faites sur le premier livre, nous reproduisons ici l'ordre exact des numéros des notes indiqués au bas de chaque page, quelques-uns de ces numéros ayant été intervertis.

Page 18, *au lieu de* note 4, *voir* la note 3.
— 23, — note 5, — la note 4.
— 24, — note 6, — la note 5.
— 26, *voir* note 6.
— 40, *au lieu de* note 13, *voir* la note 12.
— 41, — note 14, — la note 13.
— ib., — note 15, — la note 14.
— ib., — note 16, — la note 15.
— 43, — note 17, — la note 16.
— 44, — note 18, — la note 17.
— 46, — note 19, — la note 18.
— ib., — note 20, — la note 19.
— 48, — note 21, — la note 20.
— 53, — note 22, — la note 21.
— 59, — note 23, — la note 22.
— 61, — note 24, — la note 23.
— 65, — note 25, — la note 24.
— 72, — note 26, — la note 25.
— 73, *voir* note 26.
— 75, — note 26.
— 76, — note 29.
— 77, *au lieu de* note 28, *voir* la note 30.
— 79, — note 29, — la note 31.

À LA MÊME LIBRAIRIE

Voir pour les autres ouvrages de MM. de Saint-Chéron et Maguin, le catalogue placé à la fin du 2e volume.

ÉTUDES SUR LES FONDATEURS DE L'UNITÉ NATIONALE EN FRANCE, suivies d'un Aperçu sur l'Histoire de l'Église et sur l'Histoire des Lettres en France, par M. L. de Carné; 2 beaux vol. grand in-8°. 12 fr.

HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE, ou Motifs du retour à l'Église catholique, par le R. J.-H. Newman, traduite par M. Gondon; 1 fort vol. in-8°. 7 fr.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS, par le R. P. Lacordaire, années 1835, 1836, 1843; 1 beau vol. grand in-8°. 7 fr.

— Tome II, années 1844, 1845, 1846. 7 fr. 50 c.

VIE DE SAINT DOMINIQUE, précédée *du Mémoire sur le rétablissement en France de l'ordre des Frères Prêcheurs*, et suivie de la *Lettre sur le Saint-Siége*, par le R. P. Lacordaire; 1 vol. in-8° de 700 pages, papier des Vosges, avec portrait sur acier. 3e édition. 8 fr.

HISTOIRE DE SAINTE ÉLISABETH DE HONGRIE, duchesse de Thuringe, par M. de Montalembert; 1 vol. grand in-8° avec gravures et appendice. 10 fr.

— 5e édition; 1 vol. grand in-18 anglais de 728 pages. 5 fr.

HISTOIRE DE SAINT PIE V, pape, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, par M. de Falloux, auteur de *Louis XVI*; 2 vol. in-8°. 12 fr.

HISTOIRE DE SAINTE CATHERINE DE SIENNE (1347-1380), par Émile Chavin de Malan, auteur de l'*Histoire de saint François d'Assise*; 2 beaux vol. in-8° avec portrait. 12 fr.

HISTOIRE DU PAPE SYLVESTRE II ET DE SON SIÈCLE, par C.-F. Hock; traduite et annotée par l'abbé Axinger; 1 vol. in-8°. 6 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES DU CARDINAL B. PACCA, contenant deux parties entièrement inédites ajoutées aux premiers mémoires sur le pontificat de Pie VII, les mémoires sur les nonciatures, l'appendice sur les nonces, le rapport sur l'introduction du protestantisme dans les provinces rhénanes, quelques dissertations théologiques, des considérations historiques, le discours prononcé devant l'Académie de la Religion catholique de Rome; trad. et mises en ordre par M. Queyras, 2 beaux et forts vol. in-8°, ornés des portraits de Pie VII et du card. Pacca, grav. sur acier. 10 fr.

VIE DE M. COUDRIN, fondateur de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, par A. Coudrin, ancien juge; 1 vol. in-8°. 5 fr.

ORIGINES DU CHRISTIANISME, par le docteur Dœllinger, professeur d'histoire à l'Université de Munich; traduit de l'allemand par M. Léon Boré; 2 vol. in-8°. 12 fr.

LA PATROLOGIE, ou Histoire littéraire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne; par J.-A. Mœhler; trad. de l'allemand par Jean Cohen; 2 vol. in-8°. 12 fr.

Digitized by Google

Digitized by Google